

RECUEIL

DES ACTES ADMINISTRATIFS DU DÉPARTEMENT DU TARN

DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DÉPARTEMENTAL

3^{ème} RÉUNION

Article L.3131-3 du Code général des collectivités territoriales :

« Les actes réglementaires pris par les autorités départementales sont publiés dans un recueil des actes administratifs dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État. »

N° 6.2 – Juin 2023

Publié le 12 mars 2024

RECUEIL

DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU DÉPARTEMENT DU TARN

n° 6.2 – Juin 2023

Sommaire

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Compte-rendu des délibérations du Vendredi 16 juin 2023..... 5

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TARN



3^{ème} réunion de 2023



TABLE DES MATIÈRES



N°	Commission Finances et Administration départementale	Page
1/01	Compte administratif et de gestion - Année 2022	5
1/02	Décision Modificative n° 1	13
1/03	Fonds de péréquation de la taxe additionnelle aux droits de mutation - Année 2023	19
1/04	Convention pluriannuelle 2023/2025 Département - SDIS du Tarn	26
1/06	Rapport d'activité des services du Département et des organismes associés – Année 2022	41

N°	Commission Cohésion Sociale	Page
2/01	Prime à l'embauche	407
2/02	Dispositif d'accompagnement domicile - Établissement pour personnes âgées isolées	409

N°	Affaires à examiner par la Commission Cohésion Territoriale et Développement durable	Page
3/01	Participation au déficit de la ligne aéroport de Castres-Mazamet - Ligne aérienne Castres-Mazamet/Paris Orly	411
3/02	Signature du pacte construction bois Occitanie	413
3/03	Création d'un règlement d'aide financière "eau agricole"	432
3/04	Conventions de soutien d'été et de sécurisation de l'alimentation en eau potable à partir du barrage des St-Peyres	436



EXTRAIT

DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

3^{ème} RÉUNION de 2023 - Séance du Vendredi 16 juin 2023

- 3ème Réunion 2023 -

1/01. COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION ANNÉE 2022

Président : M. Michel BENOIT, Rapporteur général du Budget

Secrétaire: M. Laurent VANDENDRIESSCHE

Rapporteur : M. Michel BENOIT

Présents : MMES AT, BELOU, BIBAL-DIOGO, BONNET, BRETAGNE, CLAVERIE, ESPINOSA, ESTRABAUD, GERAUD, JOSEPH, LHERM, MALROUX, OULD-AMER, PAILHE-FERNANDEZ, RABOU, REDO ET ROUANET-ASTRUC ; MM. ALIBERT, BALARDY, BENOIT, BOUSQUET, CANTALOUBE, DONNEZ, FABRE , FRANQUES, HERIN, HOULES, JOULIE, MALATERRE, MOULIN, RUFFEL, TURLAN, VANDENDRIESSCHE, VIAELLE ET VIDAL.

Étaient excusés : MME BUGIS (POUVOIR À M. BOUSQUET), MME CABANIS (POUVOIR À M. HOULES), MME CORBIERE-FAUVEL (POUVOIR À M. HERIN), MME GELY (POUVOIR À M. CANTALOUBE), M. GLADE (POUVOIR À MME BELOU), MME LAPEYRE (POUVOIR À M. BALARDY), MME MASSOUTIE-GIRARDET (POUVOIR À MME PAILHE-FERNANDEZ), M. SALVADOR (POUVOIR À MME LHERM), M. SERIEYS (POUVOIR À M. VIDAL), M. TESTAS (POUVOIR À MME ESPINOSA).

Absents : AUCUN

Le Conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L1612-12, L3312-5 et L3312-6,

Vu l'instruction M22 applicable pour le budget du foyer départemental de l'enfance et de la famille,

Vu le compte de gestion de M. le Payeur départemental,

Vu le rapport de M. le Président,

Après avis de la Commission des Finances et de l'Administration départementale,

Après en avoir délibéré,

– **DONNE ACTE** à Monsieur le Président de sa communication relative au compte administratif pour 2022,

– **PREND ACTE** de l'emploi des crédits prélevés sur les chapitres de dépenses imprévues tels que détaillés en annexe de la présente délibération,

– **ARRÊTE** le compte de gestion et **APPROUVE** le compte administratif du Département pour 2022,

– **DÉCIDE** de l'affectation des résultats du budget principal et des budgets annexes telle que proposée dans le rapport annexé à la présente délibération,

– **DÉCIDE** de reporter l'excédent de fonctionnement 2022 du Foyer Départemental de l'Enfance soit 570 876,04 €, sur l'exercice 2024.

Résultat des votes :

- n'a pas pris part au vote : 1 (M. le Président)
- ont voté pour : 45

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour extrait conforme
Pour le Président,
Le Directeur général des services

Signé
Joël NEYEN

PRELEVEMENT		NOUVELLE IMPUTATION			Objet	N° de Décision
Chapitre	Montant	Article	Fonction	Chapitre		
BUDGET PRINCIPAL						
022	9 000,00	65734	311	65	SUBV A REPARTIR	200
022	10 000,00	65736	311	65	SUBV ETABLISSEMENT PUBLIC	201
022	23 000,00	652412	51	65	MECS AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE POUR MINEURS	202
022	370 000,00	652413	51	65	LIEUX DE VIE ET D'ACCUEIL	203
022	407 000,00	652412	51	65	MAISONS D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL	204
022	30 000,00	6574	564	65	SUBV STRUCTURES D INSERTION	205

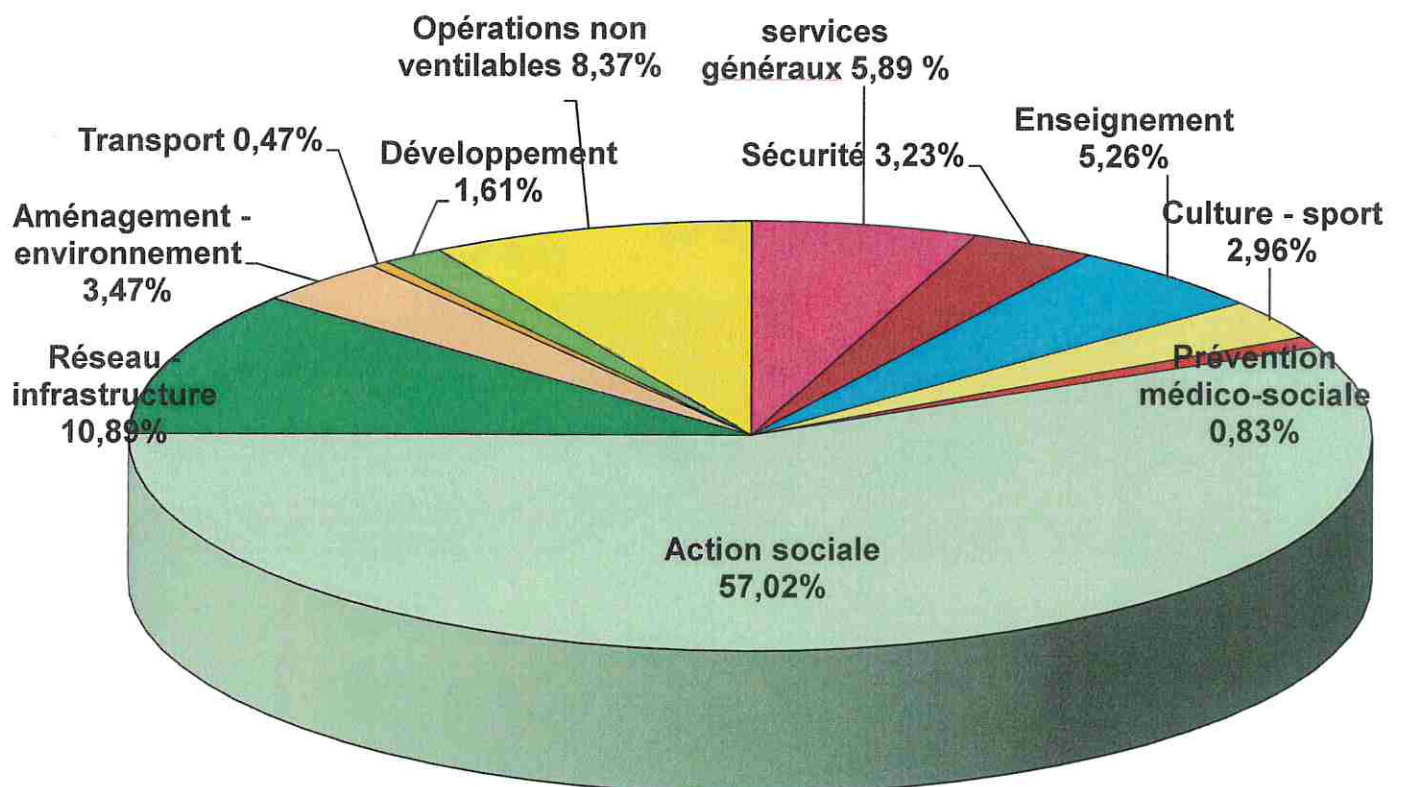
COMPTE ADMINISTRATIF POUR 2022 – BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES PAR FONCTION

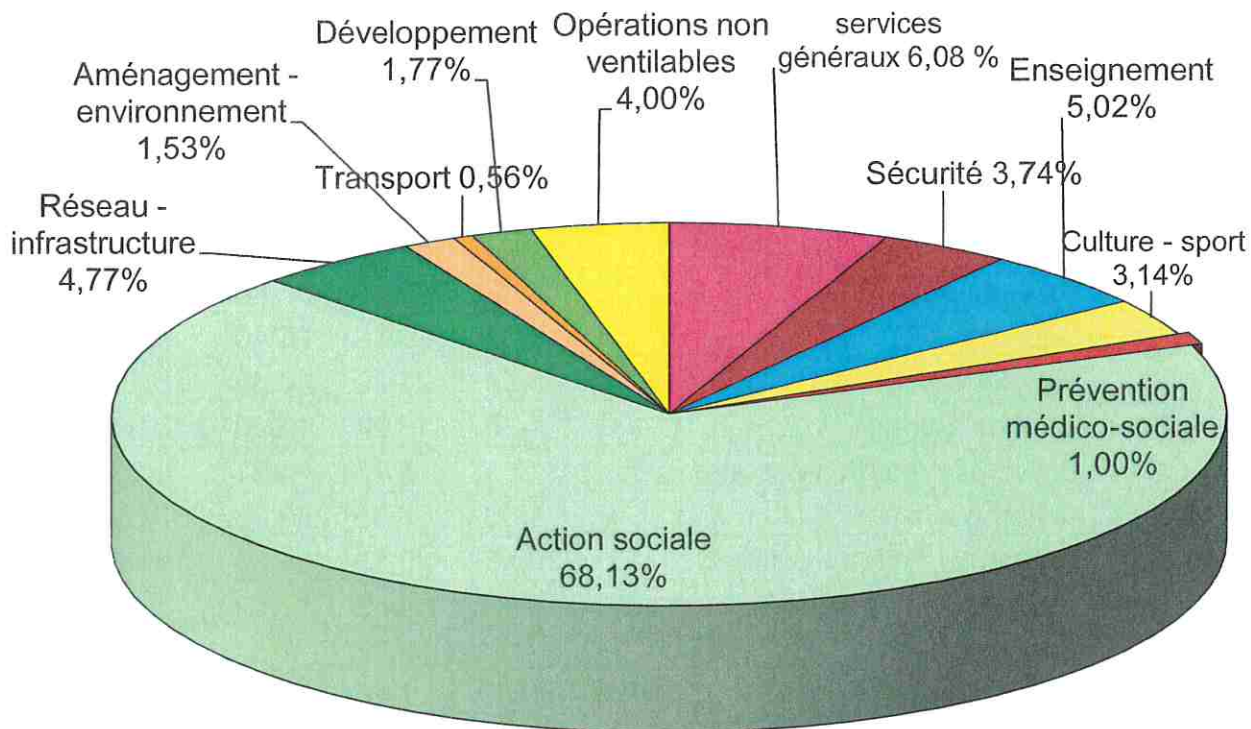
Fonction	Intitulé	DEPENSES (M€)				
		(1)				
		Invest.	Fonct.	Total		
0	Services généraux	3,08	26,80	29,88		5,89%
1	Sécurité	0,62	15,78	16,40		3,23%
2	Enseignement	5,49	21,20	26,69		5,26%
3	Culture, Sports	1,76	13,24	15,00		2,96%
4	Prévention médico-sociale		4,21	4,21		0,83%
5	Action sociale	1,58	287,65	289,23		57,02%
6	Réseaux et infrastructures	35,10	20,13	55,23		10,89%
7	Aménagement et environnement	11,13	6,46	17,59		3,47%
8	Transports		2,37	2,37		0,47%
9	Développement	0,71	7,46	8,17		1,61%
	Opérations non ventilées	25,53	16,90	42,43		8,37%
	TOTAL	85,00	422,20	507,20		100,00%

(1) données arrondies

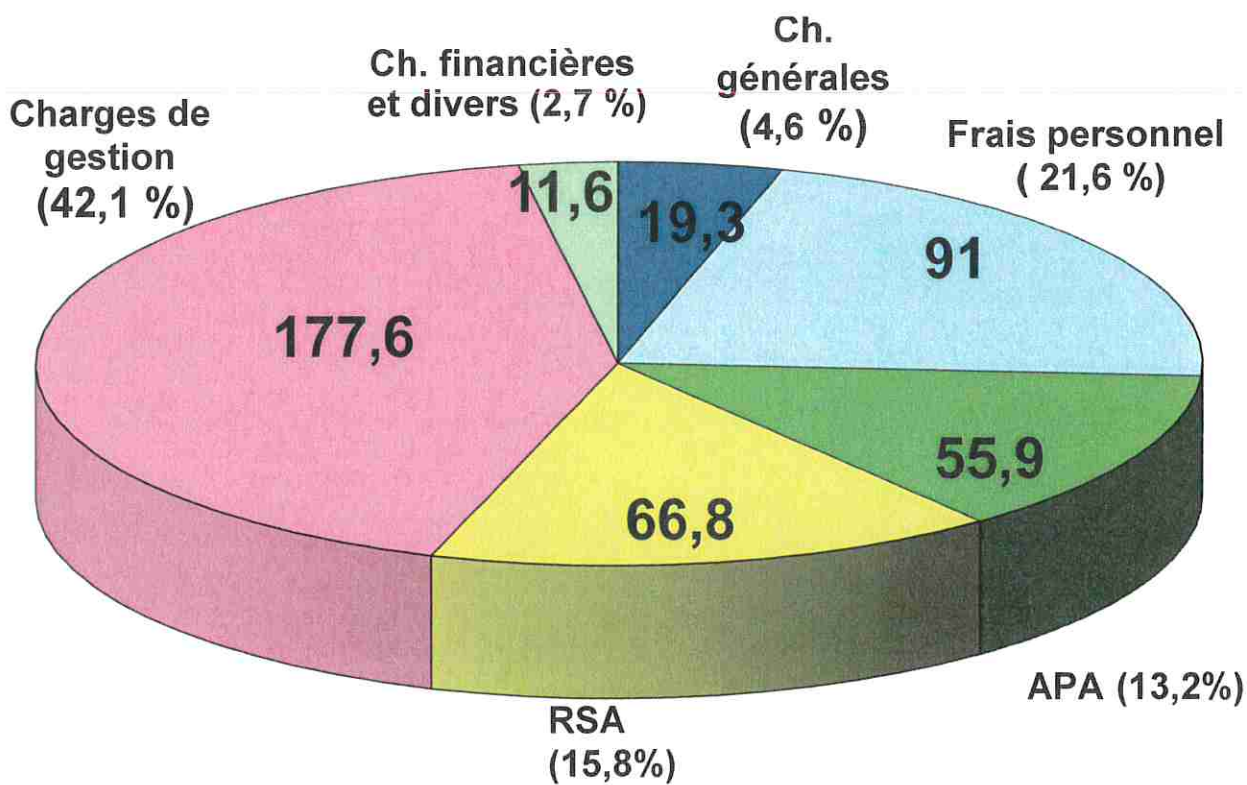
(2)



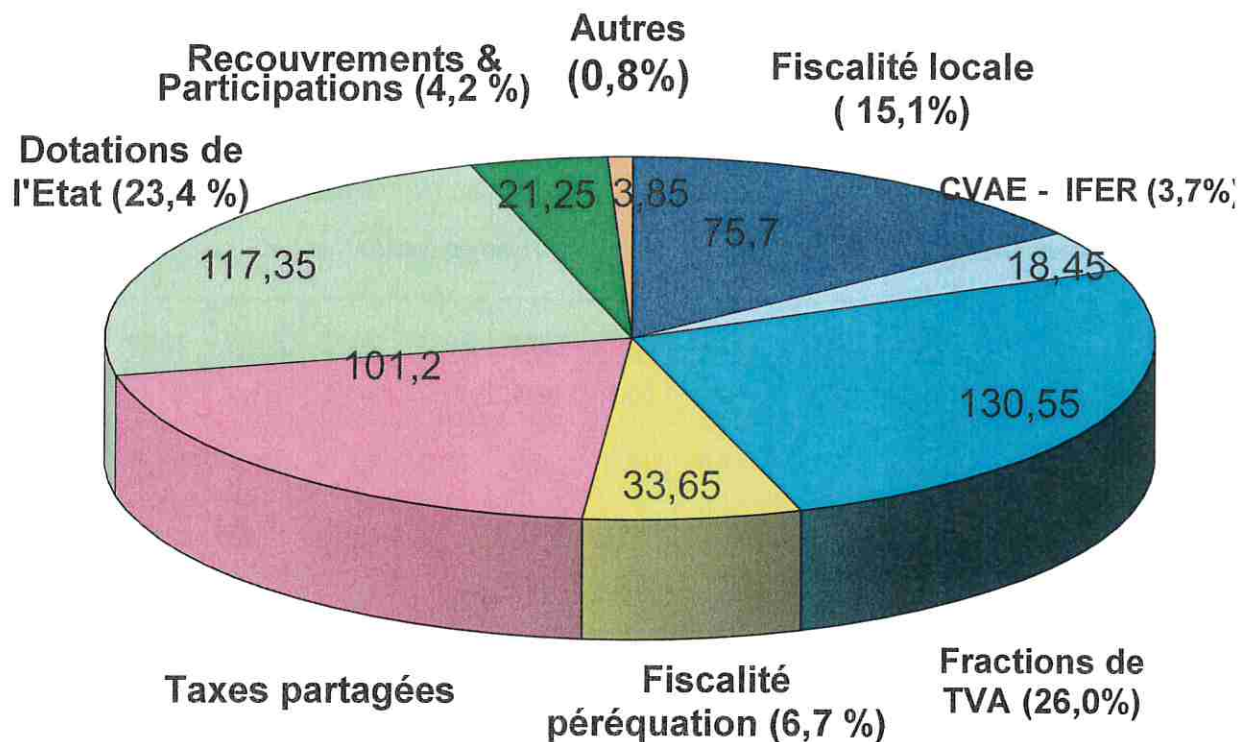
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES PAR FONCTION



SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES PAR NATURE



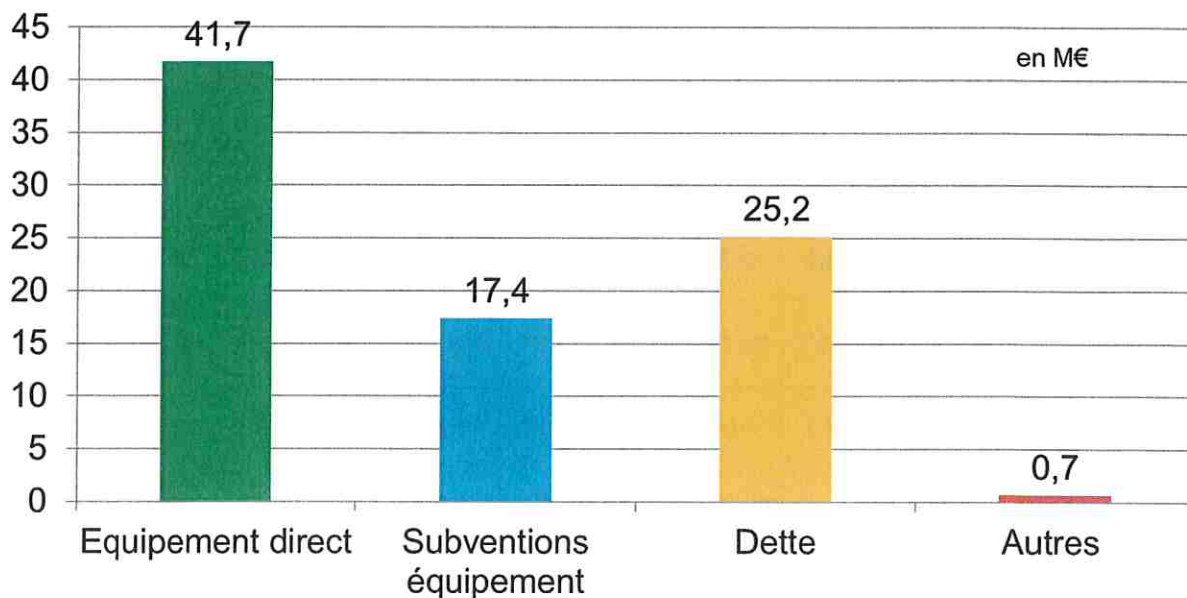
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES PAR NATURE



€

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES PAR NATURE

INVESTISSEMENT



FINANCEMENT DES AIS

RSA	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	CA 2022
DEPENSES en M€	43,0	46,9	52,6	56,1	56,1	58,7	62,4	62,6	66,6	64,5	63,8
Financement par l'Etat en M€	29,9	31,5	31,4	31,6	31,6	33,3	31,7	32,7	32,6	32,4	33,3
Taux de participation de l'Etat	69,5%	67,2%	59,7%	56,3%	56,3%	56,7%	50,8%	52,2%	48,9%	50,2%	52,3%
recette : compensation RSA, FMDI et FAPI - aides excep. - plan pauvreté											
APA	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	CA 2022
DEPENSES en M€	48,2	48,8	49,7	50,5	52,1	52,7	53,0	52,4	51,0	51,6	56,0
Financement par l'Etat en M€	16,1	17,0	17,8	18,3	20,3	23,2	22,8	21,6	21,7	22,7	24,0
Taux de participation de l'Etat	33,4%	34,8%	35,8%	36,2%	39,0%	44,0%	43,0%	41,2%	42,5%	44,0%	42,9%
Recette : dotations CNSA APA - qualité - tarif plancher - avenant 43											
PCH	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	CA 2022
DEPENSES en M€	6,1	6,3	6,8	7,0	7,5	8,2	8,5	9,0	10,1	10,1	11,4
Financement par l'Etat en M€	3,4	3,6	3,6	3,6	3,6	3,8	3,9	3,8	3,8	3,9	5,2
Taux de participation de l'Etat	55,7%	57,1%	52,9%	51,4%	48,0%	46,3%	45,6%	42,4%	37,6%	38,6%	45,4%
Recette : dotation CNSA											
Total	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	CA 2022
DEPENSES en M€	97,3	102,0	109,1	113,6	115,7	119,6	123,9	124,0	127,7	126,2	131,2
Financement direct par l'Etat en M€	49,4	52,1	52,8	53,5	55,5	60,3	58,4	58,1	58,1	59,0	62,5
Fds solidarité mutation - Fds frais gestion foncier et fds stabilisation			11,9	11,0	9,7	9,3	8,6	11,8	12,8	12,6	9,9
Part Département	47,9	49,9	44,4	49,1	50,5	50	57,0	54,1	56,9	54,6	58,8
En %	49,2%	48,9%	40,7%	43,2%	43,6%	41,8%	46,0%	43,6%	44,5%	43,2%	44,8%
Part Etat	49,4	52,1	64,7	64,5	65,2	69,6	67,0	69,9	70,9	71,6	72,4
Taux de participation de l'Etat	50,8%	51,1%	59,3%	56,8%	56,4%	58,2%	54,0%	56,4%	55,5%	56,8%	55,2%

EVOLUTION TSCA DITE "SDIS"				CONTRIBUTION AU SDIS	
	TSCA	Evolution annuelle			
PRELEVEMENT DGF 2005				Fonctionnement	
QUOTE PART TSCA 2005	5 762 572 €				
REGUL. 2006 TSCA 2005	276 185 €				
	6 038 757 €			8 710 000 €	
QUOTE PART TSCA 2006	5 937 698 €	98,33%	-101 059 €	9 300 000 €	590 000 €
QUOTE PART TSCA 2007	5 851 048 €	98,54%	-86 650 €	9 700 000 €	400 000 €
QUOTE PART TSCA 2008	6 271 280 €	107,18%	420 232 €	10 100 000 €	400 000 €
QUOTE PART TSCA 2009	6 076 855 €	96,90%	-194 425 €	10 500 000 €	400 000 €
QUOTE PART TSCA 2010	6 386 355 €	105,09%	309 500 €	10 700 000 €	200 000 €
QUOTE PART TSCA 2011	6 571 301 €	102,90%	184 946 €	11 000 000 €	300 000 €
QUOTE PART TSCA 2012	6 764 352 €	102,94%	193 051 €	11 800 000 €	800 000 €
QUOTE PART TSCA 2013	6 822 297 €	100,86%	57 945 €	12 200 000 €	400 000 €
QUOTE PART TSCA 2014	6 820 886 €	99,98%	-1 411 €	12 600 000 €	400 000 €
QUOTE PART TSCA 2015	6 892 434 €	101,05%	71 548 €	13 000 000 €	400 000 €
QUOTE PART TSCA 2016	7 175 584 €	104,11%	283 150 €	13 400 000 €	400 000 €
QUOTE PART TSCA 2017	7 519 688 €	104,80%	344 104 €	13 400 000 €	0 €
QUOTE PART TSCA 2018	7 786 391 €	103,55%	266 703 €	13 700 000 €	300 000 €
QUOTE PART TSCA 2019	7 963 649 €	102,28%	177 258 €	13 864 000 €	164 000 €
QUOTE PART TSCA 2020	8 230 846 €	103,36%	267 197 €	14 484 000 €	620 000 €
QUOTE PART TSCA 2021	8 517 839 €	103,49%	286 993 €	14 884 000 €	400 000 €
QUOTE PART TSCA 2022	8 871 874 €	104,16%	354 035 €	15 784 000 €	900 000 €
TOTAL AUGMENTATION			2 833 117 €		7 074 000 €
AUGMENTATION MOYENNE ANNUELLE			166 654 €		416 118 €



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

3^{ème} RÉUNION de 2023 - Séance du Vendredi 16 juin 2023

- 3^{ème} Réunion 2023 -

1/02. DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Président : M. Christophe RAMOND

Secrétaire: M. Laurent VANDENDRIESSCHE

Rapporteur : M. Michel BENOIT

Présents : MMES AT, BELOU, BIBAL-DIOGO, BONNET, BRETAGNE, CLAVERIE, ESPINOSA, ESTRABAUD, GERAUD, JOSEPH, LHERM, MALROUX, PAILHE-FERNANDEZ, RABOU, REDO ET ROUANET-ASTRUC ; MM ALIBERT, BALARDY, BENOIT, BOUSQUET, CANTALOUBE, DONNEZ, FABRE , FRANQUES, HERIN, HOULES, JOULIE, MALATERRE, RAMOND, RUFFEL, VANDENDRIESSCHE, VIAELLE ET VIDAL.

Étaient excusés : MME BUGIS (POUVOIR À M. BOUSQUET), MME CABANIS (POUVOIR À M. HOULES), MME CORBIERE-FAUVEL (POUVOIR À M. HERIN), MME GELY (POUVOIR À M. CANTALOUBE), M. GLADE (POUVOIR À MME BELOU), MME LAPEYRE (POUVOIR À M. BALARDY), MME MASSOUTIE-GIRARDET (POUVOIR À MME PAILHE-FERNANDEZ), M. MOULIN (POUVOIR À MME CLAVERIE), MME OULD-AMER (POUVOIR À MME JOSEPH), M. SALVADOR (POUVOIR À MME LHERM), M. SERIEYS (POUVOIR À M. VIDAL), M. TESTAS (POUVOIR À MME ESPINOSA), M. TURLAN (POUVOIR À M. JOULIÉ).

Absents : AUCUN

Le Conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L 3311-1, L 3312-4, L 3321-1, L 5217-10-7, R 3312-3, D 3321-2 et D 5217-11,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 appliquée par le Département du TARN,

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Après avis de la Commission finances et administration départementale,

Après en avoir délibéré,

– **DONNE ACTE** à M. le Président de sa communication ci-annexée relative à la présentation du projet de la Décision modificative n°1 pour 2023 étant précisé que les dépenses et recettes correspondantes donneront lieu à un vote séparé.

– **APPROUVE**, conformément au tableau ci-dessous, les ajustements aux autorisations de programme, à inscrire dans cette DM :

Programme	Millésime	N°	Intitulé	Montant	Proposition
HOTDEP	2021	1	Restructuration Hôtel du Département	6,0 M€	+1,5 M€
GRDIVE	2021	1	Travaux aménagement locaux du LAIT	1,77 M€	+0,33 M€
EAU	2023	2	Subv. Pour AEP	1,2 M€	+ 0,3 M€
LOGEMT	2023	2	Subv. Construction logement PLA I	1,0 M€	+ 0,5 M€
VOIRIE	2022	1	Désenclavement	11,0 M€	+ 1,6 M€

Résultat des votes :

– ont voté pour : 46

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération télétransmise en Préfecture le :

20 Juin 2023

Publiée le :

20 Juin 2023

N° AR :

081-228100012-20230616-lmc13ce4a328594-DE

Pour extrait conforme
Pour le Président,
Le Directeur général des services

Signé
Joël NEYEN

Certifié exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

.../...

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1



Dans le cadre du vote du Budget primitif pour 2023, nous avons approuvé un montant d'autorisations de programme (A.P.), à hauteur de 68,6 M€, permettant d'engager ou de poursuivre les opérations sur notre patrimoine et équipements ainsi que d'assurer nos politiques publiques en matière de subventions d'équipement.

Je vous rappelle que le montant total des AP en cours s'établit à 471,4 M€.

Au regard de l'état d'avancement de certains projets, des engagements pris par notre Assemblée et des calendriers de mise en œuvre, que je souhaite respecter, il apparaît nécessaire de procéder à l'ajustement de certaines autorisations de programme pour un montant global de **4,23 M€** qui se ventile comme détaillé ci-après.

RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS

Nous avons engagé plusieurs chantiers destinés à améliorer la performance énergétique de l'ensemble du Parc immobilier dont l'Hôtel du Département, bâtiment construit au milieu des années soixante-dix et pour lequel il s'agit de la première opération lourde concernant l'enveloppe du bâtiment (isolation des façades, changement des menuiseries, reprise totale de l'étanchéité des toitures déjà effectuée) et le remplacement des dispositifs de chauffage et d'éclairage. Ces travaux sont indispensables, au-delà de la seule obsolescence du bâtiment, afin de se conformer aux exigences liées au réchauffement climatique.

Évalué en 2021 à 6 M€, le coût du programme doit être porté à 7,5 M€. Il n'est pas possible de retarder l'opération qui est éligible au Plan de relance au titre duquel l'État impose un délai de réalisation. Ce chantier a déjà pris du retard car le dernier déménagement des services de la Préfecture est seulement effectif depuis le début du mois de mai, libérant des bureaux où seront installés, à tour de rôle, les agents pendant les travaux dans leur secteur.

Comme précisé ci-dessous, il s'agit d'un chantier particulièrement important pour améliorer la sobriété énergétique de notre parc immobilier puisque pour l'hôtel du Département, les travaux vont permettre une amélioration de 60% de l'isolation thermique de l'enveloppe du bâtiment et le respect du décret tertiaire qui demande une diminution de la consommation d'énergie primaire de 60% (objectif demandé à l'horizon 2050) par rapport à la situation avant travaux.

RELOGEMENT DU CENTRE D'ART CONTEMPORAIN LE LAIT

Le Département a décidé du relogement du centre d'art contemporain LE LAIT, hébergé précédemment au sein des Moulins Albigeois, dans les locaux de l'ancienne école Camille Claudel à Albi. Cet aménagement se veut de qualité, avec un choix de matériaux particulièrement étudié, un respect de l'environnement immédiat de ce bâtiment situé en secteur sauvegardé et une optimisation énergétique intégrée, pour que ce projet emblématique dédié à la promotion de la culture reste en adéquation avec les objectifs de développement durable de la Collectivité.

Nous constatons actuellement, dans le domaine du BTP au niveau régional et plus particulièrement dans les appels d'offres concernant les bâtiments des propositions en forte hausse par rapport aux estimations communiquées par les maîtrises d'œuvre lors de la conception des projets.

Au regard de cette situation, pour permettre la réalisation de ce projet emblématique, il est nécessaire de porter l'AP existante de 1,77 M€ à 2,10 M€.

Je tiens à préciser que ce projet doit bénéficier de plusieurs financements extérieurs (État-DRAC, Région et fonds européens) pour un montant de l'ordre de 1,1 M€. Ces partenaires seront donc sollicités pour assurer, si possible, une partie du surcoût.

MISE EN ŒUVRE DU LIVRE BLANC SUR L'EAU

Lors de notre réunion du 27 janvier 2023 nous avons examiné le contenu du Livre blanc sur les enjeux de l'eau dans notre département et nous avons notamment approuvé la mise en œuvre des nouveaux dispositifs.

Parmi les sujets abordés, l'eau en agriculture est apparue comme un point sensible, tant il fait converger sécurité alimentaire, aménagement du territoire mais aussi des préoccupations sociétales et écologiques. Aussi, je vous sou mets, après consultation des acteurs du monde agricole, un rapport portant instauration d'un règlement sur l'eau agricole.

Pour permettre d'engager les dossiers déjà recensés qui nous seront soumis, il vous est proposé une majoration de 300 000 € de l'une des autorisations de programme sur l'eau votée au Budget primitif.

Je vous rappelle, également, que nous avons pris en compte la nécessité de mise en œuvre progressive des dispositifs à mettre en œuvre et fixé un cadre de 5 ans pour la réalisation des actions prévues dans le Livre blanc avec un engagement financier global de 29 M€.

PROGRAMME D'AIDE A LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PLA I

Le Département, au titre de ses politiques d'insertion, dispose d'un programme permettant d'accorder, aux organismes HLM, une aide complémentaire pour la construction des logements financés par un prêt locatif aidé d'intégration (PLA I) qui vise le logement très social et étudiant mais aussi les aménagements pour permettre le maintien de personnes âgées.

Après une période d'atonie, nous constatons une reprise dans ce domaine pour lequel nous avons déjà voté une autorisation de programme de 1 M€ au budget primitif. Compte tenu des dossiers en stock, il y a lieu de l'augmenter de 500 000 €.

Il peut être précisé qu'en contrepartie de cette aide, le Département dispose d'un quota de logements réservés permettant l'insertion par le logement de personnes suivies par les services sociaux de la collectivité.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT POUR LES ROUTES DEPARTEMENTALES

Par délibération du 24 septembre 2021, le Département a voté, pour 280 M€, le Plan Pluriannuel d'Investissement.

Ce PPI vise à adapter le réseau routier sur une période de 10 ans dans les domaines suivants :

- Le désenclavement du territoire avec les grands axes nationaux (A61/A20/A75...),
- Le décloisonnement du réseau pour moderniser les infrastructures entre les principaux pôles urbains et économiques du Tarn,
- Le renouvellement des couches de roulement pour assurer la pérennité des chaussées,
- La modernisation du patrimoine routier notamment des ouvrages d'art et murs de soutènement.

Concernant notamment le volet « désenclavement », le programme est en avance sur les objectifs fixés permettant de lancer de nouvelles études et d'engager une nouvelle opération en 2023.

Il est nécessaire d'abonder de 1,6 M€ l'autorisation de programme Voirie 2022-1 – Désenclavement qui porte actuellement sur un montant de 11 M€.

L'état d'avancement des études et les consultations d'entreprises menées permettent d'envisager sur cet exercice, et sous réserve de la formalisation des dernières acquisitions foncières, la réalisation d'un créneau de dépassement sur la RD 999 (commune de LISLE-SUR-TARN) avec des aménagements connexes permettant de couper cet axe pendant les travaux. Il est proposé un crédit complémentaire de **7,65 M€**

Par ailleurs, nous avons dû engager sans délai des travaux suite aux dégâts hivernaux pour un montant de **1,35 M€** et il a été proposé de rétablir ces crédits pour permettre de réaliser le programme de revêtement initialement envisagé.

A ce stade il est proposé, une recette de **9 M€** sous la forme d'un emprunt complémentaire. Celui-ci constitue un montant prévisionnel. D'une part il pourra être ajusté au moment de présenter la décision modificative de fin d'année, pour venir minorer cette inscription. D'autre part, il est bien évident, comme chaque année, que le volume d'emprunt appelé sera limité au montant nécessaire à équilibrer notre section d'investissement.



EXTRAIT

DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

3^{ème} RÉUNION de 2023 - Séance du Vendredi 16 juin 2023

- 3^{ème} Réunion 2023 -

1/03. FONDS DE PÉRÉQUATION DE LA TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION ANNÉE 2023

Président : M. Christophe RAMOND

Secrétaire: M. Laurent VANDENDRIESSCHE

Rapporteur : Mme Florence ESTRABAUD

Présents : MMES AT, BELOU, BIBAL-DIOGO, BONNET, BRETAGNE, CLAVERIE, ESPINOSA, ESTRABAUD, GERAUD, JOSEPH, LHERM, MALROUX, PAILHE-FERNANDEZ, RABOU, REDO ET ROUANET-ASTRUC ; MM ALIBERT, BALARDY, BENOIT, BOUSQUET, CANTALOUBE, DONNEZ, FABRE , FRANQUES, HERIN, HOULES, JOULIE, MALATERRE, RAMOND, RUFFEL, VANDENDRIESSCHE, VIAELLE ET VIDAL.

Étaient excusés : MME BUGIS (POUVOIR À M. BOUSQUET), MME CABANIS (POUVOIR À M. HOULES), MME CORBIERE-FAUVEL (POUVOIR À M. HERIN), MME GELY (POUVOIR À M. CANTALOUBE), M. GLADE (POUVOIR À MME BELOU), MME LAPEYRE (POUVOIR À M. BALARDY), MME MASSOUTIE-GIRARDET (POUVOIR À MME PAILHE-FERNANDEZ), M. MOULIN (POUVOIR À MME CLAVERIE), MME OULD-AMER (POUVOIR À MME JOSEPH), M. SALVADOR (POUVOIR À MME LHERM), M. SERIEYS (POUVOIR À M. VIDAL), M. TESTAS (POUVOIR À MME ESPINOSA), M. TURLAN (POUVOIR À M. JOULIÉ).

Absents : AUCUN

Le Conseil départemental,

Vu le Code général des impôts notamment son article 1595 bis,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment son article R 2313-2-I-e,

Vu ses délibérations des 4 juin 1986, 21 novembre 1995, 30 juin 2011 et 24 septembre 2021 approuvant les critères de répartition du Fonds de péréquation de la taxe additionnelle aux droits de mutation,

Vu le rapport de M. le Président,

Après avis de la Commission Finances et Administration départementale,

Après en avoir délibéré,

Considérant :

- qu'en effet, outre la prise en compte de l'importance de la population, de l'effort fiscal et des dépenses d'équipement de la collectivité bénéficiaire, la répartition doit toujours tenir compte de spécificités liées à l'évolution de la population des communes,
- que la répartition est opérée annuellement au prorata du nombre de points total affecté à chaque collectivité bénéficiaire,

– **APPROUVE** comme suit les trois barèmes de répartition du Fonds de péréquation de la taxe additionnelle aux droits de mutation :

A). Importance de la population :

Principe de répartition

Nombre d'Habitants Population INSEE N-1	Nombre de Points
jusqu'à 100	30
de 101 à 200	29
de 201 à 350	28
de 351 à 500	27
de 501 à 800	26
de 801 à 1200	25
de 1 201 à 2 000	24
de 2 001 à 3 000	23
de 3 001 à 4 000	22
de 4 001 à 4 999	21

Atténuation du principe de répartition

Pour les communes où le nombre de points baisse de 25 % au moins : maintien du nombre de points de l'année n-1 pendant 2 ans puis baisse du nombre de point d'un tiers par an.

Ce calcul est basé sur le différentiel entre le nombre de points avant et après baisse de la population.

Pour les communes concernées, si au cours de cette période de 5 ans, l'évolution naturelle de leur population devenait plus avantageuse il serait appliqué la répartition de principe.

B). Effort fiscal (rapport entre le produit fiscal et le potentiel fiscal de la commune au sens de la dotation globale de fonctionnement) :

Effort fiscal	Nombre de Points
< à 0,69	11
0,7 à 0,79	12
0,8 à 0,89	13
0,9 à 0,99	14
1 à 1,09	15
1,1 à 1,19	16
1,2 à 1,29	17
de 1,3 à 1,39	18
de 1,4 à 1,49	19
=> à 1,50	20

C). Équipement brut (selon la définition précisée à l'article R 313-2-I-e du Code général des collectivités territoriales) :

Équipement brut	Nombre de points
> à 1 500 001 €	10
de 1 000 001 à 1 500 000 €	9
de 700 001 à 1 000 000€	8
de 550 001 à 700 000€	7
de 350 001 à 550 000€	6
de 200 001 à 350 000€	5
de 100 001 à 200 000€	4
de 50 001 à 100 000 €	3
de 25 001 à 50 000 €	2
jusqu'à 25 000€	1

D). Détail des arrondis :

La répartition est calculée en arrondissant au centième d'euros. Dans le cas où la somme des parts allouées aux communes s'avèrerait supérieure au montant total du fonds, un ajustement à la baisse sera effectué sur la commune bénéficiant du montant le plus important. Dans le cas contraire, un ajustement à la hausse serait effectué au profit de la commune bénéficiant du montant le plus faible.

– **PREND CONNAISSANCE**, conformément aux critères précédemment cités, de la répartition du fonds 2023 d'un montant de 7 943 411,41 € présentée en annexe de la présente délibération.

Résultat des votes :

– ont voté pour : 46

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération télétransmise en Préfecture le :
20 Juin 2023
Publiée le :
20 Juin 2023
N° AR :
081-228100012-20230616-lmc13cb0a3284b3-DE

Pour extrait conforme
Pour le Président,
Le Directeur général des services

Signé
Joël NEYEN

Certifié exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

.../...

Télétransmis en Préfecture le : 20 juin 2023

N° AR : 081-228100012-20230616-lmc13cb0a3284b3-DE

Données du fonds 2023

Code INSEE	Commune	Population insee 2022	Point population	Effort fiscal 2022	Point effort fiscal	Dépenses d'équipement brut année 2021	Point Dépense d'équipement	TOTAL des points	Montant proposé 2023 arrondi
81001	Aguts	235	28	0,952195	14	51482,89	3	45	26 143,02
81002	Aiguefonde	2 569	23	1,054962	15	319302,72	5	43	24 981,11
81003	Alban	964	25	1,283973	17	437233,31	6	48	27 885,89
81005	Albine	523	26	1,083492	15	177000,81	4	45	26 143,02
81006	Algans	201	28	0,840978	13	9118,01	1	42	24 400,15
81008	Almayrac	298	28	1,007533	15	44401,78	2	45	26 143,02
81007	Alos	97	30	1,170500	16	32500,62	2	48	27 885,89
81009	Amarens	68	30	1,060299	15	16249,22	1	46	26 723,98
81010	Ambialet	473	27	1,234176	17	27974,9	2	46	26 723,98
81011	Ambres	1 050	25	0,968145	14	346790,19	5	44	25 562,06
81012	Andillac	122	29	1,019411	15	11061,22	1	45	26 143,02
81013	Andouque	414	27	1,051532	15	57797,45	3	45	26 143,02
81014	Anglès	510	26	1,190522	16	124309,69	4	46	26 723,98
81015	Appelle	74	30	1,017537	15	8448,16	1	46	26 723,98
81016	Arfons	172	29	1,038002	15	71502,25	3	47	27 304,93
81017	Arifat	161	29	0,998177	14	76969,95	3	46	26 723,98
81018	Arthès	2 562	23	1,130309	16	535808,15	6	45	26 143,02
81019	Assac	144	29	0,978921	14	50437,26	3	46	26 723,98
81020	Aussac	283	28	1,017509	15	18005,79	1	44	25 562,06
81022	Bannières	210	28	0,826631	13	2270,7	1	42	24 400,15
81023	Barre	210	28	1,186349	16	146553,7	4	48	27 885,89
81024	Beauvais-sur-Tescou	372	27	1,368266	18	31194,09	2	47	27 304,93
81025	Belcastel	253	28	0,887506	13	51008,92	3	44	25 562,06
81026	Bellegarde-Marsal	710	26	1,088088	15	61247,58	3	44	25 562,06
81027	Belleserre	160	29	1,019353	15	23520,71	1	45	26 143,02
81028	Berlats	104	29	0,985309	14	69450,03	3	46	26 723,98
81029	Bernac	191	29	1,166567	16	122507,71	4	49	28 466,84
81030	Bertre	112	29	0,790251	12	27031,14	2	43	24 981,11
81032	Blan	1 154	25	1,485357	19	121071,66	4	48	27 885,89
81033	Blaye-les-Mines	3 132	22	1,317310	18	490638,11	6	46	26 723,98
81034	Boissezon	394	27	1,329305	18	96031,07	3	48	27 885,89
81035	Bournazel	225	28	1,026995	15	6426,68	1	44	25 562,06
81036	Bout-du-Pont-de-Larn	1 289	24	0,781074	12	1136938,49	9	45	26 143,02
81037	Brassac	1 338	24	0,919131	14	420954,09	6	44	25 562,06
81038	Brens	2 405	23	1,262382	17	422684,54	6	46	26 723,98
81039	Briatexte	2 070	23	1,307293	18	86467,06	3	44	25 562,06
81040	Brousse	438	27	1,101618	16	125614,12	4	47	27 304,93
81041	Broze	122	29	0,881015	13	5087	1	43	24 981,11
81042	Burlats	2 094	23	0,905767	14	365861,97	6	43	24 981,11
81043	Busque	749	26	1,216227	17	24194,37	1	44	25 562,06
81044	Cabanès	307	28	1,049553	15	95483,23	3	46	26 723,98
81046	Cadalen	1 574	24	1,341213	18	1007748,29	9	51	29 628,76
81047	Cadix	232	28	1,042117	15	91499,19	3	46	26 723,98
81048	Cagnac-les-Mines	2 610	23	1,328009	18	525116,75	6	47	27 304,93
81049	Cahuzac	353	27	1,219810	17	32017,9	2	46	26 723,98
81051	Cahuzac-sur-Vère	1 178	25	1,233503	17	506855,06	6	48	27 885,89
81052	Cambon	2 184	23	1,160933	16	89671,25	3	42	24 400,15
81050	Cambon-lès-Lavaur	352	27	0,892375	13	50355,44	3	43	24 981,11
81053	Cambounès	344	28	1,095364	15	99606,35	3	46	26 723,98
81054	Cambounet-sur-le-Sor	967	25	0,611877	11	233526,76	5	41	23 819,20
81056	Campagnac	159	29	1,177848	16	13489,23	1	46	26 723,98
81058	Carbes	237	28	1,083131	15	37591,63	2	45	26 143,02
81059	Carlus	684	26	1,178809	16	32418,07	2	44	25 562,06
81061	Castanet	193	29	1,031740	15	63646,52	3	47	27 304,93
81063	Castelnau-de-Lévis	1 659	24	1,001164	15	384632,73	6	45	26 143,02
81064	Castelnau-de-Montmiral	1 066	25	1,159088	16	389361,01	6	47	27 304,93
81066	Caucalières	286	28	1,082537	15	58523	3	46	26 723,98
81067	Cestayrols	485	27	1,243030	17	43822,4	2	46	26 723,98
81068	Combefa	159	29	0,875154	13	42809,17	2	44	25 562,06
81070	Coufouleux	2 993	23	1,214598	17	844040,11	8	48	27 885,89
81071	Courris	82	30	0,886653	13	15928,92	1	44	25 562,06
81072	Crespin	137	29	0,947031	14	1102	1	44	25 562,06
81073	Crespinet	178	29	0,996687	14	66189,26	3	46	26 723,98
81074	Cunac	1 669	24	1,110810	16	64543,48	3	43	24 981,11
81075	Cuq	513	26	1,203298	17	18424,99	1	44	25 562,06
81076	Cuq-Toulza	718	26	1,271275	17	217200,02	5	48	27 885,89
81077	Curvalle	409	27	1,145941	16	75175,83	3	46	26 723,98
81078	Damiatte	1 046	25	1,051325	15	380732,06	6	46	26 723,98
81079	Dénat	836	25	0,997846	14	142861,98	4	43	24 981,11
81080	Donnazac	73	30	1,077143	15	7279,55	1	46	26 723,98
81081	Dourgne	1 347	24	1,091440	15	385810,8	6	45	26 143,02
81083	Durfort	247	28	0,954612	14	261556,29	5	47	27 304,93
81084	Escoussens	635	26	1,398861	18	100757,53	4	48	27 885,89
81085	Escroux	46	30	1,079922	15	24236,5	1	46	26 723,98
81086	Espérausses	176	29	0,983952	14	41467,55	2	45	26 143,02
81088	Fauch	568	26	0,942680	14	48923,18	2	42	24 400,15
81089	Faussergues	141	29	1,171223	16	43243,63	2	47	27 304,93
81087	Fayssac	367	27	1,170385	16	22172	1	44	25 562,06
81090	Fénols	259	28	1,438487	19	15392,99	1	48	27 885,89
81092	Fiac	941	25	1,052751	15	180822,72	4	44	25 562,06
81093	Florentin	728	26	1,366254	18	33952,75	2	46	26 723,98
81062	Fontrieu	953	25	1,022286	15	259583,77	5	45	26 143,02
81094	Fraissines	96	30	0,902389	14	61199,45	3	47	27 304,93
81095	Frausseilles	84	30	1,109515	16	9744	1	47	27 304,93
81097	Fréjairrolles	1 363	24	1,163357	16	64202,04	3	43	24 981,11
81098	Fréjeville	721	26	1,062954	15	48363,34	2	43	24 981,11
81100	Garreaques	412	27	1,112730	16	44884,18	2	45	26 143,02
81102	Garrigues	285	28	1,057000	15	181498,54	4	47	27 304,93
81103	Gijounet	141	29	1,124078	16	5053,14	1	46	26 723,98
81104	Giroussens	1 542	24	1,147867	16	246812,79	5	45	26 143,02
81106	Grazac	629	26	1,092528	15	438060,72	6	47	27 304,93

Télétransmis en Préfecture le : 20 juin 2023

N° AR : 081-228100012-20230616-lmc13cb0a3284b3-DE

Données du fonds 2023

Code INSEE	Commune	Population insee 2022	Point population	Effort fiscal 2022	Point effort fiscal	Dépenses d'équipement brut année 2021	Point Dépense d'équipement	TOTAL des points	Montant proposé 2023 arrondi
81132	Guitalens-L'Albarède	837	25	1,235955	17	300295,22	5	47	27 304,93
81108	Itzac	169	29	1,003818	15	0	1	45	26 143,02
81109	Jonquières	445	27	1,129136	16	40052,48	2	45	26 143,02
81110	Jouqueviel	99	30	0,802419	13	9757,69	1	44	25 562,06
81279	La Sauzière-Saint-Jean	269	28	1,067360	15	33740,02	2	45	26 143,02
81111	Labarthe-Bleys	77	30	1,008311	15	32503,6	47	27 304,93	
81112	Labastide-de-Lévis	961	25	1,025008	15	536505,57	6	46	26 723,98
81114	Labastide-Gabausse	525	26	0,901864	14	603890,47	7	47	27 304,93
81115	Labastide-Rouairoux	1 439	24	1,456067	19	274613,57	5	48	27 885,89
81116	Labastide-Saint-Georges	1 983	24	1,068172	15	262460,32	5	44	25 562,06
81117	Labessière-Candeil	775	26	1,166782	16	83105,28	3	45	26 143,02
81118	Laboulbène	156	29	1,239933	17	7087,2	1	47	27 304,93
81119	Labourarie	495	27	1,159649	16	107143,22	4	47	27 304,93
81121	Lacabarède	299	28	1,321516	18	110468,47	4	50	29 047,80
81122	Lacapelle-Pinet	83	30	1,051081	15	52023,14	3	48	27 885,89
81123	Lacapelle-Ségalar	98	30	0,962815	14	15120,2	1	45	26 143,02
81125	Lacaze	318	28	1,469586	19	89518,55	3	50	29 047,80
81126	Lacougotte-Cadoul	187	29	0,678570	11	14491,9	1	41	23 819,26
81127	Lacroisille	116	29	1,079935	15	36963,3	2	46	26 723,98
81128	Lacrouzette	1 625	24	0,745612	12	178548,94	4	40	23 238,24
81129	Lagardiolle	237	28	1,211456	17	14885,65	1	46	26 723,98
81130	Lagarrique	1 853	24	1,029678	15	210492,86	5	44	25 562,06
81131	Lagrave	2 254	23	1,145383	16	973047,1	8	47	27 304,93
81133	Lamillarié	517	26	1,029545	15	118919,02	4	45	26 143,02
81134	Lamontélaré	58	30	0,647417	11	51498,11	3	44	25 562,06
81135	Laparrouquial	96	30	0,950333	14	50374,04	3	47	27 304,93
81136	Larroque	156	29	1,035823	15	18572,2	1	45	26 143,02
81137	Lasfallades	88	30	0,992149	14	17515,65	1	45	26 143,02
81138	Lasgraisse	559	26	1,370893	18	206186,01	5	49	28 466,84
81139	Lautrec	1 782	24	1,423478	19	314596,2	5	48	27 885,89
81031	Le Bez	839	25	0,736256	12	106306,38	4	41	23 819,20
81082	Le Dourn	112	29	1,086992	15	89627,88	3	47	27 304,93
81096	Le Fraysse	415	27	1,155155	16	47578,46	2	45	26 143,02
81101	Le Garric	1 288	24	0,976726	14	451716,69	6	44	25 562,06
81158	Le Masnau-Massuguiès	271	28	1,493618	19	45292,73	2	49	28 466,84
81223	Le Rialet	54	30	0,699557	12	50320,27	3	45	26 143,02
81224	Le Riols	101	29	1,144838	16	55468,1	3	48	27 885,89
81280	Le Ségur	269	28	1,011338	15	70364,77	3	46	26 723,98
81284	Le Sequestre	1 946	24	1,156263	16	95801,53	3	43	24 981,11
81313	Le Verdier	235	28	1,160154	16	143806,04	4	48	27 885,89
81321	Le Vintrou	90	30	0,746571	12	77615,31	3	45	26 143,02
81141	Lédas-et-Penthiès	154	29	0,938043	14	67713,28	3	46	26 723,98
81142	Lempaut	903	25	1,152796	16	63732,56	3	44	25 562,06
81045	Les Cabannes	378	27	1,209365	17	199353,06	4	48	27 885,89
81055	Les Cammazes	350	28	1,249107	17	242036,36	5	50	29 047,80
81143	Lescout	744	26	0,933714	14	48590,58	2	42	24 400,15
81144	Lescure-d'Albigeois	4 665	21	1,327058	18	529730,27	6	45	26 143,02
81145	Lisle-sur-Tarn	4 760	21	1,470178	19	1759889,09	10	50	29 047,80
81146	Livers-Cazelles	235	28	1,203470	17	45248,63	2	47	27 304,93
81147	Lombers	1 153	25	1,109187	16	201978,88	5	46	26 723,98
81148	Loubers	81	30	0,859063	13	36845,7	2	45	26 143,02
81149	Loupiac	436	27	1,104978	16	95460,62	3	46	26 723,98
81150	Lugan	437	27	0,958212	14	95230,27	3	44	25 562,06
81151	Magrin	134	29	0,969500	14	69804,06	3	46	26 723,98
81152	Mailhoc	322	28	0,920441	14	70298,98	3	45	26 143,02
81154	Marnaves	77	30	0,887034	13	804,3	1	44	25 562,06
81156	Marssac-sur-Tarn	3 474	22	1,158289	16	214186,04	5	43	24 981,11
81157	Marzens	323	28	0,746290	12	33332,48	2	42	24 400,15
81159	Massac-Séran	423	27	0,846847	13	31945,06	2	42	24 400,15
81160	Massaguel	380	27	0,992333	14	16880,21	1	42	24 400,15
81161	Massals	109	29	1,111890	16	35957,09	2	47	27 304,93
81162	Maurens-Scopont	164	29	1,307302	18	45639,75	2	49	28 466,84
81164	Mézens	521	26	1,300115	18	161128,63	4	48	27 885,89
81165	Milhars	250	28	1,336660	18	309737,46	5	51	29 628,76
81166	Milhavet	94	30	0,862977	13	5303,38	1	44	25 562,06
81167	Miolles	106	29	0,971884	14	29361	2	45	26 143,02
81168	Mirandol-Bourgnounac	1 068	25	1,158610	16	27672,44	2	43	24 981,11
81169	Missècle	99	30	1,172316	16	24051,83	1	47	27 304,93
81170	Monestiés	1 371	24	1,074980	15	342490,04	5	44	25 562,06
81171	Montans	1 545	24	1,173707	16	108691,78	4	44	25 562,06
81172	Montauriol	59	30	0,847372	13	1607,83	1	44	25 562,06
81173	Montcabrier	326	28	0,794230	12	49092,19	2	42	24 400,15
81174	Montdragon	629	26	1,097950	15	648026,62	7	48	27 885,89
81175	Montdurausse	446	27	1,088715	15	169713,84	4	46	26 723,98
81176	Montels	109	29	0,918527	14	9017,1	1	44	25 562,06
81177	Montfa	499	27	1,035578	15	86164,99	3	45	26 143,02
81178	Montgaillard	380	27	1,130451	16	8147	1	44	25 562,06
81179	Montgey	288	28	0,874045	13	43214,53	2	43	24 981,11
81180	Montirat	258	28	0,829890	13	81153,3	3	44	25 562,06
81181	Montpinier	194	29	0,937053	14	73142,59	3	46	26 723,98
81182	Montredon-Labessonnié	2 029	23	1,138336	16	788625,51	8	47	27 304,93
81183	Mont-Roc	194	29	1,034290	15	15633,76	1	45	26 143,02
81184	Montrosier	35	30	0,855578	13	53415,63	3	46	26 723,98
81185	Montvalen	240	28	1,032393	15	182889,65	4	47	27 304,93
81186	Moularès	267	28	1,430175	19	38557,95	2	49	28 466,84
81187	Moulayrès	214	28	1,084483	15	434347,17	6	49	28 466,84
81188	Moulin-Mage	319	28	1,073353	15	79912,18	3	46	26 723,98
81189	Mouzens	128	29	1,124379	16	3437,6	1	46	26 723,98
81191	Mouzieys-Panens	237	28	1,063544	15	31403,2	2	45	26 143,02
81190	Mouzieys-Teulet	543	26	1,243706	17	37637,94	2	45	26 143,02
81192	Murat-sur-Vèbre	874	25	1,008673	15	230038,96	5	45	26 143,02

Télétransmis en Préfecture le : 20 juin 2023

24

N° AR : 081-228100012-20230616-lmc13cb0a3284b3-DE

Données du fonds 2023

Code INSEE	Commune	Population insee 2022	Point population	Effort fiscal 2022	Point effort fiscal	Dépenses d'équipement brut année 2021	Point Dépense d'équipement	TOTAL des points	Montant proposé 2023 arrondi
81193	Nages	342	28	0,947786	14	73554,56	3	45	26 143,02
81195	Navès	714	26	1,176563	16	606598,83	7	49	28 466,84
81196	Noailhac	871	25	0,977755	14	39225,83	2	41	23 819,20
81197	Noailles	217	28	1,115691	16	38023,94	2	46	26 723,98
81198	Orban	333	28	1,224008	17	4890,88	1	46	26 723,98
81199	Padiès	192	29	1,067133	15	74345,41	3	47	27 304,93
81200	Palleville	485	27	1,078989	15	38315,61	2	44	25 562,06
81201	Pampelonne	860	25	1,500344	20	345163,43	5	50	29 047,80
81202	Parisot	978	25	1,155251	16	93503,49	3	44	25 562,06
81203	Paulinet	567	26	1,187358	16	261843,41	5	47	27 304,93
81204	Payrin-Augmontel	2 207	23	0,979862	14	777910,26	8	45	26 143,02
81205	Péchaudier	202	28	1,111017	16	98820,13	3	47	27 304,93
81206	Penne	605	26	1,082318	15	46995,71	2	43	24 981,11
81207	Peyregoux	107	29	0,917683	14	36213,37	2	45	26 143,02
81208	Peyrole	605	26	1,276892	17	28015,78	2	45	26 143,02
81209	Pont-de-Larn	2 854	23	1,016558	15	638637,5	7	45	26 143,02
81210	Poudis	268	28	1,036500	15	7636,93	1	44	25 562,06
81211	Poulan-Pouzols	505	26	1,117293	16	234223,53	5	47	27 304,93
81212	Prades	129	29	0,800755	13	92372,03	3	45	26 143,02
81213	Pratviel	91	30	1,001863	15	54446,58	3	48	27 885,89
81214	Puéchoursi	102	29	0,945741	14	17778,93	1	44	25 562,06
81215	Puybegon	647	26	1,159730	16	87523,94	3	45	26 143,02
81216	Puycalvel	216	28	1,087353	15	150510,1	4	47	27 304,93
81217	Puycelsi	463	27	1,193540	16	81203,55	3	46	26 723,98
81218	Puygouzon	3 590	22	1,024485	15	458078,65	6	43	24 981,11
81219	Puylaurens	3 232	22	1,450003	19	1129149,83	9	50	29 047,80
81221	Rayssac	237	28	1,268938	17	55043,54	3	48	27 885,89
81222	Réalmont	3 538	22	1,235343	17	743475,31	8	47	27 304,93
81225	Rivières	1 094	25	1,217692	17	141006,53	4	46	26 723,98
81227	Roquecourbe	2 233	23	0,955764	14	311242,47	5	42	24 400,15
81228	Roquemaure	468	27	1,222243	17	51432,96	3	47	27 304,93
81229	Roquevidal	135	29	0,792999	12	38081,48	2	43	24 981,11
81230	Rosières	745	26	1,130403	16	203618,38	5	47	27 304,93
81231	Rouairoux	385	27	0,749511	12	352967,24	6	45	26 143,02
81232	Rouffiac	639	26	1,013168	15	31101,54	2	43	24 981,11
81234	Roussayrolles	89	30	0,962548	14	7459,13	1	45	26 143,02
81235	Saint-Affrique-les-Montagnes	751	26	1,130205	16	107227,3	4	46	26 723,98
81236	Saint-Agnan	262	28	1,092140	15	27636,15	2	45	26 143,02
81237	Saint-Amancet	189	29	0,837708	13	100441,44	4	46	26 723,98
81238	Saint-Amans-Soult	1 650	24	1,227168	17	417422,26	6	47	27 304,93
81239	Saint-Amans-Valtoret	889	25	1,203589	17	200442,01	5	47	27 304,93
81240	Saint-André	105	29	0,997327	14	33471,16	2	45	26 143,02
81242	Saint-Avit	263	28	1,127957	16	6203,61	1	45	26 143,02
81243	Saint-Beauzile	135	29	1,048157	15	45064,18	2	46	26 723,98
81244	Saint-Benoît-de-Carmaux	2 128	23	1,371629	18	208350,34	5	46	26 723,98
81245	Saint-Christophe	130	29	0,747733	12	83295,89	3	44	25 562,06
81247	Saint-Cirgue	211	28	1,061820	15	15343,12	1	44	25 562,06
81246	Sainte-Cécile-du-Cayrou	113	29	1,077845	15	39515,31	2	46	26 723,98
81326	Sainte-Croix	399	27	1,102827	16	181317,22	4	47	27 304,93
81249	Sainte-Gemme	938	25	1,157049	16	547859,23	6	47	27 304,93
81248	Saint-Gauzens	909	25	0,994380	14	83884,6	3	42	24 400,15
81250	Saint-Genest-de-Contest	290	28	0,853742	13	18832,91	1	42	24 400,15
81251	Saint-Germain-des-Prés	950	25	1,268424	17	533571,56	6	48	27 885,89
81252	Saint-Germier	146	29	0,895108	13	34111,49	2	44	25 562,06
81253	Saint-Grégoire	463	27	1,001867	15	46049,15	2	44	25 562,06
81254	Saint-Jean-de-Marcel	381	27	0,995770	14	53308,41	3	44	25 562,06
81255	Saint-Jean-de-Rives	544	26	0,957389	14	73266,25	3	43	24 981,11
81256	Saint-Jean-de-Vals	77	30	0,941488	14	10029,8	1	45	26 143,02
81258	Saint-Julien-du-Puy	455	27	0,973695	14	37389,8	2	43	24 981,11
81259	Saint-Julien-Gaulène	224	28	1,024330	15	131519,5	4	47	27 304,93
81261	Saint-Lieux-lès-Lavaur	1 139	25	1,046902	15	111494,74	4	44	25 562,06
81262	Saint-Marcel-Campes	215	28	1,074529	15	21811,23	1	44	25 562,06
81263	Saint-Martin-Laguépie	401	27	1,270458	17	12809	1	45	26 143,02
81265	Saint-Michel-de-Vax	78	30	0,748679	12	6585,6	1	43	24 981,11
81264	Saint-Michel-Labadié	92	30	0,924650	14	40407,89	2	46	26 723,98
81266	Saint-Paul-Cap-de-Joux	1 112	25	1,254404	17	217335,17	5	47	27 304,93
81267	Saint-Pierre-de-Trivisy	630	26	1,316474	18	91405,02	3	47	27 304,93
81268	Saint-Salvi-de-Carcavès	79	30	1,168900	16	52115,8	3	49	28 466,84
81269	Saint-Salvy-de-la-Balme	518	26	1,015364	15	31230,17	2	43	24 981,11
81270	Saint-Sernin-lès-Lavaur	170	29	1,121446	16	23393,38	1	46	26 723,98
81272	Saint-Urcisse	218	28	1,016741	15	138462,59	4	47	27 304,93
81273	Saix	3 674	22	1,105736	16	1188845,41	9	47	27 304,93
81274	Saliès	854	25	1,533750	20	59957,06	3	48	27 885,89
81275	Salles	197	29	1,076073	15	22548,48	1	45	26 143,02
81276	Salvagnac	1 242	24	1,573119	20	518182,66	6	50	29 047,80
81277	Sausсенac	605	26	0,942870	14	105537,04	4	44	25 562,06
81278	Sauveterre	163	29	0,956219	14	135919,23	4	47	27 304,93
81281	Sémalens	2 063	23	1,182347	16	480769,94	6	45	26 143,02
81282	Senaux	34	30	1,132985	16	18615,46	1	47	27 304,93
81283	Senouillac	1 148	25	1,138941	16	416097,75	6	47	27 304,93
81285	Sérénac	489	27	1,380021	18	71895,55	3	48	27 885,89
81286	Serviès	632	26	1,307361	18	102543,26	4	48	27 885,89
81287	Sieurac	266	28	1,141264	16	36199,33	2	46	26 723,98
81289	Soual	2 663	23	1,169200	16	235312,77	5	44	25 562,06
81290	Souel	167	29	1,029376	15	51882,96	3	47	27 304,93
81291	Taix	510	26	1,210330	17	101860,23	4	47	27 304,93
81292	Tanus	549	26	0,997617	14	34094,1	2	42	24 400,15
81293	Tauriac	359	27	1,100607	16	30791,07	2	45	26 143,02
81294	Técou	1 020	25	1,207975	17	1564354,98	10	52	30 209,71
81295	Teillet	447	27	1,049006	15	50893,24	3	45	26 143,02
81233	Terre-de-Bançalé	1 744	72	1,071001	15	940956,33	8	95	55 190,79

Télétransmis en Préfecture le : 20 juin 2023

N° AR : 081-228100012-20230616-lmc13cb0a3284b3-DE

Données du fonds 2023

Code INSEE	Commune	Population insee 2022	Point population	Effort fiscal 2022	Point effort fiscal	Dépenses d'équipement brut année 2021	Point Dépense d'équipement	TOTAL des points	Montant proposé 2023 arrondi	
81297	Terressac	1 258	24	0,933041	14	59745,92	3	41	23 819,20	
81298	Teulat	496	27	1,105338	16	77121,96	3	46	26 723,98	
81299	Teyssode	398	27	1,199739	16	56200,64	3	46	26 723,98	
81300	Tonnac	100	30	1,199041	16	25301,72	2	48	27 885,89	
81302	Tréban	53	30	1,120965	16	21897,6	1	47	27 304,93	
81303	Trébas	414	27	1,265486	17	46002,5	2	46	26 723,98	
81304	Trévien	188	29	0,834243	13	39757,44	2	44	25 562,06	
81305	Vabre	757	26	1,152321	16	231990,2	5	47	27 304,93	
81306	Valderiès	863	25	1,143002	16	152961,96	4	45	26 143,02	
81307	Valdurenque	875	25	1,125325	16	190288,87	4	45	26 143,02	
81308	Valence-d'Albigeois	1 326	24	1,284878	17	177077,76	4	45	26 143,02	
81309	Vacour	318	28	1,185767	16	21612	1	45	26 143,02	
81310	Veilhès	167	29	0,729732	12	46342,43	2	43	24 981,11	
81311	Vénès	779	26	1,092945	15	177157,14	4	45	26 143,02	
81312	Verdalle	1 182	25	1,092748	15	205968,01	5	45	26 143,02	
81314	Viane	570	26	1,097676	15	44028,01	2	43	24 981,11	
81315	Vielmur-sur-Agout	1 469	24	1,356367	18	797093,14	8	50	29 047,80	
81316	Vieux	229	28	1,292064	17	64704,12	3	48	27 885,89	
81317	Villefranche-d'Albigeois	1 278	24	1,330005	18	1176928,24	9	51	29 628,76	
81318	Villeneuve-lès-Lavaur	143	29	0,838719	13	93906,81	3	45	26 143,02	
81319	Villeneuve-sur-Vère	507	26	1,080446	15	114508,5	4	45	26 143,02	
81320	Vindrac-Alayrac	154	29	1,115516	16	27967,85	2	47	27 304,93	
81322	Virac	251	28	0,937200	14	46467,14	2	44	25 562,06	
81323	Viterbe	366	27	1,073069	15	25046,59	2	44	25 562,06	
81324	Viviers-lès-Lavaur	231	28	0,770748	12	55662,68	3	43	24 981,11	
81325	Viviers-lès-Montagnes	2 007	23	1,166505	16	448275,68	6	45	26 143,02	
81004	Albi*									
81021	Aussillon*									
81060	Carmaux*									
81065	Castres*									
81069	Cordes sur Ciel*									
81099	Gaillac*									
81105	Graulhet*									
81120	Labruguière*									
81124	Lacaune*									
81140	Lavaur*									
81163	Mazamet*									
81220	Rabastens*									
81257	Saint-Juéry*									
81271	Saint-Sulpice-La-Pointe*									
81288	Sorèze*									
							Total des points	Total du fonds 2023		
							13 673	7 943 411,41		
Ces communes ne sont pas éligibles en raison de leur population supérieure à 5 000 habitants ou de leur caractère touristique (*). Elles perçoivent directement le produit de la taxe additionnelle pour les transactions de leur territoire.							Valeur du point :	580,956	Montant réparti :	7 943 411,41
<p>En 2020, la Commune de TERRE DE BANCALIE a été impactée par une baisse du nombre de points population de -85,7 % par rapport à 2019</p> <p>La somme des points population des anciennes communes ayant fusionné en TERRE DE BANCALIE était égale à 168 en 2021,</p> <p>Les points population de TERRE DE BANCALIE en 2021 étaient égaux à 24</p> <p>Soit une différence de 144 points /3 = 48 pts</p> <p>donc</p> <p>Conformément à la délibération du Conseil Départemental, les points population à attribuer à TERRE DE BANCALIE en 2023 doivent baisser de 48 points, soit 72 points population (120-48).</p>										



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

3^{ème} RÉUNION de 2023 - Séance du Vendredi 16 juin 2023

- 3^{ème} Réunion 2023 -

1/04. CONVENTION PLURIANNUELLE 2023/2025 DÉPARTEMENT - SDIS DU TARN

Président : M. Christophe RAMOND

Secrétaire: M. Laurent VANDENDRIESSCHE

Rapporteur : Mme Florence ESTRABAUD

Présents : MMES AT, BELOU, BIBAL-DIOGO, BONNET, BRETAGNE, CLAVERIE, ESPINOSA, ESTRABAUD, GERAUD, JOSEPH, LHERM, MALROUX, PAILHE-FERNANDEZ, RABOU, REDO ET ROUANET-ASTRUC ; MM ALIBERT, BALARDY, BENOIT, BOUSQUET, CANTALOUBE, DONNEZ, FABRE , FRANQUES, HERIN, HOULES, JOULIE, MALATERRE, RAMOND, RUFFEL, VANDENDRIESSCHE, VIAELLE ET VIDAL.

Étaient excusés : MME BUGIS (POUVOIR À M. BOUSQUET), MME CABANIS (POUVOIR À M. HOULES), MME CORBIERE-FAUVEL (POUVOIR À M. HERIN), MME GELY (POUVOIR À M. CANTALOUBE), M. GLADE (POUVOIR À MME BELOU), MME LAPEYRE (POUVOIR À M. BALARDY), MME MASSOUTIE-GIRARDET (POUVOIR À MME PAILHE-FERNANDEZ), M. MOULIN (POUVOIR À MME CLAVERIE), MME OULD-AMER (POUVOIR À MME JOSEPH), M. SALVADOR (POUVOIR À MME LHERM), M. SERIEYS (POUVOIR À M. VIDAL), M. TESTAS (POUVOIR À MME ESPINOSA), M. TURLAN (POUVOIR À M. JOULIÉ).

Absents : AUCUN

Le Conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment son article L1424-35,

Vu la délibération du Conseil d'administration du SDIS du TARN du 24 mai 2023,

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Après avis de la Commission finances et administration départementale,

Après en avoir délibéré,

– **APPROUVE** la convention d'objectifs et de moyens entre le Département du TARN et le Service d'Incendie et de Secours du TARN pour la période 2023-2025 telle qu'annexée à la présente délibération,

– **AUTORISE** Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du Département, ladite convention.

Résultat des votes :

– n'ont pas pris part au vote : 14 (Mmes BELOU, BIBAL-DIOGO, BONNET, ESPINOSA, GERAUD, LHERM, ROUANET-ASTRUC, MM. ALIBERT, BALARDY, BENOIT, CANTALOUBE, FRANQUES, VANDENDRIESSCHE, VIDAL)

– ont voté pour : 32

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération télétransmise en Préfecture le :
20 Juin 2023

Publiée le :
20 Juin 2023

N° AR :
081-228100012-20230616-lmc13ce5a3285c7-DE

Pour extrait conforme
Pour le Président,
Le Directeur général des services

Signé
Joël NEYEN

Certifié exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

.../...



CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE

LE DÉPARTEMENT DU TARN

ET

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN

ANNÉES 2023 - 2025

Entre les soussignés

Le Département du Tarn, représenté par le Président du Conseil départemental, Monsieur Christophe RAMOND, agissant en application d'une délibération du Conseil départemental en date du 16 juin 2023

D'une part,

Et

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn, représenté par le Président de son Conseil d'Administration, Monsieur Michel BENOIT, agissant en application d'une délibération du Conseil d'administration en date du 24 mai 2023,

D'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

OBJET

L'article L 1424-35 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que *"les relations entre le Département et le Service Départemental d'Incendie et de Secours et, notamment la contribution du Département, font l'objet d'une convention pluriannuelle"*.

En application de ces dispositions, le Conseil départemental et le SDIS ont signé successivement plusieurs conventions, portant sur les périodes suivantes :

- Convention n°1 : exercices 2006 à 2008 ;
- Convention n°2 : exercices 2009 à 2011;
- Convention n°3 : exercices 2013 à 2015 ;
- Convention n°4 : exercices 2019 à 2022.

Afin d'aboutir à la signature de la présente convention pour la période 2023 à 2025, des discussions techniques et financières ont été engagées dès 2022 afin de donner au Conseil départemental une visibilité sur l'évolution de sa participation financière au budget du SDIS, pour poursuivre les actions de mutualisation entreprises et conforter les actions de coopérations entre les deux institutions.

Ainsi, la convention dans ses

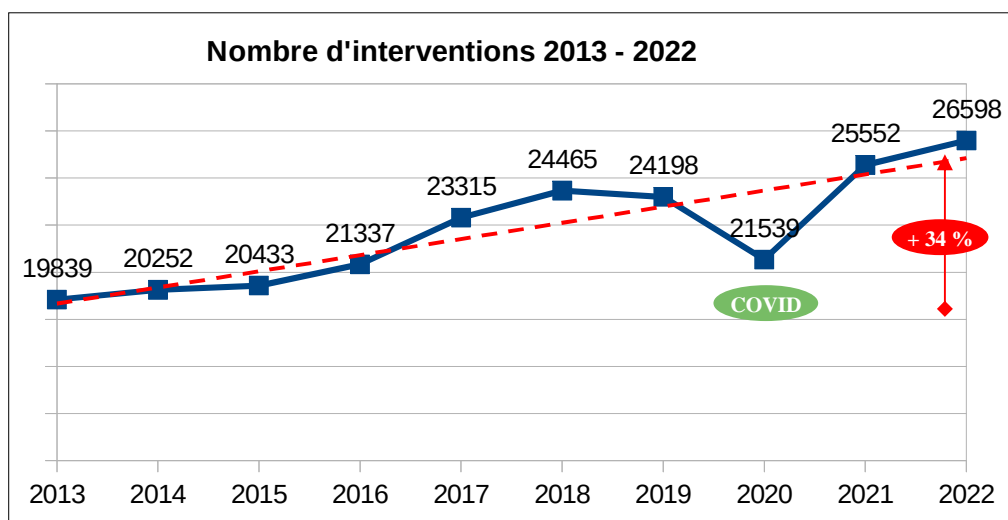
- **art. 1** : présente l'évolution de l'activité opérationnelle du SDIS au cours des dernières années,
- **art. 2** : présente la situation financière actualisée du SDIS,
- **art. 3** : expose les contraintes de la section de fonctionnement,
- **art. 4** : recense les projets d'investissement structurants du SDIS entre 2023 et 2025,
- **art. 5** : fait état des éléments de prospective financière d'ici 2025,
- **art. 6** : prévoit la contribution annuelle prévisionnelle du Conseil départemental,
- **art. 7** : aborde les conditions d'avenants possibles pour situations exceptionnelles,
- **art. 8** : rappelle le cadre des démarches de mutualisation entreprises,
- **art. 9** : expose des actions de coopération.

ARTICLE 1 • ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE DU SDIS

Une activité opérationnelle globale en constante augmentation :

Après une évolution modérée du nombre d'interventions entre 2013 et 2015, le volume de l'activité opérationnelle du SDIS a progressé de manière plus sensible au cours des 3 années suivantes (+ 19,7 % de 2013 à 2018).

Cette augmentation a connu un tassement en 2019 avant que les confinements successifs liés à la crise sanitaire COVID-19 ne réduisent temporairement l'activité du SDIS en 2020. Mais à leur issue, 2021 et 2022 ont connu des activités records, principalement alimentées par le secours à personnes.



Remarque : au cours des 26.598 interventions réalisées par le SDIS en 2022 (soit une intervention toutes les 19 minutes et 45 secondes), les sapeurs-pompiers du Tarn ont secouru 23.292 victimes, dont 24 personnes en arrêt cardio-respiratoire réanimées, et ont préservé 69 M€ de biens en luttant contre les incendies d'habitation.

Devant cette tendance haussière (un tiers d'activité en plus en 10 ans et + 14% sur la durée de la convention), la réorganisation récente des transports sanitaires pourrait constituer un facteur atténuant, tant les premiers effets observés depuis sa mise en place dans le département le 1^{er} juillet 2022 sont significatifs. En effet, si la demande en « secours à personnes » reste constamment en augmentation, le nombre d'interventions effectuées à la demande du SAMU par « carence » de transporteur sanitaire privé a reculé de 27,6 % sur le deuxième semestre 2022 par rapport à la même période 2021 (963 interventions de moins). L'année 2023 permettra de vérifier si cette tendance se maintient.

Mais pour autant, il est estimé, de manière globale, que la hausse des interventions se poursuivra dans les années à venir, y compris pour répondre au seul risque courant, par l'effet d'une augmentation sensible de la population, des exigences toujours plus fortes de l'utilisateur et de la baisse de la démographie médicale notamment.

Cette progression aura un impact certain sur les ressources humaines et sur la qualité du service rendu. Avec un volontariat dont le modèle s'essouffle, les défauts d'engagement ont été multipliés par 5 depuis 2014. Même si les efforts en faveur du recrutement des SPV doivent continuer (il manque 260 SPV dans le département), l'effectif de sapeurs-pompiers professionnels ne pourra que progresser pour compenser les difficultés.

Une évolution des missions face aux risques particuliers :

Au-delà des chiffres, le SDIS doit se préparer à l'évolution de ses missions.

Dans le domaine des feux d'espaces naturels, l'été 2022 constitue probablement une alerte sur les effets du changement climatique. Des incendies plus fréquents et plus intenses, mais aussi une campagne « feux de forêts » plus précoce et plus longue, constitueront demain la norme pour les sapeurs-pompiers du Tarn. De même, la fréquence et l'intensité des inondations (inondations de plaine et crues torrentielles) s'aggraveront selon les prévisions climatiques de Météo-France¹.

Enfin, la période récente a montré l'absolue nécessité de faire appel à la solidarité nationale pour répondre efficacement aux crises d'envergure (méga-feux, ...). Le SDIS du Tarn a toujours répondu activement aux demandes de renforts qui lui étaient faites, mais cela devient de plus en plus difficile. Le niveau de risque estival dans le département, la disponibilité des personnels et des moyens, et la récurrence des sollicitations en constituent les principaux obstacles.

ARTICLE 2 • SITUATION FINANCIÈRE GÉNÉRALE DU SDIS

La période couverte par la précédente convention (2019 – 2022) a vu évoluer significativement la contribution du conseil départemental en faveur du SDIS.

1) Jusqu'en 2021, dans un contexte où les contributions versées par les communes et EPCI n'évoluaient pas ou peu en raison des dispositions prévues par l'article L. 1424-35 des collectivités territoriales, il s'est agi de soutenir le fonctionnement et les projets nouveaux engagés par le SDIS, au travers :

- D'une augmentation de la contribution principale d'un montant de 400.000 € par an en section fonctionnement, à laquelle s'est ajoutée une hausse supplémentaire de 220.000 € à partir de 2020 pour répondre à l'application du décret n°2020-903 portant revalorisation de l'indemnité de feu des sapeurs-pompiers professionnel ;

¹ Source : "Changement climatique en Occitanie et impacts sur l'activité du SDIS 81", Météo-France, Sylvie NOUVEL, 21/10/2022

- Du versement d'une subvention d'investissement destinée à couvrir le surcroît de dette immobilière (intérêt, dont ICNE, et capital), en référence à la charge de dette supportée par le SDIS en 2017 qui s'élevait à 1.274.737 €.

En l'occurrence, à la suite du dialogue social engagé début 2019 à l'initiative de la gouvernance du SDIS, ce soutien a conduit à la réalisation d'un projet global permettant :

- D'améliorer la réponse opérationnelle sur le territoire : par le recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers professionnels (SPP) et l'affectation de certains d'entre eux en journée dans certains centres qui n'en disposaient pas ; par l'augmentation du potentiel opérationnel journalier dans les centres mixtes (= plus de gardes et astreintes) ; et par la reconnaissance de la disponibilité librement consentie par les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) notamment ;
- D'aligner le temps de travail annuel des fonctionnaires à la durée légale de 1 607 heures ;
- D'instaurer un régime de service « heure pour heure » pour les SPP; en mettant fin aux gardes de 24h comptabilisées 16,6h de travail, selon le principe légal et réglementaire de l'équivalence.

De même, le SDIS a pu répondre à ses besoins d'investissement sur le parc roulant, en ouvrant une autorisation de programme correctement dimensionnée, ainsi que sur l'immobilier (construction des centres de Carmaux et de Mazamet).

2) En 2022, dans un contexte de forte inflation accompagné de mesures réglementaires impactant les charges de personnel, le soutien du Département s'est à nouveau renforcé par le versement d'une subvention de fonctionnement de 500.000 € en raison de la forte augmentation constatée des prix des fluides et carburants, et de la nécessité de prendre en compte l'augmentation du point d'indice (+3,5%) au 1^{er} juillet 2022.

3) Sur la période couverte par la précédente convention, la situation financière du SDIS a été la suivante :

Comptes administratifs	2019	2020	2021	2022	Évolution annuelle moyenne 2019-2022
Contribution du département					
Contribution principale FON	13.864.000 €	14.484.000 €	14.884.000 €	15.784.000 €	+ 4,43 %
Subventions INV	162.000 €	404.543 €	616.262 €	616.262 €	+ 67,35 %
Ratios de structure					
Épargne de gestion	3 227,4 k€	4 135,3 k€	4 278,3 k€	4 071,7 k€	+ 8,92 %
Autofinancement brut	2 646,0 k€	3 648,3 k€	3 764,8 k€	3 478,8 k€	+ 11,16 %
Autofinancement net	1 963,4 k€	2 767,3 k€	2 648,3 k€	2 333,0 k€	+ 8,25 %
Encours de dette	20 427,1 k€	22 856,0 k€	21 739,5 k€	20 594,2 k€	+ 0,58 %
Capacité désendettement	7,7 ans	6,3 ans	5,8 ans	5,9 ans	- 8,05 %

La contribution principale du Département a évolué en moyenne de 4,43% par an depuis 2019. Avec la politique menée par le SDIS durant la période, ce soutien a permis de maintenir un niveau d'épargne plutôt à la hausse (exception faite de l'année 2022), ce qui constitue un facteur facilitant pour la réalisation des projets qui s'annoncent. Avec un encours de dette relativement stable, la situation financière du SDIS est saine.

Au-delà de ce double constat (opérationnel [art. 1] et financier [art. 2]), le SDIS et le Conseil départemental souhaitent confirmer par la présente convention, leur objectif et leur engagement partagés, visant à disposer d'un service public de secours efficace et performant, fondé sur un emploi optimisé des ressources financières affectées.

ARTICLE 3 • SECTION DE FONCTIONNEMENT

3-1. Les dépenses de fonctionnement :

Le contexte du SDIS reste toujours marqué par 3 postes de dépenses contraints qui rendent rigide la structure du budget de fonctionnement, ainsi que le démontre le tableau ci-après ; il s'agit des dépenses de personnel, de la charge de la dette (pour la partie intérêt), et des dotations aux amortissements.

En complément, depuis 2022, les charges à caractère général deviennent difficiles à maîtriser en raison de l'inflation (notamment les énergies).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (en %)	2018	2019	2020	2021	2022
Charges à caractère général (011)	15,54%	15,28%	13,40%	13,50%	14,39%
Charges de personnel et assimilées (012)	81,51%	81,74%	83,63%	83,56%	83,05%
Charges de gestion courantes (65)	0,40%	0,41%	0,38%	0,39%	0,43%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANTES	97,45%	97,43%	97,41%	97,45%	97,87%
Charges exceptionnelles	0,01%	0,00%	0,00%	0,16%	0,00%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT hors intérêts	97,46%	97,43%	97,41%	97,61%	97,87%
Intérêts des emprunts	2,55%	2,57%	2,59%	2,39%	2,12%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS (en €)	3 030 125	3 162 650	3 263 177	3 451 273	3 487 894

- **Les dépenses de personnel :**

Elles représentent une part prépondérante des charges de fonctionnement (plus de 83% en 2022). Sur les dernières années, le plan de recrutement de sapeurs-pompiers professionnels mis en place en 2019 avec le soutien du Département et les mesures d'amélioration de la réponse opérationnelle (voir détail à l'article 2) ont fait évoluer les dépenses de personnels de manière conséquente (de 20,3 M€ en 2018 à 23,2 M€ en 2022).

Au 1er janvier 2023, les effectifs budgétaires du SDIS (emplois de fonctionnaires) sont établis à 340 agents, soit 273 sapeurs-pompiers professionnels (SPP) et 67 personnels des filières administrative et technique (PATS). 1315 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) œuvrent à leurs côtés.

Le SDIS estime que les évolutions quantitatives et qualitatives des missions (voir article 1) vont rapidement rendre ces effectifs insuffisants. La couverture opérationnelle devra être renforcée et fiabilisée par le recrutement de SPV supplémentaires mais aussi par l'affectation de nouveaux SPP dans des centres en zone rurale. L'évolution des missions, les recrutements de sapeurs-pompiers et l'augmentation du parc engins (voir article 4), nécessiteront parallèlement de consolider les services de soutiens administratif et technique par le recrutement de PATS.

Par ailleurs, la baisse de la démographie médicale sur le territoire a pour conséquence une forte diminution du nombre de médecins sapeurs-pompiers volontaires engagés au SDIS (seulement 19 médecins SPV actuellement en service). Le suivi de l'aptitude médicale des sapeurs-pompiers et le bon fonctionnement du service de santé et de secours médical nécessiteront la création d'un poste de médecin supplémentaire et une sollicitation plus forte des infirmiers volontaires.

Indépendamment du tableau des effectifs, les charges de personnel seront amenées à augmenter en raison de l'application de dispositions statutaires relatives à la fonction publique, de la revalorisation annuelle du taux d'indemnisation des SPV, tout comme celle de la nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance. La revalorisation engagée des temps de garde et astreinte et la reconnaissance financière de la disponibilité librement consentie par les SPV vont également concerner ce chapitre. Enfin, le montant des dépenses pourra être impacté par les évolutions envisageables du point d'indice pour les fonctionnaires.

- **La charge de la dette :**

Le projet de construction d'un nouveau centre de secours principal et des bâtiments du groupement SUD va amener, tel que précisé au paragraphe 4-4, une augmentation des intérêts des emprunts.

- **La dotation aux amortissements :**

Elle a progressé de 3.030 k€ en 2018 à 3.487 k€ en 2022, malgré une limitation forte des investissements concernant les véhicules et les systèmes d'information. Mais depuis 2022 et *a fortiori* à partir de 2023, la réévaluation du plan d'équipement en matériels roulants va générer une augmentation de cette dotation. Cette donnée est prise en compte et amènera un besoin de recettes complémentaires en fonctionnement.

- **Les charges à caractère général :**

Avec un peu moins de 15%, ce chapitre constitue le deuxième poste de dépenses en fonctionnement. Après une évolution forte constatée en 2018 et 2019 (autour de 3 860 k€), les dépenses ont été maîtrisées par la mise en place d'une politique stricte à 3.368 k€ en 2020 et 3 517 € en 2021. La forte inflation des énergies et des produits manufacturés constatée depuis la fin 2021 a poussé le montant de ce chapitre à 4 024 k€ en 2022.

Très dépendant du niveau de tension mondiale sur le secteur de l'énergie, ce chapitre doit être suivi avec précision, tant il est susceptible d'impacter les charges courantes.

3-2. Les recettes de fonctionnement :

L'essentiel des recettes de fonctionnement provient des contributions des collectivités.

Celle des communes et EPCI, plafonnée par la loi à l'indice des prix à la consommation, a progressé de 754.404 € (+ 6%) entre 2018 et 2022.

Celle du Département, qui a absorbé la part la plus importante de l'augmentation de ces recettes, a progressé de plus de 2 M€ (dont 500 k€ de dotation exceptionnelle fin 2022), soit + 15,21% sur la même période.

Le paiement des missions sanitaires effectuées par le SDIS, à la demande de la régulation médicale du centre de réception et de régularisation des appels (CRRRA 15) du SAMU fait l'objet, soit d'un tarif interministériel pour les missions dites « de carences ambulancières » (revalorisé à hauteur de 200 € en 2022), soit d'un conventionnement avec les 3 hôpitaux tarnais sièges de SMUR. Cette recette a progressé au fil des ans pour passer de 728 k€ en 2018 à 1 028 k€ en 2022.

La nouvelle organisation des gardes ambulancières mise en place en juillet 2022 a vocation à réduire les interventions du SDIS pour des missions de « carence » et les recettes qui en résultent. Par ailleurs certaines missions aujourd'hui facturées par le SDIS au centre hospitalier d'Albi (missions SMUR) ne pourront plus l'être, sans compensation de la perte de recettes.

Aussi globalement, il va être constaté une forte baisse des ressources liées aux secours à la personne.

ARTICLE 4 • INVESTISSEMENT ET PROJETS STRUCTURANTS

De 2022 à 2025, les principaux besoins et projets du SDIS portent sur 3 axes : l'immobilier avec un besoin d'emprunt spécifique, les plans d'équipement véhicules et le numérique.

4-1. Les projets immobiliers :

En sus du plan immobilier engagé par le SDIS en 2003, la construction d'un centre de secours est déjà lancée à Castres pour un montant estimé de 8,2 M€.

Dans la logique jusqu'alors suivie par le SDIS, cette reconstruction a vocation à être financée exclusivement par l'emprunt (cf. supra 4-4).

A l'issue de ce chantier, il s'agira nécessairement de traiter :

- L'adaptation du plateau technique de formation, aujourd'hui insuffisant pour répondre aux besoins des intervenants ;
- Un projet immobilier dans le Sud-Ouest du département, contribuant d'une part à la réorganisation de la couverture territoriale dans ce secteur en plein développement démographique et susceptible d'autre part de répondre au manque de fonctionnalités de la caserne de Lavaur (bâtiment exigü et peu fonctionnel).

Parallèlement, afin de favoriser la durée de vie des investissements immobiliers passés, un plan d'entretien des bâtiments doit être engagé à hauteur minimale de 100 k€ par an en investissement (auxquels s'ajoute une part de fonctionnement).

4-2. Les plans d'équipement véhicules :

De 2009 à 2018, les investissements dans le renouvellement du parc engins sont restés limités (maximum 1,1 M€ par an) et sont apparus insuffisants pour en maintenir le niveau qualitatif, malgré les efforts de réduction du parc, le choix de la polyvalence et l'allongement de la durée de vie des engins. Le taux de pannes et les durées d'immobilisation se sont accrus et il a été nécessaire d'acheter des véhicules d'occasion réformés par un SDIS voisin. Pour le maintien de la capacité opérationnelle du SDIS, l'investissement annuel a été porté à hauteur de 1,5 M€ en 2018 pour 4 années, effort qui s'est accompagné parallèlement d'une rationalisation du parc réalisée tout en préservant au mieux la qualité du service.

En 2022, le plan a été porté à 2,1 M€ par an avec la seule ambition de prévoir remplacement des engins alors en service et rattraper le retard qui avait pu être pris par le passé.

Mais la forte augmentation des prix, conséquence de la reprise post-crise sanitaire et de la tension sur l'énergie découlant de la guerre en Ukraine, est venue réduire la capacité du SDIS à atteindre son objectif. Dès la première année du plan (2022), près de 200 k€ manquaient déjà aux crédits de paiement pour simplement réaliser le programme prévu. Cet écart devrait s'agrandir sur les années à venir.

Par ailleurs, alors que la révision du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques doit intervenir courant 2023, il faut nécessairement prendre en compte le retour d'expérience de l'été 2022, lequel a concrétisé pour tous les effets du changement climatique en cours. C'est ainsi que le SDIS doit se préparer à faire face à des situations de crise plus nombreuses et disposer des moyens suffisants pour faire face à une élévation du risque de feux de forêts et d'espaces naturels, ou encore à des épisodes d'intenses précipitations plus fréquents et plus forts. Dans ce cadre, l'État a demandé un plan d'équipement spécifique, qu'il validera et financera pour partie dans le cadre de la mise en œuvre d'un pacte capacitaire.

En synthèse, pour la période qui s'ouvre, le SDIS doit disposer des moyens budgétaires pour augmenter son parc véhicules dans un contexte d'envolée des prix. Les premières estimations se présentent comme suit :

Besoin de financement	2023	2024	2025	2026
... pour le simple renouvellement du parc actuel	368.394 €	532.708 €	512.170 €	619.000 €
... pour l'acquisition de véhicules supplémentaires pour la lutte contre les feux de forêts	4.000.000 €			

Les perspectives budgétaires décrites à l'article 5 viendront préciser les efforts budgétaires et le soutien du Département.

4-3. Le développement du numérique :

Le développement des systèmes d'information du SDIS a été porté par un schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) jusqu'en 2019. Entre 2020 et 2022, la modernisation des systèmes d'information s'est poursuivie, mais de manière trop limitée. Aussi, il convient de redonner plus de sens à cette politique d'équipement grâce à un nouveau schéma directeur, susceptible de mettre en cohérence les orientations souhaitées en interne avec les investissements imposés par des orientations nationales.

Dans ce cadre, la préparation de la migration à NexSIS (système d'information opérationnel développé par le ministère de l'Intérieur pour tous les SDIS) nécessitera de prévoir les premiers crédits dès 2024, pour un projet global qui devrait s'élever à près de 1 M€ (auquel s'ajouteront 150 k€ de redevance annuelle).

A l'issue, la bascule du réseau radio ANTARES actuel vers le Réseau Radio du Futur (RRF) devra être réalisée avec un coût non identifiable à ce jour.

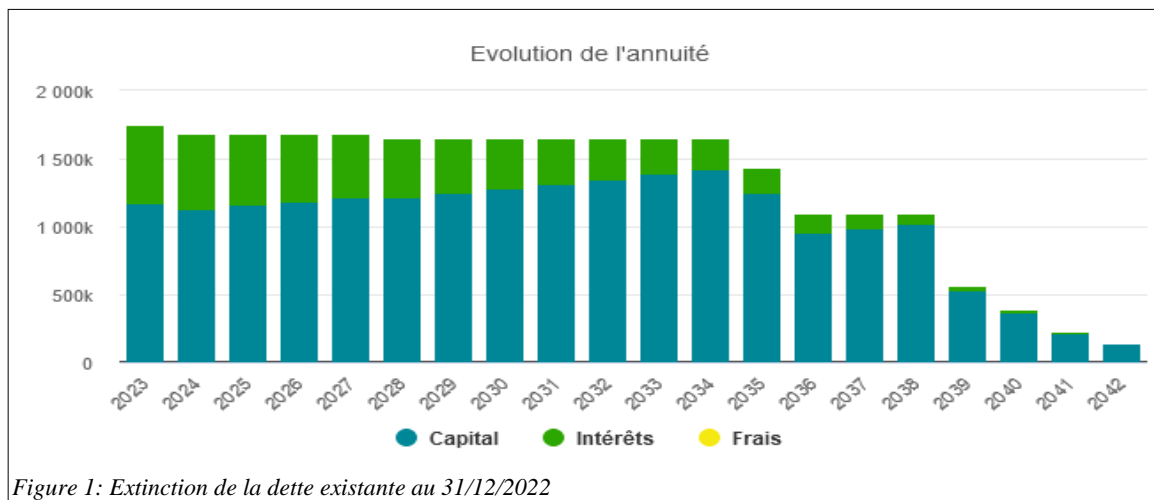
Enfin, le contexte exige que le SDIS prenne mieux en compte la question de la cyber sécurité.

Le SDIS a su prendre le virage du numérique et se moderniser au bénéfice de la qualité de service apportée à la population. La réinstallation d'un SDSI suppose un investissement annuel d'environ 300 k€ à 400 k€.

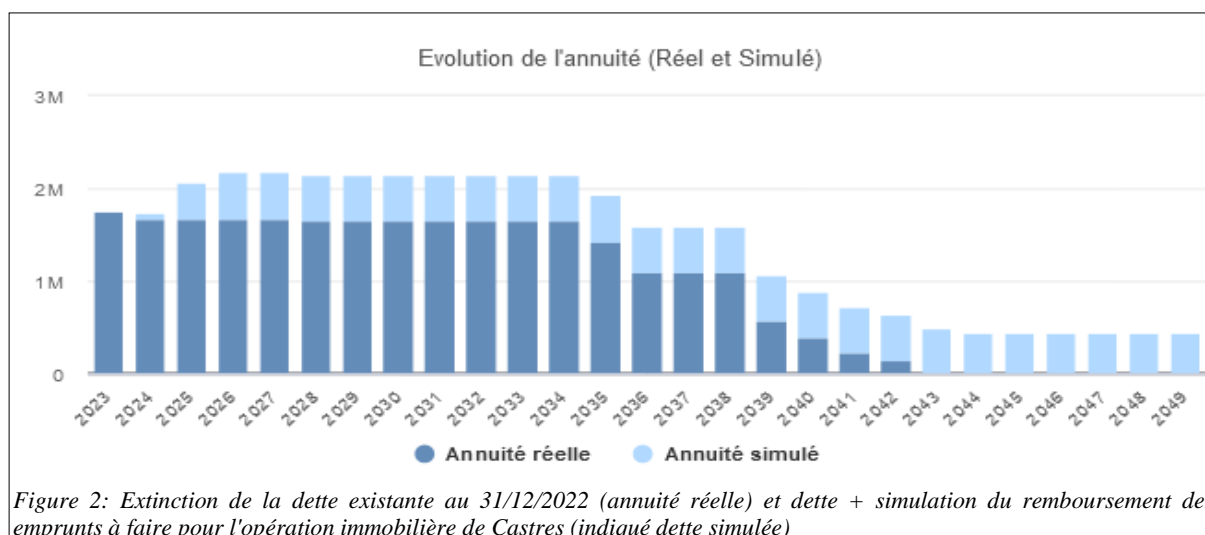
4-4. La charge de la dette

Ce poste de dépense représentait 1 294 k€ en 2018 (dont 634 k€ en fonctionnement) et 1.738 k€ en 2022 (dont 593 k€ en fonctionnement). Il a augmenté en raison de deux projets immobiliers récents (constructions des centres de Carmaux et du Pays Mazamétain), entièrement financés par emprunt.

En l'absence de nouveaux prêts, le niveau de remboursement se réduirait à partir de 2024 pour se stabiliser à un palier situé autour de 1,65 M€ durant une dizaine d'années.



Mais le SDIS doit envisager de nouveaux emprunts conséquents pour financer la construction du centre de secours principal de Castres et du groupement Sud (estimation actuelle : 8,2 M€). Pour les dépenses liées au concours d'architecte et aux études, un emprunt de 1 M€, déjà négocié à un taux de 1,21 % sur 20 ans, a été tiré en avril 2023. Ses annuités de remboursement débuteront en 2024 et coïncideront avec une baisse de l'encours, à quasi-équivalence, sans augmenter la charge de la dette. En revanche, les emprunts à mobiliser pour les phases de construction l'impacteront significativement à partir de 2025. Cette situation est prise en compte à l'article 5 de la convention.



ARTICLE 5 • DONNÉES PROSPECTIVES

La prospective réalisée dans le cadre de l'élaboration de la présente convention démontre la capacité du SDIS à assurer l'évolution de son fonctionnement, et la mise en œuvre des investissements indispensables au maintien de sa capacité opérationnelle en prenant en compte les éléments de participation du Département suivants :

- Une progression annuelle de la contribution du Conseil départemental de 1,7 M€ en 2023 et 1,4 M€ en 2024 et 2025 en fonctionnement ;
- Le maintien de la prise en charge par le Conseil départemental du surcroît de dette (intérêts dont ICNE- et capital) généré par les emprunts « immobiliers » à souscrire

pour les centres restant à reconstruire, en référence à la charge de dette supportée par le SDIS en 2017 qui s'élevait à 1 274 737 € ;

- Le vote par le Conseil départemental, en autorisation de programme, d'une subvention d'équipement de 5 M€ participants aux investissements en équipements et engins d'intervention selon la ventilation prévisionnelle suivante :
 - 2 M€ affectés au plan pluriannuel de renouvellement des engins arrêté par le SDIS ;
 - 2 M€ dans le cadre du pacte capacitaire à intervenir avec l'État ;
 - 1 M€ pour augmenter les capacités d'intervention du SDIS.

La situation budgétaire du SDIS pourrait évoluer comme suit (prospective) :

ÉVOLUTION				
Montant en €	2023	2024	2025	2026
Dépenses de fonctionnement	35 970 000	36 306 000	37 322 000	38 331 000
Dépenses réelles (011,012,65,66,67)	32 100 000	32 306 000	33 122 000	33 931 000
déficit reporté (002)				
dépenses d'ordre (042)	3 870 000	4 000 000	4 200 000	4 400 000
Recettes de fonctionnement	38 721 000	37 552 000	38 085 000	39 922 000
Recettes réelles (70,74,75,013,76,77,78)	32 736 000	34 555 000	36 475 000	38 155 000
excédent reporté (002)	5 040 000	2 037 000	630 000	767 000
recettes d'ordre (042)	945 000	960 000	980 000	1 000 000
Résultat de fonctionnement	2 751 000	1 246 000	763 000	1 591 000
Dépenses d'investissement	10 600 000	14 873 000	12 269 000	9 270 000
Dépenses réelles (16,20,21,23)	9 255 000	13 493 000	10 869 000	7 850 000
déficit reporté (001)				
dépenses d'ordre (040,041)	1 345 000	1 380 000	1 400 000	1 420 000
Recettes d'investissement	9 192 000	14 240 000	12 610 000	8 942 000
Recettes réelles (10,1068,13,16,024)	2 733 000	9 840 000	8 010 000	3 995 000
Recettes ordre (040,041)	4 270 000	4 400 000	4 600 000	4 800 000
Résultat reporté (001)	2 189 000			147 000
Résultat d'investissement	-1 408 000	-633 000	341 000	-328 000
RÉSULTAT GLOBAL DE CLOTURE	1 343 000	613 000	1 104 000	1 263 000

ARTICLE 6 • CONTRIBUTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Compte tenu des prévisions et des éléments retracés aux articles précédents, les contributions du Conseil départemental au budget du SDIS du Tarn sur la période 2023-2025 sont évaluées comme suit :

CONTRIBUTION PRINCIPALE	2023	2024	2025
Part fonctionnement	17 000 000 €	18 400 000 €	19 800 000 €
Part investissement	135 600 €	135 600 €	135 600 €

CONTRIBUTION COMPLÉMENTAIRE	2023	2024	2025
Part investissement (emprunt)	480 662 €	462 040 €	778 409 € *
Part investissement (équipement)	300 000 €	ND	ND

(* estimation sur la base des taux d'intérêts en vigueur en 2023)

Pour la contribution en section de fonctionnement, il est convenu d'une double clause de revoyure : à la baisse si détente sur les prix de l'énergie et des carburants et à la hausse, pour les frais de personnel, pour tenir compte de majorations du point d'indice avec un plafond de 1,7 M€.

Pour la participation aux programmes d'équipement, sur les bases arrêtées à l'article 5, la participation en 2024 et 2025 sera déterminée en fonction du rythme des commandes et des délais de livraison inhérents aux types de véhicules et engins commandés ; étant précisé que le Département s'engage, en tant que besoin, à libérer les crédits de paiement nécessaires sur 4 exercices.

Au terme de la présente convention, la part de contribution versée en fonctionnement fera l'objet d'une nouvelle convention. La « part fixe 2019 », versée en investissement aura vocation à être versée en section de fonctionnement.

La contribution en fonctionnement du Conseil départemental est libérée par douzième chaque début de mois. Le Conseil départemental et le SDIS pourront, dans le cadre de la démarche partenariale engagée, convenir d'un rythme de libération différent, dès lors qu'il permettrait d'optimiser la gestion de trésorerie de l'un ou de l'autre, la gestion du fonds de roulement du SDIS pouvant notamment reposer sur une gestion de trésorerie concertée entre le SDIS et le Conseil départemental. Elle doit aussi permettre un accompagnement par le Conseil départemental des à-coups de gestion que subit le SDIS au cours des années marquées par une sinistralité importante, qui peuvent se traduire par des volumes importants d'indemnités à verser aux sapeurs-pompiers volontaires, pouvant représenter jusqu'à 500 k€.

ARTICLE 7 • AVENANTS ÉVENTUELS LIÉS À DES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES

En cas de modification conséquente de la sinistralité en fréquence et/ou en intensité (inondations, chutes de neige, attentats, importants incendies, etc....) entraînant une mobilisation inhabituelle des moyens du SDIS du Tarn et donc des dépenses imprévues, le Conseil départemental s'engage à examiner avec le SDIS du Tarn un avenant financier exceptionnel à la présente convention. L'évolution de la contribution du Conseil Départemental est également susceptible d'être réévaluée, suite à toute évolution d'ordre législatif et/ou réglementaire impactant le SDIS.

Il reste possible que les montants de la contribution du Conseil départemental au budget du SDIS prévus pour les exercices 2023 à 2025, puissent être revus à la baisse, selon les contraintes financières du Conseil départemental. Dans cette hypothèse, à laquelle le Conseil départemental s'engage toutefois à ne recourir qu'en cas de difficultés extrêmes, le SDIS sera nécessairement conduit à réduire sa politique d'investissement présentée à l'article 4, et de restreindre son plan immobilier, son plan d'équipement véhicules, et son schéma directeur des systèmes d'information.

ARTICLE 8 • MUTUALISATION ENTRE LE SDIS ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Après présentation des conclusions d'une étude sur la mutualisation, des procédures de marchés publics mutualisées sont réalisées dans les domaines suivants :

- Pneus et lubrifiants ;
- Produits d'entretien ;
- Fournitures de bureau.

Une convention de mutualisation est établie pour chaque procédure de marchés publics. Le SDIS et le Conseil Départemental conviennent de poursuivre les mutualisations engagées et d'étudier conjointement la possibilité d'en identifier et d'en mettre en œuvre de nouvelles.

Par ailleurs, afin d'éviter le recrutement d'un cadre administratif spécialisé, le SDIS souhaite pouvoir bénéficier de l'expertise et de l'appui administratif des services du Département pour la recherche de financement externe.

Article 9 • Actions de coopération

Le Département souhaite que le SDIS continue à apporter chaque année aux élèves d'un même niveau de classe des collèges du Tarn, une formation de sensibilisation aux « Gestes qui Sauvent » afin de faire de ces jeunes des acteurs de leur propre sécurité, et de contribuer à améliorer la résilience de la population tarnaise.

Le Département s'engage à poursuivre le programme engagé en 2021 d'aide au financement du permis de conduire en faveur des sapeurs-pompiers volontaires issus des jeunes sapeurs-pompiers et destiné à valoriser la signature de contrats d'engagement par ces derniers.

Dans le contexte actuel de dérèglement climatique, le SDIS souhaite développer les actions de protection et de prévention concernant le risque incendie et les inondations. Le Département s'engage à accompagner le SDIS en la matière et à relayer les opérations de formation et communication mises en œuvre à l'attention des élus et du grand public.

Par ailleurs, le SDIS s'engage à associer le Département à toutes ses actions de communication.

Fait à ALBI, le.....

**Le président
du Conseil départemental
du Tarn**

Christophe RAMOND

**Le président
du Conseil d'Administration
du SDIS du Tarn**

Michel BENOIT



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

3^{ème} RÉUNION de 2023 - Séance du Vendredi 16 juin 2023

- 3^{ème} Réunion 2023 -

1/05. RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DU DÉPARTEMENT ET DES ORGANISMES ASSOCIÉS ANNÉE 2022

Président : M. Christophe RAMOND

Secrétaire: M. Laurent VANDENDRIESSCHE

Rapporteur : M. Christophe RAMOND

Présents : MMES AT, BELOU, BIBAL-DIOGO, BONNET, BRETAGNE, CLAVERIE, ESPINOSA, ESTRABAUD, GERAUD, JOSEPH, LHERM, MALROUX, PAILHE-FERNANDEZ, RABOU, REDO ET ROUANET-ASTRUC ; MM ALIBERT, BALARDY, BENOIT, BOUSQUET, CANTALOUBE, DONNEZ, FABRE , FRANQUES, HERIN, HOULES, JOULIE, MALATERRE, RAMOND, RUFFEL, VANDENDRIESSCHE, VIAELLE ET VIDAL.

Étaient excusés : MME BUGIS (POUVOIR À M. BOUSQUET), MME CABANIS (POUVOIR À M. HOULES), MME CORBIERE-FAUVEL (POUVOIR À M. HERIN), MME GELY (POUVOIR À M. CANTALOUBE), M. GLADE (POUVOIR À MME BELOU), MME LAPEYRE (POUVOIR À M. BALARDY), MME MASSOUTIE-GIRARDET (POUVOIR À MME PAILHE-FERNANDEZ), M. MOULIN (POUVOIR À MME CLAVERIE), MME OULD-AMER (POUVOIR À MME JOSEPH), M. SALVADOR (POUVOIR À MME LHERM), M. SERIEYS (POUVOIR À M. VIDAL), M. TESTAS (POUVOIR À MME ESPINOSA), M. TURLAN (POUVOIR À M. JOULIÉ).

Absents : AUCUN

Le Conseil départemental,

Vu l'article L 3121-21 du Code général des Collectivités territoriales qui dispose que "*chaque année, le Président rend compte au Conseil départemental, par rapport spécial, de l'activité des services départementaux et des organismes qui dépendent de celui-ci*",

Vu le rapport de M. le Président,

Après avis de la Commission finances et administration départementale,

– **DONNE ACTE** à M. le Président du rapport d'activité ci-annexé des services du Département pour l'exercice 2022.

Délibération télétransmise en Préfecture le :

20 Juin 2023

Publiée le :

20 Juin 2023

N° AR :

081-228100012-20230616-lmc13cdea328953-DE

Pour extrait conforme

Pour le Président,

Le Directeur général des services

Signé

Joël NEYEN

Certifié exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

.../...

rapport annuel 2022

DÉPARTEMENT DU TARN



« Vivre ensemble le Tarn »

LE DÉPARTEMENT, UNE INSTITUTION DE PROXIMITÉ	2
LES CHIFFRES CLÉS	4
LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT	6
LES TEMPS FORTS	8
LE TARN : SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE	10
LE TARN : ATTRACTIVITÉ ET AMBITION	26
LE TARN : DYNAMISME ET DIVERSITÉ	50
LE TARN : PERFORMANCE ET AVENIR	66
RAPPORT FINANCIER	82
GLOSSAIRE	87

D É P A R T E M E N T D U T A R N



Le rapport d'activités de l'année 2022 démontre le rôle majeur que joue le Conseil départemental dans la vie quotidienne de chaque Tarnaise et Tarnais.

C'est pour eux que nous sommes dans l'action au quotidien pour leur apporter des réponses concrètes et adaptées. Du premier au dernier souffle de la vie, le Département agit pour tous à travers un budget en 2022 de 510,5 M euros.

Pour aider nos jeunes à bien grandir et permettre à nos aînés de bien vieillir.

Pour améliorer la qualité de vie de tous, dans tous les territoires.

Pour renforcer l'accès aux soins, développer les

solidarités, préserver l'environnement et lutter contre le changement climatique.

Notre assemblée démontre au quotidien que nous sommes efficaces même lorsqu'un sujet ne relève pas directement de notre compétence. Nous sommes souvent le meilleur échelon de proximité pour agir et répondre aux attentes de nos concitoyens. Nous l'avons démontré pendant la crise sanitaire avec notre expertise et notre agilité pour faire face à la pandémie, alors que les Départements n'ont aucune compétence en matière de santé publique.

Nous le démontrons encore en proposant à tous les Tarnais des aides concrètes qui permettent d'alléger les dépenses du quotidien et améliorent leur pouvoir d'achat.

Des actions fortes comme :

- La hausse du chéquier collégien à 220€ pour nos 19 000 jeunes,
- La gratuité des transports pour les enfants en situation de handicap,
- La gratuité de l'accès à la téléassistance pour les seniors,
- Le gel du tarif des repas dans les cantines, malgré la hausse des prix de l'alimentation, pour permettre à tous nos collégiens de pouvoir manger des repas de qualité sans grever le budget des familles,
- La construction de nouvelles aires de co-voiturage pour permettre à tous les automobilistes de faire des économies de carburant,

- L'animation du guichet Tarn Rénov'Occitanie pour permettre à chaque foyer de faire des économies d'énergie.

Ces actions en faveur du pouvoir d'achat, nous pouvons les mettre en œuvre grâce à la bonne gestion financière de notre collectivité. Depuis 2017, notre situation budgétaire n'a cessé de s'améliorer.

Aujourd'hui, grâce à notre volontarisme, les fondamentaux budgétaires sont bons. Nous nous sommes sérieusement désendettés pour ramener notre capacité de désendettement de 7 ans à 3,6 ans.

Notre capacité d'autofinancement a fortement progressé de 42 millions d'euros à 71 millions d'euros en 5 ans. Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et évoluent au même rythme que la moyenne nationale.

Tous les efforts que nous avons menés, de manière volontariste, nous permettent d'amortir l'augmentation des charges subies par notre collectivité. Et ce sérieux budgétaire s'accompagne depuis 5 ans d'un niveau d'investissement record.

Entre 2018 et 2022, nos investissements ont augmenté de 40% ! Nous nous situons bien au-delà de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 10% sur la même période.

Nous sommes le premier investisseur local. 100 millions d'euros ont été directement investis dans l'économie tarnaise en 2022 par notre collectivité. Un record !

Un investissement qui ne nous fait pas oublier l'urgence d'agir pour nous adapter au réchauffement climatique. Un Plan Climat a été mis en œuvre. J'ai tenu à co-organiser avec l'État une conférence-débat sur la gestion de l'eau dans notre département en septembre 2022, avec les collectivités, les services de l'État, les entreprises, les agriculteurs, les associations environnementales, etc. De cette rencontre a découlé un Livre blanc qui servira de référence pour définir nos politiques.

Durant cette année 2022, notre cap est resté le même : servir tous les Tarnais afin de répondre à leurs attentes, les protéger et les accompagner, avoir un rôle de facilitateur aux côtés de l'État et des autres collectivités.

Christophe RAMOND

Président du Conseil départemental du Tarn

L'Assemblée départementale est composée de 46 Conseillers départementaux : 23 Conseillères et 23 Conseillers



L'Assemblée départementale est composée de 46 Conseillers départementaux : 23 Conseillères et 23 Conseillers, élus pour six ans au suffrage universel direct. **Elle est actuellement présidée par Christophe RAMOND, assisté de 13 vice-Président(e)s.**

Dans chaque canton, le Conseiller et la Conseillère départementale élus remplissent un rôle de proximité. Ils représentent le Département auprès de nombreuses instances.

LE PRÉSIDENT

Élu par ses pairs pour six ans, il prépare, oriente et exécute les décisions de l'Assemblée départementale. Il organise les travaux de l'Assemblée ; il la convoque, fixe son ordre du jour, préside les séances et fait procéder aux votes. Il prépare les projets de délibérations soumises aux votes de l'Assemblée plénière. Il dirige l'administration départementale.

Il représente le Département dans ses relations avec l'État, les autres collectivités territoriales et les organismes associés au Département.

LES 13 VICE-PRÉSIDENT(E)S

Ils assistent le Président dans la définition et l'exécution des politiques départementales.

LES 46 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Ils débattent et décident des actions du Département.

Ils participent à la Commission Permanente.

Ils votent le budget.

Ils sont répartis en 4 commissions organiques spécialisées qui étudient et expertisent les dossiers pour faciliter la prise de décision du Conseil départemental et faire avancer les projets :

- commission Finances et Administration départementale,
- commission Cohésion Sociale,
- commission Cohésion Territoriale,
- commission Éducation, Jeunesse, Sports, Culture, Vie Associative et citoyenneté.

LES RÉUNIONS DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE EN 2022

• Cinq réunions du Conseil départemental :

Orientations budgétaires (11 février), Budget primitif (24 et 25 mars), Rapport d'activité du Département (1^{er} juillet),
Décision modificative n° 1 (30 septembre), Décision modificative n° 2 (18 novembre)

• Onze réunions de la Commission permanente :

14 janvier, 12 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 10 juin, 8 juillet, 9 septembre, 14 octobre, 18 novembre, 16 décembre

• 16 recueils des rapports du Président ont été réalisés

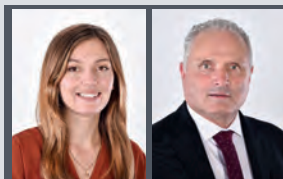
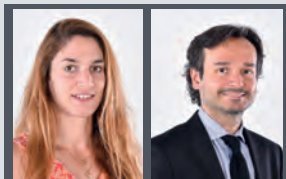
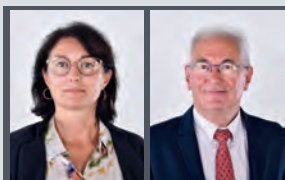
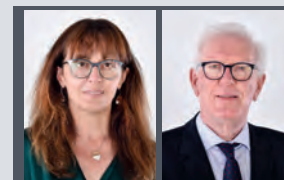
• 524 délibérations ont été produites

• 5 comptes rendus intégraux des débats ont été édités

LES 46

CONSEILLER(E)S DÉPARTEMENTAUX DU TARN

2021 - 2028

**ALBI 1**Marie-Louise
ATMichel
FRANQUES**ALBI 2**Margot
LAPEYREJean-Charles
BALARDY**ALBI 3**Éva
GÉRAUDChristophe
RAMOND**ALBI 4**Élisabeth
CLAVERIEÉtienne
MOULIN**CARMAUX 1 LE SÉGALA**Sylvie
BIBAL-DIOGOGuy
MALATERRE**CARMAUX 2 VALLÉE DU CÉROU**Aline
REDOAndré
FABRE**CASTRES 1**Ève
BUGISArnaud
BOUSQUET**CASTRES 2**Régine
MASSOUTIÉ-
GIRARDETSerge
SÉRIEYS**CASTRES 3**Isabelle
ESPINOSAChristophe
TESTAS**LES DEUX RIVES**Monique
CORBIÈRE-FAUVELChristophe
HÉRIN**GAILLAC**Évelyne
BRETAGNEFrancis
RUFFEL**GRAULHET**Florence
BELOUAlain
GLADE**LE HAUT DADOU**Catherine
GÉLYJean-Luc
CANTALOUBE**LES HAUTES TERRES D'OC**Brigitte
PAILHÉ-FERNANDEZDaniel
VIDAL**LAVOUR COCAGNE**Nathalie
JOSEPHEmmanuel
JOLIÉ**MAZAMET 1**Christelle
CABANISDidier
HOULÈS**MAZAMET 2 VALLÉE DU THORÉ**Florence
ESTRABAUDDaniel
VIAELLE**LA MONTAGNE NOIRE**Claudie
BONNETMichel
BENOIT**LE PASTEL**Géraldine
ROUANETJean-Luc
ALIBERT**PLAINE DE L'AGOUT**Catherine
RABOULaurent
VANDENDRIESSCHE**LES PORTES DU TARN**Nadia
OULD-AMERGilles
TURLAN**SAINT-JUÉRY**Marie-Claire
MALROUXDavid
DONNEZ**VIGNOBLES ET BASTIDES**Maryline
LHERMPaul
SALVADOR

**POPULATION :**

- **391 066 habitants**
INSEE-estimation au 01/01/ 2018
- **31% ont plus de 60 ans**

SUPERFICIE : 5 758 Km²**DENSITÉ :** 67,7 habitants par Km²**ORGANISATION ADMINISTRATIVE :**

- **23 cantons**
- **2 arrondissements**
- **314 communes au 01/01/2020**
- **16 EPCI** (dont 3 Communautés d'Agglomération et 13 Communautés de Communes)

SOLIDARITÉS

- **12 Maisons du Département**
- **3 176 naissances**
- **1 067 assistants maternels/278 assistants familiaux**
- **1 228 bénéficiaires de la PCH**
- **6 350 bénéficiaires de l'APA à domicile**
- **4 324 bénéficiaires de l'APA en établissement**
- **2 610 personnes bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement**
- **10 123 foyers bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active**
- **2 503 demandes d'aides FSL**
et **2 139 aides accordées**

ÉDUCATION

- **42 Collèges** 18 826 élèves (public + privé)
- Avec **7 676 étudiants**, le Département du Tarn représente le 2^e pôle étudiant de l'académie de Toulouse

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

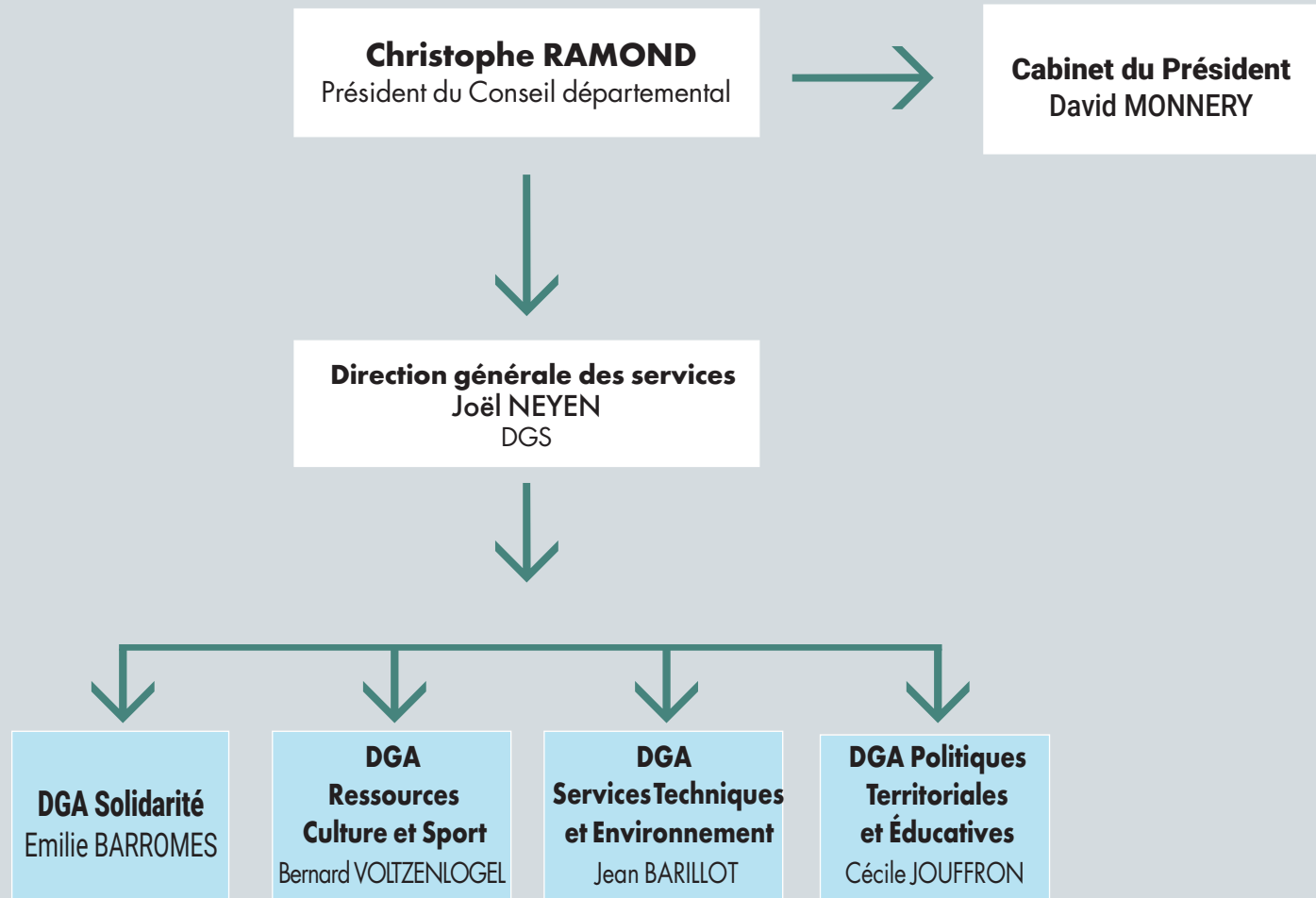
- **4 155 Km** de routes départementales
- **7 000 Km** de sentiers de randonnées pédestre, équestre, VTT
- **100 Km** de voies vertes aménagées
- **14 parcours aménagés de découverte des Espaces Naturels Sensibles**
- **21 circuits « Le Tarn à Vélo »** (1 511 Km)
- **4 itinéraires « Véloroute »** (438 Km)
- **81 Espaces Naturels Sensibles**
- **2 103 zones humides recensées**

AGRICULTURE

- **4 676 exploitations agricoles dont 14% en agriculture biologique**

TOURISME, CULTURE, LOISIRS ET SPORT

- **5 269 emplois** dans le secteur du tourisme (jusqu'à 6700 emplois en haute saison)
- **7,5 millions** de nuitées touristiques dont 72% de nuitées françaises
- **3 musées départementaux** et **3 bases de loisirs**
- **1 médiathèque** départementale et **70 bibliothèques** publiques
- **1 Scène Nationale**, **1 centre d'Art contemporain**, **2 scènes de musique labélisées** et **15 antennes du Conservatoire de musique et de danse du Tarn**
- Près de **15 000 collégiens** ont bénéficié du dispositif Éducation Artistique et Culturelle
- **2 880 équipements sportifs** (Ministère en charge des sports)
- **86 300 licencié(e)s** (chiffres CDOS Tarn)
- **1 312 Clubs** affiliés aux Fédérations Sportives Nationales
- **2 869 Tarnais licencié(e)s** à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre



2 195 agents rémunérés : 1 673 fonctionnaires, 522 contractuels (dont 13 apprentis et 274 assistants familiaux)

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT



LE DÉPARTEMENT, CHEF DE FILE DES SOLIDARITÉS

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 a désigné le Département comme « chef de file » en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. **La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015**, réaffirme que le Département demeure la Collectivité compétente pour promouvoir les solidarités et la cohésion territoriale mais applique désormais le principe de spécialisation des Départements et des Régions.

Dorénavant, le Département intervient dans les domaines de compétences que la nouvelle loi lui attribue et ses missions sont essentiellement recentrées sur les solidarités humaines et territoriales.

La clause générale de compétence, qui lui permettait d'intervenir librement sur tous les sujets, est supprimée et les compétences en matière de culture, jeunesse, sport, tourisme, langue ré-gionale et éducation populaire sont désormais partagées entre les communes, le Département et la Région.

La loi NOTRe confie en outre au Département, conjointement avec l'État, l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

COMPÉTENCES EXCLUSIVES

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS HUMAINES



- Les personnes âgées : autorisation des maisons de retraite, aide aux résidents (hébergement et Allocation Personnalisée d'Autonomie) et aide au maintien à domicile.
- Les personnes handicapées : politique d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap.
- L'aide sociale à l'enfance (ASE), protection maternelle et infantile (PMI), adoption, modes de garde.
- Les actions d'insertion et la gestion du Revenu de Solidarité Active.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- L'élaboration d'un schéma départemental pour améliorer l'offre de services au public.
- Les subventions et le soutien technique aux communes et aux intercommunalités.

ÉDUCATION ET JEUNESSE

- La construction, l'entretien et l'équipement des collèges.
- La gestion du personnel technique des collèges.
- L'aide aux familles et la restauration scolaire.

ACTION CULTURELLE ET PROTECTION DU PATRIMOINE

- Les bibliothèques publiques.
- Les Archives départementales.
- Les Musées départementaux.

SÉCURITÉ



Ph. SDIS81/Cellule photo/EXP S. Subreville

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) chargé de la protection contre les incendies et de la gestion des sapeurs-pompiers du Département.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



- L'aménagement rural et foncier, l'accompagnement dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.
- L'aménagement des infrastructures numériques.
- Les routes départementales.

ENVIRONNEMENT

- La gestion des espaces naturels départementaux.
- La création et l'entretien des chemins de randonnée.
- Le développement maîtrisé des sports de nature.

COMPÉTENCES PARTAGÉES

La culture, la jeunesse, le sport, le tourisme, l'éducation populaire et la promotion des langues régionales sont des compétences partagées entre les communes, le Département et la Région.

JANVIER 2022

11 conseillers numériques arrivent



13 millions de Français rencontrent des difficultés avec les usages numériques. En lien avec l'État, le Conseil départemental du Tarn déploie 11 conseillers numériques afin de garantir l'accès aux droits et aux services essentiels à la vie quotidienne. Positionnés dans 5 territoires, ils se rendront dans les Maisons du Département et intercommunalités partenaires, à Albi, Carmaux, Castres, Graulhet, Réalmont, Puylaurens, Brassac, Lavaur, Mazamet et Gaillac.

FEVRIER 2022

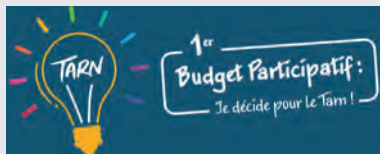
Soutien aux projets des communes tarnaises

Inauguration de la maison de santé de Lagrave. Sous l'impulsion des élus, le Département apporte, de manière volontariste, son soutien aux collectivités du Tarn qui, grâce à leurs projets, donnent toute la vitalité de nos territoires ruraux et urbains et améliorent le quotidien de tous les habitants.

MARS 2022

Premier Budget Participatif

Dans la continuité de « Tarn 2030 », cette action permet à l'ensemble des Tarnais de transformer directement leur territoire en désignant les projets qu'ils souhaitent voir réaliser sur leur territoire, des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés. À l'issue de la phase de dépôt des projets, 260 projets ont été déposés sur la plateforme numérique budgetparticipatif.tarn.fr. Après l'étude de recevabilité par les services du Département, 80 projets ont été soumis au vote des Tarnais qui ont désigné 24 projets lauréats.



AVRIL 2022

Entretien de nos ouvrages d'art

Dans le cadre de la modernisation de son réseau routier, le Département dirige un programme de travaux pour la mise en conformité, notamment sur les risques incendie, des deux tunnels de Bellegarde-Marsal, situés entre Saint-Juéry et Ambialet. Le Département du Tarn reste mobilisé pour moderniser le réseau routier, améliorer la sécurité routière et le confort des usagers.

MAI 2022

Gare au loup

Les troupeaux tarnais sont de plus en plus victimes d'attaques de la part du loup. La vallée du Thoré est ainsi devenue le secteur le plus prédaté d'Occitanie. Le massif du Carroux, le Somail et la Montagne Noire subissent également de nombreuses pertes. La situation, signe de la vitalité de la biodiversité dans le Tarn, devient insupportable, tant financièrement que moralement, pour les éleveurs tarnais. Cette problématique est de l'unique compétence de l'État. Le Conseil départemental a toutefois élaboré un « plan loup », de manière volontariste, qui sera déployé prochainement, afin de soutenir les éleveurs. Objectif : préserver nos filières agricoles de qualité et assurer la vitalité de nos campagnes.

JUIN 2022

Bon anniversaire aux Saveurs du Tarn !



La marque Saveurs du Tarn a 10 ans ! Derrière cette étiquette, c'est toute la diversité des productions du Tarn qui est à l'honneur : viande,

pâtes, légumes, farine, fromage, chocolat, vin, pâtisseries, jus de fruits... Pour les consommateurs, c'est l'assurance de consommer des produits locaux de qualité. Pour les 170 producteurs tarnais et entreprises qui ont choisi d'adhérer à ce réseau, c'est une réelle visibilité auprès des clients et un soutien pour les échanges commerciaux, logistiques et techniques. Chaque année le Département du Tarn consacre près de 400 000 € à la promotion des Saveurs du Tarn.

JUILLET 2022

Le sport partout et pour tous



La caravane du sport tarnais a traversé le département en 16 dates, du 26 juin au 21 août dernier, pour que chaque Tarnais, où qu'il soit sur le territoire, puisse mettre plus de sport dans sa vie. Plus de 40 comités départementaux sportifs ont été mobilisés, 170 clubs ont proposé plus de 240 animations, regroupées dans plus de 40 disciplines sportives.

AOUT 2022

Route Albi-Castres : fin du plus gros chantier jamais engagé par le Département



Entre 2018 et 2022, près de 31 km de cet axe ont été aménagés pour un montant de 30 millions d'euros.

Depuis 2018, les travaux sur la RD612 ont permis la création de 4 nouveaux créneaux de dépassement, la réfection des chaussées, la sécurisation des accès et des carrefours, la remise aux normes des équipements, la création de routes latérales pour les riverains, d'aires de co-voiturage et multimodales et 11 arrêts de transports collectifs ont fait l'objet de traitement.

SEPTEMBRE 2022

Rentrée scolaire

Le Département entretient les 32 collèges publics du Tarn



Pour préserver le pouvoir d'achat des familles : augmentation du chéquier collégien à 220 euros, dispositif unique en Occitanie.

Le Département agit tout au long de l'année pour gommer les inégalités et alléger les factures du quotidien qui pèsent lourdement sur le pouvoir d'achat des familles.

**Conférence-débat :
eau, un enjeu majeur**



Cette rencontre est une première étape. À l'issue, un Livre blanc a été réalisé pour une gestion efficace de notre eau et adaptée aux enjeux de notre territoire. Un document prospectif pour les 30 prochaines années grâce à ces échanges avec les forces vives du Tarn.

Penser global pour avoir une vision collective est une nécessité. Chaque goutte d'eau doit être consommée efficacement !

Le Département consacre 3 M € par an pour une gestion raisonnée de l'eau.

OCTOBRE 2022

Travaux du carrefour de Trotéco



2,1M d'euros investis par le Département pour l'amélioration de la mobilité et l'aménagement du territoire. L'objectif du Département : fluidifier et sécuriser les déplacements des Tarnais.

NOVEMBRE 2022

Des centres d'exploitation routiers au plus près des Tarnais



Disposer de 31 centres d'exploitation routiers garantit les meilleures conditions de circulation possibles partout dans le Tarn, notamment en période hivernale. L'objectif est de sécuriser les axes de circulation et limiter au maximum les conséquences de ces intempéries sur l'activité du département.

DECEMBRE 2022

Conseil départemental jeunes

Élus en automne 2020, les 42 jeunes conseillers départementaux ont présenté leur bilan : projets autour de l'égalité filles-garçons, lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, le handicap, l'environnement...

Un bel engagement citoyen que 42 nouveaux conseillers ont pris. Ces derniers, en classe de 5^e des collèges du Tarn, vont représenter tous les collégiens tarnais et porter de nouveaux projets pour cette nouvelle mandature de 2 ans.



LE TARN : SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

2022



S O L I D A I R E

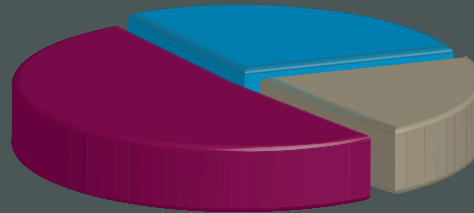
Un Département solidaire de l'ensemble des Tarnais

La mobilisation du Département cette année encore a su répondre aux attentes des Tarnaises et des Tarnais.

En prévenant, protégeant et accompagnant l'insertion de l'ensemble des publics, le Département acteur majeur de la lutte contre la précarité est un acteur déterminant de la préservation de la cohésion sociale à l'échelle de son territoire.

266,90 MILLIONS D'EUROS

(hors masse salariale)



■ FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE, L'ACCÈS ET LE RETOUR A L'EMPLOI, L'ACCÈS ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT
69,57 M€

■ VEILLER AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET SOUTENIR LES FAMILLES
60,20 M€

■ ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES POPULATIONS LES PLUS FRAGILES
137,10 M€

Le Département accompagne les familles et la petite enfance en privilégiant l'intérêt de l'enfant.

Le Département continue de multiplier les efforts visant à diversifier son action et les modes de prises en charge pour prévenir, repérer, protéger et accompagner au mieux les enfants et les jeunes en souffrance ainsi que leurs familles.

La loi de protection des enfants a été promulguée le 7 février 2022. Elle vient conforter un certain nombre d'engagements déjà pris par le Département du Tarn : l'obligation de si-

gnature des contrats jeunes majeurs, la fin des prises en charge à l'hôtel, notamment sont déjà des réalités sur notre territoire. Mais les défis en matière de prévention et de protection de l'enfance restent nombreux. L'avenir des jeunes qui nous sont confiés nous oblige.

Aussi, le Conseil départemental du Tarn, a consacré cette année à la prévention et à la protection de l'enfance,

compétence obligatoire du Département un budget en fonctionnement de 54 848 700 €, soit une hausse de 7% par rapport au budget 2021. La prévention et la protection de l'enfant et des familles représentent ainsi 21 % des dépenses de fonctionnement de la solidarité.

Conforter le travail préventif de la maternité à la parentalité.

L'ensemble des missions du service de PMI s'inscrit dans la stratégie nationale de santé avec une priorité autour du « parcours des 1 000 premiers jours » axée sur le Plan départemental de l'enfance et dans le schéma départemental des services aux familles.

Optimiser et renforcer les dispositifs de prévention précoce en périnatalité.

Les équipes pluridisciplinaires de protection maternelle et infantile interviennent au sein des Maisons du Département pour la prise en charge de la santé globale de la famille (femmes enceintes, nouveau-nés, enfants).

Les chiffres clés 2022

- 3 544 déclarations de grossesse

- 3 176 avis de naissance
- 1 332 visites de sages-femmes à domicile pour 340 femmes
- 2 354 consultations de sages-femmes auprès de 516 femmes
- 4 480 consultations de la PMI

Soutenir l'exercice de la fonction parentale de façon individuelle et collective.

Dès la naissance, les infirmières puéricultrices proposent un accompagnement individuel des familles. En complément, des actions collectives de soutien à la parentalité sont proposées en proximité.

Les chiffres clés 2022

- 4 453 consultations de puéricultrices pour 1 554 enfants
- 2 959 visites de puéricultrices à domicile pour 1 126 enfants.

Promouvoir la santé comme outil global de prévention.

Lieux d'accueil et d'écoute, les centres santé sexuelle (ex CPEF), interviennent pour la régulation des naissances, informent sur la contraception, la sexualité, les infections sexuellement transmissibles et les violences faites aux femmes.



stock.adobe.com ©Africa Studio

3 176
avis de naissance

Les 6 centres de santé sexuelle du Tarn sont gérés par conventionnement avec les établissements hospitaliers d'Albi, Lavaur et Castres et financés par le Département : **359 479 € en 2022.**

Les chiffres clés 2022



- 3 880 femmes et 29 hommes, dont 907 mineures et 15 mineurs
- 6 594 examens cliniques dont 1168 concernant des mineures
- 268 séances d'information collectives

Les consultations médicales de prévention permettent le suivi du développement harmonieux de l'enfant de moins de 6 ans, le dépistage des handicaps et les vaccinations.

Les chiffres clés 2022

- 4480 consultations de médecins PMI, pour 1515 enfants

Les 3 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) du Tarn ont pour mission le dépistage, le diagnostic, la prise en charge précoce des enfants de moins de 6 ans en situation de handicap.

Le Département participe au financement des CAMSP : **442 204 €.**

Les bilans de santé réalisés en écoles maternelles pour les enfants âgés de 3 à 4 ans permettent un dépistage des troubles sensoriels et des apprentissages, à un âge clef du développement.

Les chiffres clés année scolaire 2021-2022 :

- 2 627 bilans de santé pour 2 810 enfants convoqués,
- 489 enfants orientés pour troubles visuels, 332 enfants pour troubles auditifs, 322 pour troubles du langage et 6 enfants pour troubles somatiques.

Développer l'offre d'accueil et pérenniser l'existant afin de réduire les inégalités territoriales, tant en matière d'accueil individuel que collectif.

La création, la transformation des établissements et services d'accueil de jeunes enfants ainsi que l'agrément et le suivi des assistants maternels



constituent deux missions du Département, avec pour finalité le respect du bon développement physique, psychique de l'enfant et son épanouissement pour garantir son bien-être.

Les chiffres clés 2022

- 2 529 places réparties dans les 121 établissements d'accueil de jeunes enfants ;
- 3 464 places chez les 1067 assistants maternels dont 39 travaillant dans les 16 maisons d'assistants maternels.

Mieux repérer et traiter les situations d'urgence.

Améliorer le traitement des informations préoccupantes.

Depuis l'augmentation de l'activité de 22 % enregistrée en 2021 le nombre des procédures traitées par la Cellule demeure pour ainsi dire constant. 1 247 procédures en 2022 pour 1 235 en 2021.

Les chiffres clés 2022

- 1 002 informations préoccupantes
- 245 signalements directs auprès du Procureur de la République

Assurer la mission d'accueil d'urgence.

L'activité d'accueil d'urgence des mineurs sur notre Département est effectuée par le Foyer Départemental Enfance Famille (FDEF) et la Service d'accueil d'urgence (géré par l'association Sainte Marie).

Les chiffres clés 2022 du FDEF

- Unité petits : 28 enfants accueillis
- Unité Filles : 43 adolescentes accueillies
- Unité Garçons : 42 garçons accueillis

Le Service d'Accueil d'Urgence situé sur Castres (6 places) et Mazamet (6 places)



a accueilli 45 jeunes en 2022. Les deux lieux d'accueil d'urgence sont toujours au complet voire en sureffectif.

Mettre à l'abri et évaluer la situation d'isolement et de minorité des jeunes se présentant comme mineurs non accompagnés.

L'année 2022 marque la fin d'une période de crise sanitaire. Pour autant, l'année 2022 n'a pas dénombré autant de demandes de mises à l'abri que les années précédentes ; (122 jeunes en 2019 ; 54 jeunes en 2020 ; 118 jeunes en 2021).

Les chiffres clés 2022



79 jeunes se déclarant mineurs non accompagnés se sont présentés sur le territoire du Tarn pour une mise à l'abri.

Au 31 décembre 2022, le Département du Tarn accueillait 286 jeunes dont

- 9 personnes en cours d'évaluation ou de décision
- 112 mineurs
- 165 jeunes majeurs.

Adapter et diversifier les modalités d'accueil et d'accompagnement des enfants et de leurs familles.

Donner une famille à un enfant.

Les services départementaux instruisent les demandes d'agrément en vue de l'adoption d'un enfant pupille de l'État ou d'une adoption à l'international.

Les chiffres clés 2022

- 19 agréments délivrés
- 2 adoptions à l'international et 1 adoption d'un pupille de l'État
- 2 enfants confiés à la naissance
- 76 candidats à l'adoption tarnais sont en attente de concrétisation de leur projet.

Améliorer l'accueil des femmes enceintes ou du/des parent(s) avec enfant de moins de 3 ans.

Afin d'éviter la séparation des enfants de moins de 3 ans de leurs parents, le **Foyer Départemental Enfance Famille accueille et accompagne des jeunes mères et des pères** au sein du Centre parental de Lavaur ainsi qu'en appartements à Lavaur et à Albi. Ces services s'adressent aux parents mineurs ou majeurs.

Les chiffres clés 2022

- 17 situations familiales ont bénéficié d'un accueil.

Adapter l'accueil familial.

Les assistants familiaux accueillent de manière continue, jour et nuit, à leur domicile des enfants mineurs ainsi que des jeunes majeurs (de 0 à - 21 ans) confiés au Département par décision judiciaire ou à la demande de leurs parents.

L'année 2022 a été caractérisée comme 2021 par une activité d'accueil d'urgence importante au sein de familles d'accueil, cela concerne 40 % des enfants qui ont été pris en charge par des assistants familiaux. Il s'agit de l'unique possibilité d'accueil d'urgence pour les enfants de moins de 2 ans.

Les chiffres clés 2022

- Le Département du Tarn emploie

278 assistants familiaux (331 agréés) qui accueillent, dans le cadre de la protection de l'enfance, 440 enfants (606 places agréées).

Renforcer les dispositifs constituant une alternative au placement.

Afin d'éviter de séparer les jeunes de leurs familles, le Département a développé des modes d'accompagnement en milieu ouvert des jeunes et de leurs familles.

Les chiffres clés 2022

- 86 places d'aide et de maintien à domicile
- 500 places d'action éducative en milieu ouvert.

Diversifier les modalités d'accueil et d'accompagnement en établissement.

Afin de répondre à la pluralité des situations, le Département du Tarn a diversifié les modes d'accueil des jeunes confiés au Département par

278 assistants familiaux ont accueilli dans le cadre de la protection de l'enfance, 440 enfants



décision administrative (à la demande de leurs parents) et judiciaire (ordonnance de placement du juge des enfants).

Ainsi, en plus de l'accueil familial, les jeunes sont accueillis au regard de leurs besoins dans des structures collectives.

- 315 places en Maisons d'enfants à caractère social
- 85 places en Lieux de vie et d'accueil (structures de 7 places maximum)
- 157 places en services d'accueil et d'accompagnement des mineurs non accompagnés

Les chiffres clés 2022

Au 31 décembre 2022, 2076 enfants et jeunes majeurs bénéficiaient d'une mesure d'Aide sociale à l'enfance dont 1327 confiés au Département et accueillis chez des assistants familiaux, dans des établissements habilités ou en autonomie

Favoriser la continuité des parcours des enfants jusqu'au passage à l'âge adulte.

Faciliter l'accès à l'autonomie des 16-25 ans suivis ou ayant été suivis au titre de l'Aide sociale à l'enfance.

Le nombre de jeunes majeurs accompagnés par le Département est depuis plusieurs années particulièrement élevé en comparaison avec les chiffres nationaux : en effet, le nombre de contrats jeunes majeurs représente plus de 14% des mesures d'aide sociale à l'enfance.

Ces jeunes bénéficient d'un accompagnement éducatif et, selon leurs revenus, d'un soutien financier.

L'impact de l'accueil des mineurs non accompagnés devenus jeunes majeurs est déterminant : 58 % des contrats jeunes majeurs – que le Département signe avec tous les jeunes ayant bénéficié d'une mesure d'Aide sociale à l'enfance – concernent en effet ce public.

Les chiffres clés 2022

285 jeunes majeurs de 18 à 21 ans étaient accompagnés par le Département au 31 décembre 2022 dont 165 ex mineurs non accompagnés.

285 jeunes majeurs étaient accompagnés par le Département, au 31/12/2022 dont 165 ex mineurs non accompagnés

Le Département agit pour offrir à chacun les conditions de son épanouissement personnel dans le respect de sa dignité.



Le Département du Tarn agit pour offrir à chaque personne en situation de handicap les conditions de son épanouissement personnel dans le respect de la dignité individuelle.

Son intervention se décline dans tous les domaines : aide à la personne, habitat, transports, culture et loisirs,

santé, insertion professionnelle. Il répond ainsi à un défi de notre société : garantir aux personnes le libre choix de leur projet de vie.

En 2022, 136 M€ ont été mobilisés pour faciliter le quotidien des personnes les plus fragiles.

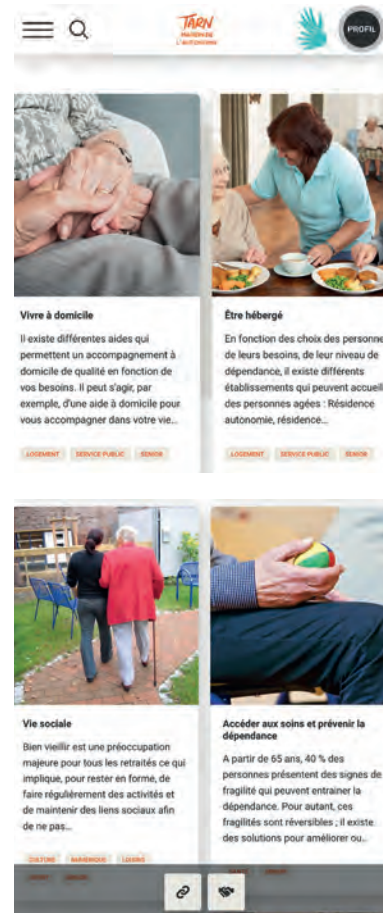
Assurer l'information des acteurs.

Assurer l'information des personnes handicapées.

Le guichet unique assure l'accueil du public, de son entourage et les professionnels à partir de lignes dédiées et sur des horaires d'ouverture élargis. En 2022, 52 473 appels téléphoniques traités, 9 652 personnes reçues en accueil physique et 9 564 mails traités. Un accueil approfondi sur les territoires : 2 144 personnes ont fait l'objet d'un ou plusieurs entretiens physiques ou téléphoniques.

Assurer l'information des personnes âgées, en situation de handicap et des professionnels.

Le site internet <https://mda.tarn.fr> constitue un vecteur d'information primordial. Plus de 16 000 connexions ont été dénombrées.



10 rencontres INFO CLIC ont été organisées dans le département en 2022, rassemblant 325 professionnels. Participation à 40 actions collectives en direction des proches aidants, ce qui a permis de rencontrer 280 personnes. 20 554 courriers et courriels transmis aux proches aidants à des fins d'information.

19 France services ont été conventionnés, ce qui permet au public de disposer de lieux d'informations à proximité de leur domicile.

Le dispositif Tarn Autonomie a permis des visites de facteurs auprès de 52 personnes et un accompagnement des 66 personnes par la coordonnatrice.

Prévenir la perte d'autonomie.

La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) du Tarn a établi son programme d'actions 2022 autour de trois grands axes :

- Actions de prévention pour les personnes âgées vivant à domicile et les proches aidants ;
 - L'accès aux aides techniques ;
 - Développer les actions de prévention au sein des résidences autonomie.
- 77 actions collectives de prévention

89 040 € ont été affectés aux résidences autonomie

sur les thématiques du bien vieillir pour un total d'aides de 657 784 €. 28 actions de soutien aux proches aidants pour un total d'aides de 140 957 €. 22 personnes en GIR 5-6 aidées pour des achats d'aides techniques, pour un montant de 7 338,36 €. 140 bénéficiaires de l'APA ont été aidés pour des achats d'aides techniques pour un total de 62 468,19 €. 13 diagnostics d'ergothérapeutes réalisés pour un total de 2 400 €. 9 résidences autonomie soutenues, dans le cadre du forfait autonomie, pour un montant de 89 040 €.

**NUMÉRO GUICHET
UNIQUE MDA :
05 81 97 70 07**

Favoriser et soutenir le maintien à domicile des populations les plus fragiles.

Accompagner les bénéficiaires et leurs familles.

7419 évaluations réalisées au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Ouverture de droit supplémentaire pour faire face au besoin de répit ou d'hospitalisation du proche aidant pour 113 bénéficiaires APA, Simplification de l'accès aux Cartes Mobilité Inclusion (CMI) pour les usagers en fonction de leur GIR. Ainsi en 2022, 102 CMI -Invalidité 368 CMI-Priorité 576 CMI - Stationnement Grâce au partenariat important avec la MSA et la CARSAT, la reconnaissance mutuelle des évaluations entre la MDA et les caisses de retraite est effective depuis février 2021, évitant ainsi une double évaluation. En 2022, 488 personnes ont bénéficié de ce dispositif.

Favoriser le développement de la qualité de service à la personne

1228 personnes handicapées adultes et enfants ont bénéficié de la PCH en 2022, pour un budget total de plus de 11 millions d'euros. Le Conseil départemental du Tarn a financé des services ménagers (79 842 €), du portage de repas

(1 390 €) des SAVS (3 790 247 €) offrant une alternative à l'accueil en établissements spécialisés.

Soutenir financièrement le maintien à domicile des personnes les plus fragiles.

L'allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) a bénéficié en moyenne en 2022 à 6 350 personnes âgées à domicile pour un montant de plus de 27 millions d'euros.

Les services ménagers ont mobilisé la somme de 322 396 €.

Le Département a renouvelé le conventionnement avec 12 SAAD habilités ou non à l'aide sociale dans le cadre de l'expérimentation des nouvelles modalités de financement des SAAD puis la dotation qualité en 2022 pour un montant total de 450 000 euros.

La poursuite en 2022 du soutien aux 10 SAAD relevant de la convention collective de la branche à domicile permettant une revalorisation salariale pour un montant de 5 583 823€.

Offre de Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) sur le Département :

13 SAAD autorisés et habilités à l'aide sociale, (fusion absorption des AAFP Graulhet et Lavaur en AAFP81 en date du 22/07/2021)

30 services d'aide et d'accompagnement autorisés mais non habilités.



L'habitat inclusif : un levier de lutte contre l'isolement social des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

L'habitat inclusif, défini dans la loi ELAN (2018) comme un habitat à destination de personnes en situation de handicap ou âgées, assorti d'un projet de vie sociale et partagée est depuis 2022, une nouvelle mission pour le Département du Tarn.

Un accord-cadre pour l'habitat inclusif a été signé le 26 octobre 2022 par la CNSA, le Président du Conseil départemental et le Préfet de département. La Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif (CFHI) a été installée le 4 février 2022.



15 projets, 10 existants et 5 en cours création, représentent 116 offres de logement (soit 116 AVP) 69 pour personnes âgées et 47 pour personnes en situation de handicap ont conventionné avec le département.

En 2022, 8 projets ont perçu l'AVP pour un montant total de 23 333€ correspond au mois de décembre.

Enfin, le label « habitat partagé » a été retravaillé et a vu son appellation évoluer en « Tarn – Vivre Ensemble », impliquant la création d'un nouveau règlement d'intervention au titre du Fond de Développement Territorial.

Offrir un hébergement de qualité en établissement et en famille d'accueil.

Favoriser un hébergement de qualité.

de séjour des personnes handicapées adultes :

- Le déploiement de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été freiné par la crise sanitaire, les négociations ont été relancées en 2022.

Pour répondre aux besoins de soins des personnes en situation de handicap, le Conseil départemental et l'ARS ont médicalisé 26 places de foyer de vie, créé 15 places de Service d'Accompagnement Médicalisé pour Adultes Handicapés (SAMSAH), en faveur de personnes présentant des troubles du spectre autistique.

Pour 2022, 995 places d'hébergement, 156 places d'accueil de jour et 396 places de services réparties comme suit :

- Foyers d'accueil médicalisé (FAM) : 136 places d'hébergement permanent, 1 place temporaire et 12 places d'accueil de jour
- Foyers de vie : 456 places d'hébergement permanent, 16 places temporaires et 144 places d'accueil de jour
- Foyers d'hébergement : 256 places d'hébergement permanent et 1 temporaire

- SAMSAH : 51 places
 - SAVS : 345 places
 - Unité PHV : 123 places d'hébergement permanent et 6 temporaires
- En 2022, 61 accueillants familiaux agréés permettent un accueil de 94 personnes, 39 personnes âgées et 55 en situation de handicap. Dans le cadre de l'accompagnement à la professionnalisation de ces accueillants familiaux, 9 sessions de formation ont été organisées pour 50 accueillants familiaux.

Soutenir financièrement les personnes handicapées en établissement.

1613 personnes handicapées ont bénéficié de l'Aide Sociale départementale à l'Hébergement. Pour un montant de 49 432 714 € finançant leurs frais de séjour en foyers de vie et foyers occupationnels (30 889 998 €), foyers d'hébergement (6 771 419 €), EHPAD (7 316 709 €) dont ticket modérateur (657 169 €), structures pour personnes handicapées vieillissantes



Au 31 décembre 2022, 4 364 résidents d'EHPAD étaient bénéficiaires de l'APA pour un budget de 22,8 M€

(4 188 147 €), résidences autonomie (126 065 €) ou famille d'accueil (140 376 €).

-Nombre de lits autorisés : 5990 (tous établissements confondus), dont :
Lits EHPAD : 5 364,
Lits USLD : 284,
Résidences Autonomie et Petites structures : 325 places installées et 503 autorisées.
- Nombre de places en accueil de jour : 126

En 2022, les contrats CPOM des 9 résidences autonomie du département du Tarn ont été renouvelés sur la période 2022-2026.

Sur l'exercice 2022, les 3 halte-répit expérimentales autorisées en 2021 ont été effectivement déployées soit 24 places

Au 31 décembre 2022, 4 364 résidents d'EHPAD étaient bénéficiaires de l'APA, pour un budget de 22,8 millions d'euros.

Soutien et modernisation des EHPAD dans le cadre de la solidarité territoriale

Les personnes âgées dépendantes en établissement et en famille d'accueil : 11 385 887 €.

663 personnes âgées ont bénéficié de l'aide sociale Départementale à l'hébergement pour un montant de 11 158 416 € et la prise en charge du ticket modérateur (1 106 737 €) ; en résidence autonomie (93 868 €), en placement familial (128 503 €) et les dispositifs « Label Habitat Partagé » (5 100 €).

Soutenir financièrement la modernisation et l'adaptation des établissements pour personnes âgées dans le cadre de la solidarité sociale et territoriale.
En 2022, 7 établissements ont bénéficié de subventions d'investissement versées pour un montant total de : 520 631 €.

19 opérations d'investissement d'EHPAD ont été instruites en 2022, concernant 11 établissements, et pour un montant cumulé de subventions octroyées de 2 699 806 €.

En 2022, 5 associations répertoriées « clubs du 3ème âge » ont bénéficié de subventions, dont le montant octroyé s'élève à 2 834 € cumulés.

En 2022, 3 établissements ont bénéficié de subventions pour un montant cumulé de 12 222 € de répondre aux enjeux de modernisation des infrastructures.

Les aides financières attribuées au titre de l'aide à la création, l'extension ou la modernisation des EHPAD et établissements assimilés complètent cet accompagnement.

Renforcer le bien-être des résidents en EHPAD en s'appuyant sur la ressource Occitane

Le Département du Tarn a signé avec 33 EHPAD la « Convention pour l'utilisation de l'occitan avec les personnes âgées en maisons de retraite » Ces dispositifs permettent de créer du lien intergénérationnel.

Participer à la protection des personnes vulnérables.

2418 dossiers en 2022 ont été traités dans les domaines suivants :

- 332 tarnais ont été évalués dans le cadre des procédures Personnes Majeures Vulnérables.
- 33 personnes ont bénéficié d'une Mesure d'Accompagnement Social Personnalisée,
- 35 personnes accompagnées dans le cadre du dispositif Réponses Accompagnées Pour Tous,
- Suivi des 2013 personnes inscrites sur listes d'attente d'admission en établissement pour personnes âgées ou personnes handicapées.
- Attribution de 5 dérogation de places d'adultes en situations de handicap.





63 RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ

Le Département met tout en œuvre pour renforcer la cohésion sociale et lutter contre la précarité.

Renforcer la cohésion sociale et lutter contre la précarité.

Favoriser l'accès aux droits et l'exercice des droits d'un public en difficulté.

L'ALLOCATION RSA EN 2022

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) financé par le Département s'adresse aux personnes sans ressources ou disposant de ressources inférieures au minimum requis en fonction de la composition de leur foyer.

10 123 foyers étaient bénéficiaires du RSA au 31 décembre 2022 soit une diminution de 2.8 % par rapport au 31 décembre 2021.

Gérer l'allocation RSA dans le cadre de la convention qui lie le Département avec la CAF et la MSA.

L'allocation RSA versée aux allocataires représente **63 794 145 €** (moins 1% / 2021) compensée à 49.7% par l'État.

Le montant moyen de l'allocation RSA versée en 2022 s'élève à **525 €**, soit en légère hausse par rapport à 2020. Il est important de rappeler que la gestion du RSA se fait au titre de conventions négociées avec la CAF et la MSA.

Les chiffres clés 2022

- 105 recours administratifs (baisse de 2.2%)
- 122 dossiers suspectés de frauduleux (baisse de 15%) pour un montant de préjudice s'élevant à 896 944 €. Un dépôt de plainte a été déposé auprès du Procureur de la République.
- 82 amendes administratives (baisse de 15%) traitées pour une mise en recouvrement d'un montant de 58 710 €
 - 410 décisions d'opportunités (hausse de 11%)
- 384 indus transférés traités (hausse de 7%) et 31 demandes de remise de dette examinées dont le recouvrement est assuré par la CAF
- 1081 situations (hausse de 9%) ont fait l'objet d'une procédure de réduction/suspension de son allocation RSA pour non-respect des obligations liées à la perception de l'allocation RSA.
- 235 radiations du dispositif ont été prononcées au terme des 4 mois de suspensions, soit une augmentation de 48.7%.
- 465 contrôles de situation ont été effectués par le service, en forte augmentation en 2022.

Renforcer et développer une politique d'insertion en faveur des publics en difficulté.

Développer une politique d'insertion en faveur des publics en difficulté, orienter et réorienter

Le RSA donne droit à une allocation mais impose, en contrepartie, une obligation de s'engager dans des démarches réelles et concrètes d'insertion sociale ou professionnelle.

LES ACTIONS 2022

Lorsqu'il est soumis aux obligations d'insertion, la situation du bénéficiaire du RSA est examinée par les services du Département qui déterminent l'accompagnement le plus adapté pour faciliter son accès à l'emploi ou consolider ses capacités professionnelles.

Le Président du Conseil départemental est compétent pour orienter le bénéficiaire auprès de l'organisme le plus apte à assurer son suivi vers un référent unique, pour le suivi personnalisé :

- 68 % des personnes sont accompagnées par les agents de Pôle Emploi,
- 19 % ont fait l'objet d'une orientation

Le Département pleinement mobilisé sur les actions d'insertion a su adapter les modalités d'accompagnement des personnes dans leurs projets de vie, d'insertion, et d'autonomie sociale, mais aussi les fonctionnements administratifs pour accélérer l'évaluation des situations et proposer plus rapidement des actions concrètes aux personnes en difficulté.

La lutte contre la précarité, enjeu central de nos actions passe par un renforcement de la cohésion sociale des publics et des territoires et une ambition assumée, d'une politique volontariste audacieuse en matière de retour à l'emploi.

L'allocation RSA financée par le Département représente 63,79 M€

vers les travailleurs sociaux du Département,

- 3 % sont suivies par des conseillers en insertion professionnelle du Département, vers le domaine pré-professionnel,
- 5 % sont suivies par les partenaires institutionnels ou associatifs de la création d'activité ou de l'emploi,
- 3 % sont accompagnées par des partenaires institutionnels ou associatifs sociaux,
- 2 % sont suivies par les missions locales pour l'emploi des jeunes,
- 535 réorientations du social vers l'emploi ou inversement ont été validées (en hausse de 30%).

Sont également comptabilisés dans ce nombre les changements de référent notamment des Missions Locales vers Pôle Emploi, des structures accompagnant les travailleurs non-salariés vers Pôle Emploi.

Assurer un accompagnement personnalisé pour lever les freins sociaux à l'emploi, à l'insertion sociale ou professionnelle.

L'accompagnement social des personnes bénéficiaires du RSA est effectué majoritairement par les maisons du Département et concerne 29 % des orientations prononcées.

Des partenaires (CCAS de Castres et Albi, association à vocation sociale par exemple) sont désignés par le Président du Conseil départemental comme organismes chargés de l'accompagnement du bénéficiaire et contribuent à ce soutien.

LES ACTIONS 2022

- 1730 personnes ont été accompagnées dont 960 ont bénéficié d'un accompagnement individualisé : 306 353 €
- 17 actions collectives visant au développement de l'autonomie sociale ont été portées par 10 structures.
- 4 138 contrats d'engagements réciproques (en augmentation de 9%) ont été signés (dont 105 relevant de l'équipe pluridisciplinaire agricole) en 2021 engageant les allocataires dans des démarches d'insertion.

Mobiliser les mesures de l'emploi, des partenaires et outils au profit des publics en difficulté.

LES ACTIONS 2022

Le Département a renforcé en 2022 son intervention dans l'accompagnement des bénéficiaires du RSA vers l'emploi tout en développant des initiatives ayant vocation à aider les entreprises à recruter.

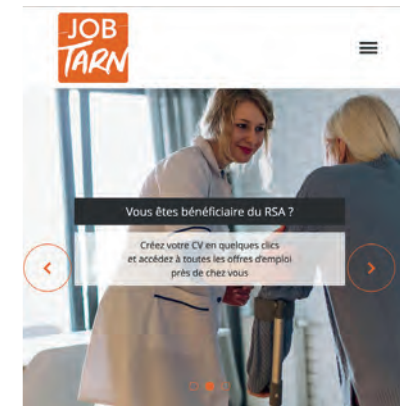
Les Conseillers d'insertion professionnelle répartis dans le département ont accompagné 517 bénéficiaires du RSA proches du retour à l'emploi dans la levée des freins, la précision du projet professionnel et l'inscription dans les différents outils proposés pour atteindre leurs objectifs.

Le dispositif d'accompagnement des bénéficiaires du RSA Travailleurs Non-Salariés s'appuyant sur le partenariat avec 8 structures partenaires a vu le démarrage d'une expérimentation avec un 9ème organisme. Celle-ci s'étend jusqu'à fin 2023 et à vocation à tester un accompagnement renforcé de ces entrepreneurs pour soit trouver les clefs du développement économique, soit faire le deuil de cette activité et retrouver un emploi salarié. L'intervention de l'ensemble de ces partenaires a permis d'accompagner 866 personnes dans des secteurs d'activités variés (artisanat, commerces, professions libérales, agriculture, culture...).

L'appel à projet annuel du Programme Départemental d'Insertion (PDI), fixait cette année des objectifs chiffrés (20 à 30 % selon les types d'accompagnement) à atteindre en matière de sorties positives (emploi, formation). Ceux-ci ont été atteints dans leur grande majorité. 269 personnes ont bénéficié d'un accompagnement

en chantiers d'insertion, 44 en entreprises d'insertion, 69 en associations intermédiaires et 10 en entreprises de travail temporaires d'insertion. Le Conseil Départemental a également financé 80 Contrats à durée déterminée d'insertion. Cette année 87 bénéficiaires du RSA ont bénéficié également d'une action renforcée « d'Accompagnement vers l'emploi » offrant notamment des immersions dans l'entreprise.

Enfin, 879 personnes ont bénéficié de la gratuité des transports (bus et train) et 10 personnes ont pu bénéficier d'aides à la mobilité (location de véhicules à tarifs sociaux).



job.tarn.fr



Pour soutenir les entreprises dans leurs démarches de recrutement, le département a développé des nouvelles modalités d'intervention notamment dans le secteur des services à la personne en partenariat avec la fédération départementale ADMR et l'association Sérénitarn. La collectivité a poursuivi l'attribution d'aides financières directes. Ainsi 18 PEC ont été accordés pour des durées de 9 à 12 mois à différents organismes (EHPAD, structures associatives enfance ou culture) et 39 primes à l'embauche (jusqu'à 3 000 € pour des structures privées : associations, entreprises), la moitié d'entre elles ayant été cumulées avec les aides à l'apprentissage (notamment pour 13

bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Enfance).

Lutter contre les exclusions et les discriminations.

En matière de développement social local, le Département participe activement à la politique de la ville pour répondre aux problématiques spécifiques des quartiers classés prioritaires.

LES ACTIONS 2022

- Le Département est signataire des cinq contrats de ville Albi, Castres-Mazamet, Graulhet, Gaillac et Carmaux.
- Des crédits spécifiques ont été mo-

bilisés sur des opérations de développement du lien social, de la citoyenneté et de la prévention portées par des communes ou des partenaires associatifs.

- 50 actions ont été soutenues pour un montant de 74 915 €.

- Enfin, des crédits de droit commun ont été mobilisés sur les territoires en difficulté, non classés politique de la ville, pour des opérations en zone rurale sur l'accès à la culture, la création de lien social et l'appui à la réussite éducative.

Répondre aux problèmes d'isolement social, économique, culturel et éducatif.

- **Opération « Musée départementaux et insertion »** : organisation de journées départementales animation insertion dans le cadre de la programmation culturelle des musées (37 adultes et 56 enfants ont participé à ces journées d'échange au Musée du textile à Labastide-Rouairoux).

**50 actions
soutenues
pour plus
de 74 915 €**

- **Opération « Danse et Cohésion Sociale »** : un travail en partenariat avec le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn.

Favoriser l'insertion par et dans le logement.

Encourager l'accès à l'information et aux conseils en matière de logement.

L'Association Départementale pour l'Information pour le Logement.

- L'Association Départementale pour l'Information pour le Logement (ADIL) a informé gratuitement sur les aspects, juridiques, fiscaux ou financiers liés au logement. 7866 tarnais, particuliers, professionnels ou collectivités territoriales.

- Dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le logement et de la lutte contre



la précarité énergétique, le Département a :

- Imaginer et développer un jeu de société pédagogique et ludique ECO'N'HOME, outil d'animation : ce sont 232 jeux vendus hors département.
- 16 interventions ou animations soit 195 personnes et la distribution 25 kits de petits équipements économes.

L'accompagnement social lié au logement (ASLL) permet d'accompagner des personnes dans un parcours logement :

• Pendant l'hébergement 9 000 € ont été consacrés pour de l'accompagnement des personnes logées dans des logements d'insertion et à la Résidence sociale de Gaillac.



• 133 personnes nouvellement accompagnées dans un logement autonome :

- 35 à la sortie d'un hébergement pour un montant de 23 700 € € par des structures conventionnées par le Département correspondant à 195 mesures exercées pour l'accès à un logement.
- 98 par les conseillères en économie sociale familiale du Département et 722 mesures exercées.

Lutter contre les exclusions et les discriminations

Les aides financières directes aux ménages.

• **2 503 demandes d'aides financières déposées auprès du Fonds de Solidarité** pour le Logement et 2 139 aides financières accordées :

- 50% pour l'Accès
- 23 % pour l'énergie %
- 11 % pour l'Eau
- 7 % pour les impayés de loyer et la mise en jeu du cautionnement
- 9 % de demandes de garanties des loyers
- 640 277 € de dépenses au titre des aides financières attribuées aux ménages dont 21 % en prêt.

L'accompagnement des ménages en impayés de loyer.

• **879 diagnostics sociaux et financiers** ont été demandés au Département 62 % des demandes concernent la phase contentieuse (assignation-réquisition force publique).

Lutter contre l'Habitat indigne et la précarité énergétique

Le programme départemental d'amélioration de l'habitat :

Le programme départemental d'intérêt général, animé par Soliha dans le



cadre d'un marché public de 3 ans, permet l'accompagnement gratuit des ménages aux démarches de réalisation de travaux dans le cadre des aides de l'ANAH. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, ce sont 240 dossiers propriétaires occupants agréés par l'ANAH répartis comme suit :

- 104 pour des travaux d'énergie,
- 134 pour de l'adaptation au vieillissement ou handicap
- 2 insalubrité.



Le Guichet Tarn Rénov'Occitanie :

Le Département est le porteur du service public de la rénovation énergétique sur le territoire départemental, selon les termes de la convention d'objectifs signée avec la Région Occitanie

le 15 février 2021 pour une durée de 3 ans (2021-2023).

Le budget a été estimé en 2022 à 412 300 € pour lequel un financement de la Région a été demandé pour un montant de 285 703 €.

Les missions du Guichet Tarn Rénov'Occitanie portent sur 2 axes principaux :

L'information, le conseil, l'orientation des tarnais dans le cadre de leur projet de rénovation énergétique,

- 5 622 informations ou conseils de premier niveau,
- 1043 conseils personnalisés.



Pour réaliser ces missions, le Département a conventionné avec l'ADIL et le CAUE et a développé un partenariat financier avec les 3 agglomérations.

L'animation de la dynamique territoriale pour stimuler et encourager la demande : salons, intervention auprès des espaces France Services, nuit de la thermographie de Milhars et de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois, partenariat avec Unis-cité.

Soutenir les opérations de construction ou amélioration des logements sociaux.

Développer du logement très social et adapté :

Le Département soutient la production de logements très sociaux en apportant un financement complémentaire aux bailleurs sociaux d'un montant de 717 500 € engagés concernant :

- 11 opérations pour 259 logements dont 109 logements financés par le Département : 104 pour le public du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées et 5 adaptés au vieillissement.

Soutenir l'Office Public de l'Habitat, Tarn Habitat :

Le Département du Tarn a engagé **160 000 €** pour **Tarn Habitat** dans le cadre d'une participation financière à la réhabilitation thermique de 190 logements afin de réduire les dépenses énergétiques de ses locataires sur le quartier ANRU de Cantepau à Albi.

Accompagnement gratuit des ménages aux démarches de réalisation de travaux



Le Département soutient et développe sa politique d'inclusion par la mobilisation du FSE.

Pour soutenir financièrement la politique d'inclusion en faveur des publics les plus fragilisés de son territoire, le Département a choisi d'être organisme intermédiaire, gestionnaire d'une enveloppe financière déléguée par l'Etat de Fonds social européen (FSE).

LES MISSIONS 2022

• Programme opérationnel FSE 2014-2020 :

- Contrôle des dossiers de demande de subventions européennes
- Gestion en subvention globale des crédits FSE
- Appui technique auprès des opérateurs départementaux et des porteurs de projets souhaitant solliciter du FSE

• Programme opérationnel FSE + 2021-2027 :

- Participation aux travaux de préparation et réunions d'information liées au lancement du nouveau programme
- Dépôt de la demande de subvention globale pour la période 2022-2025
- Élaboration des futurs appels à projets

Le Département gèrera une enveloppe de plus de 9 millions d'euros de FSE pour la période de 2022/2027, couvrant l'intégralité des dispositifs et crédits FSE inclusion, qui permet de mobiliser des fonds européens, à destination des publics très éloignés de l'emploi, notamment les bénéficiaires du RSA pris en charge par

le Département, sur trois dispositifs spécifiques à destination des porteurs de projet :

- développement de parcours intégrés d'accès à l'emploi pour des publics en difficulté,
- mobilisation des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion,
- animation, coordination de l'offre d'insertion et de l'économie sociale et solidaire.

Le FSE +, mis en place en 2022 et poursuivi en 2023, concernera pour les départements l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale, avec au-delà de l'inclusion active par l'accès à l'emploi, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Avec un élargissement de ses thématiques, le FSE+ ouvre la possibilité de prendre en charge de nouveaux publics : enfants et jeunes majeurs, publics exclus et vulnérables, personnes mal-logées, ressortissants étrangers... autant de politiques publiques au cœur desquelles s'inscrit déjà l'action du Département du Tarn.

LE TARN : ATTRACTIVITÉ ET AMBITION

2022



A M B I T I E U X

Un Département mobilisé en faveur de l'emploi et de l'aménagement de son territoire

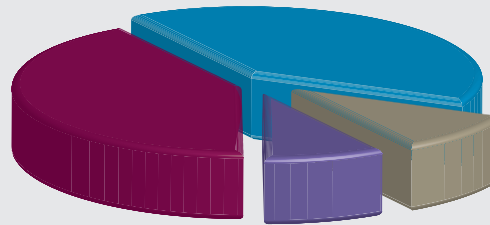
Soucieux de l'amélioration du cadre de vie des Tarnais et d'un aménagement harmonieux et équilibré de son territoire, le Département du Tarn mène une politique dynamique et volontariste en matière de création et de maintien d'emplois, de développement économique, touristique, agricole et rural.

Le Département procure à tous les Tarnais un même accès aux services au public et aide à la réalisation de projets de développement locaux.

Collectivité responsable, le Développement durable est une préoccupation principale. Le Département s'engage à concilier croissance économique, solidarité et équité sociale.

64,27 MILLIONS D'EUROS

(hors masse salariale)



- ASSURER UNE SOLIDARITÉ TERRITORIALE
14,96 M€
- PRÉSERVER LES RESSOURCES, LES SITES NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT
7,95 M€
- AGIR EN FAVEUR DE LA CRÉATION ET DU MAINTIEN D'EMPLOIS DE PROXIMITÉ
6,97 M€
- FACILITER LA MOBILITÉ DES TARNAIS
34,39 M€

Le Département favorise le développement économique par la solidarité et l'égalité des territoires.



Augmentation des nuitées touristiques

Soutenir pleinement le développement touristique, enjeu majeur pour l'attractivité du territoire tarnais :

Les chiffres clés 2022

- Le tourisme représente à minima un chiffre d'affaire de 250 millions d'euros.
- 4 708 emplois, soit 3,55% de l'emploi total tarnais.
- la fréquentation en hausse du site grand public tourisme-tarn.com avec 2,6 millions de pages vues, en progression de 10% en 2022, ainsi que 217 368 abonnés sur la page facebook « vos vacances dans le Tarn » et 24 759 abonnés sur la page instagram Tarn Tourisme, là aussi en hausse.
- Fréquentation en hausse avec une augmentation des nuitées touristiques en 2022 par rapport à 2021 (+27% en mai, +25% en juin, +17% en juillet, +10% en août). La clientèle française provient principalement des bassins de proximité : Haute-Garonne (en hausse), Hérault (en hausse), Paris (en baisse), Bouches-du-Rhône (stable), avec un niveau global comparable à celui de 2019. La clientèle

étrangère est également été de retour en 2022, avec plus d'un million de nuitées dans le Tarn : Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique, Espagne.

• Ces bons chiffres ne doivent toutefois pas masquer l'évolution des comportements et modes de consommation avec notamment la baisse des paniers moyens observés dans le secteur de la restauration. L'hébergement locatif dans le Tarn connaît en 2022 un léger ralentissement après l'année record de 2021 et demeure plus élevé qu'en 2019. Le revenu généré par les plateformes de type Airbnb reste quant à lui supérieur à 2021. La multiplication des offres disponibles (+10% par rapport à 2021) explique la légère baisse des taux d'occupation des hébergements touristiques. Dans ce contexte, notre Département a bien résisté, à l'instar de nombreux départements ruraux de France : ceci conforte le choix stratégique de notre positionnement « destination campagne ».

LES ACTIONS 2022

Quelques exemples emblématiques de notre action en 2022 :

- le développement de la stratégie de



photo : © CDT Tarn PascaleWalter



communication « Le Tarn vous veut du bien » qui est basée sur l'émotion et l'expérience avec une présence forte sur les marchés de proximité et des campagnes offensives, coordonnées et cohérentes,

- le soutien à la montée en gamme des hébergements touristiques tarnais via le Fonds Départemental d'Intervention Touristique doté de 1 M€, reconnu d'utilité et efficace notamment par les campings du territoire,
- le succès et l'appropriation par le grand public de l'application mobile gratuite « Balades & Randos Tarn » (+ de 108 000 consultations et + de 18 000 téléchargements en 2022) pour découvrir près de 300 itinéraires à parcourir à vélo, VTT, à pied ou à cheval ainsi que plus de 2 200 objets touristiques synchronisés avec la base de données Apidae,
- l'organisation de Destination Campagne comme rendez-vous incontournable des professionnels du tourisme à la campagne.

Tarn Tourisme (CDT + TRT) met en œuvre la politique de promotion touristique du Département :

- 1 870 000 € de subvention au Comité Départemental du Tourisme (CDT),
- 265 000 € de subvention à Tarn Réservation Tourisme (TRT) pour l'accueil de groupes.

Se doter d'un comité départemental du tourisme performant, agissant notamment en matière de promotion et d'ingénierie touristique.

LES ACTIONS 2022

Valoriser l'attractivité touristique des territoires en soutenant les prestataires touristiques.

Mobilisation du Fonds Départemental d'Intervention Touristique (FDIT) pour soutenir les projets de montée en gamme des hébergements touristiques : hôtellerie rurale, hôtellerie de plein air, gîte et chambre d'hôtes...
Création ou modernisation des équipements d'accueil des offices de tourisme, syndicats d'initiative, associations touristiques d'intérêt départemental, ainsi que soutien aux sites internet des destinations touristiques...

Avoir une action volontariste sur la promotion commerciale.

Organiser et coordonner la gouvernance touristique du Département

**210 900 €
de subventions de
fonctionnement
à l'ensemble
des offices de
tourisme du Tarn**



Hôtel Reynès

auprès des territoires, renforcer l'accompagnement technique des territoires et la valorisation de leurs équipements d'accueil.

Le Département met en œuvre une stratégie dite « de convergence » depuis 2016 : elle permet de mettre en synergie les actions des offices de tourisme du territoire, les destinations touristiques structurées se réunissent pour définir et co-construire une stratégie de développement touristique partagée. Ce comité stratégique, animé par Tarn Tourisme, a créé les



Albi - site UNESCO



Abbaye-école de Sorèze

conditions d'une plus forte coopération sur la base d'un objectif de mutualisation des actions. 210 900 € de subvention de fonctionnement à l'ensemble des offices de tourisme du Tarn.

Soutenir les acteurs du développement touristique.

• Répartition de subvention entre les différentes associations départementales ou filières (Clévacances, ATHPA, CDRP, Syndicat Mixte Vère-Grésigne, IVSO pour l'œnotourisme) : 340 900 €. Soutien financier au SMAD – Cap'Découverte : 1 720 000 €.

L'Hôtel Reynès : l'espace de valorisation des Destinations Tarnaises : Valorisation des destinations tarnaises au sein de ce lieu emblématique : cette promotion des territoires

photo : © CDT Tarn Christian Riviere

photo : © CDT Tarn Pascale Walter

450 structures adhérentes à la marque Tarn, Coeur d'Occitanie



et des savoir-faire locaux se fait au travers d'animations et de mises en scène interactives. Il s'agit de valoriser l'offre touristique, culturelle, naturelle, gastronomique et patrimoniale des destinations tarnaises.

Ce lieu accueille également à l'année – outre Tarn Tourisme – des associations départementales du tourisme (CDRP, ATHPA, Clévacances et Logis du Tarn) qui œuvrent au développement de l'attractivité du Tarn.

Cet espace constitue un complément et un enrichissement à l'offre territoriale portée notamment par les Offices de Tourisme.

Conforter les pôles structurants du Tarn :

§ Les sites UNESCO : Albi, le canal du Midi,

- La politique Régionale des Grands Sites Occitanie (Albi et la vallée du Tarn, Cordes et les cités médiévales, Aux sources du canal du Midi),

- La participation du Département aux Syndicats Mixtes de l'Abbaye-Ecole de Sorèze, de Cap'Découverte et du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc.

Conforter et valoriser les démarches œnotouristiques :

Le Département poursuit son appui au développement de l'œnotourisme notamment en soutenant les actions liant le vin, le patrimoine et la culture, avec pour effet de contribuer aussi au développement de la filière viticole. Depuis 2021, le Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Tarn (CDRP) met en place des itinéraires « œnorando » - en partenariat avec Tarn Tourisme – afin de faire connaître les caves particulières et collectives du Tarn, et leur territoire environnant.

Mobiliser le patrimoine occitan pour renforcer l'attractivité du territoire.

La marque « Tarn, cœur d'Occitanie » (TCO), qui fédère 450 structures adhérentes, se développe grâce à l'animation de plusieurs dispositifs :

- Fourniture d'outils professionnels et documents informatifs sur le patrimoine occitan sur le site web : www.tarncoeuroccitanie.com.

- Valorisation médiatique des adhérents TCO via la chronique occitane de la revue Atouts Tarn, dans les émissions « Tarn, cœur d'Occitanie », sur les radios R d'Autan et Radio Albigeois et sur la page Facebook TCO.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

En 2022, pour pallier les effets de la crise sanitaire, le Département a accordé des aides exceptionnelles aux agriculteurs tarnais :

- Engagement pris quant à la prise en charge des frais occasionnés lors de la création d'une zone de protection

Effets de la crise : aides exceptionnelles aux agriculteurs

pour lutter contre la Grippe aviaire,

- Participation aux frais de transport d'alimentation animale suite à la période de forte sécheresse de l'été 2022 en réflexion,

- Intervention financière pour venir en aide aux éleveurs touchés par les attaques du loup,

- Poursuite du renforcement du soutien aux Cuma dans le cadre d'un programme d'aide,

- Re conduite du programme d'aide aux Petits Investissements Matériels,

- Maintien d'un lieu d'échanges avec la filière viticole afin de favoriser les nouvelles initiatives et participer au développement de cette filière,

- Soutien renforcé aux projets permettant l'évolution des pratiques agricoles vers une agriculture durable et compétitive avec des produits agro-alimentaires de qualité.

Soutenir l'investissement dans les exploitations et les entreprises :

Une convention de partenariat signée en 2017, à la suite de la loi NOTRe, entre le Département et la Région a permis de mettre en œuvre de nombreuses actions de soutien aux filières agricole, agro-alimentaire et forestière. Elaboration en projet d'une nouvelle convention début 2023.

LES ACTIONS 2022

• Aides aux investissements structurants : **59 416 €**.

Le Plan Loup dans le cadre du plan de soutien à **16 000€**.

• Aides aux petits investissements matériels dans le cadre du plan de soutien : **42 049 €**

• Aides aux CUMA locales renforcées dans le cadre du plan de soutien : **135 958 €**

• Aides viticoles en matière de lutte biologique contre la tordeuse de la grappe : **104 602 €**

• Aides aux actions sylvicoles : **23 040 €**

• Aide à la plantation de truffières : **3 603 €**.

Veiller au maintien du bon état sanitaire des troupeaux, gage de sécurité pour les éleveurs et les consommateurs :

Partenariat avec l'ALMA (Association de Lutte contre les Maladies Animales), le GIP Public Labos, le syndicat des vétérinaires et le GDSAT (Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Tarn).



Cabecou Ségalafrom



Lentilles Agropoint



Ail Rose de Lautrec



Vins de Gaillac

AGRILOCAL 81

Un service offert par le Conseil départemental pour la restauration collective dans le Tarn

**SIMPLE
INSTANTANÉ
GRATUIT**

www.agrilocal81.fr
une plateforme en ligne pour les pros !



Apporter un appui technique performant, indépendant et personnalisé auprès des vignerons : le laboratoire œnologique départemental.

UN OUTIL TECHNIQUE AU SERVICE DU VIGNOBLE DE GAILLAC.

Installé au cœur du vignoble dans des locaux adaptés et accessibles.

CONSEIL ŒNOLOGIQUE : 2 œnologues qui apportent une nouvelle dynamique

Au total, 56 caves particulières sont en contrat de suivis œnologiques avec le laboratoire.

47 caves sont en suivis d'analyse sans déplacement d'un œnologue du laboratoire.

Les œnologues suivent la vie des vins depuis le raisin à maturité, les étapes des vinifications jusqu'à la mise en bouteille.

Le travail des œnologues repose sur des priorités telles que :

Indépendance

Apporter des conseils œnologiques libres et indépendants, sans implication commerciale.

Analyse et dégustation des goûts et des vins

Personnalisation

Assurer un conseil au service des vignerons par une connaissance précise des structures de production et de leurs contraintes techniques et économiques.

S'adapter à chaque particularité de chaque millésime.

Garantir une approche scientifique fondée sur des connaissances techniques renouvelées

Apporter un conseil qui tient compte des exigences du marché toujours en évolution par des connaissances approfondies en dégustation, par la participation aux grands concours des vins et aux jurys expert.

Proximité

Le laboratoire est un maillon essentiel du vignoble. Il a une place centrale et joue un rôle de plateforme entre les différents organismes viti-vinicoles tels que la Maison du Vin, les Syndicats des AOC, IGP, Caves Particulières, CUMA Oenologique, SICA des Vignerons de Gaillac, Société Coopérative de l'Abbaye St Michel, Association des Œnologues de Gaillac, Concours des Vins de Gaillac, Fête des vins, etc.

Technicité

Par une expertise technique et une



Fête des vins

implication dans les structures professionnelles de la filière viti-vinicole du vignoble Tarnais.

Formation et dégustation

Organisation d'une dégustation du millésime sur le thème des cépages braucol et mauzac le 16/03/2023. Une cinquantaine de vignerons étaient présents afin de déguster 36 cuvées de braucol et mauzac. L'objectif était d'obtenir une vision objective et collective du millésime 2022 sur ces 2 cépages.

Les œnologues participent à de nombreux concours des vins et aux calages des AOC/IGP.

ANALYSES ET CONTRÔLES : 3 techniciens formés aux techniques de laboratoire.

Les techniques analytiques développées sont performantes, mises en œuvre par une équipe formée et du matériel moderne, adapté aux exigences de qualité et de rapidité.

Le laboratoire suit une démarche volontaire de management de la qualité :

Il répond aujourd'hui aux exigences de la norme NF EN ISO/CEI 17025 version 2017, ainsi qu'aux exigences du Cofrac spécifiques aux analyses dans le secteur du vin, des boissons alcoolisées et de leurs additifs sous la référence LAB GTA 78.

Fort soutien à l'agriculture de groupe



Il est accrédité par le Cofrac et agréé par l'INAO, France Agrimer, la DIRRECTE et le Ministère de l'Economie pour la délivrance d'analyses officielles.

BILAN DE L'ANNÉE

En 2022, 21 380 échantillons ont été traités, soit 81 617 dosages.

- Contrôles de maturité sur raisins : sucres acidité totale ph anthocyanes tannins malique tartrique.
- Suivi des vinifications, en s'adaptant à chaque type de produit : degré acidité volatile SO2 AT ph.
- Suivi des fermentations Malo lactiques. Acide malique et lactique acidité volatile.
- Les contrôles microbiologiques des

vins. Germes levures bactéries lactiques ou acétiques brettanomycés.

- 1419 Rapport d'analyse sous accréditation Cofrac :
- 658 certificats de conformité analytique aux cahiers des charges des AOP et IGP.
- 145 certificats de pureté pour l'export.
- 429 analyses pour les concours des vins officiels.

L'année 2022 est marquée par des conditions climatiques défavorables :

- Un printemps sec
- Un été caniculaire avec un fort déficit hydrique

Ce manque d'eau a entraîné des rendements faibles et des problèmes œnologiques : TAV élevés, AT faibles et pH hauts. Le manque d'acidité rend les vins fragiles et sensibles au développement de problèmes microbiologiques.

Pour le matériel, l'analyseur IRTF Winescan de FOSS a été remplacé par son équivalent, équipé d'un module permettant l'analyse des SO2 libres et totaux.

Les SO2 libres et totaux par méthode IRTF ont été validé par le Cofrac au cours du dernier audit.

Renforcer l'attractivité de la création d'activité en agriculture, faciliter la transmission des exploitations agricoles et appuyer l'innovation et sa diffusion.

Soutenir les filières de qualité et la structuration des filières locales.

Le Département du Tarn soutient la Le Département du Tarn soutient la mise en place de dispositifs collectifs pour le renouvellement des générations en agriculture en allouant une aide à nos différents partenaires :

- Aide financière auprès des organismes professionnels agricoles tels que la Chambre d'Agriculture ou l'ADEART qui assurent un accompagnement technique auprès des porteurs de projets en faveur de l'installation et de la transmission ;
- Participation au soutien technique réalisé par la Chambre d'Agriculture pour de l'adaptation des bâtiments d'élevage en lien avec l'environnement auprès des jeunes installés.
- En lien avec la question du repérage et le soutien des agriculteurs fragilisés notamment pour les exploitants

Soutien à Agropoint pour la marque Saveurs du Tarn



Qualité de l'eau

bénéficiaires du RSA, une aide est allouée à l'animation, par la Chambre d'Agriculture, du Comité technique départemental « agriculteurs fragilisés », à des suivis individualisés en coaching d'entreprise ainsi que des diagnostics socio-professionnels.

- Fort soutien à l'agriculture de groupe, levier de compétitivité et de modernisation, reste fortement soutenue par le Département par sa participation financière à la FDCUMA et à l'ATAG.
- Soutien à l'élevage auprès de la Maison de l'Élevage pour ses missions de qualification, de contrôle de performance et d'identification du cheptel tarnais.

De nombreuses actions sont liées à la préservation de l'environnement, de la biodiversité et au maintien des races/varieties locales et produits de qualité :

- Soutien à l'association AGROPOINT pour l'élaboration de la marque Saveurs du Tarn et son soutien aux entreprises agro-alimentaires et aux filières pour la valorisation des produits Tarnais,



- **Soutien à Nature et Progrès** pour ses actions de promotion et de développement de l'agriculture biologique locale,
- **Convention avec les Fandouzils** dans le cadre de la promotion des vins et de l'œnotourisme,
- Soutien au CIAT pour le maintien de la race locale de brebis Lacaune,
- Renforcement de l'aide au syndicat Salaison de Lacaune pour la mise en place de l'IGP (Indication Géographique Protégée), afin de le sauvegarder et de maintenir l'action de contrôle du signe officiel de qualité,

• **Soutien à la SAFER** et Terre de Liens pour la mobilisation de foncier en faveur du développement d'une agriculture durable notamment pour le maraîchage biologique,

• **Soutien à la Chambre d'agriculture** pour un état des lieux de la filière tarnaise légumes, la réactualisation du guide des producteurs bio en vente directe ainsi que pour l'accompagnement à la commercialisation de produits agricoles en circuits courts et l'adaptation de bâtiment d'élevage ou atelier de transformation,

• **Soutien à la ferme tarnaise sur votre assiette pour le drive fermier et le lancement des casiers fermiers connectés,**

• **Soutien à la Maison de l'Élevage** pour du soutien à l'élevage pour de l'évolution de pratiques vers des systèmes plus agro-écologiques,

• Soutien au développement des pratiques respectueuses de la vie du sol, de l'environnement et de la qualité de l'eau,

• **Renforcement de l'aide du GDSAT** (Groupement de Défense Apicole du Tarn) pour pallier aux frais vétérinaires.

Afin de soutenir une alimentation de qualité et de proximité en restauration

collective, le Département du Tarn en partenariat avec les trois chambres consulaires se mobilise pour augmenter la part des produits locaux auprès des collèges mais aussi des autres convives de restauration collective par le biais d'AgriLocal81. Cette plateforme web permet la mise en relation simple directe et gratuite entre acheteurs de la restauration collective et fournisseurs locaux (producteurs, artisans...) dans le respect des règles de la commande publique. Depuis son ouverture en septembre 2021, elle compte au 31 décembre 59 fournisseurs dont la moitié de producteurs et une trentaine d'acheteurs accompagnés de la consultation aux 1ères commandes (tous les collèges publics, école primaire, maison familiale rurale...). Soit trois fois plus d'acheteurs et près de deux fois plus de fournisseurs qu'en 2021. De plus, 4500 élèves des 9 établissements participants ont été sensibilisés aux enjeux des circuits courts et de proximité, à travers des rencontres avec des producteurs tarnais ou des repas 100% locaux commandés via la plateforme AgriLocal81 dans le cadre des 3 animations AgriLocal proposées.



Contribuer à la protection de la santé publique grâce à l'action de Public Labos.

En 2020, Le Laboratoire Départemental du Tarn intègre un Groupement d'intérêt Public avec les laboratoires des départements du Gers du Lot et de Tarn-et-Garonne et devient Public Labos site du Tarn.

LES ACTIONS 2022

Depuis cette intégration le laboratoire Public Labos site du Tarn ne cesse de se mobiliser pour répondre aux besoins territoriaux :

- Dans les domaines de la santé animale, de l'alimentation, et de l'environnement, et ce par des analyses accréditées (ou non) par l'organisme d'accréditation Français (le COFRAC),
 - Dans les domaines de la Qualité de l'air intérieur, et de l'alimentation, par du conseil, de la formation, et de l'audit
- En 2022, l'outil Public Labos a encore su faire preuve de réactivité pour son territoire

Pour la filière des bovins en réponse sur le plan national d'éradication de la BVD (Diarrhée Virale Bovine) de 2020, le laboratoire a soutenu la sécurisation sanitaire des développements des cheptels tarnais via la réalisation de près de 50 000 analyses de

boucles auriculaires bovine en 2022 (contre environ 30 000 en 2021).

Pour la filière des bovins, ovins caprins, le laboratoire est l'outil technique principal des actions menées par le Département en collaboration avec le GDS dans le cadre de la prophylaxie animale. Encore une fois, le laboratoire a réalisé les analyses des prophylaxies des cheptels tarnais soit des analyses sur plus de 150 000 prélèvements de sang.

Pour la filière aviaire, le maintien des performances du laboratoire pour rester laboratoire reconnu par le Ministère a permis la réactivité face à la problématique de grippe aviaire de fin 2022.

Pour assister les éleveurs dans toutes leurs problématiques des élevages le service Autopsie, Bactériologie et Parasitologie, analyse plus de 5 000 paramètres, parmi lesquelles

Analyses sur plus de 150 000 prélèvements de sang

- Des autopsies ayant pour objectif de définir la cause de la mort de l'animal et une aide au diagnostic au service des vétérinaires,
- Des identifications des causes bactériologiques de décès/avortement
- Et plus de 2700 coprologies pour l'aide au ciblage thérapeutique antiparasitaire.

Pour la surveillance de l'environnement et de la sécurisation de l'alimentation

Les analyses environnementales sur l'eau de tous types :

- D'usage,
- Rejetée en milieu naturel,
- Profondes
- D'abreuvements ...

Représentent, pour 2022, plus de 14 000 analyses en bactériologie et plus de 42 000 analyses en chimie.

Soit plus de 56 000 analyses car la santé de tous passe par la santé de notre environnement.

De l'eau au sol et à l'alimentation...la santé de notre environnement se surveille et le laboratoire participe à cette surveillance avec près de 15 000 analyses réalisées dans le cadre de l'alimentation.



Pour la proximité et l'échange et le conseil et formation avec les usagers

En 2022 Public Labos site du Tarn c'est près de 4000 interventions locales dans le domaine de l'eau de l'alimentaire et de la santé animale et près de 70 audits et formations données aux acteurs de l'agroalimentaire sur le territoire tarnais.

Le Département développe l'aménagement de son territoire pour offrir une desserte performante.

Aide à la voirie d'intérêt local.

En 2022, 88 maîtres d'ouvrage (communes de moins de 2 000 habitants et groupements intercommunaux) ayant la compétence voirie pour la réalisation de travaux de gros entretien et de modernisation du réseau local ont perçu une aide financière pour un montant total de 2 431 808 €.

Répartition du produit des amendes de Police.

En 2022, 64 maîtres d'ouvrage de moins de 10 000 habitants ont perçu une aide financière pour un montant total de 488 275 €.

Participations au titre de la voirie départementale.

En 2022, 7 maîtres d'ouvrage ont été accompagnés à hauteur de 1.21 millions d'euros pour l'aménagement de travaux pour un total de travaux de 4.34 millions d'euros.

Aide à la réfection des dégâts sur voies communales consécutifs aux intempéries.

Nombre d'opérations soutenues : **3**
Montant total des travaux financés HT : **353 740 €**
Montant total des aides apportées par le Département : **69 599 €**
FONCTIONNEMENT

Collecte de pneus usagés.

Les communautés de communes et d'agglomération ont été accompagnées au titre de notre dispositif « Action d'adaptation au changement climatique » (Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et communautés de communes Carmausin Ségala, Sor Agout et Centre Tarn)
Nombre d'opérations soutenues : **4**
Montant total des collectes TTC : **1 155 122 €**
Montant total des aides apportées par le Département : **368 646 €**

Interventions départementales en faveur des mutations et du développement des territoires.

Il s'agit d'accompagner les trois pôles d'équilibre territoriaux et ruraux dans leurs missions d'animation et de coordination des contrats territoriaux et plus particulièrement de nos contrats Atouts-Tarn ainsi que dans des actions spécifiques territoriales, conduites par chacun d'entre eux et s'intégrant dans les réflexions et les politiques menées par le département : développement de l'offre touristique et culturelle des territoires, approvisionnement local, transition énergétique, animation de tiers lieu culturel.
79 032 € ont été attribués au titre de l'animation territoriale.

- Pôle territorial Albigeois et Bastides : **33 297 €**
- Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Cocagne : **24 804 €**
- Pôle territorial des Hautes Terres d'Oc : **20 931 €**

Améliorer et entretenir les liaisons routières.

Assurer un développement du réseau en respectant la diversité des territoires.

LES ACTIONS 2022

Concevoir, conduire et réaliser les opérations de développement du réseau routier départemental :

Le réseau départemental a fait l'objet d'une attention particulière pour assurer son développement et son amélioration tout en respectant les objectifs de développement durable.

Les opérations réalisées en 2022, pour un montant total de 11 806 000 €, se décomposent comme suit :

- Réparations suite à des intempéries : 0,917 M€
- Poursuite des travaux de modernisation de la RD 612 entre Albi et Castres :
: achèvement de la dernière section sur la commune de Puységouzon : 3,37 M€.
- Travaux de sécurisation de la RD964

et création d'une tourne à gauche : 2,67M€

- Réalisation d'un giratoire RD631 x RD41 : 1,46 M€
- Démarrage du carrefour RD118 à Mazamet : 0,58 M€
- Réalisation de petites opérations localisées d'amélioration de la sécurité du réseau sur diverses routes départementales :
• Aménagement d'un carrefour RD 964 Communes de Broze et Castelnaud de Montmiral : 0,118 M€
- Réalisation de réparations d'ouvrage d'art ou de murs, confortement de falaises ou de routes sur diverses routes départementales (2,691 M€), dont achèvement des travaux du pont d'Auterive : 0,649 M €

Participer à l'aménagement des routes nationales.

Le Département a participé au financement des projets routiers portés par l'Etat au titre du Plan de Modernisation des Itinéraires (PDMI).

Le nouveau Contrat de Plan Etat Région (CPER) signé en 2015 prend le relais du financement de ces infrastructures et porte l'axe RN88 à Albi et Lescure et sur l'axe RN112 à Aussillon.

À ce titre, en 2022, le Département a versé 44 000 €.

Assurer le renouvellement, l'entretien et la réparation du patrimoine routier départemental.

Le Département a effectué un effort significatif pour assurer l'entretien et la pérennité de son patrimoine routier.

Les chiffres clés 2022

- 4 155 km de routes départementales.
- 1 454 ouvrages d'art.
- 4 465 ouvrages hydrauliques.
- 4 000 hectares de surface de dépendances vertes.
- 12 M€ pour des actions d'entretien.
- 88 000 km ont été parcourus pour veiller périodiquement à la sécurité du réseau pour l'usager.

LES ACTIONS 2022

- Le revêtement de chaussée : 106 km de chaussées rénovées en 2022 (16 km de catégorie 1 ; 23 km de catégorie 2 et 67 km de catégorie 3).
- L'assainissement de la route : 120 à 130 km de fossés ont été curés, 54 km d'accotement ont été repris et 8 ouvrages hydrauliques ont été refaits.
- La signalisation horizontale : 1000 km de routes traitées.
- La signalisation verticale : Renouvellement de 84 ensembles de signalisation directionnelle pour 89 k€. L'investissement réalisé pour les panneaux qui ont été remis aux normes de l'ensemble de la signalisation verticale sur les sections revêtues représente un

montant de 194 K€ en panneaux de police et plastique.

- Dispositifs de retenue : 565 ml ont été créés pour un montant de 70 k€.
- Les ouvrages d'art : 150 ouvrages d'art ont été dévégétalisés en régie, 4 ouvrages d'art l'ont été par le biais d'entreprises spécialisées. 3 grands ouvrages d'arts, 21 ouvrages courants, 2 ouvrages sur la voie verte et 19 murs ont bénéficié de travaux de réparation ou de confortement. 220 ponts ont fait l'objet d'une visite de surveillance par les services routiers, 15 ponts ont fait l'objet d'une visite subaquatique par une entreprise spécialisée et 21 ponts ont fait l'objet d'une inspection détaillée par une entreprise spécialisée.
- La surveillance des arbres au bord des routes : 3282 arbres visités, 454 arbres expertisés et 124 arbres abattus pour des raisons phytosanitaires risquant d'entraîner une chute mécanique
- Les plantations nouvelles : le boisement des talus routiers effectué dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 21 a permis de planter ou conserver 1836 plants.

Gérer le domaine public routier départemental.

Afin d'organiser et préserver l'intégrité et le bon état du patrimoine routier vis-à-vis des interventions effectuées par des tiers sur le domaine public :

- 1620 arrêtés de police ont été pris (permanents ou temporaire),
- 250 avis ont été donnés pour les transports exceptionnels,
- 408 permissions de voirie dérogoires ont été instruites.

Exploiter, maintenir et améliorer la viabilité et la traficabilité du réseau.

Le Département a mis en œuvre une politique visant à permettre aux usagers de circuler dans les meilleures conditions de fluidité et de sécurité.

LES ACTIONS 2022

- La surveillance du réseau : patrouilles sur les 541 km de catégorie 1 toutes les semaines, les 996 km de catégorie 2 toutes les deux semaines et les 2 616 km de catégorie 3 tous les mois.
- La viabilité hivernale : Pour la viabilité hivernale 2021/2022, 1960 tonnes de sel ont été utilisées. 104 jours de traitement neige et 54 jours de traitement verglas ont été réalisés, occasionnant 3051 heures supplémentaires. Le budget consacré à la viabilité hivernale a été de 317 400 € (hors personnel) en 2022.

Avoir une connaissance des déplacements et améliorer la sécurité du réseau de moins de 10 000 habitants du produit des amendes de police.



LES ACTIONS 2022

- Mobilisation des services de la Direction des routes pour l'amélioration de la sécurité routière. Comptages routiers : 47 interventions pour dépannage, 8 boucles réalisées et 189 comptage tournant réalisés. 43 dossiers d'analyse de comptages ont été faits notamment pour déterminer des actions d'aménagements de sécurité en traversée d'agglomération ou hors agglomération.
- Études d'accidentologie : 50 dossiers traités concernant les diagnostics de sécurité et des propositions d'aménagement. Participation à 8 cellules de veille en relation avec les accidents de la circulation.
- Étude du relèvement de la vitesse à 90 km/h en cours d'instruction sur la RD964 par les services de la Préfecture.
- Au total en 2022, ce sont 360 Jeunes qui ont été sensibilisés lors de 6 journées aux dangers de la route et formés à la conduite du 2 roues motorisé dans le cadre des formations aux ASSR1 et 2 et au Brevet de Sécurité Routière.

Être un interlocuteur attentif des usagers du réseau routier.

- Fonctionnement du dispositif d'information à l'usager sur l'état de circulation du réseau en période de viabilité hivernale pendant l'hiver. Etude en cours pour changement du logiciel (Inforoute).

Le Département poursuit les aménagements stratégiques essentiels au développement du territoire.



Définir et mettre en œuvre le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Tarn (SDTAN).

Approuvé à l'unanimité en 2012, il témoigne de la volonté ambitieuse du Département en matière de couverture numérique des territoires. Il a vocation à constituer la feuille de route pour les projets opérationnels qui en découleront.

Développer les infrastructures de haut et très haut débit

LES ACTIONS 2022

Un réseau fibres optiques en cours de déploiement :

- **46 NRO** (Nœuds de Raccordement Optiques) installés / 46
- **352 SRO** (Sous-Répartiteurs Optiques) installés / 352
- Nombre de locaux raccordables : **72 780 prises au T4 2022**
- **26 230 clients sur le Réseau** sur 72 780 logements raccordables **au T4 2022**
- **Taux de pénétration de 30% au T4 2022**

Développer les usages du numérique au service du développement des territoires tarnais

- Finalisation des projets du Schéma Départemental des Usages et Services Numériques
- Déploiement des conseillers numériques en février 2022 :
- 1212 accompagnements effectués au 14 décembre 2022 pour 900 personnes
- 131 cycles d'ateliers créés au 14 décembre 2022
- 24 permanences numériques établies dehors des résidences administratives

des conseillers numériques

Améliorer les communications électroniques mobiles et la couverture de téléphonie mobile

- Mise en service des 16 sites de la liste 2020 : Lacaze, Saint Michel de Léon, Saint-Beauzile, Le Masnau Massuguies, Saint-Paul Massuguies, Le Masnau Massuguies, Pomardelle, Montvalen, Montdurausse, Grazac, Algans, Montirat, Le Vintrou, Les Cammazes, Parisot, Fayssac
- Détermination des 11 sites à couvrir en téléphonie mobile pour l'année 2023 : Le Fraysse, Campagnac, Assac, Brousse, Saint-Amancet, Roquevidal, Vabre, Jouqueviel, Vaour, Rouairoux, Aussac

Soutenir le développement d'un territoire.

• Parc Naturel Régional du Haut Languedoc

Le Département intervient en tant que membre du syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc dans le cadre :

- De sa participation statutaire : **296 000 €**
- En accompagnement financier des opérations portées par le Parc : **56 634 €** (dont 10 000 € pour la va-

lorisation et le développement d'une boucle véloroute en continuité de la voie verte Passa Pais)

• Participer au désenclavement aérien

Contribuer à la desserte aérienne du Tarn : 945 530 €.

Le Département finance le développement de l'aéroport de Castres-Mazamet pour maintenir une desserte équilibrée du territoire, et plus particulièrement de ce bassin de vie et industriel.

• Faciliter l'accès des services pour tous.

Dans le cadre du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP), le Département a continué d'approfondir et développer en 2022 l'axe stratégique « endiguer le risque de désertification médicale généralisée » en mettant en œuvre les actions suivantes du Plan Tarn Santé :

- **Coordination de 7 partenaires institutionnels majeurs avec la convention « Agir ensemble pour l'attractivité médicale du Tarn »** qui constitue un engagement collectif et réel. Elle a été signée le 4 octobre 2018 par le Département et reconduite / renforcée le 8 novembre 2021 :

- La délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS),
- L'Ordre des médecins du Tarn,
- L'Union Régionale des Professions de Santé (URPS) médecins libéraux d'Occitanie, représentant du Tarn,
- L'URPS pharmaciens d'Occitanie, représentant du Tarn,
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn (CPAM),
- L'Association des Maires et des Élus du Tarn,
- La Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord,
- Coopération avec des acteurs clés de l'offre de soins, comme :
 - Les Maîtres de Stage Universitaire du département (MSU),
 - L'Association régionale des internes de médecine générale, TOULOUSE,
 - Le Département Universitaire de Médecine Générale de TOULOUSE,
 - Les Centres hospitaliers du département,
 - La fédération régionale des MSP (FORMS),
 - Les intercommunalités et communes du territoire,
 - Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS- Sapeurs-Pompiers) du Tarn,
 - Le Service départemental de Protection Maternelle et Infantile du Tarn,
 - La Maison Départementale de l'Autonomie du Tarn.

- **Mobilisation des professionnels de santé exerçant dans le Tarn pour devenir Maîtres de Stage Universitaire (MSU)** afin de favoriser les installations et anticiper le plus en amont possible les départs. Cette mobilisation collective donne des résultats importants, notamment dans les territoires ruraux et le nord du département, avec 20 nouveaux MSU ces dernières années. A ce jour, avec 54 lieux de stage, majoritairement en médecine ambulatoire et selon une répartition équilibrée sur le territoire, le Tarn est devenu le principal département d'accueil des stagiaires de la région après la Haute-Garonne. A ce titre, le Département du Tarn a tenu le 4 octobre 2022 le stand du territoire avec les établissements de santé présents à chaque journée d'accueil des étudiants en médecine générale à TOULOUSE.

Mobilisation pour lutter contre les déserts médicaux



- **Organisation d'une journée tarnaise dédiée aux jeunes professionnels de santé** le samedi 19 novembre 2022 dans le vignoble de Gaillac, avec retours d'expériences pratiques, y compris des jeunes installés, dans un format convivial. Cet événement vise à renforcer l'attractivité territoriale, faire connaître les nouveaux métiers, les aides existantes, l'exercice pluri professionnel, développer la cohésion... 60 personnes étaient présentes avec des retours très positifs pour le territoire.
- **Valorisation du Tarn et des opportunités de stages et d'installations sur le territoire** lors d'événements et temps d'accueil dédiés aux professionnels de santé, avec l'appui de Tarn Tourisme et le développement d'outils de promotion. Par exemple lors de l'accueil des stagiaires dans les 8 et 9 novembre 2022 dans les centres hospitaliers de Castres-Mazamet puis d'Albi.

- **Participation et animation d'un stand tarnais au congrès national des internes de médecine générale** les 24 et 25 février 2022 à Tours, en présence d'environ 800 internes. La visibilité du territoire et ses opportunités d'installations ont été optimisées avec la mise en avant du collectif tarnais et du maillage des structures coordonnées (ESP, MSP, CPTS). 80 jeunes ont participé au jeu concours élaboré par Tarn Tourisme pour gagner la Tarn box avec des produits locaux. La visibilité a également été assurée auprès des acteurs de santé (médecins remplaçants, institutionnels, territoires...) lors de cet événement national où il faut répondre présent en matière d'attractivité médicale de l'avis de nombreux acteurs.

- **Aides financières pour les internes de médecine générale** : Le Département du Tarn peut attribuer aux étudiants une « indemnité d'étude et de projet professionnel ». Il s'agit d'un dispositif d'aides à l'installation sous forme de bourses d'études destinées aux internes en 3ème cycle des études médicales se destinant à la médecine générale. Par ce dispositif, l'objectif est de soutenir la primo-installation qui s'engageront par convention à exercer 5 ans dans une ou plusieurs zones reconnues sous dotées en praticiens par l'Agence Régionale de Santé Occitanie. Plus précisément,

les aides financières seront attribuées aux étudiants boursiers ou en précarité sociale inscrits en troisième cycle des études médicales-spécialité générale. Ce programme est formalisé via une convention d'engagement. Ainsi l'étudiant s'engage à réaliser un stage de six mois au moins dans une zone caractérisée par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins. Une fois diplômé, il s'engagera également à exercer au moins cinq années dans une zone de même type, toujours dans le Tarn.

• **Partenariat avec la plateforme Docndoc** : le Département finance via un marché public de services ce dispositif pour renforcer les mises en relation entre des médecins remplaçants à l'échelle nationale et les opportunités d'exercices ou d'installations dans le Tarn. Les acteurs de santé et les acteurs locaux telles les collectivités bénéficient d'un accès sur le profil tarnais. En 2022, plus de 60 structures (professionnels de santé, établissements, collectivités...) utilisent le profil du Tarn sur Docndoc.

• **Poursuite de l'accompagnement personnalisé des professionnels de santé et stagiaires qui souhaitent exercer et s'installer dans le Tarn** : fonctionnement du numéro dédié par le Département (05 31 81 98 98) avec un contact direct pour les questions

connexes et parfois déterminantes à l'installation comme le travail du conjoint, la place en crèche, la recherche de logement, la recherche du bon interlocuteur... et lien avec les partenaires du Plan Tarn Santé ainsi que les collectivités territoriales pour répondre aux demandes des professionnels de santé.

Favoriser la qualité du service public de l'eau et sa prise en compte dans les politiques d'aménagement du territoire.

Favorise l'accès équitable pour chaque tarnais à une eau potable de bonne qualité et à un coût acceptable

• Participer à l'amélioration des conditions d'alimentation en eau potable dans le Tarn.

Les axes d'intervention :

• Mise en œuvre des orientations techniques du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable : programmation, suivi technique et financier des dossiers concernant la protection des captages, la connaissance, la gestion et la sécurisation des installations, la mise en place de traitements, les études et travaux concernant les réseaux.

• Evaluation des conditions d'alimentation sur le département dans le cadre de visites d'expertise réalisées



par le Service d'Animation Territoriale en Eau Potable (SATEP).

Les moyens mis en œuvre :

- Autorisation de programme votée : 1 200 000 € ramené à 900 000€ à la DM pour réaffectation au dispositif assainissement
- Crédits de paiement votés : 1 377 000 €.

LES ACTIONS 2022

- Poursuite du Schéma Départemental AEP destiné à favoriser l'organisation territoriale homogène autour des ressources stratégiques départementales.
- Avis technique, instruction et suivi financier de 214 dossiers.
- 3 305 051€ HT de travaux subventionnés.

- 900 000 € d'aide attribués.
- 668 111.72€ de crédits de paiement consommés.

Favoriser la mise en conformité et l'aide au fonctionnement des systèmes d'assainissement collectifs publics.

- Contribuer au développement de la collecte et du traitement des eaux usées domestiques dans le respect des objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau, la Loi sur l'Eau et les recommandations du SDAGE.
- Anticiper les opérations futures en matière de traitement des rejets domestiques directs dans le cadre de la préservation de la qualité écologique des ressources en eau tarnaises et l'aménagement du territoire départemental.

Les axes d'intervention :

- Aide à la décision auprès des maîtres d'ouvrage publics pour la mise en œuvre de projets dédiés à l'assainissement collectif.
- Instruction technique et programmation financière des dossiers concernant la mise en œuvre de schémas communaux d'assainissement, la création ou l'extension de réseaux d'assainissement et de stations d'épuration, le traitement des boues résiduelles.
- Renforcement des possibilités de participation en faveur des opérations améliorant la connaissance du patrimoine assainissement, des opérations de réhabilitation des réseaux permettant de supprimer des dysfonctionnements du système d'assainissement.
- Mise en œuvre du Schéma Départemental d'Assainissement destiné à anticiper les opérations à mener pour réduire l'impact des rejets domestiques directs sur les milieux aquatiques et apporter une aide à la décision dans la cohérence des documents d'urbanisme locaux.

Les moyens mis en œuvre :

- Autorisation de programme votée : **1 000 000 € portée à 1 300 000 € suite à la DM**
- Crédits de paiement votés : **805 000 €.**

- Avis technique, instruction et suivi financier de 28 dossiers .
- **6 076 722€ HT** de travaux subventionnés
- **1 296 224 €** d'aide attribués.
- **592 410,67 €** de crédits de paiement consommés.

SATESE

La finalité de l'action

- Apporter une assistance technique aux collectivités locales en matière d'assainissement, tant sur le choix des filières et des techniques épuratoires que sur la gestion et l'exploitation des systèmes d'assainissement collectif.
- Participer à la mise en œuvre du schéma Départemental en assainissement domestique du Tarn

Les axes d'intervention :

- Participation au choix des techniques épuratoires pour les collectivités maîtres d'ouvrage,

- Réalisation d'interventions techniques (visites d'assistance, bilans, auto-surveillances...)
- Évaluation des systèmes d'assainissement collectif domestique
- Accompagnement à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la gestion de projets d'études et/ou de travaux

Les moyens financiers mis en œuvre en 2022 :

Dépenses : 455 711 €

Recettes : 455 711 € dont 41% de participation de l'agence de l'eau et 5% de tiers payant

LES ACTIONS 2022

- Suivi de 288 systèmes d'assainissement domestique,
- 340 interventions techniques sur le terrain,
- Suivi d'incidence des rejets domestiques avec évaluation de la teneur en phtalates : 21 sites suivis (42 interventions)
- 171 réunions (gestion de projets)
- Finalisation état des lieux sur gisement des boues d'épuration en lien avec les nouvelles contraintes réglementaires.



**Apporter
une assistance
technique aux
collectivités
locales
en matière
d'assainissement**



Le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE)

Dans cette démarche d'ingénierie le CAUE représente un partenaire essentiel en particulier en matière d'urbanisme, d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie.

Le CAUE a poursuivi en 2022 ses principales missions, à savoir : le conseil aux collectivités, le conseil aux particuliers, l'accompagnement à la valorisation du cadre de vie, aux politiques d'aménagement, l'information et la sensibilisation et la transmission au jeune public. L'ensemble de ces actions ont été

financées par le biais du reversement par le Département d'une partie de la taxe d'aménagement, soit 635 968 €. Par ailleurs, le CAUE a été missionné en 2022 par le Département pour la mission d'inventaire du patrimoine, sur la thématique « Habitat et Production », sur les territoires des communautés de communes du Cordais et du Causse et du Ségala Carmausin, pour un montant de 120 035 €. Enfin, le CAUE est financé par le Département à hauteur de 96 000 € pour son action au sein du Guichet Unique Tarn Renov/Occitanie, pour ce qui relève de tout l'accompagnement nécessaire aux problématiques de rénovation énergétique des bâtiments.

- **Soutenir l'aménagement des Portes du Tarn** : le Département a participé statutairement en fonctionnement et en investissement au Syndicat Mixte Les Portes du Tarn à hauteur de 146 583 € en 2022, et ce dans le cadre des nouveaux statuts entrés en vigueur le 1er janvier 2022, entérinant l'entrée de la Région Occitanie à la gouvernance du syndicat.

- **Favoriser la préservation et le développement du Parc naturel régional du Haut Languedoc** : le Département a participé statutairement au fonctionnement du Parc à hauteur de 296 000 €, il contribue également

en fonction des besoins du Parc à son programme d'actions annuel.

- **Partenariats avec les chambres consulaires :**

En 2022, le Département a conclu avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Tarn et avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Tarn, des conventions cadre pluriannuelles, allant de 2022 à 2024, et traitant de différents axes de travail : la solidarité territoriale, l'emploi et l'insertion, la jeunesse et l'apprentissage, les filières et le développement durable. Plus spécifiquement, le programme d'actions de la CCI a bénéficié d'un montant de subvention du Département de 26 250 € et celui de la CMA d'un montant de 32 750 €. Ces conventions sont complémentaires aux autres conventions conclues avec les chambres consulaires en matière d'accompagnement des bénéficiaires du RSA.



Le Département agit en faveur de l'environnement, des milieux naturels, de la ressource en eau et d'une gestion durable de l'espace.



Le Département préserve, restaure, aménage et valorise les sites d'intérêt naturel et riches en biodiversité

Développer un réseau d'Espaces Naturels et de biodiversité ordinaire.

Le Département préserve, restaure, aménage et valorise les sites d'intérêt naturel et riches en biodiversité, les zones humides et les paysages du Tarn. Il contribue au maintien des continuités écologiques, en partenariat avec les acteurs locaux, les naturalistes tarnais et les gestionnaires des espaces naturels (associations, Office Français de la Biodiversité, DIREN,

DDT, DREAL, Région Occitanie, ONF, Centre Régional de la Propriété Forestière, Parc Régional, Chambre d'Agriculture...), à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et à la préservation des espèces menacées.

Les chiffres clés 2022 :

- 81 Espaces Naturels Sensibles (ENS) dont 8 ENS départementaux, 20 ENS labellisés et 53 ENS de projet
- 14 parcours de découverte aménagés
- 2 652 zones humides recensées
- 16 balades en Espaces Naturels – programme 2022

LES ACTIONS 2022

- Aides financières : à la Communauté de Communes Sor et Agout pour la Réserve Naturelle Régionale de Cambounet/Sor,
- Aides au CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) Occitanie afin de maîtriser l'accès à la grotte de Senchet,
- Aide pour l'inventaires zones humides Cérou/Vère 2022 par le Syndicat de rivière Cérou Vère,
- Aide pour le programme d'actions de restauration de zones humides agricoles sur le bassin versant de l'Agout porté par le SAGE Agout.
- Animation auprès d'élus de com-

munes concernées pour des projets Espaces Naturels sensibles, et biodiversité (Sorèze, Dourgne, Larroque, Nages ...)

- Inventaire écrevisses à pattes blanches sur le site ENS du Cayla en partenariat avec la Fédération de pêche du Tarn
- Sur le site ENS vallon de l'Audoulou (Puycelis) : Finalisation de la cartographie des habitats naturels du site par le CEN Occitanie, Mise en place d'un appel à projet agricole avec la Chambre d'agriculture et le CEN Occitanie, Cartographie/typologie des clôtures du site en partenariat avec l'agriculteur local et la chambre d'Agriculture
- Lancement du programme « balades en Espaces Naturels 2022 » : 16 balades gratuites proposées
- Suivi et appui à la réalisation d'une étude sur la façon de communiquer les bons messages sur les sentiers de découverte en ENS Départementaux – dans le cadre de la convention CPIE
- Réalisation de supports de sensibilisation des sentiers de découverte





ENS : plaquettes identification des arbres sur l'ENS de Tsaquarello, la table d'orientation du sentier des termes à Nages

- Suivi des comités de pilotage Natura 2000
- Entretien et suivi des 14 sentiers de découverte

AUTRES ACTIONS :

Animation et mise en œuvre du Schéma Départemental des Espaces Naturels du Tarn (2020-2026) :

- Signature de la convention opérationnelle avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie portant sur l'élaboration du plan de gestion du site ENS du Cayla, de du Vallon de

l'Audoulou (ENS), de l'expertise pour la concertation sur le programme d'aménagement des forêts départementales et sur l'intégration des données d'inventaires dans le SINP.

- Aide technique à la mise en œuvre de l'Atlas des odonates du Tarn avec l'OPIE
- Participation à la cellule de veille « loup » et Participation au Comité de pilotage du Plan Régional de Protection des Chiroptères
- Appui technique et cartographique pour la prise en compte des zones humides dans les périmètres de captage eau potable du Syndicat de l'Agout
- Expertises et conseils pour les projets d'aménagements de site APN (Via

ferrata de Mazamet, Durfort, gorges du banquet, pole dadou Escalade sur le site ENS Razisse-Dadou...)

- Mise en ligne du nouveau site internet du pôle tarnais des zones humides (réalisé entièrement par le service via typo3)
- Convention avec les partenaires naturalistes (Ligue pour la Protection des Oiseaux du Tarn, Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie, Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn et association Arbres et Paysages Tarnais)
- Aide financière à la réalisation du premier colloque naturalistes du Tarn de l'ASNAT
- Participation aux travaux régionaux de la stratégie régionale sur les espèces exotiques envahissantes
- Mise en œuvre d'actions du Plan de lutte du Département contre l'Ambrosie voté le 3 juillet 2020
- Actions transversales en faveur de la biodiversité avec la Direction des Routes, Les bases Départementales et la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (sport de nature).
- Production et participation aux outils de communication de la collectivité avec notamment le lancement des publications « Tarn en nature » sur les réseaux sociaux.



Programme de replantation de haies champêtres

Paysages et biodiversité.

- Réalisation d'avis techniques et de portés à connaissance : mise à disposition de données et avis sur les projets d'aménagement en lien avec les services de l'Etat
- Participation aux différentes Commissions Départementales : Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF), Commission Départementale pour la Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) Commission Départementale de l'Environnement et des Risques Technologiques.
- Suivi de la réflexion sur la fréquentation des sites de nature avec le Comité Départemental du Tourisme

Maintenir la qualité du patrimoine arboré. Replanter et entretenir les haies et bosquets.

Le Département s'est engagé, avec l'appui technique de l'association « Arbres et Paysages Tarnais », sur un programme de replantation de haies champêtres et alignements ou bosquets hors forêt et de remise en état de haies naturelles existantes

LES ACTIONS 2022

- Aide à la replantation de 28 423 plants sous forme de haies, bosquets et alignements
- Journées d'actions pédagogiques en lien avec l'arbre champêtre (15 journées)
- Accompagnement et déploiement de la marque Végétal Local (17 journées)
- Accompagnement de projet en agroforesterie (10 journées)

Aménager et gérer les massifs forestiers départementaux.

Le Département est propriétaire de 920 hectares de forêts (massifs de Sivens, Sérénac et Lauzeral) qui relèvent du Régime Forestier. Il y conduit des actions à des fins environnementales (conservation et protection des milieux) sociales (accueil du public, découverte des milieux), et

économiques (production de bois). Les massifs forestiers de Sivens et Sérénac sont référencés Espaces Naturels sensibles. La gestion de ces massifs forestiers est labellisée PEFC (certification de la gestion durable des forêts).



LES ACTIONS 2022

- à Sérénac, installation de parcours permanents de courses d'orientation (40 balises)
- à Sérénac, définition de 3 parcours ludique « explorateurs du Tarn » - découverte de la forêt (biodiversité et gestion forestière) et de la course d'orientation pour enfant et adulte.
- entretien des sentiers de randonnée (36 km)



- entretien des espaces récréatifs
- conventions d'utilisation, à la journée, des espaces boisés de la forêt de Sérénac et Sivens avec les établissements scolaires, les associations...
- partenariat avec l'Office National des Forêts pour la gestion sylvicole et la surveillance.
- 6 journées de travail pour un chantier d'insertion
- 1722 m³ de bois vendus.

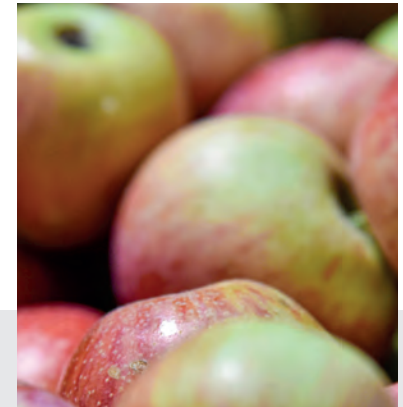
Limiter l'érosion génétique.

Référencé Espace Naturel Sensible, le Conservatoire départemental d'espèces fruitières et vignes anciennes, propriété du Département, met en œuvre des actions de sauvegarde, identification, restauration et valorisation sur le plan pédagogique, économique et scientifique de la biodiversité cultivée et agricole. Le Conservatoire héberge des collections de variétés de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, pêchers et

vignes d'origine anciennes locales et régionales La réalisation des travaux culturels des vergers de collection mobilise les compétences d'une association d'insertion.

LES ACTIONS 2022

- Appui technique à des porteurs de projets en matière de préservation et valorisation des fruitières anciens (4 projets suivis, 60 plants fruitiers replantés)
- 1 030 variétés anciennes de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, pêchers et 102 cépages.
- 25 journées de travail pour un chantier d'insertion
- Réalisation d'animations techniques au grand public : initiation à la taille, au greffage et à gestion des fruitiers (150 participants)
- Organisation de la vente de jeunes plants fruitiers (700 plants diffusés au grand public)





Contribuer au bon état écologique et à l'équilibre hydrologique de la ressource en eau.

Le Département agit par l'évaluation qualitative et quantitative des ressources en eau et favorise leur gestion équilibrée et durable.

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU
La finalité de l'action :

- Contribuer au retour à l'équilibre qualitatif et quantitatif des ressources en eau dans le Département dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) en vigueur et de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques,
- Favoriser la restauration ou le maintien des débits d'étiage, la compensation des prélèvements répertoriés par plans de gestion équilibrée, la gestion

- d'ouvrages hydrauliques (barrages).
- Accompagner les maîtres d'ouvrage locaux chargés de la restauration et de l'entretien des cours d'eau.

Les axes d'intervention :

- Animation du Réseau Départemental de Suivi des Ecosystèmes Aquatiques (RDSEA), destiné à évaluer l'état des masses d'eau superficielles sur le plan qualitatif et quantitatif et de l'Observatoire Départemental de l'Eau du Tarn (structuration, anima-

Contribuer au retour à l'équilibre qualitatif et quantitatif des ressources en eau dans le département

Le Réseau Départemental de Suivi des Ecosystèmes Aquatiques (RDSEA), destiné à évaluer l'état des masses d'eau superficielles sur le plan qualitatif et quantitatif

- tion et gestion des données),
- Participation à la gestion de structures départementales et interdépartementales pour la gestion de la ressource en eau (Institution des Eaux de la Montagne Noire, Institution de Saint-Géraud, Syndicat de la Bancalié).
- Gestion administrative, financière et technique des barrages de Fourogue, St Géraud et La Bancalié.
- Financement des actions d'animation, des études et des travaux portés par les syndicats mixtes de gestion de bassin versant.
- Ingénierie départementale par la Cellule d'Animation Territoriale à l'Espace Rivières (CATER) auprès des structures de bassin, en particulier dans la réalisation et la mise en œuvre de programmes pluriannuels de gestion des cours d'eau et le développement d'outils permettant leur suivi (base de données, cartographie).

DÉVELOPPEMENT, ANIMATION ET SUIVI DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DES EFFETS MESURABLES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (ODECC81)

Les moyens financiers mis en œuvre :

- 100 000 € destinés au suivi de la qualité des cours d'eau dans le cadre de l'observatoire départemental des milieux aquatiques,
- 110 000 € engagés pour la restauration et l'entretien des écosystèmes aquatiques.
- 580 000 € dévolus au soutien d'étiage des cours d'eau tarnais.
- 500 000 € en accompagnement financier des réalisations portées localement (soit en qualité de membre statutaire, soit sous forme de subventions) ou en maîtrise d'ouvrage directe..





LES ACTIONS 2022

- Création de l'Association Interdépartementale de Gouvernance de la gestion quantitative du bassin Tarn-Aveyron
- Organisation des assises de l'eau ayant donné lieu à la rédaction d'un livre blanc sur l'eau.
- Suivi du projet de territoire du bassin versant du Tescou.
- Gestion technique administrative et financière des barrages de Fourogue, St Géraud et La Bancalié
- Création d'une aire de stationnement et d'un cheminement PMR en rive droite du réservoir de Fourogue.
- Suivi des conventions technico-économiques concernant la gestion hydraulique des sous-bassins du Tarn et de l'Aveyron.
- Participation au Comité départe-

mental de Gestion de la Ressource en Eau, aux comités de sous bassin concernant la création de ressources nouvelles, à la mission interservices de l'eau et de la nature (MISEN).

- Au titre du RDSEA : suivi de 26 points ou stations de mesures par plus de 300 interventions (mesures de débits, analyses des eaux, évaluation écologique, pêches électriques, suivi thermique),
- Réalisation des études d'incidences des rejets de stations d'épuration sur les milieux aquatiques en relation avec le SATESE : 22 STEP suivies et 100 prélèvements et analyses,
- Plus de 200 journées d'accompagnement technique de la CATER.

Préserver et valoriser le cadre de vie et conforter l'attractivité du territoire.



Le Département a impulsé et développé une politique structurée d'aménagement et de valorisation de lieux récréatifs de pleine nature (touristiques et/ou de proximité) qui intègre désormais à l'action engagée de longue date sur la randonnée pédestre et équestre, toutes les catégories de sports de nature.

Faire du Tarn un territoire de randonnée : 249 500 €

En structurant et en qualifiant nos supports de loisirs de proximité ac-



cessibles à tous, le Département contribue à conforter la qualité de vie et le bien-être des Tarnais ; il s'appuie notamment sur le réseau de sentiers de randonnée.

Création et préservation de 6 107 km de randonnée dans le Tarn via le PDIPR Partenariat fort avec le Comité départemental de la Randonnée Pédestre, ses associations affiliées et le Comité Départemental du Tourisme.

LES ACTIONS 2022

- Gestion et entretien de 1 800 km d'itinéraires d'intérêt départemental : 202 km d'entretien de sentiers confiés aux structures d'insertion et

Partenariat fort avec le Comité départemental de la Randonnée Pédestre

ESAT, 210 km entretenus par des entreprises de travaux en espaces verts, 90 km d'itinéraires pris en charge par les services du Département.

- Entretien de l'itinéraire équestre « le Tarn à cheval ».
- Entretien des parcours de randonnée et du parc du château Musée du Cayla.
- Entretien des parcours de randonnée en Forêt Départementale de Sivens et Sérénac.
- Actualisation du Système d'Information Géographique pour la gestion et le suivi des itinéraires.
- Animation du réseau départemental des partenaires de la randonnée pédestre constitué du Comité départemental de la Randonnée Pédestre, du Comité départemental du Tourisme et des services du Département.
- Signature de la convention annuelle avec le CDRP (appui méthodologique aux territoires, surveillance et animation des sentiers, promotion de l'offre randonnée, formation des acteurs de la randonnée tarnaise).
- Mise en place d'une nouvelle base de données « randonnées et pleine nature » en concertation avec les acteurs de la randonnée et déploiement de Geotrek

Agir en faveur de la transition écologique et énergétique et de l'adaptation au changement climatique.

- Atténuer les effets du changement climatique
- Dans le cadre des politiques départementales tournées vers la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et de promotion de la biodiversité locale, en novembre 2021, le Département s'est engagé volontairement dans la mise en œuvre d'actions concrètes, notamment au travers du programme « un arbre un collégien ».

Ce programme sur 5 ans verra la plantation sur notre territoire (propriétés du Département et espaces communaux) d'autant d'arbres que de collégiens tarnais soit environ 20 000 arbres.

Gestion et prévention des déchets non dangereux : 3,936 M€.

- Participation aux dépenses d'investissement et de fonctionnement du syndicat départemental TRIFYL



- Appuyer des démarches associatives contribuant à la sensibilisation et à l'ancrage local des politiques environnementales

LES ACTIONS 2022

- Collèges : 21 rencontrés, 18 plan d'aménagements élaborés, plus de 80 arbres plantés
- 26 ha de peuplements forestiers départementaux diagnostiqués comme nécessitant des plantations avec des essences d'avenir
- Plus de 2 500 arbres plantés sur le territoire tarnais (voies vertes, aires multimodales, terrains communaux)

Accompagner la transition écologique et énergétique

Appuyer des démarches associatives contribuant à la sensibilisation et à l'ancrage local des politiques environnementales Eduquer à l'environnement et au développement durablement.

Au titre de l'éducation populaire, notre action en faveur de l'éducation à l'environnement permet de favoriser l'éco-citoyenneté et une appropriation collective des enjeux pour mieux agir dès aujourd'hui et dans les temps à venir.

LES ACTIONS 2022

- Mise en œuvre du Programme départemental Éco-Collèges menée en partenariat avec la Direction Académique et le CPIE des Pays tarnais.
- 31 collèges publics tarnais engagés dans une démarche de Développement Durable.
- Mise en œuvre du programme Moby dans 4 collèges afin de sensibiliser les collégiens et la communauté éducative à l'éco mobilité
- Soutien financier de la 22ème édition du festival Cinéfeuille à Labruguière
- Préparation de la neuvième foire de la récup' et du réemploi
- Sensibiliser et éduquer à l'environnement et au Développement Durable : 280 000 €



Promouvoir la santé environnementale.

LES ACTIONS 2022

- Mise en œuvre du plan départemental de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens
- Animation d'une session de sensibilisation des nouveaux assistants familiaux à la problématique des perturbateurs endocriniens
- Suivi du projet périnatalité et santé environnement animé par l'ARS,
- Suivi et mise en œuvre du programme expérimental « ma crèche sans perturbateurs endocriniens »
- Soutien de l'opération de mesure du taux de phtalates à l'aide d'un bracelet sur un panel de 40 personnes travaillant en contact avec les enfants
- Soutien et participation à l'organisation du colloque « maladies infantiles, habitat et perturbateurs endocriniens » qui s'est déroulé en octobre 2022 à Albi (200 participants)
- Suivi des phtalates dans les réseaux d'eaux usées et cours d'eau
- Mise en place d'ateliers collectifs de sensibilisation aux polluants environnementaux à destination des futurs parents
- Sensibilisation de plus de 600 personnes à la problématique des pertur-

bateurs endocriniens lors de la caravane du sport tarnais avec le module sport santé durable et solidaire

- Signature d'une convention annuelle avec le réseau environnement Santé

Promouvoir la mobilité douce et du quotidien et l'itinérance

LES ACTIONS 2022

- Développer un réseau de Voies Vertes et mise en œuvre du plan vélo : 600 000 € CP votés
- Poursuite de l'aménagement de la voie verte du « Chemin des Mineurs », réalisation du tronçon « Cap découverte -parking de Blaye les Mines » aménagement d'une voie verte sur la rive droite de la retenue de Fourrogue (liaison Mailhoc-chemin des mineurs)
- Suivi technique et soutien financier des projets de mobilité du quotidien portés par les agglomérations de Castres Mazamet, de l'Albigeois et de Gaillac Graulhet,
- Entretien de 100 km de voies vertes du Département :
 - « Chemin des Droits de l'Homme » d'Albi à Carbes 35 km,
 - « Gijounet à Lacaune » 12 km,
 - « Passa Pais » de Mazamet à Labastide-Rouairoux 24 km qui se poursuit dans l'Hérault jusqu'à Bédarieux, voie



verte du Causse de Labruguière-Cauchalières

« Chemin Blanc » 4,5 km,

« Chemin des Mineurs » 16 km,

- Etude de la requalification de la Vélo route V85 vallée du Tarn en partenariat avec la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet

Développer l'implantation d'aires multimodales

- Le Département apporte une attention particulière à l'usage des modes alternatifs à la voiture, notamment en venant développer des aires multimodales et le Plan Vélo. Les aires multimodales intègrent des places en faveur des personnes à mobilités réduites, des places dédiées aux véhi-

cules électriques, des consignes sécurisées vélos et la végétalisation avec des plantations de tous types (arbres, arbustes et graminées). En particulier chaque plantation d'arbre s'articule avec le programme arbre/1collégien qui a vocation à planter près de 19000 arbres sur l'ensemble du Département. Le département développe également des aires de covoiturage ou des aires de pique-nique.

LES ACTIONS 2022

Six aires multimodales, de covoiturage ou de pique-nique ont été aménagées en 2022 pour un montant de 0,712 M€ :

- Lombers, Peyregoux, Puech-Auriol, Saint Germier, Laboulbène sur la RD612 ;

- Tanus RD53 ;

- Bellegarde RD172.

- Compétence désormais à la charge des intercommunalités, le Département peut également accompagner les collectivités par des actions de conseil et d'ingénierie.

Aménagement des aires multimodales de Bancus et de Mousquette le long de la voie verte des droits de l'Homme : installation de stationnement vélo sécurisé, de bancs et de tables de pique-nique.

LE TARN : DYNAMISME ET DIVERSITÉ

2022



D Y N A M I Q U E

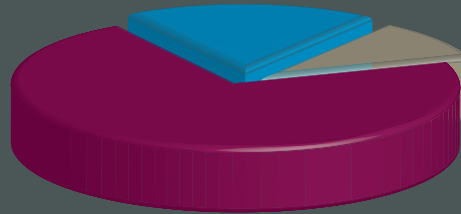
Un Département qui accompagne sa jeunesse et favorise l'accès de tous aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs

Le Département contribue activement à la réussite éducative pour tous les jeunes tarnais en leur offrant les mêmes chances d'éveil, d'épanouissement et d'accomplissement. Il développe notamment un programme ambitieux de construction, de rénovation et d'équipement des collèges publics.

Le soutien à l'action culturelle et sportive s'inscrit dans une politique dynamique et volontariste qui permet de proposer à tous une offre diversifiée accessible au plus grand nombre, sur l'ensemble du territoire.

23,89 MILLIONS D'EUROS

(hors masse salariale).



- FACILITER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES
6,07 M€
- PROMOUVOIR LES PRATIQUES SPORTIVES ET AGIR POUR LA JEUNESSE
2,65 M€
- AGIR AU QUOTIDIEN POUR OFFRIR À TOUS LES JEUNES TARNAIS LES MÊMES CHANCES DE RÉUSSITE
15,17 M€

Le Département contribue à la réussite éducative pour tous et favorise l'éducation citoyenne des jeunes.



stock.adobe.com - Rido

Rendre l'école accessible à tous, accompagner les familles.

Le Département apporte une aide aux familles les plus défavorisées pour le paiement des frais de pension et de demi-pension de leurs enfants, quel que soit le collège fréquenté.

Le Département contribue également au soutien financier de toutes les familles de collégiens entrant en 6^{ème}, en prenant directement en charge une partie des fournitures scolaires (calculatrice scientifique et dictionnaire de poche, fournis dans un sac tissu).

Le Département assure le transport scolaire des élèves et étudiants handicapés, dont l'organisation et la gestion des services spécialisés sont déléguées à la FEDERTEEP.

Les chiffres clés 2022

- Aide à la Restauration Scolaire pour l'année scolaire 2021/2022 : 4 097 dossiers instruits dont 3 318 acceptés pour un montant de **258 949 €**.
- Fournitures pédagogiques :
 - kit collégien 6^{ème} : **90 037 €**,
 - carnets de liaison : **25 729 €**.
- Prise en charge du transport en véhicules collectifs spécialisés des élèves handicapés : **1 215 264 €**.
- Aide au transport individuel des élèves et étudiants handicapés (taxis/véhicules personnels) : 24 jeunes transportés pour un montant de **202 191 €**.

Faire vivre les écoles primaires :

- 16 réseaux d'écoles rurales ont bénéficié d'une aide au fonctionnement destinée à favoriser le lien entre écoles et collèges, pour **105 239 €**.

Construire, rénover, moderniser, adapter et sécuriser les collèges.

En 2022, dans le cadre de l'exercice de sa compétence obligatoire en lien avec l'entretien du patrimoine bâti des collèges publics, le Département a mobilisé plusieurs Plans Pluriannuels d'Investissement, permettant de poursuivre ses efforts d'investis-

sement sur les collèges publics tarnais. Ces programmations intègrent notamment les grosses opérations d'extension ou de restructuration et les opérations en lien avec l'optimisation énergétique.

Ainsi, sur l'année, le Département a consacré un total de 1 869 824 € pour la mise en œuvre de travaux répartis selon les thématiques suivantes :

Construction, extension et restructuration :

- Construction d'un nouveau collège à Coufouleux (opération à 21 M€) : les procédures de désignation de maîtrise d'œuvre et de Déclaration de Projet ont été avancées de pair, et une équipe de conception a été désignée en fin d'année.
- Restructuration du collège Louis Pasteur à Graulhet (opération à 20 M€) : les études de maîtrise d'œuvre ont été finalisées, une démarche de projet ayant été mobilisée avec la commu-

nauté éducative pour aboutir à un projet fonctionnel, exemplaire et confortable.

- Restructuration du collège Augustin Malroux à Blaye-les-Mines (opération à 9 M€) : un préprogramme a été élaboré, préalablement au lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre.

Energie :

- La deuxième phase d'équipement des collèges en capteurs photovoltaïques a démarré en travaux. Les installations réalisées sur cette 2^{ème} phase, en autoconsommation avec revente du surplus, vont concerner 9 collèges.

Réalisation d'un audit portant sur les restaurations de 18 établissements, ayant pour but de prendre en compte la vétusté de certains locaux, les évolutions en termes de restauration et les orientations de transition écologique de la Collectivité (approvisionnement local, travail des produits frais, lutte contre le gaspillage alimentaire, tris des déchets).

Maintenir et faciliter l'exploitation du patrimoine des collèges

Afin de maintenir de bonnes conditions de sécurité, de maintenance et d'hygiène dans les différents établissements, des crédits importants sont

**Restructuration
du collège
Louis Pasteur
à Graulhet
(opération à
20 M€)**

mobilisés chaque année pour réaliser les travaux de grosses réparations et des dépenses sont engagées pour entretenir les bâtiments.

Des travaux de grosses réparations ont été engagés sur l'ensemble des établissements, avec au total 1 807 905 € de crédits annuels mobilisés, permettant de maintenir de bonnes conditions de sécurité, de maintenance et d'hygiène. Les opérations suivantes ont ainsi pu être menées :

- Travaux d'aménagement de laveries de cuisine de 5 collèges ;
- Travaux de rafraîchissement de certains espaces ;
- Désignation d'une maîtrise d'œuvre pour la rénovation des installations sportives au collège de Cordes ;
- Travaux de mise en conformité électrique ;
- Travaux divers d'étanchéité ;
- Travaux d'amélioration énergétique (isolation, ECS, GTC) ;
- Travaux divers sur les réseaux de chauffage.

Les dépenses de fonctionnement à hauteur de 423 265 € ont permis en 2022 la réalisation d'interventions ponctuelles sur les bâtiments des collèges (réparations diverses, achat de matériaux et travaux d'égoutage), la maintenance des installations ther-

miques (contrat d'exploitation P3) ainsi que la prise en charge des locations temporaires de préfabriqués dans les établissements qui nécessitent des espaces complémentaires pour accueillir les effectifs collégiens de leur secteur, les analyses et diagnostics divers.

Favoriser le fonctionnement et l'équipement des collèges

Les chiffres clés 2022

Collèges publics :

31 établissements.

Effectifs à la rentrée de septembre 2022 : 14 670 collégiens.

Dotation de fonctionnement des collèges : 3 756 951 € (+ 273 000 €/2021 en raison particulièrement de la hausse du coût des énergies)

Équipement des collèges publics :

- Renouvellement du mobilier et matériel des collèges : 69 781 €.
- Plan de renouvellement des casiers scolaires (Alain Fournier à Alban, La Catalanié à Brassac, Jean Monnet à Castres, Val Cérou à Cordes-Sur-Ciel, Madeleine Cros à Dourgne, Renée Taillefer à Gaillac, La Montagne Noire à Labruguière, Les Clauzades à Lavaur et Jean-Marie Gustave Le Clézio à Lisle-Sur-Tarn) : 187 851 €

Collèges privés :

11 établissements.

Effectifs à la rentrée septembre 2022 : 3 768 collégiens.

- dotation Forfait d'Externat - part matériel : 1 019 861 €.

- dotation Forfait d'Externat - part personnel : 1 377 557 €.

Contribuer au développement de l'informatique, du numérique et de ses usages dans les collèges

Le Département finance l'équipement informatique des collèges (PC, vidéo-projecteurs, vidéoprojecteurs interactifs, téléphonie...) incluant des projets innovants comme l'acquisition d'imprimantes 3D pour les cours de technologie et des « classes mobiles » ... ; la maintenance de ces équipements et réseaux est assurée par une équipe dédiée.

RESSOURCES NUMÉRIQUES :

L'ensemble des collèges publics tarnais bénéficie d'un environnement numérique de travail (ENT) qui est un portail destiné à la communauté éducative de chaque établissement,

**Effectifs rentrée
septembre 2022 :
18 438 collégiens**

donnant accès à un grand nombre d'outils et contenus numériques, qu'il s'agisse de services administratifs, pédagogiques, éducatifs, d'orientation ou offrant aux collégiens une ouverture sur le monde. L'ENT participe à la mise en œuvre de la scolarisation en distanciel développée depuis la pandémie de COVID-19.

Les chiffres clés 2022

Équipement informatique des collèges publics :

- Acquisition de PC, vidéoprojecteurs, matériel de téléphonie : 819 528 €
- Paiement de l'ENT dans le cadre d'un marché régional : 22 943 €

Encourager la participation des collégiens à l'exercice de la démocratie représentative.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL JEUNES (CDJ) : 45 000 € (dont 3145 € de cotisation à l'ANACEJ)

Le Conseil Départemental Jeunes (CDJ) est l'assemblée des représentants des collégiens du département, composée de 42 élèves (un élève par collège). Depuis sa création en 1992, le CDJ permet aux collégiens de devenir les ambassadeurs du Tarn et de réaliser des projets concrets au service du Tarn et des jeunes tarnais.

Les Conseillers départementaux jeunes, élus au titre du mandat 2020-2022 ont travaillé à distance et/ou en présentiel pour faire avancer plusieurs projets (cf. Rapport d'activité 2021). Les 5 commissions thématiques mises sur pied par les jeunes élus ont permis de concrétiser de multiples actions phares :

- **Égalité filles-garçons** : conception d'une bande-dessinée intitulée « Tous égaux » pour promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons ;
- **Lutte contre le racisme et la discrimination** : rédaction d'un texte de référence contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie et organisation d'un concours de slogan « Le racisme parlons-en, si tu veux bien ! » ;
- **Lutte contre le harcèlement** : organisation d'une table ronde sur le thème du harcèlement pour mieux prévenir, détecter et traiter ce fléau qui gangrène notre société ;
- **Soutenir l'autonomie des personnes en situation de handicap** : réalisation d'un court métrage pour sensibiliser les collégiens et le grand public aux difficultés rencontrées par les personnes handicapées dans la vie de tous les jours et travailler à renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société ;

• **Environnement et développement durable** : poursuite de l'action « Clean up TARN » créée par les CDJ 2018-2020 en lançant à destination des collégiens tarnais un concours de dessins et d'illustrations « SOS ma planète en détresse » ...

Les Conseillers départementaux jeunes, accompagnés de leurs pré-décesseurs les membres de l'association temporaire des anciens CDJ 2018-2020 (ACDJ 81), ont également pris part du 25 au 28 mai 2022 à Cap' Découverte, à l'organisation, de la 1ère semaine tarnaise de la jeunesse pour célébrer les 30 ans du CDJ (1992-2022). Ces 4 journées consacrées à l'engagement en faveur d'une citoyenneté plus active des jeunes, ont permis la participation de plusieurs délégations de jeunes issus des Conseils municipaux d'enfants et de jeunes du Tarn (CME - CMJ) et d'autres de CDJ de plusieurs Départements de France métropolitaine et d'Outre-mer... L'événement a rassemblé plus de 300 jeunes âgés de 10 à 18 ans, ainsi qu'une centaine d'anciens Conseillers départementaux jeunes du Tarn, des élus locaux et des professionnels tarnais de la jeunesse... pour débattre et partager leurs expériences.

Ce rassemblement a été organisé avec le soutien des services du

Conseil départemental et ses partenaires institutionnels et associatifs : SMAD Cap' Découverte, Francas du Tarn, Anacej, Association Des Maires du Tarn, Unicef 81, CDOS du Tarn, Média-Tarn, Tarn Réservation Tourisme, ADDA du Tarn, Amicale Laïque de Graulhet, Ligue de l'enseignement du Tarn, Pôle Ressources Handicap Enfance et Famille du Tarn, Le Planning Familial du Tarn, La Ludothèque Castraise (Lud'Oc), Conservatoire de musique et de danse du Tarn, Association Tarn Espoir via les Promeneurs du net 81. Différentes structures ont également participé à l'animation des ateliers créatifs et des activités ludiques, sportives et culturelles : Voix Musiques Bruitages, Compagnie Tras, Association des jeunes danseurs de la rue (AJDR), Radio Francas, Association Plurielles, Média-Tarn, Comité départemental Handisport, Comité départemental olympique et sportif (CDOS), Association 7x8, Association Plante et Planète et L'ASPIC.

En outre, les jeunes élus ont, par ailleurs, participé en juin 2022 au vernissage de l'exposition « Rêves de musée » élaborée par le Service de la conservation départementale avec la participation des élèves de CM1 et CM2 de l'école de Castelnaud-de-Montmiral, ceux de CM1 de

l'école Las Peyras à Rabastens et des jeunes du Foyer départemental de l'enfance. Ils avaient préalablement été associés en octobre 2021 aux premières réflexions concernant la création de cette exposition en participant à un temps d'échange avec les gestionnaires du château-musée, sur leur vision du musée, y compris pour les tout-petits.

Enfin, le bilan d'activité du CDJ qu'ils ont dressé lors de la Commission Permanente du Conseil départemental du 18 novembre 2022, témoigne de la réussite de ce mandat

Permettre aux jeunes de devenir acteurs de la sécurité civile

Le Conseil départemental du Tarn, en partenariat avec le SDIS et l'Éducation Nationale, propose aux collégiens de connaître les bons gestes pour devenir un maillon essentiel de leur propre sécurité et de celle de leur entourage. Dans le courant de l'année scolaire de 4^e, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires du SDIS 81 se sont rendus dans les établissements scolaires pour apprendre à toute une classe d'âge les gestes qui

**Les pompiers
apprennent
les gestes qui
sauvent aux 4^e**

sauvent comme la protection d'alerte, l'arrêt d'hémorragie, la position d'attente, la réanimation cardiaque, la surveillance...

Pour l'année scolaire 2021/2022, 3257 collégiens ont été formés.

Offrir aux collégiens les meilleures conditions pour proposer une restauration scolaire de qualité

Le Département veille à proposer un environnement qui respecte les conditions de travail des cuisiniers, aides cuisines et agents de restauration du matériel, qui soit sécurisé sur l'hygiène composantes essentielles d'une restauration de qualité au service des approvisionnements.

Ainsi, l'équipement des cuisines en matériels performants, économes et ergonomes est poursuivi en lien avec les demandes des établissements et 5 plonges réhabilitées auxquels ont été intégrées le tri des déchets par les élèves. Pour professionnaliser ce secteur, répondre aux attentes de l'État et servir d'outil de dialogue, sera déployé dans tous les collèges en 2023 un logiciel de gestion de la restauration scolaire EASILYS acquis fin 2022, résultat d'une coopération étroite.

Les formations des cuisiniers participent également du maintien d'une

restauration de qualité. 3 cuisiniers de collèges ont participé à la formation « faciliter l'introduction de produits bio en restauration collective » et 2 cuisiniers au concours de restauration collective « menu tarnais ».

Afin de limiter fortement le risque de toxi-infection alimentaire, les analyses de plats et de surfaces sont poursuivies ainsi que des plans de maîtrise sanitaire décrivant l'organisation de la production en cuisine.

Un cuisinier référent accompagne ses homologues sur ces champs : le remplacement des quelques matériels en plastiques et en aluminium encore utilisés.

Lancement d'un audit auprès de 18 cuisines : la restructuration proposée devra répondre aux évolutions réglementaires et aux orientations départementales : repas composés de produits frais et locaux, diminution du volume et traitement des déchets.

Les chiffres clés 2022

- 15 collèges équipés en matériel de cuisine ergonomique, économe et performant pour un montant de 100 000 €
- Réhabilitation de 5 locaux plonges de collèges : tri des déchets par les élèves. Financement de la maîtrise sanitaire : 59 800 €.



- Plans maîtrise sanitaire : nouveau plan de maîtrise sanitaire pour le collège Thomas PESQUET à Castres et 3 mises à niveau

Promouvoir les menus constitués à partir de produits frais, de qualité et locaux

Le Département poursuit son engagement pour une restauration de qualité dans le cadre de la loi EGALIM. Au titre du développement durable il engage les collèges à développer l'achat de produits de proximité, frais, de qualité et de saison. La plateforme AGRILOCAL est un des outils. Elle est dorénavant installée dans tous les collèges.

Tous les collégiens ont reçu un chéquier d'une valeur de 200 €

Le lien entre cette plateforme et les collèges est un des axes majeurs : 3 collèges ont bénéficié d'animations thématiques autour de l'approvisionnement local et une recette départementale du collège de Lavaur est parue dans l'édition du 6^e livre des recettes.

La lutte contre le gaspillage alimentaire permet de maîtriser le budget pour proposer ces produits de répondant à la loi EGALIM. Ainsi les quantités préparées sont ajustées en fonction des plats, des cellules de refroidissement mises en place pour resservir le lendemain les restes non présentés aux convives, le Département favorise l'achat de matériels performants (fours basse température, sauteuses multifonctions, ...).





Les chiffres clés 2022

- 20 collèges aidés pour leur approvisionnement en produits de proximité et de qualité : 93 820 €,
- le tarif journalier des repas est maintenu à 3,08 € pour les collégiens, pour un prix de revient départemental estimé à 8,05 €,
- Mesures de gaspillage alimentaire :
 - cuisine centrale Taillefer à Gaillac et ses deux cuisines satellites : chaque jour en moyenne 115 gr de denrées dont 29 gr au titre des « restes de cuisines » et 86 gr au titre des « retours plateaux »,
 - collège de Puylaurens : 135 g en moyenne par convive.

Permettre un égal accès de tous les jeunes aux activités scientifiques, artistiques, culturelles et sportives.

LE CHÉQUIER COLLÉGIEN : 505 297 €

Le dispositif reste très apprécié des

jeunes et de leurs parents, plus de 84 % des collégiens l'ont utilisé au moins une fois (plus de 73 000 chèques utilisés) ! Sur la période, le Département a remboursé 505 297 € à ses 580 partenaires répartis sur l'ensemble du territoire. Par leur fidélité, nos partenaires contribuent chaque année à renforcer l'attractivité du dispositif.

Le Chéquier 2021/2022 d'une valeur maximale de 200 € comprenait 13 chèques. Les 19 063 collégiens tarnais ont reçu ce chéquier ouvrant droit à des aides ou réductions liées notamment à l'achat de livres ou à la pratique d'activités sportives, culturelles et de loisirs.

Sur la période 2021/2022, la valeur des chèques « Activités sportives » et « Activités culturelles » a été augmentée de 10 €.

Dans le cadre du Pass'sport Chéquier collégien, 108 jeunes ont pu assister à un match du Castres-Olympique.

Par ailleurs, il est à noter que, du fait de la crise sanitaire que nous avons traversée, la période d'utilisation du Chéquier 2020/21 a été exceptionnellement prolongée d'un an, et ce, jusqu'au 31 août 2022.

Concerts dans les collèges



Développer la connaissance du patrimoine occitan et les atouts du bilinguisme

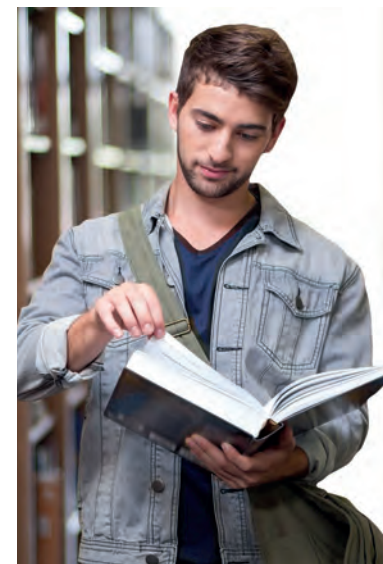
• Application par le Département de la « Convention pour le développement de l'enseignement de l'occitan dans l'Académie de Toulouse » avec le Rectorat et de l'Office Public de la Langue Occitane (OPLQ).

• Poursuite des subventions attribuées aux associations occitanes (CORDAE/La Talvera, Institut d'Etudes Occitanes, Radio R d'Autan, Radio Albigès, Fédération des Calandretas, Lo Congrès, Chergui théâtre)...

Investir pour l'avenir avec l'Enseignement supérieur.

Participer à l'aménagement, à la restructuration et à l'entretien des locaux d'enseignement supérieur.

Compétence exercée de façon volontariste, l'enseignement supérieur est un investissement d'avenir pour le Département qui agit pour offrir aux jeunes tarnais la possibilité de poursuivre des études près de chez eux,



et pour que soient proposées des filières attractives à l'échelon régional voire national.

Les chiffres clés 2022

- Fonctionnement du Syndicat Mixte Sup' Albi Tarn : 180 000 €.
- Fonctionnement du Syndicat Mixte Enseignement Supérieur Sud Tarn Castres : 244 650 €.
- Investissement sur le site de Castres (travaux IUT) : 305 000 €.

Le Département contribue à l'accès aux activités sportives et de loisirs au plus grand nombre sur l'ensemble du territoire.

Contribuer à l'accès aux activités physiques et sportives pour le plus grand nombre sur l'ensemble du territoire.

Favoriser un développement équilibré des pratiques sportives sur l'ensemble du territoire, la prise en compte des diversités de pratiques et contribuer à réduire les inégalités d'accès à la pratique

Plus que jamais convaincus des bienfaits sanitaires et sociaux des activités physiques, le Département soutient les associations sportives départementales et locales afin de développer des pratiques accessibles « pour tous, partout, tout au long de la vie » tout en assurant un développement équilibré de celles-ci.

Afin de contribuer au développement et au maintien des équipements sportifs sur le territoire, le Département accompagne les propriétaires ou gestionnaires d'équipements tout en soutenant l'acquisition de matériel pour les clubs ou associations départementales.

Soutenir les Comités sportifs départementaux et associations à vocation départementale : 974 885 €

• Soutien à 45 comités sportifs à tra-

Soutenir les comités sportifs départementaux et associations à vocation départementale : 974 885 €

vers la signature de conventions de partenariat dont 10 conventions pluriannuelles : 702 315 €. Une attention particulière a été portée sur les actions envers les clubs.

• Soutien aux clubs de niveau national : 152 500 € (Albi vélo sport, UV Mazamet, US Carmaux basket, Castres Massaguel volley-ball, Graulhet rugby, Albi Rugby League, Albi Marssac Tarn ASPTT...)

• Soutien aux manifestations de proximité : 120 070 €

Contribuer à un équipement sportif de qualité

Aider à l'acquisition de matériel pour les associations sportives : 44 959 €

• 8 comités sportifs départementaux et 5 associations ont bénéficié d'aide à l'investissement pour l'acquisition de matériel sportif.

Mettre le sport au service de l'animation, l'attractivité et le rayonnement du Tarn.

Soutenir le développement des sports de nature pour inciter les Tarnais à la pratique et attirer les touristes amateurs.

Assurer une politique de développement maîtrisé des sports de nature par une approche transversale, à la fois sportive, environnementale et touristique.

LES ACTIONS 2022

La Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI), réunie en mai 2022, a actualisé son règlement intérieur et approuvé l'inscription au Plan Départemental du même nom (PDESI) de 3 sites :

- Canoë-Kayak : linéaire Moyenne vallée du Tarn (Trébas – Les Avalats)
- Bases ULM : Montans et Couffouleux

Le Département a continué son soutien technique à la Communauté de

Communes des Monts d'Alban et du Villefrancois dans l'élaboration du pôle nature et escalade à Mont-Roc : trois sites d'escalade ont été examinés en commission technique de la CDESI en vue d'une inscription au PDESI. Une étude naturaliste a notamment permis de planifier l'équipement des sites dans une logique de protection de l'environnement. Le calendrier des travaux s'étale de décembre 2022 à août 2023. Le rocher-école du Moulenc, propriété du Département à proximité de la base départementale de Razisse, est retenu comme point d'accueil.

Un Parcours Permanent d'Orientation (PPO) a été créé en Forêt départementale de Sérénac. La collection de parcours thématiques destinés au grand public « Explorateurs du Tarn » y sera déployée.



Plus d'informations :
<http://cdesi.tarn.fr> ou auprès de cdesi@tarn.fr



Sérénac

Favoriser les loisirs sportifs et touristiques

Développer un outil départemental d'éducation à l'environnement, au sport et au vivre ensemble – Bases départementales

Les chiffres clés 2022

- 3 898 bénéficiaires ont séjourné sur les bases départementales de Razisse et Sérénac
- 124 séjours de groupes différents
- 13 119 pensions complètes vendues
- 27 689 repas servis
- 651 466 € de chiffre d'affaires

Favoriser l'animation et l'attractivité du territoire

Promouvoir les manifestations sportives exceptionnelles : 53 500 €

En plus des actions soutenues dans le cadre des conventions avec les comités sportifs départementaux et des dossiers spécifiques évoqués plus haut, 7 associations sportives ont obtenu une subvention pour l'organisation d'une manifestation sportive exceptionnelle sur le territoire Tarnais. Le Tarn a notamment accueilli les Championnats du Monde de pilotage de précision et de billard Blackball, les

Championnats de France Para natation et Para sport boules adaptés, de force athlétique, de 5kms, d'échecs.

Organisation et promotion de la caravane du sport tarnais : 44 600 €

Pour sa seconde édition, la caravane du sport tarnais a sillonné le territoire avec 16 étapes, rassemblant 60 disciplines, plus de 160 associations pour plus de 8 000 visiteurs.

Favoriser le rayonnement du territoire à travers l'excellence sportive.

Favoriser le parcours de jeunes sportifs tarnais qui se démarquent : 58 400 €

Bourses permettant à de jeunes athlètes tarnais de mener à bien leur projet sportif :

- **Parrainés 2022** : 23 dossiers retenus sur les 41 athlètes ayant postulé. 10 féminines et 13 masculins pour 16 disciplines représentées. 10 de ces athlètes figurent sur liste Espoir du Ministère des sports. Montant forfaitaire de 800 € par athlète.
- **Club Tarn 2024** : 10 athlètes ont composé ce groupe en 2022. 8 féminines et 2 masculins représentant 3 disciplines. Montant forfaitaire de 1 500 € par athlète.

VIVRE
LES JEUX
PARTOUT
EN FRANCE

TERRE
2024
DE JEUX

Soutenir
financièrement
les acteurs
départementaux
de jeunesse
et d'éducation
populaire :
502 238 €

• **5 de ces athlètes en route vers les Jeux de Paris 2024** ont bénéficié d'une bourse supplémentaire de 5 000 € chacun.

Soutenir les clubs engagés dans la performance - évènementiel : 457 463 €

Pour l'année 2022, plusieurs clubs sportifs évoluant en championnats professionnels ou sociétés sportives ont été accompagnés par le Département (Castres Olympique, Sporting Club Albigeois) ainsi que plusieurs évènements d'envergure (Route d'Occitanie, ...),

Soutenir les acteurs départementaux et locaux œuvrant pour l'épanouissement et l'accès à l'autonomie des jeunes.

Soutenir financièrement les acteurs départementaux des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire : 502 238 €

• Conventions avec les Fédérations départementales de jeunesse et d'Éducation populaire dont les associations offrent de nombreuses animations, culturelles, sportives ou de loisirs, aux jeunes tarnais : Fédération départementale des M.J.C. (dont le pilotage du dispositif « TKT, je gère » et poste FONJEP du Directeur d'une

MJC), Francas du Tarn, Eclaireuses, Eclaireurs de France – Aide à l'emploi d'animateurs-coordonnateurs intervenant dans ces associations départementales : 349 756 € ;

• Convention avec l'Association La Pouzaque : 38 000 € ;

• 8 associations à vocation départementale ou locale ont obtenu, pour réaliser des projets spécifiques, une subvention pour un montant global de 44 000 € ;

• Soutien au réseau de l'Information Jeunesse : la Fédération départementale Léo Lagrange est chargée depuis 2011 de développer et d'animer le réseau Information Jeunesse Tarn sur l'ensemble du département : 40 000 € ont été versés à la Fédération Léo Lagrange Sud-ouest, en charge de l'entité tarnaise, pour la coordination de ce dispositif ;

• Les bourses vacances JPA et UFCV ont permis à 479 enfants et jeunes de partir en vacances : 30 482 €.



Réseau Information Jeunesse Tarn :
Pour en savoir plus et découvrir le site internet dédié aux jeunes de 14 à 30 ans : www.pourlesjeunestarnais.com

Grâce à sa politique patrimoniale et muséale ambitieuse, le Département favorise l'accès à la culture au plus grand nombre.



Accompagner le développement culturel sur l'ensemble du territoire tarnais et favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre.

Structurer une politique culturelle départementale en prenant appui sur les associations et organismes culturels tarnais.

Permettre aux Tarnais d'accéder à un service de lecture publique de proximité et de qualité dans le cadre du schéma directeur de lecture publique

La loi du 21 décembre 2021 sur les bibliothèques a confirmé le rôle de tête de réseau des médiathèques départementales, Forte d'un réseau de 70 bibliothèques et d'un schéma directeur de développement de la lecture publique voté en 2015, la Médiathèque



départementale du Tarn (MDT) poursuit ses missions d'accompagnement des bibliothèques tarnaises pour un accès équitable à des services culturels de qualité pour l'ensemble de la population.

• **Structurer la politique de la lecture publique.** Onze projets d'aménagement, d'équipements et de ré-informatisation de bibliothèques ont reçu un avis technique favorable afin de favoriser l'accueil des usagers, complété par le soutien et l'expertise des agents de la MDT. Deux communes ont enrichi des réseaux intercommunaux existants avec l'appui du Département.

• **Développer l'offre documentaire.** La MDT continue l'acquisition de documents afin de compléter les collections des bibliothèques tarnaises sous forme physique ou numérique : livres,

CD, DVD, partitions, ressources numériques sur le site mediatheque.tarn.fr. 58,01 % des documents détenus par la MDT sont empruntés par les bibliothèques du réseau ce qui représente 166 549 documents, Ils sont distribués dans le réseau grâce aux accueils et à la desserte, Les navettes desservant régulièrement les médiathèques ont été réorganisées afin de multiplier le renouvellement des collections, Depuis la rentrée 2022, le nombre des tournées a augmenté en lien avec la fréquentation et les demandes de documents dans les médiathèques.

• **Soutenir l'action culturelle** par le prêt d'expositions, d'outils d'animation et de malles thématiques à destination de tous les publics en lien ou non avec la thématique culturelle départementale.

Les 4 manifestations annuelles se sont déroulées dans de meilleures conditions. Depuis septembre 2022, le public est au rendez-vous :

• **Chantons sous les Toits** des médiathèques, en mars : 5 concerts, 177 personnes,

• **Rencontres avec des auteurs de polar**, le 16 septembre : 8 rencontres, 183 personnes,

• **Contes en Balade**, du 20 septembre au 9 octobre : 19 dates, 1 926 personnes,

• **Cinéma en Balade**, du 2 au 26 novembre : 8 dates, 256 personnes.

Le succès de ces manifestations est lié au travail de collaboration étroit entre les bibliothèques tarnaises et la MDT.

• **Soutenir l'emploi de personnel qualifié.** En complément des formations en bibliothéconomie, médiation et rencontres avec des professionnels, la MDT a accompagné deux collectivités pour le recrutement de professionnels. 21 jours de stages, rencontres professionnelles et ateliers à la demande ont été organisés pour l'ensemble des bibliothécaires tarnais, salariés et bénévoles. Ils ont été suivis par 182 participants.

En 2022, l'action de la MDT est restée dynamique : 319 jours d'ingénierie sont comptabilisés englobant toutes les actions d'expertise, d'accompagnement de projets, de desserte et d'action culturelle en matière de lecture publique sur le Département.

166 549 documents ont été empruntés sur le réseau de la MDT



Assurer la gestion et la valorisation des Archives du territoire tarnais.

Outre un beau dynamisme en matière de collecte et de classement des fonds d'archives du territoire, tant matériel qu'immatériel avec le développement en cours d'un système d'archivage électronique, le volume et la fréquentation en salle de lecture se maintiennent bien, en particulier grâce à un environnement local de la recherche fait de nombreux érudits locaux, ainsi que l'existence à Albi d'un parcours en histoire à l'université Champollion permettent une fréquentation régulière de notre salle de lecture. L'université Champollion d'Albi propose quatre formations en sciences humaines et sociales. La coopération avec les Archives départementales est très bonne. Le Directeur des Archives départementales est membre du conseil de département SHS. Par ailleurs, le cours pivot de la licence 3

du parcours Archives et Histoire se tient aux Archives départementales et forme entre 50 et 60 étudiants chaque année aux archives. Les cours sont dispensés par les archivistes spécialistes des fonds lors du 1er semestre et une phase de choix de sujets et de rédaction d'un petit mémoire de 30 à 50 pages marquent le second semestre. Cette formation, très appréciée des étudiants, leur est bénéfique. Ils se trouvent quelque peu avantagés par rapports à leurs collègues de Masters qu'ils rencontrent à Toulouse, ces derniers n'ayant pas suivi cette formation.

De plus, il faut citer l'événement que constitue la naissance à Albi d'un Master Histoire publique : la rentrée du M1 s'est tenue en septembre 2022 et celle du M2 se fera en septembre 2023. C'est la 3e formation au niveau national (après Créteil et Nantes) en matière d'histoire publique, c'est-à-dire rendre publique l'histoire, à un haut niveau scientifique, à des fins de création de contenus ou de médiation dans les collectivités ou organisations. Les Archives départementales du Tarn participent directement et indirectement à ce master par le biais des cours dispensés, à titre privé, par des archivistes et l'accompagnement de projets tutorés. Cette collabora-



tion marque une bonne relation de confiance entre les universitaires et les Archives départementales.

Notre site internet, très fréquenté, se veut un portail de recherche offrant le plus de ressources possibles aux chercheurs intéressés par le Tarn. Il centralise les données et offre un accès au moteur de recherche qui y est inséré. Ce lien est renforcé par une homogénéité de la charte graphique entre le site et le moteur de recherche Bach, rendant le passage de l'un à l'autre invisible au lecteur.

Enfin, une interaction directe est voulue par le biais d'un tchat, modéré par le pôle communication et la salle de lecture. Unique à ce jour en France, ce tchat offre un lien direct avec les publics, matériels et immatériels de nos salles de lecture.

Bien connu et reconnu en matière d'action culturelle et éducative, le service des Archives départementales

du Tarn poursuit, à un haut niveau d'investissement, ses actions éducatives et culturelles, tant dans le monde scolaire et académique (par le biais du CNRD notamment) mais aussi en allant au-devant de tous les publics, y compris éloigné ou en foyer (EHPAD, AFPA...).

Des cours de paléographie sont dispensés selon plusieurs niveaux (débutants en deux groupes, confirmés, paléographie médiévale latine)



Archives départementales

en semaine. De plus, un cycle de 10 séances liées à la généalogie est dispensé et rencontre un succès non démenti, nous conduisant à mener deux sessions par an.

Le service a accueilli 26 stagiaires de tous niveaux (des stagiaires de 3e à l'INP en passant par des étudiants de L2, L3 et des personnes en reconversion professionnelle), attestant ainsi de sa capacité à former.

L'action du service a été marquée par un dispositif d'ingénierie territoriale en éditant un ouvrage consacré à la figure de Louis Cros, Louis Cros, passeur d'images. Ce catalogue présente l'œuvre d'un instituteur, peintre,



Une large politique d'ouverture des Archives est à l'œuvre

cinéaste et photographe de talent dont les archives sont conservées aux Archives départementales. L'originalité de ce projet réside en la présentation de son œuvre à plusieurs endroits du territoire en entrant en résonance avec sa vie et son parcours. Ses œuvres picturales ont été présentées à Murat-sur-Vèbre (où il est né), au centre d'interprétation des mégalithes, en lien avec la municipalité, ses photographies à l'Hôtel Reynès, lieu d'exposition albigeois du Département du Tarn, jouxtant le Comité départemental du tourisme, et son cinéma à Lautrec (commune où il fut instituteur), occasion de présenter une sélection de certains de ses films au cinéma municipal).

Les Journées européennes du patrimoine ont donné lieu cette année à des visites traditionnelles du service et la présentation de documents remarquables, mais aussi à un bal occitan et à deux prestations de chorales occitanes, permettant une approche nouvelle de vivre aux Archives. 170 personnes au total ont pu en bénéficier.

Enfin, une large politique d'ouverture des archives est à l'œuvre par le service dont le rayonnement est anciennement connu et renforcé par la dynamique de réorganisation des

Archives. C'est le cas du succès des Vendredis de l'Histoire, cycle mensuel destiné à l'accueil d'universitaires d'envergure nationale, sur des sujets de préférence non tarnais ni locaux, permettant d'offrir un moment de partage des connaissances auprès d'un public dont l'affluence ne se dément pas (entre 70 à 109 personnes pour chaque événement selon les thèmes, sur une jauge maximale de 109 places). Gratuit et ouvert à tous, ce rendez-vous se clôt par un cocktail offert par le Département du Tarn et préparé par l'Office, très apprécié des participants.

Résolution décidée à refonder l'accueil des publics, des initiatives ont été prises et seront poursuivies et évaluées en 2023 :

- **Création d'événements de convivialité comme les cafés éphémères**, permettant, un matin par mois, de 9 h à 10 h, à des jours variables mais annoncés en amont, aux lecteurs présents et aux agents du service de se rencontrer autour d'un café et de viennoiseries.
- **Confection et distribution d'un questionnaire destiné à interroger le quartier de la Madeleine, quartier des Archives**, sur la place, le rôle et la connaissance de chacun de notre

service. Ce questionnaire, disponible en ligne et distribué massivement dans les boîtes aux lettres du quartier, a pour but de faire évoluer le bâtiment (l'accueil dans les locaux et en salle de lecture), l'accueil du public et les services proposés.

Gérer et développer les musées départementaux.

La Conservation départementale poursuit ses missions de suivi scientifique, d'animation et de gestion des structures départementales que sont le Musée-mine départemental de Cagnac, le Musée départemental du Textile et le Château-musée du Cayla. En 2022, le musée-mine départemental est resté fermé pour cause de travaux.

La thématique culture départementale portée par l'ensemble des services culturels du Département était en 2022 Enfance(s)

Les publics :

La fréquentation globale :

- 5 404 personnes sont venues au Château-musée du Cayla en 2022 contre 5 003 en 2021. Il s'agit d'une des meilleures années en matière de fréquentation. En 2021 et 2022, le Cayla a retrouvé sa dynamique amorcée avant la crise sanitaire. La participation aux

événements nationaux (nuit des musées, rendez-vous aux jardins, journées européennes du patrimoine, fête de la science) et les manifestations récurrentes (Cluedo, De vert en verre, festival cordes sur ciel) permettent au lieu d'accroître son rayonnement culturel. Sur 2022, la fréquentation est constituée d'individuels à hauteur de 75%, et de 25% de visiteurs en groupes (scolaires et adultes). Il est à noter que 93% des visiteurs viennent du Tarn.

- 4 091 visiteurs ont été accueillis au Musée départemental du Textile. La fréquentation est constituée d'individuels à hauteur de 68%, et de 30% de visiteurs en groupes (scolaires et adultes). Dont 62% de tarnais.

Publics spécifiques :

- Depuis 4 ans, des actions transversales sont proposées en partenariat avec la DVSI, service Développement social, qui sert de relais auprès des Maisons départementales pour toucher un public peu habitué à visiter les musées. Ainsi Culture et Insertion interagissent sur une journée au musée. L'objectif est de travailler en transversalité afin de valoriser l'accès à l'emploi à travers la culture. Du fait de la thématique 2022, en plus des journées habituelles prévues pour les adultes, deux journées enfants ont été organisées, soit 4 journées au total.



Château-Musée du Cayla

Maisons du Département partenaires : les maisons de Castres Malroux et de Puylaurens se sont rendus au Musée départemental du Textile. La maison de Mazamet au Château-musée du Cayla. Sur les 2 journées adultes : 21 adultes, 7 accompagnateurs au Musée départemental du Textile / 16 adultes, 11 accompagnateurs au Château-musée du Cayla. Pour les 2 journées enfants : 31 enfants, 12 accompagnateurs au Musée départemental du Textile / 25 enfants, 9 accompagnateurs au Château-musée du Cayla

- En partenariat avec le centre d'art LE Lait et dans le cadre du dispositif « Culture-Justice » une résidence d'artistes (deux compagnies) avec atelier a été organisée à la maison d'arrêt d'Al-

bi autour de la thématique Enfance(s). Cette action a donné lieu à une double restitution : une exposition qui a eu lieu en décembre 2022 aux Archives départementales et un podcast. 8 détenus ont pu bénéficier de ce projet et une cinquantaine de visiteurs ont pu voir le travail de restitution.

La médiation scolaire

Des actions de médiation scolaire sont réalisées dans les trois musées départementaux. Un guide agrémenté de fiches pédagogiques sont disponibles depuis fin 2021 sur le site des musées départementaux. 2177 scolaires sont venus en 2022 dans les structures muséales du Département du Tarn, dont 812 au musée du Textile, 1154 au Cay-

la, et 211 à des ateliers hors les murs proposés par le musée-mine.

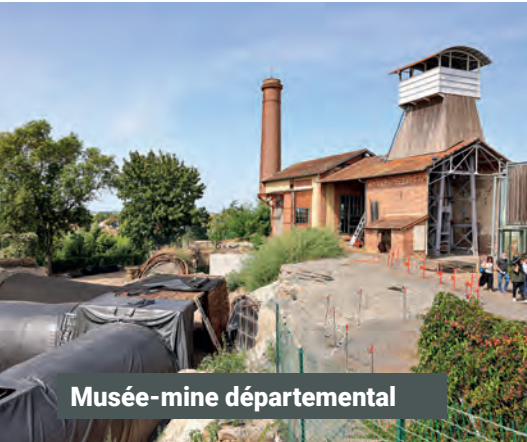
LES ACTIONS 2022

La conservation des collections

MUSÉE-MINE :

Acquisitions

Depuis la fermeture pour travaux, plusieurs personnes notamment du Carmausin ont fait des dons suite à plusieurs appels du musée relayés dans la presse et sur les réseaux sociaux et à la programmation Hors les murs qui a permis de sensibiliser et de rencontrer des habitants du territoire minier. En 2022, 19 nouvelles donations sont venues enrichir les fonds de collection du Musée-mine départemental : lampes, outils, instruments de mesure, plan de mine, documents administratifs (bulletins de paie, cartes professionnelles...), objets divers (objets de décoration d'intérieur ouvrier, caisses dynamites...), fichiers numériques de photographies en lien avec l'histoire de l'immigration polonaise et la vie dans la cité des Homps. De plus, le Département a fait l'acquisition de plusieurs pièces de collection : une haveuse à bras, une tête motrice, un tambour de renvoi, quatre couloirs panzer et des métrages de chaines, et une hache de boiseur de mine TALABOT.



Musée-mine départemental

Restauration

L'œuvre « Puits de la Tronquié à Blayelles-Mines en 1945 » d'Eugène KOSINE (1901-1962), rentrée dans les collections du Musée en 2011 a été confiée au Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine de Gaillac afin de réaliser un constat d'état, le reconditionnement et l'étude de la toile. En outre 22 pièces de collection présentées en extérieur (wagons personnel, piles de soutènement, molettes, tambours d'haveseuse...) ont été traitées et peintes.

Inventaire

L'équipe du Musée a poursuivi l'informatisation des fiches d'inventaire et la régularisation de plusieurs fonds.

Un important travail scientifique a continué d'être mené pour documenter les pièces.

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DU TEXTILE

Acquisitions

En 2022, les collections conservées par le Musée départemental du textile se sont enrichies de 12 dons en provenance de particuliers : documents manuscrits et imprimés (fiches techniques, cahiers, livres de cours, revues), vêtements (de confection artisanale ou issus du prêt à porter), un instrument de mesure et matériel de production industrielle.

Parmi les éléments remarquables de ces acquisitions, on peut citer un torsiomètre daté de la deuxième moitié du XIX^e siècle ou un tailleur confectionné dans un tissu produit à partir d'un fil bouclette Crouzet dont



Musée départemental du Textile

le musée possédait déjà une bobine complète.

Ces acquisitions se sont accompagnées du recueil d'informations contextuelles de la part des donateurs et donatrices. Deux enregistrements sonores ont notamment permis de documenter le travail au laboratoire de teinture de De Cathalo et au foulonnage de l'usine Crouzet.

Inventaire

Le travail d'inventaire et de documentation des collections du musée s'est poursuivi suivant deux axes : reprise des données existantes et catalogage détaillé dans notre base de données de gestion des collections pour 75 nouveaux objets en vue de leur inscription à l'inventaire réglementaire.

Conservation préventive

La veille sanitaire sur les objets de collections, exposés et en réserve, a été maintenue ainsi que l'entretien des espaces de conservation. Les collections textiles sont régulièrement traitées par congélation.

MUSÉE DU CAYLA

Acquisitions

Le Département du Tarn a fait l'acquisition d'une lettre de Maurice de Guérin à son père daté du 1^{er} décembre 1829 pour un montant de 2 432€. Cette lettre vient enrichir le fonds de collection d'autographes guériniens.

Inventaire

Le travail de récolement des collections s'est poursuivi et le travail sur l'inventaire des archives de la bibliothèque est en cours.

PROGRAMMATION

Les musées départementaux ont organisé tout au long de l'année un grand nombre d'événements : concours poésie, ateliers à destination des familles, spectacles, cluedo, concerts, conférences.

Château-musée du Cayla :

« Rêves de musée » du 22 juin au 6 novembre 2022.

Pour cette exposition, une collaboration avec l'ADDA du Tarn, l'Education nationale, le foyer départemental de l'enfance et le service jeunesse et sports a été mis en place. La compagnie tarnaise Sputnik (collectif de comédiens, plasticiens, anthropologues, vidéastes) a été commandée aller à la rencontre de la jeunesse tarnaise afin de la questionner sur ce que représente un musée pour elle aujourd'hui. De cette démarche est née une exposition. En lien avec la conseillère pédagogique en arts visuels et l'ADDA du Tarn, la compagnie est intervenue auprès de deux classes de primaire du territoire (Castelnau-de-Montmiral et Rabastens). Durant les deux semaines des vacances de printemps, la compagnie a travaillé aux côtés

d'un groupe d'adolescents du foyer départemental de l'enfance.

Musée départemental du textile : « Moi, Jeanne, née en 1922. Être une petite fille dans l'entre-deux-guerres », du 1^{er} juillet au 6 novembre 2022.

Cette exposition a mis en avant les liens entre l'éducation des petites filles et le textile - ou comment la place des travaux d'aiguille était centrale dans l'éducation des jeunes filles. D'autre part, elle a abordé la question de la place de l'enfant dans la société et son évolution à travers la mode et les loisirs caractéristiques de cette époque. Des documents et des objets prêtés par des structures partenaires locales (Musée du bois et du jouet, Conservation des musées de l'Aveyron) et nationales (Musée National de l'Éducation de Rouen, Musée de l'Image à Épinal) ainsi bien sûr que les collections propres au Musée, ont été valorisées. Cette exposition a été couplée à la restitution du projet « Coutures » mené par la Compagnie « En cours de route », en partenariat avec l'ADDA. Ce projet portait sur la transmission orale intergénérationnelle autour de la couture et présentait au public le résultat des enquêtes et des ateliers menés avec des collégiens tarnais.

Communication/diffusion/valorisation

- Lettre info mensuelle numérique,
- Journal de chantier « Une mine d'in-

fos » Musée-mine départemental : Afin d'informer les habitants du bassin minier ainsi que la presse de l'évolution du chantier de rénovation du Musée-mine, un journal de chantier trimestriel a été rédigé.

- Couverture presse locale et notamment un partenariat avec des radios (Albigès et R'autan)
- outils numériques (site internet, page facebook, instagram) :
- des partenariats touristiques :
 - Club des sites, Pass-Tarn, Vitipass, TPPO, Passeport patrimoine, Albi city pass, etc...
 - Tarn réservation tourisme
 - OT Castres Mazamet
 - OT Thoré Montagne noire
 - OT Ségala Tarnais
- des partenariats commerciaux
- CEZAm
- Pass time
- CNAS
- Totem de l'info

Vie des musées / travaux

Au musée-mine départemental, en 2021-2022, l'ensemble des galeries ont été mises à jour et les structures ont été renforcées. Ces travaux indispensables à la pérennité du site ont été achevés dans le courant de l'année laissant place ensuite aux entreprises, scénographes et équipes en régie de travailler les finitions, la mise en scène intérieure (lumière, sons, conception

de films et effets sonores) et le remontage de l'ensemble des collections. Des travaux de boisage et de réaménagement ont également été menés en collaboration avec l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Industriel Carmaux-Cagnac afin de ne pas trahir la recherche d'authenticité des six anciens mineurs fondateurs du musée. Le système de sécurité Incendie de l'ensemble du site a été remplacé et les travaux de mise en accessibilité ont débutés au second semestre (avec des dérogations sur la partie galeries et monuments classés) tout comme les travaux de rénovation des espaces d'accueil-boutique et d'expositions. Le montant de l'opération (renforcement de l'ensemble des galeries et reprise de la scénographie) s'élève à 1 700 000 € TTC.

La réouverture du musée prévue en 2022 a été différée du fait notamment d'une interruption de chantier suite à la découverte fortuite de vestiges archéologiques industriels datant du XIX^e siècle. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) après en avoir été informé a alors diligé une expertise confiée au Conseil Départemental d'Archéologie du Tarn.

Au Cayla, les espaces d'accueil et de boutique ont été réaménagés. Des travaux d'isolation se sont déroulés durant le premier trimestre

de 2022. Le grenier, les réserves du 2^e étage, la réserve guérinière, les salles d'exposition et la métairie ont été impactés par ces travaux.

Soutenir les musées et les espaces d'interprétation tarnais

En 2022, le service de la Conservation a accompagné le musée de la Laïcité et du protestantisme dans son projet de rénovation qui devrait aboutir en 2023. Il a aussi participé activement à l'élaboration du projet d'un espace muséal consacré aux musiques traditionnelles à Lagrave. En outre, une visite près de la commune de Vabre a été effectuée en vue d'aménager une salle dédiée à l'histoire du maquis sur ce territoire. Enfin, la conservation continue à former les équipes des espaces muséaux tarnais à l'inventaire au travers notamment de l'utilisation du logiciel Skin Museum.

Avec un catalogue de 15 expositions dédiées à l'itinérance, le service de la Conservation propose gratuitement aux communes, associations, sites culturels des supports de programmation de qualité et sur divers sujets. La thématique culturelle départementale (Enfance(s)) en 2022 est un élément structurant et fédérateur pour les structures culturelles de tout le Tarn, elle contribue activement à la mission d'ingénierie culturelle départementale.

LE TARN : PERFORMANCE ET AVENIR

2022

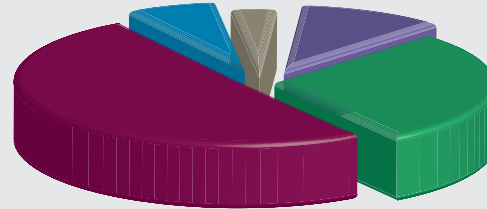


Un Département responsable

Le Département du Tarn est une collectivité responsable, au service des Tarnaises et des Tarnais.

Dans un environnement 2022 marqué par l'inflation et les difficultés d'approvisionnement ou de tension sur les matières premières tout autant que par les enjeux de transition environnementale, il œuvre au quotidien pour proposer des conditions de travail améliorées et des outils efficaces, au service du bon fonctionnement de ses services pour les habitants.

152,18 MILLIONS D'EUROS



- AUTRES FONCTIONS RESSOURCES
11,91 M€
- GESTION DU PATRIMOINE HORS BÂTIMENTS SCOLAIRES
4,58 M€
- LA SÉCURITÉ
16,40 M€
- LES FINANCES
40,72 M€
- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
78,57 M€

2 173 agents fondent l'administration départementale et mettent en œuvre les politiques du Département. Ils contribuent à la cohésion sociale et à l'efficacité du service public.

LES SYSTÈMES D'INFORMATION ET LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



Le Département souhaite accompagner la modernisation de l'administration par la mise en œuvre de systèmes d'information efficaces.

Outre l'arrivée très remarquée de l'intelligence artificielle dans le paysage des services numériques, l'actualité 2022 a été marquée par un risque cyber très élevé pour les établissements de santé et les collectivités territoriales qui, comme l'année précédente, restent des cibles de choix. Au Département, **l'accent a donc été mis sur la cybersécurité, avec plusieurs projets structurants** parmi lesquels : la mise en œuvre d'une plateforme de supervision des incidents de sécurité, active en 24/7 ; un parcours de sen-

sibilisation proposé à tous les agents sous forme de jeu.

La modernisation des infrastructures informatiques s'est poursuivie en 2022, notamment dans les établissements scolaires, avec le remplacement des serveurs dans 6 collèges et un déploiement global de plus de 700 PC. Au niveau du poste de travail informatique, 2 projets techniques menés cette année ont permis d'améliorer grandement le niveau qualité et de rapidité du processus de déploiement, l'acquisition d'un outil de gestion centralisé de suivi des logiciels et de leurs mises à jour.

En ce qui concerne le support utilisateur et **l'accompagnement au nu-**

mérique des agents, 2022 aura été une année riche d'initiatives : mise en ligne du portail d'information interne et de mise à disposition d'outils numériques pour les agents, facilitant le processus d'appel au support et optimisant le traitement des demandes de services et signalements d'incident. Ce portail de la DSI est complété par un dispositif **d'accompagnement des nouveaux arrivants**, et du « **Café des SI** » (**Systèmes d'information**), **jeu convivial d'acculturation au numérique**, dans l'esprit du célèbre jeu des 1000€.

Des projets métiers importants jalonnent également 2022 :

- sur le périmètre social, **l'harmonisation des procédures entre MDPH et CNSA** ;
- sur le volet RH, **révisions des paramètres gestion des temps pour le passage aux 1607h** et le travail d'audit approfondi qui aura permis d'aboutir au choix d'une **nouvelle solution logicielle pour la gestion des paies et des carrières (SIRH)** ;
- en fin d'année, sur la politique éduca-

tive, avec la **mise en place d'un outil de gestion de la restauration** dans les collèges et le remplacement de la solution de gestion de l'aide à la restauration scolaire (ARS) ;

- et enfin, le **passage à la nouvelle nomenclature comptable M57** qui aura nécessité la mise en place de nouveaux outils et un travail de paramétrage important.

Des projets transversaux ont été pilotés sur la dématérialisation et la valorisation des données :

- élaboration d'un **Schéma Directeur de Dématérialisation** pour mise en œuvre 2023 ;
- expérimentation pour la **mise en place du système d'archivage électronique** ;
- mise en service du **système d'information décisionnel** ;
- **création d'une communauté autour des systèmes d'information géographiques**, avec pour vocation de trouver de nouvelles synergies autour de l'exploitation du référentiel géographique du département.

Le Département souhaite favoriser et développer la participation citoyenne sur l'ensemble du territoire.

Le Budget Participatif Tarnais est une démarche de démocratie participative à l'échelle du département, qui permet à l'ensemble des Tarnais de transformer directement leur territoire en proposant, puis en votant pour des projets qu'ils souhaitent voir réaliser. Le Département souhaite ainsi favoriser et développer la participation citoyenne sur l'ensemble du territoire.

Pour cette 1^{ère} édition du Budget Participatif Tarnais, 80 projets ont été soumis au vote des habitants de plus de 16 ans, et 23 opérations ont été aidées.

- « Le Chapiteau en Territoire », porté par l'Association Debout les Yeux : 40 000 € de subvention.
- « L'été de Vaour près de chez vous - Une scène mobile pour du spectacle dans nos villages ! », porté par l'Association L'été de Vaour : 40 000 € de subvention.
- « Ouverture d'un théâtre à Gaillac », porté par l'Association Les Amis Scénophages : 39 247 € de subvention.
- « Création d'un verger et extension de cultures maraîchères », porté par

l'Association Les Restos du Cœur : 9 638 € de subvention.

- « Le bus du Planning Familial 81 : à votre écoute sur les routes ! », porté par l'Association Planning Familial 81 : 40 000 € de subvention.
- « Redonner le goût des livres à nos enfants », porté par l'Association Les Filles du Pastel : 3 409 € de subvention.
- « Projet de création de sentier découverte », porté par l'Association Les amis de l'Assou : 10 180 € de subvention.
- « Les hirondelles et martinets du Pastel - Protégeons notre patrimoine naturel », porté par l'Association Club Nature Le Lorient : 6 500 € de subvention.
- « Mur d'escalade - école de Montans », porté par l'Association APE Amandus Montans : 7 546 € de subvention.
- « Kiosque des abeilles », porté par l'Association Un pais, une abeille : 2 130 € de subvention.
- « Participation financière au Projet de Restauration de l'Eglise Saint-Salvy de Giroussens », porté par l'Association Patrimoine Giroussens : 11 613 € de

subvention.

- « Musée Mémorial pour la Paix - Le Militarial. Aménagement d'une salle pour l'accueil des scolaires et des chercheurs. », porté par l'Association Les Amis du Musée pour la Paix - Le Militarial : 27 190 € de subvention.
- « Amélioration des conditions d'accueil des salariés en insertion », porté par l'Association Les Restos du Cœur : 29 296 € de subvention.
- « Régaler les gens pour aider les enfants », porté par l'Association Cœur de Nuage : 9 065 € de subvention.
- « Acquisition d'une remorque frigorifique », porté par l'Association Comité des fêtes de Fréjairrolles : 10 300 € de subvention.
- « La Caravane - Scène d'En Bal et Vous ! », porté par l'Association Compagnie Astor et la Patronne : 38 807 € de subvention.
- « Musiques Nomades : Faciliter l'organisation d'événements musicaux par Pollux Association sur le Nord du Département du Tarn. », porté par l'Association Pollux Asso : 40 000 € de subvention.
- « Albi Run Urbain », porté par l'Association Uni Pour L'Autonomie :

10 149 € de subvention.

- « Accompagnement artistiques des publics défavorisés et des jeunes en particulier », porté par l'Association Studio Ampère Records : 17 532 € de subvention.
- « Création d'un puits avec pompe solaire pour l'alimentation en eau d'un Jardin Solidaire et Partagé », porté par l'Association Secours Catholique de Castres : 7 483 € de subvention.
- « Le Van Itinérant de la Mission Locale Tarn Sud », porté par l'Association Mission Locale Tarn Sud : 40 000 € de subvention.
- « Création d'un centre itinérant de distribution alimentaire dans le Tarn », porté par l'Association Les Restos du Cœur : 40 000 € de subvention.
- « Une ambulance pour nos sauveteurs », porté par l'Association Secours FSSA : 36 000 € de subvention.
- Montant total éligible des opérations : 674 201 €
- Montant total de l'aide départementale accordée : 516 084 €



Service Départemental d'Incendie et de Secours



Le Département accompagne le SDIS dans ses missions de protection et de secours auprès de la population tarnaise.

Le SDIS est placée sous la double autorité de l'Etat, pour la partie opérationnelle, et du Département et du bloc communal pour la partie administrative et le financement.

Les relations entre le Département et le SDIS sont définies dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens pluriannuelles au titre de laquelle a été versée, en 2022, une contribution de 16,4 M€.

Le SDIS est chargé d'assurer la prévention, la protection et la lutte contre les incendies. Il concourt, avec d'autres services, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes. Il participe également à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours et aux soins d'urgence.

Dans le cadre de ses compétences, il exerce les missions suivantes :

**Convention
2020-2022 :
un financement
de 46,8 M€**

- La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ;
- La préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours ;
- La protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement ;
- Les secours et les soins d'urgence aux personnes ainsi que leur évacuation.

Le SDIS a effectué 26 000 interventions en 2022.

Une évolution des missions face aux risques potentiels : L'été 2022 a constitué une alerte sur les effets du changement climatique. Le SDIS doit prendre en compte une augmentation de la fréquence et de la densité des incendies et des campagnes « feux de forêts » plus précoce et plus longue. Le Conseil départemental va accompagner le SDIS notamment en participant à l'accroissement de son parc matériel d'intervention.

Actions initiées par le Département

- Convention entre le SDIS, l'Education nationale, la Direction diocésaine de l'enseignement catholique et le

Département qui permet à tous les élèves de quatrième des collèges publics et privés de pouvoir bénéficier de formations aux gestes qui sauvent : la protection, les alertes, l'arrêt d'hémorragie, la position d'attente, la réanimation cardiaque, la surveillance...

Au cours de l'année scolaire 2021/2022, **le SDIS a formé 3 257 collégiens aux gestes qui sauvent.**

Le Département a décidé de proposer cette formation à l'ensemble des agents de la collectivité. Engagée en 2022, ont été concernés 81 personnes.

- Encourager et favoriser l'engagement et l'autonomie des jeunes sapeurs-pompiers par une participation au financement du permis de conduire avec le dispositif « **un coup de pouce contre un coup de main** » : **15 000 €** au profit de 30 Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) qui ont obtenu leur brevet et se sont engagés comme sapeurs-pompiers volontaires (SPV) pour une durée de 5 ans.



LE SERVICE ADMINISTRATIF DE L'ASSEMBLÉE



Le service administratif de l'Assemblée assure l'organisation des Commissions Permanentes et des Assemblées Départementales.

LES MISSIONS 2022

- Organiser les réunions du Conseil départemental et de la Commission permanente : planifier le calendrier, coordonner le circuit des rapports à l'ordre du jour, éditer les recueils des rapports du Président, tenir le secrétariat des commissions organiques, vérifier le quorum et les pouvoirs,

enregistrer les votes, produire les comptes rendus intégraux des débats du Conseil départemental et des procès-verbaux de la Commission permanente.

- Télétransmettre les délibérations au contrôle de légalité préfectoral ;
- Publier et diffuser les actes adoptés ;
- Appliquer les arrêtés de délégation de fonctions et de signature ;
- Recenser les représentations de l'Assemblée dans les organismes extérieurs ;
- Gérer les frais de déplacement et de formation des Conseillers départementaux.

LES ACTIONS 2022

• 5 réunions du Conseil départemental :

- Orientations budgétaires (11 février),
- Budget primitif (24 et 25 mars),
- Rapport d'activité du Département (1^{er} juillet),
- Décision modificative n°1 (30 septembre),
- Décision modificative n°2 (18 novembre) ;

• 11 réunions

de la Commission permanente :

14 janvier, 12 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 10 juin, 8 juillet, 9 septembre, 14 octobre, 18 novembre, 16 décembre ;

• 524 délibérations ont été produites.

Dématérialisation des rapports et délibérations :

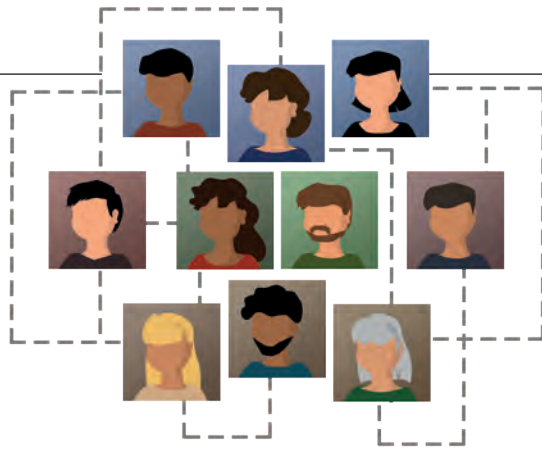
L'envoi des rapports du Président à l'ensemble des élus équipés de tablette numérique est dématérialisé depuis le renouvellement d'avril 2015..

Publication des actes :

20 recueils des actes administratifs ont été édités et mis en ligne.

Gestion des désignations des Conseillers départementaux au sein des divers organismes :

Les Conseillers départementaux représentent le Département dans près de 400 organismes, liste tenue à jour régulièrement afin d'actualiser les désignations.



La gestion des ressources humaines de la collectivité poursuit un triple objectif d'équité, d'épanouissement humain et d'efficacité du service public, associée à une évolution maîtrisée de la masse salariale.

LES ACTIONS 2022

L'année 2022 a marqué un retour progressif vers un contexte de travail normal, après la crise sanitaire 2020-2021. La politique de ressources humaines a poursuivi son développement afin de renforcer la rapidité et l'efficacité de l'action publique, accompagner les transitions professionnelles et renforcer l'égalité professionnelle. Ces objectifs passent par la modernisation de la

fonction Ressources humaines et de l'Administration départementale, selon les trois orientations des lignes directrices de gestion.

Favoriser l'attractivité de la collectivité et assurer le renouvellement des compétences :

- Veiller à une politique de recrutement attirant de nouveaux talents et fidélisant ceux en interne, grâce à une politique volontariste de promotion et d'évolutions professionnelles.
- Favoriser le pouvoir d'achat des agents par l'adoption d'une réévaluation attractive et maîtrisée du régime indemnitaire mis en place en 2018, en avançant vers une prise en compte des sujétions métiers de la Collectivité.

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Poursuivre la diversification des parcours et de l'adaptation à l'emploi en structurant le plan de formation annuel autour des besoins réels des services départementaux.

Favoriser le dialogue, le bien-être au travail, la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail :

- Définir de nouveaux régimes du temps de travail prenant en compte les caractéristiques métiers, le bien-être des agents, en conformité réglementaire (1 607h).
- Impulser un plan de prévention de l'usure professionnelle en concertation avec les encadrants et les représentants du personnel pour agir, à terme, sur l'absentéisme.
- Poursuivre l'accompagnement individuel des agents du Département et de la structuration du conseil en organisation à destination des services rencontrant des difficultés de fonctionnement.

Piloter la masse salariale pour permettre une politique volontariste de modernisation :

- Maîtriser la masse salariale dans

la limite des objectifs assignés, permettant cependant la poursuite de la politique de promotion sociale des agents et de la politique de remplacement dans un but de continuité du service public. Ont également été mises en place les mesures gouvernementales (dégel du point d'indice, Ségur de la santé notamment) au plein effet en 2023.

- Poursuivre le processus de sécurisation et de dématérialisation des actes et des procédures : mise à disposition d'un recueil des actes de gestion courants ; finalisation du guide des procédures RH ; mise en place de la déclaration sociale nominative (DSN).
- Réaliser un diagnostic du système d'informations RH et d'analyse des nouveaux besoins d'évolutions de celui-ci face aux enjeux de dématérialisation, de fluidité dans la communication avec les agents et de partage de la fonction RH avec les managers.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Soucieux de son environnement, le Département oriente les politiques départementales pour préserver les ressources, favoriser l'économie durable et responsable, la cohésion territoriale et l'égalité sociale.

Les épisodes caniculaires, la pénurie d'eau, les incendies ont durement rappelé l'urgence climatique alors même que le 6ème rapport du GIEC interpelle sur l'impératif d'action pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Engagé dans une démarche de transition écologique, le Département se mobilise pour répondre plus efficacement et rapidement à une trajectoire de lutte contre le changement climatique. Au-delà, il s'efforce de contribuer aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030, cadre universel adopté par l'ONU.

LES ACTIONS 2022

Depuis septembre 2022, le plan climat 2023-2025 renforce les efforts d'atténuation et d'adaptation :

- Développement des mobilités alternatives ;
- Renforcement des mesures pour la biodiversité, pour la réduction des déchets ;
- Accroissement des moyens pour une gestion quantitative équitable des ressources en eau dans un cadre partenarial ;
- Adaptation du patrimoine bâti et de son utilisation afin de réduire la consommation énergétique.

Mise en œuvre d'actions structurantes

Les ODD visent à protéger les hommes et l'environnement, à inflé-

chir les modèles de développement, à mettre le lien social au centre de nos modes de vie, de façon coopérative. Parmi les nombreuses actions 2022, nous pouvons retenir :

- La **Conférence de l'eau** de septembre 2022, qui a lancé le livre blanc sur la gestion de l'eau ;
- L'adoption du **plan départemental de soutien aux aidants** et l'expérimentation du dispositif TARN AUTONOMIE ;
- Le déploiement des **conseillers numériques** avec l'Etat ;
- Les **30 ans du Conseil départemental jeunes** ciblant l'engagement des nouvelles générations ;
- La rénovation du **guide d'entretien routier durable** pour une gestion raisonnée ;

- La montée en puissance du **PLAN TARN A VÉLO** sur le territoire ;
- La finalisation du **premier budget participatif** ;
- Le **projet de territoire** lancé sur le périmètre impacté par l'autoroute Castres-Toulouse.

Le rapport 2022 sur la situation en matière de développement durable s'appuie sur un dialogue entre directions, en interrogeant les dispositifs, schémas d'orientation, plans d'actions ou projets transversaux. Acté par l'assemblée départementale, en amont de l'examen des orientations budgétaires, il met en lecture 10 politiques publiques départementales par le prisme des ODD. En ligne sur le site tarn.fr, il offre aux élus et aux citoyens une vision du développement humain et économique territoriale, en cohérence avec les orientations définies dans TARN 2030.

LA GESTION DU PATRIMOINE (hors bâtiments scolaires)



Conseil départemental du Tarn • Albi



Collège Alain-Fournier • Alban

Les objectifs de la Direction des Bâtimens et Ressources Techniques sont de donner au Département l'outil nécessaire à l'accomplissement de ses missions liées à l'entretien, l'exploitation et la rationalisation de l'ensemble du patrimoine bâti départemental (plus de 300 000 m²). Ce patrimoine bâti se compose principalement, outre des 31 collèges, des Maisons du Département, des bâtiments de la Direction des routes, des laboratoires départementaux, des musées, des bases de loisirs, des bâtiments administratifs (dont l'Hôtel du Département), et d'autres bâtiments (USSPA, CDOS, École Normale, Médiathèque départementale, Archives départementales) sur lesquels les services du Département sont amenés à intervenir.

Mettre en œuvre et actualiser le schéma directeur immobilier

Améliorer la connaissance du patrimoine et mettre à jour le Schéma Directeur de l'Immobilier

Une étude d'optimisation du patrimoine a permis de fixer une stratégie

immobilière et d'intégrer des grands projets tels que l'aménagement de la future Maison de l'Autonomie et la restructuration du Foyer Départemental Enfance et Famille tout en optimisant l'occupation des locaux par les services départementaux.

De nouvelles études de programmation ont été menées sur le site de l'École Normale et de la Maison Commune Emploi Formation en vue d'améliorer les conditions d'accueil et de proposer un projet cohérent de réoccupation des espaces après le départ de Pôle Emploi en 2024.

Accompagner la mise en œuvre des politiques du Département

Les opérations relatives à la rénovation des centres d'exploitation visant à améliorer les conditions de travail et faciliter la mixité des équipes se sont poursuivies.

Le projet d'aménagement de la Maison de l'Autonomie est entré dans sa phase travaux (6 M€).

Dans le cadre de la restructuration du Foyer Départemental Enfance et Famille, un réajustement du projet a été finalisé, pour un lancement des travaux en 2023.

L'opération pour le relogement de l'Association d'art contemporain LE

LAIT a été enclenchée et les études de maîtrise d'œuvre ont été menées (1,770 M€ en coût d'opération).

Améliorer les conditions d'accueil des usagers

Des travaux relatifs à l'amélioration des conditions des usagers ont débuté, dont notamment des opérations affectant nos bâtiments recevant du public :

- Le réaménagement et la mise en accessibilité du site Malroux à Castres pour faciliter l'accueil des usagers (0,35 M€).
- L'opération de rénovation du musée-mine à Cagnac-les-Mines (1,7 M€).

Rationaliser les occupations et les implantations de bâtiments

Les travaux de sécurisation et d'accessibilité sur le site de l'École Normale en vue d'améliorer les conditions d'accueil ont été réalisés (0,3 M€).

Afin d'optimiser la gestion de notre patrimoine, la mise en vente de bâtis ou parcelles se sont concrétisées en 2022.

Améliorer la performance énergétique de l'ensemble du parc immobilier

L'opération de rénovation énergétique de l'Hôtel du Département a été en-

clenchée (6 M€). Les études de maîtrise d'œuvre ont été avancées, pour un démarrage des travaux en 2023.

En 2022, plusieurs interventions en grosses réparations ou en régie ont permis la mise en œuvre de matériels énergétiquement plus performants, sur l'ensemble du patrimoine (supervisions, renforcement d'isolation).

Maintien et exploitation du patrimoine bâti

Réaliser les travaux de réparation et d'entretien permettant de maintenir de bonnes conditions de sécurité, de maintenance et d'hygiène au sein des bâtiments départementaux

Les dépenses d'investissement liées à des travaux de réparation, d'entretien et d'aménagement des bâtiments se sont élevées à 662 719 €.

Ces travaux ont été notamment entrepris sur les bâtiments ci-après :

- Hôtel du Département : 65 269 €
- Foyer Départemental Enfance et Famille : 79 694 €
- Musées : 100 074 €
- Archives Départementales : 56 546 €
- Médiathèque départementale : 61 443 €
- Centres d'exploitation des routes : 134 391 €



Collège Les Clauzades • Lavaur

- Maisons du Département : 52 506 €
- Bases de Loisirs : 35 444 €
- Laboratoire d'Analyses : 19 802 €
- Autres bâtiments (Ateliers de Castres, Moulins Albigeois, Crèche...
Loiseau Bariolé, Centre administratif, Laboratoire Œnologique et RENOV OCCITANIE) : 57 550 €

Les dépenses de fonctionnement liées à l'achat de matériaux par la régie et consacrées à l'entretien des bâtiments se sont élevées à 119 562 €

Exploiter, contrôler et réaliser les opérations de maintenance de tous les équipements des bâtiments

Les dépenses de fonctionnement liées aux opérations de maintenance des bâtiments se sont élevées à 271 547 €, et ont été consacrées notamment à l'exploitation, le contrôle et la maintenance des installations de l'ensemble du patrimoine bâti départemental, à travers plusieurs prestations de service, afin de faire face à nos différentes obligations de propriétaire et exploitant d'Établissements Recevant du Public.

LA DIRECTION DES FINANCES ASSURE POUR L'ENSEMBLE DE LA COLLECTIVITÉ la mise en œuvre budgétaire et financière des orientations politiques, la préservation des équilibres financiers, la diffusion et le partage de l'information financière ainsi que l'optimisation des ressources budgétaires.

BUDGET / COMPTABILITE

Préserver les grands équilibres et la sincérité des comptes et assurer la gestion de la dette et des garanties

Pour le service du budget et de la gestion financière, l'année 2022 a été marquée par la poursuite de l'ensemble des opérations et actions à mener pour assurer la mise en œuvre de la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57, appliquée par le Département dès le 1^{er} janvier 2023.

Cette instruction se définit comme la plus récente et plus avancée en termes de normes comptables, va devenir le cadre unique pour l'ensemble des collectivités. Avec un passage un an avant l'obligation règlementaire, le Département a démontré sa réactivité et confirmé ses exigences en terme de qualité comptable, et ceci, autant sur le budget principal que sur les budgets annexes concernés.

Ce chantier, qui a mobilisé l'ensemble de la direction des finances avec la contribution de la direction des systèmes d'information, a tout d'abord consisté à basculer les 2 200 lignes de crédits gérées par la collectivité vers ce nouveau cadre comptable qui présente des fonctions souvent dif-

férentes et des natures comptables plus détaillées. Une modification des liaisons techniques entre les 14 logiciels interfacés avec l'outil de gestion comptable a ensuite été effectuée, en mobilisant à des degrés divers l'ensemble des services de la collectivité.

Ce travail a permis une première période d'expérimentation de 2 mois au cours de laquelle des tests ont pu être mis en œuvre pour s'assurer d'une bascule efficiente au 31 décembre 2022.

Outre une nouvelle présentation, cette nomenclature apporte désormais une plus grande souplesse en terme budgétaire, permettant notamment des virements de crédits entre chapitres mais aussi concernant les lignes de subventions, mais elle impose, par ailleurs, une plus grande rigueur et qualité dans la gestion comptable notamment concernant les amortissements (avec leur individualisation pour les subventions et l'application du prorata temporis, identique à la comptabilité privée).

Enfin une adaptation du règlement budgétaire et financier reprenant en détail l'ensemble des modifications et incidences de cette nomenclature a

été proposé et voté le 27 janvier 2023 par le Conseil départemental.

La préparation du budget primitif amène la saisie ou le contrôle de 2 200 lignes de crédits concernant une quarantaine de services. Une trentaine de réunions de travail a été préparée et organisée avec les services et les élus pour permettre au Président du Conseil départemental d'arrêter la maquette budgétaire soumise au vote de l'Assemblée départementale.

En termes de gestion financière, il est assuré le suivi de 57 contrats de prêts (190 mandats en 2022) souscrits auprès de 9 établissements bancaires. L'année a été marquée par une nouvelle diminution de l'encours du budget principal ramené à 238 millions d'euros avec un taux moyen d'intérêt payé de 1,80%, résultat d'une gestion active de la dette.

La gestion des garanties d'emprunt accordées par le Département amène un travail régulier pour traiter les demandes et assurer le suivi réglementaire des dossiers en cours. La Commission Permanente s'est prononcée sur l'octroi de la caution du Département pour quarante prêts (nouvelles garanties et surtout opérations de

réaménagement). Le nombre total de garanties, fin 2022, concerne 1 498 dossiers et une soixantaine de structures. L'encours garantie total s'établit à 313,5 M€ dont 81 % pour le secteur du logement social.

Assurer la qualité des comptes et promouvoir une culture de gestion des recettes

Le service comptabilité et gestion patrimoniale mène une action majeure de vérification et de validation des étapes d'exécution du budget (dépenses, recettes, gestion comptable des immobilisations et amortissements) avec une chaîne comptable entièrement dématérialisée.

L'appui qu'il peut exercer auprès des services vise également à élever l'aspect qualitatif de l'ordonnancement en réduisant le délai global de paiement auprès des acteurs économiques.

Pour l'année 2022, Les chiffres clés concernant l'exécution du budget Département du Tarn sont les suivants :

- 51 789 mandats et 21 464 titres de recette se rapportant aux sept budgets annexes et au budget Principal qui a lui seul concentre 90% de ces mouvements,
- 18 768 factures traitées qui sont

quasiment toutes reçues sous forme dématérialisée, seules subsistent quelques difficultés pour certains acteurs issus des professions libérales, - 216 marchés et recours à des centrales d'achats notifiés au cours de l'exercice 2022 sont saisies sur le logiciel financier, avec 260 transmissions de flux vers le logiciel de la Paerie Départementale qui permettent d'assurer l'entière dématérialisation de la chaîne de la commande publique.

Dans le cadre de la modernisation des outils informatiques pour s'adapter aux évolutions et exigences réglementaires, le nouveau logiciel de gestion de l'inventaire, installé au cours de l'année 2021, a été mis en production début 2022. Il a permis d'alléger la saisie effectuée par les gestionnaires tout en fiabilisant l'actif dans la perspective du passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 au titre de l'exercice 2023.

De même, le suivi informatique des marchés a connu une évolution importante en récupérant les indices économiques de façon automatisée, sécurisant ainsi les révisions de prix dues aux fournisseurs.

Enfin, les tests réalisés en 2022 pour l'envoi dématérialisé des pièces justificatives de recette venant accompagné l'avis des sommes à payer transmis aux personnes privées permettra à terme une meilleure lisibilité pour

les destinataires des sommes dues et contribue à la préfiguration de l'utilisation de l'ENSU (Espace Numérique Sécurisé de l'Usager) qui va devenir, dans un avenir proche, l'interface informatique pour les relations entre les administrations et les particuliers.

Pour accompagner le changement, l'action de remise à niveau des connaissances des gestionnaires entreprise en 2021 a connu une deuxième session au cours du 1er semestre 2022 pour un second groupe d'une cinquantaine d'utilisateurs.

Quatre guides des procédures compatibles réalisés avec le service Appui au pilotage ont été finalisés et présentés aux services en visio-conférence. Elles sont accessibles sur l'intranet lcare et concernent : le suivi budgétaire et comptable des dépenses – le suivi budgétaire et comptable des recettes – la gestion des tiers – le suivi patrimonial.

ACHATS / MARCHÉS PUBLICS

MISSION ACHAT : Le Département pilote une stratégie d'achat public responsable, améliore sa qualité et son efficacité économique.

LES ACTIONS 2022

Confronté aux nombreuses demandes d'augmentation tarifaires des titulaires de marchés publics frappés

par **l'inflation** (papier, métal, énergies, carburant...) ou des **difficultés d'approvisionnement**, le Département a pu, sur production de justificatifs, soutenir financièrement les co-contractants tout en préservant l'équilibre de ses dépenses publiques et selon le cadre légal, dans le cadre d'un « partage des risques » et d'une relation « gagnant-gagnant ».

Les actions de planification des achats, ingénierie contractuelle, amélioration continue ont été poursuivies **afin d'optimiser l'acte d'achat et accroître sa performance économique, sociale, environnementale ou en faveur de l'économie circulaire**. Les bonnes pratiques de requestionnement périodique du besoin, de sourcing, de parangonnage, ont été généralisées.

LE SERVICE DES MARCHÉS coordonne et élabore les procédures réglementaires de passation des marchés publics départementaux.

LES MISSIONS 2022

Il assure la sécurité juridique, l'équité et la transparence des marchés publics, depuis le choix de la procédure jusqu'à leur notification. Il gère les aléas contractuels et mène une veille active. Interlocuteur de référence des services de la collectivité et pour les élus, il met en œuvre la dématériali-

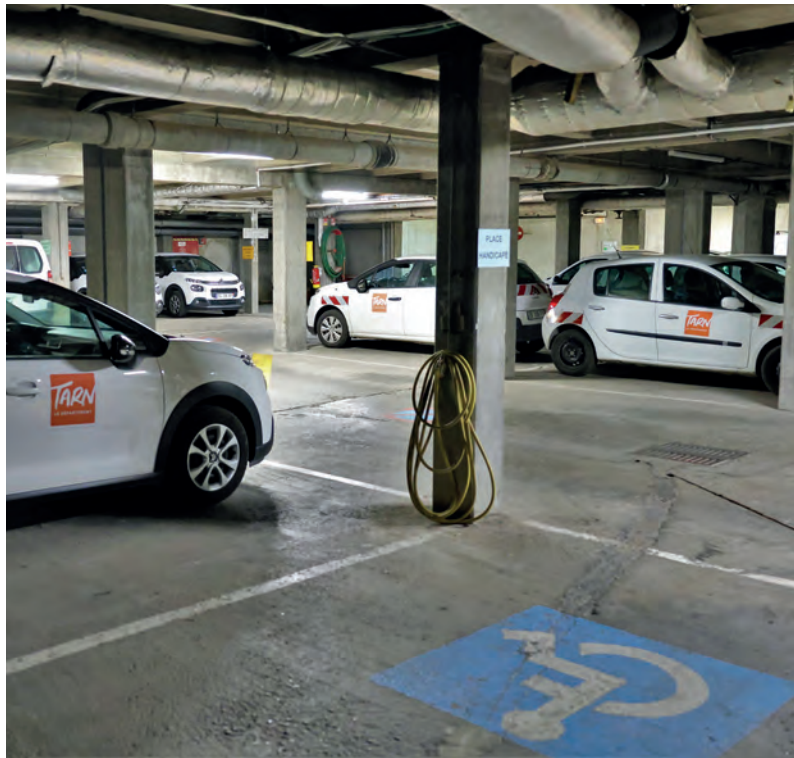
sation des procédures de commande publique.

Il œuvre principalement à :

- assurer des publications de marchés garantissant les conditions de la libre concurrence ;
- ajuster le choix de formalisme de la commande publique ;
- la conformité de la passation ;
- conseiller, informer et sensibiliser les gestionnaires des services départementaux sur la réglementation, les modalités de dématérialisation de la commande publique, les leviers et outils à leur disposition.

Les chiffres clés 2022

- 70 procédures publiées (118 lots) : 25 appels d'offres, 35 procédures adaptées, 10 marchés sans publicité ni mise en concurrence ;
- 114 marchés notifiés : 45 de fournitures, 44 de services, 25 de travaux. Ils concernent 36 marchés ordinaires, 76 à bons de commande et 2 à tranches ;
- 73 marchés passés dans le cadre des mandats de maîtrise d'ouvrage publique ;
- 105 avenants conclus ;
- 11 commissions d'appel d'offres en visio-conférence ; 2 jurys de concours de maîtrise d'œuvre ;
- Déploiement de la nouvelle version du logiciel « SIS MARCHES » en septembre 2022.



LE SERVICE DES MOYENS

Le service des moyens fournit matériel, véhicules et mobilier de qualité au meilleur coût, selon les principes environnementaux et sociaux défendus par la collectivité. Il assure l'accueil, la sécurisation des accès, la propreté des locaux, la reprographie et la distribution postale.

LES ACTIONS 2022

Le parc auto a été élargi de 12 voitures pour les Maisons départementales du territoire. **Son verdissement s'est accéléré** : achat de véhicules électriques, **optimisation de son utilisation** (process réservation revu ; nouvelles cartes carburant-stationnements-péages), pour des gains financiers et de temps des agents en déplacement.

Afin de **prévenir les tensions d'approvisionnement ou d'inflation**, le suivi et l'inventaire des besoins de fluides (gaz, électricité) et de fourniture s'accroissent (évolution du logiciel GIMA).

La Mission Reprographie – PAO s'est vue doter de nouveaux outils informatiques afin d'harmoniser les travaux d'impression.

La Mission Entretien maintient la **désinfection des locaux contre la Covid**.

La Mission Logistique conduit de nombreux **déménagements de services visant à améliorer les conditions de travail**. Acteur du dernier kilomètre, elle **prépare, conditionne et livre en juste-à-temps** fournitures, produits, colis et réalise l'entretien des véhicules et bâtiments.

Les chiffres clés 2022 :

- **800 agents départementaux équipés de protections individuelles** et vêtements de travail.
- 200 abonnements **enrichissent les pratiques professionnelles**.
- **18 200 visiteurs** et **17 348 appels** reçus à l'accueil de l'Hôtel du Département.
- **266 543 lettres affranchies, 92 806 mises sous pli**.

LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET CONTENTIEUSES

Elle permet d'assurer la sécurité juridique des actes de la collectivité.

LES MISSIONS 2022 :

La Direction des Affaires Juridiques et Contentieuses (DAJC) appuie stratégiquement les services de la Collectivité pour sécuriser l'exercice de ses compétences. Elle représente et défend les intérêts du Département devant les juridictions de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire, qui ne nécessitent pas de ministère d'avocat. Elle pilote la gestion des contrats d'assurance, mission qui se complexifie dans un environnement d'incertitude et de crises quant au dimensionnement de la couverture des risques.

Vigie de la transparence du processus démocratique des actes de la collectivité, elle intègre :

- le référent « **Commission d'accès aux documents administratifs** » (CADA), veillant à la liberté d'accès aux documents administratifs, en traitant les demandes de communication émanant de tiers ou d'usagers, en éclairant les questions relatives à la réutilisation des informations publiques ;
- le référent **déontologie**, apportant à tout agent (fonctionnaire ou contractuel) qui le demande, des conseils sur le respect des principes déontologiques de la fonction publique.

LES ACTIONS 2022

En matière de contentieux, le phénomène de judiciarisation de la société se traduit par une hausse des procédures devant les juridictions judiciaires (pénales et civiles) et administratives, pour lesquelles la direction :

- rédige les mémoires en défense, défend les dossiers lors des audiences, mandate des avocats ;
- veille à l'exécution des jugements ;
- traite les dossiers pré-contentieux dans plusieurs domaines de l'action départementale.

En matière de consultations juridiques, la DAJC apporte une assistance opérationnelle (rédaction de contrats, d'actes réglementaires et individuels) auprès des services de la collectivité.

En matière de la gestion des contrats d'assurance du Département, 7 contrats sont suivis : responsabilité civile, dommages aux biens, tous risques expositions, risques statutaires, protection fonctionnelle, flotte automobile, cyber-risques. La DAJC prépare les procédures de remise en concurrence des contrats (audit, définition des besoins, rédaction des documents de consultation, analyse). Elle assiste aux opérations d'expertises concernant certains dossiers sinistres complexes.

En matière de délégations de signatures, la DAJC rédige les délégations du Président aux Directeurs généraux, Directeurs et Responsables de services de la Collectivité.



LE SERVICE D'APPUI AU PILOTAGE ET À L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le service d'Appui au pilotage et à l'évaluation des politiques publiques a pour but de contribuer, par l'accompagnement qu'il réalise auprès des autres services, à l'efficacité, à l'efficience et à la qualité du service rendu à l'usager.

LES MISSIONS 2022

- Mettre en œuvre des outils de pilotage et du dialogue de gestion.
- Réaliser des études d'aides à la décision.
- Assurer le suivi et la sécurisation des partenariats avec les organismes financés par le Département.
- Mettre en œuvre une démarche de management des risques.

LES ACTIONS 2022

Favoriser le pilotage et l'évaluation des politiques publiques

Afin de faciliter le pilotage de nos politiques publiques, le projet de mise en œuvre d'un **système d'information décisionnel** a été initié dans notre Collectivité. En 2022, les **tableaux de bord relatifs** au domaine des Finances, premier périmètre déployé, **ont été mis à disposition des cadres et des gestionnaires comptables et financiers** sur une plateforme dématérialisée pour une aide à la décision facilitée et mieux objectivée.

Concernant le suivi et l'évaluation des plans d'actions, schémas et projets transversaux, le déploiement de PLAN TARN est accompagné d'une action de formation en direction des agents en responsabilité de projet.

Contribuer à la sécurisation de l'exercice des compétences et des relations avec les satellites*

Le service Appui au pilotage accompagne les directions dans leur **suivi des organismes financés**. Dans ce cadre, il assure un rôle de conseil dans l'élaboration des nouvelles conventions et anime l'utilisation, par les services, d'un **outil de suivi administratif et financier des principales structures que le Département finance ou qui lui sont étroitement associées**.

Développer une démarche de management des risques

Le **guide des procédures transversales** pour les domaines de l'Administration générale, des Finances, des Ressources Humaines et des Subventions a été élaboré en 2022. Cet outil vise à fournir aux agents un cadre de travail sécurisé, à renforcer l'efficacité et l'efficience et à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.

En lien avec le service de l'Assemblée, le déploiement d'une **formation relative à la prévention des risques de conflits d'intérêt** a été mise en place pour les élus départementaux.

*Satellite = organisme subventionné principalement par le Département et/ou dont un Conseiller départemental est membre du Bureau et Conseil d'Administration.



Le service de la communication informe les Tarnaises et les Tarnais sur les actions du Département et soutient les projets engagés sur les 23 cantons. Il met en avant les actions et réalisations de la collectivité, développe les partenariats en communication.

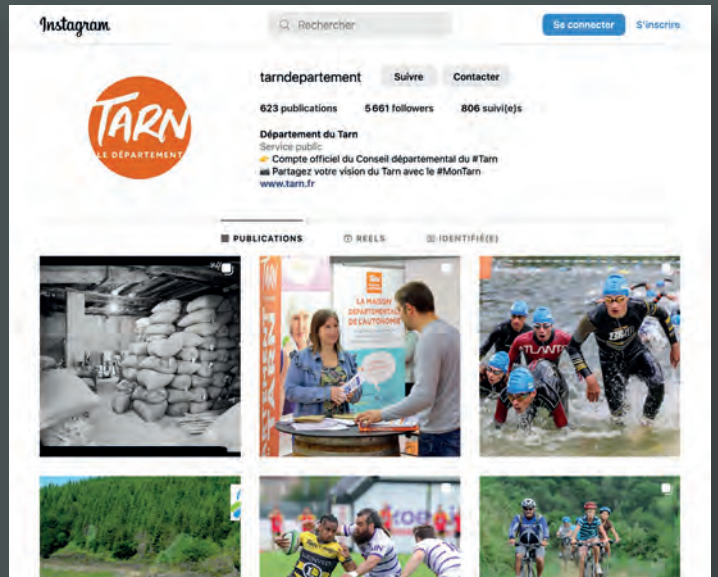
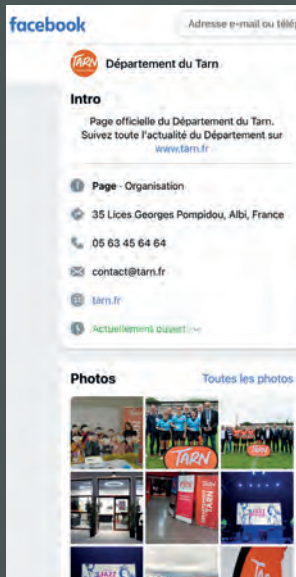
- **www.tarn.fr** : le site Internet du Département facilite la réalisation de démarches en ligne et propose des informations pratiques. Il présente également les actions du Département.
- **Atouts Tarn, le magazine de MON Département** : magazine institutionnel publié par le Département du Tarn et distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Il permet d'informer les Tar-

naises et les Tarnais sur les actions menées par le Conseil départemental et les projets en cours. Accessible librement en version numérique sur le site Internet et consultable sur Calaméo. Les lecteurs retrouvent des informations pratiques, des portraits, des articles sur différents thèmes ainsi que les décisions adoptées par les élus.

- **Actions événementielles** : sous forme de journées thématiques, conférences, expositions, partenariats sportifs, ateliers qui illustrent les compétences du Département.
- **Création de documents** écrits pour présenter les missions dévolues au Conseil départemental : dépliants, flyers, rapports, catalogues, dossiers techniques, affiches, encarts publicitaires...
- **Relation avec la presse** écrite, radio et audiovisuelle du département, de la région et nationale.
- **Réseaux sociaux** : gestion, animation et posts d'informations sur les comptes : Facebook et Instagram du Département.

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION





RAPPORT FINANCIER

2022

Le budget 2022 de la collectivité départementale

Outil de transparence par excellence, ce rapport d'activité a pour objectif de vous informer et vous rendre compte de manière détaillée des politiques départementales et de leur mise en œuvre au cours de l'année passée. Il fait état d'un an de travail, d'imagination et d'action de vos élus et agents départementaux au service de notre territoire et de ses habitants.

Un budget 2022 de transformation, solidaire et offensif

En 2022 avec un budget de 510,5 millions d'euros, un record pour notre institution, nous avons continué de préparer l'avenir en poursuivant notre stratégie de développement du Tarn. Collectivité de toutes les solidarités, notre Département est resté mobilisé pour soutenir le pouvoir d'achat des Tarnais et combattre le creusement des inégalités qu'elles soient sociales ou territoriales. Sa proximité avec l'ensemble des acteurs fait de lui un pilote, un animateur, un chef de file, un fédérateur dans de nombreux domaines.

Dans le cadre de nos compétences de solidarités humaines, ce budget a consacré près de 290 millions d'euros pour continuer à veiller sur chaque Tarnaise et chaque Tarnais, quel que soit l'endroit où il réside sur nos territoires. Des enfants aux seniors, nous les accompagnons tout au long de leur vie afin de les aider à surmonter les difficultés quotidiennes.

Ce budget volontariste prévoyait 95,6 millions d'euros d'investissement, soit 5 millions d'euros supplémentaires par rapport à l'année passée. Sur les 5 dernières années, c'est une progression de 35% ! Cette manne financière a avant tout bénéficié aux acteurs de notre économie locale : artisans, entreprises, agriculteurs... Nous soutenons ainsi la création d'emplois dans notre territoire.

Une gestion saine et rigoureuse des deniers publics pour faire le Tarn de demain

Ces efforts ont été rendus possibles grâce à notre gestion sérieuse et rigoureuse des deniers de la collectivité. Cette année encore, nous avons tout mis en œuvre pour que notre Département demeure le premier investisseur public et le premier partenaire des communes tarnaises. Grâce cet indispensable travail engagé depuis 2017, nous mettons en place des politiques publiques ambitieuses et nécessaires pour que le Tarn ait toujours un temps d'avance dans divers domaines : désenclavement et décloisonnement routier, insertion professionnelle, lutte contre la désertification médicale, agriculture, enfance, jeunesse, accompagnement des seniors, déploiement de la fibre optique, transition écologique, attractivité touristique, dynamisme sportif et culturel, vitalité de notre ruralité, pompiers...

Enfin, nous poursuivons la modernisation de notre Département pour le rendre plus réactif et adapté aux besoins et demandes des Tarnaises et Tarnais.

Ce document offre donc une vision exhaustive des missions mises en œuvre par notre institution, témoignage de notre engagement sans faille dans l'intérêt de notre territoire, des Tarnaises et des Tarnais.

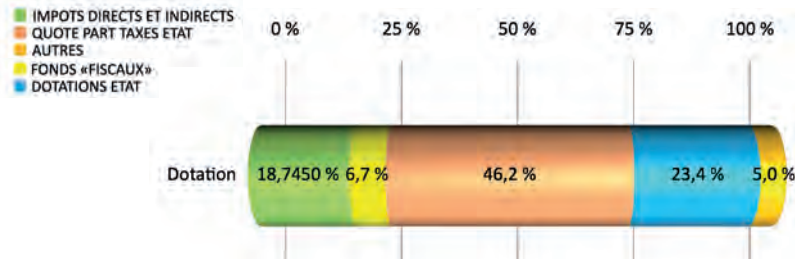
Les recettes du Département s'élèvent à **519,30 millions d'euros**

TOTAL DES RECETTES données en M€*	525,10 M€*
Fonctionnement	502,00
Investissement	23,10
► FISCALITÉ DIRECTE	37,85 M€
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	16,10
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Reseaux	2,20
Fonds de péréquation de la CVAE	0,85
Frais de Gestion de la Taxe Foncière sur les propriétés baties	8,60
Fonds National de Garanties Individuelles des Ressources	10,10
► FISCALITÉ INDIRECTE	89,95 M€
Droits de mutation	66,00
Fonds de péréquation des droits de mutation	14,10
Taxe sur l'électricité	6,52
Taxe d'aménagement et taxes diverses	3,33
► FISCALITÉ PARTAGÉE	231,75 M€
Fractions de TVA	130,55
Taxes sur les assurances (quote-part)	67,65
TICPE	33,55

*M€ million(s) d'euros

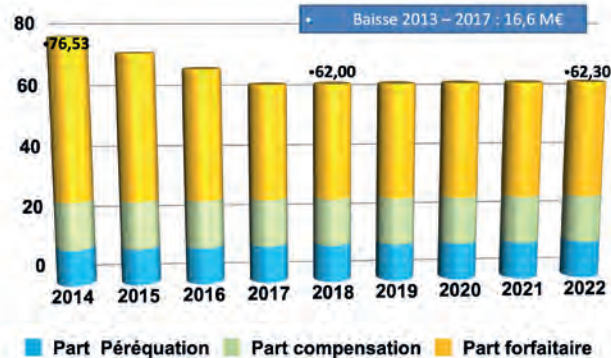
► DOTATIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT AU FONCTIONNEMENT	117,35 M€
Dotation globale de fonctionnement	62,30
Dotation générale de décentralisation	2,30
Compensations fiscales	2,80
Compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle	11,40
Dotation CNSA APA, conférence des financeurs et avenant 43	24,95
Dotation CNSA pour le Handicap et MDPH	5,80
CNSA - autres dotations	1,55
Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion	2,80
Autres dotations Etat	3,45
► PARTICIPATION DE COLLECTIVITÉS, DE PARTICULIERS ET AUTRES	25,10 M€
► DOTATIONS ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	11,27 M€
Subventions ETAT	3,33
Fonds de compensation de la TVA	6,64
Dotation d'équipement des collèges	1,30
► PRODUIT DES EMPRUNTS	11,00 M€
► REMBOURSEMENTS DE PRÊTS, PRODUITS DIVERS ET EXCEPTIONNELS	0,83 M€

Nature des recettes de fonctionnement



La nature des recettes a fortement évolué, à partir de 2010, avec la suppression progressive de la part des impôts directs votés par les Départements. Nous percevons des quotes-parts de taxes définies et perçues par l'Etat : TICPE, TSCA et une fraction de TVA qui est devenue la première ressource du Département. Ces 3 recettes ont représenté un total de 231,8 M€, soit plus de 46 % de nos recettes de fonctionnement. Leur montant n'est pas connu par avance, dépend de la situation économique et elles ne possèdent aucune base locale. Les derniers impôts avec une assiette départementale et pour lesquels le Département vote le taux se limitent à 76,7 M€ constitués pour l'essentiel par le produit des DMTO. Les autres impôts locaux (CVAE et IFR) portent sur un montant de 18,4 M€.

Évolution de la dotation globale de fonctionnement



Les dotations de l'Etat représentent 117,3 M€ avec tout d'abord la dotation globale de fonctionnement qui s'élève à 62,3 M€ et constitue la 4^e ressource du Département. Elle est complétée par diverses attributions dont celles provenant de la CNSA, pour un montant global de 32,3 M€, qui contribuent, pour partie au financement, de nos compétences dans le domaine de l'autonomie.

La répartition des dépenses par politique publique

Un Département solidaire de l'ensemble des Tarnais	266,90 M€ *
Assurer une présence de proximité en partenariat	0,03 M€
Veiller au bien-être des enfants et soutenir les familles	60,20 M€
Accompagner et soutenir les populations les plus fragiles	137,10 M€
Favoriser la cohésion sociale, l'accès et le retour à l'emploi, l'accès et le maintien dans le logement	69,57 M€
Un Département mobilisé en faveur de l'emploi et de l'aménagement de son territoire	64,27 M€
Agir en faveur de la création et du maintien d'emplois de proximité	6,97 M€
Faciliter la mobilité des Tarnais	34,39 M€
Assurer une solidarité territoriale	14,96 M€
Préserver les ressources, les sites naturels et l'environnement	7,95 M€
Un Département qui accompagne sa jeunesse et les pratiques sportives, culturelles et de loisirs du plus grand nombre	23,89 M€
Agir au quotidien pour offrir à tous les jeunes tarnais les mêmes chances de réussite	15,17 M€
Promouvoir les pratiques sportives et agir pour la jeunesse	2,65 M€
Faciliter le développement culturel et valoriser les richesses patrimoniales	6,07 M€
Un Département responsable	152,18 M€
Sécurité	16,40 M€
Finances	40,72 M€
Gestion des ressources humaines	78,57 M€
Gestion du patrimoine - hors bâtiments scolaires	4,58 M€
Autres fonctions ressources	10,91 M€

*M€ million(s) d'euros

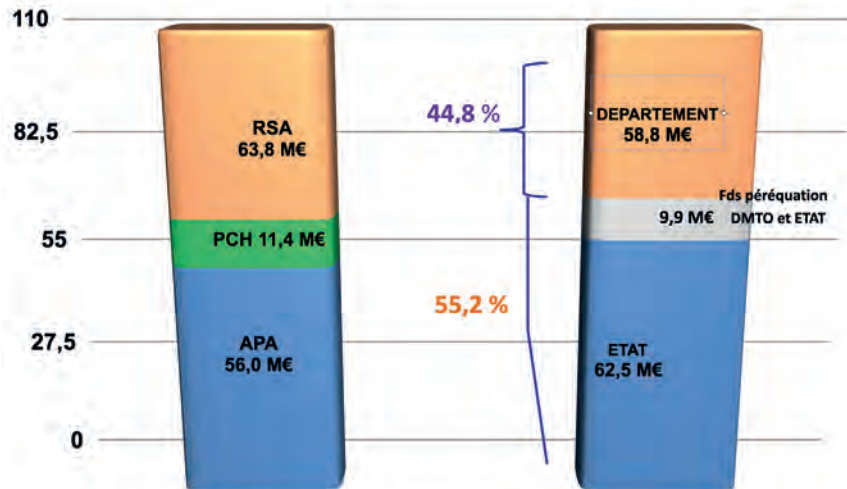
Impact financier des Allocations individuelles de solidarité (AIS) en 2022

L'impact des transferts de charge du RSA et de l'APA

RSA	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses en M€	58,70	62,40	62,60	66,60	64,50	63,80
Financement par l'Etat en M€	33,30	31,70	32,70	32,60	32,40	33,30
Taux de participation de l'Etat	56,7 %	50,8 %	52,2 %	48,9 %	48,4 %	52,2 %
APA	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses en M€	52,70	53,00	52,40	51,00	51,60	56,00
Financement par l'Etat en M€	23,20	22,80	21,60	21,70	22,70	24,00
Taux de participation de l'Etat	44,0 %	43,0 %	41,2 %	42,5 %	44,0 %	42,9 %

Le montant total des AIS en 2022 : 131,2 M€

L'année 2022 se caractérise par une baisse du RSA, malgré une hausse de l'allocation de 4 % au 1er juillet. La PCH progresse avec la mise en œuvre de l'aide à la parentalité comme l'APA avec le financement de la revalorisation des carrières et salaires du personnel des services d'aide et d'accompagnement à domicile. Par la même le « reste à charge » financé par le Département augmente avec un montant global de 58,8 M€.



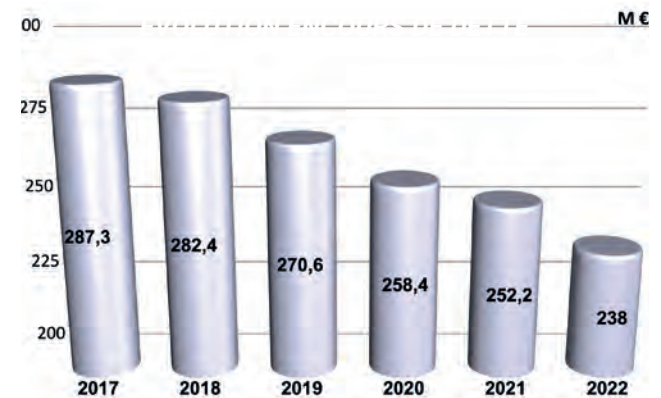
Désendettement de la Collectivité

Une situation budgétaire saine

Le Département a poursuivi, en 2022, sa politique de désendettement permettant de préserver les investissements futurs. Depuis 2012, le recours annuel à l'emprunt diminue. L'encours a été ramené de 772 € à 595 € par habitant avec un montant total de 238,0 M€.

L'Épargne brute dégagée par le Département a continué à augmenter pour atteindre un montant de 79,5 M€.

Les dépenses d'investissement (hors dette) payées en 2022 atteignent la somme de 60 M€.



ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie | **ADIL** Agence Départementale d'Information sur le Logement | **AIF** Aides Individuelles de Formation | **AII** Aides Individuelles à l'Insertion | **AMT** Assistance aux Marchés de Travaux | **ANACEJ** Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes | **ANAH** Agence Nationale de l'Habitat | **APA** Allocation Personnalisée d'Autonomie | **APRE** Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi | **ARS** Agence Régionale de Santé | **ASE** Aide Sociale à l'Enfance | **BEPOS** Bâtiment à Energie POSitive | **CAE** Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi | **CAF** Caisse d'Allocations Familiales | **CAPEB** Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment | **CARSAT** Caisse Assurance Retraite et Santé Au Travail | **CATER** Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières | **CAUE** Conseil Architecture Urbanisme Environnement | **CCAS** Centre Communal d'Action Sociale | **CDESI** Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires, relatifs aux sports de nature | **CDOS** Comité Départemental Olympique Sportif | **CDRP** Comité Départemental de la Randonnée Pédestre | **CEV** Convention d'Engagement Volontaire | **CFPPA** Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie

des personnes âgées | **CHSCT** Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail | CIE Contrat Initiative Emploi | **CPAM** Caisse Primaire d'Assurance Maladie | CPIE Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement | **CPOM** Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens | **CRITT** Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies | **CUMA** Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole | **DDT81** Direction Départementale des Territoires du Tarn | **DEEE** Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques | DPE Diagnostic de Performance Energétique | DSP Diagnostic Socio Professionnels | **EEDD** Éducation à l'Environnement et au Développement Durable | **EHPAD** Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes | EIE Espace Info Energie | **ENT** Espace Numérique de Travail | EPCI Etablissement de Coopération Intercommunale | FDT Fonds de Développement Territorial | **FEADER** Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural | **FEDER** Fonds Européen de Développement Régional | **FFB** Fédération Française du Bâtiment | FSE Fonds Social Européen | **FSL** Fonds Solidarité Logement | **GED** Gestion Electronique de Documents | **GPEC** Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences | **GES** Gaz à Effet de Serre | **GIP**

Groupement d'Intérêt Public | **IRSTEA** L'Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture | **IUFM** Institut Universitaire de Formation des Maîtres | **LPO** Ligue pour la Protection des Oiseaux | **MDA** Maison Départementale de l'Autonomie | **MDPH** Maison Départementale des Personnes Handicapées | **MECS** Maison d'Enfants à Caractère Social | **MSA** Mutualité Sociale Agricole | **ONEMA** Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques | **OPAH** Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat | **PACT 81** Association de Solidarités pour l'Habitat | **PCET** Plan Climat Energie Territorial | **PCH** Prestation de Compensation du Handicap | **PDGDND** Plan Départemental de Gestion des Déchets Non Dangereux | **PDESI** Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature | **PDI** Programme Départemental d'Insertion | **PDIPR** Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de Randonnée | **PDRR** Programme de Développement Rural Régional | **PEFC** Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières | **PGE** Plan de Gestion des Etiages | **PIG** Programme d'Intérêt Général | **PLU** Plan Local d'Urbanisme | **PMI** Protection Maternelle et Infantile | **PMR** Personnes à Mobilité Réduite | PNRHL

Parc Naturel Régional du Haut Languedoc | **POMAC** Programme Opérationnel Massif Central | **PPCR** Parcours Professionnel Carrière et Rémunération | **PPE** Projet Pour l'Enfant | **PREH** Plan de Renovation Energétique de l'Habitat | **PRIS** Point Renovation Info Service | **RDSEA** Réseau Départemental de Suivi des Eco systèmes Aquatiques | **RGE** Reconnu Garant de l'Environnement (entreprise du bâtiment) | **RIP** Réseau d'Initiative Publique | **RSA** Revenu de Solidarité Active | **RSE** Responsabilité Sociétale des Entreprises | **SAGE** Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux | **SATEP** Service d'Animation Territoriale en Eau Potable | **SATESE** Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration | **SCOT** Schéma de Cohérence Territoriale | **SDAGE** Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux | **SDET** Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn | **SDTAN** Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Tarn | **SRCE** Schéma Régional de Cohérence Ecologique | **TEC** Transport En Commun | **THD** Très Haut Débit | **TNS** Travailleur Non Salarier | **TVB** Trames Vertes et Bleues | **UNSS** L'Union Nationale du Sport Scolaire | **USEP** Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré | **ZRV** Zone de Rejet Végétalisée |

LES SERVICES EXTÉRIEURS

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Avenue de la Verrerie • 81013 ALBI cedex 9
Tél : 05 63 36 21 00 • Fax : 05 63 36 21 10
Mél : archives.tarn@tarn.fr

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

1, rue Francisco Goya • 81000 ALBI
Tél : 05 63 60 37 04 • Fax : 05 63 60 44 59
Mél : mdt@tarn.fr

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES

32, rue Gustave Eiffel • 81000 ALBI
Tél : 05 63 47 57 75 • Fax : 05 63 46 07 38
Mél : lda@tarn.fr

LABORATOIRE ŒNOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL

52, place Jean Moulin • 81600 GAILLAC
Tél : 05 67 89 62 72 • Fax : 05 63 57 31 52
Mél : laboratoire.oenologique@tarn.fr

FOYER DE L'ENFANCE

55, rue Capitaine Julia • 81000 ALBI
Tél : 05 63 77 37 00 • Fax : 05 63 77 55 60
Mél : foyer.enfance@tarn.fr

LES ORGANISMES ASSOCIÉS À NOS ACTIONS



CDT

Comité Départemental du Tourisme
Moulins Albigeois BP 225 • 81006 ALBI Cedex
Tél : 05 63 77 32 10 • Fax : 05 63 77 32 32
www.tourisme-tarn.com
Mél : documentation@cdt-tarn.fr

ADDA

Association Départementale pour le Développement des Arts
6 rue Saint Clair • 81000 ALBI
Tél : 05 63 77 32 18 • Fax : 05 63 47 96 61
Mél : adda.tarn@adda81.com

CAUE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
Maison des Communes
188, rue de Jarlard • 81000 ALBI
Tél : 05 63 60 16 70 • Fax : 05 63 60 16 71
Mél : caue@caue81.fr

SDIS

Service Départemental d'Incendie et de Secours
15, rue Jautzou • 81000 ALBI
Tél : 05 63 77 35 18 • Fax : 05 63 77 35 98
Mél : direction.etat-major@sdis81.fr

CPIE

Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement
Rue René Lencou - 81120 RÉALMONT
Tél : 05 63 34 09 90
www.cpie81.asso.fr
Mél : albi@cpie81.fr

FEDERTEEP

Fédération des Transports scolaires
16, rue Fonvielle • BP 54 • 81002 ALBI cedex
Tél : 05 63 48 13 80 • Fax : 05 63 48 13 87
www.federteep.org

AGROPOINT

Maison de l'Économie • 1 avenue Hoche
81000 ALBI
Tél : 05 31 81 65 70 • Fax : 05 31 81 65 75

CMDT

Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn
3, rue Roquelaure • 81000 ALBI
Tél : 05 63 54 51 61 • Mél : antenne-albi@cmdtarn.fr
www.cmdtarn.fr

LES MAISONS DU DÉPARTEMENT

ALBI - PORTAL 1

17, rue Charles Portal • 81011 ALBI Cedex 09
Tél : 05 63 48 17 20 • Fax : 05 63 48 91 21
Mél : maison-albi1-ds@tarn.fr

ALBI - PORTAL 3

17 bis, rue Charles Portal • 81011 ALBI Cedex 09
Tél : 05 63 48 17 20 • Fax : 05 63 48 91 21
Mél : maison-albi3-ds@tarn.fr

ALBI - CANTEPAU

26, square Bonaparte • 81011 ALBI Cedex 09
Tél : 05 63 77 31 00 • Fax : 05 63 77 31 20
Mél : maison-albi2-ds@tarn.fr

BRASSAC

route du Salas • 81260 BRASSAC
Tél : 05 63 73 02 11 • Fax : 05 63 74 41 22
Mél : maison-brassac-ds@tarn.fr

CARMAUX

11, bd Général de Gaulle • 81400 CARMAUX
Tél : 05 63 80 22 30 • Fax : 05 63 76 70 13
Mél : maison-carmaux-ds@tarn.fr

CASTRES - MALROUX

ave Augustin Malroux • B.P. 40206 • 81104 CASTRES Cedex
Tél : 05 63 71 02 30 • Fax : 05 63 71 02 54
Mél : maison-castres1-ds@tarn.fr

CASTRES - 1^{ER} MAI

place du 1^{er} Mai • B.P. 60208 • 81104 CASTRES Cedex
Tél : 05 63 62 62 00 • Fax : 05 63 62 62 40
Mél : maison-castres2-ds@tarn.fr

GAILLAC

12, rue Hippolyte Rigal • 81600 GAILLAC
Tél : 05 63 81 21 81 • Fax : 05 63 57 49 39
Mél : maison-gaillac-ds@tarn.fr

GRAULHET

48-50, avenue Gambetta • 81300 GRAULHET
Tél : 05 63 42 82 60 • Fax : 05 63 34 45 98
Mél : maison-graulhet-ds@tarn.fr

LAVAU

5, allées Ferréol Mazas • 81500 LAVAU
Tél : 05 63 83 12 60 • Fax : 05 63 58 32 39
Mél : maison-lavaur-ds@tarn.fr

MAZAMET

38, rue de l'Arnette • 81200 MAZAMET
Tél : 05 63 97 58 58 • Fax : 05 63 98 23 70
Mél : maison-mazamet-ds@tarn.fr

PUYLAURENS

53 avenue de Castres • 81700 PUYLAURENS
Tél : 05 63 37 68 10 • Fax : 05 63 37 68 30
Mél : maison-puylaurens-ds@tarn.fr

DÉPARTEMENT DU TARN

Lices Georges Pompidou • 81013 ALBI cedex 9
Tél : 05 63 45 64 64 • Fax : 05 63 45 65 12 • www.tarn.fr • www.tourisme-tarn.com • Mél : president@tarn.fr



DÉPARTEMENT DU TARN

Lices Georges Pompidou • 81013 ALBI cedex 9

Tél : 05 63 45 64 64 • Fax : 05 63 45 65 12

Mél : president@tarn.fr

www.tarn.fr

www.tourisme-tarn.com

RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2022

présentés par les organismes associés
du Département du Tarn

WWW.TARN.FR



SOMMAIRE

ADDA [Association Départementale pour le Développement des Arts]	chapitre I
CDT [Comité Départemental du Tourisme]	chapitre II
Tarn Réservation Tourisme	chapitre III
INITIATIVE TARN	chapitre IV
CAUE [Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement]	chapitre V
THEMELIA	chapitre VI
FEDERTEEP [Fédération Départementale pour le Transport des Elèves de l'Enseignement Public du Tarn]	chapitre VII

CHAPITRE I

ADDA

[Association Départementale pour le Développement des Arts]



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 25 mai 2023

Rapport d'activité et Rapport financier 2022

ADDA du Tarn

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ARTS

ADDA du Tarn - Conseil Départemental - 81 013 Albi cedex 9 - Tél. 05 63 77 32 18 - www.adda81.fr

SOMMAIRE

L'action territoriale de l'ADDA en 2022 en chiffres clefs	4
Cartographie : Actions EAC en 2022 par l'ADDA du Tarn dans les communes du département	5
Cartographie : Toutes les actions en 2022 par l'ADDA du Tarn dans les communes du département.....	6
ÉDUCATION ARTISTIQUE	7
<i>Musiques actuelles et pratiques vocales.....</i>	8
Fiches action	8
Budget prévisionnel sectoriel	14
<i>Danse.....</i>	16
Fiches action	16
Budget prévisionnel sectoriel	21
<i>Théâtre</i>	25
Fiches action	25
Budget prévisionnel sectoriel	33
ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES AMATEURS.....	35
<i>Musiques actuelles et pratiques vocales.....</i>	36
Fiches action	36
Budget prévisionnel sectoriel	43
<i>Danse.....</i>	46
Fiches action	46
Budget prévisionnel sectoriel	51
<i>Théâtre</i>	51
Fiches action	51
Budget prévisionnel sectoriel	55
ACTIONS TRANSVERSALES.....	59
<i>Actions culturelles vers les publics spécifiques</i>	60
Fiches actions	60
Budget prévisionnel sectoriel	61
DIFFUSION	63
<i>Musiques actuelles et pratiques vocales.....</i>	64
Fiches actions	64
Budget prévisionnel sectoriel	65

Danse.....	70
Fiches actions	70
Budget prévisionnel sectoriel	70
Rapport financier	72
Compte de résultat 2022.....	73
État comparatif charges et produits par classe comptable et % d'évolution sur 4 ans.....	75
État comparatif structure des ressources	76
Bilan analytique	77
Compte de résultat analytique 2022 – comparatif 2021.....	80
État comparatif produits et charges de structure sur 3 ans	81

L'action territoriale de l'ADDA en 2022 en chiffres clefs

En **2022**, l'ADDA du Tarn

a accompagné ou initié **394 actions**

menées aux côtés de **117 établissements scolaires**

dont **25 collèges**

et de **115 partenaires** associatifs ou institutionnels

sur le territoire de **100 communes** du département

qui auront finalement pu bénéficier à

5458 écoliers, 4317 collégiens, 373 lycéens et 1163 amateurs

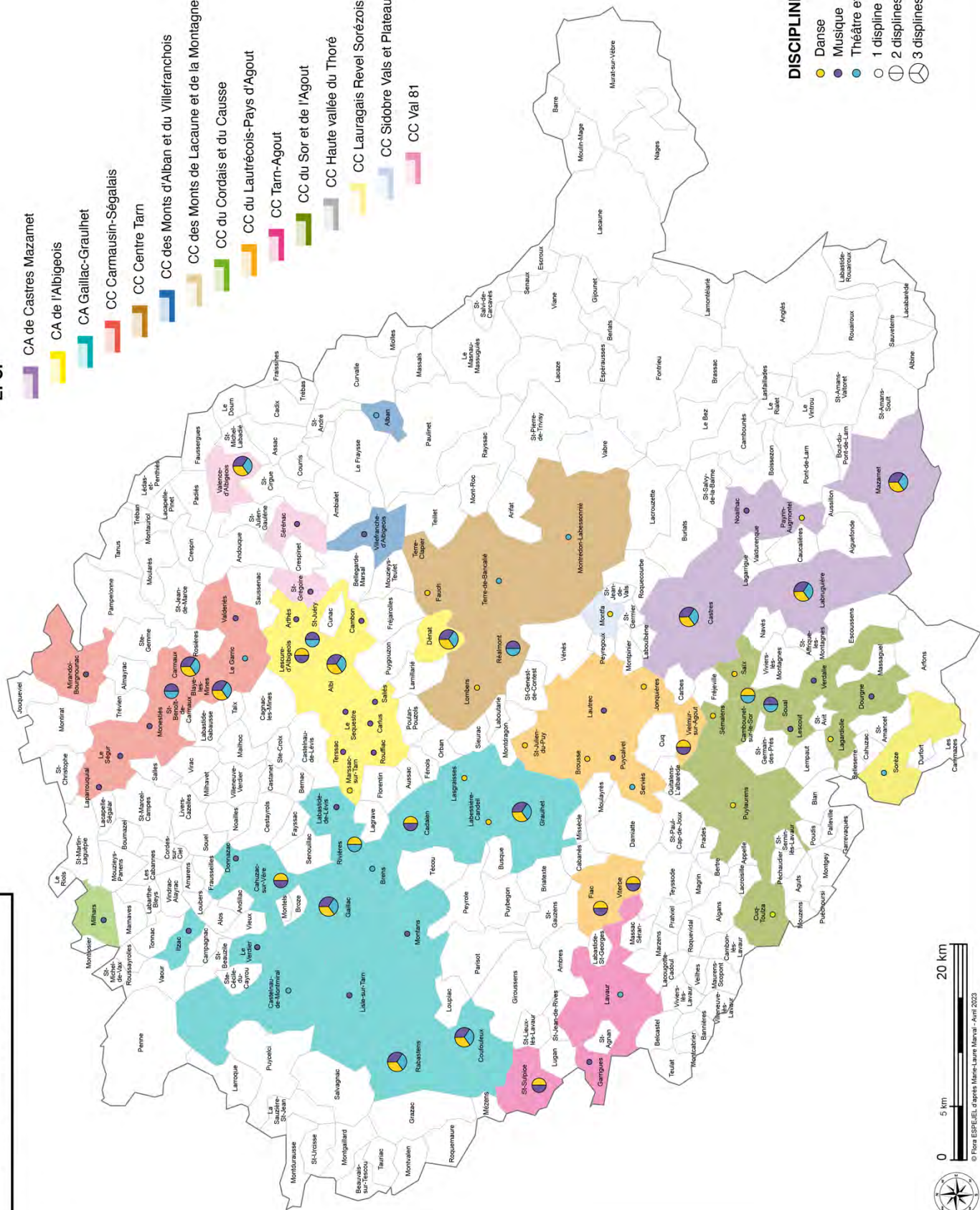
Les actions d'EAC par l'ADDA du Tarn dans les communes du département

EPCI

- CA de Castres Mazamet
- CA de l'Albigeois
- CA Gaillac-Graulhet
- CC Carmaux-Ségalaïs
- CC Centre Tarn
- CC des Monts d'Alban et de la Villefrancois
- CC des Monts de Lacauene et de la Montagne du Haut Languedoc
- CC du Cordais et du Causese
- CC du Laurétois-Pays d'Agout
- CC Tarn-Agout
- CC du Sor et de l'Agout
- CC Haute vallée du Thoré
- CC Lauragais Revel Sorézois
- CC Sidobre Vals et Plateaux
- CC Val 81

DISCIPLINE

- Danse
- Musique
- Théâtre et cirque
- 1 discipline par commune
- 2 disciplines par commune
- 3 disciplines par commune



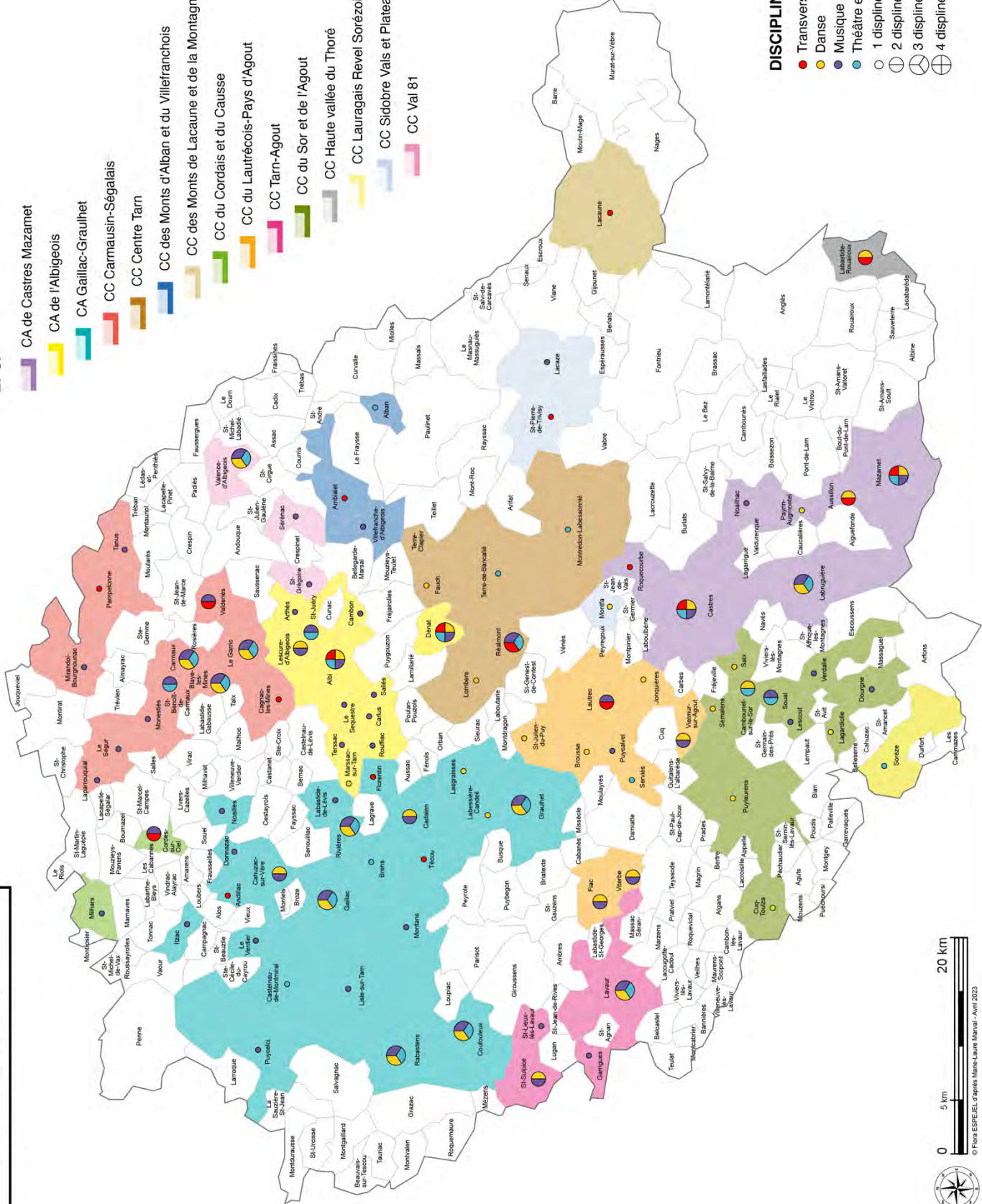
Toutes les actions par l'ADDA du Tarn dans les communes du département

EPCI

- CA de Castres Mazamet
- CA de l'Aibigeois
- CA Gaillac-Graulhet
- CC Carmausin-Ségalais
- CC Centre Tarn
- CC des Monts d'Alban et de la Villefrancois
- CC des Monts de Lacauene et de la Montagne du Haut Languedoc
- CC du Cordais et du Causse
- CC du Laurérais-Pays d'Agout
- CC Tarn-Agout
- CC du Sor et de l'Agout
- CC Haute vallée du Thoré
- CC Lauragais Revel Sorézois
- CC Sidobre Vais et Plateaux
- CC Val 81

DISCIPLINE

- Transversal
- Danse
- Musique
- Théâtre et cirque
- 1 discipline par commune
- 2 disciplines par commune
- 3 disciplines par commune
- 4 disciplines par commune



ADDA du Tarn
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ARTS

ÉDUCATION ARTISTIQUE
Musique - Danse - Théâtre

Musiques actuelles et pratiques vocales

Objectif général : Développer et structurer les projets musique dans l'enseignement primaire et secondaire sur l'ensemble du territoire, dans le cadre de la convention Tarn Éducation Culture. Accompagner les enseignants dans la mise en place de parcours qui intègrent les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : éléments de culture musicale, ateliers de pratique en classe, rencontre avec les œuvres / les artistes par des sorties au concert.

Public visé : élèves des écoles primaires et des collèges du département. **Mode d'intervention :** l'ADDA du Tarn contracte directement avec les artistes professionnels intervenant dans le temps scolaire.

Suivi des actions : Julia Lirsac

Budget réalisé 2022 : 38 846€

MUSIQUE EN PRIMAIRE

Budget réalisé 2022 : 20 855€

➤ Projet départemental « Musiques, chants et danses d'ici et d'ailleurs »

Présentation et objectif :

A partir d'un répertoire de chants et de musiques à danser de France, d'Europe et du Monde, ces parcours proposent de découvrir différentes formes de musiques traditionnelles au travers d'une pratique vivante et spontanée.

Les objectifs visés, ancrés sur ce patrimoine en permanente évolution, sont la transmission de connaissances orales, l'apport de notions musicales appréhendées par la voix et par le corps, et le développement de la sensibilité et de l'expression des émotions.

Chaque parcours comporte la découverte d'un répertoire de musiques traditionnelles d'ici et d'ailleurs, l'apprentissage de chants et de danses et leurs caractéristiques culturelles, des temps de découverte instrumentale, des jeux musicaux ; il permettra également une ouverture vers des pistes pédagogiques transdisciplinaires (langage, découverte du monde...).

Sur la base de ces objectifs et contenus communs, des déclinaisons spécifiques sont proposées pour chaque cycle (répertoire, volume horaire de la pratique artistique en classe, restitutions, etc.)

Répertoire

Pour chaque cycle, une sélection de chants et de musiques à danser est proposée, s'appuyant à la fois sur un patrimoine régional (Languedoc, Gascogne, Morvan, Bretagne, Auvergne, Limousin), et une ouverture à des répertoires plus éloignés (Grèce, Irlande, Danemark, Italie, Pérou, Vénézuéla...)

A ce répertoire sont associées des danses, dont la difficulté est adaptée à chaque niveau, : rondes, farandoles, branles, bourrées, scottish, polkas, cercles circassien, rondeaux...

Contenu :

- **Formation et animations pédagogiques**

Animations pédagogiques à destination des enseignants de cycle 1, 2 et 3 - Formation par circonscription en présentiel, de 14h à 17h, co-animée par le Conseiller Pédagogique Départemental Musique et un professeur du Conservatoire.

Circonscription d'Albi : mercredi 13 octobre 2021 (avec Guilhem Cavaillé)

Circonscription de Gaillac : mercredi 20 octobre 2021 (avec G. Cavaillé et F. Naël)

Circonscription de Mazamet : mercredi 17 novembre 2021 - *annulé*

Circonscription de Castres : mercredi 1er décembre 2021 (avec G. Cavaillé et F. Naël)

Circonscription de Lavaur : mercredi 8 décembre 2021 (avec G. Cavaillé et F. Naël)

Circonscription de Carmaux : mercredi 23 mars 2022 (avec G. Cavaillé et F. Naël)

Contenus pédagogiques :

Echanger sur le répertoire en dégagant les spécificités pour chaque cycle

Aborder les aspects historiques et patrimoniaux (langues, organologie...)

Repérer, ressentir la place du temps fort, la pulsation, les variations d'intensité...

Apprendre un chant et une danse du répertoire proposé et la méthodologie afférente

Identifier la variété des pas (marché, sauté, sautillé...) sur les différents chants

(Re)découvrir les instruments (présentation instrumentale telle que pourraient la vivre les élèves)

Construire le lexique spécifique du sonore et du musical dans les musiques traditionnelles

Un padlet évolutif contenant de la ressource (fiches pédagogiques, répertoire audio et vidéo, partitions, paroles, traductions, captations, etc.) est également mis à disposition des enseignant-e-s

- **Pratique artistique en classe (de janvier à mai 2022)**

De janvier à mai 2022

Un professeur du Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn, un artiste ou le conseiller pédagogique en musique intervient en classe pour accompagner l'enseignant et les élèves.

Ces interventions s'appuient avant tout sur l'échange et le partage, elles sont constituées de :

- la mise en œuvre du répertoire chanté et joué (qui tiendra compte des spécificités pour chaque cycle ainsi que des aspects historiques et patrimoniaux (organologie, langue-s, etc.)
- l'apprentissage et l'adaptation des danses
- le repérage d'éléments musicaux adaptés à chaque cycle : par exemple, ressentir la place du temps fort, la pulsation, les variations d'intensité, les alternances des parties et du jeu instrumental...

Cycle : 4 séances d'1/2h

Cycle 2 et 3 : 4 séances d'1h

- **Rencontre avec les artistes / avec les œuvres**

Cycle 1 : Visionnage de courts métrages d'animation sur la danse

Cycle 2 : Rencontre-échange avec un-e artiste

Cycle 3 : Visionnage d'extraits du film « Le Grand Bal » de Laetitia Carton en classe

Des pistes d'exploitation pédagogique sont proposées à partir d'une sélection de séquences adaptées aux élèves de cycle 3.

- **Sortie au spectacle**

Pour les cycles 2 et 3

"Duo Brotto-Raibaud" – Bal Gascogne/Quercy

Cyrille Brotto et Camille Raibaud se retrouvent en duo, pour donner un bal inventif, au cœur du groove avec un combo violon/accordéon qui a déjà bien fait ses preuves. Leur connaissance du répertoire traditionnel est avérée, ensemble ils en redécouvrent les contours, en développent le phrasé, pour toujours retomber sous les pieds des danseurs.

Au cours du concert, à tour de rôle, chaque classe est invitée à présenter sur un morceau une danse apprise pendant le parcours.

Diffusion en partenariat avec La Ligue de l'Enseignement – FOL du Tarn

Lundi 9 mai à 14h30 à la salle de Cadalen

Mardi 10 mai à 9h45 et 14h30 à la Maison de Quartier de Cantepau, Albi

Jeudi 12 mai à 10h00 et 14h30 à la salle Louisa Paulin, Castres

Vendredi 13 mai à 14h30 à la Maison de la Musique de Cap'Découverte, Le Garric

- **Restitutions / Rencontres**

Cycle 1 : Une restitution sous forme de bal chanté / dansé a lieu au sein de l'école, animé par 2 professeurs du Conservatoire.

Cycles 2 et 3 : Rencontres départementales

Mardi 31 mai à la salle de spectacles de Gaillac

Jeudi 2 juin à la salle de Pratgraussals, Albi

Mardi 7 juin à la salle Bérégovoy, Carmaux

Jeudi 9 juin au Forum à Graulhet

Mardi 28 juin à la salle Louisa Paulin à Castres - *annulé*

Écoles concernées :

Cycle 1 (38 classes)

Ecole Jean Moulin, Carmaux, Ecole Louise Michel, Gaillac, Ecole de Noailhac, Ecole Pierre Perret, Couffouleux, Ecole de Cadalen, Ecole René Rouquier, St Juéry, École de Rayssac, Ecole de Garrigues, Ecole de Salies, Ecole Jean Jaurès, Carmaux, Ecole Las Peyras, Rabastens, Ecole de Labastide de Lévis, Ecole de Puycalvel, Ecole Lambert, Castres, Ecole Jean-Louis Etienne, Lautrec, Ecole maternelle Le Petit Prince, Lisle sur Tarn, Ecole Boutescure, Valence d'Albigeois, Ecole de Ligots, Andouque, Ecole Yvon Galaup, Saint Grégoire, Ecole de Valderies, Ecole de Sérénac, Ecole de Monesties, Ecole de Laparrouquial

Cycles 2 et 3 (35 classes)

Ecole La Viscose, Albi, Ecole primaire d'Arthès, Ecole de Salies, Ecole Rochegude, Albi, Ecole Jean Moulin, Carmaux, Ecole élémentaire de Fontgrande, Ecole JB Calvignac, Carmaux, Ecole de Monesties, Ecole du Ségur, Ecole de Noailhac, Ecole Roulandou, Castres, Ecole Marie Curie, Labruguière, Ecole Lambert, Castres, Ecole primaire de Cadalen, Ecole de Labastide de Lévis, Ecole primaire de Lescout, Ecole primaire de Soual, Ecole Victor Hugo, Graulhet, Ecole Jacques Durand, Réalmont

Au total 73 classes / 1650 élèves

Partenaires : DSDEN, Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn, Réseau Canopé, Ligue de l'Enseignement du Tarn.

Intervenants : Antoine Charpentier, Tatiana Danilian, Aurore Raskopf, Anne-Marie Castagner, Pascal Sabatier, Guilhem Cavalié, Laurence Martinaud, Thierry Cazals, Frédéric Bernard, Marion, Christine, Hélène Douthe, François Gruwé, Emilie Bourgeois, Soizic Muguet

Artistes : Camille Raibaud, Aélis Loddo, Marie Constant, Hervé Capel, etc.

➤ **Projet départemental « ça va jazer »**

Présentation générale : Ça va jazer ! était le projet départemental 2020-2021 élaboré conjointement par l'Education Nationale, le Conservatoire et l'ADDA du Tarn, en partenariat avec de nombreux diffuseurs du département. Sa mise en œuvre ayant été fortement impactée par la crise sanitaire, il a été décidé de le reconduire en 2021-2022.

Il a pour ambition de permettre aux jeunes générations de découvrir les saveurs du jazz en le pratiquant (par le biais du chant, de l'improvisation), en allant au spectacle ; il offre également la possibilité aux enseignants de se former pour accompagner leurs élèves.

Ici, le jazz est frais, ludique et ultra créatif, il stimule la curiosité, ouvre les oreilles des élèves à un spectre très large allant des musiques traditionnelles aux musique savantes, en passant par l'exploration de l'improvisation... ou comment découvrir le jazz comme la musique de toutes les libertés !

Objectif :

Le projet propose un accompagnement structuré autour des éléments suivants : réflexion commune sur le contexte de l'école, analyse du répertoire, démarches de jeu vocal et d'apprentissage, et principes de base de la direction de chœur. Les équipes pédagogiques mettent en œuvre soit le répertoire départemental (voir ci-dessous), soit un autre répertoire à leur convenance.

Plusieurs répertoires sont proposés.

L'engagement pour les classes est de chanter dans sa classe très régulièrement toute l'année ; de s'exercer au chant en grand groupe (chorale de cycle...) plusieurs fois dans l'année ; d'interpréter 6 chants au minimum ; de chanter au choix a cappella, sur version instrumentale ou accompagnés d'instruments en direct.

Contenu :

- **Formation et animations pédagogiques**

En direction des enseignants ou chefs de chœurs : pratiques vocales créatives, découverte du répertoire, mise en œuvre des chorales d'école et de classes.

Toutes circonscription : mercredi 12 janvier 2022 en visio-conférence

Animation : François Gruwé, conseiller départemental musique

- **Pratique artistique en classe (de janvier à mai 2022)**

Chant choral, jeux vocaux et rythmiques, percussions corporelles, soundpainting, improvisation - un répertoire jazz destiné au travail en classe (bandes-son, versions chantées adaptées à la hauteur de voix des enfants, partitions et paroles) élaboré par le CPD, le Conservatoire et l'ADDA du Tarn est fourni à la classe

Un professeur du Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn, un artiste ou le conseiller pédagogique en musique intervient en classe pour accompagner l'enseignant et les élèves.

- Parcours découverte : 1 heure d'intervention
- Parcours approfondi : 6 heures d'intervention

- **Sortie au spectacle et clefs d'écoute**

« *Ça va jazer avec le Conservatoire* » avec David Pautric (saxophone), Julien Duthu (contrebasse) Pascal Sabatier (piano), et Joris Lucchese (batterie)

Jeudi 13 janvier au Théâtre Municipal de Castres, Vendredi 14 janvier à l'Athanon, Albi, jeudi 3 février à La Gare, St Juéry, vendredi 4 février à la salle multiculturelle de Téco

« *L'histoire du jazz à la trompette* » Nicolas Gardel - Conférence concert

Vendredi 21 janvier à la Scène Nationale d'Albi.

- **Ça va jazer pour les p'tits loups**

En 2021-2022, une déclinaison spécifique du parcours a été conçue à destination des plus petits.

Elle comprend :

. La mise à disposition d'une valise pédagogique autour du jazz pour les tout petits (CD, albums jeunesse, documentaires, etc.)

. Une heure de sensibilisation en classe par un professeur du Conservatoire ou un artiste intervenant (contenus et objectifs identiques au Parcours découverte)

. Une sortie au cinéma : « *Piccolo, saxo et Cie* » à la salle Arcé

Jeudi 20 ou vendredi 21 janvier 2022, dans le cadre du festival Albi Jazz

A l'issue de la séance, les élèves découvrent le Magic Mirror et le grand théâtre.

Écoles concernées :

« *ça va jazer pour les p'tits loups* » (5 classes de maternelles)

Ecoles de Carlus, Rouffiac, Dénat et Tersac

« *Parcours découverte* » (3 classes)

Ecole de la Viscose, Ecole Sainte Cécile d'Aves

“ Parcours approfondi ” (20 classes)

Ecole Robert Clarenc, Vielmur sur Agout, Ecole Marie-Louise Puech Millau, Le Séquestre, Ecole Claude Nougaro, Albi, Ecole de Fontgrande, Ecole de Rouffiac, Ecole Louise Michel, Gaillac, Ecole Mazicou, Albi, Ecole Rochegude, Albi, Ecole Amandus, Montans, Ecole du Figuier, Fiac, Ecole René Rouquier, St Juéry, Ecole de Tersac.

28 classes au total / 632 élèves

Partenaires : DSDEN, Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn, Ligue de l'Enseignement du Tarn, Scène Nationale d'Albi.

Intervenants : enseignants du Conservatoire (Pascal Sabathier, Aurore Raskopf), CPD (François Gruwe), Emilie Bourgeois.

PROJETS D'ÉDUCATION ARTISIQUE ET CULTURELLE EN PARTENARIAT

➤ Parcours d'éveil à la création musicale

Proposés par le GMEA- Centre National de Création Musicale

Contenu : En écho à sa programmation artistique, le GMEA propose un parcours de découverte et d'initiation aux pratiques musicales expérimentales : ateliers, concerts pédagogiques, rencontres avec des musiciens en résidence au GMEA, réalisation de créations musicales collectives. Les ateliers sont ponctués :

- de rencontres avec les médiatrices et l'équipe du GMEA, des musiciens.ne.s
- de moments de découverte d'instruments, d'œuvres
- des temps d'écoute suivis d'échanges
- des temps de pratique et/ou d'expérimentation

Déroulement :

- parcours complet : 6 séances, 2h / séance
- module court : 3 séances, 2h / séance

Public bénéficiaire :

Parcours complet :

- 1 classe de l'Ecole Claude Nougaro, Albi (GS/CP 24 élèves)

Module court :

- 3 classes de l'Ecole Edouard Herriot, Albi (3 classes CE1/CE2 20 élèves x 3)
- 1 classe de l'Ecole Mazicou, Albi (GS/CP 22 élèves)
- 1 classe de l'Ecole de Cambon (MS/GS 24 élèves)
- 2 classes de l'Ecole de Villefranche d'Albigeois (GS/CP 20 élèves + TPS/PS/MS 20 élèves)
- 1 classe de l'Ecole de Cahuzac sur Vère / (MS/GS 23 élèves)
- 1 classe de l'Ecole de Mirandol (PS/MS 20 élèves)
- 2 classes de l'Ecole de Lescure d'Albigeois (2 classes CP 20 + 21 élèves)

Intervenants : Amélie Agut, Jean-Christophe Noël, François Donato, Eva Cloteau, Claire Sauvaget, Mathilde Lalle, François Cys, Benjamin Maumus, Didier Aschour, artistes en résidence

Partenariat : DSDEN, ADDA

➤ Musiterranée

Objectif et contenu : projet d'écoute, de pratique vocale créative et de sensibilisation à une pratique instrumentale à partir des propositions d'artistes intervenants, basé sur l'apprentissage de chansons du monde sur le thème de la Méditerranée.

Les élèves bénéficient de 80 heures d'interventions artistiques en classe.

La production (vocale, musicale) est mise en scène et fait l'objet d'une restitution publique le 28 juin 2022 au Forum à Graulhet

Écoles concernées : Ecoles primaires Victor Hugo, Crins, En Gach, L'Albertarié.

Intervenants : Lakdhar Hanou, Suzanne Abdal-Hadi, Leila Zitouni / **Partenaires** : MJC Graulhet, DSDEN, Ville de Graulhet

➤ Grésigne en Fugue

Objectifs et contenu : ce parcours s'inscrit dans le cadre du festival Gresinhòl, qui relie Nature et Musique, autour de la forêt de la Grésigne, avec la volonté de croiser les Arts et les Sciences.

A partir d'une promenade en forêt (la « balade farcie »), l'objectif de ce parcours est, dans un premier temps, de permettre aux élèves des écoles engagées d'apprendre à écouter, à sentir, à apprendre de la forêt, à se laisser porter et envahir par des sensations nouvelles, tout en marchant ensemble. Dans un second temps, ils bénéficieront d'ateliers réguliers croisant différents domaines : musique, sciences, rêves, arts, apprentissages et émotions... Une restitution en-juin 2022 a permis de valoriser in situ ce cheminement suivi par les élèves.

Établissements concernés / Elèves bénéficiaires : écoles d'Itzac : 1 classe unique (MS > CM2), 20 élèves - école de Donnazac : 1 classe unique (PS > CM1), 13 élèves - école de Milhars, 1 classe unique (CM2), 20 élèves - école Le Verdier, 1 classe unique (GS > CM2), 22 élèves

Intervenants : Jérôme Désigaud, Rachel Da Silva, Frédéric Boyer, Quatuor Akilone, Bruno Mercat, Cathy Tardieu
Partenaires : DSDEN, Réseau Canopé, CMDT, RER Cordes, RER Grésigne

MUSIQUE AU COLLÈGE

Budget réalisé 2022 : 17991€

➤ Accompagnement des chorales des collèges

Chorales du réseau des collèges du Tarn Sud

« Tranches de vies »

Concert Salle Gérard Philippe Castres le mardi 19 avril 2022, 19H30

Concert Palais des Congrès de Mazamet lundi 16 mai 2022, 19H30

14 établissements (12 collèges, 2 écoles primaires)

310 élèves chanteurs (264 collégiens ; 46 élèves de primaire)

Chorale des collèges Louisa Paulin, Réalmont et Les Clauzades, Lavour

« Que du bonheur »

Vendredi 3 juin à Réalmont

Vendredi 10 juin à Lavour

Aide financière à la restitution des projets par la prise en charge de prestations techniques.

➤ Accompagnement des classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)

- **CHAM collège la Montagne Noire, Labruguière « voix chantée, voix parlée et corps en représentation »**

Contenu :

- 9h d'interventions artistiques par Jérôme Pinel (écriture et expression slam)
 - 6h d'interventions artistiques par Habib Julien (beat box, percussions corporelles) + 3h par Robin Goldstyn aka Louni (beat-box en loopstation) – mise en musique des textes produits par les élèves
 - 9h d'interventions artistiques par Belaid Benaïssa (djing, techniques de mix)
 - 4h30 interventions artistiques par Julie Cail (bruitage, doublage)
- Organigramme d'un tournage, réalisation d'un mini-tournage (3 plans), réalisation du doublage et du bruitage.

Professeur référent : Julien de Gérando

Élèves concernés : élèves des classes CHAM 45 élèves (classe de 6, 5, 4 et 3^{ème})

Intervenants : Jérôme Pinel, Habib Julien, Belaïd Benaïssa, Julia Cail

- **CHAM Collège Louis Pasteur, Graulhet**

Contenu :

- 8h d'interventions artistiques par François Terrieux (technique vocale)
- 20h d'interventions artistiques par Paco Labat (percussion, percussion corporelle)

Professeur référent : Frédéric d'Hulster

Élèves concernés : élèves des classes CHAM

Intervenants : Paco Labat, François Terrieux

➤ Parcours « Musiques, chants et danses d'ici et d'ailleurs »

Cf. présentation du parcours page 8.

- Formation des enseignants : animation pédagogique par Camille Raibaud
Mercredi 13 octobre 2021 de 14h à 17h à Albi

. Rencontre entre les professeur.e.s et le musicien. Présentation de la pratique de violoniste de bal, et de passeur de connaissances dans le domaine des musiques et danses traditionnelles. Qu'est-ce qu'une musique traditionnelle, quel est son rôle, histoire, héritage, évolution...

. Présentation et apprentissage des répertoires proposés en chant et en danse (mise en danse pour commencer, apprentissage d'un chant, puis combinaison des deux). Analyse des apports de ces pratiques (écoute, mémorisation d'un texte, d'une mélodie, de mouvements, ressenti corporel du rythme, communication avec son/sa partenaire de danse et avec la collectivité...)

. Ouvertures, variations (développer la créativité, réécrire un texte sur la mélodie, changer la mélodie en gardant le texte, inventer des pas, des variations, les fixer, les transmettre...)

- Pratique artistique en classe : 3 séances de 2h
- Rencontre avec les artistes / avec les œuvres : visionnage du film « Le Grand Bal » en classe et exploitation
- Sortie au spectacle : **“Duo Brotto-Raibaud”** – Bal Gascogne/Quercy
Mardi 10 mai à 9h45 et 14h30 à la Maison de Quartier de Cantepau, Albi
- Restitutions / Rencontres : Mardi 28 juin à la salle Louisa Paulin à Castres

Public bénéficiaire :

3 classes de 6^{ème} du collège Val Cérou, Cordes (67 élèves)

Classes CHAM du collège Jean-Louis Etienne, Mazamet (30 élèves)

► Parcours « Supercalifragilisticexpialidocious »

Présentation générale et objectifs :

Réunir des collégien-ne-s du département qui partagent le même plaisir pour le chant, découvrir et chanter ensemble un répertoire, rencontrer des artistes, échanger sur son ressenti, son expérience, se retrouver au concert, faire entendre le fruit de cette aventure en première partie d'un ensemble professionnel... c'est ce que propose ce parcours autour de la voix.

Elaboré autour de la présence artistique de l'ensemble Aedes programmé par la Scène Nationale d'Albi au mois de mai 2022, ce parcours complet propose à des classes ou des chorales de collèves d'aborder le répertoire de la comédie musicale américaine. Les élèves et leurs enseignant-e-s sont accompagné-e-s par des artistes du territoire, spécialisées dans le domaine des musiques actuelles, et également qualifiées en pédagogie.

Contenu :

- **Formation des enseignants**

Animation pédagogique à destination des enseignants engagés dans le parcours.

Mercredi 10 novembre de 14h à 17h - Albi

Intervenante : Eloise Chadourne

L'objectif de cette demi-journée de formation est de fournir aux enseignant-e-s une méthodologie et des outils pour accompagner une pratique vocale collective sur un répertoire de comédie musicale. Cette démarche propose des outils spécifiques pour :

- travailler l'ancrage rythmique,
- homogénéiser le phrasé et l'interprétation,
- favoriser l'écoute entre les choristes pour mettre le corps et le chœur en mouvement.

Les partitions des morceaux travaillés, arrangés par l'intervenante, sont remises aux enseignant-e-s.

- **Pratique artistique en classe**

De janvier à mai 2022

Intervenante : Eloise Chadourne, Jessie Brenac

Au cours de 4 séances de 2 heures, les élèves travaillent sur un répertoire de comédies musicales américaines, dont une partie sera commune au répertoire du spectacle « America ! » de l'ensemble Aedes.

Les axes de travail seront les suivants : entendre et restituer le groove, intégrer le rythme dans le corps et mettre le chœur en mouvement, travailler l'expression et l'interprétation.

Les propositions des élèves sont encouragées et prises en compte pour explorer des pistes de travail. Les intervenantes fournissent aux enseignant-e-s des outils leur permettant de poursuivre le travail avec leurs élèves entre chaque séance

- **Rencontre avec les artistes – Restitution – Sortie au spectacle**

Mardi 24 mai 2022 – Scène Nationale d'Albi-Tarn

Intervenants : Eloise Chadourne, Jessie Brenac, Jeanne Landolfi, Mathieu Romano

Le matin, tout-e-s les élèves engagé-e-s dans ce parcours se retrouvent à la Scène Nationale d'Albi pour une dernière séance de travail avec les intervenantes. Répétition en tutti.

L'après-midi, les élèves rencontrent le chef de chœur et les chanteurs ses de l'ensemble Aedes pour un échange privilégié puis assistent à une partie de leur répétition générale.

Ils-elles visitent ensuite, guidé-e-s par des médiateurs-trices de la Scène Nationale d'Albi, les différentes salles de spectacle, les loges, les coulisses, la régie...

Enfin, après un raccord général sur le plateau, les élèves assurent la première partie de l'ensemble Aedes sur le plateau du Grand Théâtre ; ils-elles rejoignent ensuite la salle pour assister au concert "America !". Les parents bénéficient d'un tarif préférentiel pour assister à la soirée.

Ensemble Aedes – " America ! "

Mardi 24 mai 2022 – 20h30 - Scène Nationale d'Albi-Tarn

En 2005, Mathieu Romano crée l'ensemble Aedes. Ce chœur a cappella, composé de 17 chanteurs, entame un voyage poétique et diversifié à travers cinq siècles de musique vocale. Depuis sa création, l'ensemble Aedes a tracé une voie singulière en s'attachant à faire connaître et rayonner notamment le répertoire français des 20^{ème} et 21^{ème} siècles à travers des chefs-d'œuvre mais aussi des pièces moins connues de l'art vocal. Avec « America ! », l'ensemble Aedes propose un voyage qui nous emmène sur la route de Duke Ellington, au cœur des quartiers de West Side story en passant par la valise de Mary Poppins... Energie, swing et poésie seront au rendez-vous !

Public bénéficiaire : 185 élèves au total

Collège Gambetta, Rabastens (10 élèves), Collège Louisa Paulin, Réalmont (38 élèves), Collège Balzac, Albi (15 élèves), Collège Aristide Bruant, Albi (25 élèves)

Collège Jean Jaurès, Castres (47 élèves), Collège Jean Monnet Castres (20 élèves)

Collège Jean Louis Etienne, Mazamet (25 élèves)

Intervenantes : Eloise Chadourne, Jessie Brenac

Partenariat : Réseau Canopé, Scène Nationale d'Albi

➤ Parcours « Juste une fille »

Contenu : Autour de la diffusion du spectacle « *Juste une Fille* » de la Cie l'Espante, le vendredi 14 janvier 2022 au sein du collège, plusieurs médiations sont mises en place :

- Intervention du Planning Familial 81 (4h) autour des thématiques suivantes : égalité entre les genres, stéréotypes et discriminations, modèles de relations amoureuses, jalousie, consentement.
- Ateliers théâtre lecture à haute voix (4h) par Aurore Lerat : travail d'interprétation, mise en voix : sens, adresse, engagement émotionnel, rapport à l'espace, mise en espace des productions des élèves
- Atelier chanson (4h) par Emilie Bourgeois : jeux vocaux, musicaux, rythmiques, exercice de technique vocale (expérimenter/placer sa voix chantée mais aussi sa voix parlée), travail sur la chanson : structure, compréhension du texte, mélodie, justesse, rythme

Public bénéficiaire : 4 classes de 4^{ème} (90 élèves) du Collège Jean-Marie Le Clézio, Lisle sur Tarn

Intervenantes : Élise Soleau, Flore Maugard (PF 81), Aurore Lerat, Emilie Bourgeois

➤ Concerts pédagogiques

Concert pédagogique Cisco Herzhaft

Contenu : concert pédagogique programmé dans le cadre du festival Autan de Blues, permettant d'aborder les origines et l'évolution du Blues à travers les époques, de situer cette évolution par rapport aux différents contextes socio-économiques de l'histoire des États-Unis, de découvrir les principaux artistes issus des grands courants musicaux dérivés du Blues, de présenter les instruments phares de cette musique.

Date et lieux : jeudi 3 février 2022, Centre culturel Le Rond-Point à Labruguière

Public bénéficiaire : 3 classes du lycée Touscayrats, Verdalle - 2nde CGEA (26 élèves) + 1^{ère} CGEA (27 élèves) + 3^{ème} A (19 élèves).

Partenariat : Lo Bolegason, MJC de Labruguière, Centre culturel Le Rond-Point, Labruguière, dans le cadre du festival Autan de Blues

Concert pédagogique Guilhem Desq

Contenu :

Guilhem Desq propose une exploration autour de son instrument, une vielle à roue trafiquée : un instrument millénaire qu'il a fabriqué puis transformé au fil des ans afin de l'adapter à la musique qu'il crée et imagine. Vice versa, sa musique s'adapte aussi au temps et à l'instrument, puisant à la source dans la tradition et les musiques à danser jusqu'à une musique plus "électrique" et moderne.

Virtuose de la vielle à roue, Guilhem Desq donne un souffle de vie et d'innovation à cet instrument millénaire. Si dans la presse internationale on le surnomme déjà le « Hendrix de la vielle à roue », c'est qu'il transcende cet instrument médiéval en dépoussiérant des sons traditionnels pour nous emmener dans une odyssée électrique où le Rock rejoint l'électro, et où le Heavy Metal joue des coudes avec la House la plus dansante.

Date et lieux : jeudi 3 février 2022, Salle René Cassin à Saint Sulpice

Public bénéficiaire : 6 classes de 6^{ème} collège Pierre Suc, Saint-Sulpice (180 élèves)

Partenariat : association Algorithme.

AUTOMNE 2022

➤ Prévention des risques auditifs (Peace and Love)

Objectif : le développement des pratiques et de l'écoute des musiques amplifiées, notamment à haut niveau sonore, est un phénomène majeur de la seconde moitié du 20^e siècle. Diverses études sociologiques ont montré la place grandissante de ces musiques dans les pratiques culturelles des français, en particulier dans celles des jeunes. Depuis dix ans, des rapports médicaux montrent que les publics de concerts et les musiciens sont exposés à des niveaux sonores pouvant causer des lésions irréversibles du système auditif. La grande majorité de la population est peu informée de ces risques. L'ADDA du Tarn met en œuvre des actions de sensibilisation pour les élèves des collèges du Tarn.

Contenu : animation / concert indiquant les pratiques à risques et les moyens de prévenir les lésions pouvant en découler

Dates et lieux : mardi 6 décembre 2022 au Foulon, à Graulhet, jeudi 8 décembre au Bolegason à Castres, vendredi 9 décembre à l'Athanor à Albi.

Intervenants : I Me Mine

Etablissements bénéficiaires :

Collège Louis Pasteur Graulhet - 6 classes de 4^{ème} - **Collège Louisa Paulin, Réalmont** - 2 classes de 4^{ème} -

Collège Jean Monnet, Castres - 4 classes de 4^{ème} - **Collège Jean Jaurès, Castres** - 5 classes de 4^{ème} - **Lycée**

Touscayrats, Verdalle - 1 classe de 2nde, 1 classe de 1^{ère} - **Lycée professionnel hôtelier, Mazamet** - 3 classes

de 1^{ère} - **Collège Madeleine Cros, Dourgne** - 3 classes de 4^{ème} - **Collège Aristide Bruant** - 4 classes de 4^{ème} -

Collège Augustin Malroux - 4 classes de 4^{ème} - **Lycée Lapérouse, Albi** - 6 classes de 1^{ère}

7 collèges - 3 lycées - 39 classes - 1026 élèves

Intervenants : I Me Mine

Partenariat : Octopus, Mutualité Française, infirmières scolaires

PROJETS D'ÉDUCATION ARTISIQUE ET CULTURELLE EN PARTENARIAT

➤ **Comme ça nous chante**

Objectif et contenu : écriture de textes et création de chansons dans le cadre d'ateliers de pratique artistique ; découverte d'un lieu de diffusion ; interprétation des chansons lors d'une restitution publique. 20h d'interventions artistiques

Intervenants : Emilie Bourgeois et Aurore Lerat, cie L'Espante

Dates : novembre 2022 – Restitution au café Plum le jeudi 17 novembre 2022

Partenaires : Rectorat d'Académie, DAFPEN, Association Ma Case, Café Plum,

Public concerné : une classe niveau 3^o collègue René Cassin de Vielmur sur Agout – 26 élèves

ÉDUCATION ARTISTIQUE MUSIQUES EN PRIMAIRE ET AU COLLÈGE

	Produits		Charges	
	BP 2022	Réalisé	BP 2022	Réalisé
Education Artistique				
Formation des enseignants				
Automne				
Formation enseignants projets 22-23			500	0,00
Rémunération Florent Tisseyre				364,65
Rémunérations intervenants musiques à danser C. raibaud + M. Constant				650,00
Total formation des enseignants			500	1015
Education artistique Musique en primaire				
Projet Départemental "Musiques à danser"				
Interventions artistiques en classe				
Cycle 1 - Soizic - 18h			1080	1074,32
Cycle 2 & 3 - Soizic -10h			600	853,04
Cycle 2 & 3 - Emilie -16h			960	960,00
Frais de déplacement			900	403,32
Rencontres avec un-e artiste : contrat avec Tradetik				
Cycle 2 - 19h			1140	
H. Capel, ,4h				315,53
M. Constant, 8h				480,00
C. Raibaud, 5h				276,60
Frais de déplacement			300	218,90
Antoine Charpentier (école valence d'Albigeois)		300,00		299,63
Rencontres départementales				
Partitions & documentation			100	0,00
DSDEN	1200	1200,00		
Canopé	2000	2000,00		
Participation classes / parcours Cycle 1, 2 et 3	4460	4500,00		
Prajet départemental "ca va jazer" année 2				
Interventions artistiques en classe				
Intervention artistiques Emilie Bourgeois - 36h			2160	2160,00
Frais de déplacement			300	242,08
repas			60	60,00
Achat places cinéma Piccolo & Saxo (110 places x 3€)			200	204,00
Participation classes / parcours Cycle 1, 2 et 3	2000	1960,00		
sous-total Projet Départemental de chant choral	9660	9960,00	7800	7547,42
Musiterranée				
interventions artistiques LADKHAR HANOU			3680	5000,00
interventions artistiques et frais de depl Suzanne (fact CRICAO)			3660	500,00
interventions artistiques Leila Zitomi				2660,00
partenariat MJC Graulhet	6340	7160,00		
sous-total	6340	7160,00	7340	8160,00
Parcours d'éveil à la création musicale				
Interventions artistiques GMEA			1500	1500,00
sous total Parcours d'éveil			1500	1500,00
Grésigne en fugue				
Rémunération int. art. Jérôme Désigaud			1500	1488,00
sous total Grésigne en fugue			1500	1488
École St Paul Cap de Joux				
intervention artistique, en partenariat avec Ebenbao, 29 mars			500	500
sous total			500	500
Automne				
Rentrée en musique			500	0,00
Projet Départemental 2022-2023 musiques à danser			1000	
rémunération M. Constant/C. Raibaud, 8h				480,00
depl.				164,14
A définir			950	0,00
sous total			2450	644,14
Total éducation artistique Musique en primaire	16000	17120,00	21090	19839,56
Education artistique Musique au collège				
Accompagnement des restitutions Rencontre/chorales				
Chorale réseau Tarn Sud			600	600,00
Chorale Collège L. Paulin, Réalmont et Les clauzades, Lavaur			700	699,60
sous-total			1300	1299,60
Accompagnement des CHAMS				
Collège Pasteur, Graulhet				
Int art. technique vocale F. Terrieux, 2*2h			240	116,06
Frais de déplacement			60	27,20
sous-total			300	143,26
Collège de la Montagne Noire, Labruguière				
janv - Ateliers beat-box - interventions artistiques Habib Julien - 2 x 3h			600	600,00
janv - Ateliers beat-box - interventions artistiques Robin Goldstyn - 1 x 3h			180	172,21
mars - technique du mix - interventions artistiques Béna - 3 x 3h			300	300,00

oct-nov - Ateliers écriture slam - Salaire + charges Jérôme Pinel - 3 x 15€			540	494,19
Frais de déplacement J. Pinel			20	24,28
intervention artistique J. Cail 3*1,5h			300	301,55
frais de depl			150	151,10
participation collège	225	225,00		
<i>sous-total</i>			2090	2043,33
Total accompagnement des CHAMS	225	225,00	3690	3486,19
Musiques, chants et danses d'ici et d'ailleurs				
Rémunération Camille Raibaud			1080	480,00
Frais de déplacement			300	150,00
achat de places spectacle "Duo Brotto-Riabaud", 3 classes de 6e, Val Cérou - Cordes				396,00
Participations classes, JL Etienne	480	120		
Total Musiques, chants et danses d'ici et d'ailleurs	480	120,00	1380	1026,00
Parcours Supercalifragilisticexpialidocious				
Rémunération Eloise Chadourne			2280	2280,00
Frais de déplacement			300	197,79
Rémunération Jessie Brennac			1080	1080,00
Frais de déplacement + repas			200	307,02
Achat places "America" / SNA			600	880,00
journée du 24 mai, salaire Camille Galinier			600	380,91
24 mai (restitution) : salaires et charges E. Chadourne			360	358,99
repas + déplacement			37	36,80
24 mai (restitution) : salaires et charges J. Brennac			360	358,99
repas + déplacement			93	92,30
Participations classes				
JL etienne, Mazamet	180	180		
JJ, Castres	180	180		
J Monnet, Castres	180	180		
Balzac, Albi	180	180		
Bruant, Albi	180	180		
Gambetta, Rabastens	180	180		
L Paulin, Réalmont	180	180		
Canopé	1300	1300		
Total Supercalifragilisticexpialidocious	2560	2560,00	5910	5972,80
Projet juste une fille, collège J-M le Clézio, Lisle sur Tarn				
2h d'intervention E. Bourgeois, 4 classes de 4e			600	600,00
frais de depl.			50	0,00
<i>sous total</i>			650	600,00
Cie 3X2 +1, Collège les Portanelles, Lautrec				
participation concert péda et rencontre			1000	1000,00
participation collège	300	300		
<i>sous total</i>	300	300,00	1000	1000,00
concerts pédagogiques				
Cisco Herzhaft, Autan de Blues 3 février				
participation collège	120	120,00	500	474,75
Guilhem Desk, 3 février				
participation collège	120	120,00	400	400,00
<i>sous total</i>	240	240,00	900	874,75
Projets automne			1900,00	
Juste une fille, démarrage projet 22-23				
Parcours approfondis				
rémunération Mona ou pf81, 6h				360,00
frais de depl				13,17
rémunération E. Bourgeois, 22h				1320,00
frais de depl				239,02
Prévention des risques auditifs				
4 animations Peace and Love (automne 22)			1600	2400,00
Inscriptions classes	600			
participation collège Louis Pasteur (pass culture)		280,00		
participation collège Louisa Paulin (pass culture)		80,00		
participation collège J. Monnet, Castres (pass culture)		160,00		
participation collège JJ, Castres		200,00		
participation collège Madeleine Cros, Dourgne		120,00		
participation collège Aristide Bruant, Albi		160,00		
participation collège Augustin Malroux, Blaye		160,00		
lycée Touscayrats		80,00		
lycée Lapérouse, Albi		240,00		
LEP Mazamet (pass culture)		120,00		
Total prévention des risques auditifs	600	1600,00	3500	4332,19
Parcours FAC en partenariat				
Collège René Cassin - Vielmur sur Agout				
Partenariat Ma Case / Café Plum - Comme ça nous chante			500	700,00
Total parcours en partenariat			500	700,00
Partenariat CMDT		1260,00		
Total éducation artistique au collège	4405	6305	17530	17991,93
Sous-total poste Éducation Artistique Musiques	20405	23425,00	39120	38846,14
Subventions				
DRAC	9000	9000,00		
Part ADDA	9715	6421,14		
Total Subventions	18715	15421,14		
TOTAL EDUCATION ARTISTIQUE	39120	38846,14	39120	38846,14

ÉDUCATION ARTISTIQUE DANSE

Danse

C'est quoi ? L'EAC se décline dans un programme d'actions multiformes : rencontres avec des artistes et des œuvres, ateliers de pratique danse, conférences, expositions, spectacles à voir sur les scènes, dans les musées, au cinéma, dans les médiathèques, sur les places destinées aux enseignants et leurs élèves. Ces parcours sont réalisés en co-construction avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), le Conservatoire de musique et de danse du Tarn et de nombreux partenaires en vue de développer et partager une culture artistique. Selon le projet de classe de l'enseignant, il s'inscrit dans un des parcours proposés pour « Parcourir pour mieux les comprendre les chemins d'artistes », selon les termes empruntés à Marcelle Bonjour.

Quelle place pour la danse ? prolonge le dialogue entre Danse & Patrimoine engagé depuis 2020-2021. Ce programme est imaginé entre tradition et création, entre patrimoine monumental et chorégraphique. Danser en cheminant à travers le département du Tarn à la rencontre des artistes sur les places & dans les Théâtres.

Avec des artistes, des professeurs, des médiateurs Thomas Lebrun, Lucie Gemon, Léa Scher, Anthony Cazaux, Sylvain Prunenec, Sylvain Huc, Marion Muzac, Mostafa Ahbourrou, Claire Cauquil & Olivier Nevejans, K, Jérémie Gardelli, David Mazon, Léa Pérat, Jorge Calderon, Agathe Pfauwadel, Françoise Michel, Léa Bonnaud, Lise Daynac, Michèle Rust, Lou Cantor, Béatrice Massin, Fabrice Ramalingom, Bernadette Tripier et les danseurs de la formation Coline, et le Conservatoire de musique et de danse du Tarn : Katia Barrizza, Nathalie Foulquier, Caroline Sebillé, Patrice Paoli, Marion Cavaillé, Mélissa Delfau, Corine Houlès, Nathalie Auboiron,

Mode de partenariat : Une convention signée en 2000, réactualisée au sein d'une convention cadre établie entre le Département et la DSDEN, qui se décline dans un avenant spécifique danse signé avec l'ensemble des partenaires tarnais concernés. Ce programme d'éducation artistique est soutenu par le Département et la DRAC, il associe le Conservatoire, les structures de diffusion Scène Nationale d'Albi-Tarn, Espace Apollo, la Maison de la musique de Cap'Découverte, la FOL, les musées Toulouse Lautrec à Albi, Goya à Castres, le Centre départemental d'art Le LAIT, et les collectivités suivantes : Carmaux et la communauté de communes du Ségala-Carmausin, Labruguière, Graulhet, Gaillac, Saint-Sulpice, Albi, Castres.

Mode d'intervention : L'ADDA est maître d'œuvre des projets, engage directement les artistes, puis facture des prestations à la DSDEN et à ses autres partenaires. **Suivi de l'action :** Nathalie Auboiron.

Budget réalisé 2022 : 73 215€

FORMATION POUR LES ENSEIGNANTS

Budget réalisé 2022 : 500€

Formation départementale : Regards croisés danse à l'école et au collège

Objectifs Dans le cadre du plan *Arts et Culture* du Tarn , débattre et échanger sur les enjeux de l'histoire des arts et des pratiques à l'école. Relier les enseignants aux programmes et structures artistiques et culturels tarnaises.

Public ciblé : 30 enseignants 1^{er} et 2nd degrés, artistes professeurs. **Partenariat :** DSDEN, DRAC, mairie Gaillac service patrimoine et musée des Beaux-arts Gaillac, Musée-Mine départemental, Maison de la musique de Cap'découverte.

-Mercredi 20 octobre 14h-17h De places en places /

Danse et patrimoine Gaillac avec la cie Humanum David Mazon

-Mercredi 8 décembre 14h-17h De places en places /

Danse et patrimoine Fontgrande avec la cie les âmes fauves

Formation par circonscription :

Public ciblé : 30 enseignants 1^{er} et 2nd degrés, artistes professeurs

- Mardi 12 octobre Parcours Place aux décors, du musée au théâtre, 17h30 Musée Goya Castres

- Mardi 30 novembre Parcours danse-dessin animé, Dancekeat, 17h30 INSPE-ADDA Albi

- Mardi 11 janvier Du théâtre à l'italienne au Grand Théâtre & Dans ce monde de Thomas Lebrun au Grand Théâtre Albi
Formation (*Annulée en raison de la crise COVID*)

Formation avec la plateforme des associations départementales et le Rectorat

Public ciblé : 40 enseignants 1^{er} et 2nd degrés, artistes professeurs

Composer et interroger la danse : concevoir, éprouver, questionner, expérimenter le processus de création artistique en danse en s'appuyant sur l'œuvre et la démarche chorégraphique des pièces « My Pogo » et « My (petit) Pogo » de Fabrice Ramalingom. Transmettre des outils pour créer et comprendre une pièce chorégraphique. Les processus de création explicites seront issus de l'expérience de l'intervenant. Ces outils sont à réinvestir auprès des élèves dans le cadre d'un Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).

Mardi 9 novembre avec Fabrice Ramalingom 9h-16h à Souломès Lot

Mardi 14 décembre avec Fabrice Ramalingom 9h à 11h en visio

Professeurs du Tarn : Julie Nivoix Collège Valence, Nadège Tardieu Lycée Bordebasse Castres

Mardi 15 mars It'HAKA, interprète ton haka Aveyron et/ou Gers avec la cie empreintes

Professeurs du Tarn Lycées Le Sidobre Castres Victor Hugo Gaillac, collège J.Monnet Castres

Formation avec l'INSPE

-Rencontre, atelier et échange sur la médiation, les partenariats et les programmes d'éducation artistique. Reportée automne 2023

DES PARCOURS DANSE ET PATRIMOINE DANS LE TEMPS SCOLAIRE

Budget réalisé 2022 : 37 733€

Objectif : Favoriser la rencontre entre la classe, un artiste, un lieu en vue de partager une expérience artistique commune.

Accompagner le projet de classe en vue de sa présentation aux Rencontres Départementales Danse à l'école et au collège.

Contenu : ateliers d'1h30 à 7h30 répartis sur l'année scolaire, en fonction du choix de parcours.

Spectacles et performances dans le temps scolaire et une formation pour l'enseignant.

Circonscription	Maternelle	Élémentaire	Collège	Lycée	INU	Total 21-22	Total 20-21	Total 19-20
Albi	4	12	8	3	3	30	30	26
Carmaux		8	2			10	10	6
Castres	2	8	5	1		16	16	24
Gaillac	5	8	4	2		19	19	15
Lavaur	4	8	1			13	13	20
Mazamet Mts Lacaune		1	8			9	9	16
RER/pays du dadou						5	0	6
Total 2021/2022	15	45	28	6	3	102		
Total 2020/2021	24	77	19	5			97	
Total 2019/2020	21	59	28	5				113

102 classes dont 15 maternelles et 45 primaires, 28 classes de collèges, 6 classes de lycées, 3 groupes de l'université Champollion

Total : 1603 écoliers / 358 heures à l'école maternelle et primaire

Parcours par circonscription	Albi	Carmaux	Castres	Gaillac	Lavaur	Mazamet	Total
Quelle place pour la danse : Gaillac, Fontgrande-Cap'découverte, Castres, Fauch,Albi, Graulhet avec la FOL	8	7		1	2		18
PLACE aux décors du musée Goya au Théâtre à Castres			5		5		10
Du théâtre à l'italienne au Grand Théâtre avec Thomas Lebrun	1	1		1			3
Dans ce monde avec Thomas Lebrun	7		2	6			15
DANSE DESSIN ANIME - DanceKeat avec KeatBeck	1		3	5	5	1	15
DANSE AU COLLEGE et lycée avec Coline	10	2	6	6	1	8	33
RER/centre avec le Conservatoire							5
INU Champollion Licence L1,2,3 avec le Conservatoire							3
Total	27	166	16	19	13	9	102

> PARCOURS DANS LES CLASSES PRIMAIRES / LES ATELIERS DE PRATIQUE

Parcours De places en places Sylvain Prunenec, David Mazon, Léa Pérat Léa Bonnaud, Claire Cauquil, Olivier Nevejans

Circos	Ecoles	23 Classes	542 élèves	114 heures 30
LAVAUUR	En Gach Graulhet	CE2	20	
LAVAUUR	Crins Graulhet	CHAM CE1	10	5
LAVAUUR	La source Puylaurens	GS/ GS-CP	52	15
GAILLAC	La Clavelle Gaillac	CM1	109	12
GAILLAC	Cahuzac	4 classes	91	22,5
ALBI	Dénat	CE1, CE2	23	7,5
ALBI	Fauch	CE1, CE2/M2	57	15
ALBI	Curveillère Albi	5 classes	130	37,5
CARMAUX	Blaye les mines	4 classes	122	30
CARMAUX	J.Moulin Carmaux	2 classes CE2	40	9

Parcours Dans ce monde CCN Tours : Thomas Lebrun, Anthony Cazaux, Lucie Gemon, M.Delfau, C. Cauquil et le Conservatoire N.Aubouiron

Circos	Écoles	16 Classes	442 élèves	90 heures
ALBI	Marssac	4 classes mater	95	30
ALBI	Mazicou Albi	CE1-CE2	23	7,5
ALBI	Curveillère Albi	2 classes	62	3
GAILLAC	Las Peyras Rabastens	3 classes	76	4,5
GAILLAC	Couffouleux	PS-MS	27	7,5
CASTRES	Brousse	2 classes	45	15

Parcours Dans ce monde + Du théâtre à l'italienne au Grand théâtre CCN Tours

GAILLAC	Rivières	CP-CE1	25	7,5
GAILLAC	Ste Cécile d'Avès Gaillac	CE1-CE2	25	7,5
CARMAUX	Lescure	CM1	25	7,5

Parcours Place au décors, du musée au théâtre avec L.Bonnaud, le Conservatoire K. Barizza, P.Paoli

Circos	Écoles	10 Classes	282 élèves	69 heures
GRAULHET	Vielmur	4 classes	86	30
GRAULHET	Sémalens	2 classes	50	15
CASTRES	Longuegineste	2 classes	52	15
CASTRES	Jonquières	CE2-CM2	21	7,5
CASTRES	Lagardiolle	CE2-CM2	28	7,5

Parcours RER Pays Dadou et RER Centre avec Le Conservatoire

RER	Écoles	11 Classes	304 élèves	56 heures
RER Dadou	Montredon	3 classes	26, 19, 22	18
RER Dadou	Lafenasse, Montfa, Les Fournials	3 classes	63	18
RER Centre	Lombers, St Julien Dupuy	3 classes	72	12
RER Centre	Lasgrais, Labessières C	2 classes	51	8

Parcours Danse-dessin-animé du patrimoine : Dancekeat Avec la cie Keatbeck, K et Jérémie Gardelli

Circos	Écoles	15 Classes	337 élèves	85 heures
GAILLAC	Cahuzac	4 classes GSCP/CE1/CE2-CM1/CM1-CM2	91	29,5
GAILLAC	Cadalen	CE1	18	2,5
ALBI	L. et R. Aubrac Albi	CM2	25	7,5
CASTRES	Castres centre	3 classes CP-CE1/CE1-CE2	72	22
MAZAMET	La Naure Payrin	CP-CE1	25	7,5
LAVAUUR	En Gach Graulhet	CE2	20	2,5
LAVAUUR	Viterbe	CM1-CM2	17	2,5
LAVAUUR	Fiac	CP, CE1	20	7,5
LAVAUUR	Cambounet	MS-GS-CP	26	7,5
LAVAUUR	Rigoulet	CP	23	2,5

PARCOURS DANS LES COLLEGES / LES ATELIERS DE PRATIQUE

Budget réalisé 2022 : 9 245€

7 parcours dans les collèges et 3 aux lycées
28 classes, près de 822 élèves, 135h d'ateliers de pratique

Objectif : Favoriser la rencontre entre collégiens et artistes au sein de l'établissement.

Relier les collégiens aux structures artistiques et culturelles tarnaises.

Contenu : les parcours comprennent la pratique et l'accès aux œuvres déclinés en projet spécifique définis par chaque établissement. Les formations sont proposées aux enseignants, les ateliers de pratique pour les élèves, les

rencontres UNSS ainsi que la participation aux spectacles scolaires, aux Rencontres Départementales enrichissent les parcours. Chaque parcours est inscrit au projet d'établissement et fait l'objet d'une convention avec l'ADDA.

Parcours Découverte de la création contemporaine avec Coline, création Thomas Lebrun et Christian Ubl

Des rencontres des ateliers, des spectacles avec 13 danseurs dans les collèges

Circos	Collèges et lycée	18 classes	490 élèves	45h	9 Spectacles
CASTRES	Collège Les cèdres Castres	4 classes de 6 ^{ème}	100	6	1
MAZAMET	Collège Montagne noire Labruguière	4 classes 6 ^{ème}	100	12	2
ALBI	Collège Balzac Albi	5 classes 6 ^{ème}	125	15	3
ALBI	Collège Jean Jaurès Albi	2 classes 6 ^{ème}	50	6	1
ALBI	Lycée Bellevue	3 classes 2 ^{nde}	90	6	2

Parcours Place aux décors, du musée Goya au théâtre avec Léa Bonnaud

CASTRES	Collège Les cèdres Castres	1 classe 6 ^{ème}	30	1,5
---------	----------------------------	---------------------------	----	-----

Parcours Danse-dessin-animé du patrimoine : Dancekeat et Conservatoire avec la cie Keatbeck

LAVAUUR	Collège Louis Pasteur Graulhet	6 ^{ème}	30	10,5
---------	--------------------------------	------------------	----	------

Parcours Wonderland avec Sylvain Huc, rencontres, spectacles, ateliers

ALBI	Collège Balzac Albi	1 classe 5 ^{ème}	30	7,5
ALBI	Collège Jean Jaurès Albi	1 classe 6 ^{ème}	30	1,5

Parcours dans ce monde Avec le CCN Tours rencontres, spectacles, ateliers

Circos	Écoles	1 Classe	30 élèves	1h30
ALBI	Collège Jean Jaurès Albi	1 classe 6 ^{ème}	30	1,5

Parcours Le FIL & Lou avec Sylvain Prunenec et Béatrice Massin : rencontres, spectacles, ateliers

Circos	Écoles	5 Classes	105 élèves	21h
MAZAMET	Collège JL Etienne	1 classe CHAM	27	1,5
MAZAMET	Collège Montagne noire	4 classes CHAM et 5e	127	1,5

Parcours danse hip hop et comédies musicales avec le conservatoire et O.Nevejans, rencontres, spectacles, ateliers

Circos	Écoles	5 Classes	30 élèves	7h30
CARMAUX	Collège Valence	1 classe et UNSS	30	7,50

Parcours avec la cie les âmes fauves

GAILLAC	Collège St Sulpice	3 classes 5 et UNSS	65	10 h
---------	--------------------	---------------------	----	------

> PARCOURS LYCÉES

En lien avec le spectacle *Näss*, et le festival *coco jazz*, avec Sami Blond et le conservatoire

Circos	Écoles	2 Classes	42 élèves	52 heures
GAILLAC	Lycée Bordebasse	1 classe	22	7

Parcours De places en places & Let's flok Le conservatoire et Mostafa Ahbourrou

CASTRES	Lycée Bordebasse	Section sportive	20	38
---------	------------------	------------------	----	----

> SPECTACLES, PERFORMANCES DANS LE TEMPS SCOLAIRES

55 spectacles ou performances dans le temps scolaires reliés

Parcours de places en places

19 Performances dansées et visites guidées

-De place en place à Gaillac : Places Libération, Griffoul, La Suspèze, musée 8 et 9 novembre avec Sylvain Prunenec, Cie Humanum, Sara Ducat & le service patrimoine mairie Gaillac

-De place en place à Fontgrande et Cap'découverte 11 et 12 avril

avec cie Humanum et âmes fauves & 4 médiateurs du musée départemental mines

- De place en place à Albi de Ste Cécile à Place des cordeliers 19 avril
avec cie Humanum avec 1 guide de l'AGIT
- De place en place à Graulhet Place Jourdain 21 avril 10h
avec cie Humanum avec le service patrimoine mairie Graulhet
- De place en place à Fauch Place du lavoir, 21 avril 14h avec Amélie Aschembroich architecte
- De place en place à Castres Place Jean Jaurès, 22 avril avec le service patrimoine mairie Castres
- Du théâtre à l'italienne au Grand Théâtre avec Thomas Lebrun, et le CCN de Tours

Spectacles en partenariat avec la Scène nationale d'Albi

- *Nass*, Fouad Boussouf, cie Massala mardi 11 janvier Grand Théâtre Albi
- *Dans ce monde*, Lun 21, mar 22, mer 23, jeu 24, ven 25 mars Thomas Lebrun Grand Théâtre Albi
- *Wonderland* Sylvain Huc lundi 4 avril salle haute au Grand Théâtre Albi

Spectacles en partenariat avec l'Espace Apollo Mazamet

- Le Fil et Lou**, Sylvain Prunenec Fêtes Galantes & Phelippeau avec l'Espace Apollo
Jeudi 17 février Espace Apollo Mazamet 14h30

Spectacles en partenariat avec le musée Goya et le théâtre Castres

Petites formes dansées place aux décors du musée Goya au théâtre

- Avec Emmanuelle Broncin et Minh Pham CMDT, le musée et théâtre Castres, Canopé
Vendredi 3 décembre Théâtre Castres
Création d'un dessin animé et d'une petite forme dansée d'après les œuvres de Gaston Toussaint
Improvisation chorégraphique avec les professeurs du Conservatoire

Spectacles en partenariat avec la FOL, ligue de l'enseignement

Parcours danse au collège avec Coline

- Créations de Thomas Lebrun et Christian Ubl par Coline
Coline, Bach et Der lauf den Linge
avec l'Espace Apollo, le Rond-Point-mairie de Labruguière et la FOL
Calendrier : 9 séances scolaires programmées par la FOL et l'ADDA du Tarn
Lun 7 février Collège Jean Jaurès et Balzac Albi
Mar 8 février Collège Balzac Albi
Mer 9 fév collège Thomas Pesquet Castres
Jeu 10 fév collège Montagne noire Labruguière
Ven 11 fév Lycée Bellevue Albi

Spectacle The Cartoonist, K cie Keatbeck - Tournée FOL pour 13 séances, 1845 élèves

- Lun 22 et mar 23 nov Espace Apollo Mazamet
Jeudi 25 nov Salle Bel Air Lacaune
Lun 29 nov Salle René Cassin à Saint Sulpice
Mar 30 nov Le Foulon à Graulhet
Jeu 2 déc Salle Bérégovoy à Carmaux
Ven 3 déc Maison de quartier Cantepau à Albi

RENCONTRES DÉPARTEMENTALES DANSE À L'ÉCOLE ET AU COLLÈGE

Budget réalisé 2022 : 25 737€

Accès à la scène pour les classes, spectacles professionnels et journées flash

Objectif : Offrir aux élèves des espaces de diffusion pour présenter leur travail chorégraphique réalisé pendant les parcours. Enrichir la rencontre entre les élèves et les danseurs professionnels. Favoriser les échanges et les regards sur les productions. Favoriser l'accès au spectacle pour les élèves et leur famille en soirée.

Public ciblé : 102 classes de la maternelle au CM2, de collèges et lycées soit près de 3000 élèves.

6 journées dans 6 communes : 4 soirées sont ouvertes aux parents et au public à 19h mêlant présentation des élèves aux côtés du spectacle invité. 6 spectacles scolaires et 4 spectacles tout public

Avec les artistes invités : Fabrice Ramalingom et sa cie *Rama my petit pogo*, Solo Camélon de Pedro Pauwels, Manifeste de Sara Ducat

Calendrier des Rencontres et spectacles

- Jeudi 19 mai Théâtre Castres
- Ven 20 mai Maison de la Musique de Cap'Découverte
- Mar 24 mai Athanor Albi
- Mardi 31 mai Forum Graulhet
- Vendredi 3 juin : Salle spectacles Gaillac
- Ven 10 juin Apollo Mazamet
- Avec la cie Rama et la formation Coline En journée de 9h à 15h et en soirée 19h

En journée de 9h à 15h pour les scolaires et en soirée 19h pour les parents et le tout public.

ÉDUCATION ARTISTIQUE DANSE

	Produits		Charges	
	BP 2022	Réalisé	BP 2022	Réalisé
Education Artistique - Danse				
Formation pour les enseignants				
Parcours du virtuel au réel				
Graulhet, Micro-Folie, 18 oct. (voir DIFF)			500	0,00
Castres, 15 nov., de Drôles d'oiseaux, (voir DIFF)			500	500,00
DSDEN	700	700,00		
Sous-total Regards croisés	700	700,00	1000	500,00
Parcours ESPE - Caravane Kid, 15, 16 et 17 juin				
Formation avec le CND, prise en charge par le CND			200	0,00
Quote part frais de déplacement / hébergement / repas			150	0,00
Participation ESPE	150	0,00		
Sous-total ESPE	150	0,00	350	0,00
Sous-total Formation pour les enseignants	850	700,00	1350	500,00
Parcours pour la classe dans le temps scolaire				
Parcours place aux décors : du musée Goya au théâtre, Castres				
Léa Bonnaud, 42,5h*60e, facture collectif Zone d'Appui provisoire			2430	2640,00
déplacement (10 AR tlse/écoles * 150km)			570	728,28
Sous-total			3000	3368,28
Parcours de places en places, Gaillac				
facture Humanum Company 59h*60e			3540	4680,00
deplacement 72km*5*0,34e / (84*5*0,34e)*2			565	1551,37
Sous-total			4105	6231,37
Parcours Place à la danse				
facture parcours Parc des Titans				
les Ames fauves, facture (52,5h*60e)			3150	3150,00
déplacement (5*30km*0,34e)			200	205,24
facture collèges (10h+20h*60e)			960	960,00
coll St Sulpice impromptu			1100	1100,00
déplacement (5*94km+2*50km)*0,34e			200	205,24
Sous-total			5610	5620,48
Parcours dans ce monde & du théâtre à l'italienne au grand théâtre				
Cie Thomas Lebrun (16h50*108e)			1780	2376,00
frais A. Cazaux (430*0,548)			440	438,04
repas			55	56,40
frais Lucie Gemon, janvier, transport			150	128,52
hôtel raphael cottin			120	86,50
repas			60	91,68
Sous-total			2605	3177,14
CDD Mélissa Delfau Parcours dans ce monde				
7 classes 34,5h*60e			2070	1235,56
déplacement (20km*0,34e*5)/(56km*5*0,34)			130	180,24
CDD Mélissa Delfau Parcours Place à la danse				
9h*60e 3 classes			540	505,08
déplacement (100km*5*0,34)			170	176,12
Sous-total			2910	2097,00
Parcours patrimoine chorégraphique				
CDD Corinne Houllès, 20h*60e, 10 mars			1200	637,96
déplacement			150	152,28
Sous-total			1350	790,24
Parcours Dancekeat - Cie Keatbeck				
Ateliers : 198h			3380	3375,00
Ateliers : 37,5h*90e			400	391,90
frais de depl.			220	220,00
Repas			2700	2700,00
Ateliers 30h*90e			200	180,00
frais de depl.			290	288,06
repas				
Sous-total			7190	7154,96
Parcours automne 2022			4000	
Du virtuel au réel				
temps fort : performance Humanum David Mazon 18 et 21 oct.				400,00
Cie Keatbeck, 27h*90e, 28, 29 30 nov (3 classes), temps 1 (26 nov au 2 dec)				855,00
frais de depl.				104,00
repas (22e/jour) 6*22				132,00
intervention Léa Pérat (Humanum) 6h*60e				360,00
frais de depl. Léa P.				35,76
De drôles d'oiseaux, Musée Goya, 15 nov. et dec. (ateliers)				
Mathilde Papin, formation 6 dec. (1h30)				94,89
depl. Mathilde P.				37,74
Pauloni Blanchard, 9 déc, 3h *60e				164,22
depl (taxi)				79,00
Le voyage de Roméo - 21 au 23 nov. (temps 1)				
Cie Wejna				1755,00
ateliers 29,25h*60e				291,00
repas				282,12
transport				356,30
hébergement				
Sous-total			4000	4947,03

CND - Parcours Constellation / Tu fabules!				
Dominique Rebaud, 6h * 60e tu fabules + 2h formation				394,67
D. Rebaud, constellations				1000,00
AGESSA rebaud				305,00
intervention 2h J. Pinel, création bande son				322,80
partenariat CND (facture 1 : 15/09 au 15/11/22)		1944,70		
Sous total parcours	0	1945	30770	35408,97
Ateliers pour la classe				
CIRCONSCRIPTION DE CARMAUX - 8 classes en parcours				
Ecole Augustin Malroux, Blave, 4 classes (CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 x 2)	800	800,00		
facture les âmes fauves, 7h30 (5x60euros)				
frais de depl. (20km *0,34e*5)				
Ecole Jean Moulin, Carmaux, 2 * CE2	290	290,00		
CDD Mélissa Delfau, 7h30 x (2 x 60euros)				
frais de depl. 102km * 0,34 * 2				
Spectacle danse et patrimoine, facture FOL81				196,00
Ecole de Lescure d'Albigeois, G. Sand, 1 classe CM1	200	200,00		
théâtre à l'italienne au grand théâtre				
CDD Mélissa Delfau, 7h30 x 60euros				
frais de depl. 40km * 0,34				
3CS	500	0,00		
Sous-total Circo Carmaux	1790	1290,00		196,00
CIRCONSCRIPTION DE MAZAMET - 7 classes en parcours				
Ecole de la Naure - Dancekeat, CP/CE1, 1classe, 9h*90euros	200	200,00		
Sous-total Circo Mazamet	200	200,00		
CIRCONSCRIPTION DE GAILLAC - 14 classes en parcours				
Ecole J-L Etienne, Couffouleux - Dans ce monde				
1 classe de PS/MS : 7,5h M. Delfau				
Frais de déplacement 5*18 x 0,34 CMDT M. Delfau				
Participation école	200	200,00		
Ecole Las Peyras, Rabastens - Dans ce monde				
3 classes (PS, MS x 2 / MS) : 3 x 1,5h M. Delfau				
Frais de déplacement 16 x 0,34				
Participation école : 3 x 90€	270	270,00		
Ecole de Rivières - Dans ce monde, CCN de Tours				
CP/CE1 7h30*108e				
Participation école	200	200,00		
Ecole Sainte Cécile d'Avès, Gaillac, CCN de Tours				
CE1/CE2 7h30*108e				
Participation école	200	200,00		
Ecole de Cadalen - Dancekeat				
1 classe CE1, 3h*90euros				
Participation école	90	90,00		
Ecole Prim'Vère, Cahuzac - Dancekeat et de Places en places Humanum				
4 classes GS.CP, CE1, CE2/CM1, CM1/CM2 (18h*4*90euros)				
Participation école : 4 x 200€	800	800,00		
Sous-total Circo Gaillac	1760	1760,00		
CIRCONSCRIPTION DE CASTRES - 8 classes en parcours				
Ecole de Lagardiolle - Place aux décors				
1 classe (CE1, CE2) : Léa Bonnaud, 7h30*60				
frais de dépl. 124km * 0,34				
Participation école : 1 x 200€	200	200,00		
Ecole de Longueineste - Place aux décors				
2 classes (CP, CE1, CE2 / CM1, CM2) : Léa Bonnaud, 2 x 7,5h				
Participation école : 2 x 200€	400	400,00		
Ecole de Jonquières - Place aux décors				
1 classe (CE1, CE2) : Léa Bonnaud, 7h30*60				
frais de depl.				
Participation école : 1 x 200€	200	200,00		
Ecole Jacques Prévert - Place aux décors				
1 classe CE1 : 1,5h / 1 classe CM2 : 7,5 CMDT Patrice Paoli				
Participation école : 1 x 200€	200	0,00		
Ecole du Centre - Parcours Dancekeat				
3 classes (CP, CE1) (CE1, CE2) : 18*3*90euros				
Participation école : 3*200e (170 caisse des écoles + 430 école du centre)	600	600,00		
Ecole Brousse, Dans ce monde				
2 classes (PS à GS et CP/CM2) CMDT NA				
Participation école : 2 * 200€	400	400,00		
Sous-total Circo Castres	2000	1800,00		
CIRCONSCRIPTION DE LAVAUR - 13 classes en parcours				
Ecole Sémalens - Place aux décors				
2 classes (CE2, CM1 / CM1, CM2) : 1*7h50 + 1*1h50 Léa Bonnaud				
frais de depl. 122km * 0,34e				
Participation école : 1 x 90€ + 1 x 200e	290	290,00		
Ecole Robert Clarenc, Vielmur - place aux décors				
2 classes (CP / GS, CP / CE1, CE2) : 3 x 7,5h CMDT Katia Barizza				
Participation école : 3 x 200€	600	600,00		
Ecole de la Source, Puylaurens - Quelle place pour la danse, Humanum				
2 classes (GS, CP / GS) : 22h5 * 60e Humanum				
Participation école : 2 x 200€	400	400,00		
Ecole de Rigoulette, Cuq-Toulza, Dancekeat				
1 classe CP, 3h*90e				
Participation école : 90€	90	90,00		
Ecole Viterbe - Dancekeat				
1 classe : 3h*90e				
Participation école : 90€	270	90,00		

<u>Ecole d'En Gach - Dancekeat</u> 1 classe, 3h*90e participation école	90	90,00		
<u>Ecole du figuier, FIAC, Dancekeat</u> CP/CE1 18h * 90e	200	200,00		
<u>Ecole de Cambounet/Sor, Dancekeat</u> MS/GS/CP, 18h*90e	200	200,00		
<u>Ecole de Crins, Quelle place pour la danse, CMDT (2h NA / 3h KB)</u> 1 classe CHAM - CM1				
Sous-total Circo Lavaur	2140	1960,00		
CIRCONSCRIPTION D'ALBI - 16 classes en parcours				
<u>Ecole de Dénat - Quelle place pour la danse, FOL, Humanum</u> 1 classes (CE1, CE2) : 7,5h*60e Participation école :90€	90	200,00		
<u>Ecole de Fauch, quelle place pour la danse, FOL, Humanum</u> 2 classes (CE1/CE2, CM1/CM2) 15h*60e participation école	400	400,00		
<u>Ecole maternelle de Marssac-sur-Tarn - Dans ce monde avec Ames Fauves</u> 4 classes (PS / PS, MS / MS, GS / GS) : 22,5h Ames Fauves (cf. convention Mairie / ADDA) Frais de déplacement 20x 0,34 x 5			1350	1350,00
Mairie de Marssac places le petit voyage SNA	1580	1580,00	40	34,00
frais de bus			570	570,00
			180	174,00
<u>Ecole Mazicou, Dans ce monde CCN de Tours</u> 1 classe, CM1/CM2, 7h50*108e participation école	200	200,00		
<u>Ecole La Curveillère, Albi</u> 5 classes (CP/CP, CE1/ CE1/CE2), quelle place pour la danse, FOL facture Cie les ames fauves, 15h facture Humanum, 22,5h				
2 classes (CE1/CM1) facture CCN Tours, 2*3h*90e Participation école : 5 x 200€ + 2 x 90€	1180	1180,00		
<u>Ecole Lucie Aubrac, Dancekeat</u> 1 classe CM2 : 18h*90e Participation école	200	200,00		
Sous-total Circo Albi	3650	3760,00	2140	2128,00
RER CENTRE - classes en parcours				
Avec CMDT NA et Katia Barizza - cf. convention ADDA / CMDT frais de déplacement Ecole de Lombers, KB, 3 classes + 1 Saint Julien du Puy 1 Lasgrais 1 labessière NA 5 classes x 4 heures x 45€ (900€)				
Sous-total RER				
Sous-total Ateliers	11540	12715	32910	37733
Rencontres Départementales Danse à l'école				
<u>Compagnie Rama</u> Cession My petit pogo 20, 24 mai deplacement repas hébergement Albi et Gaillac petit équipement et autres			6500 1970 1010 1440 50	6500,00 1856,80 947,08 1290,10 26,58
<u>Cie Sara Ducat</u> théâtre de Castres, 19 mai Forum - Graulhet, 31 mai Apollo Mazamet, 10 juin Frais de déplacement (2*150, 2*130, +200) repas location matériel son du 31 mai			4500 260 130	4500,00 472,12 570,40 80,00
<u>Cie Pedro Pauwel</u> Apollo Mazamet, 10 juin cession frais de depl et repas			1000 500	1000,00 259,90
<u>Location matériel et régie</u> Salaire + charges techniciens Transport techniciens Repas techniciens Location AMG Catering Transport des écoles SACEM / SACD/spédidam Assurances DSDEN Ville de Gaillac Ville de Graulhet			2800 350 190 1500 100 1500 600 100 3000 3000 1500	2684,98 240,50 202,40 1329,48 88,19 2502,00 1186,30 0,00 3000,00 3000,00 1500,00
Sous-total Rencontres Danse à l'école	7500	7500,00	24500	25736,83
Sous-total Actions pour la classe dans le temps scolaire	19040	20215	57410	63469,80
Danse au collège et au lycée				
<u>Formation Coline - création T. Lebrun et Uble</u> Frais de deplacement Repas Hébergement hotel Ibis Hébergement B&B Castres Partenariat FOL			450 1630 1110 830 1800	452,61 1628,00 1110,24 832,00 1800,00
Sous-total formation Coline			5820	5822,85

INTERVENTIONS COLLÈGES				
Collège Thomas Pesquet, Castres				
Formation Coline - 9 février	350	350,00		
Parcours place aux décors, Léa Bonnaud	150	150,00		
Parcours quelle place pour la danse, Humanum			120	60,00
participation inscription CHAD				
Collège Balzac, Albi				
Parcours 6e Formation Coline - 7 et 8 février	700	700,00		
Parcours Wonderland 5e S. Huc 4h*100e	600	600,00	300	300,00
place de spectacle, facture SNA, 4 avril (6*30)			180	0,00
Collège Pierre Suc, St Sulpice				
Parcours danse âmes fauves, 20h 2 classes	1020	1019,60		
Impromptu	1100	1100,00		
Frais de déplacement				1100,00
Collège Renée Taillefer, Gaillac				
intervention Les Ames Fauves 10h	300	300,00		
Collège La Montagne Noire, Labruguière				
Parcours 6e (4 classes) Formation Coline - 10 février	500	500,00		
Atelier conservatoire 10h Katia Barizza + 5h C. Sebille				
Atelier le fil Prunec				
sortie au spectacle Lou et le fil				
Collège Jean-Jaurès, Albi				
Parcours 2 classes - Formation Coline - 7 février	725	725,00		
Parcours danc ce monde			150	150,00
Parcours Wonderland			150	150,00
Collège Louis Pasteur, Graulhet				
Parcours dancekeat	200	200,00		
Collège Jean-Louis Etienne, Mazamet				
Spectacle lou et le fil, 17 février Apollo	200	0,00		
Atelier Prunec			420	420,00
Atelier Pauline Musset	150	150,00		
Collège Valence d'Albigeois				
parcours jazz avec le CMDT, Katia B., 2*2h	90	90,00		
danse en 10 dates (1*2h), salaire Corine Houllès				
découverte danse contemporaine Ames fauves 4h				
Collège Alain fourmier, Alban				
Parcours découverte de la danse		660,00		
56 élèves de 4ème et 4 internes				
2 ateliers de pratique (2 x 1h30) + extraits de spectacles + atelier du regard				
Lycée Bellevue, Albi				
Parcours Coline, 11 février	500	500,00		
spectacle 1001 danses	820	820,00	820	820,00
exposition écouter la danse		50,00		
Lycée Victor Hugo				
Parcours univers Miles Davis, avec le CMDT (2h Katia B.), 16 sept	250	250,00		
intervention Oded Avinathan "Ton Haka", 15/06, 3h			278,40	233,20
frais de depl Oded A.				38,60
écouter la danse, 17h NA, 12 mai et 17 mars				
spectacle et un atelier en lien avec Naas, 11 janvier				
atelier 2h, 21 nov. En lien avec le spectacle Gloria				150,00
atelier danse et métissage (1ère), 22/11		300,00		
la place des femmes dans la danse		90,00		
Lycée la Borde Basse - section sportive				
3 ateliers avec M. Muzac	500	500,00	300	0,00
Spectacle lou et le fil, 17 févr et let's folk 21 mai	200	200,00		
Sous-total	8355	9533,00	2440	3421,80
Sous-total Danse au collège et lycées	8355	9533,00	8260	9244,65
Sous-total poste Éducation Artistique - Danse	28245	30447,70	67020	73214,45
Subventions				
DRAC	27000	27000,00		
Part ADDA	11775	15766,75		
Total Subventions	38775	42766,75		
TOTAL ÉDUCATION ARTISTIQUE DANSE	67020	73214,45	67020,00	73214,45

ÉDUCATION ARTISTIQUE THÉÂTRE, ARTS DE LA PISTE ET ARTS DE LA RUE

Théâtre

Objectifs : Accompagner ou initier des projets qui réunissent les caractéristiques essentielles à la structuration d'un territoire et d'une politique culturelle : action concertée, travail en réseau des acteurs, irrigation du territoire, rencontre entre amateurs et professionnels. Accompagner et nourrir des temps de formation à destination des enseignants. Accompagner et enrichir les projets déjà existants : favoriser la rencontre avec les professionnels. Ouvrir à des collèges en zone rurale. Ouvrir à des nouvelles pratiques (arts de la piste notamment). **Mode de partenariat :** Conventions de partenariat avec les structures de création et de diffusion du département (Scène Nationale d'Albi-Tarn, Espace Apollo à Mazamet, Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Découverte au Garric) et des structures œuvrant pour l'éducation artistique (Ligue de l'Enseignement du Tarn, OCCE du Tarn). **Mode d'intervention :** L'ADDA est maître d'œuvre des projets, engage directement les artistes, puis facture le cas échéant des prestations aux partenaires. **Public ciblé :** Écoles primaires et collèges du département du Tarn, élèves et enseignants. **Suivi de l'action :** Marie Halet
Budget réalisé 2022 : 52 756€

FORMATION POUR LES ENSEIGNANTS

Budget réalisé 2022 : 1 163€

> Animations pédagogiques Théâtre parcours Théma et Tous au théâtre

Objectif : espace de formation partagé entre enseignants du 1er degré et du 2nd degré ainsi que des enseignants en classe SDEI pour définir ensemble les enjeux et les objectifs d'un projet théâtre seul ou en binôme, et acquérir par un atelier de pratique des outils pour pratiquer le théâtre avec les élèves.

Contenu : 2h d'atelier Parcours le mercredi 20 oct, Découverte le 8 juin+ RER Montredon Labessonnié

Intervenants : CPD théâtre, et un artiste/jour (C. Roux, C.Fleury)

Public ciblé : enseignants 1^{er} et 2nd degré. **Partenariat :** DSDEN

THÉÂTRE À L'ÉCOLE

Budget réalisé 2022 : 14 790€

> Plan départemental Théâtre à l'école Des parcours en œuvre(s) - 22 classes

Objectif : développer l'éducation artistique du théâtre à l'école autour des écritures dramatiques contemporaines pour le jeune public en articulant les projets autour des trois grands axes de l'éducation artistique et culturelle : la rencontre avec les œuvres et les artistes, les pratiques artistiques et l'acquisition de connaissances.

***Parcours Théma : Grandir** autour des textes de Sarah Carré, Claudine Galea, Céline Bernard et Sophie Merceron

Contenu : découverte de 4 textes de théâtre pour la jeunesse, 6h d'interventions artistiques, formation pour les enseignants, rencontre avec les auteurs, rencontres départementales théâtre à l'école et au collège

Intervenants : Maëlle Antoine, Roxane Driay Sophie Antelme, Christophe Montrose, Nicolas Jean, Caroline Lavagne, Clémence Engelbach

Public ciblé : 22 classes primaires

Partenariat : DSDEN, Scène Nationale d'Albi, Espace Apollo, Ligue 81, Communauté de Commune du Carmausin Ségala, Maison de la Musique, Canope

***Parcours Chronique d'une création avec la Cie Sans Gravité autour du spectacle Brouillon**

Objectif : permettre à deux classes de suivre les étapes de création d'un spectacle (écriture, répétitions, étapes de travail) avec une compagnie.

Contenu : 3 rdv : 2h de rencontre avec la compagnie à la Maison des artistes à Gaillac, 2h d'ateliers de découverte autour du spectacle (magie nouvelle et arts plastiques), une sortie au spectacle pour découvrir la création terminée,

Intervenants : Jérémie Philippeau - la Cie Sans Gravité

Public : classe de CP de Natacha PELATAN BERGER la classe de CE2 de Laurence MOSNA à l'école La Clavelle Vendôme

Partenariat : DSDEN, Ville de Gaillac

*** Projet Rêves de Musée avec le Musée du Cayla**

Objectif : interroger des jeunes le sens et les enjeux d'un musée

Contenu : Une visite d'un musée au choix de la classe puis 12h d'ateliers avec les artistes de la Cie Sputnik pour collecter, partager, chercher, construire et mettre en scène leur exposition ; Montage de l'exposition au Musée du Cayla et inauguration avec les jeunes le 22 juin 2022

Intervenants : Les artistes de Sputnik

Public : CM1-CM2 à l'école de Castelnau de Montmirail avec Mme Sophie Chaumet Lagrange
CM2 Las Peyras à Rabastens

Partenariat : DSDEN, Conservation Départementale des Musées du Tarn, Musée du Cayla.

> **Projet du Réseau d'écoles rurales de Montredon Labessonnié**

Objectif : favoriser une cohésion et une dynamique du réseau autour d'un projet artistique commun

Et une thématique, « les garçons et les filles », autour des textes de Fabien Arca, Dominique Richard, Suzane Lebeau, Catherine Zambon, Philippe Gauthier, Nathalie Papin et Joël Jouanneau

Contenu : découverte de 4 textes de théâtre pour la jeunesse, 6h d'interventions artistiques, formation pour les enseignants, journée de rencontre des classes

Intervenants : Sophie Chabert, Mylène Mauriès

Public ciblé : 5 classes de cycles 2 et 3, écoles concernées : la Sigourre, les Fournials, Lafenasse **Partenariat** : DSDEN, RER Tarn centre

THÉÂTRE AU COLLÈGE

Budget réalisé 2022 : 36 803€

> **Parcours théâtre au collège Des parcours en œuvre(s)**

Objectif : Développer l'éducation artistique du théâtre au collège autour des écritures dramatiques contemporaines pour le jeune public en articulant les projets autour des trois grands axes de l'éducation artistique et culturelle : la rencontre avec les œuvres et les artistes, les pratiques artistiques et l'acquisition de connaissances. Prendre le temps d'expérimenter par soi-même, de se rencontrer entre classes mais aussi d'aller au spectacle, d'échanger, d'apprendre à regarder, découvrir

Contenu : Construire un parcours spécifique à chaque établissement en fonction des projets et des personnes ressources en essayant de les intégrer (tout ou partie) dans les parcours départementaux

Public : classes de collèges, ateliers artistiques, ateliers théâtre

> **Projet Théâtre Ensemble classes en binôme : travail collaboratif entre une classe ordinaire et une classe spécialisée (UE, ULIS, SEGPA)**

Objectif : Ce projet s'intègre au projet départemental *Théâtre à l'école et au collège 2021/2022*.

Cette dynamique veut favoriser l'inclusion des dispositifs spécialisés au sein des écoles et des établissements ordinaires, la collaboration entre les enseignants du premier degré et du second degré. Elle a pour objectif de modifier l'image et la perception des publics scolaires relevant du Service Départemental pour l'Ecole Inclusive (SDEI) et de participer à une reconnaissance et à une valorisation de leurs compétences acquises.

Contenu : Construire un parcours spécifique à chaque binôme dans le respect des objectifs de chacun et avec les personnes ressources en essayant d'intégrer ces projets (tout ou partie) dans les dispositifs départementaux (rencontre avec un auteur, participation aux rencontres départementales théâtre)

Public : classes de primaires et de collèges ordinaires et classes ULIS et Segpa

PARCOURS THÉÂTRE AU COLLÈGE

* Collège de la Montagne Noire à Labrugière – classes CHAM

Objectif : Nourrir la classe à horaires aménagés musique en proposant une découverte des fondamentaux du plateau par le biais de l'improvisation

Contenu : 6h00 d'intervention sur l'improvisation + 3h pour le Festival des Théâtres avec la MJC

Intervenant : Guillemette de La Vernhe – La Clique Compagnie

Public ciblé : classes de 4^e et 3^{ème} CHAM : professeurs relais : M. Carbillet

Partenariat : Conservatoire du Tarn, Collège de la Montagne Noire

* Collège Pasteur à Graulhet – classes CHAM Parcours Découverte des fondamentaux

Objectif : Nourrir la classe à horaires aménagés musique en proposant une découverte des fondamentaux du plateau par le biais de l'improvisation

Contenu : 6h d'interventions **Intervenants** : Claire Fleury – Collectif La Sotie

Public ciblé : CHAM – professeur relais : Mme Arbus

Partenariat : Conservatoire, Collège Pasteur

* Collège Pasteur à Graulhet – Parcours Au-delà des scènes : *Ces silences qui nous parlent*

Objectif : Un parcours qui vous invite à expérimenter la perméabilité des arts et à entrer dans le jeu théâtral par le corps en s'inspirant des silences des œuvres d'Henri de Toulouse-Lautrec

Contenu : Une visite au musée : Ecoutons les œuvres... (novembre 2021) autour de 6 œuvres d'Henri Toulouse-Lautrec (1864-1901) sur le thème du silence animée par une médiatrice culturelle 6h d'interventions Théâtre en classe participation aux rencontres théâtre à Albi – 16 mai 2022

Intervenante : Camille Roux

Public ciblé : 2 classes de 3^e professeur relais : Mme Lubin

Partenariat : Musée Toulouse-Lautrec, Collège Pasteur

*** Collège Jean_Louis Etienne – classes CHAM Parcours Découverte des fondamentaux**

Objectif : Nourrir la classe à horaires aménagés musique en proposant de découvrir une autre pratique artistique, découvrir les écritures dramatiques contemporaines pour le jeune public

Contenu : 6 h d'ateliers, sortie au spectacle dans la programmation de l'Apollo, participation aux rencontres théâtre à Mazamet le mardi 31 mai 2021

Intervenants : Cédric Claro

Public ciblé : CHAM – professeur relais : Mme Dutourné

Partenariat : Conservatoire, Collège Jean-Louis Etienne, l'Espace Apollo,

*** Collège Marcel Pagnol à Mazamet – Chronique d'une création autour du spectacle *Couture* avec la Cie En cours de route**

Objectif : permettre à des classes de suivre les étapes de création d'un spectacle (écriture, répétitions, étapes de travail) avec une compagnie.

Contenu : 3 RDV : 2h de rencontre au collège : expliquer le projet, rencontrer l'équipe et donner le questionnaire d'enquête, 2h au musée avec la visite du lieu + la réalisation des silhouettes brodées avec les artistes + collecter leurs témoignages, 2h les élèves assistent à une sortie de résidence de la compagnie et découvrir ainsi un morceau du spectacle *Couture(s)* + les œuvres des adolescents et des captations sonores de la cie seront exposées l'été au musée

Intervenants : Artistes de la Cie En Cours de route

Public ciblé : une classe de 5è – Mme Dumon

Partenariat : Collège Marcel Pagnol, l'Espace Apollo, Conservation départementales des Musées du Tarn, le Musée de Labastide Rouairoux, l'EHPAD de Labastide Rouairoux

*** Collège Marcel Pagnol à Mazamet – Parcours Découverte Niveau 6è**

Découvrir une pratique artistique, rencontrer une équipe artistique à l'occasion de l'accueil d'un spectacle

Contenu : 2h d'atelier découverte par classe et une sortie au spectacle *Après grand c'est comment* du Collectif La Sotie le 3 décembre 2021 à l'Espace Apollo avec la Ligue de l'Enseignement 81

Intervenante : Claire Fleury – Collectif La Sotie

Public ciblé : 3 classes de 5è – Mme Laffon de Mazière

Partenariat : Collège Marcel Pagnol, l'Espace Apollo, la Ligue de l'Enseignement 81

*** Collège JMG Le Clezio à Saint Sulpice – Parcours autour du spectacle *Juste une fille***

Découvrir une pratique artistique (théâtre et chant), rencontrer une équipe artistique à l'occasion de l'accueil d'un spectacle,

Contenu : 2h d'atelier découverte par classe et une sortie au spectacle *Juste une fille* de la Compagnie L'Espante + 2h de rencontre avec le Planning Familial du Tarn

Intervenante : Aurore Lerat et Emilie Bourgeois – Cie L'Espante

Public ciblé : 4 classes de 4è

Partenariat : Collège Le Clezio à Saint Sulpice, le Planning familial du Tarn

*** Collège Jean Jaurès à Albi Parcours Tous au théâtre – approfondi autour de l'écriture de Sylvain Levey**

Objectif : Découvrir une pratique artistique, les écritures dramatiques contemporaines pour le jeune public, échanger, se rencontrer par la pratique du théâtre et changer les regards

Contenu : découverte de 4 textes de théâtre pour la jeunesse de S. Levey, 6h d'interventions artistiques, rencontre avec l'auteur, 2 sorties au spectacle : *Gros* de S. Levey par la Cie Les Veilleurs en janv 2022 et *Mémoire et Résistance* par la Cie Le Cri Dévot avec la Scène Nationale D'Albi-Tarn, participation à la journée de rencontre Tous au théâtre à l'Athanor à Albi le 2 juin 2022

Intervenants : Claire Fleury

Public ciblé : 28 élèves de 4ème Profs-relais : Mme Clélia Merelle

Partenariat : Collège Jean Jaurès à Albi et la Scène Nationale d'Albi-Tarn

*** Collège Jean Monnet à Castres – Parcours Théma : *Grandir***

Objectif : Accompagner l'option théâtre mise en place par l'établissement

Contenu : découverte de 4 textes de théâtre pour la jeunesse, 50h d'interventions artistiques, rencontre avec l'auteur, sortie au spectacle, participation aux rencontres théâtre à Mazamet - mai 2022

Intervenants : Jean-François Paris – Kaboom Théâtre

Public ciblé : 15 élèves volontaires de 6ème, 5ème, 4è Professeur relais : Mme Causse.

Partenariat : Espace Apollo, Collège Jean Monnet (50% des financements)

*** Collège Jean Monnet à Castres – Parcours Théma : *Grandir Théâtre ensemble***

Objectif : Découvrir une pratique artistique, les écritures dramatiques contemporaines pour le jeune public, échanger, se rencontrer par la pratique du théâtre, changer les regards

Contenu : découverte de 4 textes de théâtre pour la jeunesse, 18h d'interventions artistiques, rencontre avec l'auteur, sortie au spectacle, participation aux rencontres théâtre à Mazamet – mai 2022

Classes en binôme : 9 élèves ULIS de la 6ème à la 3ème Professeur relais : Mme Dumetz et 12 élèves de 5è segpa Professeur relais : Mme Corson

Intervenants : Jean-François Paris – Kaboom Théâtre

Partenariat : Espace Apollo, Collège J. Monnet,

*** Collège Bellevue à Albi – Parcours Théma : *Grandir Théâtre ensemble***

Objectif : Découvrir une pratique artistique, les écritures dramatiques contemporaines pour le jeune public, échanger, se rencontrer par la pratique du théâtre et changer les regards

Contenu : découverte de 4 textes de théâtre pour la jeunesse, 18h d'interventions artistiques, rencontre avec l'auteur, sortie au spectacle *Après grand c'est comment?* de Claudine Galea avec la Ligue de l'Enseignement du Tarn déc 21, participation rencontres théâtre Albi – mai 22

Intervenant : Bénédicte Graff

Public ciblé : 28 élèves de 5ème et 16 élèves de 5è Segpa

Profs-relais : Mme Laurent et M. Duchamp

Partenariat : Collège Bellevue et Segpa,

*** Collège Bellevue à Albi – Parcours Au-delà des scènes : Ces silences qui nous parlent Théâtre Ensemble**

Objectif : Découvrir une pratique artistique, les écritures dramatiques contemporaines pour le jeune public, échanger, se rencontrer par la pratique du théâtre et changer les regards

Un parcours qui vous invite à expérimenter la perméabilité des arts et à entrer dans le jeu théâtral par le corps en s'inspirant des silences des œuvres d'Henri de Toulouse-Lautrec

Contenu : Une visite au musée : Écoutons les œuvres... (novembre 2021) autour de 6 œuvres d'Henri Toulouse-Lautrec (1864-1901) sur le thème du silence animée par une médiatrice culturelle 6h d'interventions Théâtre en classe, sortie au spectacle *Après grand c'est comment ?* de Claudine Galea avec la Ligue de l'Enseignement du Tarn déc 21, participation aux rencontres théâtre à Albi – 16 mai 2022

Intervenants : Marion Raieviski – Cie Sputnik

Public ciblé : 28 élèves de 6^{ème} et 16 élèves de 5^{ème} Segpa Professeurs relais : Mme Frezoul et Mme Leforestier

Partenariat : Collège Bellevue et Segpa,

*** Collège Balzac à Albi – Parcours Théma : Grandir avec des élèves UP2A et 1 classe de 6^{ème}**

Objectif : Développer l'éducation artistique du théâtre au collège autour des écritures dramatiques contemporaines pour le jeune public et valoriser et participer à l'intégration des élèves UP2A par le biais de la pratique du théâtre

Contenu : 8h d'interventions pour la classe de 6^{ème} et 20h pour les UP2A, sortie au spectacle *le petit chaperon rouge* en octobre 2021 avec la Scène Nationale d'Albi, participation aux rencontres théâtre à Albi

Intervenante : Julian Pérès

Public ciblé : 28 élèves de 6^{ème} – professeur relais Mme Beuye et 14 élèves UP2A de la 6^{ème} à la 3^{ème} – professeur relais Mme Rigade

Partenariat : Collège Balzac

*** Collège Balzac à Albi Parcours Tous au théâtre - approfondi autour de l'écriture de Sylvain Levey**

Objectif : Découvrir une pratique artistique, les écritures dramatiques contemporaines pour le jeune public, échanger, se rencontrer par la pratique du théâtre et changer les regards

Contenu : découverte de 4 textes de théâtre pour la jeunesse de S. Levey, 6h d'interventions artistiques, rencontre avec l'auteur, 2 sorties au spectacle : *Gros* de S. Levey par la Cie Les Veilleurs en janv 2022 et *Mémoire et Résistance* par la Cie Le Cri Dévot avec la Scène Nationale D'Albi, participation à la journée de rencontre Tous au théâtre à l'Athanon à Albi le 2 juin 22

Intervenants : Lionel Sautet

Public ciblé : 28 élèves de 4^{ème} Profs-relais : Mme Laurence Delplanque

Partenariat : Collège Balzac à Albi et la Scène Nationale d'Albi-Tarn

***Collège Saut de Sabo à Saint Juéry- Découverte du théâtre Niveau 6^{ème}**

Objectif : sensibiliser l'ensemble des classes de 6^{ème} pour éveiller à une pratique artistique et nourrir le cas échéant la classe à horaires aménagés théâtre

Contenu : une journée avec 2 ateliers de 2h, et une sortie au spectacle : *Après grand c'est comment ?* le 6 décembre 2021 avec la Ligue de l'Enseignement

Intervenantes : Bénédicte Graff et Claire Fleury

Public ciblé : 5 classes de 6^{ème} – professeur relais : Mme Albanel

Partenariat : collège du Saut du Sabo à Saint-Juéry

*** Collège Saut de Sabo à Saint-Juéry – Parcours Tous au théâtre - autour de l'écriture de Sylvain Levey**

Objectif : Découvrir une pratique artistique, les écritures dramatiques contemporaines pour le jeune public, échanger, se rencontrer par la pratique du théâtre et changer les regards

Contenu : découverte de 4 textes de théâtre pour la jeunesse de S. Levey, 6h d'interventions artistiques, rencontre avec l'auteur, 2 sorties au spectacle : *Gros* de S. Levey par la Cie Les Veilleurs en janv 2022 et *Mémoire et Résistance* par la Cie Le Cri Dévot avec la Scène Nationale D'Albi, participation à la journée de rencontre Tous au théâtre à l'Athanon à Albi le 2 juin 2022

Intervenants : Camille Roux

Public ciblé : 28 élèves de 4^{ème} Profs-relais : Mme Agnès Puerto

Partenariat : Collège Saut de Sabo à St Juéry et la Scène Nationale d'Albi-Tarn

***Collège Saut de Sabo à Saint-Juéry- Parcours Théma : Grandir**

Objectif : Découvrir une pratique artistique, les écritures dramatiques contemporaines pour le jeune public, échanger, se rencontrer par la pratique du théâtre et changer les regards

Contenu : découverte de 4 textes de théâtre pour la jeunesse, 6h d'interventions artistiques, rencontre avec l'auteur, sortie au spectacle : *Après grand c'est comment ?* le 6 déc 2021 avec la Ligue de l'Enseignement, participation aux rencontres théâtre à Albi

Intervenants : Eléonor Astruc

Public ciblé : 28 élèves de 6^{ème} Profs-relais : Mme Gasquet et Mme Calvignac

Partenariat : Collège Saut de Sabo,

***Collège Saut de Sabo à Saint Juéry- Commande d'écriture Nos petites comédies avec Sarah Carré - 4^{ème} et 3^{ème} CHAT**

Objectif : permettre à la classe à horaires aménagés théâtre de participer à l'écriture d'un texte de théâtre pour les adolescents, texte édité dans un recueil avec 3 autres commandes

Contenu : 1 atelier philo autour du rire (déc 21), une semaine de rencontre d'ateliers de jeu et d'écriture avec l'autrice (janv 22), réception du texte (avril 22), ateliers de jeu pour mettre en voix le texte (avril-mai 22), rencontre et échanges avec l'autrice et retours sur son texte (mai 22), lecture du texte par les collégiens à la médiathèque de St Juéry (18 mai 22) édition du texte par les Editions Théâtrales Jeunesse 2023

Intervenants : Flore Proust, Claire Fleury et Sarah Carré

Public ciblé : 15 élèves de la 4^{ème} et 3^{ème} CHAT-professeur relais : Mme Boussagol

Partenariat : collège du Saut du Sabo à Saint-Juéry, Maison du Théâtre à Strasbourg, Espace 600 à Grenoble, le Théâtre du Pelican à Clermont Ferrand

*** Collège Renée Taillefer à Gaillac – Atelier théâtre et danse**

Objectif : Permettre aux élèves de découvrir les univers et la démarche d'artistes associés au projet par la création d'un texte contemporain

Contenu : 10h d'interventions théâtre, 10h danse, sorties au spectacles, participation aux rencontres départementales danse et soirée organisée par le collège (restitution en journée devant les classes de 6^e et soirée ouverte au public),

Intervenantes : Olivier Nevejean (danse) et Claire Fleury (théâtre)

Public ciblé : 16 volontaires de 4^{ème} et 3^{ème} – professeurs relais : Mmes Sarrazy et Smorag

Partenariat : Collège Renée Taillefer

*** Collège Renée Taillefer à Gaillac – Chronique d'une création autour du spectacle Vieilles avec la Cie Cachio Fio**

Objectif : permettre à des classes de suivre les étapes de création d'un spectacle (écriture, répétitions, étapes de travail) avec une compagnie.

Contenu : 3 RDV : 2h de rencontre-atelier au collège ; discussion autour des thèmes abordés par la pièce et diffusion d'extraits des interviews, trames et jeux de rôle pour apprendre à réaliser une interview, définition du travail d'interview à réaliser par les élèves (avec leurs proches : grand-mère, grand-tante etc.). 2h au collège afin de recueillir la matière récoltée. 2h à la résidence Antonin Artaud avec la cie et les deux groupes (collégiens et aînés) pour découvrir une étape de création et échanger avec les artistes.

Intervenantes : Artistes de la Cie Cachio Fio

Public ciblé : une classe de 4^{ème} – professeurs relais : Mmes Sarrazy et Smorag + un groupe d'aînés réunis par la Ville de Gaillac

Partenariat : Collège Renée Taillefer et Ville de Gaillac

*** Collège Albert Camus à Gaillac - Parcours Grandir Théâtre Ensemble**

Objectif : Découvrir une pratique artistique, les écritures dramatiques contemporaines pour le jeune public, échanger, se rencontrer par la pratique du théâtre et changer les regards

Contenu : découverte de 4 textes de théâtre pour la jeunesse, 18h d'interventions artistiques, rencontre avec l'auteur, sortie au spectacle : *Après grand c'est comment ?* de Claudine Galea le 9 déc 2021 au Foulon à Graulhet avec la Ligue de l'Enseignement 81, participation aux rencontres théâtre à Albi

Intervenants : Emmanuelle Lutgen

Public ciblé : 2 classes de 6^e Profs-relais : Mmes Renazé et Mme Dubois

Partenariat : Collège Albert Camus

*** Collège Gambetta à Rabastens – Parcours Grandir**

Objectif : Accompagner l'atelier théâtre mise en place par l'établissement

Contenu : 10h d'interventions artistiques, sortie au spectacle : *Après grand c'est comment ?* de Claudine Galea le 9 déc 2021 au Foulon à Graulhet avec la Ligue de l'Enseignement 81, participation aux rencontres départementales théâtre Albi

Intervenant : Anne Colin – Cie du Morse

Public ciblé : 18 élèves de l'atelier théâtre – professeur relais : M. Fenouillet

Partenariat : Collège Gambetta

*** Collège Les Clauzades à Lavaur Parcours Tous au théâtre - approfondi autour de l'écriture de S. Levey**

Objectif : Découvrir une pratique artistique, les écritures dramatiques contemporaines pour le jeune public, échanger, se rencontrer par la pratique du théâtre et changer les regards

Contenu : découverte de 4 textes de théâtre pour la jeunesse de S. Levey, 6h d'interventions artistiques, rencontre avec l'auteur, 2 sorties au spectacle : *Gros* de S. Levey par la Cie Les Veilleurs en janv 2022 et *Mémoire et Résistance* par la Cie Le Cri Dévot avec la Scène Nationale d'Albi-Tarn , participation à la journée de rencontre Tous au théâtre à l'Athanon le 2 juin 2022.

Intervenants : Mathilde Bardou

Public ciblé : 2 classes de 4^{ème} Profs-relais : Mmes Sylvie Liotard et Mélanie Chappoux

Partenariat : Collège Les Clauzades à Lavaur et la Scène Nationale d'Albi-Tarn

*** Collège Louisa Paulin à Réalmont Parcours Tous au théâtre - approfondi autour de l'écriture de Sylvain Levey**

Objectif : Découvrir une pratique artistique, les écritures dramatiques contemporaines pour le jeune public, échanger, se rencontrer par la pratique du théâtre et changer les regards

Contenu : découverte de 4 textes de théâtre pour la jeunesse de S. Levey, 6h d'interventions artistiques, rencontre avec l'auteur, 2 sorties au spectacle : *Gros* de S. Levey par la Cie Les Veilleurs en janv 2022 et *Mémoire et Résistance* par la Cie Le Cri Dévot avec la Scène Nationale Albi_Tarn , participation à la journée de rencontre Tous au théâtre à l'Athanon à Albi le 2 juin 2022

Intervenants : Mylène Maurières

Public ciblé : 28 élèves de 4^{ème} Profs-relais : Mme Murielle Clermont / **Partenariat :** Collège Louisa Paulin à Réalmont et la Scène Nationale d'Albi

*** Collège E. Beaumarchais – Parcours Grandir**

Objectif : Découvrir une pratique artistique, les écritures dramatiques contemporaines pour le jeune public, échanger, se rencontrer par la pratique du théâtre

Contenu : découverte de 4 textes de théâtre pour la jeunesse, 6h d'interventions artistiques, rencontre avec l'auteur, sortie au spectacle : *Moustique* de Fabien Arca avec la Ligue de l'Enseignement, participation aux rencontres théâtre à la Maison de la Musique / **Intervenante :** Lydia Boudoire

Public ciblé : 1 classe de 6^e prof relais : Mme. Porras

Partenariat : Musée Toulouse-Lautrec, Collège E. Beaumarchais

*** Collège E. Beaumarchais – Parcours Au-delà des scènes : Ces silences qui nous parlent**

Objectif : Un parcours qui vous invite à expérimenter la perméabilité des arts et à entrer dans le jeu théâtral par le corps en s'inspirant des silences des œuvres d'Henri de Toulouse-Lautrec

Contenu : Une visite au musée : Écoutons les œuvres... (novembre 2021) autour de 6 œuvres d'Henri Toulouse-Lautrec (1864-1901) sur le thème du silence animée par une médiatrice culturelle 6h d'interventions Théâtre en classe participation aux rencontres théâtre à Albi – 16 mai 2022

Intervenante : Lydia Boudoire / **Public ciblé :** 1 classe de 6^e prof relais : Mme Porras

Partenariat : Musée Toulouse-Lautrec, Collège E. Beaumarchais

> Rencontres départementales théâtre à l'école et au collège

Objectif : Permettre aux classes ayant travaillé sur un parcours théâtre de se rencontrer, d'échanger et de présenter leur production dans des conditions professionnelles

Contenu : 7 journées dans le département : les 17 et 18 mai à la Maison de la Musique, les 3 et 4 juin à l'Apollo à Mazamet, 20 et 21 mai, 7 juin 2021 à l'Athanor

Public ciblé : classes primaires et collèges inscrits dans les parcours théâtre

Partenariat : Espace Apollo à Mazamet, Scène Nationale d'Albi-Tarn, Maison de la Musique

PARCOURS CIRQUE AU COLLÈGE

*** Collège Marcel Pagnol à Mazamet – Parcours cirque avec le ZMAM**

Objectif : Accompagner le cycle cirque des classes de 6^e par la rencontre avec un artiste et la découverte d'un lieu de pratique

Contenu : 10h d'interventions et une séance d'aériens au ZMAM

Intervenants : à confirmer ZMAM

Public ciblé : 3 classes de 6^e – Mme Nouguey

Partenariat : Collège Marcel Pagnol

*** Collège Jean-Louis Etienne à Mazamet – Parcours cirque avec le ZMAM**

Objectif : Accompagner le cycle cirque des classes de 6^e par la rencontre avec un artiste et la découverte d'un lieu de pratique

Contenu : 15h d'interventions et une séance d'aériens au ZMAM

Intervenants : à confirmer ZMAM

Public ciblé : 5 classes de 6^e – Mme Roussenq

Partenariat : Collège Marcel Pagnol

ÉDUCATION ARTISTIQUE THÉÂTRE, ARTS DE LA PISTE ET ARTS DE LA RUE

	Produits		Charges	
	BP 2022	Réalisé	BP 2022	Réalisé
Education artistique - Théâtre				
Formation pour les enseignants				
Animations pédagogiques				
2 animations péda. Automne, 19 oct. Roxane Drai (facture Cie la Portée)			300	150,00
17 oct., Claire Fleury - 2h DSDEN	300	300,00		138,00
Sous-total Animations pédagogiques	300	300,00	300	288,00
Achats textes théâtre - projet départemental			800	875,42
Total formation pour les enseignants	300	300,00	1100	1163,42
Théâtre à l'école				
RER Pays du Dadou				
écoles la Sigourre, les Fournials, Lafenasse				
Interventions artistiques S. Chabbert (Al mescla), (6h*2 écoles)*75e			900	900,00
Transport			200	122,40
Interventions M. Mauriès (Cie Drôles de Zoiseaux), (6h*3 écoles)*75e			1350	1350,00
Transport			100	56,44
Rencontre interventions des 2 comédiens			200	150,00
Participation réseau	2950	2700,00		
Sous-total RER	2950	2700,00	2750	2578,84
Parcours dans le département - 23 classes				
Circo Carmaux 3 classes				
Ecole Fontgrande, St Benoit de Carmaux, CM1 / CM2	150	150,00		
Interventions artistiques, L. Boudoire, facture, 6h*75e			450	450,00
Frais de déplacement			100	38,76
Ecole Jean Moulin CM1	150	150,00		
Interventions artistiques L. Boudoire, facture, 6h*75e			450	375,00
Frais de déplacement			100	57,12
Ecole Au Garric CM1	150	150,00		
Interventions artistiques C. Montrose (Cie Théâtre à propos), 6h*75e			450	450,00
Frais de déplacement			100	67,80
Inscription 3 classes				
Participation 3CS	500	0,00		
Circo Albi 7 classes				
Ecole Mazicou Albi - CM2				
Interventions artistiques A. Maelle (salaire), 6h*75e			450	489,69
Transport			50	27,88
Inscription classes	150	150,00		
Ecole Claude Nougaro - 3 CM1-CM2				
Interventions artistiques, S. Antelme (salaire), 6h*75e			450	465,17
Transport			200	0,00
Interventions artistiques R. Driay (Cie la Portée), 12h*75e			900	900,00
Transport				
Inscription classes	450	450,00		
Ecole de Denat - CM1-CM2				
Interventions artistiques C. Montrose (Cie Théâtre à propos), 6h*75e			450	450,00
Transport			100	67,80
Inscription classes	150	150,00		
Théâtre Ensemble - 1 binôme				
Ecole La Viscose - Albi - Grandir !				
Interventions artistiques C. Engelbach (Cie vers les arts), 18h*60e			1080	1200,00
Transport			200	122,44
Inscription classes	300	300,00		
Circo Gaillac 5 classes				
Ecole Louise Michel - CM2				
Interventions artistiques C. Lavagne, facture, 6h*75e			450	450,00
Transport			100	7,30
Inscription classes	150	150,00		
Ecole JL Etienne à Couffouleux - CM1-CM2				
Interventions artistiques maelle A. (salaire), 6h*75e			450	489,70
Transport			150	170,46
Inscription classes	150	150,00		
Ecole Marcel Carrier à Brens - CE2-CM1				
Interventions artistiques C. Lavagne, facture, 6h*75e			450	450,00
Transport			100	0,00
Inscription classes	150	150,00		
Ecole de Rivières- CE2-CM1 / CM1-CM2				
Interventions artistiques C. Lavagne, facture, 12h*75e			900	900,00
Transport			150	47,46
Inscription classes	300	300,00		

<u>Circo Castres 4 classes</u>				
Ecole de Soual 3 classes CM1-CM2 / CM1-CM2				
Interventions artistiques J. Nicolas (Cie la cuillère), 6h*75e			1350	1350,00
Transport			100	244,80
Inscription classes	450	450,00		
Ecole R. Benazech, Sorèze - CM2				
Interventions artistiques C. Claro, (Cie Monotremata), 6h*75e			450	450,00
Transport			100	150,96
Inscription classes	150	150,00		
<u>Circo Lavour 3 classes</u>				
Ecole de l'Agout à Serviès - CE2-CM1 / CM2				
Interventions artistiques C. Montrose (Cie Théâtre à propos), 12h*75e			900	900,00
Transport			150	150,00
Inscription classes	300	300,00		
Ecole Cambounet-sur-Sor - CE2-CM1-CM2				
Interventions artistiques J. Nicolas (Cie la cuillère), 6h*75e			450	450,00
Transport			100	236,64
Inscription classes	150	150,00		
<u>Chronique d'une création -Cie Sans Gravité - Sonate pour une langoustine</u>				
3 RDV pour 2 classes de cycle 2 à Gaillac - école de la Clavelle				
4h d'atelier par classe			600	602,20
Inscription classes	100	100,00		
<u>Sous-total Parcours</u>				
	3900	3400,00	12480	12211,18
DSDEN	1500	1500		
Total Théâtre à l'école				
	8350	7600	15230	14790,02
<u>Théâtre au collège</u>				
<u>Collège La Montagne Noire CHAM, Labruguière Festival des Théâtres</u>				
Interventions artistiques G. de la Vernhe (salaire), 6h*75e mars			390	388,41
Frais de déplacement			70	70,72
Interventions artistiques G. de la Vernhe (6h) septembre 22			450	388,38
Frais de déplacement			100	76,96
représentation scolaire le SLIP (fact cie la clique), 7 mars 22		500,00	800	800,00
participation collège	300	300,00		
<u>Sous-total la Montagne Noire</u>				
	300	800,00	1810	1724,47
<u>Collège J.L Etienne, Mazamet (CHAM)</u>				
intervention artistique C. Claro (Cie Monotremata), 6h *75e			450	450,00
Frais de déplacement			200	12,24
Inscription collège Parcours théâtre	150	150,00		
<u>Sous-total J-L Etienne</u>				
	150	150,00	650	462,24
<u>Collège Louis Pasteur, Graulhet</u>				
Classe CHAM 4è				
intervention C. Fleury (Cie la sotie), 6h*75e (nov 2022)			450	0,00
Parcours Ces silences qui nous parlent 1 classe de 3è			450	525,20
Interventions C. Roux (salaire), 6h*75e			150	98,72
Frais de déplacement			100	0,00
Visites au MTL				
Inscription collège Ces silences qui nous parlent	200	200,00		
Participation Improvisation CHAM	300	300,00		
<u>Sous-total Louis Pasteur</u>				
	500	500,00	1150	623,92
<u>Collège Marcel Pagnol, Mazamet</u>				
Parcours 3 classes de 6e				
chronique d'une création (solde 2022) - fact en cours de route			450	450,00
atelier Cie Couture, sept 22			500	336,04
Participation collège Chronique d'une création	80	80,00		
Participation collège découverte pour 6 classes	250	250,00		
<u>Sous-total Marcel Pagnol</u>				
	330	330,00	950	786,04
<u>Collège Jean Monnet, Castres</u>				
Interventions J-F Paris (le verbe est dans la pomme), 38h*45e (3h réalisées)			2115	1350,00
Participation collège	1000	1000,00		
Intervention J-F Paris Classe ULIS, 15h*60e (1h réalisée)			1020	660,00
Participation collège inscriptions 1 classe SEGPA + 1 classe ULIS projet Théâtre	300	300,00		
Participation collège heures supplémentaires	200	200,00		
Projet 22-23 J-F (5h*50e + 4h*60e)				440,00
depl.				70,00
<u>Sous-total Jean Monnet</u>				
	1500	1500,00	3135	2520,00
<u>Collège Balzac, Albi</u>				
Interventions J. Perez, salaire, 20h*60e (-2,5h en 2021) - classes UPEAA			1200	1123,02
Interventions artistiques J. Perez, salaire, 8h*75e - classes de 5e			600	528,10
Parcours Tous au théâtre approfondis				
Interventions artistiques L. Sautet, salaire, 6h*75e			450	450,00
Transport			100	132,60
Participation collège	500	500,00		
Participation collège tous au théâtre	150	150,00		
<u>Sous-total Balzac</u>				
	650	650,00	2350	2233,72
<u>Collège Jean Jaurès, Albi Tous au théâtre</u>				
Interventions artistiques C. Fleury (Cie la Sotie), 6h*75e			450	450,00
Transport			50	24,48
Participation collège	150	150,00		
<u>Sous-total J. Jaurès</u>				
	150	150,00	500	474,48

Collège Bellevue, Albi, 2 binômes Théâtre Ensemble			
Parcours ces silences, M. Raievski, salaire, 18h*60e			1080 1030,77
Transport			260 207,56
Parcours comédie musicale, B. Graff, 20h*50e			1200 1000,00
Parcours grandir, binôme, B. Graff, 18h*60e			1080 1080,00
transport B. Graff			200 212,16
visite musée mTL			
collège Inscriptions 4 classes	600	600,00	
Participation collège au second binome	450	450,00	
Participation collège Comédie musicale	1200	1200,00	
Sous-total Bellevue	2250	2250,00	3820 3530,49
Collège Les Clauzades, Lavaur - 2 classes - Tous au théâtre			
Tous au théâtre 2 classes			
Interventions artistiques M. Bardou (Cie TRAS), 12h *75e			900 900,00
transport			100 152,32
Inscription Collège Tous au théâtre	300	300,00	
Sous-total les Clauzades	300	300,00	1000 1052,32
Collège Saut du Sabo, St Juéry - CHAT & 1 binôme Théâtre ensemble			
Découverte 6 classes de 6è			
Interventions artistiques B. Graff, 12h*75e			900 900,00
Frais de déplacement			100 40,80
interventions artistiques C. Fleury (Cie la Sotie), 12h*75e			900 900,00
Frais de déplacement			100 34,68
Parcours Grandir			
interventions artistiques E. Astruc (salaire), 6h*75e			450 490,58
Parcours tous au théâtre approfondis			
Interventions artistiques C. Roux (salaire), 6h *75e			450 442,26
Frais de déplacement			100 62,50
4è-3è CHAT - Nos petites comédies			
intervention S. Carré, note d'auteur			930 952,00
AGESSA			200 199,00
Atelier philo			
intervention Flore Proust, facture, 2h*50			75 75,00
frais de dépl.			50 44,80
Participation collège découverte pour les 6è	1000	1000,00	
Participation collège parcours thema	150	150,00	
Participation collège parcours Tous au théâtre	150	150,00	
Participation collège CHAT	400	400,00	
1h Camille Roux - parcours 22-23			81,80
frais de dépl			23,68
Sous-total Saut du Sabo	1700	1700,00	4255 4247,10
Collège Louisa Paulin, Réamont			
Interventions artistique JM Hernandez (Cie Chergui Théâtre), 8h*50e			400 0,00
Frais de déplacement			100 0,00
Diffusion spectacle JM Hernadez			800 0,00
Participation collège - rentrée 2022/23	800	0,00	
Parcours Tous au théâtre approfondis			
Interventions artistiques M. Mauriès, (Cie Drôles de zoiseaux), 6h*75e			450 450,00
Transport			50 11,90
Participation collège	150	150,00	
Sous-total Louisa Paulin	950	150,00	1800 461,90
Collège Renée Taillefer, Gaillac			
Atelier théâtre - volontaires 4è-3è - janv-juin			
Interventions artistiques C. Fleury (cie la Sotie), 20h*50e			1000 900,00
Frais de déplacement			100 179,52
Interventions artistiques C. Fleury (cie la Sotie) 2h*60e - octobre 22			120,00
depl.			19,24
Ces silences qui nous parlent 4è			
Interventions artistiques M. Bardou (Cie TRAS), 6h*75e			450 450,00
Frais de déplacement			100 33,00
Visite au musée			50 0,00
Collège - inscription chronique	50	50,00	
Collège - inscription classe théâtre et danse	150	150,00	
Collège - inscription classe Ces silences qui nous parlent	200	200,00	
Participation collège aux heures supplémentaires Claire	300	300,00	
Sous-total Renée Taillefer	700	700,00	1700 1701,76
Collège Albert Camus, Gaillac			
Interventions artistiques E. Lutgen, salaire, 18h*60e			1080 1081,00
visite mTL			52,00
Transport			100 150,48
Participation collège	300	300,00	
1h Camille Roux - parcours 22-23			81,80
1h E. Lutgen			71,80
frais de dépl.			14,06
Sous-total Albert Camus	300	300,00	1180 1451,14
Collège Léon Gambetta, Rabastens			
Interventions artistiques A. Colin (Cie Morse), 12h*60e			720 720,00
frais de gestion			108,00
Inscriptions collège 1 classe	150	150,00	
Sous-total Léon Gambetta	150	150,00	720 828,00
Collège Beaumarchais, Valence d'Albigeois			
Ces silences qui nous parlent			
Interventions artistiques L. Boudoire (facture), 12h*75e			450 450,00

Transport			120	126,96
visite au musée mTL				52,00
Grandir !				
Interventions artistiques L. Boudoire (facture)			450	450,00
Transport			70	70,04
Inscriptions collège 1 classe	300	350,00		
2h Lydia Boudoire - parcours 22-23				150,00
frais de depl				34,04
<i>Sous-total Beaumarchais</i>	300	350,00	1090	1333
Collège le Clézio, Lisle sur Tarn				
intervention A. Lerat (Cie l'Espante), 2*4h *75e			600	600,00
transport			40	42,37
<i>Sous-total Le Clézio</i>			640	642,37
Lycée Hotelier de Mazamet				
Ateliers découverte Cie Ephémère, 6h			450	360,00
transport			100	83,64
hébergement (hôtel à Mazamet) - Philippe Flahaut			70	59,80
Participation Lycée	450	450,00		
<i>Sous-total</i>	450	450,00	620	503,44
Lycée Borde Basse				
Interventions artistiques C. Fleury (cie la Sotie) 3h*75e - nov et dec 22				225,00
depl.				31,08
<i>Sous-total</i>				256,08
Rencontres avec les auteurs				
S. Levey Note d'auteur : 1 et 2 avril			920	761,60
AGESSA				155,00
Repas & hébergement			260	104,00
Frais de déplacement			240	242,28
S. Merceron 4,5 jours mars			1000	991,47
Hébergement et repas			220	222,00
Frais de déplacement			400	383,98
S. Carré 4 jours en mai (dont 3h au collège compris)			1830	1812,00
AGESSA				20,00
Hébergement et repas			460	368,29
Frais de déplacement			150	284,12
<i>Sous-total Rencontres avec les auteurs</i>			5480	5344,74
Rencontres départementales				
Athanor, 16, 19, 20 mai et 2 juin			1000	1508,09
Cap Découverte, 17 mai			500	319,71
Apollo, Mazamet, 30 et 31 mai			700	531,79
Frais de déplacements artistes				382,94
<i>Sous-total Rencontres départementales</i>			2200	2742,53
Parcours Cirque au collège				
Collège Marcel Pagnol Mazamet - janv-juin				
découverte des objets des arts du cirque, facture ZMAM			750	750,00
Participation collège projet cirque	240	240,00		
Collège Gambetta/ Rabastens- janv-juin				
Interventions pour 5 classes de 3è			1200	1200,00
Participation collège projet cirque	600	600,00		
Chronique d'une création Peter Pan t'es mort, Cie Monotremata				
Collège Alain Fournier, Alban				
intervention artistique				786,50
depl.				120,00
participation collège		160,00		
Collège A. Malroux, Blayes				
intervention artistique				393,25
depl.				131,22
participation collège		80,00		
Collège Saut de Sabo, St Juéry				
intervention artistique				393,25
depl.				108,80
participation collège		80,00		
<i>Sous-total Parcours cirque</i>	840	1160,00	1950	3883,02
<i>projet de rentrée 2022-23</i>			550	0,00
Sous-total Parcours Théâtre au collège	11520	11590,00	37550	36802,80
FOL 81	600	600,00		
ville Gaillac	1500	1500,00		
Total Théâtre au collège	13620	13690	37550	36802,80
Sous-total Education artistique	22270	21590,00	53880	52756,24
Subventions				
DRAC	7000	7000,00		
Part ADDA	24610	24166,24		
Total Subventions	31610	31166,24		
Total Education artistique théâtre	53880	52756,24	53880	52756,24

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES AMATEURS

Musique - Danse - Théâtre

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES AMATEURS - MUSIQUE

Musiques actuelles

Objectif : Animer le réseau départemental des musiques actuelles en suscitant la rencontre entre les différents acteurs (musiciens, organisateurs, médias, institutions) et en assurant la circulation de l'information. Soutenir la pratique amateur en proposant un accompagnement par des professionnels dans tous les domaines de la vie d'un groupe, et en encourageant leur diffusion dans la programmation des diffuseurs partenaires. Valoriser et soutenir les initiatives des associations œuvrant dans le domaine des musiques actuelles. **Public** : musiciens amateurs, musiciens en voie de professionnalisation. **Partenaires** : Lo Bolegason, Octopus (Pôle régional musiques actuelles), Maison de la Musique, Arpèges et Trémolos, Pollux asso, MJC d'Albi, Café Plum, Plateforme des ADDAS Occitanie, Radiom. **Suivi de l'action** : Julia Lirsac
Budget réalisé 2022 : 24 673€

MUSIC IN TARN

Budget réalisé 2022 : 4 961€

Historique : En 2014, après 20 ans d'existence, le Rock'n Tarn, tremplin départemental qui a accueilli près de 700 jeunes groupes sur scène, s'est renouvelé en se transformant en profondeur. Music in Tarn est désormais un **dispositif d'accompagnement** ouvert aux **artistes et groupes de musiques actuelles du Tarn**, toutes esthétiques confondues : de la chanson au rap en passant par le rock, pop, reggae, musique électronique, blues... Ce dispositif est destiné aux artistes / groupes **en développement**, de l'amateur éclairé jusqu'au stade de la préprofessionnalisation.

Critères de sélection : La maîtrise technique, l'implication dans le projet artistique et la disponibilité sont des préalables indispensables à la sélection ; la qualité / l'originalité de la proposition artistique, l'adéquation avec les apports possibles du dispositif feront partie des critères de la sélection.

Objectif : le Music in Tarn est un dispositif d'accompagnement destiné à mettre en lumière et à faire progresser les groupes sélectionnés dans leur pratique et s'ils le souhaitent, dans leur chemin vers la professionnalisation (amélioration du niveau artistique, technique et scénique ; aide à la diffusion ; circulation et irrigation de la scène musicale tarnaise).

Composition du jury : Les artistes / groupes retenus sont sélectionnés par un comité de professionnels composé d'une dizaine d'acteurs de la vie culturelle œuvrant dans le champ des musiques actuelles sur le territoire du Tarn et de l'Occitanie : 6 structures tarnaises, 2 structures d'Occitanie, 1 média, 1 ancien lauréat.

Déroulement : à l'issue de l'écoute des candidats par le jury, 2 projets artistiques sont désignés comme lauréats, 2 autres, coup de pouce du jury.

Calendrier 2022 : ouverture de l'appel à candidature mi-décembre 2021, clôture mi-février, pré-écoutes, écoutes communes du jury le 7 mars, annonce des lauréats le 2 avril 2022.

Le dispositif d'accompagnement :

LES LAUREATS

Ils bénéficient pendant un an d'un accompagnement très complet, comprenant :

- une **répétition diagnostic** : évaluation au travers d'une répétition (environ 30 minutes) puis d'un entretien, du niveau de développement du groupe (maîtrise technique, univers artistique, situation des artistes, entourage professionnel, etc.), identification des besoins, des attentes, premières pistes d'accompagnement
- Elaboration d'un **plan d'accompagnement « sur mesure »**, dont chaque « module » est mené par un-e professionnel-le, parmi les domaines suivants :

➤ **L'aide à la création**

Accompagnement artistique et/ou technique (son, lumière)

Répétition accompagnée (implantation, méthodologie, objectifs et organisation, risques auditifs liés à l'utilisation de l'amplification, etc.),

Coaching scénique (travail lors de résidences sur l'implantation, la set list, la cohésion, les intentions, les interactions, etc.)

Préparation à la production, enregistrement studio, édition discographique (masterisation, pressage, etc.)

Réalisation d'un clip

Captation vidéo d'un live

➤ **L'aide à la structuration :**

au travers de rendez-vous ressources, de nombreuses questions peuvent être abordées : le statut de l'artiste, l'environnement du spectacle vivant, les droits d'auteur, la constitution d'une association, etc.

➤ **L'aide à la communication :**

Des rendez-vous ressources permettent d'apprendre à savoir parler de son projet, réaliser un dossier de présentation, communiquer sur les réseaux sociaux, etc.

- Les lauréats sont positionnés sur le **parcours de formation « développer son projet artistique dans les musiques actuelles »** élaboré et piloté par la Plateforme des associations départementales d'Occitanie. Ils bénéficient d'environ 30 heures de formation réparties comme suit : 3 modules d'une journée en présentiel, 4 modules en visio-conférence, 1 entretien personnalisé avec des professionnels intervenant sur les thématiques suivantes : diffusion, structuration, communication (biographie, identité visuelle, stratégie digitale), enregistrement.
- Les groupes lauréats bénéficient du « **Label** » **Music in Tarn** ; ils peuvent apposer sur leurs documents de communication le logo les identifiant comme lauréats du dispositif. Ils apparaissent également dans l'annuaire (sur le site de l'ADDA) des groupes accompagnés par l'ADDA du Tarn, bénéficiant ainsi d'une visibilité et d'un repérage par les diffuseurs départementaux ou régionaux et par le public.
- Au terme de leur accompagnement, les lauréats bénéficient d'une **programmation** :
 - sur le festival Off de Pause Guitare
 - au FOMAC (repérage par des professionnels du Tarn et de l'Occitanie, médias...)
- Les lauréats du Music in Tarn bénéficient pendant la durée de leur accompagnement (et parfois un peu au-delà), d'un **soutien à la diffusion** sur des concerts et festivals tarnais : il s'agit d'une enveloppe financière destinée à inciter les programmeurs à diffuser ces artistes émergents.
- **Communication** : pendant toute la durée de leur accompagnement, les groupes bénéficient d'un soutien à la communication par tous les moyens à disposition de l'ADDA du Tarn (et éventuellement du relai de ses partenaires) : toutes les actualités du groupe (concerts, résidences, sortie d'EP, de clip, etc.) sont relayées sur la page FB Music in Tarn, Adda du Tarn, agenda en ligne, newsletters, etc.
Ces groupes sont également programmés sur des événements et dans des lieux professionnels reconnus.

LES COUPS DE POUCE DU JURY

Ils bénéficient pendant 6 mois d'un coup de projecteur grâce :

- au « **Label** » **Music in Tarn**; ils peuvent apposer sur leurs documents de communication le logo les identifiant comme « coup de pouce du jury » du Music in Tarn. Ils apparaissent également dans l'annuaire (sur le site de l'ADDA) des groupes accompagnés par l'ADDA du Tarn, bénéficiant ainsi d'une visibilité et d'un repérage par les diffuseurs départementaux ou régionaux et par le public.
- à un **soutien à la communication** : pendant la durée de leur accompagnement, les coups de pouce du jury bénéficient d'un soutien à la communication par tous les moyens à disposition de l'ADDA du Tarn (et éventuellement du relai de ses partenaires) : toutes les actualités du groupe (concerts, résidences, sortie d'EP, de clip, etc.) sont relayées sur la page FB Music in Tarn, Adda du Tarn, agenda en ligne, newsletters, etc.

L'accompagnement des lauréats 2022

LES LAUREATS

Mortelle Paillette (*rock français*)

Mélanie Fossier (voix), Céline Biolzi (batterie), Mathieu Sinet (guitare), Guillaume Heiser (basse)
Répétition diagnostic (diagnostic, analyse des besoins) : vendredi 16 septembre, Lo Bolegason, Castres

Intervenant-e : Virginie Bergier

Enregistrement d'une maquette 3 titres : du dimanche 13 au jeudi 17 novembre 2022

Ingénieur du son : Wilfried Icart

Mentor Mentor (*rock français*)

Martin Mazelier (voix, guitare), Emilio Rudoy (basse), Emilien Caminade (batterie)
Répétition diagnostic (diagnostic, analyse des besoins) : mercredi 16 novembre 2022

Intervenant-e : Virginie Bergier

Coaching vocal : jeudi 1^{er} décembre 2022 (3h) -
Jeudi 26 janvier 2023 (3hh)

Intervenant : Georges Veyre

Aide à la communication : pour la sortie du 1^{er} EP

Aide à la réalisation du clip : Funambule

LES COUP DE POUCE DU JURY

La Fusion (*rap*)

Nova (Gwénaël) rappeur et ingé son, Yora L'as (Jérémy) rappeur, Deux (Dealan) réalisateur / monteur, Ojoh (Johan) beatmaker, Kasa (Yoan) ingé son, Paint (Alexandre) réalisateur et monteur
RDV ressource : vendredi 10 juin 2022

Ina Cesco

Guillaume Navar, auteur, compositeur, interprète, synthétiseur, machines.

Premier RDV en juin 2022.

Répétition diagnostic (diagnostic, analyse des besoins) : vendredi 21 septembre, Lo Bolegason, Castres

Intervenant-e : Virginie Bergier

Coaching vocal : mercredi 16 novembre et
mercredi 7 décembre de 14h à 17h. Lo Bolegason, Castres

Intervenant : Habib Julien aka Wab

FOMAC – FORUM DES MUSIQUES ACTUELLES

Budget réalisé 2022 : 9 853€

Samedi 2 avril 2022 – salle de Pratgraussals – Albi

8ème Forum-Rencontres ouvert aux acteurs du secteur des musiques actuelles du Tarn.

Présentation :

Le FOMAC est une journée de rencontres professionnelles entre artistes et structures de diffusion du secteur des musiques actuelles. Rencontres en speed-meeting, showcases, ateliers, débats, le FOMAC est devenu le point de rencontre annuel incontournable du réseau des musiques actuelles dans le Tarn, placé sous le signe de l'échange et de la convivialité.

Après une année blanche (2020), puis une année d'adaptation en version numérique (2021), l'édition de 2022 renoue les liens avec le réseau.

Objectifs :

Le FOMAC permet

- aux artistes de présenter leur production aux organisateurs de concerts et médias présents, d'assister à des ateliers d'information-ressource sur différentes thématiques liées au développement artistique d'un projet
- aux différents acteurs du secteur de se connaître et de collaborer à des projets communs
- de repérer de nouveaux talents et de les orienter dans leur recherche de contacts, de dispositifs d'accompagnement, de résidences et de concerts
- de dynamiser le réseau départemental des musiques actuelles et de l'ouvrir à l'Occitanie : des structures professionnelles et des groupes de l'Aude, du Lot, du Gers et de l'Aveyron sont invités à participer à cette journée de rencontre, avec l'appui de la Plateforme des Associations Départementales d'Occitanie
- rendre visible et valoriser la richesse et la diversité de la pratique des musiques actuelles

Contenu :

*** Rencontres en speed-meeting**

Ce sont des rendez-vous d'une durée de 10 minutes entre représentants de structures professionnelles et artistes. Ils sont l'occasion de prendre contact, de présenter son projet, de nouer un premier dialogue autour d'une éventuelle collaboration future (programmation, accueil en résidence, etc.), de développer son réseau professionnel.

*** Ateliers d'information-ressource**

Ils seront au nombre de 3 en 2022 :

11h : Profession artiste : environnement économique, social et juridique – Aurélie Lambert

17h : Panorama des intervenants du secteur musical – Aurélie Lambert

15h : Présentation de la plateforme Ma Source - Fédération Octopus

*** Débat-rencontre** autour de la diffusion du film documentaire « *Bande d'amateurs !* » produit par le collectif RPM (recherche en pédagogie musicale) à 15h

Ce documentaire a été réalisé comme un outil pour s'emparer de la question centrale des pratiques amateurs et de leurs enjeux, à destination de tous : professionnels de l'accompagnement ou de l'enseignement des musiques actuelles dans toute leur diversité, musiciens et collectivités.

La projection sera suivie d'une discussion ouverte à tous-tes pour partager nos réalités, confronter nos points de vue, travailler sur les représentations qu'on a des amateurs et celle qu'ils ont d'eux même, et envisager collectivement des perspectives et des réponses aux enjeux soulevés. L'échange sera animé par Eric Anglas

*** Sessions de moulage de protections auditives et d'in-ear monitors**

*** Showcases**

- à 13h30 Elium, et en suivant à 14h15, The Koppers, lauréats du Music in Tarn 2020.

- 19h, Here Today, et en suivant à 19h45, Rhomb, invités néerlandais et suédois dans le cadre du programme d'échange européen SkellHell Exchange

*** Plateau radio** de plusieurs médias qui réalisent des interviews des groupes, des partenaires, diffusent les showcases en direct, etc.

Partenaires :

Structures Tarn : Arpèges et Trémolos, Les Ateliers, Castres, Bibam Production, Café Plum, Lautrec, Cartes sur Table, Gaillac, L'Été de Vaour, Le Frigo, Albi, La Lune Derrière les Granges, Lo Bolegason, Castres, MJC d'Albi, No Diggity, Pôle culture & attractivité – Mairie de Gaillac, Pollux Asso, Albi, Scène Nationale d'Albi, Service Culture et Patrimoine – Mairie de Graulhet, Studio Ampère Records, Albi,

Structures Occitanie : AJAL, Aveyron, Zicabazac, Aveyron, Le Cri'Art, Gers, Festi'Céou, Lot, Musical'Sol, Aude, Octopus (Fédération régionale musiques actuelles), Plateforme des ADDAS Occitanie

Médias : Radiom, Radio Albigès, Radio Air d'Autan, Newbox.

Autres partenaires : Mairie d'Albi, Agison, EarCare, collectif RPM

ACCOMPAGNEMENT. TECHNIQUE DES GROUPES HORS MUSIC IN TARN

Budget réalisé 2022 : 1 550€

Aide à la réalisation d'un album (FDAE)

Aide au pressage – La Rugissante

Aide au mastering - Jérôme Pinel Trio

ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES RESSOURCES

Budget réalisé 2022 : 6 526€

Le partenariat avec le Conservatoire

Dispositif Nomad' in Tarn : auditions publiques / scènes ouvertes

Objectif : diffuser les groupes amateurs de musiques actuelles du Conservatoire et des Maisons des Jeunes et de la Culture en favorisant les rencontres entre les différents lieux d'apprentissage et de pratique. Evolution du dispositif : accompagner les jeunes groupes dans leur première approche de la scène : installation, réglages, balances, etc.

Partenariat : Conservatoire, MJC Gaillac

Intervenante : Roxane Gau, technicienne son

Dates et lieux : samedi 26 Mars MJC Gaillac

Public bénéficiaire : environ 40 musiciens (élèves du CMDT, groupes de la MJC de Gaillac), environ 50 spectateurs.

Le partenariat avec Pollux asso

Objectifs : accompagner les groupes émergents des dispositifs de repérage de jeunes talents du département, aider les structures à programmer des groupes identifiés sur des premières parties, et les soutenir dans leur accompagnement des pratiques amateurs (résidences, espaces de répétition, conseil, etc) ou de la mise en place d'actions culturelles autour de projets de diffusion.

Contenu :

> Soutien aux groupes locaux / émergents

** Diffusion*

- En partenariat avec l'association Pollux, dans le cadre de sa programmation de saison à l'Athantor, des soirées Carrément Musique, du Discovery Music Tour, du Xtreme Fest

** Promotion*

- Réalisation de captations en live dans des lieux insolites du Tarn de groupes locaux émergents. Large diffusion sur les réseaux. En 2022 : Captation live de Elium, Musée Toulouse Lautrec à Albi.

> Masterclass

Objectifs et contenus : dans le cadre du Xtreme Fest, masterclass visant la transmission d'un répertoire rock / métal / punk à des musiciens amateurs

Intervenants : Houba (batucada)

Dates et lieu : Mardi 26 et mercredi 27 juillet 2022 dans le Parc Jean Jaurès à Carmaux.

Public bénéficiaire : environ 20 musiciens amateurs de tous âges et tous niveaux.

Le partenariat avec Lo Bolegason

Soutien au programme d'échange international « Skellhell » permettant la diffusion de groupes tarnais à l'étranger (Suède, Danemark)

ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DE LA PLATEFORME OCCITANIE

Budget réalisé 2022 : 1 783€

Formation « Développer son projet artistique dans les Musiques Actuelles »

Objectifs : depuis plusieurs années, chaque structure départementale accompagne les projets de musiques actuelles sur son territoire. Afin de mettre en synergie des compétences, de créer un espace d'échange et de rencontre pour les groupes, la mutualisation d'intervenants professionnels a été mise en place. La demande récurrente des groupes, artistes et porteurs de projets nous a amenés à concevoir cette proposition de formation qui permet d'effectuer un tour d'horizon très complet des problématiques rencontrées par tout groupe en développement dans le secteur des musiques actuelles et de susciter des échanges enrichissants entre les différents artistes présents.

Contenu et calendrier :

- **Comment structurer son projet ?**

Samedi 20 novembre 2021 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h - Le Local / Ressourcerie - Montauban - présentiel -

Intervenante : Aurélie Lambert

- **Comment élaborer la présentation de son projet à l'écrit ?**

Mardi 14 décembre 2021 de 18h à 21h - webinaire - Intervenante : Geoffrey Sébille

- **Comment élaborer un enregistrement et sur quel support ?**

Mardi 4 janvier 2022 de 18h à 21h – webinaire - Intervenante : Clotilde Bernier

- **Comment élaborer sa communication ?**

Samedi 29 janvier 2022 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h - Espace Roguet – Toulouse – présentiel - Intervenante : Jessica Bir

- **Comment construire l'identité visuelle de son projet ?**

Mardi 15 février 2022 de 18h à 21h – webinaire - Intervenante : Romain Barbot

- **Comment élaborer sa stratégie digitale ?**

Mardi 8 mars 2022 de 18h à 21h – webinaire - Intervenante : Guillaume Gouzy

- **Comment diffuser son spectacle ?**

Samedi 26 mars 2022 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h - Ancienne école Camille Claudel, Albi – présentiel - Intervenante : David Papaix

- **Entretien personnalisé (1h) – visio**

Public bénéficiaire : groupes amateurs ou en voie de professionnalisation de la région Occitanie identifiés / accompagnés par chaque Association Départementale

Pour le Tarn en 2022 : Féramia, Caro

Pratiques vocales

Objectif : Développer une pratique amateur de qualité par des actions de formation encadrées par des professionnels ; mettre en œuvre ces actions en recherchant prioritairement l'articulation des politiques publiques départementales et régionales, en lien avec le Conservatoire du Tarn et l'ARPA dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques spécialisés. Développer des projets transversaux permettant l'accès à la musique aux publics éloignés ou empêchés (projets en milieux ruraux, culture et justice, culture et santé). Contenu : Programme d'interventions spécifiques, aides aux chorales et aux projets, valorisation des ensembles et des projets de formation, plan départemental de formation aux pratiques vocales, projets départementaux adossés aux présences artistiques.

Public visé : Chanteurs amateurs, enseignants, personnes ressources et professionnels encadrant chorales et pratiques vocales collectives, associations, ensembles et ateliers de pratique vocale et actions de sensibilisation tout public, détenus, personnes âgées, dépendantes, en situation de handicap.

Suivi de l'action : Julia Lirsac

Réalisé 22 : 8898€

AIDE AUX CHORALES

Budget réalisé 2022 : 0€

Actions de formation auprès des chorales et ensembles vocaux sur le temps de répétition habituel afin de répondre aux besoins spécifiques, en partenariat avec l'ARPA et/ou le Conservatoire.

Formation et conseils techniques sur le travail vocal du chœur, technique vocale collective, interprétation du répertoire propre au chœur ; ces interventions constituent souvent une "première" pour accompagner les chefs de chœurs et le travail vocal collectif ; pour être programmées, les associations support en font la demande ; contenu pédagogique et choix de l'intervenante sont validés conjointement.

Aucune sollicitation en 2022

PLAN DÉPARTEMENTAL DE FORMATION AUX PRATIQUES VOCALES

Budget réalisé 2022 : 1 755€

Il propose **des sessions de formation thématiques** pour les chanteurs issus d'horizons divers. C'est un espace de rencontre et de partage de pratique. La poursuite des thématiques abordées est recherchée dans certains domaines dans un souci de continuité et de cohérence afin de répondre aux attentes et d'optimiser le travail engagé. Certaines formations ou propositions plus exigeantes font l'objet de **restitutions** construites en lien avec des actions de diffusion et des présences artistiques départementales impliquant un partenariat étroit avec les associations et les équipements culturels du territoire. **Le plan départemental résulte d'une co-construction ARPA, Conservatoire et ADDA** ; il agrège des partenaires culturels du territoire.

Stage Dégustation de répertoire : Pop Songs

Objectif et contenu : plusieurs extraits du répertoire choral musiques actuelles sont abordés durant ce stage : pop,

rock, chanson française. Tout en déchiffrant et chantant les morceaux, les stagiaires analysent avec l'aide de l'intervenante leur construction pour mieux comprendre les particularités de ce répertoire et comment le faire sonner.

Le travail porte sur 3 axes principaux :

le rythme (tempo, subdivisions, groove ...)

le son (dynamiques, couleurs, timbre, articulation ...)

l'expression et interprétation : les mots et les sons au service de l'émotion

Répertoire : La Grenade, Clara Luciani, Highway to Hell, ACDC, Your Song, Elton John, Material Girl, Madonna, etc.

Intervenante : Eloïse Chadourne

Public bénéficiaire : 21 chanteurs amateurs

Date et lieu : samedi 5 et dimanche 6 février 2022, ancienne école Camille Claudel, Albi. 9 heures d'intervention.

Stage Au cœur de la pulsation

Objectif et contenu : en utilisant l'approche des pédagogies actives et ouvertes sur la pleine conscience telles que les méthodes Taketina, Dalcroze, O Passo ou Kodaly, ce stage propose des outils pour se reconnecter à la pulsation et à son rythme intérieur. Il propose d'explorer la pulsation et ses subdivisions, le binaire/ternaire, les mesures paires, impaires et complexes, le groove, avec des exercices de marche, de la polyrythmie et des percussions corporelles.

L'occasion de réaliser ô combien la pratique du rythme depuis le corps et le mouvement développent, entre autres qualités, précision, confiance et aisance, au service de toute pratique artistique, individuelle ou collective.

Intervenant : Fabien Aubé

Public bénéficiaire : 15 stagiaires (musiciens amateurs ou professionnels, enseignants, chefs de chœur, chanteur, étudiants en musique, Dumistes)

Date et lieu : samedi 12 et dimanche 13 mars 2022, Salle municipale de Puycelsi.

9 heures d'intervention.

Partenariat : ARPA

Stage de chant brésilien « Vozes y corpos »

Objectif et contenu du stage : Des voix et des corps qui se rencontrent pour créer de la résonance : respirer, écouter et jouer, tout cela combiné avec les rythmes, la force et la légèreté des mélodies brésiliennes, telle est la proposition de ce stage !

Le contenu du stage, c'est un temps : de mise en disponibilité de soi grâce à des exercices d'assouplissements, de détente et de respiration, d'exploration du geste vocal en lien avec le geste corporel, de rencontre au travers de jeux rythmiques, d'improvisation, de création et d'écoute collective, de découverte d'un répertoire coloré et entraînant à l'image du Brésil.

Ouvrir son corps à l'expérience du mouvement, à la découverte d'une autre culture et de sa musicalité intérieure pour retrouver une sensation de plaisir partagé !

Restitution à 18h, en ouverture du concert de Ta Bom Demais.

Intervenante : Elaine Lopes

Date et lieu : Samedi 9 avril 2022, Maison de la Musique, Cap'Découverte, Le Garric.

5 heures d'intervention

Partenariat : Association Arpèges & Trémolos - dans le cadre du Festival Week-end avec Elles, Maison de la Musique

Bénéficiaires : 25 chanteurs-ses amateurs

AIDE AUX PROJETS

Budget réalisé 2022 : 7 143€

Objectif et contenu : par le biais de ce dispositif, l'ADDA du Tarn propose d'accompagner des projets particuliers dans l'activité des acteurs du chant choral, tels que :

- création d'un nouveau projet de pratique collective ;
- projets de formations spécifiques plus conséquents en matière de contenus, d'objectifs pédagogiques, de durée et d'implication propre des ensembles concernés (ex : partenariat avec un ensemble vocal pour un travail spécifique approfondi : homogénéité du son collectif, détail par pupitre, approche stylistique et interprétation, approche de nouveaux répertoires, technique vocale collective, son de l'ensemble, etc.) ;
- projets revêtant un intérêt significatif (artiste ou compositeur invité, approche d'un nouveau répertoire, arrangement de répertoire, rencontres de chœurs).

Ta Bom Demais

Présentation du projet : le groupe Ta Bom Demais est un collectif de 12 musiciens et chanteuses interprétant un répertoire de musique brésilienne, samba et forro.

Le groupe a obtenu en 2021 une subvention du FEIACA (Fonds d'Encouragement aux Initiatives Artistiques et Culturelles des Amateurs). L'aide de l'ADDA du Tarn vient en complément de cette enveloppe afin de permettre au groupe de réaliser l'entièreté de son projet. Cette aide portera sur des ateliers de chant lead à destination des 4 chanteuses du groupe Ta Bom Demais. Ces ateliers seront menés par la chanteuse brésilienne Elaine Lopes.

Objectif pédagogique : permettre aux chanteurs du groupe Ta Bom Demais d'améliorer leur prestation en travaillant sur : les techniques de respiration, de chant et d'interprétation / la posture de chanteur lead / la mise en mouvement / les échanges avec le public / la prise de parole pendant les concerts

Public bénéficiaire : 12 musiciens et chanteurs amateurs

Intervenante : Elaine Lopes

Dates et lieux : samedis 9 octobre et 20 novembre 2021, samedi 29 janvier 2022 à la MJC d'Albi.

Volume horaire : 3 interventions de 4h chacune = 12 heures.

Partenariat : MJC d'Albi

Les Potes au Vin

Objectif et contenu : mise en espace du chœur ; théâtralisation du répertoire.

Amorcé en 2020, cet accompagnement a été interrompu par la crise sanitaire, et se poursuivra en 2022 afin de lui permettre au collectif Les Potes au vin de réaliser un travail de mise en espace d'une partie de son répertoire (une quinzaine de chansons), l'objectif étant d'aboutir à une petite forme artistique alliant chants, textes déclamés et théâtre, intitulée « Les Potes au vin font leur show, chaud ».

Interventions artistiques : 10h30

Public bénéficiaire : 14 chanteurs amateurs

Intervenante : Aurore Lerat, comédienne et metteuse en scène

Dates et lieux : dimanche 25 sept de 14h30 à 18h, dimanche 9 octobre de 14h30 à 18h, dimanche 6 novembre de 14h30 à 18h

Festival de chant choral : le chœur des forges

Contenu : rencontre de chorales ; travail sur un répertoire commun

Bénéficiaires : chorales La Croche Chœur (St Juéry), Assou Lezert (St Juéry), Au Fil des Chants (Baraqueville) et Bulles d'Air (Quins) – 107 chanteurs amateurs.

Dates et lieu : 24 septembre 2022, Musée du Saut du Tarn, St Juéry

Partenariat : association La Croche Cœur

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES AMATEURS - MUSIQUE

	Produits		Charges	
	BP 2022	Réalisé	BP 2022	Réalisé
Dispositif Music in Tarn				
Réception jury				
Repas / boissons			190	188,90
Frais de déplacement Christophe			70	66,39
Envoi Flyers affranchissement				196,20
Accompagnement des lauréats				
<i>Répétitions diagnostic</i>				
Mortelle paillette, 16 sept			200	40,00
Ina Cesco, 21 sept				40,00
Mentor Mentor, nov.				40,00
<i>Accompagnement professionnel</i>				
Mortelle paillette, enregistrement 3 titres			1500	1850,00
Mentor Mentor			1500	
Antoine Chabut, réalisation vidéo				350,00
Simon Portes, com. Sortie EP				480,00
Georges Veyre, coaching vocal				300,00
réalisation vidéo				600,00
Ina Cesco, coaching vocal avec WAB (2x3h_ FD)			500	600,00
Coup de pouce 2			500	0,00
A définir			1200	0,00
Soutien à la diffusion des lauréats				
cf. budget DIFF				
Communication générale MIT (stickers)				210,00
sous-total Music'n Tarn			5660	4961,49
FOMAC				
Communication				
Réalisation des outils de com			1700	1700,00
impression plaquettes			650	650,00
affranchissement			170	165,46
plastification, signalétique			110	104,78
réalisation montage F. Catala			250	250,00
captation BIBAM			1000	0,00
communication FOMAC (stickers)				210,00
Technique				
Salaire + charges M. Lemaine (régie G)			1000	1019,52
Salaire + charges technicien plateau			600	637,55
Salaire + charges tech son			640	637,55
Salaire + charges tech lumière			640	637,55
frais de depl.			160	156,92
loc AMG/bande d'amateurs!			1100	1072,20
loc AMG matériel complémentaire			150	148,32
achat piles (micro HF), vidéo proj			20	0,00
Monsieur Loyal				
salaire + charges Victor Ginicis			200	194,36
Artistique				
showcases Elium			640	621,88
Showcase Koopers			320	310,94
Droits sacem			90	87,19
Ateliers				
Rému aurélie Lambert			450	450,00
frais de depl			60	64,20
frais de depl. Golo			50	50,70
Repas x Catering				
Repas musiciens, techniciens, intervenants, équipe ADDA			400	400,00
achat catering loges et autres fournitures			100	91,56
réception/apéritif			300	192,00
facture Boleg.	650	687,00		
participation partenaires	850	800		
participation plateforme	400	400,00		
sous-total FOMAC			1900	1887
			10800	9852,68

Accompagnement groupes hors MIT et structures ressources				
Aide à l'édition discographique				
La rugissante			500	500,00
Jérôme Pinel			1050	1050,00
Partenariat avec Pollux				
Accompagnement Euterpe - mai				120,00
Soutien à la diffusion des lauréats MIT				
Diffusion			1500	1500,00
Captation Live session			1300	1300,00
Masterclass dans le cadre de l'X-Treme Fest				
Houba			1000	990,00
Partenariat avec le Conservatoire				
Nomad'n Tarn				
Salaire + charges Roxane Gau			230	228,86
Frais de déplacement			40	36,04
Workshop JC Noel (en partenariat avec le GMEA)			400	400,00
Partenariats / Bolegason				
Dispositif d'échanges européens SkellHell			2000	1951,04
sous-total Structures ressources			8020	8075,94
Actions menées dans le cadre de la Plateforme				
Formation - Parcours Musiques actuelles 21-22				
<i>Janvier - Enregistrement</i>				
Facture Mazette - Clotilde Bernier			300	300,00
<i>janvier - comm.</i>				
formation Jessica Birr, 29/01			620	618,80
<i>Mars - Diffusion</i>				
Facture Pollux - David Papaix			400	180,00
<i>Mai - accompagnement</i>				
Facture Mazette - Clotilde Bernier				100,00
Formation - Parcours Musiques actuelles 22-23				
<i>Novembre 22 - accompagnement</i>				
facture Aurélie Lambert, 26/11				500,00
depl + repas				84,20
Reversion participation AD32, 31 et 12		450,15		
Partenariat Plateforme / DRAC	1000	598,60		
sous-total Plateforme			1320	1783,00
	2900	2935,75	25800	24673,11
Subventions				
DRAC	7500	7500,00		
Part ADDA	15400	14237,36		
Total Subventions			22900	21737,36
	25800	24673,11	25800	24673,11

	Produits		Charges	
	BP 2022	Réalisé	BP 2022	Réalisé
Pratiques amateurs - Pratiques vocales				
Aide aux chorales : technique vocale et répertoire				
Interventions artistiques et FD			1000	0,00
Participations chorales	500	0,00		
Sous-total dispositif ADDA/ARPA	500	0,00	1000	0,00
Plan départemental de formation				
Stage dégustation de répertoire / Eloise Chadourne				
5 et 6 février				
Rémunération Eloise Chadourne (9h x 70€)			630	630,00
Frais de déplacement			20	19,40
Inscription stagiaires	950	950,00		
<i>sous-total</i>	950	950,00	650	649,40
Au cœur de la pulsation - Fabien Aubé				
Samedi 12 et dimanche 13 mars				
50% du déficit - Partenariat ARPA			400	0,00
<i>sous-total</i>			400	0,00
Stage Elaine Lopes				
samedi 9/04 - partenariat WK avec Elles				
Salaire + charges Elaine Lopes			330	324,12
frais de déplacement			50	51,68
<i>sous-total</i>			380	375,80
Stage le Chœur en Scène				
10 et 11 décembre, Brigitte Cirila et Silvia Moreno				600,00
catering				49,48
facture COOPERAROCK - impression flyers				80,00
<i>sous-total</i>			0	729,48
Sous-total Plan départemental de formation	950	950	1430	1755
Aides aux projets				
Ta Bom Demais - 1er trimestre				
Interventions Elaine Lopes / Chant lead + chœurs			600	600,00
Les potes au vin				
rémunération A. Lerat			500	771,80
Festival de chant choral - Le chœur des forges - septembre				
Aide à la communication			250	350,00
Ateliers Bal trad. Mairie de Gaillac				
			600	600,00
Conjuration - projet musique/théâtre				
Résidence Eskandar - prestation et travail de création			1700	1661,50
cession conjuration				1002,25
transport équipe				253,67
salaire et charge W. Icart, régisseur son				195,84
frais de depl. W. Icart				44,40
hébergement				285,00
repas				475,12
catering (stage du 20 nov.)				63,19
captation				175,00
dépliants et affiches (fact. Coopérarock et SOREP)				288,32
assurance (prêt matériel GMEA)				27,12
SACD (50%)				349,97
CAUE		1000,00		
CCSA		500,00		
billetterie restitution, Frigo 4 oct		138,00		
<i>sous total conjuration</i>		1638,00	1700	4821,38
Sous-total Aide aux projets		1638	3650	7143
Total Pratiques vocales	1450	2588,00	6080	8897,86
Subventions				
DRAC	5500	5500,00		
Part ADDA	-870	809,86		
Total Subventions	4630	6309,86		
TOTAL PRATIQUES AMATEURS PV	6080	8897,86	6080	8897,86

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES AMATEURS - DANSE

Danse

Objectif : Accompagner les pratiques des danseurs amateurs en valorisant les initiatives d'écoles et d'associations proposant des projets et stages de qualité encadrés par des artistes.

Accompagner la structuration de l'enseignement dans le département par une approche méthodologique, en vue de la mise en œuvre du schéma départemental des enseignements artistiques. Encourager les rencontres artistiques, en favorisant les liens entre pratique et diffusion dans une perspective de culture chorégraphique. Aider à préciser les projets pédagogiques (objectifs et contenus) des structures d'enseignements pour mieux cerner le rôle et la place de chacun sur le territoire. Rendre lisible la diversité des pratiques pour le public par un état des lieux et une cartographie des enseignements actualisés. **Partenariats :** Conservatoire, associations, écoles de danse, MJC, diffuseurs.

Mode de partenariat : L'ADDA conseille les structures et engage directement les artistes (CDD, contrat de cession et facture). **Suivi de l'action :** Nathalie Auboiron

Budget réalisé 2022 : 35 423€

ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES RESSOURCES

Budget réalisé 2022 : 11 461€

Mode d'intervention : L'ADDA contracte directement avec les artistes intervenants.

Les ateliers sont réalisés en lien avec des projets portés par des acteurs chorégraphiques tarnais. Les artistes sont choisis d'un commun accord entre l'ADDA et l'association ou l'école en fonction du projet pédagogique développé au sein de la structure.

Le projet du Conservatoire : De la tradition à la création

Le projet pédagogique et artistique danse du Conservatoire s'articule autour de la présence des artistes invités dans le Tarn.

École des rencontres artistiques

Les parcours sont axés sur la rencontre avec des œuvres et des artistes pour mieux comprendre les univers chorégraphiques et musicales

-Atelier « improviser sur la musique de Miles Davis » avec Patricia Karagozian Albi (3h)

-Atelier de répertoire « Dans ce monde » de T.Lebrun avec Antony Cazaux Albi et Castres(3h)

-Atelier de répertoire « Let's folk » de M.Muzac avec Mostafa Abhourrou Castres (6h)

-Atelier et performance en lien avec La Machine, Valeria Giuga, cie Labkine au Grand Théâtre Albi (3h)

-Participation aux parcours Place aux décors avec le musée Goya, Le bal chez Toulouse-Lautrec mTL Albi (éveils, initiation, pré-cursus)

-Participation à Dansons les œuvres sur le répertoire *Näss* de F. Boussof avec Sami Blond (20h)

Stage 21, 22, 23 février (60h) Athanor, Salle haute Grand Théâtre Albi

danse classique, contemporaine et jazz (voir détail présentation danse stages ouverts à tous)

Ecole de la scène : participation à Coco jazz (annulé), aux lutins de Noël Albi, Dansons les œuvres Pennautier (11),

Ecole du spectateur : 6 spectacles choisis dans la programmation départementale et régionale. **Partenariat :** Apollo, Mairie de Castres, Scène Nationale d'Albi-Tarn, Cap'Découverte, CDCN, les Conservatoires de Midi-Pyrénées Toulouse et Montauban.

Le projet d'Artefacto Argentina en lien avec le Festival *Artetango* à Albi en Août et octobre

Cours, stages, formation de formateurs, concerts-bals, festival Tango argentin avec des artistes professionnels invités.

La MJC Labruguière

Accompagnement en conseil, atelier de pratique avec la Formation Coline en lien avec le spectacle programmé au Rond-Point le 9 février. Participation au stage de danse de février.

Atelier du spectateur : 2 spectacles choisis au Rond-Point, *The cartoonist* en novembre 21 et Coline le 25 mars au Rond-Point.

Le projet de Densité Albi

Cours et ateliers de création en danse contemporaine en lien avec les spectacles programmés dans la saison. Présentation des ateliers dans le cadre du festival Densité le 18 juin à Albi.

Artistes invités : Akiko Kajihara, cie Thomsa Lebrun 20h

Festival Échos-ci Échos-là à Labastide Rouairoux

Choix et programmation d'un film documentaire sur la danse dans le cadre du festival. Invitation d'un artiste danseur ou réalisateur pour présenter le film en octobre.

Mr Gaga, sur les pas d'Ohad Naharin de Tomer Heymann , 2015 | 99' | Israël | Heymann Brothers Films |

Dim 16 oct Rencontre débat avec Patricia Ferrara + Weekend avec K, cie keatbeck

STAGES OUVERTS À TOUS

Budget réalisé 2022 : 9 955€

Stage de danse au Carré Public, Athanor, salle Haute et Grand Théâtre Albi

Stage 21, 22, 23 février (60h)

Co-construit avec le Conservatoire, en partenariat avec la mairie Albi, la SNA, et l'école Line Neel

Cours et ateliers en danse classique, contemporaine, jazz, hip hop

avec Emmanuelle Broncin, Martin Chaix, Patricia Karagozian,

Maxime Aubert pour Thomas Lebrun et le CCN Tours, Romain Panassié, Sami BLond

Des cours en lien avec les répertoires : *Roméo et Juliette*, *West side story*, *Näss*

Rendez-vous curieux en 3 soirées :

-*West side story* avec Patricia Karagozian

-*Roméo et Juliette* avec Martin Chaix & Danses de Bal dans le répertoire contemporain avec Romain Panassié

-*1001 danses* avec M.Aubert & Näss avec S.Blond

Pour 127 stagiaires enfants, adolescents, adultes.

TACT – TROUPE D' ACTIONS CHORÉGRAPHIQUES DU TARN

Budget réalisé 2022 : 4 985€

Pour la deuxième année, le groupe, de 12 danseurs amateurs et professionnels, poursuit son cheminement dans les œuvres du patrimoine chorégraphique : Dominique Bagouet, Odile Duboc.

38 heures d'ateliers de transmission, de rencontres, avec des danseurs et chorégraphes : Michèle Rust, Agathe Pfauwadel et Sylvain Prunec

Calendrier : sam 19 et dim 20 février, sam 23 et dim 24 avril, dimanche 6 juin 2021.

Présentation au public à l'Athanor le dim 15 mai à 16h

DANSONS LES ŒUVRES

Budget réalisé 2022 : 2 521€

Programme interdépartemental autour du répertoire et de la création chorégraphique

Objectif du projet : Dans chaque département et en lien avec une pièce de répertoire ou d'une création plus récente, un groupe volontaire de danseurs amateurs constitué de 5 à 20 personnes est accompagné par un artiste. Le groupe bénéficie de 20h de stage avec un chorégraphe, un interprète ou un notateur du mouvement pour aboutir au montage d'un extrait de 10 minutes de la pièce choisie. Cette expérience chorégraphique s'accompagne d'un volet d'actions de culture chorégraphique autour du répertoire travaillé, mettant en lumière son contexte artistique et historique. Et une rencontre présente les différents travaux réalisés.

Extrait de Näss de Fouad Boussouf

Entre tradition et création "Sept hommes exaltent la puissance du collectif dans une danse intense et acrobatique. Leur moteur ? Le rythme ! Incessant, obsédant, il fait surgir l'ébullition et insuffle l'énergie aux corps. À la lisière entre le profane et le sacré, entre la modernité effrénée et l'attachement aux rites qui lui font encore rempart, Näss confronte la dimension populaire et urbaine de la danse hip hop à l'aspect profondément rituel et sacré qu'elle peut convoquer. "

Sami Blond interprète de la cie Massala transmet un extrait de 10 min de la pièce aux jeunes danseurs de la Fabrique à Gaillac (Mélicha Delfau) et du Conservatoire de musique et de danse du Tarn (Katia Barizza).

Présentations : Dim 27 mars au théâtre La Noba à Pennautier / Dim 15 mai Athanor Albi / Mercredi 22 juin Grand Théâtre Albi

Partenariat avec La plateforme des organismes départementaux : ADDA Gers, Lot arts vivants, Tarn et Garonne Art et culture, Mission départementale Aveyron, DAVV Haute-Garonne, Arts vivant 11
Programme choisi en lien avec la programmation de la Scène Nationale d'Albi-Tarn, spectacle diffusé le 11 janvier 22.

FORMATION CONTINUE

Budget réalisé 2022 : 365€

Dans le cadre du programme de formation continue du Conservatoire, ateliers, échanges de pratique et d'expériences avec les professeurs et artistes-pédagogues invités en lien avec le projet pédagogique et artistique de la saison. Ces formations sont ouvertes à tous les enseignants des écoles et associations.

Calendrier : une semaine de formation en septembre

Artistes-pédagogues invités : Anne-Marie Porras, Florent Tisseyre

ATELIERS DE CRÉATION EN LIEN AVEC LA DIFFUSION DE SPECTACLES

Cf. « Diffusion Danse »

Atelier en lien avec le spectacle Frérocité de Fabrice Ramalingom (54h)

Partenariat Maison de la Musique de Cap'Découverte

29, 30 janvier, 12, 13 février, 19 mars, 9, 10 avril, 14, 15, 16 avril Maison de la musique

-Atelier en lien avec Let's folk de Marion Muzac (5h)

Partenariat mairie de Gaillac

14 mai La Fabrique Gaillac, 20 et 21 mai Place de la Libération Gaillac

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES AMATEURS - DANSE

	Produits		Charges	
	BP 2022	Réalisé	BP 2022	Réalisé
Pratiques amateurs - Danse				
Stage danse classique, jazz, contemporain				
Salle haute, Athanor et Carré Public - 21,22 et 23 février 2022				
<u>Classique - Martin Chaix</u>				
Interventions artistiques 15h*80e			1200	1200,00
Repas (20euros * 3 jours)			60	60,00
transport			220	223,70
<u>Classique - Emmanuelle Broncin</u>				
Interventions artistiques 6h x 100e			545	545,16
Frais de déplacement			150	153,00
Repas			55	55,20
<u>Contemporain - Cie Thomas Lebrun</u>				
3h x 3 jours x 90€			1080	1080,00
Repas			170	171,90
frais de depl. Maxime Aubert			200	196,90
<u>Contemporain - Romain Panassié</u>				
3,75h x 3 x 75e			525	526,44
Frais de déplacement			150	200,10
Repas			130	128,80
<u>Jazz - Patricia Karagozian</u>				
6h x 90e x 3jours			1375	1374,28
Frais de déplacement			110	108,80
Repas			75	75,00
<u>Rémi Rosello, accompagnateur</u>				
musicien accompagnateur (12h*40e)			850	845,89
déplacement			125	126,48
repas			55	55,20
<u>Camille Galinier, accompagnateur</u>				
musicien (9h*40e)			470	467,30
repas			110	110,40
<u>Charges collectives</u>				
animateur stage Sergio			330	330,27
animateur stage amandine			330	330,27
Hébergement (15 nuits)			750	759,90
Transport collectif Thorel			830	830,00
APE	65	65		
Inscriptions au stage	5780	5780		
Sous-total stages	5845	5845,00	9895	9954,99
Accompagnement des structures ressources				
Conservatoire - Projet pédagogique et artistique				
<u>Module projet Conservatoire</u>				
inscription élève hors CMDT	30	30,00		
transmission fils du vent : AM Porras (5h*90e)				631,80
3 sept. AM Porras				411,80
Marie Christophe (5h*75e)				431,80
Adil Kaceb (5h*50e) :10sept				238,70
hébergements				240,00
Atelier P. Pauwels, 17 oct, Albi				88,55
dépl.				
<u>Visite atelier au mTL</u>			150	0,00
<u>Visite atelier au musée Goya</u>			150	0,00
Partenariat Conservatoire	11000	11000,00		
<u>costumes juin</u>		1800,00		
Nathalie Foulquier				290,67
Katia Barizza				293,78
Nathalie Auboiron				209,86
Caroline Sebille				28,32
Patrice Paoli				281,82
<u>Densité - Atelier</u>				
atelier tango argentin avec M. Rust			500	0,00
atelier avec un danseur de T. Lebrun (Akiko Kajihara)			2150	2572,80
frais de depl			600	840,00
6 repas			110	401,64

hotel	190		700	483,00
participation Densité		1500	1000,00	
Artefacto - festival Artetango - août 2022				
Hébergement artistes, location piano			2000	1925,54
MJC Labruguière				
			200	0,00
Echos-ci, Echos-là				
Patricia Ferrara intervention artistique 16 oct.			200	120,00
Keatbeck, 26 et 27 nov, 2*3h, stage Premian à Labastide		150,00		600,00
Mairie d'Aussillon				
atelier danse Caroline Sébille (salaire et charges), 2 au 6 mai				1259,41
frais de déplacement				112,00
participation mairie d'Aussillon		1312		
Sous-total Accompagnement	12530	15292,00	6760	11461,49
TACT				
Sylvain Prunenec, 18 et 19 février				
Hébergement			1200	1200,00
Repas (4*18,80)			100	101,80
			80	80,00
Michel Rust Cie Milonga				
Frais de déplacement et repas			1200	1200,00
hébergement			125	192,48
				50,90
Agathe Pfauwadel				
Frais de déplacement			1200	1260,00
Hotels			400	500,42
Repas			120	170,90
			150	228,30
location technique et salle/ partenariat école Line Neel			250	0,00
Inscription TACT (50e / inscrit)	550	550,00		
Sous-total TACT	550	550	4825	4984,80
Sous-total Pratiques amateurs - Danse	18925	21687,00	21480	26401,28
Formation continue Plateforme - Danse				
Dansons les œuvres, Pennautier				
Cie Massala, avec Sami Blond 9/01, 21,22,23/02, 26/03, 27/03			1680	1680,00
Repas			300	297,96
Transport / hébergement			540	543,40
plateforme	500	500,00		
Formation continue				
salaire et charges Florent Tisseyre, 6 et 7 sept, CMDT			2000	364,65
Rencontres professionnelles, 8 décembre, espace Roguet - Toulouse				
cession "Either Way"				1600,00
mouvements d'aire, facture Ring scène				577,74
Pauloni Branchard				499,98
repas du Ring				84,00
5 repas				97,00
depl.				272,12
salaires et charges Techniciens				983,46
repas tech.				73,60
Hébergement régisseur Samson Milcent (2 nuits)				189,98
location materiel audiotec				250,00
catering				51,07
SACEM/SACD				59,07
plateforme		3800,00		
Formation croisée, à l'écoute de son environnement				
Patricia Ferrara, 26 nov.				500,00
2 repas				38,20
depl.				45,14
Laurent Pichot, 26 nov.				500,00
2 repas + déplacement				109,19
1 nuit hôtel + petit dej.		59,00		205,20
Plateforme		1500,00		
Sous-total Formation Continue - Danse	500	5859,00	4520	9021,76
Sous-total Formation	19425	27546,00	26000	35423,04
Subventions				
DRAC	3000	3000,00		
Part ADDA	3575	4877,04		
Total Subventions	6575	7877,04		
TOTAL FORMATION Pratiques Amateurs et Professionnelles	26000	35423,04	26000	35423,04

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES AMATEURS – THÉÂTRE ARTS DE LA PISTE ET ARTS DE LA RUE

Théâtre

Objectifs : Accompagner les pratiques amateurs en favorisant l'accès à des formations de qualité pour les responsables d'ateliers ou de compagnies. Valoriser les initiatives d'écoles et d'associations proposant des projets et stages encadrés par des artistes. Enrichir les enseignements par des rencontres artistiques, en favorisant les liens entre pratique et diffusion dans une perspective de culture artistique. **Partenariats :** Fédération Départementale des MJC du Tarn, associations ressources, écoles de cirque et de théâtre, diffuseurs, ADDA Haute-Garonne, Gers, Lot, Tarn et Garonne, Mission départementale Aveyron. **Mode de partenariat :** L'ADDA engage directement les artistes. **Public Ciblé :** Élèves et intervenants théâtre et cirque du réseau des MJC et associations ressources identifiées lors de l'état des lieux, compagnies amateurs. **Suivi de l'action :** Marie Halet
Budget réalisé 2022 : 20 198€

ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES RESSOURCES

Budget réalisé 2022 : 3 310€

Objectif : soutenir des associations ou des projets artistiques faisant du lien avec les habitants ou leurs territoires. Accompagner les équipes artistiques qui nourrissent les projets d'éducation artistique ou des pratiques amateurs dans le département.

> L'avenir est à la campagne 2021-2023 / Cie Les Funambules, Été de Vaour / Théâtre du Colombier

Objectif : création d'un spectacle vivant et participatif avec les habitants autour d'un repas et d'un bal populaire / enregistrement et diffusion de podcasts audio / mise en place d'installations visuelles sur le territoire.

Contenu : Année 1 – janvier à août 2021

- **collectage** de documents audio, iconographiques, témoignages, textes pour l'écriture spectacle.
- **enregistrements audios** de témoignages d'habitants (anciens et néo), de spécialistes, d'élus pour nourrir la réflexion et constituer la matière première des podcasts audios.
- **organisation de cinq rendez-vous avec la population** dans différents endroits du territoire afin d'échanger sur le projet : ateliers d'écriture / ateliers d'improvisation / séances de remue-méninges ludiques / partages de textes, photos, vidéos, enregistrements audios Ces ateliers permettront de constituer collectivement une trame pour l'écriture du spectacle.

A l'été 2021 :

- diffusion de la première saison des podcasts (12 épisodes de 15')
- interventions artistiques lors du Festival l'Été de Vaour
- 3 installations visuelles sur le territoire

Intervenantes : Lionel Sautet – Cie les Funambules et Jérémy Steil / Dandy Manchot

Partenariats : Communauté de communes du Cordais et du Causse / 4C, Été de Vaour, DRAC Occitanie

Année 2 : réalisation du spectacle. poursuite des enregistrements audio pour préparer la saison 2 des podcasts audio et conception et réalisation des installations visuelles réparties sur le territoire :

- spectacle : mise en action des équipes mixtes professionnels/bénévoles et finalisation de l'écriture, répétitions, constructions, technique. Programmation en août 2022 sur une commune du territoire.
- podcasts : mise en ligne de 12 nouveaux épisodes entre juin et août 2022.
- installations visuelles : implantation de 5 nouvelles installations visuelles sur des points du territoire à l'été 2022.

Année 3 : Le principal objectif de l'année 3 sera la pérennisation du projet, le but étant de lui permettre d'exister à long terme, le spectacle devenant un rendez-vous annuel. Parallèlement, publication d'un ouvrage retraçant l'aventure de sa création, et diffusion de 12 nouveaux épisodes de podcasts audio

PARCOURS ADOS : ODYSSEES 3.0 #5

Budget réalisé 2022 : 6 475€

Objectif : Valoriser le potentiel créatif des jeunes, leur permettre d'enrichir leur pratique théâtrale par la pratique et créer une dynamique partenariale autour du théâtre jeunes

Contenu : 5 temps de rencontre :

> **Le 28 novembre 2021 à la MJC de Gaillac** une journée d'ateliers, de rencontres et de découverte d'autres pratiques animés par tous les artistes intervenants dans le projet – Groupes mixtes

> **Le 23 janvier 2022 à la MJC de Gaillac** Master class avec les artistes de la Cie Vola Plané, *reporté en avril cause covid puis annulé covid.*

> **Le 2 février 2022 à la Scène Nationale d'Albi** une sortie au spectacle *Hamlet*, Cie Vol PLANÉ

> **Les 21 et 22 mai 2022 à la Scène Nationale d'Albi** répétition et présentation du travail de chaque groupe dans le cadre d'un festival ados à la Scène Nationale d'Albi.

Public ciblé : 7 groupes de 14-17 ans (atelier des MJC d'Albi, de Gaillac, de Saint Sulpice et théâtre-école de la Scène Nationale d'Albi), un groupe flash composé de jeunes des missions jeunes des MJC, les Jac's de la Ville de Gaillac et un groupe mené par la Cie du Morse à Rabastens –

Intervenants : Anne Colin – Cie du Morse, Sophie Antelme et Guillemette de la Vernhe– Clique Cie, Claire Fleury – Collectif La Sotie, Yann Médale, Eric Delamotte et Yohan Bret – Cie L'An 1

Partenariat : Scène Nationale d'Albi-Tarn, MJC d'Albi, MJC de Gaillac, MJC de Saint Sulpice, MJC de Graulhet, Ville de Gaillac, Service Jeunesse du Département du Tarn, Fédération départementale des MJC du Tarn, DRAC Occitanie

LES ÉCRITURES ET LA CRÉATION CONTEMPORAINES DANS LE TARN

Budget réalisé 2022 : 4 851€

*** Autour de la commande d'écriture faite à Sylvain Levey en 2022 avec la Ville de Gaillac et la Maison de la Musique à Cap'Découverte**

> **Albert et Cie, Commande d'écriture à Sylvain Levey**

Albert et compagnie c'est une grande saga populaire composée de 26 personnages principaux et de dizaines de personnages secondaires, c'est une épopée à travers les différentes jeunesses du pays, la rurale, l'urbaine, la périurbaine, celle qui a de l'argent pour s'acheter des bonbecs et celle qui n'en a pas. C'est une épopée à travers les abécédaires, les mots drôles et les moins drôles, les mots qui pétillent et ceux qui font *splash*.

> **Deux jours de jeu - Stage Théâtre avec Sylvain Levey Les samedi et dimanche 29 et 30 janvier 2022 / Athanor à Albi**

« A partir du texte *Petit Enfer*, nous explorerons ce que j'appelle le double axe, c'est à dire : à quel moment joue-t-on avec un ou une partenaire et à quel moment ouvre-t-on ce qui se passe sur scène pour accueillir symboliquement le public sur scène ?

Il s'agit aussi de jouer sans surjouer des textes qui appellent au jeu mais qui s'ils sont trop joués, perdent leur force. Comment ne pas oublier que nous jouons pour l'autre et préférer alors le code qui crée du sens au jeu pour soi, au plaisir personnel de l'enfant que nous devenons sur un plateau ? » Sylvain Levey

Contenu : 12h d'atelier **Public :** enseignants, artistes intervenants, amateurs, curieux

> **Stage d'écriture et de jeu avec Sylvain Levey autour du texte *Albert et Cie* du 21 au 25 fév 2022 / MJC de Gaillac (Stage finalement proposé sur 3 jours)**

Contenu : Le matin : atelier d'écriture en vue d'une boom littéraire sur le principe du bal littéraire mais pour les jeunes et écrit par les jeunes.

Le principe : Après avoir réuni un stock de leurs chansons préférées pour constituer une playlist, les participants accompagnées par Sylvain Levey écriront ensemble une fable en épisodes, textes courts dont chaque fin devra énoncer le titre de l'un des morceaux choisis. Le vendredi soir les spectateurs seront en piste et les jeunes auteurs livreront à plusieurs voix cette histoire unique, écrite à plusieurs mains durant la semaine. Les spectateurs-danseurs sont invités à écouter sagement chaque texte et à danser follement sur chaque morceau.

L'après-midi : atelier de théâtre autour de la lecture et mise en voix du texte *Albert et compagnie* de Sylvain Levey en compagnie de l'auteur et de la metteuse en scène Marie Halet.

Partenariat : Ville de Gaillac, MJC de Gaillac

FORMATIONS

Budget réalisé 2022 : 4 608€

> **LA PLATEFORME OCCITANIE**

Objectif : S'associer aux Associations Départementales du Gers, du Lot, du Tarn et Garonne de l'Aveyron, de l'Aude et à la Division Arts Vivants et visuels du Conseil Départemental de Haute-Garonne pour proposer un programme de formation en région sur des thématiques spécifiques

> **Passeurs de théâtre : Les écritures contemporaines : Chemin des métamorphoses**

– 31 janvier à Cahors (46), 1^{er} fév à Sarrant (32) reportée aux 20 et 31 mai Covid

Contenu : Atelier écriture/lecture mise en jeu et en espace pour enrichir la réflexion autour des questions suivantes Comment l'écriture est nourrie, change, en fonction de son époque ?

Assistons-nous aujourd'hui à un nouveau renversement des codes de l'écriture théâtrale ?

L'écriture du théâtre contemporain requière-t-elle de nouveaux apprentissages de lecture ?

Le temps de pratique théâtrale a pour objectif d'éclairer le processus d'écriture des textes proposés et/ou ébauchés par les participant-e-s, ainsi que la façon dont travail d'écriture et travail scénique se mêlent étroitement selon de multiples démarches possibles.

Intervenants artistiques : Nathalie Fillion, autrice et Kevin Keiss, auteur

Public ciblé : responsables d'ateliers, metteurs en scène et comédiens professionnels, enseignants

Partenariat : la DAAC du Rectorat de Toulouse – Académie de Toulouse, la Plateforme Occitanie

> **LES PROJETS PARTICIPATIFS**

Objectif : Accompagner les pratiques amateurs en proposant des rencontres artistiques pour nourrir sa pratique, découvrir de nouveaux univers de création et d'écriture, en favorisant les liens entre pratique et diffusion dans une perspective de culture artistique.

> **CONJURATION par le Collectif Eskandar – création participative**

Objets scéniques et autres rituels pour conjurer les temps obscurs

En lien avec le projet participatif théâtre et musique Conjurons Ensemble

Lecture musicale et poétique le mardi 4 octobre 2022 au Frigo à Albi

EN AMONT DU SPECTACLE

- **Collectage de paroles sous forme d'ateliers d'écriture, de rencontres individuelles ou collectives**

moment d'échange et de partage entre un artiste du collectif et un.e habitant.e, sur le rapport que l'on entretient au lieu où l'on vit, au monde animal, végétal, à la ville, à la campagne et à l'avenir du monde.

Rendez-vous tout public

Jeu 29 sept. 17h30-19h30 - Atelier d'écriture et collectages individuels, à la médiathèque de Cambounet-sur-le-Sor

Vendredi 30 sept. 14h-16h - Collectages individuels à la salle des associations de Cuq Toulza. 16h30-18h - À la médiathèque du Girou à Cuq Toulza.

Dans le cadre des Rencontres Parlons Architecture proposées par le CAUE du Tarn et la Fédération des Architectes du Tarn

Samedi 1er oct. 14h-18h - Collectages individuels, Place des Cordeliers, Albi. 16h-18h - Atelier d'écriture, à la Brasserie du Parc, Albi.

Dimanche 2 oct. 10h-12h - Atelier d'écriture, à la Brasserie du Parc, et collectages individuels, Place des Cordeliers, Albi.

- **Veillées** : moments informels et conviviaux avec les artistes du collectif Eskandar au pour faire découvrir et partager poèmes, romans, essais, théâtre portant sur notre rapport au monde

Vendredi 30 sept. à partir de 19h - À l'Espace des Charrettes, zone artisanale de Beaugard à Sémalens, en partenariat avec la Médiathèque Isabelle Jan (auberge espagnole)

Samedi 1er oct. à partir de 19h30 - Dans le cadre des Rencontres Parlons Architecture Place des Cordeliers, Albi.

> **CONJURONS ENSEMBLE par le Collectif Eskandar**

Le Collectif Eskandar propose de vivre une aventure artistique en participant à la création d'une Conjuración tarnaise en musique ou en théâtre.

> **L'enquête (pour les deux groupes)**

Accompagnés par les artistes, les participant.e.s partiront à la rencontre des habitant.e.s.

Comment vit-on ici et pourquoi pas ailleurs ? Il s'agira de sensibiliser en pratique à la récolte de paroles, de témoignages, puis à la réécriture.

> **Groupe d'écriture théâtrale**

Les participant.e.s seront invité.e.s à explorer leur imaginaire à partir d'exercices précis, de rencontres avec des œuvres, des lectures. Ils-elles travailleront sur la naissance de l'écriture, sur l'élaboration d'une langue singulière, sur les villes et les lieux où peuvent naître des fictions...

> **Groupe de création musicale**

Comment transcrire musicalement ce qui a été récolté en paroles ? Comment raconter par les sons un lieu, un rêve d'avenir ?

Il s'agira de raconter cette parole collectivement et musicalement, chacun avec ses outils, quelle que soit son expérience de la musique.

Les rendez-vous

Samedi 19 et dimanche 20 nov. 10h-13h et 14h-17h - À la Maison des artistes à Gaillac.

Samedi 11 et dimanche 12 fév. 10h-13h et 14h-17h - Au Château-Musée du Cayla, Andillac.

Vendredi 10 mars 18h-22h30 et samedi 11 mars 10h-13h et 14h-18h - À la Maison des Associations à

Puylaurens

Samedi 11 mars 20h30 - Restitution à la Halle aux Grains à Puylaurens

Artistes intervenants Samuel Gallet, Pierre Morice, Mélissa Acchiardi et Julie Aminthe.

Public : Ouvert à toutes celles et tous ceux qui ont envie de chanter, jouer, écrire, lire et partager une expérience artistique et humaine dans la convivialité et le plaisir.

COMMUNICATION

Budget réalisé 2022 : 954€

Captation des temps forts de la saison pour la réalisation d'un film bilan et envois ponctuels de documents papier, la plupart de la communication se faisant aujourd'hui via les mails, le site de l'ADDA du Tarn, la page Facebook et la newsletter.

**ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES AMATEURS – THÉÂTRE
ARTS DE LA PISTE ET ARTS DE LA RUE**

	Produits		Charges	
	BP 2022	Réalisé	BP 2022	Réalisé
Pratiques amateur théâtre				
Accompagnement structures ressources				
L'avenir est à la campagne/ Musée du Cayla Cie les ames fauves, stage de danse, laiterie St Juery, 24 sept			2000	2000,00
décembre Cie Cavaluna (stage) intervention artistique transport repas inscription			900 200 50	900,00 150,00 110,40
<i>sous total Cavaluna</i>	400	720,00	1150	1160,40
Sous-total	400	720,00	3150	3310
Parcours Théâtre Ados Odyssees 3.0				
Oct. - Juin Groupe flash				
Salaires C. Atlan groupes flash (4h+3h+7h*2*50euros) frais de transport			1050 100	950,00 167,28
J1 - Journée MJC Gaillac nov 6h *50e, MJC Gaillac, groupe flash d'Odyssees frais de dépl.			300 40	0,00 0,00
<i>sous total Groupe Flash</i>			1490	1117,28
Cie du morse (2factures de 300e) + frais de depl. frais de depl.			600	300,00 83,64
Frais généraux Edition 4				
Masterclass, 23 janvier, MJC Gaillac				
Billet spectacle Hamlet			640	640,00
<i>sous-total Master class</i>			640	640,00
Festival Salle Haute, SNA				
Salle Haute ou Lices Technique et sécurité WE (2,5 jours+soirées) SACD Repas équipe encadrants et artistes intervenants Catering Restauration public & buvette			3080 350 300 310 400	1313,41 281,62 416,00 298,05 0,00
<i>sous-total Festival</i>			4440	2309,08
Communication projet				
Communication Graphiste Communication autre : merchandising Impressions Captation vidéo			1100 370 400 1000	1102,00 0,00 376,80 546,35
<i>sous-total Communication</i>			2870	2025,15
Buvette Entrées DRAC (MJC Graulhet) Département via MJC Gaillac Report Dépt(Commission culture réseau des MJC du Tarn)	100 1000 3000 5000 3691	0,00 0,00 3000,00 4788,94 3691,76		
<i>sous total frais généraux</i>	12791	11480,70	7950	4974,23
Sous-Total Odyssees	12791	11481	10040,00	6475,15
Stages				
29, 30 janv Stage d'écriture avec Sylvain Levey - SNA				
Interventions artistiques S. Levey AGESSA Frais de déplacement Repas/catering Hébergement Inscriptions			760 155 155 110	761,60 155,00 153,92 104,00
Sous-total stages	520	520,00	1180	1174,52
Sous total Pratique amateur	13711	12721	14370	10960,07
Formation interdépartementale - Plateforme				
Passeurs de théâtre				
Participation Plateforme + part AD			145	283,90
Sous total Formation continue			145	284

Les Écritures contemporaines dans le Tarn				
<u>Suite Commande d'écriture à Sylvain Levey, Stage MJC Gaillac</u>				
1 au 25/02	Salaire + charges S. Levey			
	Sylvain Levey		1380	1141,99
	AGESSA			233,00
	Transport S.Levey		130	129,80
	Hébergement (facture Hotel du parc)		330	260,50
	Repas et catering		250	7,77
	flyers - facture Cooperarock		140	138,00
	Participation Ville de Gaillac	1500	1500,00	
	<i>Sous-total Stage long S. Levey</i>	1500	1500,00	2230
				1911,06
<u>Commande d'écriture à Sarah Carré Nos petites comédies</u>				
	commande d'écriture à Sarah Carré Nos petites comédies		1000	1000,00
	AGESSA		200	199,00
	Transport (vol easy jet AR Lille/Toulouse), 30 janvier 22		150	152,49
	Hébergement et repas (facture Hotel du Parc)		420	411,75
	<i>Sous-total Nos petites comédies</i>		1770	1763,24
Sous-total Les Écritures contemporaines dans le Tarn		1500	1500,00	4145
				3674,30
<u>Conjuration : projet musique/théâtre</u>				
sept-oct	Résidence Eskandar		3000	1661,50
	cession conjuration			1002,25
	transport équipe			253,00
	salaire et charge W. Icart, régisseur son			195,00
	hébergement			285,00
	repas			403,00
	captation			175,00
	SACD (50%)			349,97
	CAUE	1000	1000,00	
	CCSA		500,00	
	oct billetterie restitution, Frigo 4 oct		138,00	
	<i>sous total conjuration</i>	1000	1638,00	3000
				4324,72
Communication et envois				
	Vidéos		600	824,60
	Assurances		130	130,00
	Sous total communication et envois		730	954,60
Total Pratique amateur et formation continue		16211	15859	22390
				20198
Subventions				
	DRAC	2500	2500,00	
	Part ADDA	3679	1838,89	
	Total Subventions	6179	4338,89	
Total Pratique amateur théâtre		22390	20197,59	22390
				20197,59

ACTIONS TRANSVERSALES
Publics spécifiques

ACTIONS CULTURELLES VERS LES PUBLICS SPÉCIFIQUES

Actions culturelles vers les publics spécifiques

Objectifs : Accompagner les établissements sanitaires et médico-sociaux dans leurs projets artistiques / définition du projet et des contenus artistiques suivant les objectifs de la structure, dépôt de dossier, portage du projet). **Partenariats :** Union Départemental des Établissements pour Personnes âgées du Tarn (UDEPA 81), Conférence des Financeurs, AGir avec Amis, Parents et Professionnels pour les Personnes en situation de handicap (AGAPEI)

Mode de partenariat : L'ADDA engage directement les artistes ou contractualise avec des partenaires **Public Ciblé :** établissements sanitaires et médico-sociaux

Suivi de l'action : Chloé Zidane avec Marie Halet, Julia Lirsac, Nathalie Auboiron

Budget réalisé 2022 : 40 190€

RÊVES DE MUSÉE AVEC LE MUSÉE DU CAYLA

Budget réalisé 2022 : 540€

Objectif : interroger des jeunes sur le sens et les enjeux d'un musée

Et si vous pouviez créer votre propre musée ? Votre musée rêvé !

Si vous aviez trois salles pour exposer, présenter, ce qui vous semble essentiel, qu'auriez-vous, vous envie de récolter, créer, montrer ? Un musée mais pour faire quoi ?

Et si ce musée était le vôtre qu'aimeriez-vous que l'on garde, comme traces pour le futur de ce que vous vivez aujourd'hui mais aussi ce qui a été vécu par vos parents, vos grands parents... ?

Comment rendre cela visible et visitable ?

Contenu : Une visite d'un musée au choix de la classe puis une semaine d'ateliers avec les artistes de la Cie Sputnik pour collecter, partager, chercher, construire et mettre en scène leur exposition ; Montage de l'exposition au Musée du Cayla et vernissage avec les jeunes le 22 juin 2022

Intervenants : Les artistes de Sputnik

Public : 10 jeunes du Foyer de l'Enfance

Partenariat : DSDEN, Conservation Départementale des Musées du Tarn, Musée du Cayla, Foyer de l'Enfance

LES MUSIQUES DE NOS VIES, SESSION 1

Budget réalisé 2022 : 20 258€

Calendrier : d'octobre 2021 à mai 2022.

Contenu : depuis novembre 2021 un binôme d'artistes (un·e musicien·ne + un·e conteur·se ou comédien·ne) est intervenu dans chaque établissement. Il a collecté la parole des personnes âgées (résidents et personnes à domicile) sur la thématique des musiques, des chansons qui ont marqué / accompagné leurs vies. Un travail de co-création a été engagé afin d'aboutir à une forme artistique qui a été restituée auprès des familles, des personnels, des enfants, des participants au projet des autres territoires.

L'ensemble du projet fait l'objet d'une captation vidéo qui donnera lieu à la réalisation d'un documentaire (sortie du documentaire en juillet 2022).

En amont du projet (octobre 2021) des actions de formation ont été réalisées auprès des personnels relais et des artistes intervenant (AMP, animateurs, SAAD) dans l'objectif de pérenniser la mise en œuvre d'actions culturelles dans ces établissements.

Etablissements identifiés : le projet a concerné 5 établissements tarnais :

EHPAD Les Jardins d'Escudie à Albi / EHPAD de Saint-Pierre-de-Trivisy / EHPAD Le Refuge Protestant à Mazamet / EHPAD Le Clos de Siloë à Roquecourbe / EHPAD René Lencou à Réalmont.

Public bénéficiaire : sur chaque territoire, les bénéficiaires du projet ont été entre 15 et 20. Au-delà des personnes âgées, le projet a touché également : les personnels des établissements (Aides Médico-Psychologique - AMP-, animateurs) et des Services d'Aide à Domicile -SAAD-, les familles des résidents.

Intervenants comédiens : Mathilde Bardou, Claire Fleury, Christophe Montrose, Hervé Taminiaux et Oliviero Vendraminotto.

Intervenants musiciens : Hervé Capel, Marie Constant, Aelis Loddio, Rolland Martinez et Camille Raibaud.

Calendrier :

Octobre 2021 : 2 sessions de formation pour les personnels engagés ans le projet
 De novembre 2021 à mars/avril 2022 : 30h d'ateliers de co-création
 Du 31 mars au 15 mai 2022 : restitutions (avec des équipes artistiques élargies) :
 - Jeudi 31 mars à 19h30 à La Grange, Saint-Pierre-de-Trivisy, « Parlez-moi d'amour »
 - Dimanche 10 avril à 14h30 au Palais des Congrès, Mazamet - Avec le Trio Loubelya, « Notre bal sous les tonnelles »
 - Jeudi 28 avril à 20h, à la salle La Papeterie des Sauvages, Burlats - Avec le duo Kabbak « Une jornada a la Sacaradela »
 - Jeudi 12 mai à 18h à la Ferme de Pratgraussals, Albi - Avec le Trio Loubelya, « Je viens te chanter la balade... »
 - Dimanche 15 mai à 10h30 à la salle Place du Foirail, Réalmont - Avec Traucanèu, « Au carrefour de la danse ! »
Partenariat : Conférence des Financeurs, DRAC Occitanie, ARS, Tradethik, UDEPA 81

LES MUSIQUES DE NOS VIES, SESSION 2

Budget réalisé 2022 : 4 099€

Calendrier : Septembre 2022 : 2 sessions de formation pour les personnels engagés ans le projet

De novembre 2022 à mars 2023 : 30h d'ateliers de co-création

Objectif : lutter contre l'isolement social / développer une pratique artistique et culturelle au sein des établissements / fédérer un ensemble de structures autour d'un projet commun, permettant de prévenir les pertes d'autonomie évitables

Contenu : un binôme d'artistes (un·e musicien·ne + un·e conteur·se ou comédien·ne) interviendra dans chaque établissement : Il collectera la parole des personnes âgées (résidents et personnes à domicile) sur la thématique des musiques, des chansons qui ont marqué / accompagné leurs vies. Un travail de co-création sera engagé afin d'aboutir à une forme artistique qui sera restituée auprès des familles, des personnels, des enfants, des participants au projet des autres territoires.

L'ensemble du projet fera l'objet d'une captation vidéo qui donnera lieu à la réalisation d'un documentaire

En amont du projet, des actions de formation sont prévues auprès des personnels relais et des artistes intervenant (AMP, animateurs, SAAD) dans l'objectif de pérenniser la mise en œuvre d'actions culturelles dans ces établissements.

Établissements identifiés : le projet concerne 5 établissements de novembre 2022 à mars 2023 : EHPAD Petite Plaisance de Salvagnac – EHPAD Les Charmilles de Lescure d'Albigeois – EHPAD Les Grands Chênes à Saix – EHPAD de Saint-Sulpice - EHPAD de Cordes-sur-ciel.

Public bénéficiaire : sur chaque territoire, les bénéficiaires du projet sont au nombre de 20 : 10 personnes en EPHAD, 10 personnes à domicile, soit 160 bénéficiaires au total. Au-delà des personnes âgées, le projet touchera également : les personnels des établissements (Aides Médico-Psychologique -AMP-, animateurs) et des Services d'Aide à Domicile -SAAD-, les familles des résidents, les enfants (un volet du projet concerne les écoles et prévoit des temps de rencontre avec les aînés).

Intervenants : Cinq musicien·nes : Marie Constant, Florent Lalet, Mickael Vidal, Aïna Tulier et Clotilde Bellego / Cinq comédien·nes sont : Lionel Sautet, Hervé Taminioux, Camille Roux, Sylvia Moreno, Julian Péres

Calendrier

Mars 2023 : restitutions

- Mercredi 15 mars à l'Ecrin de Salvagnac « Le grenier de nos vies »
- Samedi 18 mars à la salle Moïse Davie de Lescure d'Albigeois « C'est dans la boîte »
- Dimanche 26 mars à la MJC de Saix « Dentelle »
- Mercredi 29 mars au Théâtre du Colombiers à Cordes-sur-Ciel « Le bal retrouvé »
- Vendredi 31 mars à la Salle René Cassin à Saint-Sulpice « On n'a pas tous les jours 20 ans »

Partenariat : Conférence des Financeurs DRAC Occitanie, ARS, Tradethik, UDEPA 81

ÉCLIPSE

Budget réalisé 2022 : 15 293€

Objectif : Mettre en lumière les invisibles par la pratique artistique et changer ainsi les regards. S'épanouir et progresser par l'art.

Contenu : Pendant toute l'année avec des comédiens et un chorégraphe, les résidents de six foyers de vie, maison d'accueil spécialisée et institut médico-éducatif du Tarn, deviennent acteurs et danseurs et questionnent leur place dans la société ? Visible / Invisible ? Essentiel / Non essentiel ? L'ombre et la lumière ? Et toi, t'étais où ? Six petites pièces et six petites vidéos emmêlées pour cheminer ensemble, présentées le jeudi 2 juin 2022 au Grand Théâtre, Scène Nationale d'Albi.

Établissements participants : Foyer de vie Les Martinets, Castres - Foyer de vie Le Hameau du Lac, Cagnac les Mines - Maison d'Accueil Spécialisé Les Genets, Cagnac les Mines - Foyer de vie Henri Enguilabert et IME Alain de Chanterac, Florentin - Foyer de vie La Renaudié, Albi

Public bénéficiaire : 6 groupes de 8-10 résidents

Intervenants : Clémence Engelbach - Cie Vers les Arts, Claire Fleury - Collectif La Sotie, Isabelle Poulain - Cie Le verbe est dans la pomme et Camille Roux.

Intervenant chorégraphe : K Goldstein de la Cie Keatbeck

Calendrier : de janvier à mai 8 ateliers de 1h30 par groupe / en mars Temps fort à Cap'Découverte avec 2h de répétition sur le grand plateau pour chaque groupe et une rencontre de tous les groupes / avril : 3h d'atelier danse pour la captation des vidéos / 1^{er} juin et 2 juin répétition générale par groupe sur le grand plateau de la Scène Nationale et 3h de répétition générale avec tous les groupes avant la restitution

Partenariat : AGAPEI, Conseil Territorial 81 de l'AGAPEI et Conseil Départemental du Tarn, Scène Nationale d'Albi-Tarn et Ville d'Albi

ACTION CULTURELLE AU BÉNÉFICCE DES DÉTENU(S) DE LA MAISON D'ARRÊT D'ALBI

Action annulée

Objectifs et contenus : permettre l'accès à la rencontre d'un univers artistique et à la pratique. 15 heures d'interventions artistiques réparties sur 5 jours consécutifs.

Apprentissage et interprétation de chants du monde.

En amont des ateliers, un concert de la Rugissante

Artistes intervenants : Natacha Muet / Le Rugissante

Bénéficiaires : une dizaine de détenus

Dates et lieux : Concert le 24 ou le 29 juin 2022. Ateliers : du 4 au 8 juillet 2022 - Maison d'arrêt d'Albi

Partenariat : SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Tarn)

ACTIONS CULTURELLES VERS LES PUBLICS SPÉCIFIQUES

	Produits		Charges	
	BP 2022	Réalisé	BP 2022	Réalisé
L'essentiel - AGAPEI				
De décembre 2021 à mai2022				
Ateliers de co-création				
8 interventions de 1h30 x 4 groupes				
Camille Roux				
10,5h*60TTC (4,5h sur 2021)			630	566,56
Claire Fleury - Facture Cie la Sotie				
26h*60TTC (2h en 2021)			1560	1620,00
frais de depl. 25 mai (Mas de Cagnac)				28,86
Isabelle Poulain facture Cie le Verbe est dans la Pomme				
13h*60TTC (2h 2021)			780	780,00
transport			50	93,16
Clémence Engelbach - Cie vers les Arts				
2h*60TTC (en lien avec nov. Réunion de préparation)			120	120,00
transport			15	24,48
Mars				
Temps fort : 6 1/2 journées + 1/2 journée tous ensemble				
Camille Roux				
7h*60TTC			470	377,92
transport			45	36,72
Claire Fleury - Facture Cie la Sotie				
7h*60TTC			420	420,00
transport			10	12,24
Isabelle Poulain facture Cie le Verbe est dans la Pomme				
5h*60TTC			300	180,00
transport			90	78,20
Clémence Engelbach - Cie vers les Arts				
5h*60TTC			300	300,00
transport			40	41,48
02-juin				
Restitution				
Répétition générale (4h pour 4 artistes)				
Camille Roux				
8h*60TTC			480	594,14
transport			10	17,76
Claire Fleury - Facture Cie la Sotie				
8h*60TTC			480	480,00
transport			10	0,00
Isabelle Poulain facture Cie le Verbe est dans la Pomme				
8h*60TTC			480	480,00
transport			30	66,64
Clémence Engelbach - Cie vers les Arts				
8h*60TTC			480	480,00
transport			20	24,48
Cie Keatbeck, 9 avril			1300	1620,00
transport			150	0,00
Location salle et technique			2680	4687,12
divers technique et scéno.			900	278,41
Communication / captation / photos			300	1876,60
Agessa Ariane Ruebrecht				8,00
AGAPEI	10150	10609,12		
Agapei Tarn	1100	1000,00		
AGAPEI (aide except.Département)		3000,00		
<i>sous total AGAPEI</i>	11250	14609,12	12150	15292,77
LES MUSIQUES DE NOS VIES Session 1 dans 5 EHPAD du Tarn				
Mathilde Bardou				
8 interventions (8x1,5hx2x75e) / Facture cie Tras			1800	1800,00
2 ateliers (2x2hx75e)			300	300,00
Frais de déplacement Lisle-sur-Tarn > Mazamet			50	47,60
Oliviero Vendraminnetto				
5 interventions (5x1,5hx2x75e) / Salaire et charges			1170	1171,63
5 ateliers (5x2hx75e)			560	554,84
Frais de déplacement Salvagnac > Roquecourbe			450	451,88
Hervé Taminiaux				
7 interventions (4x1,5hx3x75e) / Salaire et charges			1570	1564,89
5 ateliers (5x2hx75e)			750	748,19
Claire Fleury				
6 interventions (4x1,5hx2x75e) / Facture cie La Sotie			1350	1350,00
3 ateliers (3x2hx75e)			450	450,00
Frais de déplacement Cagnac > St-Pierre-de-Trivisy			270	275,40
Christophe Montrose				
6 interventions (6x1,5hx2x75e) / Facture Théâtre à Propos			1350	1350,00
3 ateliers (3x2hx75e)			450	450,00
Frais de déplacement Florentin > Réalmont			170	95,20
Restitutions				
Mathilde Bardou - répétition générale (2hx75e)			150	150,00
Mathilde Bardou - restitution (4hx75e)			300	300,00
Frais de déplacement			50	47,60
Olivero Vendraminnetto - répétition générale et restitution (6hx75e)			450	447,51
Frais de déplacement (repet et restit le même jour !)			60	54,76
Hervé Taminiaux - répétition générale (2hx75e) X2			150	299,98
Hervé Taminiaux - restitution (4hx75e)			300	300,00

Claire Fleury - répétition générale (2hx75e)			150	150,00
Claire Fleury - restitution (4hx75e)			300	300,00
Frais de déplacement			60	61,20
Christophe Montrose - répétition générale (2hx75e)			150	150,00
Christophe Montrose - restitution (4hx75e)			300	300,00
EHPAD de Mazamet				
Location matériel			870	868,08
EHPAD de Roquecourbe				
Location matériel			500	0,00
EHPAD Saint-Pierre-de-Trivisy				
Location matériel			500	400,00
EHPAD Albi				
Location matériel			500	388,73
EHPAD de Réalmont				
Location matériel			500	0,00
Captations vidéos et montage			2400	2236,50
Captation 28 avril M'Prod			360	360,00
Reportage photos Ariane Ruebrecht (5 restitutions + 5 ateliers)			1750	1750,00
Agressa Ariane Ruebrecht			300	19,00
Communication (facture Coopérarock)			300	223,20
frais d'envoi			30	27,00
repas bilan du 30 juin (Environ 10 personnes)				191,90
Catering - réunion bilan 30 juin				15,40
graphisme isabelle Vérot			600	600,00
Maison des artistes (contribution graphiste)			10	7,00
DRAC report 21	7500	7500,00		
Conférence des financeurs (via l'UDEPA81)	12200	10593,10		
sous-total les musiques de nos vies session 1	19700	18093,10	21730	20257,49
LES MUSIQUES DE NOS VIES - SESSION 2				
FORMATIONS				
<u>Journée de rencontres - 18 octobre 2022</u>				
Catering			30	36,00
Repas			300	323,50
Salaire et charges des 5 comédiens (forfait 100€ net pour la journée)			1400	799,85
Frais de déplacement des artistes			140	8,88
<u>Demi-Journée de travail - 7 novembre 2022</u>				
Catering			30	18,90
Salaire et charges des 5 comédiens (60€ net pour la demi-journée)			840	479,87
Frais de déplacement des artistes			135	65,12
sous-total			2875	1732,12
Comédien 1 (Hervé Taminioux)				
1 intervention de 3h			900	279,12
Frais de déplacement			125	34,04
Comédien 2 (Lionel Sautet)				
2 interventions de 3h			900	450,00
Frais de déplacement			125	112,48
Comédien 3 (Silvia Moreno)				
4 interventions de 3h			900	231,26
Frais de déplacement			125	3,70
Comédien 4 (Camille Roux)				
4 interventions de 3h			900	899,22
Frais de déplacement			125	94,72
Comédien 5 (Julian)				
1 intervention de 3,5h			900	262,50
Frais de déplacement			125	0,00
Comédien 6 (Marion - Cie Sputnik)				
4 interventions de 3h			900	0,00
Frais de déplacement			125	0,00
Comédien 7				
4 interventions de 3h			900	0,00
Frais de déplacement			125	0,00
sous-total			7175	2367,04
Enveloppe musiciens Tradethik (5 musiciens)				
Masse salariale (même base que pour les comédiens)			9000	0,00
Frais de déplacement (même base que les comédiens)			900	0,00
sous-total			9900	0,00
Enveloppe musicien ADDA (Emilie)				
4 interventions de 3h			900	0,00
Frais de déplacement			130	0,00
sous-total			1030	0,00
DRAC	3500	2000,00		
Conférence des financeurs (via l'UDEPA81)	15500	0,00		
sous-total les musiques de nos vies session 2	19000	2000,00	20980	4099,16
Projets Culture Justice				
<i>En partenariat avec le SPIP et la Scène Nationale d'Albi</i>				
facture la Rugissante - 15h			1000	0,00
5 A/R Graulhet/albi			100	0,00
Sous-total			1100	0,00
Projet d'accueil d'urgence pour mineurs : rêves de musées				
Cie Sputnik			500	540,00
Sous-total			500	540,00
projet automne 22: théâtre et beat box, EPM Lavaur			1500	0,00
Total	49950	34702	57960	40189,42
PART ADDA	8010	5487,20		
	57960	40189,42	57960	40189,42

DIFFUSION
Musique - Danse

SOUTIEN À LA DIFFUSION MUSIQUE

Musiques actuelles et pratiques vocales

Objectif : Soutien à la diffusion de projets amateurs : lauréats du Music in Tarn pour le domaine des musiques actuelles, aide à la restitution de chorales accompagnées pour les pratiques vocales. Soutien à la création autour de projets musicaux innovants, découverte et accompagnement de jeunes projets, soutien à la production d'artistes en région. Soutien à la diffusion favorisant une irrigation du territoire. Ces projets sont co-construits et mis en œuvre avec les structures partenaires du département.

Suivi des actions : Julia Lirsac

Budget réalisé 2022 : **11 998€**

SOUTIEN À LA DIFFUSION DES PRATIQUES AMATEURS

Budget réalisé 2022 : 3 533€

Soutien à la diffusion des lauréats du Music in Tarn

En partenariat avec les structures de diffusion du Tarn

- The Koppers, 19/02, La Lune derrière les Granges, Toulouse
- Elium, 08/07, Off de Pause Guitare, Albi
- The Koppers, 09/07, Off de Pause Guitare, Albi
- Elium, 12/08, Festivaooût, Lautrec
- Mortelle Paillette, 24/09, association Point de Fût, Carmaux
- Ina Cesco, 16/12, La Lune derrière les Granges, Les Ateliers, Castres

SOUTIEN AUX ÉQUIPES ARTISTIQUES PROFESSIONNELLES

Budget réalisé 2022 : 3 200€

Objectif : Aider les équipes artistiques professionnelles implantées dans le Tarn à mener à bien des projets de création ambitieux ayant des perspectives de diffusion sur le territoire.

Mode d'intervention : apport en co-production ou prise en charge financière par l'ADDA du Tarn d'une partie des prestations techniques (sonorisation, éclairage), de la location de matériel scénique, de l'impression des documents de communication liés à la création ou à la diffusion.

Équipes artistiques soutenues en 2021 :

Cie Les Arts Tigrés (création « Dans les Bois »), avec le Carmausin Ségala.

Corentin Grellier et Florian Demonsant avec le Café Plùm.

Collectif Tradethik Productions avec la ville de Gaillac.

SOUTIEN À LA DIFFUSION DE PROJET DÉCENTRALISÉES ET / OU ÉMERGENTS

Budget réalisé 2022 : 4 487€

Objectif : Contribuer à la réalisation d'un concert ou d'un festival décentralisé ou émergeant en apportant une aide technique à l'organisateur.

Mode d'intervention : prise en charge financière par l'ADDA du Tarn d'une partie des prestations techniques (sonorisation, éclairage), de la location de matériel scénique, de l'impression des documents de communication

Public visé : Organismes de concerts, associations dont le siège social est situé dans le département, services culturels des villes.

Aides en 2022 : Festival Baignade Sauvage, à Albi, Arthès, Saint-Juéry, Marsal, Roc-Blanc, Condomine, Ambialet - Festival Tonnerre de Blues, Saint Lieux les Lavaur - Festival du Moulin de la Bastide, Saint-Grégoire - Coco Jazz Festival, Gaillac.

COMMUNICATION ET ASSURANCES

Budget réalisé 2022 : 778€

Captations vidéos / Impression de documents de communication / Assurance.

SOUTIEN À LA DIFFUSION MUSIQUES

	Produits		Charges	
	BP 2022	Réalisé	BP 2022	Réalisé
Soutien à la diffusion des pratiques amateur MA				
Soutien à la diffusion des lauréats du Music in Tarn				
<i>En partenariat avec les structures de diffusion du Tarn</i>				
<i>The Koopers, 19/02, La lune derrière les granges</i>			200	190
<i>Elium, 8/07, Off pause Guitare</i>			960	932,80
<i>The Koopers, 9/07, Off pause guitare</i>			480	533
<i>Elium, 12 aout, Festivaout</i>			730	777,44
Point de fût, 24 sept, mortelle paillette			1130	1000
Ina Cesco, La Lune derrière les Granges, Les Ateliers, 16 décembre				100
Sous-total soutien à la diffusion PA MA			3500	3533,24
Accompagnement des équipes artistiques professionnelles				
Cie les Arts Tigrés - dans les bois, action culturelle Carmausin			1200	1200
Corentin Grellier / Café Plum			1000	1000
Florian Demonsant/Café Plum			500	500
participation cession tradethik ville de Gaillac			500	500
Sous-total accompagnement équipes pros			3200	3200
Aide à la diffusion - projets décentralisés et/ou émergents				
Aides à la diffusion				
Festival Troubadours et Art Roman			1000	0
Coco Jazz			500	0
Rien à voir			500	0
Baignade sauvage			1000	1000
Tonnerre de Blues			500	300
Festival du Moulin de la Bastide - groupe KAWA TRIO (salaire Kawa Mosin)				299,63
ATELIER 212 - concert Gael Horellou, 29/10 - Técou			500	750,00
CDJ 81 : concert clôture 30 ans, 27 mai Cap Découverte		2137,45		
salaires et charges groupe Euterpe				699,68
salaires et charges groupe Soul Papaz				1198,52
frais de depl. Soul Papaz				112,48
SACEM				126,77
<i>sous total</i>		<i>2137,45</i>		<i>2137,45</i>
Sous-total Aide à la diffusion projets émergents		2137,45	4000	4487,08
Communication secteur Musiques				
Captations			1000	
captation projet supercali, 24 mai				453
captation rencontres dept.				224,94
Assurances			100	100
Sous-total communication			1100	778
Sous-total DIFF Musiques		2137	11800	11998
Subventions				
DRAC	9500	9500,00		
Part ADDA	2300	360,81		
Total Subventions	11800	9861		
TOTAL DIFF décentralisée	11800	11998,26	11800	11998,26

	Produits		Charges	
	BP 2022	Réalisé	BP 2022	Réalisé
DIFF soutien structures				
Recto-Verso, fête de la musique concert 17 juin à cordes sur ciel : Blues Kids Combo			450	450
Les 3 P'tits coups, festival de théâtre, Blayes les mines, avril presta artistique Pierre Gatineau			1200	1200
Orchestre à l'école, collège les Clauzades, 8 avril facture Mprod, captation factures Bruno Farfaro (assises Nationales, nov 22)			700	684 230,63
Cie Nanaqui, rues d'été, 3 juillet presta artistique			1500	1500
festival Rues d'Eté, Jérôme Pinel, ateliers d'écriture slam, 30 juin presta artistique			500	500,00
festival FIP à Rabastens, danse et cirque, 21 mai spectacle AZUL, facture Crida Company			800	800
MJC Gaillac prestation Cie pass velours			500	500
Festival Coco Jazz			1000	0
Tourisme imaginaire			1000	0
Monday Jazz Band aide au pressage			500	500
Cordae/la Talvera Carnaval de Cordes, 19 mars			500	500
Les Amis du Château de Lacaze en Hautes Terres d'Oc fête de la St Jean, 25 juin, presta la Talvera			500	500
800ans de Cordes, fête de la St Jean, 24 juin facture de presta artistique Cordae la Talvera			500	500
Pastel en scène 28/01 spectacle aliénor , Lavour 8/10, concert Quatuor Midi-Minuit			500	498 498
Le Frigo, Albi, 1er avril création Naïma Chemoul "lettre à Antonio Saura" cession 1 représentation scolaire			700 1000	700 0
Compagnons du théâtre - théâtre de Castres Achat de spectacle représentation scolaire concert d'adieux - dimanche 18 déc.			10000 1500	10000 1500 2000
ACADOC 51e Festival musique sur ciel			2000	2000
Musée Toulouse Lautrec, centenaire, 15 sept, concert location piano			1000	990,19
BIGBAND81, théâtre de Castres, 27 nov. Location piano			300	480
Lo Capial - St Juéry, 15 oct. Location piano			500	480
Résidence Naima Chemoul, 12 mars - asso. ACTAL prise en charge accord piano			100	100
Maayan, 5 décembre au collège Bellevue achat de spectacle, collège scolaire Bellevue sacem			1000	1000 55
Nect'arts, Carmaux, festival, 17 et 18 sept. presta artistique				997,26
Festival la clé de Voûte, Lavour, juillet location piano, facture Weiss				1000

Point de fût, anniversaire - 20 ans, 24 sept. presta technique, facture Audio Lum (son et lumière)				1000
ACTAL- Le Frigo aide à la restauration du piano				500
Ebenbao Rencontres Dansées, 5/11, Lavaur				1000
sous total diff structures			28250	32663,37
UN ETE DANS LE TARN				
AUSSILLON, 19 juin - 17h30 prestations artistiques Sami Blond et Mohanad Adjaramani frais de déplacement hébergement repas presta, 2 comédiens (tourisme imaginaire)			1500 600	999,98 486,70 266,40 147,20 670,00
CORDES, Samedi 25 Juin - 18h30 Tabom De Mais, au jardin de Paradis repas artistes(x10)			600	500,00 50,00
LABASTIDE-ROUAIROUX 1er juillet festival film documentaire, Cie K. (performance dansée) frais de déplacement			300 200	300,00 235,80
VALDERIES 2 juillet Musiques actuelles Ségala Music Tour / partenariat Pollux Euterpe et Instant Baloche			1000	1000,00
TECOU, samedi 9 juillet Leo Geller Trio concert jazz en partenariat avec Coco Jazz			800	800,00
LABASTIDE-DENAT, église, 10 juillet - 17h ensemble vocal Bella Donna			900	1100,00
PAMPELONNE Teillet 10 juillet 18h Gerry Carter			820	820,00
LACAUNE, 16 juillet festival de l'espace, siestes électroniques avec Lazaar participation Cerberus		300,00	1000	1300,00
AUSSILLON vendredi 22 juillet En Bal et vous guinguette, concerts/bals			1000	0,00
AMBIALET 23 juillet concert blues NOPRZED et Calamity Jay			1000	726,03
CAGNAC LES MINES Vendredi 29 juillet musiques du monde : Duo étincelles			700	900,00
ANDILLAC, château musée du Cayla 11 août 18h30 concert Duo Artense			800	842,50
LABASTIDE ROUAIROUX, Musée du textile jeudi 25 août 20h30 spectacle Espanolita			1000	1000,00
PAMPELONNE, 28 août musiques trad. Trio Loubelya			1000	990,00
LAUTREC, café Plum 30 août concert Kiko Ruiz : Trio Ama la Vida			900	800,00
AUSSILLON, Espace Nougaro, 2 sept 18h30 concert "The Soul Papaz" presta sonorisation Sacem/SACD			880	1500,00 400,00 956,03
subvention Conseil Départemental	15000	15000,00		
sous total un été dans le Tarn	15000	15300,00	15000	16790,64
sous total DIFF	15000	15300,00	43250	49454,01
Part ADDA	28250	34154		
TOTAL DIFF	43250	49454	43250	49454

DIFFUSION, FAVORISER LA RENCONTRE, ACCÉDER AUX ŒUVRES
DU RÉPERTOIRE ET DE LA CRÉATION

Danse

Objectif : Favoriser la rencontre entre les artistes, les différents acteurs, les amateurs et le public. Améliorer l'accès aux œuvres en partageant avec les diffuseurs certains choix de programmation s'inscrivant dans le cadre d'un projet global reliant et nourrissant les actions des secteurs de l'éducation artistique et des enseignements artistiques. Développer les actions contribuant à valoriser une culture chorégraphique auprès des structures partenaires. Veiller à l'équilibre sur le territoire entre la diffusion d'œuvres de référence (répertoire et création contemporaine) et la prise de risque artistique en accompagnant des compagnies en demande et plus fragiles.

Partenariat : diffuseurs, mairies, associations, écoles de danse, MJC. **Mode de partenariat :** engagement des artistes, contrats de cession. **Suivi de l'action :** Nathalie Auboiron

Budget réalisé 2022 : 25 642€ (comprenant les spectacles sur temps scolaire)

SAISON DANSE DANS LE TARN

Budget réalisé 2022 : 13 571€

La Saison Danse dans le Tarn est réalisée en partenariat avec les structures de diffusion et collectivités, en lien avec le programme d'éducation artistique et les pratiques amateurs.

« *Parcourir pour les comprendre les chemins d'artistes* » Marcelle Bonjour.

Plonger au cœur de leurs univers cheminant dans leur procédé de création : de la lecture d'œuvre du patrimoine à la création contemporaine. Une attention particulière est portée aux cie de la Région Occitanie dans l'objectif de répartir les présences sur l'ensemble du territoire départemental.

> Partenariat avec l'Espace Apollo Mazamet

* Vendredi 17 février 14h30 et 20h30 Une soirée en deux temps (Report)

- *Le Fil* de Sylvain Prunenec, asso du 48

- *Lou* chorégraphie Mickaël Phelippeau pour Lou Cantor et Béatrice Massin, compagnie Fêtes galantes.

* **Jeu**di 10 juin 19h Soirée des rencontres départementales danse à l'école et au collège avec *Camélon solo* de Pedro Pauwels et *Manifeste* de Sara Ducat

> Partenariat avec la Maison de la Musique Cap'Découverte :

En partenariat avec la communauté de communes Carmausin Ségala

* Parcours Danse et patrimoine De place en place avec la cie Humanum Place du marché à Fontgrande et La cie les âmes au Parc des Titans 11 et 12 avril : 8 spectacles, des visites et ateliers de danse.

* Spectacle *Frérocité* de Fabrice Ramalingom pour 7 danseurs professionnels et 18 danseurs amateurs sam 16 avril 20h30.

> Partenariat avec Le Rond-Point Labruguière

- Atelier de pratique avec les danseurs de Coline et les jeunes élèves de la MJC Labruguière

- Parcours pour 4 classes de 6^{ème} collège montagne noire au Rond-Point

- Mise à disposition du studio de danse pour les ateliers danse de la CHAM du collège

- Spectacle *Thomas Lebrun et Christian Ubl* mercredi 9 février 19h

- Pour mémoire spectacle *The cartoonist* cie Keatbeck en novembre 21 19h

> Partenariat avec La mairie de Gaillac, et service du patrimoine, Imagin' Cinéma

- Parcours De place en place (rappel 8 et 9 oct 21) : 8 performances dansées avec Sylvain Prunenec, la cie Humanum et Sara Ducat en dialogue avec les visites guidées par le service du patrimoine

- Soirée de clôture : sam 21 mai *Lets'folk* de Marion Muzac Place de la libération pour 4 danseurs professionnels, le duo musical Jelho et des danseurs amateurs.

- Soirée des Rencontres départementales danse à l'école et au collège : ven 3 juin à la salle des spectacles avec *My Petit Pogo* de Fabrice Ramalingom 19h

> Partenariat avec La mairie de Graulhet

- Parcours De place en place : 2 performances dansées avec la cie humanum en dialogue avec les visites de Marion Pelegry et le service du patrimoine de Graulhet.

- Spectacle des Rencontres départementales danse à l'école et au collège : *Manifeste* de Sara Ducat Mar 31 mai au Forum

> **Partenariat avec La mairie d'Aussillon**

-Ateliers et performances avec Caroline Sebillé dans le cadre de Rencontres vacances scolaires d'avril : 2 au 6 mai

UN ÉTÉ DANS LE TARN

> **Partenariat avec Le tourisme imaginaire TOKINAMAKS**

-*Le dernier plongeur*, dim 19 juin 17h à la piscine désaffectée d'Aussillon

Performance avec Sami blond, danseur et Mohanad Aljaramani : Oudiste, chanteur et percussionniste

TRANSMETTRE LE PATRIMOINE ET PARTAGER LA CULTURE CHORÉGRAPHIQUE

Budget réalisé 2022 : 5 488€

EXPOSER LA DANSE - ÉCOUTER LA DANSE

Une collection de 44 tableaux sonores et chorégraphiques, conçue par Dominique Rebaud et Nathalie Auboiron avec la participation de Claude Barthélémy.

Les créations sonores sont réalisées au studio d'enregistrement à la Maison de la musique avec Luis Mazzoni.

4 collections sont disponibles : *Les Avant-modernes, Les Modernes, Les Post-modernes, Les Contemporains. Les Classiques* sont en cours d'élaboration.

Un transport de la Danse dans l'espace des sons, des mots, de la musique, une proposition à écouter la danse pour mieux la voir... la regarder de l'intérieur...l'imaginer...l'élucider...sur les textes de Delsarte, Loïe Fuller, Isadora Duncan, Nijinsky, Kandinsky, Rodin, Valéry, Dominique Dupuy, Merce Cunningham, Alwin Nikolais, Trisha Brown, Odile Duboc ...

Une exposition virtuelle est accessible via le site et sous forme de padlet.

Actualités

-Exposition et concert-dansé live en avril au Festival Essonne danse au théâtre de Bligny

-Partenariat avec le Centre National de la Danse : 15 enregistrements choisis pour le programme d'éducation artistique intitulé *Constellation*.

LA DANSE EN 10 DATES (1896-1992)

Porté par la médiatrice Corine Houlès, *La danse en 10 dates* présente, sans pour autant être exhaustive, 10 moments-clefs dans l'histoire de la danse révélant les dimensions sociales, politiques et esthétiques traversées par la danse, comme la naissance du cinéma, puis de la vidéo, ou l'invention de la notation chorégraphique. Ces extraits filmés, de Loïe Fuller à Michael Jackson en passant par Nijinski et Béjart, ont acquis avec le temps le statut de document et, à ce titre, ils témoignent de l'évolution de la danse en relation avec les technologies.

Un livret récapitulatif est remis à chaque participant à la fin de la séance.

Production : La Place de la Danse – CDCN Toulouse / Occitanie | Avec le concours de la DRAC Occitanie.

ACCÈS AUX ŒUVRES / COMMUNICATION

Budget réalisé 2022 : 6 583€

Achat livres, création graphique, captations vidéos.

DIFFUSION, FAVORISER LA RENCONTRE, ACCÉDER AUX ŒUVRES
DU RÉPERTOIRE ET DE LA CRÉATION

	Produits		Charges	
	BP 2022	Réalisé	BP 2022	Réalisé
Diffusion - Danse				
Saison danse en partenariat avec les structures de diffusion				
Partenariat avec l'Apollo (Mazamet)				
Soirée Eclats 17 fev. Cie Fêtes Galantes et S. Prunenec			1800	1800,00
repas et déplacement			200	204,00
Billetterie	330	330		
Achat de places Apollo pour 20h30			360	360,00
spectacle automne			3500	0,00
<i>sous-total Partenariat Apollo</i>	330	330	5860	2364,00
Partenariat avec le Rond-Point, Labruguière				
Coline 9 février			1000	1000,00
Salaire + charges JL Maurs			240	232,67
Repas + dépl			70	68,04
Billetterie	360	365		
Partenariat le Rond Point	500	500	300	295,00
<i>sous-total Partenariat le Rond-Point</i>	860	865	1610	1595,71
Partenariat Maison de la Musique Cap (automne, report 21)				
Frérocité, Cie Rama, samedi 16 avril			3500	3500,00
achat de places SMAD (60 x 12euros)			720	720,00
billetterie	280	288		
Le rat de ville, le rat des champs, 14 déc.			3500	
Dominique Rebaud, transport				263,48
10 repas D. Rebaud				116,40
hébergement D. Rebaud (4nuits * 80e)				380,00
Note d'auteur D. Rebaud				100,00
Caroline Sebille, presta				233,20
achat costumes Caroline Sébille				38,00
Nino Wassner, presta				272,10
3 repas				58,20
Charlotte Avias, presta				272,10
3 repas				58,20
transport Nino Wassmer et Charlotte Avias				314,00
techniciens Louis Grison				250,00
depl et repas Grison				255,20
salaire et charges S. Massini				238,11
2 repas				38,80
participation Cap Découverte		1307,60		
<i>sous-total Partenariat Maison de la Musique</i>	280	1596	7720	7107,79
Partenariat Let's Folk, Mairie de Gaillac				
spectacle 21 mai, M. Muzac				
Atelier 7h*60e + cession (Mostafa Ahbourrou) fact MZ prod.			1630	1660,00
<i>sous-total Partenariat</i>			1630	1660,00
Partenariat Tourisme Imaginaire				
projet été			1500	0,00
<i>sous-total Partenariat</i>			1500	0,00
partenariat avec le Ring				
journée d'accompagnement de compagnies du Tarn (voir PA)			1500	0,00
<i>sous-total Partenariat</i>			1500	0,00
Performance Thomas Lebrun, 23 mars, à la SNA "in situ"				844,00
Saison danse en partenariat	1470	2791	19820	13571,50
Danse et Patrimoine				
Parcours de la Place des la Cité des Homps au Parc des titans				
Cie les Ames Fauves - 7 & 8 avril ou 11 & 12 avril			1140	1300,00
défraiement Humanum			330	327,84
défraiement Ames Fauves			130	130,00
facture bus Jean Moulin			110	0,00

Parcours De Places en Places avec la FOL				
Cie Humanum, du 19 au 22 avril				
19/04 : Albi				
21/04 : Denat ou Fauch, Graulhet				
22/04 : Mazamet				
participation aux cessions			1000	1000,00
transport			220	221,64
repas x 12 à 18,40e			220	220,80
intervention AGIT 19 avril - Albi			200	198,00
participation des scolaires aux spectacles	1535	1765,00		
Parcours danse et sculpture Ravage, 7 au 15 nov				
Cie les âmes Fauves				750,00
Patrick Lamouroux				740,00
10h atelier Taillefer, Gaillac				600,00
partenariat Collège Taillefer, Gaillac		740,00		
sous-total Danse et Patrimoine	1535	2505,00	3350	5488,28
Ecouter la danse, automne				
			500	0,00
sous-total Ecouter la danse			500	0,00
Total Danse hors les Murs				
	1535	2505	3850	5488
Accès aux œuvres				
Centre de ressources / fonds documentaire (achat livres)				
			500	310,95
Achat de places				
Naas, 11/01	220	220	270	272,00
1001 danses, 22/03	500	498	500	504,00
le petit et le plus long voyage, 23/03 (séance de 10h et 15h)	1000	1030	720	714,00
facture SNA : dans ce monde			250	250,00
Wonderland, 5/04	150	0	200	84,00
Toulouse-Lautrec, 29 sept (SNAT)		188		220,00
Saltarine, 8 nov., 10 places (SNAT)		348		406,00
Gloria, 23 nov. (SNAT)		456		494,00
Le rat de ville, rat des champs, Cap Découverte		870		780,00
Total accès aux œuvres	1870	3610	2440	4034,95
Sous-total Diffusion - Danse				
	4875	8906	26110	23094,73
Communication, affichage - Danse				
Création graphique et impression				
			470	325,20
Vidéo - Factures Es'tampa				
factures spectacles, 22 juin, 15 juin, 18 mai			600	1130,75
factures estampa APEC				606,06
participation lien vidéos		640,00		150,00
facture estampa, parcours danse et culture, 15 nov				235,50
Assurances			100	100,00
Sous-total communication	0	640,00	1170	2547,51
Total poste diffusion + communication				
	4875	9545,60	27280	25642,24
Subventions				
DRAC	10000	10000,00		
Part ADDA	12405	6096,64		
Total Subventions	22405	16096,64		
TOTAL DIFFUSION+COMMUNICATION				
	27280	25642,24	27280	25642,24

Rapport financier

Compte de résultat 2022

	BP 22	réalisé 22	réalisé 2021	évolution en % entre 2021 et 2022
PRODUITS				
Fonds propres	40000			
Fond dédiés actions 2020 reportées - COVID	49000	47500	30000	
Recettes				
Billetterie	2100	6778	1307	60,67%
Inscription stages musique, danse, théâtre	9535	8670	8240	15,72%
Partenariats Théâtre	31861	30191	21774	46,33%
Partenariats Danse	34680	41306	48200	-28,05%
Partenariats Musique	24705	31430	17009	45,25%
Partenariats Publics spécifiques		25202		
Communes	7880	8580	7080	11,30%
Éducation Nationale DSDEN	6700	6700	6700	0,00%
Total des recettes	117461	158857	111107	5,72%
Subventions d'exploitation				
DRAC Occitanie - fonctionnement	24000	24000	24000	0,00%
DRAC Occitanie - actions	81000	81000	81000	0,00%
DRAC Occitanie - Plateforme interdept.	30000	30000	30000	0,00%
Conseil Régional / Régie	45730	43178	0	
Ministère de la Culture actions transversales	11000	10000	10450	5,26%
Conseil Départemental du Tarn	550000	560000	550000	0,00%
Conseil Départemental du Tarn / Eté dans le Tarn	15000	15000	13000	15,38%
ASP - Service Civique	5000	3200	4487	11,43%
ASP - Aide à l'emploi	5000	10941	2673	87,06%
Total des subventions	766730	777319	715610	7,14%
Produits divers de gestion				
Produits divers		22	128	
Total des Produits divers de gestion	0	22	128	
Autres produits				
Transfert charges de personnel	1000	2100	925	8,11%
Total	1000	2100	925	8,11%
Total des produits d'exploitation	974191	985798	857770	13,57%
Achats				
Achats de spectacles	70150	50371	45407	54,49%
Achats de matériels d'équipement	2200	2778	2794	-21,26%
Fournitures administratives	1800	3023	1953	-7,83%
Photocopies	2500	3780	2812	-11,10%
Achats non stockés	2560	2833	1317	94,38%
Achats places	3730	9547	2093	78,21%
Total des Achats	82940	72332	56376	47,12%
Charges externes				
Location photocopieur - ALKIA/CMC Leasing	2300	2145	2181	5,46%
Location machine à affranchir - Néopost	1200	1069	979	22,57%
Locations matériels spectacle	10100	9851	4145	143,67%
Locations immobilières	6860	7294	1198	
Maintenance matériels	1000	2261	687	45,56%
Assurances	1920	1723	1703	12,74%
Documentation générale	3600	3669	3611	-0,30%
Total des charges externes	26980	28012	14504	86,02%
Services extérieurs				
Honoraires - Fidsud/KPMG	10500	11066	10428	0,69%
Prestation administrative - ORAMA	6480	6480	6480	0,00%
Formation inter-départementale	23500	26232	21904	7,29%
Prestations techniques	24570	33478	23251	5,67%
Prestations artistiques	133393	158263	122567	8,83%
Prestations de formation	40415	26953	2503	1514,66%
Prestations com.	12648	12807	6623	90,97%
Adhésions	1700	2246	1611	5,52%
Création graphique - impression	2480	5641	2754	-9,95%
Frais de transport collectif	2260	3456	2285	-1,09%

Repas et Hébergement formateurs	7490	6470	1056	609,28%
Déplacements formateurs	4533	3854	3998	13,38%
Déplacements pers. permanent / structure	16300	15990	11800	38,14%
Rembt frais divers déplacements	2000	3154	1721	16,21%
Volontariat SC + FCC (PSC1 + FCC)	3500	2409	3456	1,27%
Déplacements artistes	21371	24187	19233	11,12%
Repas et Hébergement artistes techniciens	15058	15740	14248	5,69%
Missions et réceptions	10000	13799	10028	-0,28%
achats divers	750	1108	736	1,90%
Téléphonie et autres (internet,ZOOM,Adobe,Deezer, pcloud)	3500	4799	4944	-29,21%
Frais d'affranchissements	1600	2022	1575	1,59%
Services bancaires	250	229	237	5,49%
Total des services extérieurs	344298	380383	273438	25,91%
Impôts, taxes et versements assimilés				
Taxes sur les salaires	9800	13831	9622	1,85%
Taxes formation continue	7300	7790	7178	1,70%
Total des impôts et taxes	17100	21621	16800	1,79%
Salaires et charges sociales				
Salaires ADDA	386000	385860	363174	6,29%
Salaires formateurs	14680	16076	18581	-20,99%
Salaires artistes	14430	13711	8142	77,23%
Salaires techniciens	7320	4995	7579	-3,42%
<i>Urssaf, audiens, CNP, et autres charges sociales</i>	20930	19211	17551	19,25%
frais de formation	3500	4622	1442	142,72%
Médecine du travail	1050	1118	1032	1,74%
Congés Payés (départ à la retraite)	2600	2073	1332	
Total des Salaires et charges sociales	450510	447666	418833	7,56%
Charges diverses de gestion				
Droits Sacem, SACD	3181	3453	1663	91,28%
Autres droits d'auteurs	7682	11415	6791	13,12%
Total des autres charges	10863	14868	8454	28,50%
Dotations aux amortiss.et provisions				
Dotations aux amortiss.	5000	4994	4706	6,25%
Engagement à réaliser sur ressources affectées			47500	-100,00%
Total des dotations aux amortiss.	5000	4994	52206	-90,42%
Total des charges d'exploitation	937691	969876	840611	11,55%
RESULTAT D'EXPLOITATION	36500	15922	17159	112,72%
Produits financiers	500	1174	466	7,30%
Total des produits divers de gestion	500	1174	466	7,30%
Charges financières				
Frais financiers et agios		0	0	
Total des charges financières	0	0	0	
RESULTAT FINANCIER	500	1174	466	7,30%
RESULTAT COURANT	37000	17096	17625	109,93%
Produits exceptionnels				
Produits divers de gestion	0	255	10	-100,00%
Total des produits exceptionnels	0	255	10	-100,00%
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles de gestion (IDR)	37000	35885	668	5438,92%
Total des charges exceptionnelles	37000	35885	668	5438,92%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-37000	-35630	-658	5523,10%
TOTAL DES PRODUITS	974691	987227	858246	13,57%
TOTAL DES CHARGES	974691	1005761	841279	15,86%
RESULTAT	0	-18534	16517	

État comparatif charges et produits par classe
comptable et % d'évolution sur 4 ans

CHARGES	2022	% entre 21 et 22	2021	2020	2019
60- Achats	81879	45,24%	56376	54591	107575
61- services extérieurs	27012	86,24%	14504	10825	15101
62- autres services extérieurs	371815	35,98%	273438	227900	291511
63- impôts et taxes	21621	28,70%	16800	12203	12296
64-salaires et charges sociales	439687	4,98%	418833	387307	384004
65- autres charges de gestion	14868	75,87%	8454	10228	8515
66- charges financières			0	0	0
67- charges exceptionnelles	35885	5272,01%	668	1902	210
68- dotations aux amortis. et prov.	12994	-75,11%	52206	33573	3829
TOTAL DES CHARGES	1005761	19,55%	841279	738529	823041

PRODUITS	2022	% entre 21 et 22	2021	2020	2019
70- produits	158857	42,98%	111107	91204	149031
71- production stockée					
72- production immobilisée	777319	8,62%	715610	702340	686441
74- subventions, participations	22	-82,81%	128	613	3055
75- autres produits	1174	151,93%	466	471	758
76- produits financiers	255	2450,00%	10	2251	1226
77- produits exceptionnels	47500	58,33%	30000	0	0
78- reprise sur amortissements	2100	127,03%	925	2290	1250
79- transfert de charges					
TOTAL DES PRODUITS	987227	15,03%	858246	799169	841761

État comparatif structure des ressources

RESSOURCES	BP 2022	évolution	RÉALISÉ 2022			RÉALISÉ 2021			RÉALISÉ 2020				
			Montants	POURCENTAGES		évolution	Montants	POURCENTAGES		évolution	Montants	POURCENTAGES	
				par rapport aux produits	par rapport aux subventions			par rapport aux produits	par rapport aux subventions			par rapport aux produits	par rapport aux subventions
Subventions													
CONSEIL DEPARTEMENTAL Été dans le Tam		-100,00%	560 000 15 000	56,72%	74,32%	-0,53%	563 000 13 000	65,64%	79,10%	8,27%	520 000	65,07%	73,20%
MINISTÈRE de la CULTURE	135 000	0,00%	135 000	13,67%	17,92%	0,00%	135 000	15,74%	18,97%	0,00%	135 000	16,89%	19,00%
Fonctionnement	24 000	0,00%	24 000	2,43%	3,19%	0,00%	24 000	2,80%	3,37%	0,00%	24 000	3,00%	3,38%
Actions / projets structurants	91 000	0,00%	91 000	9,22%	12,08%	12,35%	81 000	9,44%	11,38%	0,00%	81 000	10,14%	11,40%
Plateforme interdépartementale	30 000	0,00%	30 000	3,04%	3,98%	0,00%	30 000	3,50%	4,21%	100,00%	30 000	3,75%	4,22%
CONSEIL REGIONAL			43 178	4,37%	5,73%		0	0,00%	0,00%	-100,00%	42 624	5,33%	6,00%
Stage Régie (biennal)	45 730	100,00%	43 178	4,37%	5,73%	-100,00%		0,00%	0,00%	100,00%	42 624	5,33%	6,00%
EDUCATION NATIONALE	6 700	0,00%	6 700	0,68%	0,89%	0,00%	6 700	0,78%	0,94%	0,00%	6 700	0,84%	0,94%
COMMUNES	7 880	-8,16%	8 580	0,87%	1,14%	21,19%	7 080	0,83%	0,99%	16,45%	6 080	0,76%	0,86%
TOTAL DES SUBVENTIONS	149 580	-80,15%	753 458	76,32%		5,86%	711 780			0,19%	710 404		
ASP (service civique et autres) Recettes propres (dont fonds dédié)	10 000	0,00%	14 141	1,43%	6,44%	100,00%	4 487	0,52%	3,17%	0,00%	3 826	0,48%	4,50%
	815 111	271,13%	219 628	22,25%		55,21%	141 503			66,59%	84 939		
TOTAL DES PRODUITS	974 691	-1,27%	987 227	98,57%		15,09%	857 770			7,33%	799 169		

Bilan analytique

Compte de résultat analytique 2022 – comparatif 2021

ACTIONS	COMpte DE RESULTAT ANALYTIQUE 2022				COMpte DE RESULTAT ANALYTIQUE 2021				
	CHARGES		PRODUITS		CHARGES		PRODUITS		
	montant	% sur budget total action	montant	% sur budget total action	montant	% sur budget total action	montant	% sur budget total action	
ÉDUCATION ARTISTIQUE									
Musique	38846	9,17%	32425	10,55%	25259	8,27%	21519	9,08%	-3740
Danse	73214	17,27%	57448	18,68%	72240	23,66%	69900	29,48%	-2340
Théâtre	52756	12,45%	28590	9,30%	49818	16,32%	32700	13,79%	-17118
TOTAL EDUCATION ARTISTIQUE	164816	38,89%	118463	38,53%	147317	48,25%	124119	52,35%	-23198
FORMATION									
Accompagnement Pratiques Amateurs									
Musique	33571	7,92%	17525	5,70%	31827	10,42%	22271	9,39%	-9556
Danse	35423	8,36%	24746	8,05%	24008	7,86%	23074	9,73%	-934
Théâtre	20198	4,77%	18359	5,97%	30026	9,83%	17568	7,41%	-12458
Publics spécifiques	40190	9,48%	34702	11,29%					
TOTAL APA	129382	30,53%	95332	31,01%	85861	28,12%	62913	26,53%	-22948
Formation Professionnelle									
Stage Régie	42523	10,03%	47178	15,34%					0
TOTAL FP	42523	10,03%	47178	15,34%	0	0,00%	0	0,00%	0
TOTAL FORMATION	171905	40,56%	142510	46,35%	85861	28,12%	62913	26,53%	-22948
DIFFUSION									
Musique	11999	2,83%	11638	3,79%	10041	3,29%	11566	4,88%	1525
Danse	25642	6,05%	19546	6,36%	32082	10,51%	23608	9,96%	-8474
soutien aux structures	49454	11,67%	15300	4,98%	30000	9,83%	14907	6,29%	
TOTAL DIFFUSION	87095	20,55%	46484	15,12%	72123	23,62%	50081	21,12%	-6949
TOTAL ACTIONS	423816	100,00%	307457	100,00%	305301	100,00%	237113	100,00%	-53095
TOTAL STRUCTURE	581945		679770		527691		612654		
TOTAL GENERAL	1005761		987227		832992		849767		16775

État comparatif produits et charges de structure sur 3 ans

ANNÉES	2022	2021	2020
PRODUITS			
Reprise sur fonds propres			
fonds dédié report actions COVID	47500	30000	
Recettes propres			
Ministère de la Culture - fonctionnement	24000	24000	24000
Ministère de la Culture - actions transversales / formation	30000	30450	24087
Conseil Départemental	560000	563000	510000
Total des subventions	614000	617450	558087
Total des Produits divers de gestion	0	10	13
Total transfert de charges	2100	925	2950
Indemnités de Service Civique/aide à l'embauche	14141	4487	3826
Total des produits d'exploitation	677741	652872	564876
CHARGES			
Total des Achats	8797	7888	5900
Total des charges externes	8793	8937	6386
Total des services extérieurs	93934	91780	71775
Total des impôts et taxes	18311	15845	8950
Total des Salaires et charges sociales	428832	368485	333055
Total des dotations aux amortiss. et provisions	4994	5669	3829
Total des charges d'exploitation	563661	498604	429895
RESULTAT D'EXPLOITATION	114080	154268	134981
Total des produits financiers	1174	466	471
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER	1174	466	471
RESULTAT COURANT	115254	154734	135452
Total des produits exceptionnels	255	10	40
Total des charges exceptionnelles	1732	668	2232
RESULTAT EXCEPTIONNEL		0	-2192
TOTAL DES PRODUITS	679170	653348	565387
TOTAL DES CHARGES	565393	499272	432127
RESULTAT	113777	154076	133260

www.adda81.fr

CHAPITRE II

CDT

[Comité Départemental du Tourisme]

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Comité
Départemental
du Tourisme
du Tarn



TARN
OCCITANIE

ÉDITO

Après deux années marquées par la crise sanitaire et le ralentissement des flux à l'international, le Tarn a retrouvé son dynamisme touristique. Avec 7,5 millions de nuitées, tous modes d'hébergements confondus (secteur marchand comme non marchand), la fréquentation départementale dépasse de 14 % le volume atteint en 2021 avec notamment le retour de la clientèle étrangère.

Le Tarn a été le second département en France qui a observé la plus forte croissance de recherche sur Airbnb. Une offre en location avec un taux d'occupation en léger retrait mais avec une augmentation globale du revenu généré et un nombre d'arrivées qui reste en dessous de 2019 dans le secteur de l'hôtellerie.

Dans ce contexte économique fragile et extrêmement concurrentiel, le CDT a fait le choix de maintenir l'attractivité de nos territoires sur nos marchés de proximité et de valoriser l'offre de nos professionnels par un rythme d'actions de promotion régulier et soutenu.

Le plan de communication « Le Tarn vous veut du bien » s'est déployé sur nos marchés de proximité Toulousain et Montpelliérain avec un large réseau d'affichage et une forte campagne social média. Sa puissance et sa répétition ont permis d'atteindre plus de 2 millions de personnes.

Le magazine « Le Petit Espanté » est toujours aussi plébiscité et permet de renforcer l'appartenance et la fierté des tarnais au territoire.

Le site internet tourisme-tarn.com dépasse le million de visiteurs et enregistre une progression de plus de 29% par rapport à l'année dernière. Au-delà des actions de communication pour faire rayonner le Tarn, il s'agit de proposer aux professionnels des solutions de commercialisation complémentaires aux plateformes de réservation en ligne en se vendant en direct par des offres customisées adaptées à chaque cible de clientèle. Sur le modèle des Hauts de France, les équipes de Tarn Tourisme et des offices de tourisme travaillent activement au déploiement de ce dispositif. Par ailleurs, les évolutions de notre société et les nouvelles attentes de la clientèle ont poussé Tarn Tourisme à s'engager dans une démarche RSE. Loin de l'effet de mode, la volonté du CDT est de prouver notre engagement pour un tourisme raisonné, respectueux de notre

environnement et soucieux de « faire du bien ». Le cabinet ID-Tourisme, expert en tourisme durable, nous a aidé durant plusieurs mois à définir collectivement notre champ d'intervention et les axes stratégiques prioritaires à travailler pour 2022-2024.

Le touriste a pris l'habitude de trouver sur les lieux de ses vacances : le confort, la diversité et la haute qualité des équipements. Le Tarn doit être rendez-vous de cette excellence.

Les aides reflètent la volonté de renforcer la qualité des hébergements touristiques et la montée en gamme pour rester conformes aux attentes de la clientèle. Les efforts de qualité dans l'offre générale doivent être poursuivis. Le conseil départemental y contribue avec un programme d'aides conséquentes pour la qualification des équipements, Au-delà des actions mutualisées déjà engagées, Tarn Tourisme poursuit une stratégie de convergence avec les offices de tourisme sur de nombreux projets partagés.

Un fort partenariat avec nos homologues départementaux (G4) et le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs renforce nos dispositifs de communication sur le marché français et nos cibles européennes. Poursuivre le travail sur la notoriété du Tarn est fondamental en mettant en avant la diversité et la qualité de l'offre dans une dimension bien-être : la nature, les paysages, le patrimoine, le terroir.

Nous sommes aujourd'hui face à un fort enjeu d'attractivité pour conforter le Tarn comme destination de vacances toute l'année avec ses destinations et son bouquet d'offres.

Les travaux engagés sur le tourisme de savoir-faire et la perspective d'évolution vers un outil unique d'accompagnement du tourisme, de l'agroalimentaire et plus largement de l'économie vont contribuer à renforcer cette attractivité.

Le tourisme de demain est incertain mais tout nous laisse à croire que le Tarn a toutes ses cartes à jouer pour répondre à une clientèle en quête d'un tourisme plus raisonné, plus durable, plus local.



PAUL SALVADOR

Président
Comité Départemental
du Tourisme du Tarn



NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES INNOVATION ET PARTENARIAT

La stratégie du Comité Départemental du Tourisme doit :

RESPECTER LES VOLONTÉS FONDAMENTALES DU DÉPARTEMENT

Impact en termes de **solidarité et égalité des territoires** (loi NOTRe)

Impact en matière d'**attractivité des destinations Tarnaises**

Impact en matière de **professionnalisation de l'offre et des acteurs**

Impact en matière d'**efficacité de l'argent public investis : €, emplois, mutualisation des ressources**

EN PRENANT EN COMPTE L'ÉVOLUTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

“Un environnement touristique en pleine mutation économique, sociologique et sociétale accélérée par la révolution du e-tourisme.”

ET EN MAÎTRISANT LES RESSOURCES DISPONIBLES

VERS UNE STRATÉGIE D'INNOVATION

Résolument tournée vers le client consommateur en capitalisant sur le savoir-faire numérique de la Destination :

Redéploiement de nos ressources autour du digital.

Montée en compétences des équipes, mode gestion projet et automatisation des process.

Une stratégie de contenus **créatrice de valeur** pour les destinations et les clients.

Création de nouveaux services orientés client

Stratégie de communication offensive orientée **social média et relations presse.**

ET UNE STRATÉGIE DE PARTENARIAT

Avec les territoires permettant de mutualiser les ressources autour de nos expertises clés :

Coopération à géométries variables favorable à l'attractivité de nos destinations

(Parc naturel régional du Haut Languedoc, Agropoint, Comité Régional du Tourisme, Comités Départementaux du Tourisme : Hérault, Aude, Tarn-et-Garonne, Gers, Haute-Garonne, Aveyron...).

PRÉSIDENCE



Paul Salvador
PRÉSIDENT

DIRECTION



Valérie Escande
DIRECTRICE

ADMINISTRATION



Aurélie Bonfiglio
ASSISTANTE DE DIRECTION /
COORDINATRICE TOURISME
DURABLE / TOURISME
& HANDICAP /DPO



Christine Monthieu
COMPTABILITÉ
ET ADMINISTRATIF



Stéphanie Daurelle
AIDE COMPTABLE

OBSERVATOIRE



Audrey Mertes
CHARGÉE DE MISSION
OBSERVATOIRE TOURISTIQUE

LOGISTIQUE



Thierry Sourd
LOGISTIQUE ET GESTION
DE LA DOCUMENTATION

APIDAE



Dorian Cabot
ANIMATEUR RÉSEAU APIDAE
SYSTÈME D'INFORMATION TOURISTIQUE

PROMOTION



Céline Gonzalez
CHARGÉE DE MISSION ACTIVITÉS
DE PLEINE NATURE ET ITINÉRANCE /
PASS TARN

DIGITAL



Claire Dubuisson
RESPONSABLE
MARKETING



Pascale Walter
CONTENT MANAGER /
PRODUCTION DE CONTENUS /
PHOTOTHÈQUE



Alexandra Capmartin
CHARGÉE DE MISSION
MARKETING
RELATIONNEL (GRC)



Jessica Bayle
COMMUNITY MANAGER
ANIMATRICE NUMÉRIQUE
DU TERRITOIRE



Chloé Bessettes
ASSISTANTE
DE COMMUNICATION



Chloé Catala
ASSISTANTE
DE COMMUNICATION
EN ALTERNANCE

COMMUNICATION



Valérie Boutet
ATTACHÉE DE PRESSE
COMMUNICATION



Cathy Belugou
SALONS
CLUB DES SITES



Mallorie Bachevillier
ACCUEIL ET ANIMATIONS
REYNES EN ALTERNANCE

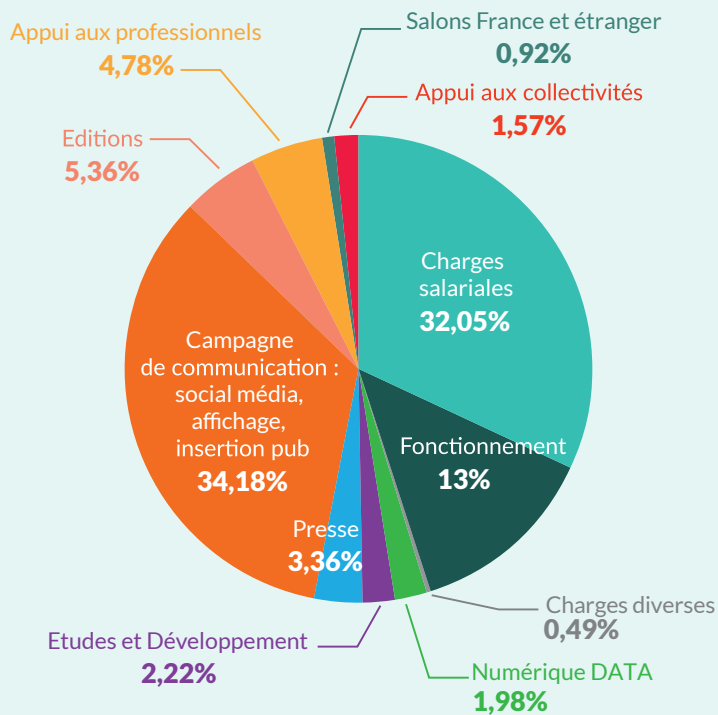
NOS RESSOURCES

Budget 2022 : 2 332 326 €

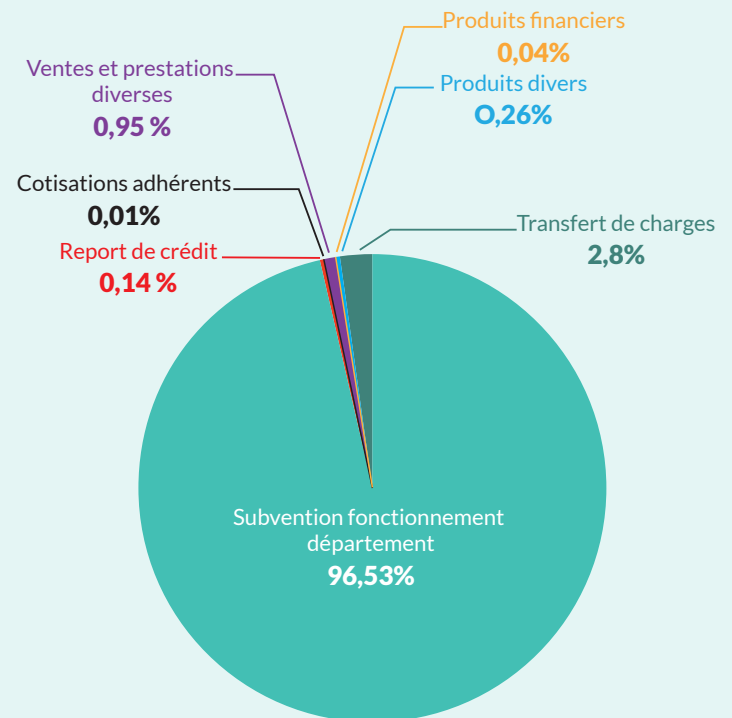
Plus de 40% de notre budget est consacré aux actions de promotion et communication.

Équivalent temps-plein en
2022 : **16**

DÉPENSES 2022



RECETTES 2022





SOMMAIRE

10 Notre engagement RSE pour une transition durable du Tarn

14 AXE 1

Renforcer l'évaluation et l'observation économique du territoire

16 Chiffres clés en 2022 dans le Tarn

17 Enquêtes et études ciblées

18 AXE 2

Développer l'attractivité du territoire

19 Espace de valorisation des destinations tarnaises et espace rando : Espace Reynes

20 Conseil clientèle et valorisation de produits locaux

21 Une stratégie de communication offensive

21 Des éditions thématiques

22 Mission d'audit circuits touristiques du Tarn

23 Une stratégie de production de contenus ultra qualitatifs

25 Des campagnes publicitaires impactantes

30 Des relations presse renforcées

32 Une communication accentuée sur les marchés européens

33 Des salons thématiques et opérations de promotion de proximité

34 Le Pass Tarn

35 Une stratégie numérique renforcée :

- Un site internet de séduction grand public tourisme-tarn.com

- Une forte présence sur les réseaux sociaux

- Une stratégie Gestion relation client

- Des newsletters ciblées grand public & professionnels

39 Les marchés ciblés : activités de pleine nature

41 Le Club des sites

42 AXE 3

Accompagner les acteurs du tourisme vers une transition numérique, écologique et montée en gamme des offres

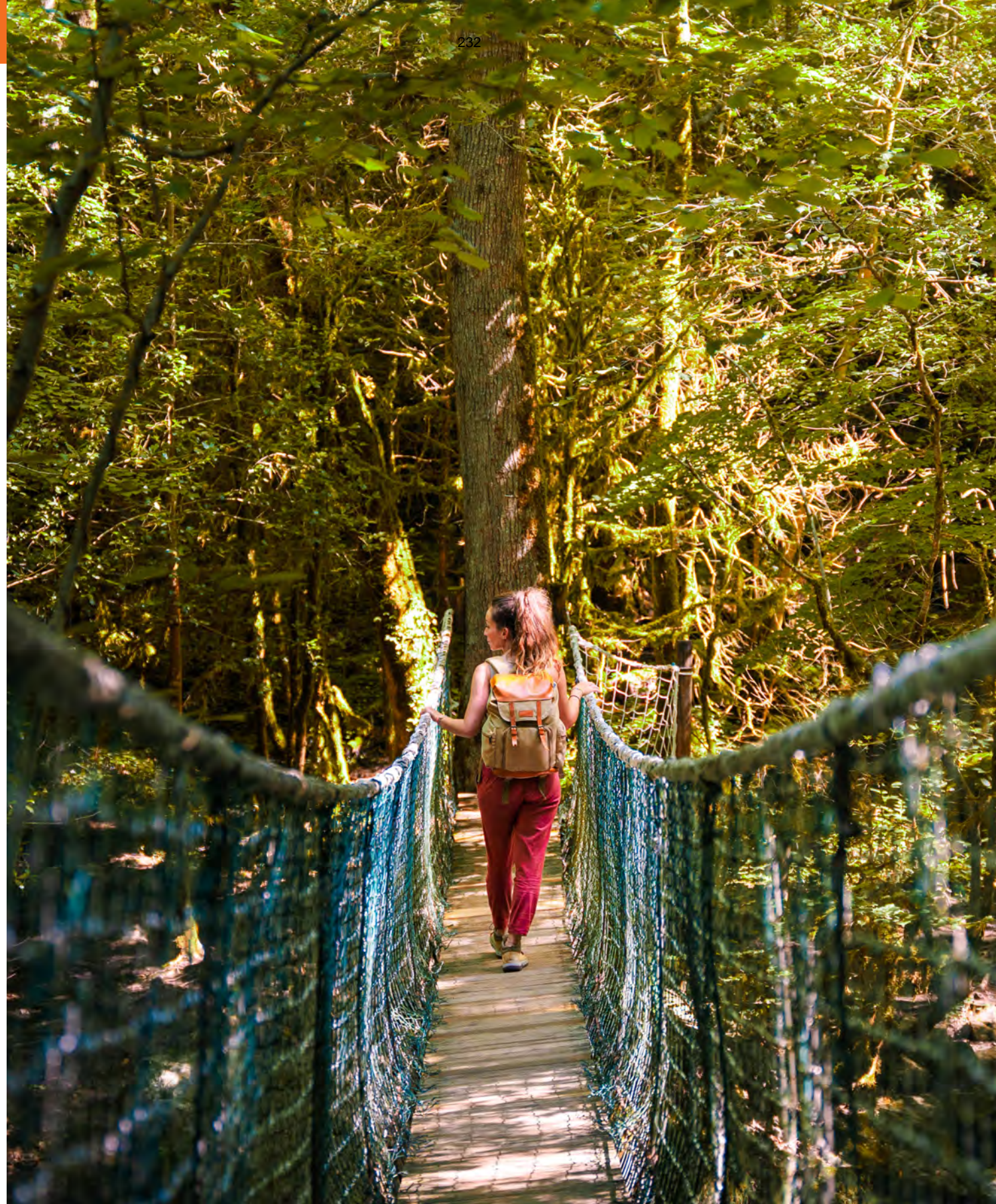
41 APIDAE : une plateforme de données collaborative

44 Site « Espace pro »

43 Professionnalisation des acteurs sur le volet numérique (ANT) et Rencontres Destination Campagne

46 Démarches qualité

47 Tourisme et Handicap



NOTRE ENGAGEMENT RSE POUR UNE TRANSITION DURABLE DU TARN

Les deux années de crise sanitaire et les évolutions de notre société ont poussé Tarn Tourisme à s'engager dans une démarche RSE.



NOTRE PLAN D' ACTIONS RSE / TOURISME DURABLE

1

CRÉER UNE CULTURE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE EN INTERNE

2

RENDRE OPÉRATIONNEL
NOTRE POLITIQUE RSE

3

PARTAGER NOTRE
ENGAGEMENT AUPRÈS
DE NOS PARTIES
PRENANTES

CRÉER UNE CULTURE DU DEVELOPPEMENT DURABLE EN INTERNE

COORDINATION PARTAGÉE

- **Nomination d'une référente RSE interne** en charge d'animer et coordonner la démarche (Aurélie Bonfiglio)
- **Création d'un groupe de travail interne "green comité"** composé de 9 collaborateurs volontaires pour s'investir dans l'avancement du plan d'actions. Depuis le mois de septembre 2022, ce groupe s'est réuni à 4 reprises.

SENSIBILISATION EN INTERNE

Pour cela, nous avons mené en parallèle 3 grandes ambitions :

1. **Être en veille sur le tourisme durable** grâce notamment à notre adhésion à l'association ATD (Acteurs du Tourisme Durable), inscription à différentes newsletters, recherche des bonnes pratiques et participation à des événements comme les Universités du Tourisme Durable (6 et 7 octobre 2022 à Montpellier) ou les Convergences touristiques du CRTL Occitanie (17, 18, 19 octobre 2022).

2. **Animer la sensibilisation autour de moments conviviaux** comme notre ¼ d'heure à DD (développement durable) qui se déroule deux fois par mois, 15 min les lundis matins. Une thématique d'actualité autour du développement durable est présentée par un collaborateur afin d'échanger

des bonnes pratiques ou transmettre des infos à tous. Un lundi matin a été dédié fin septembre à sensibiliser l'équipe de Tarn Tourisme au tri des déchets grâce à l'intervention de l'agglomération de l'Albigeois. Nous avons aussi décidé de participer à des challenges pour mobiliser et motiver les salariés autour d'une cause sociétale, sanitaire, ou encore environnementale. Pour 2022, des salariés de Tarn Tourisme ont participé à la marche d'Octobre Rose à Albi pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

3. **Créer de nouveaux indicateurs internes** pour envisager l'évaluation de nos actions sous un angle plus responsable. Le travail collectif mené en green comité a permis de présenter à la direction en décembre, 30 indicateurs pour mesurer notre démarche RSE pour 2023.

Pour ce 1^{er} axe,
16
actions étaient
à réaliser.

A la fin décembre 2022
15
actions sont faites
et clôturées.



RENDRE OPERATIONNEL NOTRE POLITIQUE RSE

Il est capital de pouvoir montrer l'exemple à Tarn Tourisme, pour cela nous avons comme objectifs dans notre plan d'actions à 2 ans de :

- **Définir une politique d'achats responsables** : en 2022, nous avons identifié tous nos fournisseurs afin de les évaluer (origine géographique, label RSE, empreinte carbone, coût...) et tenter de renforcer nos liens lorsque le fournisseur répond à nos critères ou bien en trouver des nouveaux plus durables. Nous avons aussi ajouté systématiquement dans nos marchés publics un critère de sélection concernant une démarche RSE du fournisseur et/ou des labels obtenus autour du développement durable.
- **Entamer une transition écologique dans les bureaux** : nous avons débuté par le tri des déchets dans nos bureaux et dans notre tisanerie grâce à l'obtention d'un container jaune par l'agglomération pour ne plus mettre tout dans une même poubelle.
- **Un mémo avec quelques bons réflexes en matière d'économie d'énergie** a été présenté à l'équipe

pour réduire individuellement notre consommation électrique (mettre en veille son ordinateur ou l'éteindre durant les pauses déjeuners, couper sa multiprise le soir, réduire le chauffage dans son bureau...). La transition écologique au bureau passe aussi par la sobriété numérique. Des règles, diffusées à tous en décembre, ont permis de nettoyer nos serveurs ainsi que nos boîtes e-mail. Un document de bonnes pratiques sur ce sujet a été créé et diffusé en interne mais aussi auprès de nos offices de tourisme.

- **Être le référent du tourisme durable auprès des offices de tourisme et des socio professionnels.**

Ce volet va être déployé pleinement en 2023 avec l'accompagnement des offices de tourisme à entrer en démarche RSE (boîte à outils) et le partenariat avec WegogreenR pour aider les gîtes et chambres d'hôtes à entamer ou poursuivre leur transition numérique (parcours GreenFlow).



PARTAGER NOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS DE NOS PARTIES PRENANTES

Ce troisième et dernier axe stratégique concerne à la fois notre communication envers nos visiteurs mais aussi un partenariat plus rapproché avec nos parties prenantes autour de nos projets durables structurants. Des actions sont notées pour 2023 et 2024.

A la fin de l'année 2023, nous pourrions comparer certains indicateurs mis en place en 2022 et évaluer plus précisément notre démarche RSE.

Renforcer l'évaluation et
l'observation économique
du territoire



BILAN DE SAISON

EN FRANCE

“Les premiers chiffres permettent de tirer un **bilan positif de l'année touristique 2022, avec pour fait majeur des recettes du tourisme international s'élevant à près de 58 milliards d'euros, soit un niveau supérieur à celui de 2019.**

Le solde du poste Voyages de la Balance des paiements atteint ainsi en 2022 un niveau très élevé avec 14,3 milliards d'euros, faisant du **tourisme un des rares secteurs contributeurs à la Balance des paiements** alors que le déficit commercial atteint des niveaux records.

Ce bon résultat masque toutefois de fortes différences entre les marchés, **les très belles performances de l'Amérique du Nord et le rebond du Royaume-Uni compensant pour partie la situation encore très dégradée de l'Asie.**

Quant au **tourisme domestique, les performances sont encore en léger retrait par rapport à 2019** (-5% en volumes de nuitées), **conséquence de la reprise des voyages à l'international et des enjeux de pouvoir d'achat dans un contexte d'inflation.**

Si les pressions économiques et sociales restent fortes, les prévisions d'occupation dans les différents hébergements touristiques annoncent de belles performances pour l'ensemble de la filière dans les prochains mois, sauf incident géopolitique majeur.”

Extrait Note de Conjoncture février 2023
Atout France.

“2022 : UNE TRÈS BONNE SAISON TOURISTIQUE DANS UN CONTEXTE INÉDIT”

Cette saison estivale 2022 se caractérise par une très bonne dynamique de fréquentation, **portée par les clientèles françaises mais aussi internationales, qui, après deux années de limitations de déplacements, ont confirmé leur grand retour dans l'Hexagone.**

Des résultats satisfaisants compte-tenu du contexte économique et géopolitique inédit et des épisodes d'incendies et sécheresse d'une ampleur inattendue cet été. [...]

Dans la lignée des étés 2020 et 2021, la fréquentation française a été soutenue lors de la saison estivale 2022. En effet, **près de 9 Français sur 10, comme l'année dernière, ont choisi la France pour destination. [...] 3 séjours sur 5 ont eu lieu en hébergement marchand.** Les locations entre particuliers, les hôtels et les campings ont été les établissements les plus prisés.

Le tourisme proche de chez soi continue de prendre de l'ampleur, notamment dans le cadre des fortes chaleurs de l'été 2022 : 24% des Français déclarent s'être rendus davantage qu'en 2021 dans un lieu de baignade proche de chez eux. Dans l'ensemble, les lieux et activités en extérieur ont été également plus recherchés que l'année dernière. [...]

Toutefois, le contexte économique global a pu entraîner un raccourcissement des durées de séjour et des arbitrages budgétaires, avec une réduction par exemple des dépenses de restauration (27% des Français estiment ainsi avoir réduit leurs dépenses de restauration par rapport à 2021). Enfin, les contraintes financières sont la première cause de non-départ pour 44% des Français qui ne sont pas partis en vacances cet été.

Extrait Communiqué de presse,
ADN Tourisme, le 30 Août 2022.

EN OCCITANIE

“L'Occitanie a enregistré 220 millions de nuitées touristiques en 2022, **bénéficiant d'une hausse de 21% par rapport à 2021.** La dynamique de l'année 2022 a été portée par **le retour marqué des clientèles étrangères** (+62% par rapport à 2021) après deux années de faible fréquentation en lien avec la crise sanitaire et **le maintien des clientèles françaises. La clientèle française demeure toutefois majoritaire,** représentant deux tiers des nuitées touristiques de l'Occitanie (vs 75% en 2021). Elle progresse de 7% par rapport à 2021. [...] **La clientèle française représente une nuitée touristique sur deux en Occitanie : +6% de fréquentation par rapport à 2021. Par rapport à 2021, tous les univers voient leur fréquentation progresser sensiblement. [...]**”

Extraits – Bilan provisoire de fréquentation 2022- CRT Occitanie
17 janvier 2023.

CHIFFRES CLÉS DU TARN EN 2022

PLUS DE 7.5 MILLIONS DE NUITÉES TOURISTIQUES

soit ↗ 14% / 2021 et stable / 2019

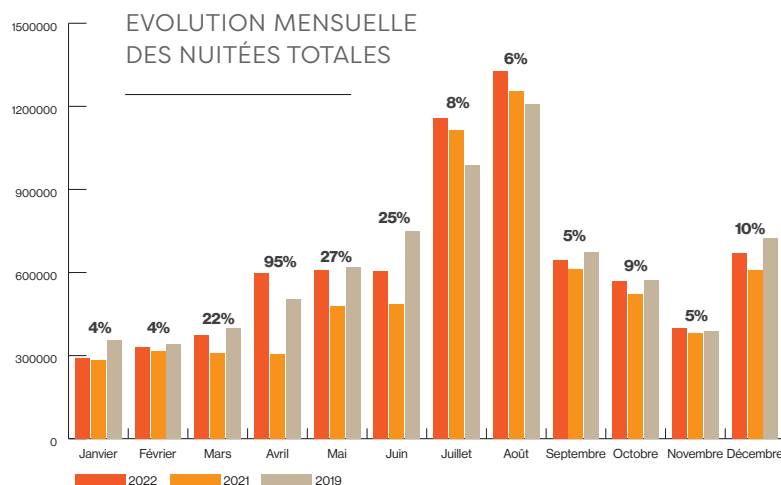
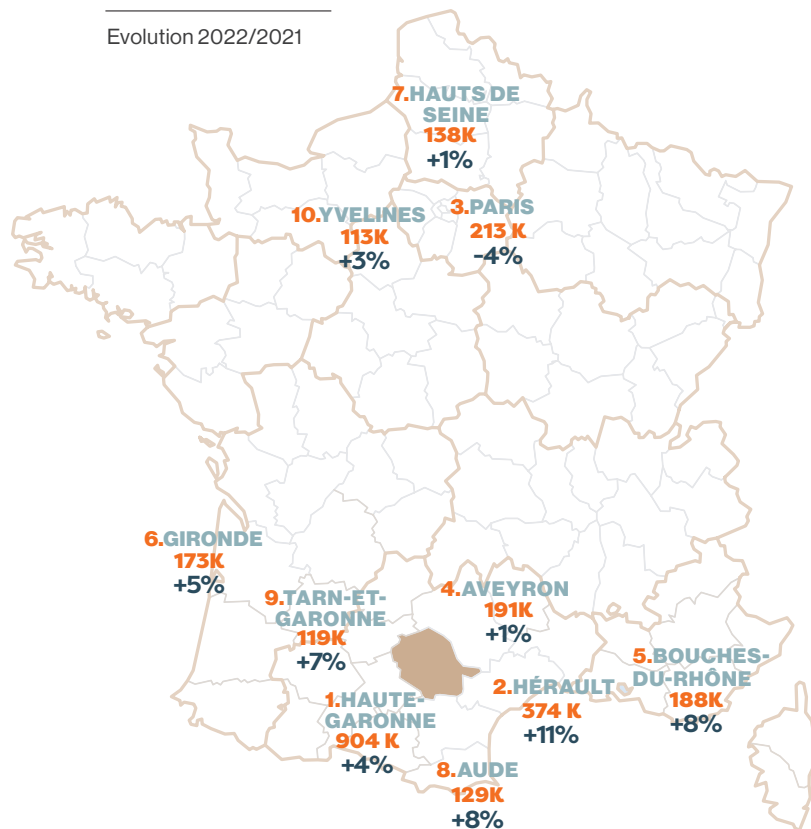
(9^{ème} département de la région en termes de nuitées)



2.8 MILLIONS D'ARRIVÉES DE TOURISTES ↗ / 2021

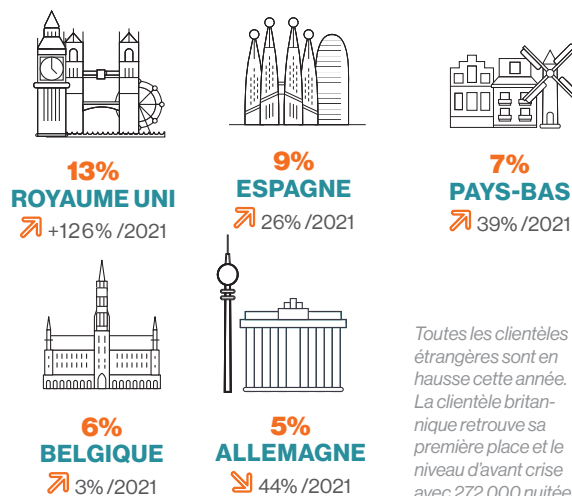
EVOLUTION DES PRINCIPALES CLIENTÈLES FRANÇAISES PAR DÉPARTEMENT D'ORIGINE

Evolution 2022/2021



PRINCIPALES CLIENTÈLES ÉTRANGÈRES ET ÉVOLUTION

Part des nuitées / total nuitées étrangères 2022



Toutes les clientèles étrangères sont en hausse cette année. La clientèle britannique retrouve sa première place et le niveau d'avant crise avec 272 000 nuitées en 2022.



NUITÉES TOTALES 2022 (FRANÇAIS ET ÉTRANGERS) PAR TERRITOIRE

K en milliers

Source : FVT Orange 2022

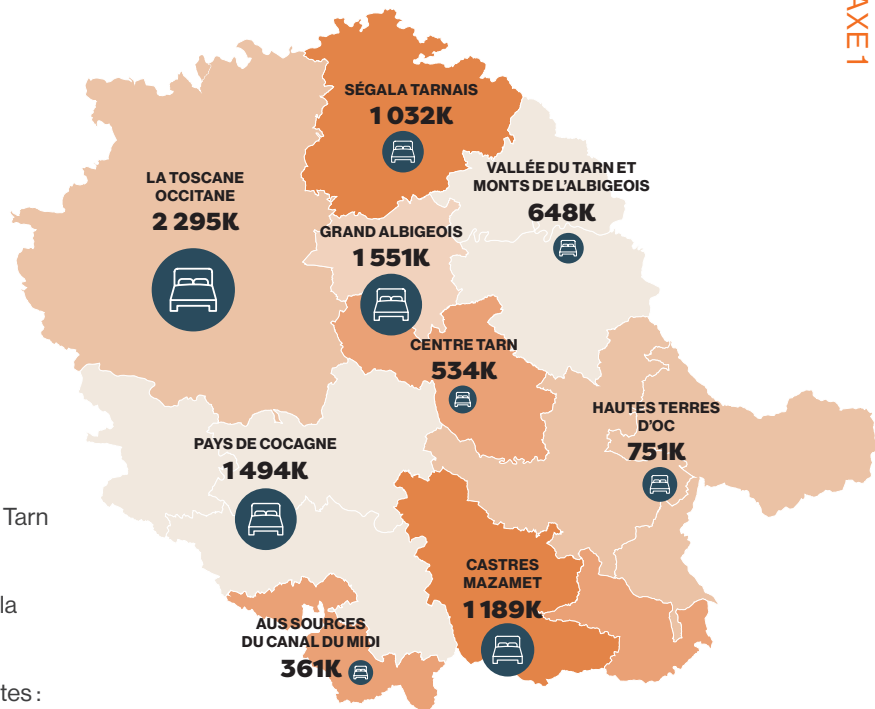


VISITES À LA JOURNÉE : EXCURSIONS

Le nombre de visites à la journée effectuées dans le Tarn est en hausse de **+12%/2021** et **+8%/2019** avec 10.3 millions d'excursions en 2022. Près de 7 excursionnistes sur 10 sont originaires de la région Occitanie.

Top 5 des départements d'origine des excursionnistes :

1. HAUTE-GARONNE **39,2%**
2. AVEYRON **12,8%**
3. TARN-ET-GARONNE **7%**
4. HÉRAULT **6,6%**
5. AUDE **5,1%**



L'HEBERGEMENT MARCHAND EN 2022

LOCATIF :

TO = **48%** (-3 pts/2021)

Près de **388 000 nuits réservées**
(↗+20%)

43 millions d'€ de revenu généré
(↗+21%)

+11% d'annonces dans le Tarn
répertoriées sur Airbnb et Homeways

Source : Airdna, 2022, sur 4 700 offres répertoriées dans le Tarn (Airbnb, Abritel, Homeways)

HÔTELLERIE

Une fréquentation qui reste en retrait par rapport à 2019 avec une clientèle étrangère nettement en baisse.

285 869 arrivées (↘-8%/2019)
dont 89% d'arrivées françaises (↘-5%) et
11% d'arrivées étrangères (↘-27%).

440 127 nuitées (↘-11%/2019).

HÔTELLERIE DE PLEIN AIR :

Une clientèle française en hausse mais des arrivées étrangères toujours en retrait par rapport à 2019 hormis la clientèle néerlandaise qui est en hausse.

Nuitées = 306 743 nuitées globales
(↗+3%/2019),

Durée moyenne de séjour totale :
4.3 jours ↘2jours/2019)

TO = 28%

(+2pts/2019 en ↗ sur les emplacements équipés)

72 141 arrivées (+4.8%/2019)

2

*Développer l'attractivité
du territoire*



ESPACE REYNES

ESPACE DE VALORISATION DES DESTINATIONS TARNAISES ET ESPACE RANDO :

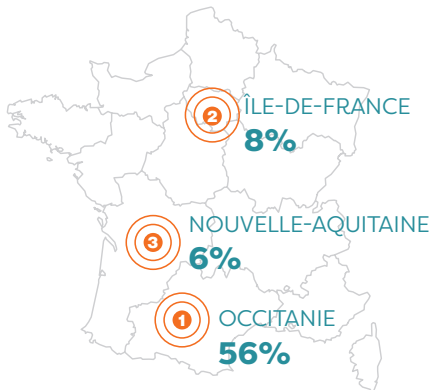


FRÉQUENTATION 2022

BILAN GLOBAL

6568
personnes

TOP 3 DES RÉGIONS D'ORIGINE DE LA CLIENTÈLE FRANÇAISE



FRÉQUENTATION ÉTRANGÈRE

Proportion d'étrangers en légère augmentation par rapport à l'année précédente

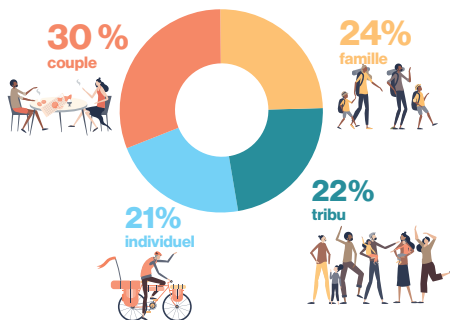
93 %
d'origine française

TOP 3 DE LA CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE



L'Espagne conserve sa première place à l'espace Reynes et le Royaume-Uni enregistre une légère hausse

PROFIL DES VISITEURS



TOP DES DEMANDES 2022

- ACTIVITÉS DE LOISIRS :
Randonnées
Cyclotourisme
Lieux de baignade, activités nautiques
Manifestations, expositions
- SERVICES PRATIQUES, INFORMATIONS GÉNÉRALES
- CARTE, LE PETIT ESPANTÉ

Identique à 2021 concernant les demandes à l'accueil avec toutefois une demande importante concernant les activités de plein air principalement la randonnée pédestre / balade

CONSEIL CLIENTÈLE

DEMANDES DE DOCUMENTATIONS

1251

documentations distribuées
en direct

9345

documentations envoyées par
courrier

3462 documentations
téléchargées en ligne

26368

documentations consultées
en ligne *activités de plein air
principalement la randonnée
pédestre / balade*

RENSEIGNEMENTS VIA LE TCHAT

Smartsupp, outil de live chat déployé sur notre site tourisme-tarn.com, nous permet d'échanger en direct avec les utilisateurs grâce à une fenêtre pop-up. Les échanges sont possibles en instantané ou hors connexion.

Nous disposons de la solution proactive, un message automatisé apparaît pour l'utilisateur après 3 minutes de navigation sur notre site afin d'engager la conversation : « Un conseil ou besoin d'aide ? L'équipe de Tarn Tourisme est là pour vous répondre ». L'étude des statistiques vise à développer la connaissance client. Ces données nous permettront, à terme, de paramétrer certains messages automatisés afin d'offrir une expérience personnalisée en fonction du comportement de chaque visiteur.

1542
conversations



94% de taux
de satisfaction chez les
utilisateurs



25 secondes
de temps de réponse
en moyenne



VALORISATION DE PRODUITS LOCAUX

MONOPOLY TARN

Fort de son succès la version tarnaise du Monopoly éditée en décembre 2021 a été rééditée. Force est de constater que l'idée et le jeu a plu aux locaux. En effet les premières commandes de boites se sont écoulées pendant les fêtes de fin d'année 2021, une réédition a donc été menée en Mai et en Octobre 2022.

22 villes et villages Tarnais sont présents sur cette version et propose un tour du Tarn en 40 cases. La boîte de jeu a été entièrement personnalisée aux couleurs du département. Le Monopoly Tarn a pour vocation de proposer à chaque joueur de découvrir ou redécouvrir le Département du Tarn et ses richesses et de donner envie de prolonger cette découverte par des visites dans le monde réel. Le jeu est commercialisé auprès d'un réseau de distributeurs tarnais (magasins de jouets, offices de tourisme, maisons de la presse et hypermarchés) ainsi qu'à l'espace Reynès. Il est également possible de le commander en ligne sur le site de tourisme-tarn.com.

BOX TARN

Afin de valoriser les produits tarnais et les circuits courts de l'économie locale une box 100 % Tarn composée de produits artisanaux et alimentaires est disponible. Le contenu de cette box évolue en fonction des saisons, ce concept correspond également à une demande

croissante des consommateurs qui favorisent le commerce local. Elles sont commercialisées sur notre site www.tourisme-tarn.com, et à l'espace Reynès.



UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION OFFENSIVE

Une stratégie de production de contenus ultra qualitatifs

LES EDITIONS

► MAGAZINE

Conception de la 6e édition du magazine Le petit espanté.
Sortie en février 2022.
50 000 exemplaires édités et distribués

► CARTES

Carte touristique générale :

Refonte globale, impression à 126000 exemplaires.
Recto : les incontournables avec pictos
Verso : les circuits découverte simplifiés (légendés en 5 langues).

Cartes des circuits : 7 cartes rééditées. Total : 81500 exemplaires.

Carte pleine nature : réédition.
20750 ex.



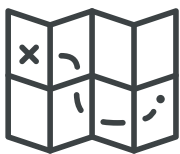


BOURSE D'ÉCHANGES AUX DÉPLIANTS TOURISTIQUES

Cette 3^{ème} édition s'est déroulée à St Germain des près. Le format "Drive" a été maintenu car les échanges se font plus facilement et rapidement entre les participants.

15 Offices de Tourisme et regroupement d'offices de tourisme étaient présents accompagnés par 9 structures touristiques (Conservation Départementale, les Campings du Tarn, Clévacances, le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, les guides du Tarn (AGIT), la fédération de pêche ou encore le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc).

9 Offices de tourisme limitrophes du Département étaient également présents et ont commandé des brochures (Haute-Garonne, Aveyron et Tarn-et-Garonne).



212 000
dépliants touristiques
ont été échangés entre
les offices de tourisme
lors de cette matinée.

MISSION D'AUDIT CIRCUITS TOURISTIQUES DU TARN

STAGE DE 6 MOIS – Bruno Douls - ISTHIA - université
Toulouse Jean Jaurés - MASTER TOURISME

Audit des CIRCUITS DECOUVERTES DU TARN

Rappel du dispositif :

- 8 circuits découvertes auto : les bastides albigeoises, le vignoble de Gaillac, entre Agout et Sidobre, la vallée du Tarn et Ségala, les 2 circuits de la Montagne Noire, les Monts de Lacaune Pays de Cocagne)
- 188 points d'intérêts
- Un panneautage dédié sur le terrain
- 8 éditions carte dédiées à chaque circuit
- 8 circuits numériques sur l'appli Balades et Randos Tarn

Méthode :

- Rapport d'étonnement avec une mise en situation client pour chaque circuit
- Entretien avec les offices de tourisme pour recueillir les avis et retours client

Bilan :

- Des distances trop importantes : près de 1500 km de circuit cumulé pour 47h soit à peine plus de 30 km/h de moyenne pour voir 188 points d'intérêt.
- Un réseau de signalisation sur le terrain à compléter : environ 150 pancartes sur l'ensemble des circuits, 42 villes et villages posent problème lors de leur traversée par une signalisation défailante et 28 pancartes sont à modifier.
- Des points d'intérêts à revoir : points d'intérêts non accessibles ou peu d'intérêts pour les visiteurs, problème de stationnement.

Objectifs :

- Travailler sur un format de circuit plus court et centré sur une thématique.
- Repenser les trajets et les modes de transport pour proposer une découverte du territoire plus responsable : éviter les axes trop fréquentés, s'appuyer sur des réseaux de transport en commun...

LES CONTENUS VISUELS



► PHOTOS

Production de photos et vidéos avec des professionnels :

- Choisir des photographes / vidéastes / influenceurs
- Etablir le cahier des charges de la mission
- Sélectionner des figurants (couples et familles tarnaises)
- Organisation des roadtrips, brief et repérages.
- Prises de vues et sélections des photos selon les quantités du devis.
- Mise à disposition pour utilisation.

Mission Production de contenus Outdoor avec Les Others :

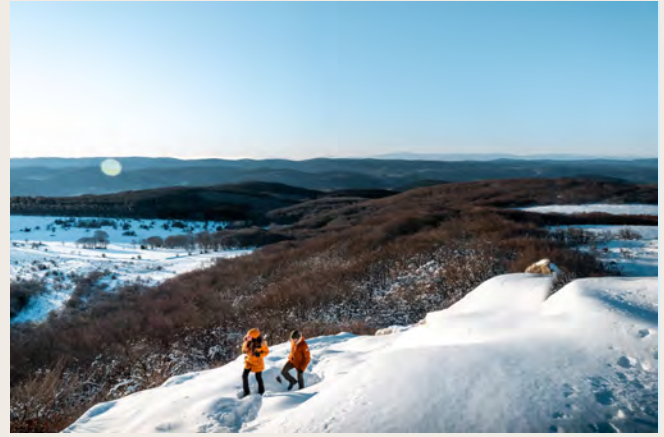
- 5 micro-aventures nature
- 50 photos
- 5 vidéos

Mission Entre2poles hiver 2022

- 20 photos + 1 vidéo cocooning
- 20 photos + 1 vidéo sorties nature en hiver

Mission Olivier Octobre été 2022

- 288 photos réalisées sur 19 Sites et activités diverses : nature, farniente, vélo, rando, savoir-faire... Avec figurants.





► VIDÉOS

2 vidéos hiver Entre2poles :

- Cocooning :
Cocooner dans le Tarn en hiver
- Nature :
Balades givrées dans le Tarn

5 vidéos des micro-aventures Les Others :

- Rando sur les chemins de Compostelle
- Vtt dans les gorges du Viaur
- Balade autour de Castres :
vélo, oiseaux, château
- Rando au cœur de la montagne noire
- Les chemins sauvages des monts de Lacaune

LES CONTENUS VISUELS

► LES EXPÉRIENCES

Collection d'expériences et aventures à vivre dans le Tarn, marketées de manière pratique pour inciter à l'action.

- 7 nouvelles expériences documentées et diffusées sur les différents supports.
- Total de **43 expériences à vivre sur le site.**

Diffusion sur le site, les livrets, le magazine, les réseaux sociaux.



► LA PHOTOTHÈQUE EN LIGNE

• outil de mise à disposition des photos et vidéos à nos partenaires institutionnels ou professionnels, presse et agences de communication.

5738 fichiers disponibles

2395 téléchargements 2022 extérieurs (tous groupes confondus)

856 utilisateurs inscrits (780 en 2021).

TOP 4 DES PRINCIPAUX UTILISATEURS EN NOMBRE DE TÉLÉCHARGEMENTS :



DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION IMPACTANTES

CAMPAGNE 2022- LES OBJECTIFS :

- Travailler la notoriété de la destination sur les bassins de proximité **Toulouse, Montpellier**
- Communiquer sur une offre servicielle à destination des familles
- Faciliter les réservations en direct auprès des pros

► AFFICHAGE

→ 5 VAGUES D’AFFICHAGE ENTRE AVRIL ET SEPTEMBRE

1^{ère} vague : semaine 15

2^{ème} vague : Semaine 20

3^{ème} vague : semaine 25 et semaine 26

4^{ème} vague : semaine 37 à Toulouse + semaine 39 à Montpellier

5^{ème} vague : semaine 41 à Toulouse + semaine 42 à Montpellier

662 espaces réservés pour des campagnes d’affichages sur les réseaux bus et mobiliers urbains (abribus, panneaux)

+2000 faces Réseaux 2m² : mobilier urbain et arrière de bus Réseaux 8m²

Une collection de visuels pour illustrer toutes les facettes du territoire

232 000€ D’ACHAT D’ESPACE





CAMPAGNE COMMERCIALE LES WEEK-ENDS A PRIX DOUX

Objectifs :

- Soutenir les réservations de nuitées au printemps
- Mettre en valeur l'excellent rapport qualité-prix des hébergements

Le message : Le Tarn prend soin de vous, il vous chouchoute avec une collection de week-ends d'excellent rapport qualité/prix

Le dispositif :

6 collections d'hébergements :

- Vie de Château
- Spa cocooning
- Piscine avec vue
- Nuit Insolite
- 100% Nature
- Gourmand



Des offres sélectionnées selon des critères par catégories avec un affichage prix public

Les canaux de diffusion :

- Une landing page sur tourisme-tarn.com

40 000 pages vues

- Une campagne social media avec format Facebook Collection
- Une visibilité sur les campagnes d'affichage sur Toulouse et Montpellier

- **Une newsletter thématique** (31 000 contacts)

31% taux d'ouverture (> au taux moyen annuel = 26%)

7% de taux de clics (= au taux moyen annuel)

INSERTIONS PRESSE

- ▶ **Supplément Destination Tarn** – La Dépêche du Midi – Mars 2022
- ▶ **Guide Week-End La Dépêche du Midi** – Avril 2022
- ▶ **Guide de l'Eté** - La Dépêche 1 page Club des sites – Mai 2022
- ▶ **Guide de l'Eté** – Journal d'ici + Tarn libre - juin 2022
- ▶ **AR Magazine Voyageur** - Décembre 2022



CAMPAGNES SOCIAL MEDIA

CAMPAGNE NOTORIÉTÉ
LE TARN VOUS VEUT DU BIEN

Facebook / Instagram / Pinterest

Objectif : travailler la notoriété de la destination auprès des cibles de proximité

Objectif → Notoriété => Mise en avant des visuels clés de campagne dans les formats statiques et animés. Reprise de la campagne le Tarn vous veut du bien de 2021

Période → d'avril à août pour travailler la notoriété et soutenir les campagnes d'affichage sur les bassins de proximité.

Budget media → **11 000 euros d'achat d'espace**
(Facebook – Instagram : 6000€
Pinterest : 5000€)



RÉSULTATS OBTENUS
SUR LA CAMPAGNE :

1,4 M
Personnes uniques touchées
6,7 M d'impressions



1,7 M
de vues de vidéos

Le paramétrage de la campagne sur un objectif de Trafic a permis des résultats optimisés sur la diffusion et de mesurer un bon volume d'intérêt caractérisé par les clics (**81 440**) portés par la campagne Meta et les vues de vidéos (**1 728 592**) enregistrées majoritairement sur Pinterest.

Très bonne performance sur le support de diffusion Pinterest (**+1,2 M de vues sur Pinterest** : plus du double des vues sur Facebook et Instagram).

CAMPAGNE THÉMATIQUE FAMILLE

(Facebook et Instagram)

Objectif → Trafic

Le dispositif a pour objectif de maximiser la transmission de l'information des activités Familles et le téléchargement sur site de la plaquette à destination des familles

Période → 4 mai au 20 juin 2022

Budget → 4 000 euros d'achat d'espace

Facebook + Instagram
Mise en avant du Livret thématique : mon bol d'air dans le Tarn en famille.



RÉSULTATS OBTENUS

SUR LA CAMPAGNE :

592 492

Personnes uniques touchées

2,9M d'impressions

28 087 clics vers le site

CAMPAGNE COMMERCIALE : LES PRIX DOUX

(Facebook et Instagram)

Objectif → Trafic

Générer du trafic sur les offres sélectionnées via le format Meta Collection avec catalogue

Période → 2 vagues pour une présence sur l'année de mai à juillet / d'octobre à novembre

Budget → 10 000€

Mise en avant des collections d'hébergements Prix doux selon les thématiques.



RÉSULTATS OBTENUS

SUR LA CAMPAGNE :

1,6M

Personnes uniques touchées

8,3M d'impressions

145 627 clics vers le site

Très bonne captation de l'audience avec plus de 85% en moyenne de visionnage des contenus.

CAMPAGNE : LES OTHERS

(Facebook et Instagram)

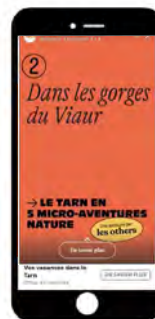
Objectif → Notoriété

La campagne, fruit d'une collaboration avec Les Others, s'est développée autour de 5 vidéos micro-aventures au format Story et basée sur un objectif de vues de vidéos.

Période → Septembre à novembre

Budget → 10 000€

La campagne avait une cible nationale et visait particulièrement les urbains afin de développer la notoriété de la destination et capter de nouveaux prospects.



RÉSULTATS OBTENUS

SUR LA CAMPAGNE :

861 309

Personnes uniques touchées

3,1 M d'impressions

240 766 vues de vidéos à 15s

CAMPAGNE : LES OTHERS

(Facebook et Instagram)

Objectif → Trafic

La campagne, fruit d'une collaboration avec Les Others, s'est développée autour de 5 vidéos micro-aventures au format Story et basée sur un objectif de vues de vidéos.

Période → Septembre à octobre

Budget → 5000€



RÉSULTATS OBTENUS

SUR LA CAMPAGNE :

1,7M

Personnes uniques touchées

5M d'impressions

27 550 clics vers le site

Très bonne diffusion avec des contenus complémentaires, principalement canva et carrousel, garantissant la transmission de l'information et la génération de clics vers le site. Un intérêt de l'audience sur la thématique des micros-aventures dans le Tarn.

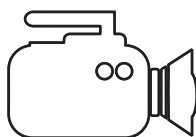
PARTENARIAT CASTRES OLYMPIQUE / TARN TOURISME

→ **Création d'une page du site dédiée** "Top des idées à faire dans le Tarn". Page diffusée via un QR code sur les programmes de Match du CO.

→ **Réalisation d'un document** : 5 idées pour un week-end dans le Tarn. Diffusion lors des matchs de Coupe d'Europe auprès des clubs adversaires.

→ **Création de packages** et vente de produits touristiques : une offre BOX 100% CASTRES OLYMPIQUE et une offre Soir de match supporter (avec ou sans hébergement).

→ **Social Media 2 vidéos cobrandées** Tarn Tourisme- CO (quiz tarnais) : **25300 personnes** touchées sur la page Vos vacances dans le Tarn.



10 600
vues de vidéos



DES RELATIONS PRESSE RENFORCÉES

DES OUTILS PRESSE REPENSÉS ET PROFESSIONNALISÉS

Afin de gagner en efficacité sur la gestion des relations presse, plusieurs outils ont été mis en place en 2022 :

- **Un fichier qualifié** : mise en place d'un outil data presse pour disposer de fichiers presse qualifiés et mis à jour,
- **Des outils professionnalisés** : création d'un Dossier de presse de destination annuel, reprise du compte Twitter, lancement de communiqués de presse à destination de la presse professionnelle
- **Un reporting ciblé** : envoi d'un bilan presse annuel par territoire

En 2022, ont été édités par Tarn Tourisme :

- **1 dossier de presse de destination** (version FR et GB) et **2 dossiers de presse thématiques**
- **1 à 2 communiqués de presse/mois** à destination de la presse régionale et nationale
- **5 communiqués de presse à destination de la presse professionnelle**

PARTICIPATION À DES WORKSHOPS PRESSE

(dans le cadre du G4 tremplin avec le crt1 occitanie)

- **Partir en France, Paris** : 17 journalistes et influenceurs rencontrés
- **Workshop Glenaki Bruxelles** : 11 journalistes et influenceurs rencontrés
- **Workshop IMM Londres** : 34 journalistes et influenceurs rencontrés + 17 contacts à distance
- **Rencontre presse G4 Sud-Ouest Occitanie, Barcelone** : 17 journalistes rencontrés
- **Workshop presse Slow tourisme ATF, Amsterdam** : 15 journalistes rencontrés



ACCUEIL PRESSE EN 2022

**54 JOURNALISTES
ET INFLUENCEURS**
ont été accueillis dans le Tarn.

- **16 accueils individuels nationaux** en accueil Tarn Tourisme.
- **20 journalistes de la presse régionale** ont été accueillis lors de points presse.
- **1 voyage de presse avec** 6 journalistes de la presse nationale.
- **1 blogtrip** avec 4 bloggeurs accueillis.
- **8 accueils individuels** internationaux avec le CRTL Occitanie.

Plus de 50 CONTACTS JOURNALISTES

de la presse régionale et nationale ont été traités avec la préparation et la gestion de dossiers presse et la préparation d'interview à distance.

RETOMBÉES PRESSE : UN TRES BON BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF

127 PARUTIONS ont été obtenues en 2022 (+ 5 en attente), contre 78 en 2021

97 retombées sur 127 représentent des **articles de 1 page et plus** soit une proportion de 75%, soit :

55 900 000*  lecteurs, **32 588 000***   auditeurs/télespectateurs,

 **252 000 000***
d'internautes susceptibles d'avoir lu ou entendu un sujet sur le tourisme sur le Tarn.

POUR UN TOTAL DE **3 005 000 €**
d'équivalence publicitaire contre 2 292 000 € en 2021
* Chiffre Data Presse cumulés



UNE COMMUNICATION ACCENTUÉE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

Plusieurs campagnes de communication mutualisées ont été mises en place sous l'entité Sud-Ouest (Tarn, Tarn-et-Garonne, Gers, Haute-Garonne) dans le cadre du programme G4 Tremplin de la Région Occitanie

FRANCE

→ Campagne FRANCE TV

Ile de France : Réalisation d'un spot TV de 15s présentant les 4 départements. Diffusion en preroll sur France TV avec géolocalisation sur IDF. Résultat : **113 272 impressions**, taux de clic 0,68% (moyenne habituelle entre 0.3 et 0.7%).

→ Campagnes Caramaps

en remplacement des Salons de Nantes et Rennes

→ Ouest France :

un article web : **7209** pages vues. Display : **3687** impressions.

→ Campagne France TV

Pays de Loire et Bretagne : Réalisation d'un spot TV de 15s présentant les 4 départements. Diffusion en preroll avec géolocalisation.

BELGIQUE

→ **Campagne Radio** Vivacité 1ère radio francophone belge **560 000** auditeurs quotidiens - **15,4%** PDM. – Série de 6 émissions de 2h « La Grande évasion »

→ **Campagne E-Mag** lejournaldelevasion.be : 5 articles E-Mag + 5 articles sur la Newsletter mensuelle + réseaux sociaux : **90 000** visiteurs uniques mensuels sur le site, **23 000** abonnés à la newsletter, **25 000** vues en moyenne par article.

ESPAGNE

→ Insertion publicitaire

de 2 pages dans le supplément Destinos du journal El Periódico de juin 2022, ainsi que sur leur site web.

→ **Insertion de 2 pages** dans le Magazine Viajar

→ **Envoi de 4 Newsletters** auprès des médias espagnols Pays-Bas

→ Poursuite de la **campagne online** avec l'ANWB

→ Envoi de **2 communiqués de presse** auprès de 470 journalistes et influenceurs

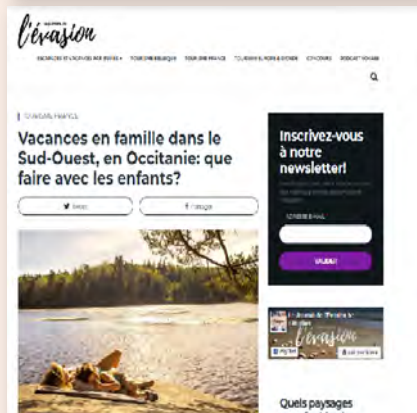


INSOLITE EN OCCITANIE

Hébergements insolites dans le Sud-Ouest, en Occitanie: nos bonnes adresses

Cabanes perchées, maison de hobbit, tipi suspendu, nid autoporté, tour historique, gîtes d'exception et écologie parmi les plus réputés de France... Voici une sélection d'hébergements insolites et responsables nichés au cœur de la nature occitane. Ce sont des logements extraordinaires à partir desquels explorer 4 des plus beaux départements du Sud-Ouest: Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne et Gers. On vous conseille d'ailleurs, pour chaque adresse, des visites et activités à proximité...

[LIRE L'ARTICLE](#)



DES SALONS THÉMATIQUES ET OPÉRATIONS DE PROMOTION DE PROXIMITÉ



THÉMATIQUE

- **France – Roc d'Azur** Fréjus du 6 au 9 octobre avec : OT Monts & Lacs en Haut- Languedoc
- **Bordeaux** Fête le Vin du 23 au 26 juin – OT Toscane Occitane – ATHPA – G4*
- **Salon du Randonneur** Lyon du 24 au 26 mars avec : OT Monts & Lacs en Haut-Languedoc, OT Ségala Tarnais, CDRP
- **Salon Destination Nature** Paris du 17 au 20 mars – G4*

PROXIMITÉ

- **France – Sud de France** - Fête la Qualité Montpellier du 10 au 12 juin – G4*
- **France – Festival What A Trip** Montpellier du 23 au 25 septembre avec : OT Castres-Mazamet, OT Toscane Occitane et OT Aux Sources du Canal du Midi

LOCAL

- **Albi – Tarnivores** – les 1 et 2 juillet
- **Triporteur marché Toulousain :**
 - Les 12 & 14 avril
 - Les 17 & 19 mai
 - Les 21 & 22 juin
 - Les 28 & 30 juin
 - Les 13 & 15 septembre
 - Le 11 octobre

NATIONAL

- **France – Salon de l'Agriculture** du 26 février au 6 mars

ETRANGER

- **Espagne – Salon Navatur**
Pampelune du 25 au 27 février - G4*

PASS TARN

Le Pass Tarn est un dispositif qui s'adresse aux résidents tarnais majeurs, leur permettant de bénéficier de gratuités et remises chez nos sites partenaires sur présentation de leur Pass. L'occasion de devenir de véritables ambassadeurs de notre département, de (re)découvrir des sites trop souvent méconnus et les faire découvrir à leur famille ou amis de passage dans le Tarn.

LES CHIFFRES CLÉS
DU PASS TARN :

4042 MEMBRES
dont 1799 souscriptions en 2022
(+80% par rapport à l'année 2021)

61 offres
proposées
sur le catalogue en ligne

8 NEWSLETTERS
envoyées avec un taux
d'ouverture de 43%
en moyenne

5
CATÉGORIES
Loisirs, Musées,
Patrimoine, Savoir-Faire
et Visites guidées

2500
adresses mail opt-in

**1 ATELIER
BRODERIE**
proposé dans le cadre du
partenariat avec les Musées
départementaux.



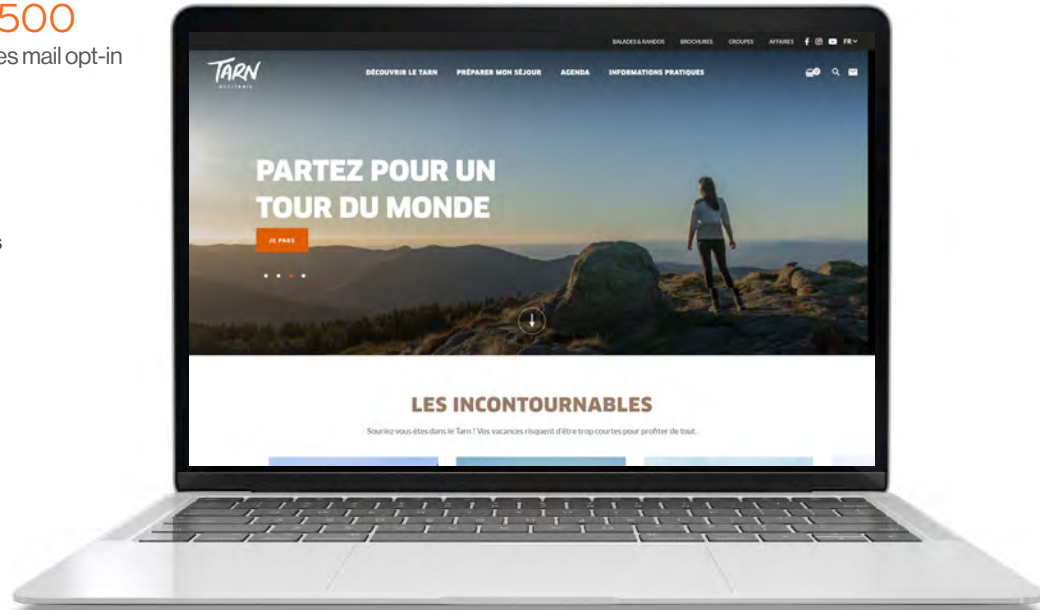
CAMPAGNE DE RECRUTEMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Du 14 mai au 9 juillet 2022

147 600 impressions

41 500 personnes touchées

3600 clics



STRATÉGIE NUMÉRIQUE RENFORCÉE

Un site internet de séduction grand public **tourisme-tarn.com**

UN SUPPORT PERFORMANT

AUDIENCE

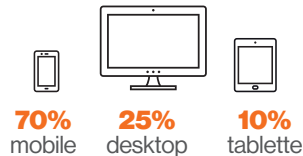
1,1 Millions de visites

↗ **29% /2021**

3,3 Millions de pages vues

↗ **9% /2021**

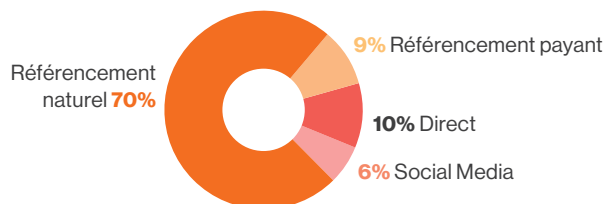
RÉPARTITION DU TRAFIC



LES CONVERSIONS DEPUIS JANVIER 2022 :

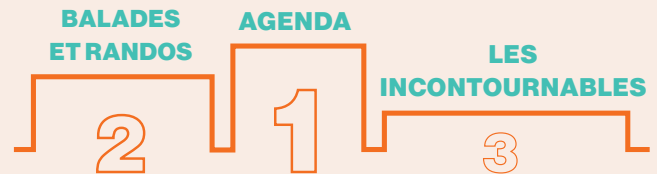
- **1493** demandes traitées via le chat
- **2 805** brochures commandées en numérique
- **9 232** brochures commandées en papier
- **26 246** brochures consultées en ligne
- **32 644** renvois vers les sites des professionnels
- **17 270** affichages du numéro de téléphone des professionnels
- **3530** affichages de formulaires de réservation
- **56 000€** de volume d'affaires Open System
- **16 000** téléchargements de fiches Rando
- **3 800** téléchargements de parcours GPX

PRINCIPAUX CANAUX D'ACQUISITION



LE TOP 3

DES PAGES LES + CONSULTÉES EN 2022



VERSIONS ÉTRANGÈRES

Un contenu ciblé et sélectionné selon les marchés

- UK → 42 094 visiteurs uniques → **49 058** pages vues
- DE → 21 370 visiteurs uniques → **23 860** pages vues
- ES → 37 933 visiteurs uniques → **44 770** pages vues

CAMPAGNES ADWORDS

156 619 clics

23 000€ budget

- Discovery : **28 270 clics**
- Territoire : **28 986 clics**
- Hébergement : **25 446 clics**
- Balades et randonnées : **21 374 clics**
- Restauration : **34 408 clics**
- Séjours thématiques
- Tarn réservation Tourisme : **14 572 clics**

UNE FORTE PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



FACEBOOK

231 374 fans sur la page

« vos vacances dans le Tarn » : ↗ **15.52% en 2022**

La page Vos vacances dans le Tarn poursuit son évolution grâce à la stratégie Social média et les actions menées en fil rouge sur l'année. En décembre 2021, la page atteint les **200 000 fans** avec des publications à fort engagement. Le rythme de publication reste à hauteur de 3 publications par semaine. La page met en avant les destinations tarnaises, des idées de sorties, avec des formats adaptés et renouvelés : vidéos, photos...

Tarn tourisme a été parmi les premiers ADT à créer en 2008 une page Facebook, une stratégie qui s'est renforcée en 2015 lors de l'optimisation et rationalisation des moyens et outils de communication. Cette présence sur les réseaux sociaux vient développer la notoriété du Tarn mais aussi susciter de l'émotion et une relation privilégiée avec ses fans !

Avec un rythme de publication hebdomadaire, la page fait découvrir la destination. Le top 3 des publications les plus plébiscitées sont les belles photos des fans (fiers !), des produits du terroir 100% tarnais et des idées de sortie pour bouger dans tout le département.

AU TOTAL

47 555 801 impressions

(nombre de fois où les publications sont apparues / Publications organiques et publications sponsorisées confondues)

↗ **37.49% en 2022**



INSTAGRAM

#TOURISMETARN

Avec un rythme de **4 à 5 publications par semaine**, nous partageons de belles photos de la destination (photos Tourisme Tarn, Offices de Tourisme et internautes).

La croissance des stories, en moyenne 14 par mois permet de renouveler les contenus et de montrer la destination avec des formats différents (stories territoires, gastronomies, « vu par vous », agenda, guides, ect)

25 485 abonnés (↗ **10%** en 2021)

2 113 546 Impressions/contenus vus (↘ **37%** en 2021).

La fréquence de publications a été diminuée pendant l'année 2022 ce qui par conséquence baisse la visibilité du compte pour l'année.

Plus de 200 stories /

542 480 impressions des stories



YOUTUBE

730 heures : Durée de visionnage de la chaîne

37,8K : nombre total de vues

LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

▶ **Période** : 29 mars 2022 – 14 décembre 2022

▶ **Budget** : 12 000 euros

CIBLE

1/ Qui montre un intérêt pour des pages similaires

2/ Albi / Tarn / Bassin de proximité (2 h d'Albi)

3/ France : intérêt pour Vacances, Week-end en famille, Patrimoine culturel ou Tourisme

RÉSULTAT

+ 32 224 fans

UNE STRATÉGIE GESTION RELATION CLIENT

SOURCES DE COLLECTE

→ **9 500 nouveaux contacts** opt-in ont été récoltés en 2022 pour compléter notre base d'abonnés à la newsletter Petit Espanté.

NEWSLETTERS CIBLES GRAND PUBLIC & PROFESSIONNELS

Newsletter le petit espanté

→ **38 500 adresses mail opt-in** grand public soit une augmentation de 25% vs N-1 (30 909 adresses en 2021)
→ L'organisation de jeux-concours avec le CRTL d'Occitanie a permis d'augmenter le volume de notre base de données qui poursuit son évolution vers une cible plus nationale :

- 70% des abonnés viennent d'Occitanie (vs 79% à N-1)
- 26% résident dans le Tarn (vs 30% à N-1)
- 27% en Haute-Garonne (= N-1)

→ **22 newsletters bimensuelles** diffusées avec des taux d'ouverture et de clics records :

- Taux d'ouverture de 26% en moyenne* (vs 21% en 2021)
- Taux de clic de 14% en moyenne* (vs 6% en 2021)

Newsletter espace reynès

→ **5 newsletters** ont été diffusées aux 10 000 Tarnais abonnés à la newsletter Petit Espanté afin de présenter l'agenda de l'Espace Reynès

- Taux d'ouverture de **28% en moyenne***
- Taux de clic de **10% en moyenne***

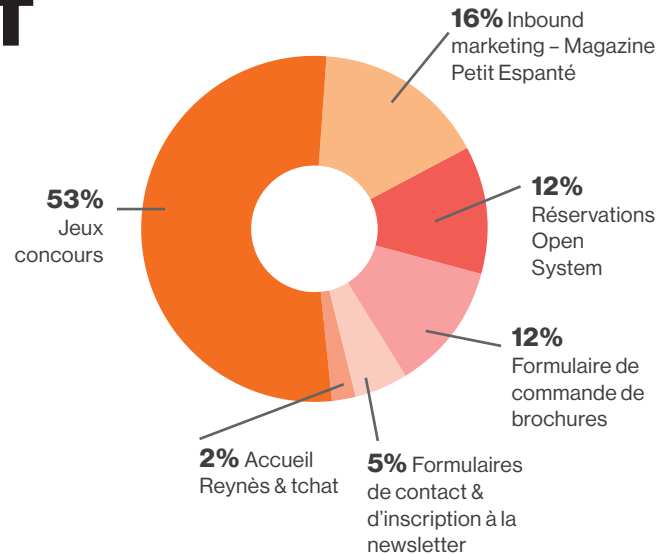
Newsletter pass tarn

→ **8 newsletters diffusées** aux 2 500 adhérents du Pass Tarn
→ Taux d'ouverture de **43% en moyenne*** (vs 40% en 2021)
→ Taux de clic de **9% en moyenne*** (vs 7% en 2021)

Newsletter pro

→ **14 newsletters** diffusées à près de 3 000 professionnels du tourisme tarnais
→ Taux d'ouverture de **30% en moyenne*** (vs 26% en 2021)
→ Taux de clic de **6% en moyenne*** (vs 4% en 2021)

* Taux de référence Sendinblue des emailings marketing dans le secteur du tourisme à l'international : 23% de taux d'ouverture, 1.39% de taux de clic



INBOUND MARKETING : COLLECTE DE DONNÉES VIA DU CONTENU PREMIUM

Un dispositif d'acquisition de contacts a été mis en place via des pushes sur notre site tourisme-tarn.com depuis août 2022.

Les objectifs :

- Collecter la donnée à moindre coût en utilisant l'existant (le magazine Le Petit Espanté).
- Garder le contact avec nos prospects et susciter l'intérêt pour le Tarn grâce à un workflow de 3 e-mails diffusés à J+1, J+3 et J5.

Deux modes d'affichages de la pop-in ont été testés : une scroll-box qui apparaît à 20% de lecture de la page et une exit pop-up qui apparaît lorsque les internautes s'apprentent à quitter le site.

1780

adresses opt-in

ont été collectées via ce dispositif en 2022.

JEUX-CONCOURS / PARTENARIATS

6 jeux-concours ont été mis en place en 2022 dans l'objectif de collecter des adresses opt-in et augmenter le volume d'inscriptions à notre newsletter Le Petit Espanté : **91 182 participations** ont été enregistrées et un total de 6 876 adresses opt-in ont été récoltées via ces opérations.

Ces actions ont été menées :

- auprès d'une cible locale à l'accueil Reynès en partenariat avec Saveurs du Tarn.
- auprès d'une cible nationale sur le web en partenariat avec le CRTL Occitanie.

JEU-CONCOURS

Du 11 juillet au 11 septembre 2022

TENTEZ DE GAGNER UNE BOX 100% TARN !



SCANNEZ LE QR CODE CI-CONTRE
pour accéder à notre formulaire en ligne.



TARN
OCCITANIE

CO-REGISTRATION

Un système de co-registration est mis en place avec les prestataires adhérents à l'Open System (système de réservation en ligne).

Près de 1500

adresses opt-in

ont été collectées en 2022 via ce dispositif.

PROJET RÉGIONAL – GRC PARTAGÉE

Implication de Tarn Tourisme dans un projet de Gestion de la Relation Client partagée, initié par le CRTL d'Occitanie. Différentes actions conjointes ont été mises en place en 2022 dans le cadre de ce partenariat :

- **4 jeux-concours** ont été organisés conjointement avec le CRTL Occitanie.
- **2 newsletters** ont été diffusées sur nos bases respectives au printemps et à l'automne pour présenter les atouts de nos destinations. Les emailings sur les thèmes du cyclotourisme et de l'enotourisme ont obtenu des taux d'ouverture très satisfaisants : 25% et 27%

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

- Poursuite des actions de l'Accord Cadre pour la randonnée pédestre avec le Comité départemental de la Randonnée pédestre et le Département du Tarn.
 - Accompagnement des communes et communautés de communes dans leurs projets Pleine Nature
 - Poursuite de la structuration de la démarche qualité
- Suivi de la mise en Tourisme et promotion de la Voie d'Arles GR®653 itinéraires de St Jacques de Compostelle.
 - Suivi création du Topoguide dédié
- Suivi de la redynamisation de l'itinéraire Conques-Toulouse (GR®65, 62b, 36 et 46)
 - Organisation et participation active aux rencontres (comités de pilotage et itinéraire)
 - Création de supports de communication
 - Mise en place d'une stratégie de communication
 - Suivi des initiatives de mise en valeur et tourisme de l'itinéraire
- Suivi de la mise en place du nouveau GR®736 Gorges et Vallée du Tarn
 - Participation aux rencontres et ateliers pour la signalétique, promotion, patrimoine, développement durable...
 - Suivi de la création du Topoguide
- Coordination départementale du Label Accueil Vélo
 - Accompagnement des Offices de Tourisme dans le déploiement du label sur leur territoire
 - Relai départemental avec France Vélo Tourisme
 - Labellisation de 15 établissements en 2022
- Présence sur des manifestations Pleine Nature
 - Salon Roc d'Azur à Fréjus
 - Salon du Randonneur à Lyon
 - Assises des Activités de Pleine Nature organisées par le CRTLO
 - Rencontres thématiques diverses



Toujours un fort intérêt des clientèles de proximité depuis le contexte de crise sanitaire

307 011 pages vues
sur **TOURISME-TARN.COM**

sur la page Trouver une randonnée en 2022

📈 **30% /2021**

Poursuite du développement de l'application dédiée à la pleine nature présente sur Android et iOS

+ de 18 000 utilisateurs
pour l'Application **BALADES RANDOS TARN**
dont 8 000 nouveaux en 2022

108 016 Consultations 📈 **13% /2021**

3 846 156 Affichages 📈 **7% /2021**

PARTENARIATS

PARTENARIAT Cirkwi

DIFFUSION Application + Modules CIKRWI
CDT + OT + sites partenaires CIRKWI

Janvier – Décembre 2022

- ▶ **7 524 058** affichages
- ▶ **172 136** consultations de parcours
- ▶ **7 070** téléchargements de GPX
- ▶ **25 921** impressions PDF

PARTENARIAT AVEC **outdooractive**

296 itinéraires et 2 221 objets touristiques en synchronisation avec APIDAE

- ▶ **504 777** affichages,
- ▶ **15 703** consultations de parcours en 2022



CLUB DES SITES

Le Club des Sites est un principe d'adhésion volontaire avec pour objectif l'échange de documentation sur les sites et chez les hébergeurs hôtels et campings participants à l'opération.

Cette année, nous avons fusionné avec le Club des Sites du Tarn & Garonne

Le Club des Sites du Tarn c'est :

- 32 sites membres
- 57 présentoirs flyers
- 43 présentoirs cartes

Soit 100 lieux de diffusions dans 51 villes ou villages.

- Les Bourses d'échanges :
 - Bourse d'échanges du Tarn à Saint Germain des Prés le 28 mars
 - Bourse d'échanges du Tarn & Garonne à la salle des fêtes de Septfonds le 31 mars
- 1 Insertion Presse dans la Dépêche du Midi - guide été
- 1 page Web : <https://www.tourisme-tarn.com/le-club-des-sites>

Campagne Social Média :

- Cible Tarn, Toulouse, Montauban, Carcassonne, Montpellier - du 2 au 31 juillet et du 23 août au 12 septembre
- 1 post lien vers la page de l'opération avec les 32 sites
- 5 carrousels lien thématique pour présenter chaque site avec 1 lien individuel.

452 284 personnes
ont vu la publication.



3

*Accompagner les acteurs du tourisme vers
une transition numérique, écologique
et montée en gamme des offres*





APIDAE

L'INFORMATION TOURISTIQUE

Une plateforme de gestion et de diffusion de l'offre départementale

MEMBRE DU COMITÉ DE CHANGEMENT :

- ▶ **4 séminaires de 3 jours** des animateurs + réunion d'1h tous les 15 jours -> travail en groupe sur les évolutions de la plateforme
- ▶ Membre actif du Comité Exécutif (réunions régulières tout au long de l'année)
- ▶ Membre fondateur de la SCIC Apidae Tourisme

VOLET FORMATION / ACCOMPAGNEMENT :

- ▶ Poursuite des campagnes d'**ateliers #ApidaeChezVous** copiloté par l'ensemble des animateurs Apidae
- ▶ **2 Club Utilisateurs** Avril et Novembre 2022 – 50 participants
- ▶ **+ de 200h de formation**, d'accompagnement et de hotline des membres (création de projet numérique, aide à la rédaction de cahier des charges, suivi des passerelles, participation à des réunions, etc...)
- ▶ Présentation d'Apidae à diverses structures CDT voisins, mairies, communautés de communes ou autres prestataires de loisirs.

VOLET DIFFUSION/EXPLOITATION :

Alimentation et suivi des projets numériques pour Tarn Tourisme :

- ▶ www.tourisme-tarn.com
- ▶ www.visit-tarn.com
- ▶ Cirkwi (qui alimente également IGN)
- ▶ OutdoorActive / MountainPass
- ▶ Table numérique Kalkin à l'espace accueil de Reynès
- ▶ Comité Régional du Tourisme : site internet grand public et Observatoire
- ▶ Alimentation de l'Open Concentrateur (Open System)
- ▶ Ecran d'information installé à l'espace accueil
- ▶ Application Balade & Rando Tarn
- ▶ Geotrek (Nouveau SIG du département)

AUTRE PROJETS :

- ▶ Suivi du projet HIT lancé par le CRTL en juin 2022
- ▶ Suivi du projet DATAtourisme
- ▶ Veille et qualité de l'information touristique : Etats des lieux de l'offre bi annuelle, mise en place d'indicateurs trimestriels, sensibilisation aux droits à l'image, RGPD.

CHIFFRES CLÉS 2022 DU TARN

21 membres

134 utilisateurs membres

225 utilisateurs enregistrés

(principalement des socio-professionnels)

115 projets numériques (sites web, bornes, brochures connectées ...)

FIN 2022

8160 fiches publiées

dont 1530 fiches Fêtes et manifestations, données à forte valeur ajoutée.

- 20 500 recherches effectuées
- 29 440 fiches consultées
- 1379 exports PDF générés
- 707 emails envoyés via Apidae

LES CHIFFRES DU RÉSEAU NATIONAL À FIN 2022

+ de 457 000 données touristiques publiées

13 000 000 de données échangées chaque jour

227
sociétaires



35

départements



29

animateurs
départementaux



900

clients
(dont 525 structures
territoriales)



25 800

utilisateurs actifs



32 000

projets exploitant les
données de manière
quotidienne



SITE PRO

9 articles
créés sur l'année 2022
(vs 13 en 2021)

STATISTIQUES

3 696 visiteurs uniques
10 008 pages vues

DESTINATION CAMPAGNE

L'évènement Destination Campagne était initialement prévu les 11 et 12 février 2021 au palais des congrès de Mazamet. En raison de la crise sanitaire Covid, l'évènement à été reporté en février 2022 au format live pendant 2 jours.

LE PROGRAMME

- ▶ **Atelier #1** : Quels ingrédients dans les itinéraires gourmands ?
> **60 vues de replay**
- ▶ **Atelier #2** : 10 astuces pour augmenter sa visibilité
> **170 vues de replay**
- ▶ **Atelier #3** : Tourisme de savoir-faire locaux et ancestraux
> **60 vues de replay**
- ▶ **Atelier #4** : Vélo assistance électrique : Quel aménagement, quelles offres, quelle demande ?
> **39 vues de replay**
- Atelier #5** : Le tourisme à vélo : Go, go, go !
> **153 vues de replay**
- Atelier #6** : 5 étapes pour tester et optimiser son expérience touristique ?
> **29 de replay**
- Atelier #7** : Comment et pourquoi coordonner un réseau de prestataires pour de l'itinérance
> **30 vues de replay**
- Atelier #8** : TOP 10 des actions à mettre en œuvre pour développer la vente en direct
> **60 170 28 vues de replay**

Atelier #9 : 10 actions pour améliorer sa relation client

> **30 vues de replay**

Conférence : La Campagne : comment faire d'une adresse une promesse ?

> **65 vues de replay**

Atelier #10 : Comment générer une expérience originale, différenciante et insolite

> **38 vues de replay**

Atelier #11 : Concevoir son séjour slowtourisme... transformationnel !

> **27 vues de replay**

Atelier #12 : Comment garantir un tourisme durable : labels, certifications, avis client...

> **26 vues de replay**

Atelier #13 : La mobilité à la campagne : enjeu et réalité pour un développement durable

> **14 vues de replay**

Atelier #14 : Parler de tourisme responsable sur les réseaux sociaux

> **23 vues de replay**

Atelier #15 : Comment réguler le tourisme de masse à la campagne (la suite)

> **17 vues de replay**

Inscriptions : 383 sur la plateforme

En moyenne, le temps de connexion est de 2h
Le nombre maximum d'utilisateurs connectés au même moment est de 133 personnes, le 1^{er} jour du live.



DÉMARCHES QUALITÉ ET DE PROGRÈS

Marque Qualité Tourisme sud de France Occitanie

Ce label est piloté par la Région Occitanie, en lien étroit avec l'Etat, le Comité Régional du Tourisme et des loisirs, les Départements et leurs partenaires dans les territoires (CDT).

Le label Qualité Tourisme Occitanie Sud de France permet de développer et d'optimiser la qualité de l'accueil et des prestations que les sites proposent aux touristes.

Le label régional est reconnu au Plan Qualité Tourisme national. Une entreprise qui s'engage obtient simultanément la marque nationale et le label régional.

Le rôle du CDT du Tarn dans ces démarches qualité est d'accompagner la région pour :

- ▶ renforcer la communication et la promotion des marques sur nos outils (site internet notamment et newsletters).
- ▶ suivre avec le CRTL occitanie, les professionnels marqués.

Nous comptons en 2022, **33 labellisés pour le Tarn** (la Région Occitanie compte 1448 labellisés). 9 structures touristiques ont suivi des ateliers dématérialisés dans le but d'obtenir le label courant 2022/2023.



Qualification Chambre d'hôtes référence

Les Offices de Tourisme engagés dans la démarche ont été très mobilisés cette année pour sensibiliser et faire adhérer leurs prestataires à cette démarche de qualification portée par ADN Tourisme.

2 commissions en 2022

9 hébergements qualifiés sur 10 visités ; 30 chambres d'hôtes certifiées

▶ 17 mai 2022 : 7 dossiers

- 3 (Communauté de Communes Tarn-Agoût)
- 2 (Office de Tourisme d'Albi)
- 2 (Office de tourisme de Castres/Mazamet)

▶ 22 Novembre 2022 : 3 dossiers

- 2 (Office de Tourisme d'Albi)
- 1 (Office de tourisme de Castres/Mazamet)

Intégration d'une rubrique

CHAMBRE D'HÔTE REFERENCE

SUR L'ESPACE PRO du site www.tourisme-tarn.com

Rubrique : MISSIONS ET SERVICES – Accompagner les professionnels.

La Qualification Chambre d'hôtes référence® se retrouve sur le site internet www.tourisme-tarn.com dans l'onglet « Types de labels » dans les critères de sélection d'hébergement, au même titre que les autres labels classiques.

Au total depuis la mise en place du dispositif dans le Tarn en 2017, nous pouvons répertorier (en 2022) **115 chambres** ayant obtenues la Qualification Chambre d'hôtes référence®
On y retrouve :

▶ **Un KIT** avec des documents sur la gestion du dispositif Chambre d'hôtes référence®

▶ **Une Présentation de la qualification** « Chambre d'Hôtes Référence »

▶ **La Convention Tarn Tourisme et Offices du Tourisme du Tarn** pour la qualification Chambre d'hôtes référence®

▶ Mais également un lien vers la communauté CH référence sur le site de ADN espace pro : Espace pro ADN'CO - Communauté Chambre d'hôtes Référence (adn-tourisme.pro)



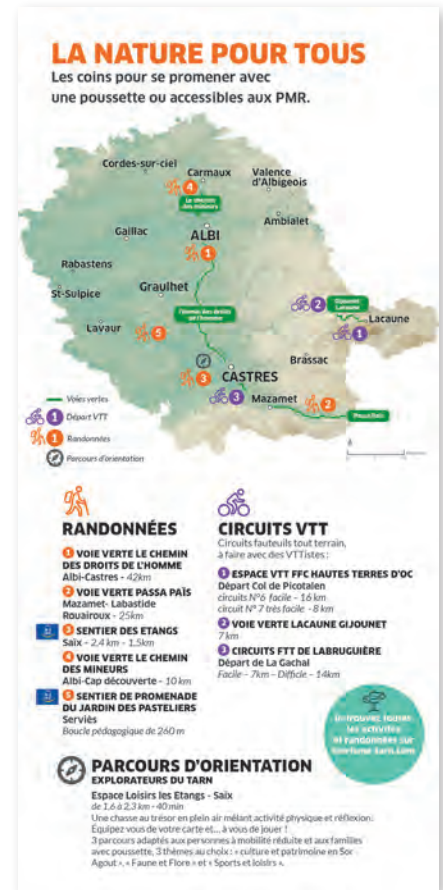
TOURISME ET HANDICAP

La marque nationale s'inscrit dans la démarche d'intégration des personnes en situation de handicap en termes d'accueil et d'accessibilité, avec deux objectifs : Apporter une information fiable, descriptive et objective de l'accessibilité des sites et équipements touristiques en tenant compte de tous les types de handicaps ; Développer une offre touristique adaptée et intégrée à l'offre généraliste.

Durant l'année 2022, le CDT et ses partenaires/évaluateurs (CAUE, CCI, Conseil Départemental, Parc naturel du Haut Languedoc, Gîtes du Tarn, Clévacances et ATHPA) ont poursuivi cette mission :

- **Réalisation de 14 visites d'évaluation (19 visites en 2021)**
- **7 sites présentés en commission en 2022 et la totalité a obtenu la marque pour 5 ans (5 revisites et 2 nouveaux dossiers).**

Poursuite de la promotion des sites marqués grâce à notre brochure actualisée chaque année et diffusée à tous les offices de tourisme du Tarn et téléchargeable sur notre espace pro. Début 2022, le travail collaboratif avec le Parc naturel régional du Haut Languedoc et l'ADT de l'Hérault a permis d'obtenir une expertise accessibilité de la voie verte Passa Païs (suite à une étude entamée en 2021). Grâce à cette restitution détaillée, un nouveau projet collectif va voir le jour en 2023 ; la création d'un carnet touristique "Passa Païs" pour valoriser l'accessibilité de cette voie verte.



38 SITES LABELLISÉS DANS LE TARN EN 2022



12
**BUREAUX
D'INFORMATION
TOURISTIQUE**



5
MUSÉES



3
**HÔTELS ET
RESTAURANTS**



4
**GÎTES ET
CHAMBRES
D'HÔTES**



1
CAMPING



13
**ACTIVITÉS
DE LOISIRS**



TARN
OCCITANIE

*Retrouvez l'ensemble
de nos publications sur*

TOURISME-TARN-PRO.COM

10 rue des Grenadiers
81000 - Albi
Tél. 05 63 77 32 10

contact@tourisme-tarn.com

Crédits photos
L.Béziat ; P.Walter ;
Entre2poles ;
Olivier Octobre ;
buchowski photography/J.Pelletier ;
@Hellotravellers.

Imprimerie
Imprimerie Rhode achevé
d'imprimer mai 2023

CHAPITRE III

Tarn Réservation Tourisme

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Tarn
Réservation
Tourisme



TARN
OCCITANIE

ÉDITO

Après 2 années de crise COVID entraînant des bouleversements dans le secteur du tourisme sans précédent, l'année 2022 est marquée par une reprise d'activités avec un volume d'affaires de plus d'un million d'euros.

La hausse du carburant impacte fortement les autocaristes mais grâce au relationnel entretenu par les équipes durant les confinements, les associations ont répondu présentes et sauvent la mise.

Le fait marquant de l'année est l'accueil du Rallye International Bugatti, qui au-delà du volume d'affaires généré apporte de beaux retours en termes de notoriété pour la destination.

Pour rester compétitifs et répondre à la demande du client, la digitalisation de l'offre est devenue incontournable. Tarn Tourisme, soutient et accompagne les prestataires tarnais depuis plusieurs années par la mise à disposition d'outils et de services performants pour la commercialisation en ligne.

Nous sommes aujourd'hui face à un fort enjeu d'attractivité pour conforter le Tarn comme destination de vacances et de week-end toute l'année.

Le projet de « customisation des offres » doit renforcer cette visibilité et accompagner les professionnels à s'émanciper des agences en ligne (booking, ...)

Le tourisme de demain est incertain mais tout nous laisse à croire que le Tarn a toutes ses cartes à jouer sur un tourisme de proximité pour répondre à une clientèle en quête d'un tourisme raisonné, plus durable, plus local et plus nature.



PAUL SALVADOR

Président
Tarn Réservation Tourisme







SOMMAIRE

Service Individuel

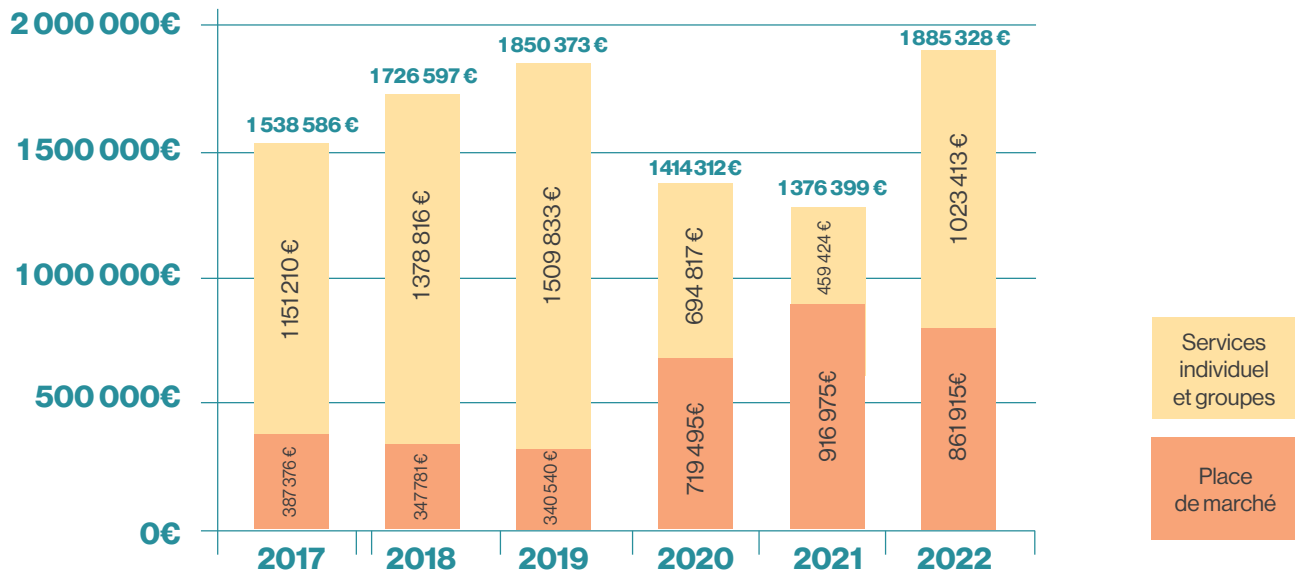
<i>L'accompagnement à la mise en marché</i>	p9
<i>L'Open expériences en 2022</i>	p11
<i>Customisation des offres</i>	p14
<i>Commercialisation des séjours</i>	p15
<i>L'espace réservation à l'hôtel reynes.....</i>	p21

Service Groupes

<i>Nos résultats</i>	p24
<i>Partenariat et accompagnement du territoire...</i>	p27
<i>Actions de Promotion.....</i>	p30

ÉVOLUTION GLOBALE

DE LA CENTRALE DE RÉSERVATION



* Hors frais de dossier et assurance annulation

Compris dans le volume d'affaires global :

DOSSIERS PRESSE : 20 025 €

DOSSIERS EDUCTOUR : 5 183 €

SERVICE INDIVIDUEL

Aide à la mise en marché et
Commercialisation



NOTRE PARC EN 2022

EN PASSERELLE : 524



**CAMPING
CTOUVERT
UNICAMP 20**



**RÉSERVIT
HÔTEL 22**



**GÎTES ET
CHAMBRES
D'HÔTE GITES
DE FRANCE 482**

EN DIRECT : 132



MEUBLÉS 39



**CHAMBRE
D'HÔTES 35**



**BILLETTERIE/
ACTIVITÉS 34**



CAMPING 24

Pour rappel en 2021

**524 en passerelle et
129 en direct**

NOS OFFRES



**DES OFFRES DE SÉJOURS
À THÈMES** personnalisées,
multiprestation,
sur mesure



**DES SÉJOURS MULTI-
ACTIVITÉS JUNIORS**



LA BILLETTERIE
activités et visites



DES COFFRETS CADEAUX
oenotourisme, gastronomie
et bien-être

L'ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN MARCHÉ

Tarn Tourisme, soutient et accompagne les prestataires tarnais depuis plusieurs années à travers la mise à disposition d'outils et de services performants pour la commercialisation en ligne. La crise sanitaire de 2020 nous a bien démontré que la digitalisation de l'offre est devenue incontournable même pour les petites structures si elles veulent subsister, surtout dans le secteur des loisirs.

► **Les outils OPEN SYSTEM** proposés par Alliance Réseaux, notre partenaire dans la digitalisation depuis 2007, ont énormément évolué et montré leur performance et efficacité tout au long de ces années.

► **Le dispositif OPEN EXPERIENCE** déployé depuis 2018, plante les bases du développement d'une vraie "market place locale" qui commence à prendre forme. Les conséquences liées aux bouleversements et impacts de cette situation sanitaire sur l'environnement touristique, nous confortent dans le rôle primordial que nous avons à jouer et que nous devons poursuivre aux côtés des professionnels du tourisme de notre territoire.





UN ACCOMPAGNEMENT PERMANENT *tout le long de l'année à travers différents services.*

- Conseil, aide à la professionnalisation et à la commercialisation
- Les newsletters
- Les rencontres Journées E tourisme annuels
- Réunion d'information ou de présentation des outils open system en partenariat avec les Offices de tourisme
- Rendez-vous de visites conseils, information ou formation aux outils open system (individualisée) avec les prestataires
- Nouvelles évolutions sur les outils open pro selon les métiers

L'OPEN EXPÉRIENCES EN 2022

Evolution et performance des outils open system

Des solutions toujours plus performantes pour accompagner les prestataires dans une gestion optimisée de leur activité.

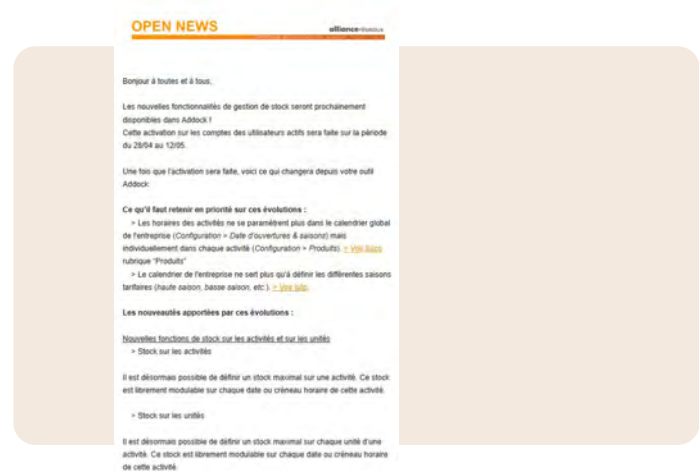
allianceréseaux
CRÉATEUR DE LA PLACE DE MARCHÉ TOURISTIQUE

Alliance Réseaux, est une structure dont le groupe Michelin est actionnaire à 100% depuis plusieurs années.

A ce jour : 24 membres composent l'équipe, dont la moitié à la technique, service compte, support client... Des supports métiers sont mis à disposition par le groupe Michelin (cybersécurité, Ressources Humaines, contrôle interne, juridique...)

Plusieurs évolutions ont été mises en place en 2022 sur les outils open pro, et de billetterie, notamment sur le nouvel outil ADDOCK, mais également au niveau des marques blanches prestataires, de passerelles, de tunnels d'achats, d'outils de caisse, de channels manager (notamment Alentour)...

Un webinaire sur les évolutions de l'outil Addock a eu lieu pour les référents en décembre 2022.



Une nouvelle organisation du collectif France

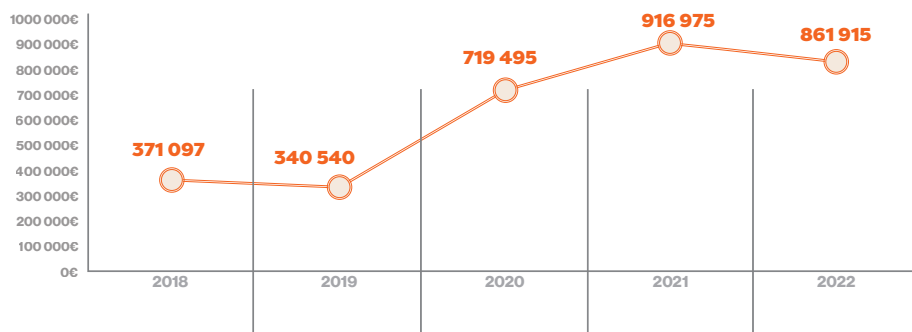
- **Mars 2022** Réunion en visioconférence de tous les référents de la Place de marché Open system, avec une volonté affichée de nous réorganiser en un vrai Club utilisateurs pour : échanger, progresser et regrouper nos demandes et défendre nos intérêts communs auprès de notre partenaire Alliance réseaux.
- **14 Juin 2022** : 1^{ère} rencontre des référents à Lyon (accueillie et gérée par la région Rhône Alpes)

Rencontre de travail du Club Utilisateurs, suivi d'une réunion collective avec les représentants d'Alliance Réseaux.

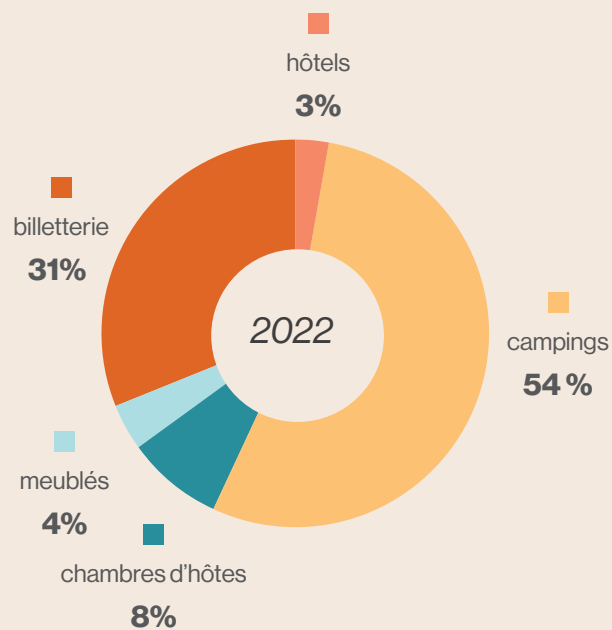
Prochaine rencontre proposée pour Avril 2023 en Centre val de Loire

CHIFFRES ET ÉVOLUTION 2022

Evolution du volume d'affaires de la place de marché (en €)



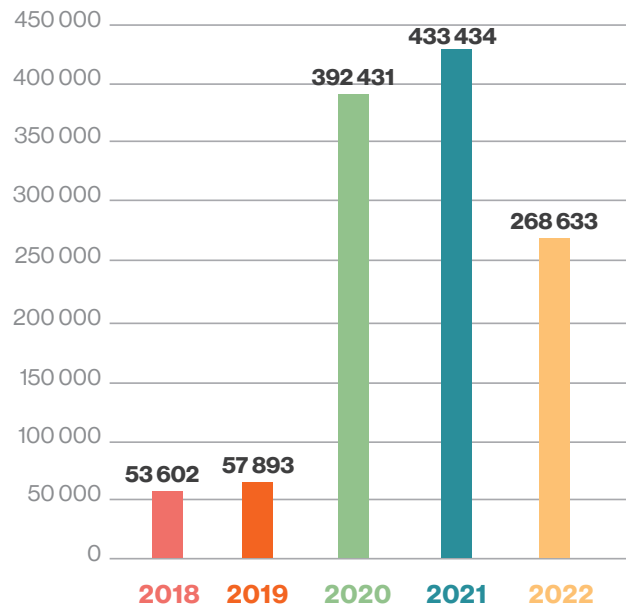
Place de Marché par catégorie



Le top 4 des évènements, activités ou site en volume d'affaires



Evolution des réservations : Billetterie / Activités ou évènementiels (en €)



Le top 4 des évènements en nombre de transactions



LA CUSTOMISATION DES OFFRES

Le Tarn vous veut du bien : « les preuves de la promesse »

OBJECTIF AFFICHÉ :

Poursuivre le travail de notoriété et d'attractivité du territoire basé sur l'émotion et l'expérience :

- ▶ Maintenir l'intérêt et l'attractivité auprès de la clientèle de proximité : un plan média puissant sur le marché de proximité Toulouse et Montpellier et Bordeaux

Aller plus loin : affirmer le positionnement de la destination « Le Tarn vous veut du bien » et apporter les preuves de la promesse :

- ▶ Une stratégie de communication et de commercialisation basée sur une offre week-end sélectionnée, répondant aux attentes de nos cibles définies, réservable en ligne avec une orientation principale : montrer le réel bénéfice pour le client.
- ▶ Intégrer les enjeux d'un tourisme durable et responsable
- ▶ Renforcer notre engagement aux côtés des acteurs et partenaires, au service de l'expérience client.



LA PERFORMANCE DE L'OFFRE À TRAVERS LE PROCESSUS DE CUSTOMISATION

2023 sera une phase de lancement du projet avec pour objectif 10 offres customisées pour l'automne, en partenariat avec les OT positionnés, ou directement avec des prestataires hébergeurs sourcés selon notre cahier des charges/référentiel.

Notre process d'enrichissement de l'offre

Etude de cibles

Sourcing et recrutement

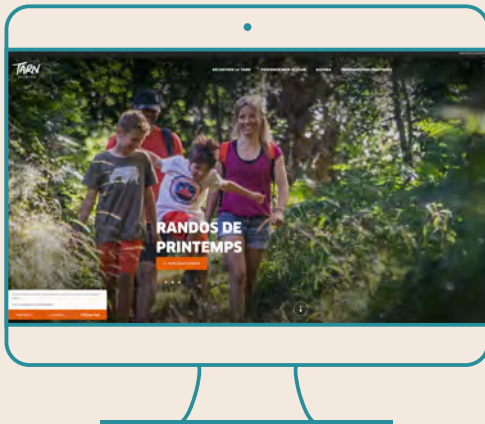
Enrichissement et de l'offre

Design et mise en production

Commercialisation et monitoring

LA COMMERCIALISATION DE SÉJOURS

RUBRIQUE IDEES DE
SEJOUR SUR LE SITE
WWW.TOURISME-TARN.COM



10460
pages vues

LES SÉJOURS
LES PLUS CONSULTÉS
Week-end gourmand et balnéo

à Lacaune :
709 vues

*Week-end dans le vignoble,
entre farniente et œnologie :*
444 vues

Campagne Référencement SEA

CAMPAGNE DÉDIÉE OFFRES
SÉJOURS : **4 000€ budget**

LES CONVERSIONS :

82 réservations direct

73 formulaires de contact

130 appels téléphoniques

SOIRÉES FESTIVES DANS LE TARN
Guinguettes & apéros-concerts

[[data:avril_contact_firstname]], laisse-toi envoler par l'atmosphère des soirées tarnaises. Vins de Gaillac, charcuteries de Lacaune et musique live t'attendent pour une soirée festive à la lueur des lampions.

GOÛTER À L'ESPRIT GUINGUETTE
Ce week-end vacances et le dimanche d'été. Profitez le dimanche soir, des lieux frais et éphémères fleurissant à travers le Tarn. Venez prendre un verre entre amis et déguster nos spécialités du terroir.

UN CONCERT DANS LES VIGNES
Les domaines viticoles tarnais s'ouvrent leurs portes le temps d'une soirée. Un seul mot d'ordre : convivialité. Profitez de la belle vue sur les vignes et laissez-vous porter par le rythme du muséon.

Tourisme Tarn
Page optimisée en 14 rue Estival,
81000 Lacaune
05 63 48 12 12
www.tourisme-tarn.com

Le Petit Espante, c'est aussi un magazine !
Je le lis dans mon téléphone

TARN
LACAUNE

Vous pouvez accéder au site des événements du Petit Espante. Cliquez ici pour plus d'informations

Des actions de marketing direct selon la saison

Action directe grand public à destination des locaux, des abonnés à la newsletter LE PETIT ESPANTE et de nos cibles prioritaires de proximité ; à travers une newsletter spécifique à la saison avec un contenu clair en lien avec note image de "destination qui fait du bien" et un objectif affiché de pousser à la réservation.

Emailing auprès de notre base d'abonnés Le Petit Espanté

38 500 CONTACTS

- ▶ **70%** des abonnés viennent d'Occitanie (vs 79% à N-1)
- ▶ **26%** résident dans le Tarn (vs 30% à N-1)
- ▶ **27%** en Haute-Garonne (= N-1) affiché de pousser à la réservation.



5 IDÉES POUR UN NOËL RÉUSSI dans le Tarn

[[data:avizi_contact_firstname]], ho ho ho ! Les fêtes approchent à grands pas. Que ton Noël soit gourmand, festif ou cocooning, on t'apporte quelques idées pour le célébrer "à la tarnaise".



5 CHOSES À FAIRE POUR PROFITER DE LA MAGIE DE NOËL

Découvrez nos idées de cadeaux, de sorties et nos recettes pour un Noël sans prise de tête. De quoi te créer de beaux souvenirs en famille.

C'est parti ! toutes nos idées



MARCHÉS DE NOËL & ANIMATIONS

Toujours rien au pied du sapin ? Direction les marchés pour dénicher des petites merveilles auprès de nos artisans. Illuminations, concerts, spectacles : ne manque plus les animations de Noël !



La Saint-Valentin dans le Tarn Des idées pour cocooner

[[data:avizi_contact_firstname]], tu es plutôt grand bol d'air ou détente au coin du feu ? Le Tarn regorge de nature sauvage vivifiante et de jolis hébergements pour cocooner à deux. Pour la Saint-Valentin c'est bien !



NOS IDÉES SAINT-VALENTIN DANS LE TARN

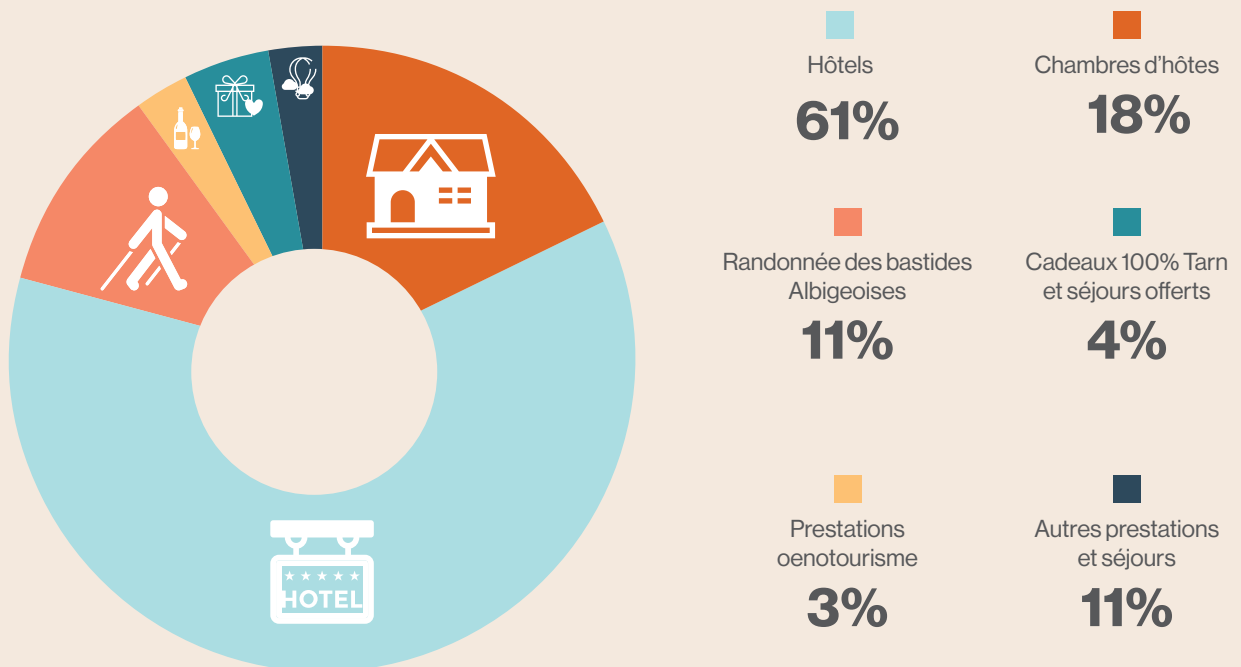
Envie d'un doux moment en amoureux ? Connecte-toi à tes envies et trouve la formule magique pour plaire à ta/ton partenaire de cœur. Les idées ne manquent pas pour se faire du bien.

Le Tarn en amoureux



Nos Séjours 2022

2022	CATÉGORIE	VOLUME €
	Séjours en chambre d'hôte	10 845
	Séjours en hôtel	37 246
	Randonnée des bastides Albigeoises	6 624
	Prestations oenotourisme	1 692
	Cadeaux 100% Tarn et séjours offerts	2 689
	Autres prestations et séjours	1 538



Le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs, visibilité et référencement de nos offres



- ▶ Sélection d'offres mises en avant sur le site du CRTL, dans des rubriques spécifiques : Bien-être, insolite, gastronomie et vins...
- ▶ Poursuite du partenariat TOURMAG 2022
- ▶ Intégration de notre offre cible individuelle dans la Brochure en ligne **Les Fabuleux Voyages en Occitanie** : Autotour 7 jours/6 nuits "Grands sites Tarn au cœur de l'Occitanie"

Visitez les villes, villages et sites naturels qui ont obtenu le label Grands Sites Occitanie Sud de France. Ils vous donnent à vivre le meilleur de notre patrimoine, de nos paysages et de notre hospitalité

Parenthèse design et détente au Château, en Pays de Cocagne

FIAC, TARN - SEJOUR



On aime

- Le charme et le confort du Château de Fiac
- Le repos exceptionnel pour les week-end bien-être
- La découverte du Pays de Cocagne

À propos

Nous vous invitons à découvrir le Pays de Cocagne, dans le « Triangle d'Or » Toulouse-Nîmes-Carcassonne, pays du safran, du pastel et de l'ail rose, en campagne fermière. Un château, lieu unique du XIXème siècle perché de pierres et de briques, dans un parc de 3 hectares au sein d'un village pittoresque du Tarn, à Fiac. Une parenthèse pour vous faire du bien !

Hébergement : Cette belle demeure se compose de seize chambres. Les chambres classiques privées dans votre séjour, sont d'un grand confort. Les décors mêlent élégance et raffinement, révelant délicatement l'histoire de cette ancienne maison allée à la modernité.

Profitez de l'espace bien-être, entièrement dédié à votre bien-être : les bassins balnéaires, la piscine intérieure ainsi que le hammam et le sauna.

Restauration : Au restaurant « Le Renaissance », l'art culinaire du Chef Stéphane Comu allie avec raffinement les mets et vins tout en mettant en valeur les produits de notre région.

tax SEJOUR : Un pays qui regorge de merveilles. Le soudanier médiéval de Saint-Sulpice, la cathédrale Saint-Nicolas et de Vaulan aux Carmes, abbaye à Dougenac et ses abbayes, le manoir de Sauron...

Parenthèse design et détente au Château, en Pays de Cocagne
81000 FIAC

Calculer votre itinéraire

06 63 77 82 30

E-mail

Site internet

ANCIENNE OCCITANIE



Le Comité Social d'Établissement Airbus



Une communication essentiellement digitale pour les offres Tarn et Aveyron, via un catalogue en ligne paru en Mai 2022

La reconduction de nos offres autour de la gastronomie et du bien-être, des valeurs sûres, toujours plébiscitées pour les salariés d'Airbus...la proximité des destinations tarnaises, un réel atout qui fait la différence pour les salariés du CSE.



LES OFFRES DE L'AVEYRON :

Une offre Famille en Ségala, entre Tarn et Aveyron

- ▶ 2 séjours autour de la gastronomie et de la gourmandise dans des établissements de charme
- ▶ **34** dossiers pour un volume d'affaires global de **10294 €**
- ▶ Chiffres en baisse par rapport à 2021

DANS LES TOP 5 DES OFFRES DES 13 DÉPARTEMENTS D'OCCITANIE

- 1** **Air pur et cocooning à Lacaune**
(Le Relais de Fusies)
- 2** **Pause douceur et surprises à la table «clandestine» du Chef**
(Hébergement à l'Hôtel DELGA en chambre d'hôte et dîner à la table clandestine du chef Yannick Delpech)

70 dossiers

Chiffres en progression par rapport à 2021

pour un volume d'affaires global de :

23456 €

Un supplément inédit du catalogue a été mis en avant auprès des salariés pour la période Hiver, et quelques offres pour le réveillon de la St Sylvestre.



LE PARTENARIAT AVEC ANWB LEDENREIZEN

- **Circuit Tour d'Amour en Occitanie** dans le magazine « Kampioen » avril 2022 un nouvel autotour campings / hôtels en Occitanie. Kampioen est le magazine d'adhérents de ANWB, édité à **3,5 million ex. pour 4,7 millions de lecteurs** par mois.

Chiffres en baisse par rapport à 2021

Ce circuit inclut le séjour dans plusieurs villes et sites touristiques d'Occitanie; pour le Tarn à l'hôtel Mercure à Albi et au camping Albirondack park. Plusieurs sites touristiques étaient au programme de ce circuit dont la visite de la Cathédrale Ste Cécile ainsi qu'une balade en petit train touristique d'Albi.

Partenariat reconduit pour 2023



Renouvellement du partenariat :

44 dossiers

et 118 personnes accueillies, pour un volume d'affaires de : **1158 €**

The screenshot shows a website interface with a navigation bar at the top containing the ANWB logo and various menu items like 'Fiches de 149 km', 'Planificateur d'itinéraire', 'Magasin', 'Contact & service', and 'S'identifier'. Below the navigation bar is a yellow banner with links for 'Planis', 'Assurance', 'Trafic', 'Voyage', 'Séjour', 'À l'extérieur et à propos', 'Vacances', 'Boatique en ligne', 'Adresses', 'Services', and 'Prestis'. The main content area features a large image of pink bougainvillea flowers in the foreground and a scenic view of a village built on a cliffside overlooking a river. Below this are two smaller images: one of a stone tower by the sea and another of a town square. At the bottom, there is a promotional text: 'Avantage pour les membres fidèles' followed by a star rating. The main headline reads 'Circuit camping de 15 jours dans le sud de la France – Occitanie Albi à Sérignan'. To the right, it states '€ 599 - Prix de départ p.p.' and 'Au départ le 08-09-2022 Basé sur 2 adultes'. A button labeled 'Voir la disponibilité' is also present. A small vertical text 'Demander votre avis' is visible on the far right edge.

L'ESPACE RÉSERVATION À L'HÔTEL REYNES

A l'espace Reynes notre mission à l'espace Réservation est d'accueillir physiquement, par téléphone, par correspondance (mail ou courrier), virtuellement ou en mobilité, nos visiteurs, les Tarnais et les socio-professionnels du tourisme.

Cet espace de commercialisation propose : des séjours et offres pour la clientèle individuelle.

Nos offres en ligne sur le site **www.tourisme-tarn.com** et à retrouver également dans l'espace boutique de Reynes : box et coffrets 100% Tarn (produits de bouche, vins, artisanat, nouveautés...).

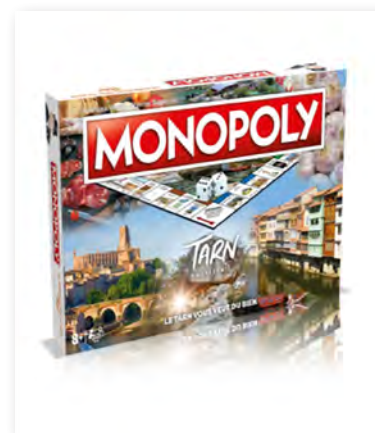
Une borne installée sous le porche à l'entrée de l'Espace permet au visiteur de découvrir toutes ces offres, mais également via nos actions emailing directe grand public (newsletters)



Les BOX et coffrets gourmands 100% Tarn :

Afin de valoriser les produits tarnais et les circuits courts de l'économie locale une box 100 % Tarn composé de produits artisanaux et alimentaires a été réalisée. Le contenu de cette box évolue en fonction des saisons, ce concept correspond également à une demande croissante des consommateurs qui favorisent le commerce local.

Le Monopoly tarn, sorti en 2021 a été inséré dans la rubrique cadeaux du magazine le PAYSAN TARNAIS pour des suggestions de cadeaux de fin d'année.



SERVICE GROUPES

Ressources humaines

Résultats

Suivi des objectifs

Une année de partenariats

Nos coéquipiers

Coup de projecteur sur une de nos cibles

Editions

Promotion commerciale

Réseaux





LIGNE DE CONDUITE, FONDAMENTAUX DE L'ÉQUIPE

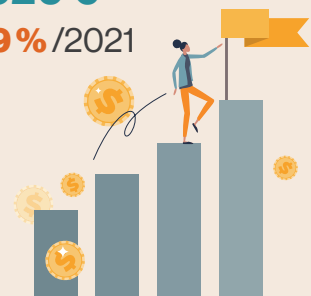
- ✓ Elargir son portefeuille clients
- ✓ Privilégier l'orientation fondamentale "prospects / clients", sens de l'écoute, s'adapter à la demande, anticiper les besoins.
- ✓ Développer et créer les offres en valorisant le potentiel prestataires, acteurs, partenaires.
- ✓ Ajouter de la valeur.
- ✓ Développer les ventes.

NOS RÉSULTATS

CA JANVIER À DÉCEMBRE 2022 :

938 629 €

➤ **+139%** /2021



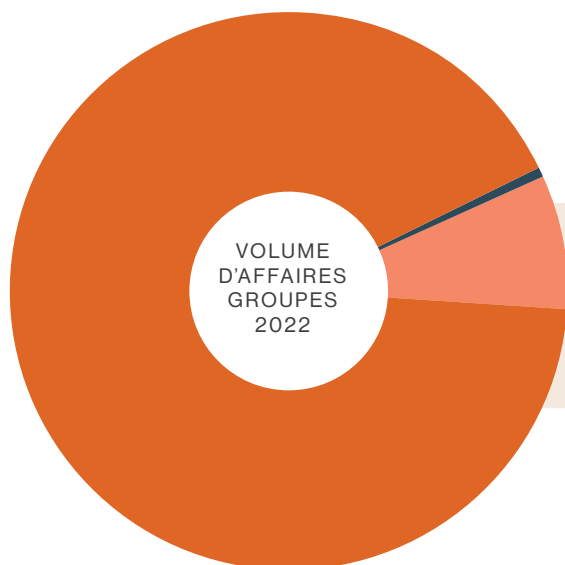


À LA LOUPE

475 réponses à consultation, soit ↗ **53 %**

248 dossiers confirmés, soit un taux de transformation de **52 %**

227 dossiers non retenus, annulés par manque de participants.



ZOOM SUR

L'ACTIVITÉ LOISIRS, ÉVÈNEMENTIEL ET TOURISME D'AFFAIRES

CA global : **933 446 €** (hors eductours)
dont 72 897 € en tourisme affaires

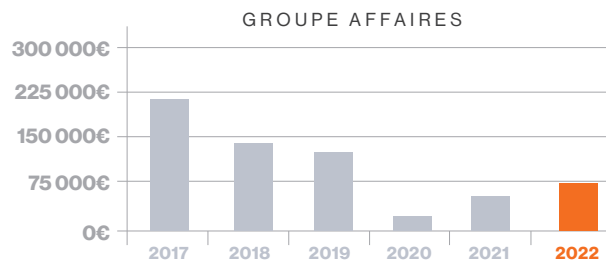
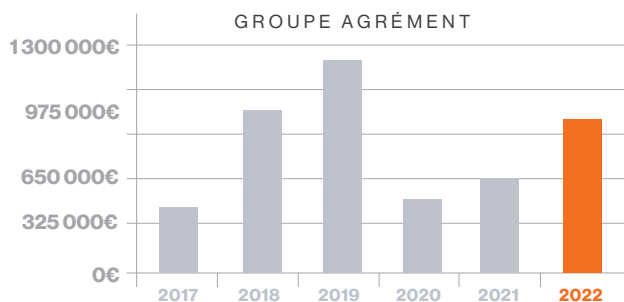
- **87 contrats** journée, pour un CA de 140 887 €, soit une évolution de 141 %
- **99 journées et soirées** pour un CA de 50 606 €, soit une évolution de 3619 %
- **47 contrats séjours** de 1 à 7 nuitées pour un CA de 741 953 € (avec une évolution d'une nuit supplémentaire) soit une évolution de 129 %

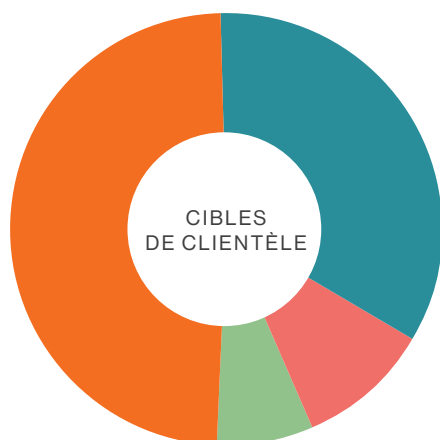


NOTRE MARGE

↗ **15%**

ÉVOLUTION DU VOLUME D'AFFAIRES GROUPES





Associations / **49%**

Autocaristes - Agences / **34%**

Institutionnels / **10%**

Corpo / **7%**



Suivi des objectifs 2021/2022

- ✓ **Poursuivre notre stratégie** visant à capitaliser sur notre offre "classique" en l'enrichissant d'un tourisme de partage, expériences, rencontres, échanges, savoir-faire, bien être...
- ✓ **Persévérer dans une approche et un relationnel commercial sincère**, authentique, approprié en mettant au cœur de nos préoccupations la qualification de la demande, l'intérêt du client.
- ✓ **Renforcer** notre positionnement et notre offre à la carte.
- ✓ **Valoriser l'offre des prestataires** et les accompagner dans la commercialisation.
- ✓ **Multiplier les canaux de distribution**, optimiser le relationnel des réseaux d'entreprise / institutionnels, et la communication sur les réseaux sociaux.
- ▶ **Créer un club d'entreprises** pour valoriser les prestataires dédiés.
- ✓ **Dynamiser la stratégie de mutualisation et de partenariat** avec les OT des territoires : catalogue groupes, prospection, actions de promotion commerciale...
- ✓ **Poursuivre le travail de qualification de la base de données clients/prospects** en conformité avec la loi RGPD.
- ▶ **Positionnement sur les salons d'autocaristes** France/Belgique/Luxembourg.
- ✓ **Renforcer le démarchage physique** auprès autocaristes / corporate.
- ✓ **Développer les éducteurs** privatisés.
- ✓ **Développer une offre territoriale sur les Savoir-faire** (recrutement, qualification, production, commercialisation) en lien avec l'association Entreprises et Découvertes.
- ✓ **Production de programmes "randos"** au départ des bases de loisirs départementales (Razisse et Sérénac) - RDV pris pour la visite des sites. Lien avec le CDRP pour les parcours rando autour des bases de loisirs départementales, des produits enorando en production.
- ✓ **Appui au renouvellement de la labellisation Vignobles et Découverte.**
- ✓ **Audit / Adhésion FFVE** (Fédération Française des voitures d'époque).
- ✓ Evolution de la démarche RSE

UNE ANNÉE DE PARTENARIATS

Dans le contexte pandémique, de nouveaux partenariats ont évolués et se sont développés sur 2023 avec les institutionnels du territoire et des territoires voisins :

Route des Couleurs

en partenariat avec Tarn Tourisme et à l'initiative de la CCI du Tarn en lien avec le CDT de Haute-Garonne et l'ADT Aveyron et les OT des sites retenus.

Mise en commercialisation sur le catalogue groupes loisirs 2023 de deux produits

(5 jours/4nuits) :

- ▶ Collection la Route des couleurs en mode Rouge et Noir
- ▶ Collection la Route des couleurs en mode Bleu.

Eductour et workshop Mirabilia

à l'initiative de la CCI du Tarn, en partenariat avec Tarn Tourisme avec l'implication des OT du territoire, CRT L'Occitanie.



Journée des Internes

à l'initiative du Conseil Départemental du Tarn en co organisation avec Tarn Tourisme.

30 ans des Rencontres nationales des conseillers départementaux jeunes

à l'initiative du Conseil Départemental du Tarn en co organisation avec Tarn Tourisme pour la deuxième fois sur cet évènement.

7 Eductours en partenariat avec le CRT L Occitanie.

Rallye Bugatti

partenariats conventionnés CDT/ADT et OT Aveyron, Tarn et Garonne, Lot.

ILS SONT DE VÉRITABLES “COÉQUIPIERS

Pas moins de 200 prestataires s'investissent à nos côtés

Ils sont : hôteliers, hébergeurs, restaurateurs, traiteurs, Offices de Tourisme, musées, jardins, sites, producteurs, vigneron, commerçants, entreprises, loueurs vélos, voitures ..., guides, accompagnateurs sportifs, associations d'animation...

182
prestataires ont
été commercialisés

- ▶ **Hébergement** : 27 prestataires pour un CA de **372 310 €**
- ▶ **Restauration** : 49 prestataires pour un CA de **205 526 €**
- ▶ **Autres** (visites, sites, transports, déco, animation...):
106 prestataires pour un CA de **222 904,20 €**





Coup de projecteur cible des passionnés de voitures de collection

► **Cible travaillée depuis 2017 / salons / réseaux spécialisés / fichier prospects, notoriété...**

► **2018 à 2022 : évolution du CA de 87 340 € à 337 482 €**

- 10 à 108 équipages, avec une moyenne de 30 équipages.
- Prévisionnel 2023 : 160 000 € avec à ce jour 12 groupes de collectionneurs pour une moyenne de 20 équipages.

► **Promotion**

- Catalogue dédié spécifiquement avec des prestataires organisés pour l'accueil de cette clientèle.
- Présence avec des partenaires sur le salon Epoqu autos de Lyon / stand de 50 m²
 - > 85 000 visiteurs / 800 exposants / 82 000 m² / 3 jours
 - > 60 prospects
 - > Soirée événementielle / 120 prospects
- Présence une journée sur le salon Rétro mobile à Paris / RDV sur les stands.
 - > 100 000 visiteurs / 850 exposants dont 510 acheteurs / 82 000 m² / 5 jours
- Mise en place d'un éductour annuel de trois jours/2 nuits, consécutif au salon de Lyon avec une dizaine d'équipages maximum.

- Eductours privatisés à la demande des prospects :

- Voyages Léonard pour le Carnaval d'Albi
- Association ALER pour un séjour en Avril 2023
- Mairie de Laurède pour un séjour en septembre 2022
- Verdié Voyages Paris pour un séjour fin d'année 2023 (2 groupes programmés)
- French Jaguar Driver's Club pour un séjour en Mai 2023 (33 équipages)

• **Focus rallye Bugatti**

- > 3 ans de préparation
 - > 110 équipages
 - > 9 jours de présence sur le territoire / présence de deux salariés de Tarn
 - Tourisme sur l'ensemble de l'organisation.
- Au-delà du CA généré, les retours en termes de notoriété ont été très significatifs sur le salon de Lyon.

• **Projets d'envergure à venir 2024 /2025**

- > AG Mustang (250 personnes)
- > Mustang Day international (1000 personnes à 4000 personnes avec les spectateurs)
- > Rallye international Porsche (150 à 200 personnes).

EDITIONS CRÉÉES EN 2022



1 CATALOGUE GROUPES LOISIRS 2023 séquencé en quatre thématiques

- ▶ Patrimoine / Sites et Musées avec 16 nouvelles offres sur du séjour et journées.
- ▶ Valorisation du Savoir Faire Tarnais à travers 16 offres journées
- ▶ Pleine nature avec la mise en avant des offres rando, golf, vélo...
- ▶ Evènementiel avec une rubrique le Tarn en Fête à travers les grands RDV populaires.

Mise en vitrine de produits créés par certains de nos OT (Sources du Canal du Midi, Castres/Mazamet, Albi ...)

2 GROUPS PROFESSIONAL CATALOGUE

3 CATALOGUE CLUBS DE MARQUES 2023

- ▶ Offre étoffée avec mise en valeur des produits locaux, des savoir-faire, expériences ...

CATALOGUE TOURISME D'AFFAIRES

- ▶ Pas de réédition à ce jour. Projet 2024

COMMUNICATION INNOVANTE POUR DEUX DE NOS ÉDITIONS / IMPLICATION RSE BILAN CARBONE

Vous choisissez le Tarn : Bravo !!! Engageons-nous dès aujourd'hui pour que nos lendemains respirent.

Ensemble, nous souhaitons valoriser la transition énergétique et écologique du département du Tarn en finançant des projets locaux qui contribuent à la lutte contre le changement climatique.

Pourquoi ?

La Contribution Carbone Volontaire consiste à compenser votre impact carbone directement là où vous avez émis vos Gaz à Effet de Serre. Tarn Tourisme et Climat Local vous invitent à compenser vos émissions de GES en soutenant des projets de développement durable, sur le territoire du Tarn, en lien avec les acteurs du tourisme.

Comment ?

Contribuer au carbone volontaire, ça peut être simple : pour chaque passager transporté dans le Tarn, vous pouvez compenser ses émissions de GES en finançant un projet local pour seulement 0,50€ TTC par passager. Tous les ans, Tarn Tourisme choisira d'aider un ou plusieurs projets en fonction de la somme récoltée et valorisera votre contribution à travers le site internet de Climat Local. Zoom sur climat local et les réalisations et projets de biodiversité www.climatlocal.com



5

SITE TOURISME-TARN.COM – GROUPES

Audience de la rubrique GROUPES

7875 pages vues **5 884** vues uniques
6 entrées principales **45** séjours loisirs en ligne



Mars 2022

Valorisation de l'entrée GROUPES dans la navigation sur le site avec la création d'une Top Bar accessible tout au long du parcours utilisateurs

LES NEWSLETTERS

- ▶ Bonne année 2022
- ▶ Invitation salons, workshop, évènementiels, éditions

NEWSLETTERS PRODUITS :

- ▶ Fêter le printemps avec les jardins des martels
- ▶ News letter été : réveillons du premier de l'an
- ▶ Festival des lanternes
- ▶ News letter automne : éditions des catalogues commerciaux
- ▶ Fêter l'hiver / guinguettes, le cuir à graulhet, marché de noel à castres

EMAILINGS CIBLÉS

Taux d'ouverture moyen de **29 %**

Actions promotion commerciale 2022

Salons

- ▶ **Salon des voitures de collection Toulouse** en partenariat avec les Jardins des Martels
- ▶ **Salon IFTM Paris**
 - Espace Tarn Tourisme en partenariat avec l'hôtel d'Orléans Albi, OT Ségala-Carmausin, Toscane Occitane.
 - Intervention espace presse Bus et Car – action Bilan Carbone – Commercialisation circuits clubs de marque.
- ▶ **Salon Epoqu autos à Lyon** en partenariat avec les Logis du Tarn, les salaisons Oberti, les hôtels Mercure Albi et Fusies Lacaune, Orléans Albi,
- ▶ **RDV France Nantes** en partenariat avec les hôtels Mercure Albi et Fusies Lacaune,
- ▶ **Destination Vignobles Aix en Provence** en partenariat avec OT Toscane Occitane.
- ▶ **Salon de l'agriculture à Paris** en partenariat avec Saveurs du Tarn.





Workshop

- ▶ Workshop Destination Occitanie à Toulouse

Eductours

- ▶ 23 éductours ont été organisés.



Evènementiel

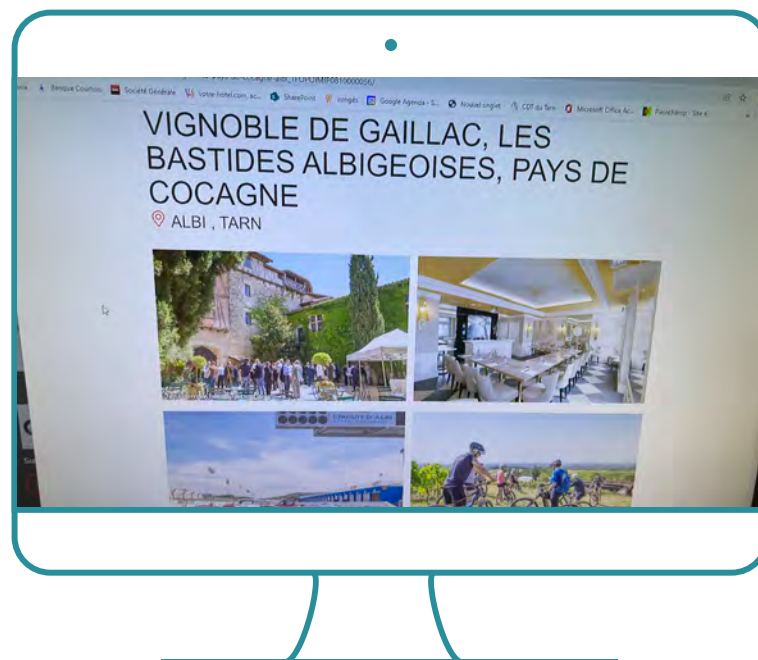
- ▶ Création produits packagés avec le Festival des Lanternes à Blagnac en partenariat avec le CDT Haute-Garonne sur janvier et l'OT du Tarn et Garonne CDT sur décembre.

Les réseaux

Club Business CRTL Occitanie



- ▶ **Fédère les opérateurs Tourisme affaires Occitanie** (hébergeurs 3 à 5 étoiles, sites de réception sans hébergement, centres de congrès, traiteurs, transporteurs, agences réceptives, agences événementielles, institutionnels immatriculés).
 - ▶ **Outils de communication à disposition des adhérents** : catalogue, site Internet, site web partenariats, fichiers qualifiés, briefs de l'ensemble des opérations de promotion commerciale nationales et internationales, accès (avec ou sans participation financière) salons, workshops, speed meetings, démarchage, webinaires.
- Piloter le déploiement d'outils et d'actions pour le Club.
 - Engager des partenariats pour le Club (commerciaux, etc.)
 - Préparer les séminaires du Club.
 - Le Conseil d'Administration d'ADN Tourisme reste souverain quant aux grandes orientations du Club.



**Membre comité de recrutement.
Fédération ADN TOURISME**



▶ **Membre du Club commission groupes
(38 départements + chargée ADN)**

- Mutualiser ressources et compétences
- Renforcer la notoriété de leurs territoires et la commercialisation, la cohésion, le maillage de nos territoires d'offres loisirs, événementiels, scolaires et séminaires...
- Développer des partenariats avec les acteurs de la filière professionnelle du voyage.
- Générer des retombées économiques directes.

▶ **Chargé groupe de travail workshop national**

- Comité éthique (7 départements + chargée ADN)
- Mise en place de la stratégie de la commission groupes.
- En charge du recrutement, valide les adhésions.
- Veille au respect des règles.
- Garant de l'éthique du club.

▶ **Comité éthique (7 départements + chargée ADN)**

- Mise en place de la stratégie de la commission groupes.
- En charge du recrutement, valide les adhésions.
- Veille au respect des règles.
- Garant de l'éthique du club.

▶ **Comité de pilotage
(6 départements + chargée ADN)**

- Assure la cohérence des travaux
- Propose au Conseil d'Administration d'ADN Tourisme un plan d'actions du Club.
- Pilote le déploiement d'outils et d'actions pour le Club.
- Prendre des décisions prioritaires au regard de la cohérence globale des actions et du positionnement du Club.
- Organise les séminaires du club.

Adhérent des deux réseaux ADDT et FFVE





*Retrouvez l'ensemble
de nos publications sur*

TOURISME-TARN-PRO.COM

10 rue des Grenadiers

81000 - Albi

Tél. 05 63 77 32 10

contact@tourisme-tarn.com

Crédits photos :

Luc Lagasqué, Entre2 Poles; Thierry Jalbaud ;
Olivier Octobre; P.Walter; D.R.

Imprimeur :

Imprimerie Rhode, achevé d'imprimer mai 2023

CHAPITRE IV

INITIATIVE TARN



Rapport d'activité



2022



« 2022 restera comme l'année où la barre des 100 projets accompagnés et financés a été franchie et dépassée. Une croissance acquise sans baisse de qualité, avec un taux de pérennité à 3 ans supérieur à 90%. Une tendance qui semble durable. »

Didier HOULES, Président.

L'activité 2022

307

Nouveaux projets accueillis



204

Projets accompagnés



118

Projets instruits



118

Projets présentés en
Comités d'Agrément



110

Projets ayant obtenus
un avis favorable

Les Entrepreneurs

152 Nouveaux Entrepreneurs

144 d'entre eux ont un Prêt d'Honneur engagé au 31/12/22



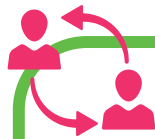
40 %
Femmes



22 %
+ 45 ans



24 %
- 30 ans

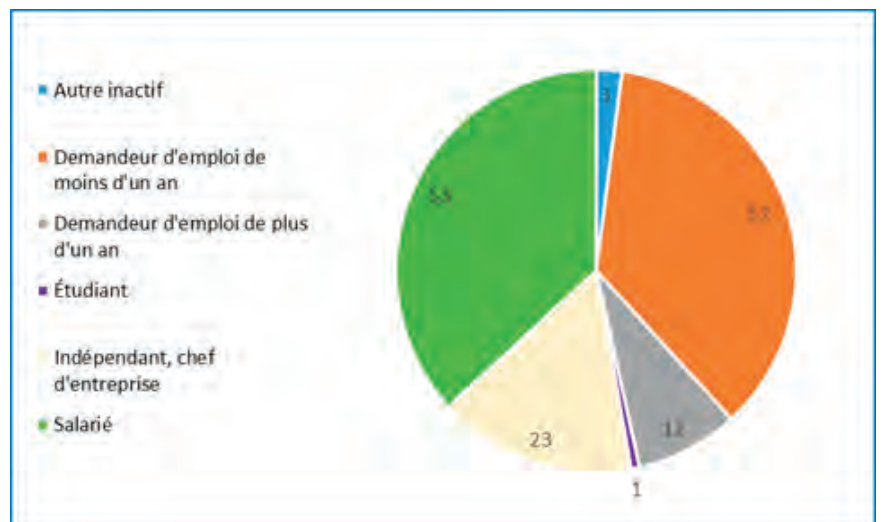


348

Emplois créés
ou soutenus



Situation entrepreneurs avant le lancement de leur projet d'entreprise



Les Entreprises

110 Entreprises accompagnées

104 d'entre elles ont un Prêt d'Honneur engagé au 31/12/22



58 %

Créations



38 %

Reprises



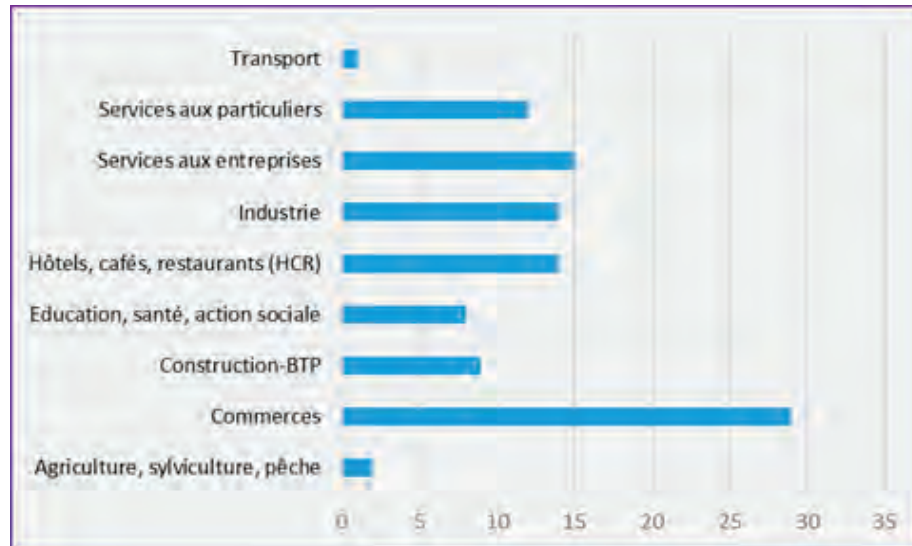
4 %

Croissance



1 %

Transition



91 %

Taux de pérennité à 3 ans des entreprises soutenues



L'accompagnement



393 Entrepreneurs suivis

207 Bénévoles



Les Experts bénévoles

Sur les **207** Bénévoles

156 sont membres des
Comités d'Agrément



INITIATIVE Tarn

prescrit et valorise 4 niveaux
d'accompagnement.

L'équipe technique, en phase d'instruction, prescrit une
méthode.

Les Comités d'Agrément déterminent la solution au cas
par cas.

- Chambre Consulaire, CMA et CCI, plus rarement
Chambre d'Agriculture.
Accompagnement en amont ; renforcé en aval, en
fonction des besoins.
Tous projets.
- Incubateur, Technopole, Pépinière d'entreprises
Accompagnement spécialisé, amont et aval.
Projets innovants essentiellement.
- Réseaux EGEE / ECTI séniors bénévoles
Accompagnement aval, en fonction de
besoins identifiés en Comité d'Agrément.
- Entrepreneurs I.T. bénévoles
Parrainage en amont et en aval, en tant que de
besoin, basé sur un volontariat réciproque



Le Financement

En 2022, 1 312 000 € de Prêts d'Honneur ont été accordés



16,5
c'est l'effet de
levier bancaire des
Prêts d'Honneur
INITIATIVE Tarn
seuls



..... et aussi



soit un total de
14 600 411 €

**mobilisés dans l'économie
du territoire**



Plans Usinages Mécaniques - Soual



In'cube est un programme d'insertion professionnelle par la création d'entreprise, qui s'adresse à un public en difficulté d'accès à l'emploi. Sont éligibles, sous certaines conditions :

Les jeunes de moins de 30 ans



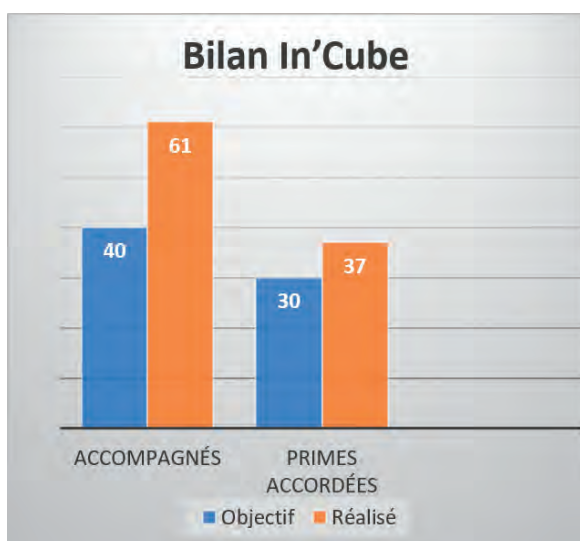
- Prime de 3 000 €
- Accompagnement renforcé

Toutes les personnes bénéficiant du RSA, de l'ASS, de l'AAH ou au chômage depuis plus de 24 mois

- Accompagnement renforcé
 - Ateliers thématiques
 - Assistance-conseil en visio
 - Mise en réseaux



Louis Coaching Studio - Saix



Résultats 2022

61 personnes accompagnées

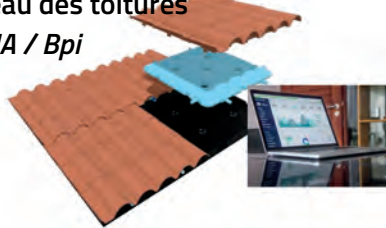
37 Primes Jeunes accordées

6 Bénéficiaires du RSA accompagnés

L'Innovation



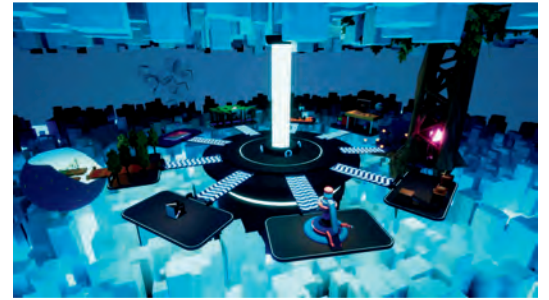
CACTILE - Jean-Baptiste LANDES & Associées
Dispositif de gestion de l'eau des toitures
IMT Mines Albi / IT / CREALIA / Bpi



OWLEY - Stéphane LOISEAU
Systèmes électroniques de traçage antivols
IT / CREALIA / Bpi

Floatee

FLOATEE - Philippe ROUVIER, Thibaud CHOLET
Vêtements anti-noyade pour enfants
Castres Mazamet Technopole / IT / CREALIA / Bpi
Lauréat émission M6 - Qui veut être mon associé.
1er Prix Concours LEPINE.



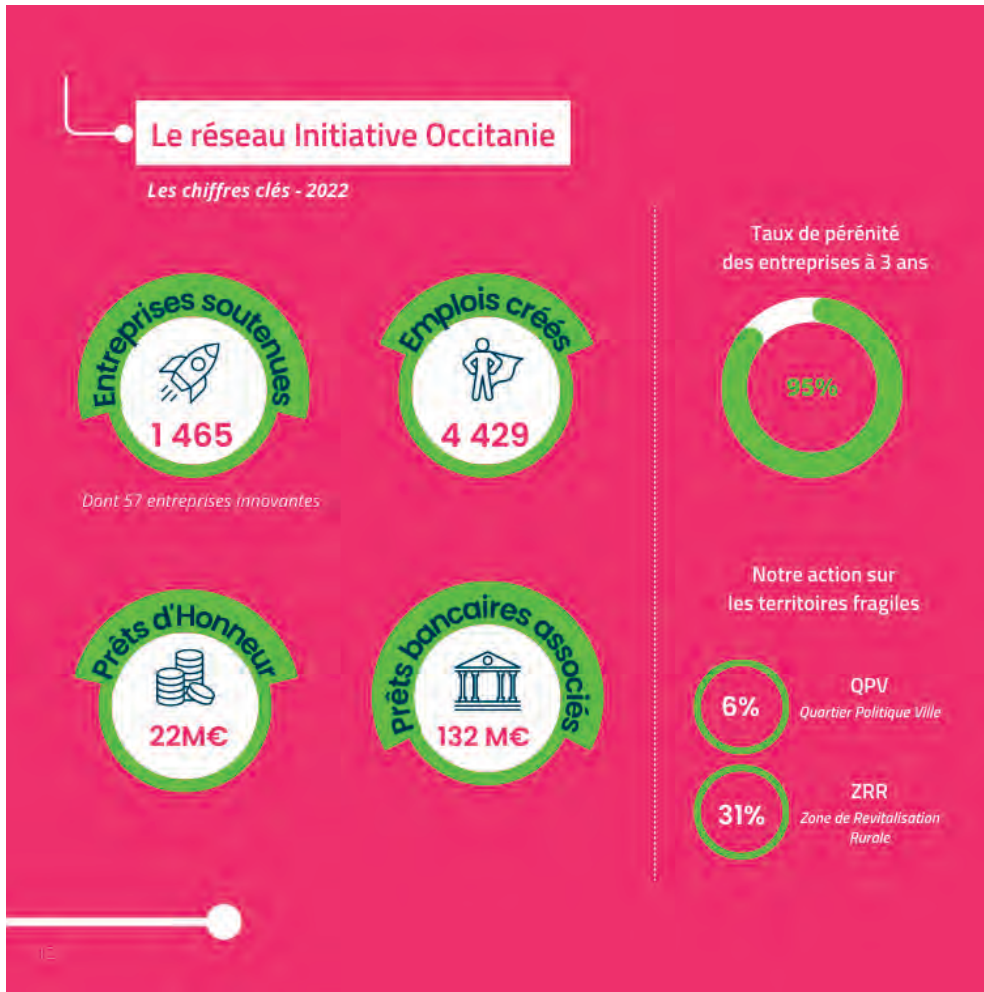
V-EVENT - Alexandre VIVES - Charles MARQUE
Evénements virtuels numériques
IMT Mines Albi / Innoprod / IT / RET / Bpi



NOTRELEC - Benjamin GENERE
Gestion de projets d'autoconsommation
IMT Mines Albi / IT / Bpi



Les chiffres en Région Occitanie



Boulangerie Pâtisserie - Puylaurens



Boucherie Traiteur Dubac - Graulhet

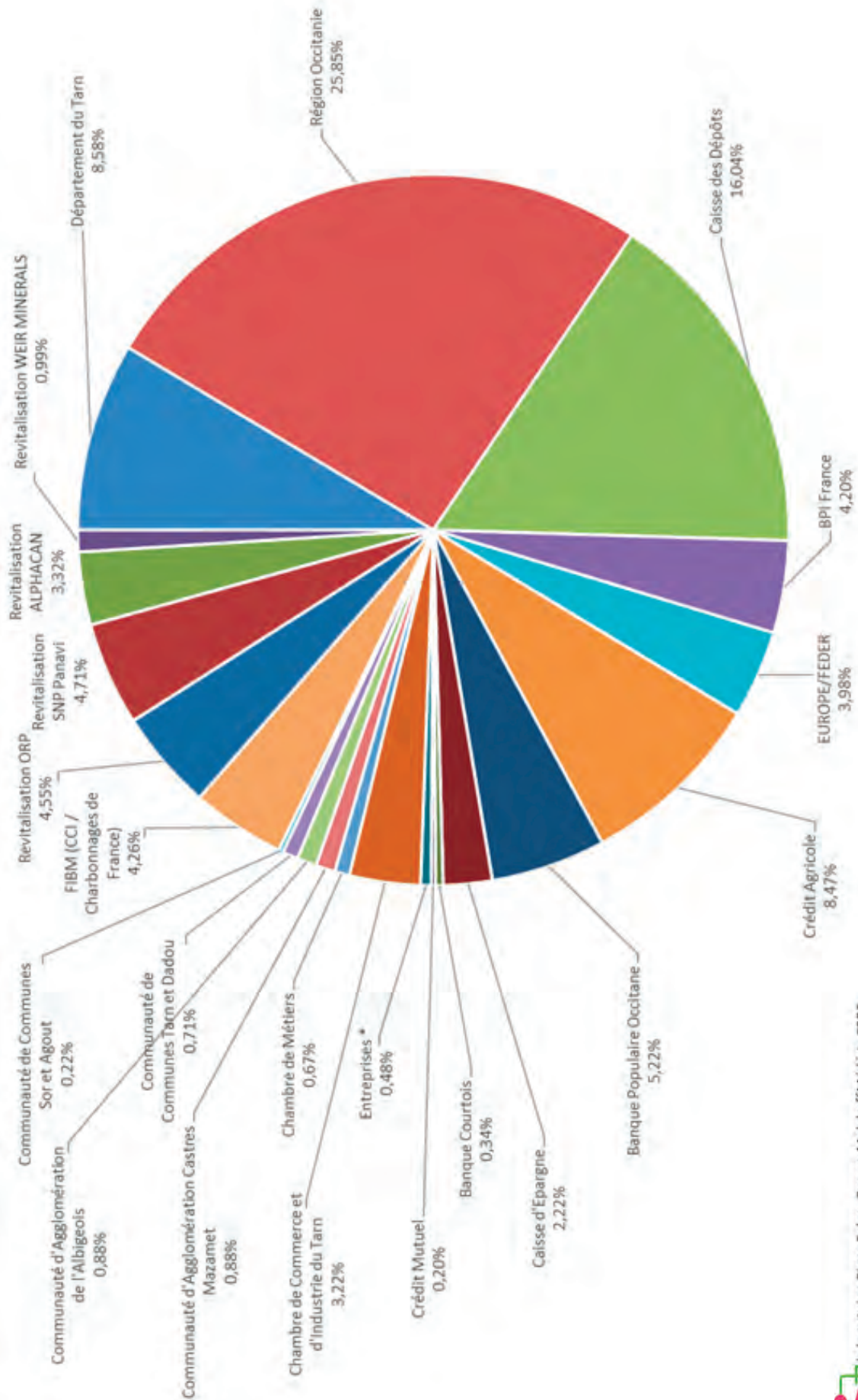


Transformation de granit - Lacrouzette

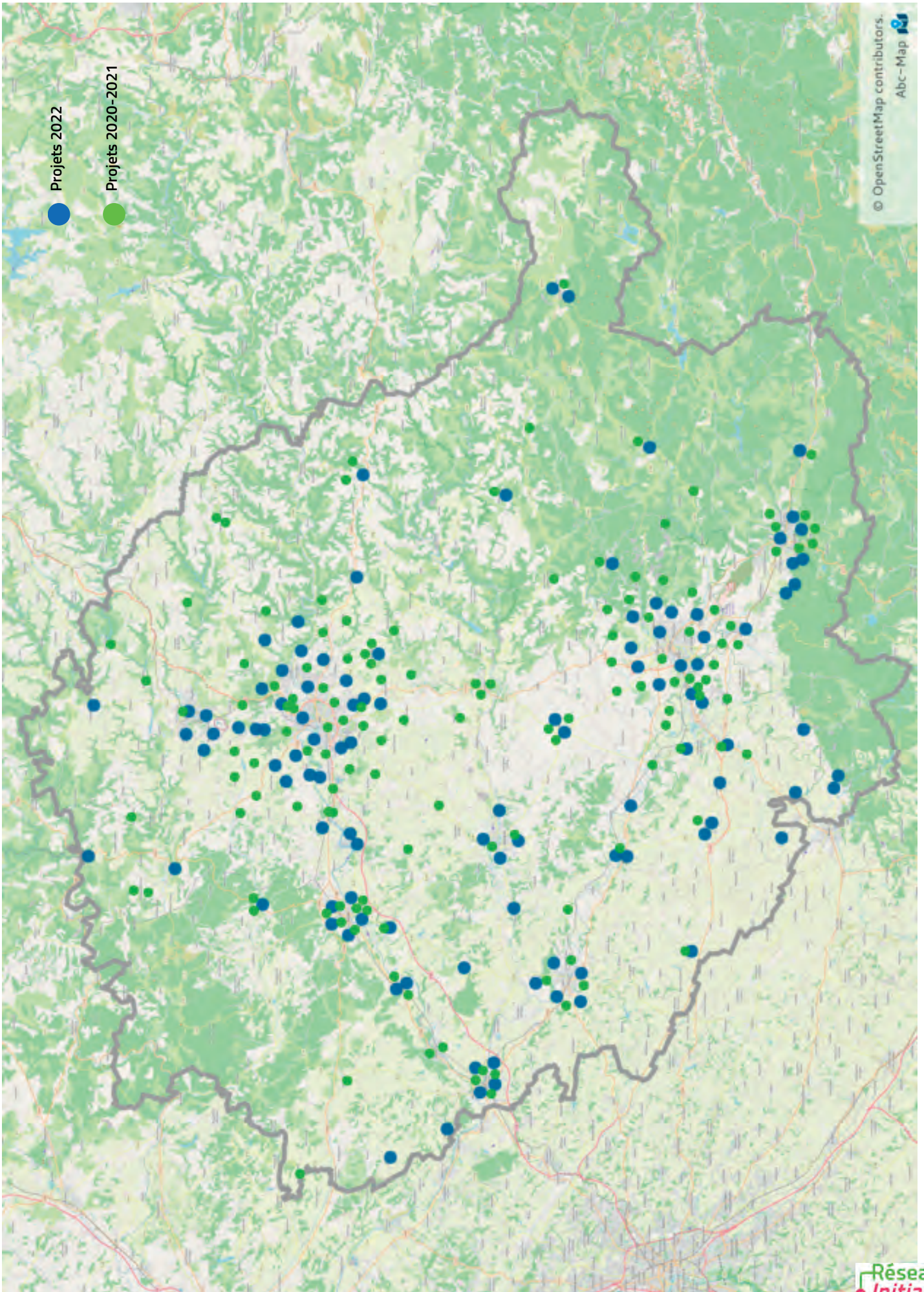
Le Fonds de Prêts

depuis 1988 au 31/12/2022 : 2 262 277 €

R É P A R T I T I O N N E M E N T



Cartographie des projets



Entreprises adhérentes à l'Association INITIATIVE Tarn



LE TOURNESOL
Christel SAVIGNAC
Restaurant végétarien - Gaillac



TOMA - OPALIE
Virginie DE NARDI
Agence d'interim Btp - Albi



BFM
Bruno BOUFFIER
Machines et outils pour le cuir - Graulhet



FONDERIE DE BRONZE LAURAGAISE
Nicolas PARC
Fonderie de bronze - Blan



Photo Touléco Tarn



LA BOUILLASE
Sébastien BRANDIN
Poissonnerie - Gaillac

Photo La Dépêche du Tarn



OCCICOM
Pascal BLANC
Service téléphonie fixe, mobile et internet - Labruguière



Temporis
Jean-Louis OUSSET
Agence de travail temporaire - Albi



Jeboostemaboite.com
Philippe CACHOT
Logiciels de gestion / communication pour les entreprises - Albi



Photo La Dépêche du Tarn



KIRYKOU
Marie-Claude GAUTHIEROT
Micro crèche - Castres

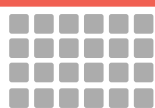


Les Mirliflores
Gwenaëlle CARRERE - Elisa FAGET
Biscuiterie artisanale - Montans



Calendrier des Comités d'Agrément

Janv. 2022

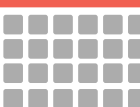


11/01
Comité d'Agrément
Réalmont

25/01
Comité d'Agrément
Albi

25/01
Comité d'Agrément
IT Start - *Albi*

Fev. 2022

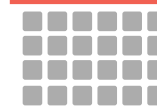


08/02
Comité d'Agrément
Saix

15/02
Comité d'Agrément
IN'Cube - *Albi*

22/02
Comité d'Agrément
Castres

Mars. 2022

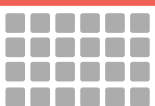


08/03
Comité d'Agrément
Albi

29/03
Comité d'Agrément
St Sulpice

29/03
Comité d'Agrément
IT Start - *St Sulpice*

Avr. 2022

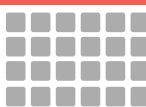


05/04
Comité d'Agrément
Castres

12/04
Comité d'Agrément
IN'Cube - *Técou*

26/04
Comité d'Agrément
Técou

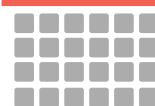
Mai. 2022



10/05
Comité d'Agrément
Alban

31/05
Comité d'Agrément
Réalmont

Juin. 2022

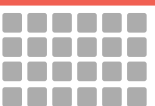


07/06
Comité d'Agrément
Técou

14/06
Comité d'Agrément
IN'Cube - *Castres*

28/06
Comité d'Agrément
Serviès

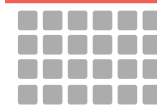
Juil. 2022



05/07
Comité d'Agrément
Carmaux

26/07
Comité d'Agrément
Le Bez

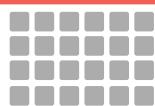
Août. 2022



02/08
Comité d'Agrément
Carmaux

30/08
Comité d'Agrément
Alban

Sept. 2022



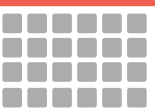
06/09
Comité d'Agrément
Castres

13/09
Comité d'Agrément
IN'Cube - *Albi*

20/09
Comité d'Agrément
IT Start - *Albi*

27/09
Comité d'Agrément
Réalmont

Oct. 2022

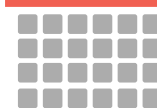


04/10
Comité d'Agrément
St Sulpice

11/10
Comité d'Agrément
IN'Cube - *Técou*

25/10
Comité d'Agrément
Albi

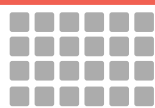
Nov. 2022



08/11
Comité d'Agrément
Réalmont

29/11
Comité d'Agrément
Castres

Déc. 2022



06/12
Comité d'Agrément
Serviès

13/12
Comité d'Agrément
IN'Cube - *Castres*

20/12
Comité d'Agrément
Técou

Partenaires d'INITIATIVE Tarn



Partenaires d'INITIATIVE Tarn





ALBI - Maison de l'Economie - 1 Avenue Général Hoche

05 63 48 86 98

CASTRES - Aorbase 1 - 2 Rue Georges Charpak

05 63 73 50 15

it@initiative-tarn.fr
www.initiative-tarn.fr



CHAPITRE V

CAUE

[Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement]



Les activités du caue en 2022

188, rue de Jarlard 81000 Albi

Tél. : 05 63 60 16 70

e-mail : caue@caue81.fr

www.caue81.fr



Bien qu'encore marquée par la crise sanitaire, l'année 2022 a été celle d'une reprise d'activité normale. Grâce au recours régulier au télétravail, l'équipe du CAUE a pu s'adapter, répondre aux demandes des collectivités et des particuliers, et poursuivre au mieux ses missions de conseil.

Les actions de sensibilisations ont, notamment, pu se dérouler comme prévu, autour de trois temps forts : le printemps du CAUE, « en septembre c'est patrimoine » et le festival Parlons Architecture. Ce festival, organisé place des Cordeliers à Albi, a pris une véritable ampleur et participe pleinement au positionnement du CAUE en tant qu'acteur culturel de notre département. Avec près d'une quarantaine d'animations organisées tout au long de l'année, le CAUE a pu toucher un public varié de particuliers, élus, professionnels et scolaires, d'environ 3 500 personnes. Cela constitue, aujourd'hui, une part importante de notre activité, notamment en faveur des particuliers que nous rencontrons, également, lors de nos permanences dans divers lieux du département ou dans le cadre du guichet unique Tarn Rénov'Occitanie.

Le CAUE a pu poursuivre et renforcer le partenariat avec d'autres structures et plus particulièrement, cette année avec la DREAL pour l'organisation de deux journées thématiques d'échanges autour de la rigole de la Montagne Noire. Elles ont permis de débattre et d'échanger avec les collectivités de ce territoire autour d'un projet de valorisation partagé.

Un nouveau partenariat avec l'Inspection d'Académie et le réseau Canopé s'est, également, mis en place pour réfléchir à la question de la renaturation des cours d'école, également appelées « cours Oasis » que la canicule de l'été 2022 a particulièrement mise en exergue.

Le CAUE a poursuivi ses actions autour des enjeux de développement durable, notamment, dans le cadre de la loi climat et résilience, adoptée en 2021, avec une participation active à la réflexion sur la sobriété foncière et plus particulièrement au niveau régional où la modification à venir du SRADDET interroge les collectivités locales sur l'application du Zéro Artificialisation Nette « ZAN » dans les prochaines années.

Président du CAUE depuis septembre 2021, j'ai pu apprécier de travailler avec les administrateurs et l'équipe du CAUE tous très engagés au service de la qualité de vie et des territoires. Notre objectif est de conforter le CAUE dans la poursuite de ses actions auprès de tous les acteurs du cadre de vie car nous sommes convaincus que, fort de ses compétences pluridisciplinaires, il constitue une véritable richesse répondant aux besoins des publics et des territoires.

Le rapport d'activités 2022 illustre bien cet engagement à travers la diversité des missions menées par le CAUE du Tarn et de son équipe, toujours à votre disposition pour vous accompagner dans vos réflexions et projets dans un monde en pleine mutation.

Bonne lecture à tous.

Emmanuel JOULIÉ
Président du CAUE du Tarn
Conseiller départemental du Tarn canton Lavaur-Cocagne,
Maire de Labastide-Saint-Georges

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Direction

Catherine PINOL - Directrice, Architecte conseillère

Frédérique OLLIVIER - Dir. adjointe, Architecte conseillère

Isabelle BURBAN - Assistante de direction

Conseillers

Nathalie AMIOT - Paysagiste conseillère

Delphine BOURGÈS - Technicienne en paysage

Lucie CUQUEL - Architecte conseillère

Nelly JERRIGE - Architecte - Urbaniste conseillère

Yohann MAILLARD - Paysagiste conseiller

Patrick PUECH - Chargé d'études en architecture

Inventaire du patrimoine

Adeline BÉA - Chargée d'études inventaire du patrimoine

Sonia SERVANT - Chargée d'études inventaire du patrimoine

Tarn Rénov'Occitanie

Axel DEFRANCE - Conseiller en rénovation énergétique

Bastian KOSTANDI - Conseiller en rénovation énergétique

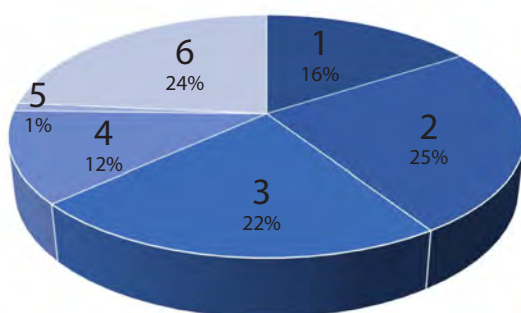
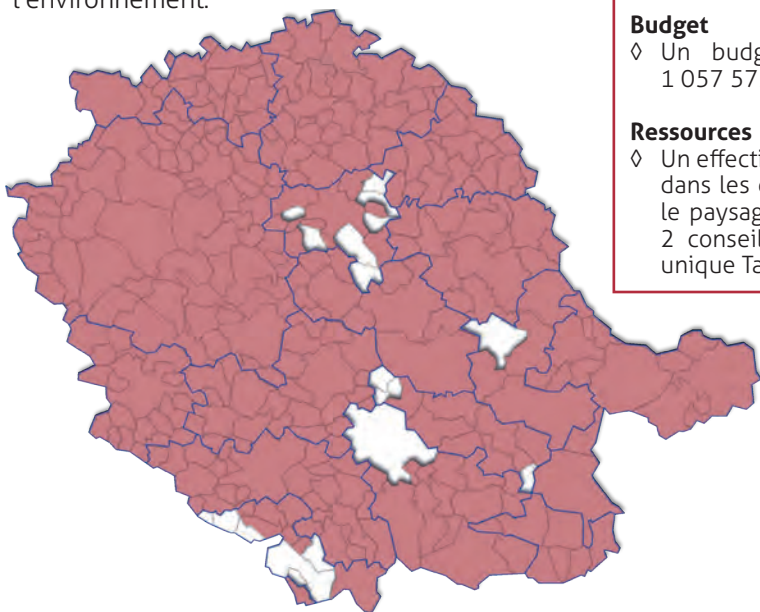
LE CAUE : UN OUTIL POUR LES TERRITOIRES

PRÉSENTATION DU CAUE

« *L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.* ». Loi sur l'Architecture de 1977

Depuis sa création, le CAUE exerce son activité autour des 4 missions définies dans la loi sur l'Architecture : **INFORMER, SENSIBILISER, CONSEILLER et FORMER.**

Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.



le CAUE en bref

Statut

◇ Association loi 1901 dont le but est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci permanent de l'adapter aux particularités locales.

Création

◇ Créé par la loi 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, le CAUE du Tarn a été mis en place le 10 juillet 1979 à l'initiative du Conseil départemental.

Organisation

◇ Un Conseil d'administration composé de 21 membres qui exercent bénévolement leur mandat (3 représentants de l'Etat, 6 du Conseil Départemental, 6 personnes qualifiées désignées par le Préfet, 6 membres élus par l'Assemblée générale du CAUE).
◇ Un bureau constitué de 6 membres présidé par M. Emmanuel Joulié.

Budget

◇ Un budget de fonctionnement qui s'élève à 1 057 572€ pour l'année 2022.

Ressources

◇ Un effectif de 13 salariés (12,9 ETP) dont 8 qualifiés dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et le paysage, 2 chargées d'inventaire du patrimoine, 2 conseillers en rénovation énergétique (guichet unique Tarn Renov'Occitanie).

En 2022, sur les 314 communes du Tarn, **299 sont adhérentes au CAUE**, soit directement, soit par l'adhésion de leur intercommunalité (11 EPCI, représentant 258 communes adhérent au CAUE). Cela représente une couverture de 95% du territoire tarnais.

Répartition des missions du CAUE (en temps de travail)

- 1 - Conseils aux particuliers
- 2 - Conseils aux collectivités
- 3 - Conventions collectivités
- 4 - Sensibilisation
- 5 - Communication
- 6 - Fonctionnement

UN RÉSEAU À L'ÉCHELLE NATIONALE ET RÉGIONALE

La Fédération Nationale des CAUE

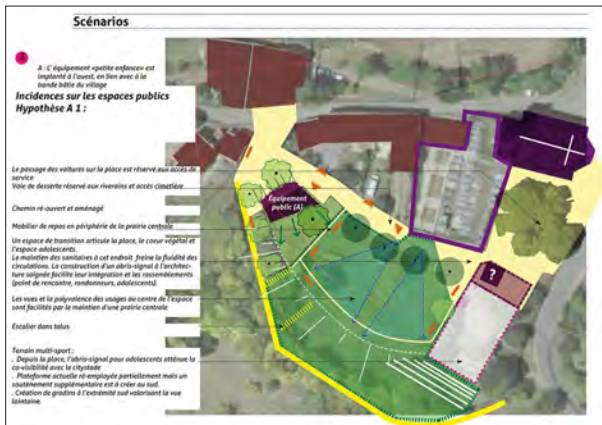
Pour le réseau des CAUE, la Fédération est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire et activités départementales. Animer, apporter ses services aux membres et produire en réseau sont les principales missions de la Fédération.

La FNCAUE porte la voix des CAUE dans les concertations nationales sur les grands enjeux du cadre de vie, en particulier lors des débats préparatoires à l'élaboration de lois. Elle assure enfin une fonction de veille législative et réglementaire au bénéfice de ses membres.

L'Union régionale Les CAUE d'Occitanie

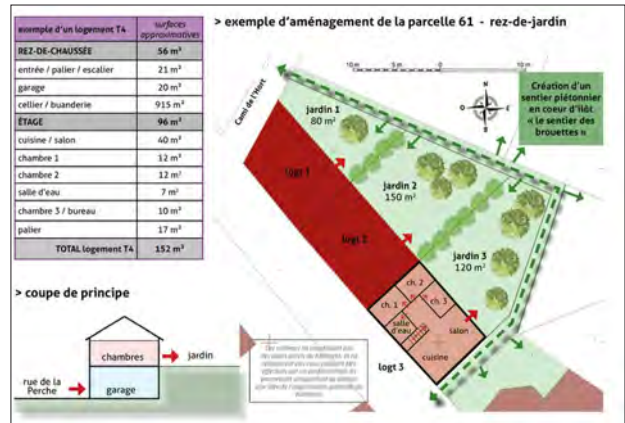
L'Union Régionale a pour principales finalités de valoriser le travail des CAUE, de favoriser leur mutualisation autour de projets communs ainsi que, dans un cadre collectif porté par les CAUE membres, de coordonner les CAUE dans leur accompagnement des politiques publiques régionales, nationales et européennes dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Le CAUE du Tarn a participé à 6 Groupes de travail thématiques en 2022.

Le CAUE accompagne en amont les collectivités locales qui le souhaitent par des études d'orientation ou des études conventionnées sur :



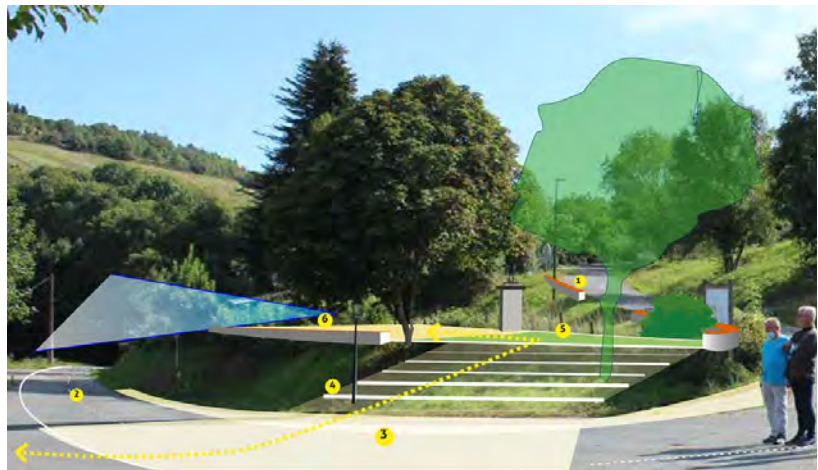
- les choix stratégiques d'urbanisation, d'aménagement et de développement des territoires
- l'aménagement de cœurs de bourgs
- les projets de valorisation ou d'amélioration du cadre de vie
- la construction et l'implantation d'équipements publics
- la réhabilitation et les extensions de bâtiments existants.

Ces études permettent de poser les problèmes en amont, d'envisager différents scénarios, de formuler des conseils objectifs, d'examiner la faisabilité des projets pour aider les élus et les différents partenaires dans leurs choix et de prendre une décision sur l'opportunité de l'opération et sur les objectifs principaux à retenir. Elles ne se substituent pas à celles effectuées par les professionnels dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre et n'ont pas de caractère technique.



En 2022 le CAUE a engagé ou poursuivi 116 études d'orientation ou conventionnées au bénéfice de 85 collectivités (communes ou intercommunalités) et une association.

Parmi ces études, 16 ont fait l'objet d'un conventionnement avec les collectivités d'Aiguefonde, Aussillon, Bannières, Cordes sur Ciel, Garrigues, Labruguière, Lautrec, Milhars, Montcabrier, Moularès, Teillet, Teulat, Terre de Bancalié, la Communauté de communes du Carmausin Ségala, la Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefrancois, la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet.



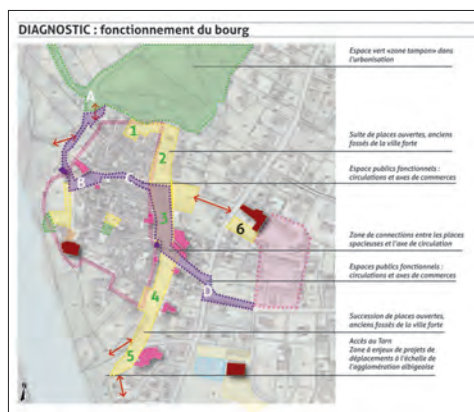
La répartition par thématiques :

- **Architecture : 42%** (réhabilitation/extension de bâtiments existants ou construction neuve d'équipements publics, d'établissements scolaires, de logements...)
- **Paysage : 37%** (aménagements paysagers, espaces publics, traverses, circulations douces, terrains de sport, cimetières...)
- **Urbanisme : 21%** (documents d'urbanisme, projet urbain, lotissements)

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT

De par sa connaissance approfondie des territoires et de leurs enjeux, le CAUE peut être sollicité pour amener son expertise dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques (Région, Département, Etat) en matière d'aménagement du cadre de vie.

Dans le cadre du protocole d'accord signé entre l'Union régionale Les CAUE d'Occitanie et la Région Occitanie, le CAUE est notamment intervenu en accompagnement de quelques communes pour le 2^{ème} dispositif Bourgs Centres et le suivi de l'Appel à projet « Reconquêtes des friches en Occitanie ».



De même le déploiement du Plan de relance de l'Etat a permis la participation du CAUE au dispositif « Petites Villes de Demain » (Comités techniques) auprès de 8 communes sur les 15 présélectionnées dans le Tarn.

Le CAUE accompagne la mise en œuvre des projets, sur demande de la collectivité, pour :

- aider à la définition du projet
- accompagner / au choix de la maîtrise d'œuvre
- accompagner / aux phases clés du projet

Plus globalement, il peut apporter une vision transversale et prospective, un suivi dans le temps et une projection sur l'évolution de l'urbanisme de la commune.

Le CAUE peut apporter une assistance technique aux projets de territoire dans le cadre de divers partenariats afin de faire le lien à toutes les échelles du territoire et de garantir une vision globale et une cohérence paysagère :

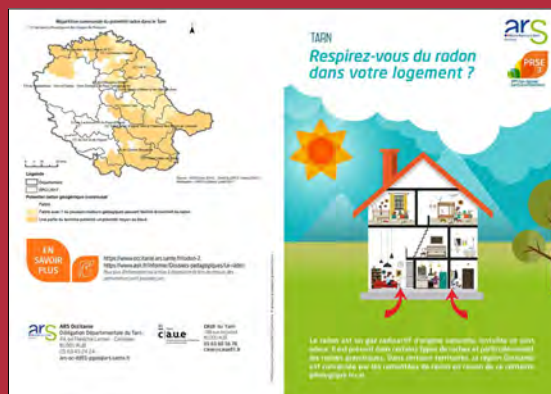
- accompagnement de projets autour du classement UNESCO : le Viaduc du Viaur, le canal du Midi et son alimentation
- participation aux plans paysages : vallée du Thoré , Montagne Noire et PNR Haut-Languedoc.

APPORTER UNE ASSISTANCE TECHNIQUE

Le CAUE a renouvelé une convention avec l'ARS sur la prévention des risques liés à la présence du gaz radon : en 2022, 80 kits de mesures ont été distribués auprès des particuliers volontaires dans les communes de niveau 3 d'émission radon (nord, est et sud du Tarn).

Le CAUE est, également, régulièrement sollicité pour:

- Fournir des données architecturales et paysagères dans le cadre de procédures du porter à connaissance
- Apporter une assistance aux Services instructeurs sur les autorisations d'urbanisme : en 2022 ce sont **69 préconisations/observations** qui ont été apportées sur des Permis de construire ou Déclaration préalable.
- Donner des avis sur les documents d'urbanisme
- Participer à des commissions techniques
- Accompagner dans le choix de la Maîtrise d'œuvre et assister à des jurys de concours : en 2022, le CAUE a participé à **15 commissions ou jurys**.



METTRE À DISPOSITION DES OUTILS

Le CAUE réalise des fiches-conseils pour donner les premiers éléments de réponses méthodologiques, techniques et règlementaires aux élus qui envisagent de se lancer dans un projet : en 2022, 6 fiches sur les équipements sportifs (city-stade, terrain de padel, aire de jeux pour enfants, parcours de santé, boulodrome, pumptrack) et une fiche sur les maisons et pôles de santé ont été mises à la disposition des élus sur le site internet du CAUE. Une fiche sur la requalification des cours d'écoles sera disponible en 2023.

ACCOMPAGNER À LA VALORISATION DU CADRE DE VIE

VILLES & VILLAGES FLEURIS

Ouvert à toutes les collectivités tarnaises, le concours départemental des Villes et Villages Fleuris représente une opportunité pour les communes de rencontrer des professionnels du paysage et du fleurissement, et de bénéficier de leurs conseils avisés.



La reprise post-covid du concours s'est déroulée sous son format habituel avec les 3 volets : l'organisation et l'animation du concours, l'accompagnement des communes susceptibles d'accéder à la 1ère fleur et l'édition de newsletter. Pour ce redémarrage, ce sont 14 communes qui ont été candidates au concours mais le jury s'est également déplacé dans 6 autres communes déjà labélisées, destinées à recevoir le jury régional.

Durant douze journées de visites, les membres du jury ont ainsi rencontré les élus et leurs techniciens mobilisés autour des critères du label national, ou plus généralement engagés pour la qualité du cadre de vie.



Parmi les communes inscrites en 2022, le classement du jury a récompensé par catégories :

- 1er prix : Larroque, Parisot, Terssac, Sorèze
- 2e prix : Miolles, Teulat, Labastide-Saint-Georges, Puygouzon
- 3e prix : Lacaze, Rouffiac, Saint-Benoit-de-Carmaux, Réalmont

La remise des prix s'est déroulée le 24 novembre à l'Hôtel du Département, en présence de Christophe Ramond, Président du Département et président du jury, l'occasion de mettre à l'honneur le travail des techniciens et des élus pour la qualité de vie de leur commune.

CONSEILLER PAR L'EXEMPLE

Accueillir de nouvelles populations

Dans le cadre du programme de formation de l'Association des Maires du Tarn, une journée de visites à destination des élus et techniciens a été organisée à Cajarc, dans le Lot, durant le mois de mai. A travers l'exemple de ce village, l'objectif était d'échanger autour de la thématique « comment habiter aujourd'hui et accueillir de nouvelles populations dans un cadre qualitatif et en lien avec le bourg existant ». La présentation de deux projets : un éco-lotissement et la reconquête d'un îlot vacant depuis plus de 40 ans a permis d'appréhender concrètement ces problématiques et de partager un retour d'expérience avec la maîtrise d'ouvrage.



VALORISATION DE L'INVENTAIRE DES TERRITOIRES ÉTUDIÉS

Une programmation étoffée a été organisée en partenariat avec les collectivités et associations du PNR du Haut-Languedoc (Aussillon, Brassac, Lacaze, Mazamet, Nages, Labruguière) et d'Albi et Castres, pour la présentation des deux ouvrages La montagne tarnaïse au temps des châteaux et Habiter la vallée du Thoré au temps de l'industrie. À ces occasions, les expositions de photographies et les livrets les accompagnant ont été proposés au public, ainsi que des conférences tenues par les chargées d'études.

Parallèlement, les avancées de l'inventaire en cours sur les deux communautés de communes du Cordais et du Causse et du Carmausin-Ségala ont également été diffusées auprès du public sous la forme de visites et de conférences, à Cordes et à Pampelonne, ainsi que deux articles dans la Revue du Tarn et la participation à un colloque sur les peintures murales en Occitanie.

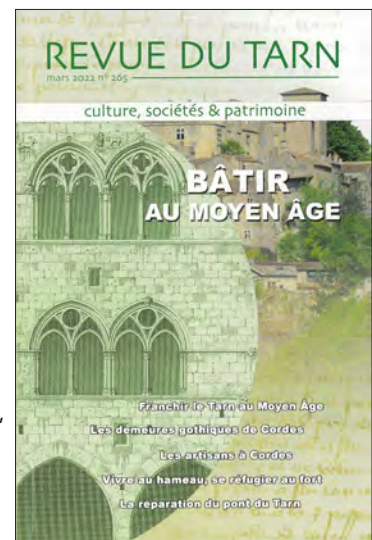
Durant l'année 2022, ce sont 23 conférences, présentations ou animations qui ont été organisées sur le territoire tarnaïse avec différents partenaires et qui ont permis d'accueillir près de 1 100 personnes.



L'INVENTAIRE THÉMATIQUE « HABITAT ET PRODUCTION »

La communauté de communes du Cordais et du Causse

L'année 2022 a célébré les 800 ans de la fondation de Cordes et l'inventaire de la Communauté de communes a été dédié à l'agglomération de Cordes-sur-Ciel et ses relations avec le territoire rural. L'étude des maisons du bourg castral, véritable conservatoire de l'architecture médiévale, a permis de mieux comprendre l'organisation des riches demeures, qui sont de véritables édifices de rapport, leur décor intérieur et extérieur pour en dégager toutes les spécificités patrimoniales. Ainsi, grâce à l'étude des édifices les plus remarquables et des ressources du territoire, tout un pan du patrimoine et de l'histoire des principales familles de la châtelainie a pu être mis en perspective sur la longue période, dans une relation toujours étroite avec les lignées de Cordes.



La communauté de communes du Carmausin-Ségala

Les investigations de terrain se sont poursuivies sur le Ségala à Tarnus, Moularès, Tréban, Montauriol, Sainte-Gemme. La connaissance de l'évolution urbaine de la bastide de Pampelonne au Moyen Âge a pu être approfondie à l'occasion d'un travail en partenariat et le résultat a fait l'objet d'un article de fond publié dans la Revue du Tarn.

Par ailleurs, il était opportun de mener l'inventaire de Cagnac-les-Mines, commune de la cité ouvrière des Homps, dont le centenaire était célébré en 2022. Le travail de terrain a été enrichi dans les archives de la Société des Mines, conservées à la médiathèque de Carmaux, pour mieux cerner la genèse de cette cité et celle du village de Cagnac, nés de l'exploitation de la houille. La partie rurale autour du village de Saint-Sernin a révélé un patrimoine bien plus ancien.

CONSEILLER LES PARTICULIERS ³⁹⁶

« Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion paysagère dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. » article 7 - Loi sur l'architecture.



Prendre rendez-vous au CAUE c'est prendre le temps d'un conseil en amont pour construire, rénover, restaurer, aménager son intérieur ou son jardin tout en tenant compte de la qualité environnementale. Cette année, 202 personnes ont été directement renseignées par téléphone ou lors d'un rendez-vous, à Albi ou sur nos permanences délocalisées à Castres, Gaillac, Graulhet, Réalmont ou St-Sulpice. La majorité des conseils donnés sont réalisés au stade de l'intention du projet (71% des projets).

Le conseil en quelques chiffres :

- Nature des projets :
- . Construction : 28%
 - . Réhabilitation : 32%
 - . Extension : 14%
 - . Aménagement int. : 16%
 - . Paysage : 10%

- Localisation des projets :
- . Secteur diffus : 30%
 - . Secteur villageois : 12%
 - . Secteur périurbain : 36%
 - . Secteur urbain : 22%



Conseils en architecture et paysage

81 Tarn
caue www.caue81.fr
188, rue de Jarlard 81000 Albi
Tél. : 05 63 60 16 70
e-mail : caue@caue81.fr

TARN RÉNOV'OCCITANIE

Cette mission de service public pour la rénovation énergétique, créée par la Région Occitanie et portée par le Département du Tarn, est à la disposition des particuliers pour sensibiliser et donner des conseils en matière d'économies d'énergie, de choix techniques adaptés et d'aides financières personnalisées. Ces missions sont assurées par un partenariat CAUE du Tarn/ADIL auquel se sont rajoutées les 3 communautés d'agglomération.

En 2022, ce sont 6756 conseils (de 1^{er} niveau ou personnalisés) qui ont été apportés par le Guichet Unique Tarn Rénov'Occitanie dont 3218 par les conseillers CAUE (aides financières et conseils techniques).

Ils ont également participé à 10 animations (conférences, salons, interventions...) sur l'ensemble du territoire tarnais.



Conseils en énergie

TARN Rénov'Occitanie
LE DÉPARTEMENT Ma rénovation énergétique

- numéro vert : 0805 288 392 (appel gratuit)
- renovoccitanie@tarn.fr
- 97 boulevard Soult - 81000 albi
- site web : renovoccitanie.tarn.fr

Sensibiliser les publics dans les domaines de l'architecture, du patrimoine et du paysage

Au cours de ses **3 temps forts** le CAUE a proposé, pour l'année 2022, un programme culturel annuel riche et varié organisé sur l'ensemble du territoire départemental :

- **Le Printemps du CAUE** : cette année, ce ne sont pas moins de 15 animations qui ont été proposées avec des expositions, conférences, visites de maisons d'architecte, balade paysagère, randonnée patrimoniale... C'est, également, une nouvelle exposition du CAUE qui a été présentée à l'Espace Reynès à Albi, autour des extensions et surélévations ainsi que le travail réalisé avec l'école de Florentin sur cette thématique dans le cadre d'un atelier pédagogique.

- **En septembre, c'est patrimoine** : comme chaque année, durant le week-end des journées du patrimoine le CAUE met en avant sa mission d'inventaire du patrimoine. L'exposition « Les villas de la vallée » a été proposée à l'espace Reynès à Albi et les inventaires en cours ont été valorisés à travers deux conférences sur les territoires concernés, à Cordes sur Ciel et Pampelonne.

- Enfin, **le Festival Parlons Architecture** qui se déroule début octobre à Albi, co-organisé par le CAUE et la Fédération des Architectes du Tarn, est un week-end pour partager le goût de l'architecture dans une dimension pédagogique, artistique et festive. Il offre expositions, ateliers, échanges, parcours dansés, concours, films et ciné/débat, pour les curieux ou amoureux de l'architecture, habitants et citoyens qui s'interrogent sur la qualité de leur cadre de vie. Cette année, la thématique retenue portait sur les extensions/surélévations. Plusieurs expositions ont été présentées à la fois place des Cordeliers mais également, pour la 1ère fois à l'Hôtel Rochequide.

Plus de 1 500 visiteurs ont participé à cet événement.



Tout au long de l'année, le CAUE participe et anime des **ateliers pédagogiques** avec différents partenaires.

Le CAUE coordonne au niveau départemental la manifestation les Enfants du Patrimoine, organisée par la FNCAUE. Cet événement national se déroule la veille des Journées du Patrimoine et propose un programme d'activités gratuites pour les écoles, collèges et lycées. En 2022, ce sont 18 partenaires qui ont participé à cette manifestation et proposé une trentaine de visites. Le CAUE a lui-même animé une visite couplant patrimoine et lecture paysagère à Cordes sur Ciel.

En partenariat avec le réseau Canopé et l'association Parcours d'Architecture, Le CAUE a participé à un atelier pédagogique avec l'école de Florentin sur le thème des extensions « Pousse les murs » qui a donné lieu à une présentation lors du vernissage de l'exposition « Extensions et surélévations » du CAUE.

Depuis plusieurs années le CAUE anime un atelier sur la thématique de la « maison et environnement » à l'occasion du Rallye citoyen, organisé à Cap Découverte, par l'Inspection académique, pour les collégiens et lycéens du département. Pendant 2 jours ce sont environ 400 élèves qui sont venus à la rencontre du CAUE pour échanger sur des notions de développement durable.

Enfin, le festival Parlons Architecture a fait également la part belle aux ateliers pédagogiques avec deux journées consacrées à cette activité. Ce sont 15 classes qui ont été rencontrées à cette occasion soit en ateliers, soit pour la visite des expositions.



CHAPITRE VI

THEMELIA



2022 Rapport d'Activité

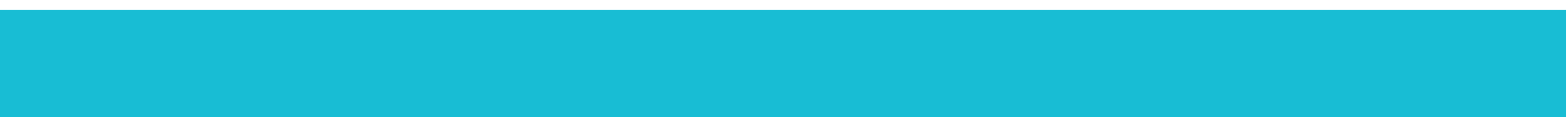


Table des Matières

Présentation de Thémélia	4
Domaines d'Activité Stratégique	8
Résumé de l'année 2022	12
Ils nous font confiance	16
Nous contacter – Nous suivre	18

Présentation de la maîtrise d'ouvrage

La maîtrise d'ouvrage est un concept clé dans le domaine de la gestion de projets, notamment dans le secteur de la construction et de l'aménagement. Elle désigne le rôle et les responsabilités d'une structure chargée de la réalisation d'un projet, depuis sa conception jusqu'à sa livraison finale.

Lorsqu'il s'agit d'une société d'économie mixte (SEM), la maîtrise d'ouvrage revêt une importance particulière, car la SEM est une structure juridique spécifique associant des acteurs publics et privés. Une SEM est généralement créée par une collectivité territoriale, une commune ou un regroupement de communes, en collaboration avec des partenaires privés tels que des entreprises ou des investisseurs. L'objectif principal d'une SEM est de réaliser des projets d'intérêt général, en conciliant les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage, une SEM assume plusieurs rôles clés. Tout d'abord, elle est responsable de la définition des besoins du projet. Cela implique d'analyser les attentes des parties concernées, d'évaluer les contraintes techniques, financières et réglementaires, et de déterminer les objectifs à atteindre. La SEM joue donc un rôle de coordination et d'interface entre les différents acteurs impliqués dans le projet, qu'ils soient publics ou privés.

Ensuite, la SEM assure la conduite des études techniques, économiques et environnementales afin d'évaluer la viabilité du projet. Ces études permettent de définir les grandes lignes du projet, d'établir un plan de financement et d'identifier les risques potentiels. La SEM mobilise ainsi les compétences nécessaires, qu'il s'agisse d'experts internes ou externes, pour mener à bien ces analyses.

Une fois les études réalisées, la SEM assure la gestion administrative et juridique du projet. Elle est chargée de l'obtention des autorisations administratives, des permis de construire, des appels d'offres, de la sélection des entreprises et des contrats de partenariat. Elle veille également au respect des réglementations en vigueur et des procédures d'urbanisme.

Pendant la phase de réalisation du projet, la SEM assure le suivi des travaux. Elle coordonne les différentes entreprises intervenantes, contrôle la qualité des travaux, s'assure du respect des délais et gère les éventuels imprévus. La SEM est également responsable de la gestion financière du projet, en contrôlant les coûts et en assurant le suivi budgétaire.

Enfin, la SEM est présente jusqu'à la livraison finale du projet. Elle participe aux opérations de réception des travaux, valide la conformité aux spécifications initiales, accompagne les acteurs **dans la phase de mise en exploitation et est présente pendant l'année de parfait achèvement.**

En résumé, la maîtrise d'ouvrage avec une société d'économie mixte implique que cette dernière assume la responsabilité globale du projet, en coordonnant les différentes phases depuis la conception jusqu'à la livraison.

Thémélia

La SEM THÉMÉLIA a été créée en 1991 par le Département du Tarn, la Ville de CASTRES, la Ville d'ALBI, les offices HLM de CASTRES et ALBI, des organismes financiers (CDC, SOREPAR, DEXIA) et des privés (SIA, Sud Graphie, Pierre Fabre Médicaments).

Actionnaires	Parts sociales	Administrateurs	Nbr adm
DÉPARTEMENT DU TARN	42,99%	44,44%	8
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS	5,41%	5,56%	1
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CASTRES MAZAMET	5,41%	5,56%	1
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TARN AGOUT	3,16%	11,11%	2
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC GRAULHET	3,16%		
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CARMAUSIN SÉGALA	3,61%		
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SOR ET DE L'AGOUT	0,90%		
OPMHLM DE CASTRES	1,04%	5,56%	1
OPDHLM DU TARN	1,79%	5,56%	1
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS	13,75%	5,56%	1
MARIE LAURE ESCOURROU	0,00%	5,56%	1
DEXIA CREDIT LOCAL	6,00%	5,56%	1
CAISSE D'ÉPARGNE / SOREPAR	5,62%	5,56%	1
CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL NORD MIDI PYRÉNÉES	5,62%	-	-
SIA	0,52%	-	-
LOCAPRINT	0,52%	-	-
LABORATOIRES PIERRE FABRE	0,51%	-	-

Organigramme

THÉMÉLIA a participé à la création en 2012 du GIE SYNERGIE.

Un GIE est un Groupement d'Intérêt Économique, une forme de coopération économique entre des entreprises, afin de leur permettre de mutualiser leurs ressources et compétences et de partager les coûts.

Le GIE SYNERGIE permet à ses membres de mutualiser les fonctions administratives, financières, paie et ressources humaines.

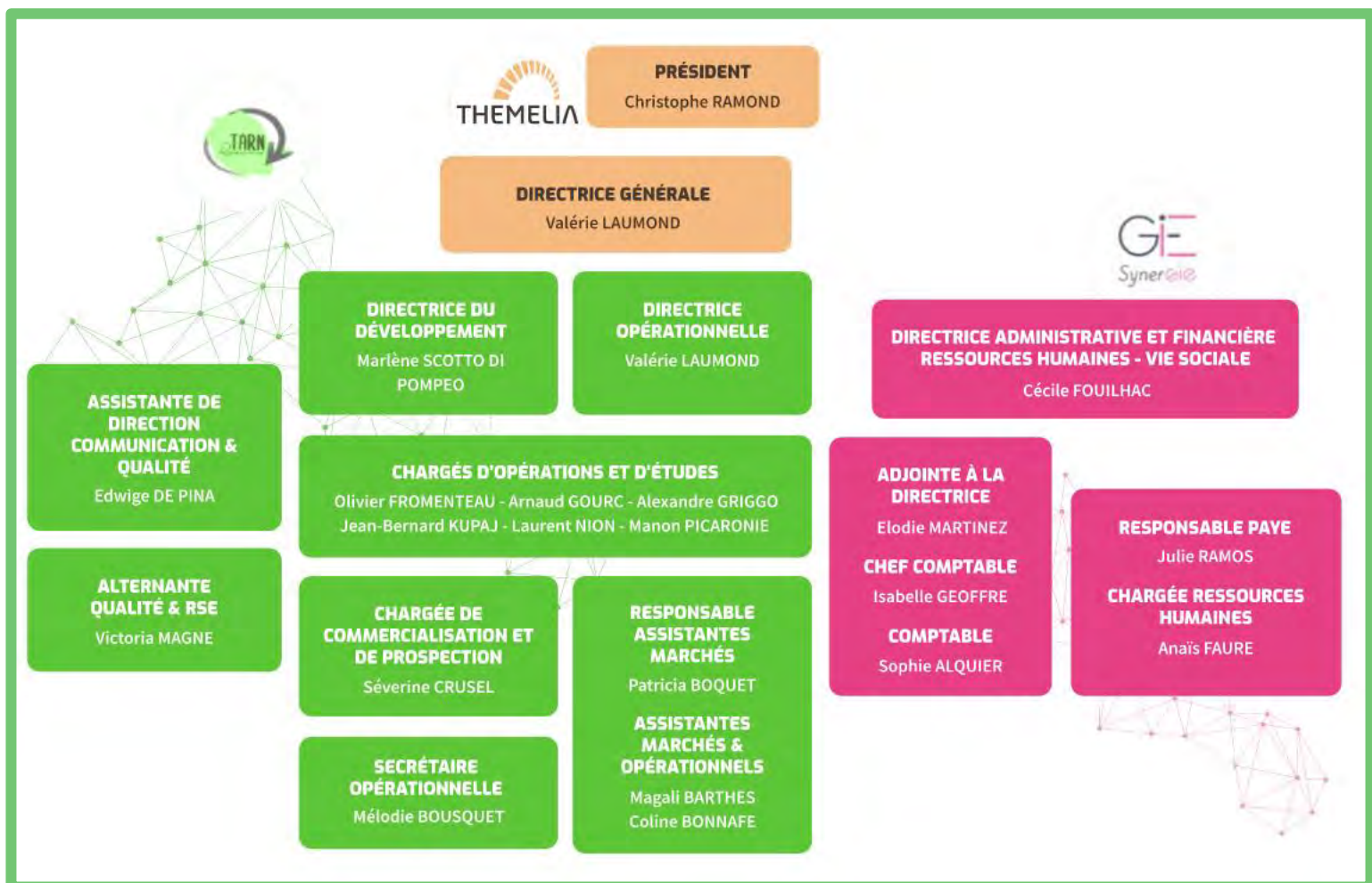
THÉMÉLIA a également participé à la création de la SPL AUDEO et du GE TARN RESSOURCES en 2020.

Une SPL est une Société Publique Locale, une forme juridique d'entreprise créée par les collectivités territoriales françaises (communes, départements, régions) pour exercer des activités d'intérêt général.

La SPL AUDEO vient en complément de la SEM THÉMÉLIA pour permettre à ses Actionnaires la réalisation de leurs projets avec une plus grande flexibilité.

Un GE est un Groupement d'Employeurs, qui permet à plusieurs entreprises de partager le temps de travail de leurs salariés entre les différentes entreprises adhérentes.

Le GE TARN RESSOURCES permet à la SEM THÉMÉLIA et à la SPL Audeo de mutualiser le personnel pour ces deux structures.



ISO 9001 – RSE – PMO

THÉMÉLIA a poursuivi en 2022 son processus d'amélioration continue grâce au Système de Management Qualité (SMQ) débuté en 2009 et à la confirmation de sa certification ISO 9001.

Parallèlement, THÉMÉLIA a décidé de mettre en place une démarche RSE afin de poursuivre son engagement et sa volonté de s'améliorer. Pour ce faire, elle a pris attache auprès d'une alternante pour développer cette démarche.

ISO 9001

L'ISO 9001 est une norme de gestion de la qualité qui définit les exigences pour développer un système efficace et vise à mesurer et assurer la satisfaction de nos clients, à bénéficier d'un cadre de travail structuré et efficace, une compréhension importante des processus, une gestion anticipée des risques, une réduction des erreurs et une amélioration constante de ses performances.

Largement reconnue à l'échelle mondiale, elle constitue un avantage pour les entreprises en leur permettant de gagner la confiance des clients et d'améliorer leur réputation.

Cette certification est délivrée par un organisme certificateur tiers, indépendant de l'entreprise, après une évaluation approfondie de la conformité du système de gestion de la qualité ISO 9001 annuellement.

En obtenant le renouvellement de cette certification depuis 2009, THÉMÉLIA démontre son engagement envers la satisfaction des clients et son **envie de s'inscrire dans l'amélioration continue.**

RSE

La Responsabilité Sociétale des Entreprises est un concept qui désigne l'engagement des entreprises à prendre en compte les enjeux sociaux, environnementaux et économiques.

La RSE vise à créer de la valeur à long terme pour l'entreprise, ses parties prenantes et la société dans son ensemble.

La RSE se concrétise par différentes actions, telles que la protection de l'environnement, la contribution au développement local, la transparence dans la gestion et l'amélioration des conditions de travail. Les entreprises intègrent ainsi des pratiques durables dans leur stratégie, leurs opérations et leurs interactions avec les parties concernées.

La RSE permet aux entreprises de gérer les risques liés à leur activité, d'améliorer leur réputation et de renforcer leur légitimité auprès des clients, des employés, des investisseurs et de la société en général. Elle favorise également l'innovation et l'adoption de modèles plus responsables.

PMO

Le Project Management Office fournit un cadre méthodologique, des outils, des processus et des normes pour garantir la cohérence et l'efficacité dans l'exécution des projets de nos clients ou au sein même de nos structures.

Il aide nos chefs de projets en leur fournissant des conseils, des ressources et une assistance dans la planification, la gestion des risques, la budgétisation, la coordination des intervenants et la communication.

Les avantages d'un PMO incluent une meilleure visibilité sur l'état d'avancement des projets, une amélioration de la coordination et de la collaboration entre les intervenants, une utilisation plus efficace des ressources, une réduction des risques, une normalisation des pratiques et une meilleure maîtrise des coûts et des délais.

De plus, le PMO peut être évalué au fil du temps, en passant d'un rôle de soutien **administratif d'un projet à un rôle plus stratégique** correspondant à la gestion de l'entreprise.

Domaines d'activité stratégique



Équipements publics

La SEM se développe dans la réalisation d'infrastructures publiques telles que les écoles, les collèges, les équipements sportifs, les gendarmeries, les centres d'incendie et de secours ... Elle travaille en partenariat avec les collectivités locales pour répondre aux besoins de la population.



Aménagement du territoire

La SEM sait gérer l'aménagement du territoire en développant des zones d'activité ou d'habitats. Cela peut inclure la réalisation d'études de faisabilité, la gestion des permis et des autorisations, la promotion immobilière, la vente des biens immobiliers, la gestion des différents intervenants.



Transition écologique

La SEM se préoccupe de la transition écologique en intégrant des principes de développement durable et d'efficacité énergétique dans ses projets. Elle peut promouvoir l'utilisation de matériaux écologiques, la conception de bâtiments à faible consommation d'énergie, la gestion des déchets de construction, et la sensibilisation à la préservation de l'environnement.



Développement économique

La SEM participe également à la construction de bâtiments industriels tels que des bureaux, des entrepôts, des usines ... Elle peut collaborer avec des entreprises privées ou des organismes publics pour répondre à leurs besoins spécifiques.



Dynamisation patrimoniale

La SEM joue un rôle important dans la réhabilitation et la restauration du patrimoine architectural et culturel. Elle peut s'engager dans la restauration de bâtiments historiques, de monuments, de sites patrimoniaux, en veillant à préserver leur intégrité et leur valeur culturelle tout en les adaptant aux besoins modernes.



Renouvellement urbain

La SEM souhaite développer le renouvellement urbain afin de revitaliser les quartiers urbains existants ; en rénovant des bâtiments, en créant de nouveaux espaces publics et installant des infrastructures adaptées pour améliorer la qualité de vie, promouvoir le développement durable, renforcer la cohésion sociale et favoriser une ville plus dynamique et attrayante.



**GENDARMERIE
LACAUNE**



**ZAC GRIFFOUL
CASTELNAUDARY**



**EHPAD
SAINT AMANS SOULT**



**PALAIS DE LA BERBIE
ALBI**



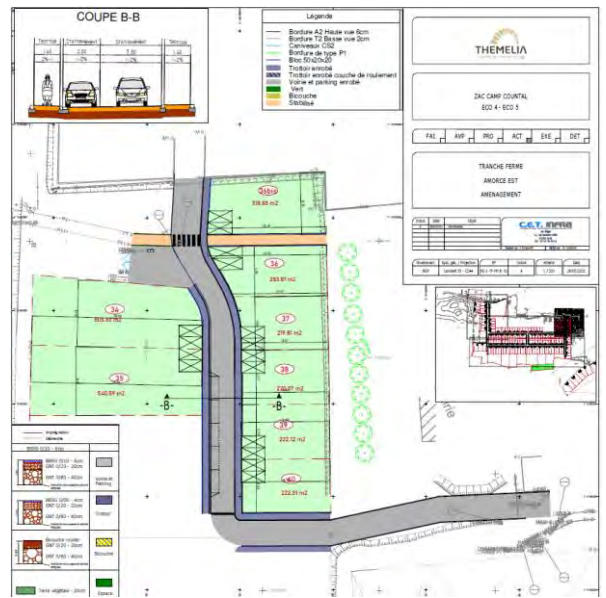
**IUT
CASTRES**



**GRUPE SCOLAIRE
ROQUECOURBE**



**CASERNE TEYSSIER
ALBI**



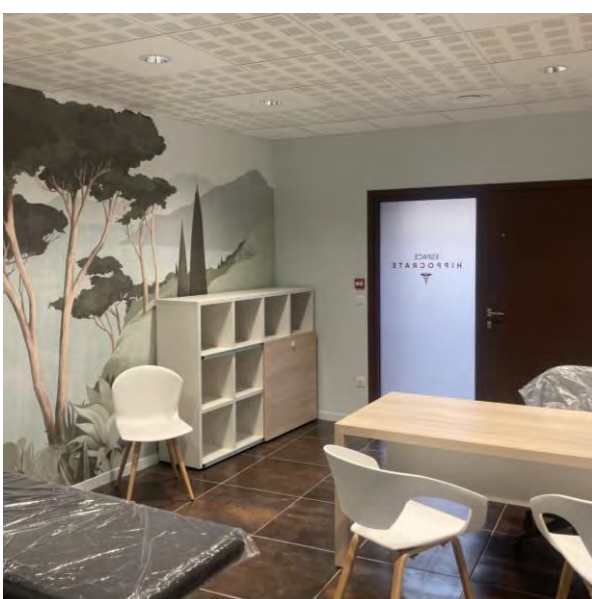
**ZAC CAMP COUNTAL
LE SEQUESTRE**



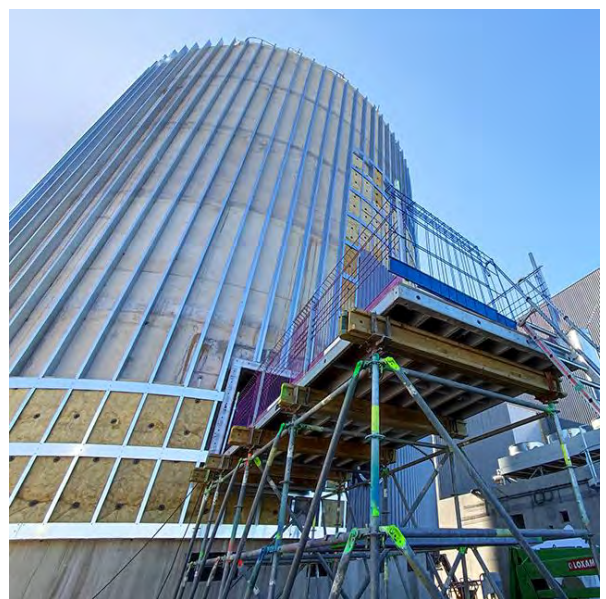
**IUT CHAMPOLLION
ALBI**



**CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS
CAUSSADE**



**CENTRE MÉDICAL
VILLEFRANCHE D'ALBIGOIS**



**TRIFYL
LABESSIÈRE CANDEIL**

Résumé de l'activité 2022

L'année 2022 a été émaillée de nombreuses incertitudes quant à la poursuite de certains projets : en effet les conjonctures internationales (ex : conflit Ukraine / Russie) et nationale (ex : augmentation du coût des matières premières et coût de l'énergie) ont contraint les collectivités, pour certaines, à revoir leur priorité.

Malgré tout, l'activité 2022 a été soutenue, au niveau de la commande publique, y compris pour l'activité de vente de terrains à bâtir auprès de particuliers.

Nous veillons à l'accroissement de l'activité en renforçant notre présence dans le périmètre départemental mais également à l'extérieur (ex : dans le Tarn et Garonne). Certaines opérations (choix programmatique de maîtres d'ouvrage, arbitrages budgétaires ...) ont été retardées. Nous terminons cependant l'exercice par un résultat légèrement positif grâce à notre souci constant de maîtriser les charges et de poursuivre notre développement par le gain d'opérations nouvelles.

Le volume des investissements portés en 2022 est d'un montant exceptionnellement élevé de 62,5 millions d'euros avec le développement de la nouvelle usine TRIFYL.

Dès 2023, nous devons poursuivre notre action en faveur des territoires afin de montrer nos savoirs faire et notre implication dans notre rôle :

- ➡ De porteur d'ingénierie de projets,
- ➡ De facilitateur pour le développement des territoires,
- ➡ D'ensemblier dans le cadre d'une démarche d'intelligence collective et de responsabilité sociétale et environnementale.



L'année 2022 a montré, malgré des contextes incertains, que les résultats sont désormais positifs et ce, depuis plusieurs années.

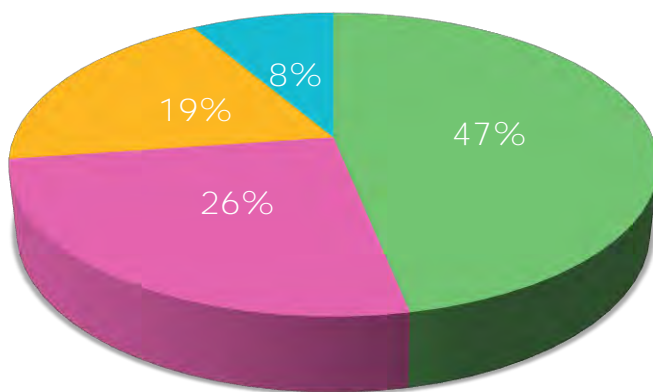
Espérons que 2023 soit une année encore plus porteuse d'espoirs ...

Chiffres clés

Les chiffres clés présentés ci-dessous montrent l'évolution sur 3 années des résultats de la société.



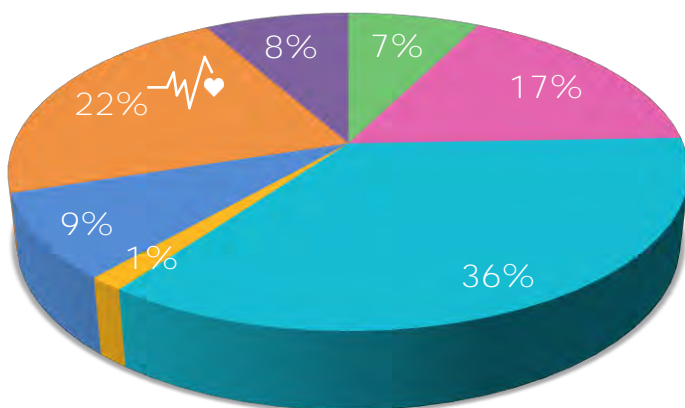
Répartition par domaine d'activité



- Equipements publics
- Développement économique
- Aménagement
- Transition énergétique environnementale



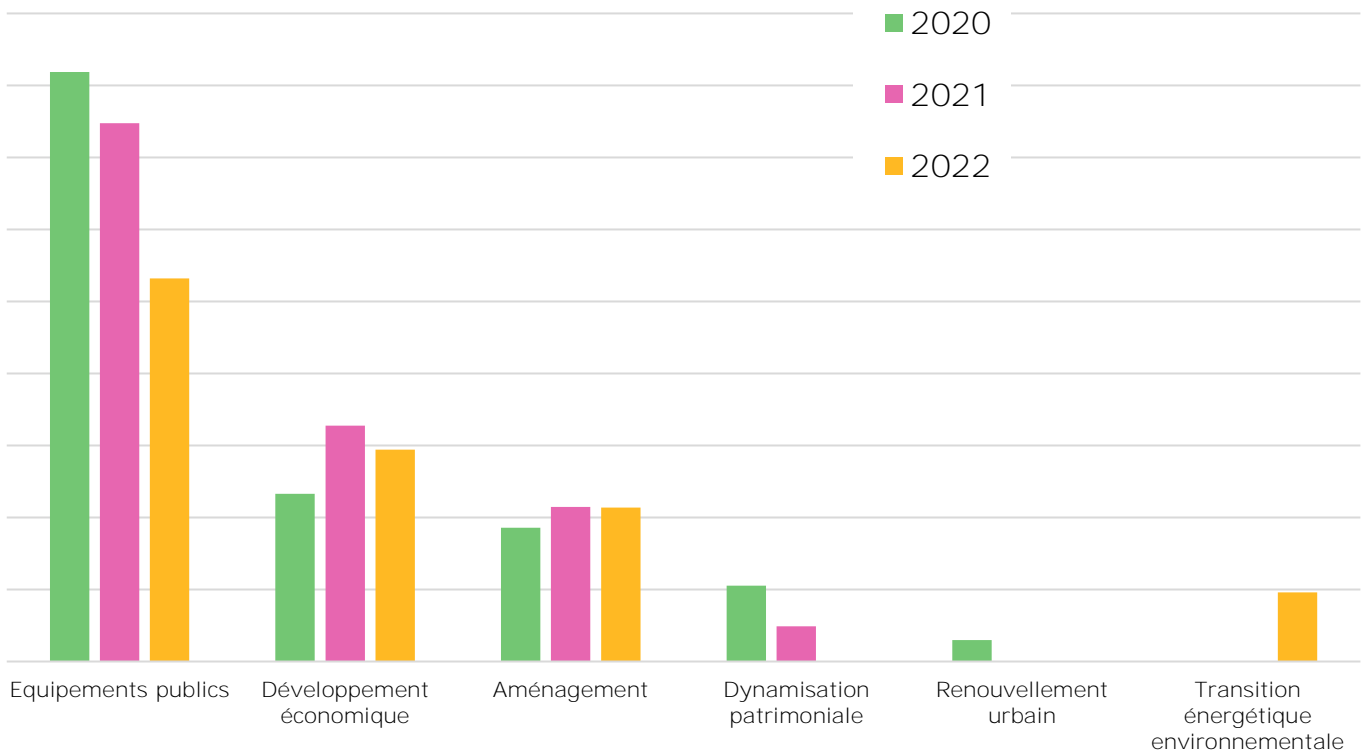
Répartition par type de clients



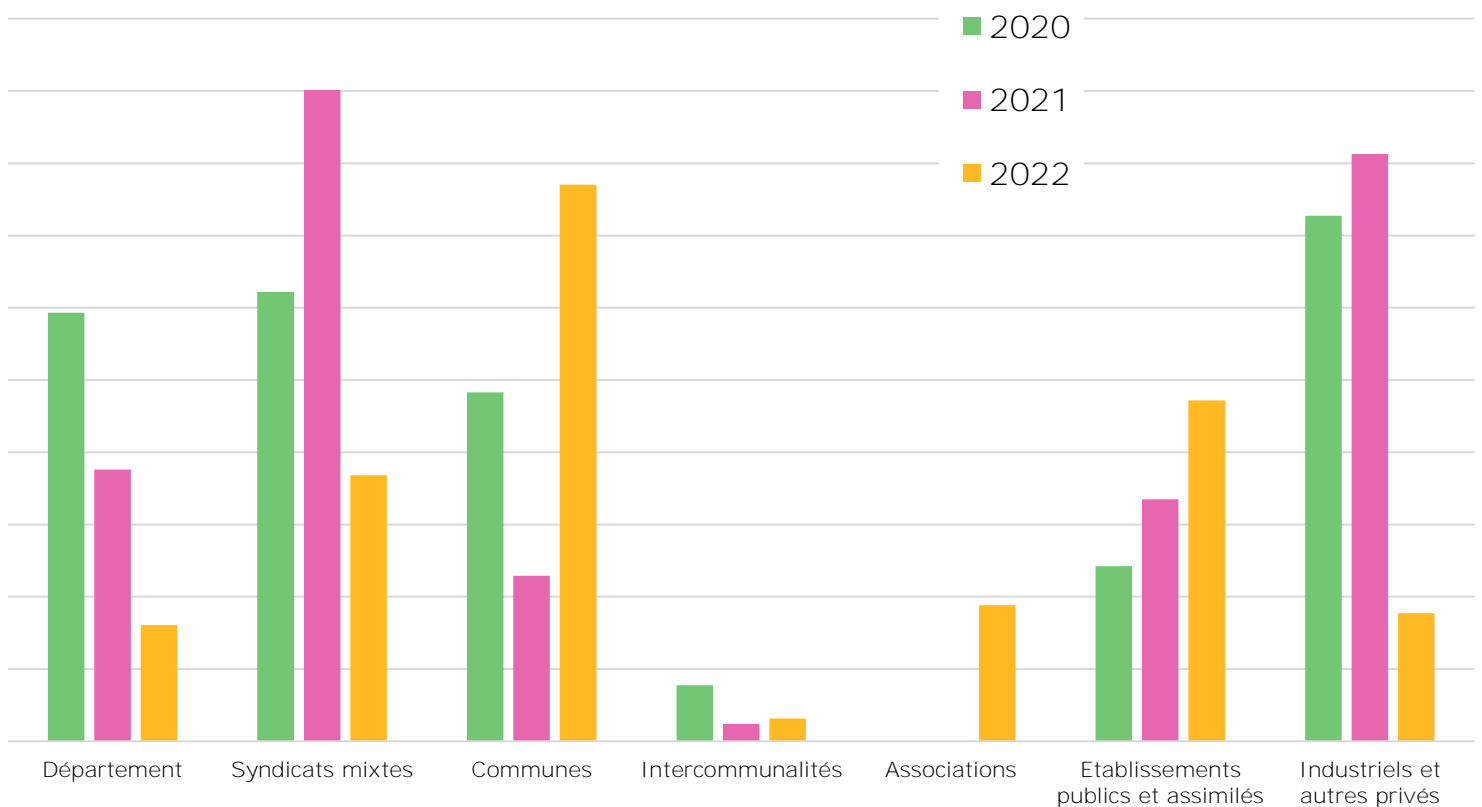
- Département
- Syndicats mixtes
- Communes
- Intercommunalités
- Associations
- Etablissements publics et assimilés
- Industriels et autres privés



Évolution du chiffre d'affaires par domaine d'activité



Évolution du chiffre d'affaires par type de client



Analyse

Équipements publics

Ce domaine reste stable et est le plus porteur à ce jour

La baisse constatée s'explique par la création en 2020 de la SPL AUDEO.

Les Actionnaires de la SPL AUDEO sont des collectivités locales, qui ont donc un besoin spécifique pour la construction et réhabilitation d'équipements publics.

Aménagement

Les concessions en cours, tout à la fois en travaux et en commercialisation, ont été très actives en 2022, malgré une conjoncture difficile avec la remontée des taux d'emprunt.

Développement économique

On constate une augmentation continue depuis 2020 du développement économique. Cela s'explique par la gestion de l'opération TRIFYL.

Dynamisation patrimoniale

La dynamisation patrimoniale est remontée de quelques points en 2022 mais cette activité reste basse.

Renouvellement urbain

Cette année n'a pas fait l'objet du déclenchement souhaité et on se rend compte que le renouvellement urbain a du mal à évoluer malgré les multiples actions menées.

Transition écologique

Cette activité est considérée comme « transversale » car nous nous apercevons que nos clients ont de plus en plus de projets qui tend vers une construction durable, respectueuse de l'environnement et du territoire. Elle tend donc à progresser dans les prochaines années.

Ils nous font confiance

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à nos **maîtres d'ouvrage.**

Votre choix de travailler avec THÉMÉLIA est une preuve de reconnaissance de notre expertise et de notre capacité à répondre à vos besoins spécifiques.

Nous sommes conscients que notre réussite repose sur votre satisfaction. Aussi, vos commentaires, suggestions et critiques constructives lors de réunions de chantier, **d'entretiens annuels, par mail, par téléphone ont** toujours été appréciés et vous nous avez aidés à nous améliorer. Nous sommes déterminés à poursuivre cette démarche en restant à l'écoute de vos besoins et en veillant à maintenir des normes élevées de qualité dans notre travail.

C'est pourquoi, nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre confiance. Nous sommes honorés de pouvoir vous servir et nous nous engageons à continuer à mériter votre confiance.



DÉPARTEMENT DU TARN



COMMUNE de RÉALMONT 81120



TARN - OCCITANIE



SORÈZE

MAIRIE DE GIROUSSENS



MAIRIE DE BURLATS



CCAS



Centre Communal d'Action Sociale

MAIRIE DE ROQUECOURBE



MAIRIE DE MONTREDON LABESSONNIÉ



Puylaurens



Nous contacter

Nous avons eu le plaisir de vous présenter notre rapport d'activité pour l'année 2022.

Si vous recherchez une équipe compétente et expérimentée pour gérer votre projet, nous sommes là pour vous accompagner.

THÉMÉLIA se distingue par son engagement envers la qualité, la rigueur et la satisfaction de ses clients. Comme vous avez pu le constater, nous avons une expérience solide dans la maîtrise **d'ouvrage pour vos projets de construction, de réhabilitation, d'aménagement, que ce soit pour de l'équipement public, du renouvellement urbain, de la transition écologique, des bâtiments privés / industriels, de l'aménagement.**

En travaillant avec nous, vous bénéficierez d'un service complet de maîtrise d'ouvrage, incluant le conseil, la planification, la coordination, le suivi de chantier, tout en respectant les délais et les budgets convenus.

Enfin, nous attachons une grande importance à la transparence et à la communication avec nos clients. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de votre projet et nous nous assurons de prendre en compte vos besoins et vos attentes à chaque étape.

Pour toutes ces raisons, je vous invite à nous contacter dès aujourd'hui pour discuter avec nous de vos projets. Faites confiance à notre expertise et à notre engagement pour la réussite de vos projets.



05 63 47 04 58

contact@themelia.fr

 themelia_81

**Maison de l'Economie
1 avenue du Général Hoche
CS 73110
81011 ALBI CEDEX 9**

www.themelia.fr



CHAPITRE VII

FEDERTEEP

[Fédération Départementale pour le Transport
des Elèves de l'Enseignement Public du Tarn]



ASSEMBLEE GENERALE

Mercredi 10 mai 2023

Organisation

Prévention

Formation



Depuis 1963, 60 ans au service de la jeunesse.



RAPPORT D'ACTIVITE 2022

1. DEMANDE DE TRANSPORT SCOLAIRE et DETERMINATION DES AYANTS-DROIT

- 1.a) Répartition Elèves/Autorités organisatrices -exercice comptable 2022
- 1.b) Demande de transport rentrée 2022 et élèves transportés
- 1.c) Aide individuelle kilométrique 2022
- 1.d) Règles d'attribution et procédures
- 1.e) Coût du transport

2. SERVICES SPECIAUX : ORGANISATION RENTREE SCOLAIRE 2022

- 2.a) Généralités
- 2.b) Services spéciaux scolaires : Modifications 2022
- 2.c) Services spécialisés pour le transport des élèves en situation de handicap
- 2.d) Contrôles
- 2.e) Suivi des incidents signalés : qualité du transport

3. SECURITE DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES ANNEE SCOLAIRE 2022

- 3.a) Composition et état du parc de véhicules
- 3.b) Formation des accompagnateurs et accompagnatrices
- 3.c) Formation du personnel de conduite
- 3.d) Aménagement des points d'arrêt
- 3.e) Education à la sécurité dans les établissements scolaires
- 3.f) Gestion et suivi des incidents signalés

Annexe 1 : Liste du personnel de la FEDERTEEP

4. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DOCUMENTS COMPTABLES 2022

1. DEMANDE DE TRANSPORT SCOLAIRE DANS LE TARN ET DETERMINATION DES AYANTS DROIT

1.a) Répartition Elèves/Autorités organisatrices -exercice comptable 2022

Année 2022	Nb élèves	Ecart 2021	%
Région Occitanie	12297	558	81,73
Gaillac Graulhet Agglomération	2546	85	16,92
Département du Tarn	203	6	1,35
Total	15046	649	100,00

1.b) Demande de transport rentrée 2022 et élèves transportés

- Evolution des demandes de transport traitées par la FEDERTEEP

	2021/2022	2022/2023	Ecart %
<i>Demandes traitées</i>	16100	16910	5,03
<i>Dont gardes alternées</i>	682	754	10,56
<i>Dont modifications</i>	87	770	75,06
<i>Elèves demandeurs</i>	15331	15386	0,36
<i>Demandes non instruites</i>	109	104	-4,59
<i>Demandes refusées</i>	741	805	8,64
<i>Demandes subventionnées</i>	14481	14477	-0,03

- Répartition des élèves transportés par niveau d'enseignement.

Niveau d'enseignement	Elèves 2021/2022	%	Elèves 2022/2023	%
Primaire	2459	17,00	2465	17,00
Collège	8140	56,20	8149	56,30
Lycée	3882	26,80	3863	26,70
Total	14481	100,00	14477	100,00

- Evolution des titres de transport émis par la FEDERTEEP.

	2021/2022	2022/2023	Ecart	Ecart %
<i>Services spéciaux</i>	8502	8906	404	4,75
<i>Lignes régulières</i>	6011	6200	189	3,14
<i>Urbain</i>	819	637	-182	-22,22
<i>Train</i>	456	467	11	2,41
Total	15788	16210	422	2,67

1.c) Aide individuelle kilométrique 2022

Quand il n'existe pas de moyen de transport adapté, les familles assurant elles-mêmes le transport de leur(s) enfant(s) soit vers l'établissement scolaire, soit vers un point de montée, ont pu prétendre à une aide versée soit par la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, soit par L'Agglomération Gaillac Graulhet. Une seule aide est versée par famille.

Elèves demi-pensionnaires

	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Nombre d'aides	86	68	63
Montant total	11 377,50 €	9 487,50 €	16272,00 €
Nbre aide Région	64	43	41
Montant Région	8 467,50 €	6 262,50 €	13152,00 €
Nbre aide GGA	22	25	22
Montant GGA	2 910,00 €	3 225,00 €	3120,00 €

Elèves internes

	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Nombre d'aides	26	26	28
Montant total	1 464,00 €	1 371,00 €	7575,00 €
Nbre aide Région	26	25	27
Montant Région	1 464,00 €	1 321,00 €	7525,00 €
Nbre aide GGA	0	1	1
Montant GGA	0,00 €	50,00 €	50,00 €

Les demandes d'aides sont traitées, vérifiées par la FEDERTEEP et versées en fin d'année scolaire. Les barèmes de calcul de l'aide forfaitaire sont les suivants pour l'Agglomération Gaillac Graulhet

Distances	Aides 1/2 Pensionnaires	Distances	Aides Internes
3 à 5 Km	105 €	11 à 30 Km	50 €
6 à 10 Km	150 €	31 à 50 km	68 €
11 à 15 Km	195 €	51 à 100 km	90 €
16 à 999 Km	240 €	101 à 999 km	120 €

La Région Occitanie a voté l'instauration d'un nouveau barème de calcul de l'aide individuelle au transport qui est le suivant :

Distance ou barème	1/2p PA ou substitution	Interne PA	Interne Substitution
Barème km avec plafond 700 €	0.2€ x (km -3) x nb jour x 2	0.2€ x (km -3) x nb semaine x 2	
15 à 50 km			150 €
51 à 100 km			300 €
101 à 150 km			450 €
>150 km			600 €

1.d) Règles d'attribution et procédures

Le 14 décembre 2016 pour la région Occitanie et le 01 janvier 2019 pour l'agglomération Gaillac Graulhet, le Conseil d'administration de la FEDERTEEP a voté comme précédemment l'Assemblée Départementale la « carte départementale des transports », la FEDERTEEP applique donc les règles d'instruction de ladite carte. Les parents qui décident de scolariser leur enfant dans un autre établissement que celui du secteur doivent assumer leur choix. Le respect de la règle, la même pour tous est la garantie de justice et d'intégrité que nous défendons.

La FEDERTEEP a relancé 90% des familles par courriel afin de procéder à l'inscription en ligne depuis le site internet. Les 10 % restants (gardes alternées, autres départements, élèves d'Ulis) ont comme chaque année reçu une demande de renouvellement pré-remplie.

Dans un deuxième temps, un envoi de fiches vierges a été adressé auprès des mairies afin que les nouvelles familles intéressées puissent retirer un dossier d'inscription. Une fois visées soit numériquement soit physiquement par les communes, les demandes de renouvellement et les nouvelles inscriptions ont ensuite été traitées par les services de la FEDERTEEP.

Les demandes qui ne correspondent pas aux conditions d'attribution sont rejetées et retournées à la famille avec le motif du refus. Si les familles font appel de la décision, le dossier est examiné par la Commission Départementale des Transports Scolaires (CDTS).

	2021	2022	Ecart	Ecart %
<i>Dossiers d'inscription rejetés</i>	607	793	186	23,46
<i>Dossiers présentés en commission</i>	83	80	-3	-3,75
<i>Dossiers accordés par la commission</i>	33	41	8	19,51
<i>Dossiers refusés par la commission</i>	50	39	-11	-28,21

Parmi les dossiers ci-dessus, 17 de ces dossiers ont été présentés pour le compte de la GGA, 12 ont été accordés et 5 refusés.

La FEDERTEEP étudie chaque dossier avec attention, pour répondre au mieux aux besoins de transport, avec un objectif principal « faciliter la réussite scolaire de l'élève » en lui permettant de rejoindre dans les meilleures conditions possibles l'établissement le mieux adapté à ses besoins.

De plus, en marge de ces règles d'attribution de nombreux dossiers sont traités :

- En cas de déménagement en cours d'année, de séparation des parents ou d'exclusion de l'établissement scolaire les titres de transport sont de nouveau traités pour permettre à l'élève de rejoindre son domicile ou son nouvel établissement.
- Stages en entreprise : afin de faciliter aux élèves des classes d'initiation professionnelle en alternance et de toutes les classes des lycées professionnels en général, les titres de transport sont adaptés, pour faciliter les stages en entreprise.
- Correspondants : le déplacement des correspondants accueillis et hébergés dans les familles est pris en compte et traité pour leur permettre de voyager avec l'élève concerné dans la mesure des places disponibles.

Tout est donc mis en place pour faciliter l'égalité des chances dans la réussite scolaire.

1.e) Coût du transport

- Participation des familles : La participation forfaitaire des familles est restée à 80 € ttc pour la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet.
- La Région Occitanie applique la gratuité, seuls les retardataires ont dû s'acquitter d'un paiement de 25 €.
- Participation des communes : La part communale n'a pas augmenté et a été fixée à 160 € ttc par élève.

Coût du transport scolaire HT	2022	%
<i>Gestion FEDERTEEP</i>	652 956,00 €	5,56 %
<i>Services spéciaux</i>	10 669 697,00 €	90,73 %
<i>Services réguliers</i>	425 980,00 €	3,62 %
<i>Aide kilométrique individuelle</i>	11 158,50 €	0,09 %
	11 759 791,50 €	100,00%

2. SERVICES SPECIAUX : ORGANISATION RENTREE SCOLAIRE 2022

2.a) Généralités

L'organisation des transports est soumise au principe de la carte transport votée par le conseil d'administration de la FEDERTEEP le 14 décembre 2016 et son découpage en 23 secteurs (19 concernant la région Occitanie et 4 concernant l'agglomération Gaillac/Graulhet). Chacun des élèves fréquentant l'établissement scolaire correspondant à la zone de recrutement peut bénéficier :

- Soit d'une prise en charge par un service spécialisé scolaire
- Soit d'une prise en charge par un service régulier du réseau LIO

Afin de répondre à la demande croissante de transport, **71 réunions** avec les élus, les transporteurs, les parents d'élèves, les chefs d'établissements et les directeurs d'écoles ont été organisées en 2022. Ces temps de concertation ont permis :

- De préparer la rentrée et d'anticiper ses principales modifications.
- D'ajuster les services pour répondre au mieux aux besoins des usagers.
- De reconsidérer la réforme des rythmes scolaires

Liste des réunions programmées en 2022:

Date	Lieu de la réunion	Date	Lieu de la réunion
11/01/2022	fiscalité transports scolaires	29/06/2022	Visio : Région
13/01/2022	fiscalité transports scolaires	30/06/2022	Mairie PUYCELCI
14/01/2022	fiscalité transports scolaires	01/07/2022	Mairie MONTGAILLARD
18/02/2022	Visio : Inetum	04/07/2022	Mairie PENNE
08/03/2022	PEGASE 3	08/07/2022	Visio : Région
22/03/2022	Visio : Région	11/08/2022	GGA – FEDERTEEP
08/04/2022	Visio : PEGASE 3	16/08/2022	CARS COULOM ALBI
25/04/2022	RGPD FEDERTEEP	01/09/2022	Visio : Région
26/04/2022	RGPD FEDERTEEP	02/09/2022	Visio : Région
27/04/2022	RGPD FEDERTEEP	05/09/2022	Visio : Région
28/04/2022	RGPD FEDERTEEP	08/09/2022	Mairie GIROUSSENS
29/04/2022	RGPD FEDERTEEP	15/09/2022	Visio : PEGASE 3
09/05/2022	Visio : PEGASE 3	16/09/2022	Mairie ST SULPICE
17/05/2022	CACM Castres	27/09/2022	AGIR
17/05/2022	Mairie ST SULPICE	04/10/2022	AGIR
20/05/2022	Visio : AGIR	05/10/2022	PEGASE 3 / GGA
24/05/2022	C2A ALBI	10/10/2022	GGA
01/06/2022	Mairie CUQ LES VIELMUR	14/11/2022	Visio : PEGASE 3
02/06/2022	Visio : Région	14/11/2022	RGPD FEDERTEEP
09/06/2022	Visio : Région	15/11/2022	RGPD FEDERTEEP
10/06/2022	Mairie PAULINET	16/11/2022	RGPD FEDERTEEP
13/06/2022	Mairie TREBAS	17/11/2022	RGPD FEDERTEEP
13/06/2022	Mairie d'AMBIALET	18/11/2022	RGPD FEDERTEEP
14/06/2022	Conseil Départemental 81 : service éducation	18/11/2022	Préfecture ALBI
14/06/2022	Mairie MONTREDON LABESSONNIE	21/11/2022	Mairie LACAUNE
16/06/2022	Mairie BELLEGARDE-MARSAL	23/11/2022	ANATEEP
17/06/2022	Mairie MURAT SUR VEBRE	24/11/2022	DGO ALBI Fonlabour
17/06/2022	Mairie VIANE	01/12/2022	Mairie ROUMEGOUX – Terre de Bancalié
20/06/2022	Mairie LE SEGUR	01/12/2022	GGA
21/06/2022	Mairie CUQ TOULZA	05/12/2022	Région
21/06/2022	Mairie PARISOT	06/12/2022	PEGASE 3
22/06/2022	Mairie MASSALS	14/12/2022	PEGASE 3 / GGA
23/06/2022	RGPD FEDERTEEP	15/12/2022	FEDERTEEP – SPL – Service transport Aveyron
24/06/2022	RGPD FEDERTEEP	22/12/2022	PEGASE 3 / KUBA VIX
27/06/2022	Mairie VIRAC		
28/06/2022	Mairie BRASSAC		
28/06/2022	MAZACARS - CASTRES		

2.b) Services spéciaux scolaires : Modifications 2022

- Agglomération Gaillac Graulhet

Modifications	N°	Service	Transporteur	Cat 21/22	Cat 22/23
<i>Chgt Catégorie</i>	890	SENOUILLAC EP	COULOM AUTOCARS	B	A
<i>Chgt Catégorie</i>	895	LYCEE BEAUVAIS SALVAGNAC 18H	COULOM AUTOCARS	C	A
<i>Chgt Catégorie</i>	882	COLL STE CECILE / STE CECILE D'AVES EP	COULOM AUTOCARS	A	B
<i>Chgt Catégorie</i>	853	LYCEE LES BARRIERES / MONTDURAUSSE	COULOM AUTOCARS	B	A
<i>Chgt Catégorie</i>	906	PUYBEGON BRIATEXTE ST GAUZENS	BALENT	B	A
<i>Fermeture</i>	930	COLLEGE BUSQUE	BALENT		
<i>Chgt Catégorie</i>	929	COLLEGE LABESSIERE CANDEIL	BALENT	B+	B
<i>Chgt Catégorie</i>	1703	MONTVALEN MONTGAILLARD EP	FAUROUX	B+	A

- Région Occitanie

Modification	N°	Service	Transporteur	Cat 21/22	Cat 22/23
<i>Création</i>	0415	COLLEGE CX VERS LES FARGUETTES	CARMAUX TOURISME		C
<i>Fermeture</i>	0711	LEMPAUT EP	TESTE		
<i>Fermeture</i>	1014	SAINT AMANS SOULT EP	MAZACARS		
<i>Chgt Catégorie</i>	1008	COLLEGE COUCOURENS – BOUT DU PONT EP	MAZACARS	A	B
<i>Chgt Catégorie</i>	1301	MONDRAGON LAUTREC ANTENNE	BALENT	B	A
<i>Chgt Catégorie</i>	1440	GARRIGUES ST AGNAN RPI	TESTE	B	B+
<i>Chgt Catégorie</i>	1622	CAMBON CUQ TOULZA EP	TESTE	B	A
<i>Chgt Catégorie</i>	1623	CAMBON LACROISILLE CUQ TOULZA EP	TESTE	B	B+
<i>Chgt Catégorie</i>	1624	MOUZENS PUECHOURSI CUQ TOULZA EP	TESTE	B+	B
<i>Chgt Catégorie</i>	2100	COLL COURRIS ASSAC VALENCE EP	MASSOL	B+	B
<i>Chgt Catégorie</i>	2108	COLLEGE ST JULIEN VALENCE EP	MASSOL	B	B+

Sur le réseau Spécial Scolaire globalement, malgré la hausse d'effectifs constatée cette année le kilométrage effectué a diminué de 2%. La FEDERTEEP pour le compte des trois autorités organisatrices pour lesquelles elle est délégataire effectue par le biais des entreprises sous contrat 3 249 225 km annuels.

2.c) Services spécialisés pour le transport des élèves en situation de handicap

Depuis 2005 date à laquelle la loi statuant sur la scolarité des élèves en situation de handicap a été mise en application, les Unités locales d'inclusion scolaire (ULIS) se sont multipliées sur le territoire tarnais. Pour la rentrée 2022, ce sont 213 élèves qui ont été transportés vers 21 Ulis « école » et 16 Ulis « secondaire ».

Toutes les familles qui se sont vues notifier des droits au transport par la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) et pour lesquelles une orientation spécifique a été décidée par l'Education Nationale s'inscrivent auprès de la FEDERTEEP. De par la loi Notre, l'encaissement des familles et le règlement du

financement transport est directement effectué par le conseil départemental. La FEDERTEEP organise uniquement le transport de ces élèves. Il est à noter que la création en 2021 de deux nouvelles structures Ulis école : Le Pigné Lavour et Saint Théodoric Balat Gaillac, a modifié une nouvelle fois le plan transport.

En fonction du niveau d'autonomie de l'élève et du niveau d'acceptation des familles, 5 solutions transport ont été proposées :

- | | |
|--|------------|
| ▪ Accès aux lignes régulières départementales du réseau Lio TARN : | 4 élèves |
| ▪ Accès au réseau spécialisé scolaire : | 18 élèves |
| ▪ Prise en charge par des véhicules spécialisés collectifs de 9 places : | 166 élèves |
| ▪ Octroi d'un taxi ou d'un VSL : | 24 élèves |
| ▪ Aides Kilométriques : | 1 élève |

Il est à noter que désormais quelques étudiants sont transportés conformément aux droits qui leurs sont dévolus par la loi.

2.d) Contrôles

Une bonne connaissance du réseau nécessite une présence sur le terrain et des contrôles sont indispensables pour effectuer la vérification de :

- **la conformité du parc des véhicules**
- **la conformité des itinéraires, des points d'arrêt et des horaires**
- **la présence des titres de transport**

Ces déplacements dans les entreprises ont été effectués par les 3 contrôleurs de la FEDERTEEP, le directeur adjoint et le directeur : **118** contrôles ont été réalisés.

Les véhicules non conformes par rapport à la déclaration du parc sont signalés aux entreprises et les pénalités contractuelles sont appliquées. En cas de problème concernant les itinéraires, les points d'arrêt ou les horaires, les modifications et les ajustements sont portés si nécessaire sur les annexes cartographiques. Une vérification est faite pour les élèves sans titre de transport et une relance est effectuée auprès des familles pour mise à jour en cas d'absence de demande. Les établissements scolaires sont contactés en cas de difficultés sociales (fonds sociaux, autres...).

Date	Nombre de contrôles	Transporteurs	Date	Nombre de contrôles	Transporteurs
04/01/2022	6	MAUREL VOYAGES	14/03/2022	5	TOURISME SERVICES LACAUNAIS
06/01/2022	2	TRANSPORTS MAURY	15/03/2022	4	CARS COULOM ALBI
10/01/2022	5	COGAGNE EVASION	17/03/2022	3	MAUREL VOYAGES
17/01/2022	2	AUTOCARS BALENT	18/03/2022	4	CARS COULOM CORDES
18/01/2022	4	AUTOCARS TESTE PUYLAURENS	21/03/2022	4	VOYAGES MASSOL
20/01/2022	3	VOYAGES MASSOL	22/03/2022	9	CARS COULOM GAILLAC
24/01/2022	4	COCAGNE EVASION	22/03/2022	3	CARS COULOM ALBI
24/01/2022	1	REGIE ROUAIROUX	25/03/2022	2	CARS COULOM ALBI
24/01/2022	1	MAZACARS	28/03/2022	5	CARS THOREL

27/01/2022	5	AUTOCARS TESTE SOREZE	29/03/2022	3	VOYAGES FAUROUX
31/01/2022	2	AUTOCARS TESTE VIELMUR	31/03/2022	5	CARS COULOM GAILLAC
01/02/2022	2	CARS COULOM GAILLAC	04/04/2022	4	AUTOCARS BALENT
04/02/2022	2	VOYAGES FAUROUX	12/04/2022	2	AUTOCARS TESTE LABRUGUIERE
08/02/2022	6	AUTOCARS TESTE LAVAUUR	18/11/2022	2	CARS COULOM GAILLAC
10/02/2022	3	AUTOCARS TESTE LAVAUUR	30/11/2022	2	CARS COULOM ALBI
15/02/2022	5	MAZACARS	12/12/2022	1	TRANSPORTS MAURY
08/03/2022	3	CARS COULOM ALBI			
10/03/2022	4	AUTOCARS BALENT			

2.e) Suivi des incidents signalés : qualité du transport

Chaque appel à la FEDERTEEP fait l'objet d'un enregistrement précis sur une fiche « incident » 29 appels ont été enregistrés en 2022 (21 en 2021). La nature des appels est très variable :

- Horaires non respectés : 15
- Surreffectifs : 0
- Arrêts non respectés : 7
- Services non effectués : 3
- Jugement de conduite : 4

Ces signalements sont ensuite transmis aux entreprises pour réponses et explications. Des contrôles sont ensuite organisés si nécessaire. Ce suivi au quotidien et la capacité à apporter des réponses aux problèmes posés, font partie du service indispensable au bon fonctionnement des transports scolaires et de notre charte qualité.

3. SECURITE DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES ANNEE SCOLAIRE 2022

La sécurité au quotidien de 14 477 élèves se déplaçant par l'intermédiaire de 401 services spéciaux scolaires et de l'ensemble du réseau LIO est un problème complexe. Les accidents peuvent être souvent évités si tous les maillons de la chaîne de la sécurité sont opérationnels. La FEDERTEEP intervient au quotidien pour améliorer la sécurité dans les transports scolaires du département et les actions menées sont nombreuses et de nature différente.

3.a) Composition et état du parc de véhicules

Les entreprises retenues par la région Occitanie et la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet pour effectuer les transports scolaires doivent répondre à un cahier des clauses particulières concernant les véhicules utilisés (matériel roulant).

4 catégories de véhicules sont en service :

1. . Catégorie A : véhicules légers de moins de 8 ans (9 places maximum avec rehausseurs)
2. . Catégorie B : véhicules intermédiaires de moins de 12 ans (10 à 23 places)
3. . Catégorie B+ : véhicules intermédiaires de moins de 15 ans (24 à 33 places)
4. . Catégorie C : autocars de moins de 15 ans (28 places et plus)

Ces véhicules doivent être munis d'un pictogramme « transport d'enfants » et de ceintures de sécurité. Les véhicules de catégorie B, B+ et C font l'objet d'une visite technique tous les 6 mois et sont désormais tous équipés du dispositif d'éthylotest anti-démarrage (EAD).

A l'issue des appels d'offre de la région Occitanie et de l'agglomération Gaillac Graulhet, force est de constater qu'un renouvellement très important du matériel roulant a été réalisé.

Concernant les marchés passés avec la région d'une durée de 7 ans, l'âge moyen des différents parcs par catégorie est le suivant :

Région Occitanie	Nombre véhicules	Age moyen
A	124	4.36
B	58	5,29
B+/C	87	7.03
	269	

Concernant les marchés passés avec l'Agglomération Gaillac/Graulhet d'une durée de 4 ans, l'âge moyen des différents parcs par catégorie est le suivant :

Agglo Gaillac/Graulhet	Nombre véhicules	Age moyen
A	13	5.15
B	10	8.20
B+/C	35	8.42
	58	

3.b) Formation des accompagnateurs et accompagnatrices

Le personnel d'accompagnement dans le transport scolaire est obligatoire pour les véhicules de plus de neuf places qui transportent exclusivement des élèves de maternelle et de primaire. 78 services spéciaux disposent d'un(e) accompagnateur (trice) mis à disposition par les communes ou syndicats intercommunaux concernés.

Ce personnel joue un rôle important dans la sécurité des transports scolaires, en accueillant les élèves au point d'arrêt et au cours des transferts dans les écoles. D'autre part, ils participent au maintien de la discipline et au respect des règles de sécurité pendant les transports. L'obligation du port de la ceinture est maintenant une réalité pour tous les véhicules. Organismes et entreprises ont obligation d'informer les élèves transportés. La fiche d'information du 20 août 2003 (ministère des transports) précise la responsabilité de l'organisateur en matière d'accompagnement.

« L'organisateur d'un transport de personnes est responsable des conditions générales de sécurité du transport qu'il organise et lorsque les personnes sont des enfants, de leur surveillance. Pour ces derniers, il doit prendre les mesures de prévention nécessaires pour assurer le respect de cette obligation. ». **Cette année, 18 accompagnateurs et accompagnatrices** sont venu(e)s assister à une journée de formation dispensée dans les locaux de la FEDERTEEP, par le BETECS.

3.c) Formation des conducteurs et conductrices

Les personnels de conduite sont confrontés au quotidien à des problèmes d'incivilités et de sécurité. Leurs attitudes et comportements sont déterminants pour la sécurité dans les transports scolaires.

- Savoir accueillir les élèves et faire respecter le règlement,
- Être capable d'évaluer les risques liés à un point d'arrêt,
- Communiquer avec les familles, les établissements scolaires,
- Connaître les conduites à tenir en cas de panne, en cas d'accident de la route,
- Connaître l'organisation des transports scolaires, ses responsabilités,
- Régler les problèmes de discipline,
- Prévenir les conflits,

sont autant de points qui sont abordés au cours des journées de formation.

Cette année, au vu de la crise sanitaire et de ses contraintes en matière de respect des distanciations, nous avons privilégié la formation aux seuls conducteurs de transports scolaires spécialisés pour les élèves en situation de handicap. Ainsi, ce sont **43 participant(e)s** qui ont pu bénéficier d'une journée entière de formation dans les locaux de la Federteep, dispensée par le BETECS.

3.d) Aménagement des points d'arrêt

Les services spéciaux scolaires et réguliers disposent aujourd'hui d'un maillage de plus de 5000 points. Pour cette rentrée scolaire **2 445** points d'arrêt « scolaires » et 1172 points d'arrêt « réguliers » sont actifs dans le département. Pour la seule rentrée scolaire 2022, **197** points d'arrêt ont été créés. A la demande des usagers, des élus des communes concernées ou des entreprises, la FEDERTEEP participe à l'étude de l'aménagement de nouveaux points d'arrêt, en concertation avec les différents partenaires. Des aires d'arrêt (dégagements hors chaussée), des marquages au sol, des signalements et des abribus sont mis en place à la suite de ces études.

Il est à signaler que la sécurité au point de montée et de descente de l'élève reste difficile à régler vu la circulation. Les élèves piétons qui rejoignent les points d'arrêt sont sous la responsabilité des familles mais les accès ne sont pas toujours faciles. D'autre part, la multiplication des points d'arrêt n'est pas souhaitable pour des questions d'horaires et de sécurité des véhicules. L'équation n'est pas facile à résoudre.



Réalisations significatives 2022 :

RD	COMMUNE	NOM	TYPE
RD87	AMBRE	CENTRE	POSE ABRIBUS DOUBLE
RD631	PUYBEGON	LARMES	POSE ABRIBUS
RD988	LISLE SUR TARN	CENTRE	POSE ABRIBUS PEM
RD612	ST GERMIER	PARIS	POSE ABRIBUS

3.e) Education à la sécurité dans les établissements scolaires

Intervenir dans les établissements scolaires pour modifier les comportements et les attitudes des élèves transportés est une nécessité. Les entreprises participent à ces opérations en mettant à disposition les véhicules dans les établissements. La mise en situation est le meilleur moyen de visualiser et d'expliquer l'accidentologie spécifique aux transports scolaires :

- bousculades à la montée et à la descente,
- traversées intempestives devant ou derrière les véhicules,
- nécessité du port de la ceinture de sécurité
- agitation et déplacements dans les véhicules pendant le transport,
- traversée des chaussées pour rejoindre les points d'arrêt ou le domicile,
- non-respect du personnel de conduite et du matériel,

sont autant de points qui sont abordés en situation dans les véhicules.

Ces interventions programmées dans le cadre de la campagne ANATEEP « T'es comment dans le car ? » ont touché : **177** classes et **4 253** élèves du primaire au lycée.

Ces opérations sont aussi l'occasion de faire le point avec les établissements scolaires pour les problèmes de discipline ou d'organisation et d'avoir le retour des élèves concernant les personnels de conduite. Le respect mutuel étant la règle d'un bon fonctionnement.

Animations « Transport Attitude » :

- Nombre d'élèves sensibilisés : 4 253
- Nombre de réglottes et de mangas diffusés : 4 253
(Matériel pédagogique pour la sécurité)
- Nombre de diffusions du film « T'es comment dans le car ? » : 135

Partenariat USEP/FOL, RPE, Prévention-Maif, Education Nationale :

La FEDERTEEP continue dans le cadre de ses partenariats avec la prévention MAIF, l'USEP, RPE, à intervenir dans les rassemblements organisés dans les écoles primaires. 747 élèves ont été concernés par ces opérations

- RPE GRAULHET : 10 classes 224 élèves
- Réseau Lacrouzette : 8 classes 104 élèves
- Réseau BRASSAC : 8 classes 138 élèves
- Réseau Pampelonne : 8 classes 122 élèves
- Réseau Valence : 8 classes 159 élèves

3.f) Gestion et suivi des incidents signalés

En cas de difficulté avec les élèves, les conducteurs peuvent communiquer à la FEDERTEEP l'identité des élèves posant problème. Une lettre d'avertissement est alors envoyée aux familles et à l'établissement scolaire. En cas de nécessité le contact est établi avec le chef d'établissement pour que l'élève soit convoqué dans la journée.

Le lien indispensable organisateur – entreprise – établissement scolaire permet de « cadrer » rapidement les élèves concernés. Il est évident que la difficulté majeure reste l'identification des élèves responsables des dégradations commises à l'arrière des véhicules dans le dos des conducteurs. 40 avertissements individuels ont été adressés ainsi que 4 exclusions. A noter également 1 avertissement à l'ensemble des effectifs de 2 services différents pour des faits d'importantes agitations.

Les causes de ces avertissements sont les suivantes :

<i>Avertissements</i>	2020	2021	2022
<i>Agitation et déplacements injustifiés, insultes, irrespect</i>	12	22	42
<i>Dégradation du matériel roulant</i>	2	3	0
<i>Fraude</i>	1	1	1
<i>Agression physique et verbale entre élèves</i>	2	2	4
<i>Exclusions</i>	1	1	4
Total	18	29	51

90% des incidents sont réglés par un simple avertissement et tend à prouver que la collaboration entre la FEDERTEEP, les transporteurs, les familles et les chefs d'établissement est indispensable dans ces cas-là. Même si le transport scolaire par autocar est le moyen le plus sûr pour se rendre à l'école, notre vigilance doit rester permanente et nous devons continuer à mettre toute notre énergie à informer et sensibiliser tous les acteurs du transport scolaire : élèves, parents, accompagnateurs, conducteurs et automobilistes. En ce domaine, rien n'est jamais acquis !

Annexe 1

PERSONNEL FEDERTEEP 2022

EMMANUELLE DEFONTAINE
Accueil–Contrôle dossiers et codifications des ayants droit Hors département Discipline / Droits MDA Suivi formation Accompagnateur et Conducteur Suivi des réunions statutaires de l'association
CHRISTINE FABRE
Accueil Contrôle dossiers et codifications des ayants droit Suivi de la base transporteur Vérification kilométrique des aides individuelles Diffusion et vérification des Aides individuelles Suivi et instruction des dossiers SNCF
BERNARD JAZOTTES
Suivi et Animation Opération Prévention Sécurité Accueil-Codification des ayants droit Contrôles des services et Cartographie secteur 1
STEPHANIE GAYRAL
Animation Opération Prévention Sécurité Accueil-Codification des ayants droit Contrôles des services et Cartographie secteur 2 Suivi des progiciels informatiques et du site Internet
STEPHANIE BESSIERE
Comptabilité de l'association Paye des personnels Suivi des dossiers Assurance Achats Suivi comptable des marchés
NATHALIE BARDOU
Animation Opération Prévention Sécurité Accueil-Codification des ayants droit Contrôles des services et Cartographie secteur 3 Mise à jour de la base des services contrôlés et du parc véhicules SAV Cartes Pastel scolaires
JULIE COMMUNIER
RGPD Gestion des prestataires Coordination Cartographie Accueil
JEROME BARTHE / CHRISTOPHE BERTHIER
Directeur (jusqu'à août 2022 / depuis septembre 2022)



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

Association Federteep

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Association Federteep
16, rue Fonvielle - 81000 Albi

KPMG SA	SA
société française membre du réseau	Société de commissariat aux comptes
KPMG constitué de cabinets indépendants	Siège social : Tour EQHO
adhérents de KPMG International Limited,	2 Avenue Gambetta
une société de droit anglais ("private	CS 60055
company limited by guarantee").	92066 Paris La Défense Cedex
	775726417 RCS NANTERRE



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

Association Federteep

16, rue Fonvielle - 81000 Albi

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de l'Association Federteep,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Federteep relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et de sa concordance avec les comptes annuels.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



Association Federteep
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2022

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 24 avril 2023

KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Combes', written over a horizontal line.

Laurent Combes
Commissaire aux comptes



Bilan
Association FEDERTEEP

Actif		Exercice au 31/12/2022			au 31/12/2021	
		Montant brut	Dépréciation	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)	17 991,74	17 991,74	0,00	0,00	
	Autres immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	17 991,74	17 991,74	0,00	0,00	
	Immobilisations corporelles	Terrains	13 160,00		13 160,00	13 160,00
		Constructions	225 240,00	59 704,03	165 535,97	176 797,97
		Inst. techniques, mat. out. Industriels	17 470,00	12 501,82	4 968,18	8 462,18
		Autres immobilisations corporelles	66 557,03	62 858,84	3 698,19	5 140,45
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	322 427,03	135 064,69	187 362,34	203 560,60		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		0,00	0,00	0,00	0,00	
Immobilisations financières (1)	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	60,00		60,00	60,00	
TOTAL	60,00	0,00	60,00	60,00		
TOTAL I		340 478,77	153 056,43	187 422,34	203 620,60	
Actif circulant	Stock et encours		0,00	0,00	0,00	
	Avances et acomptes versés sur commande		3 169,94		3 169,94	3 003,67
	Créances (2)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	897 823,22		897 823,22	879 732,56
		Créances reçues par legs ou donations			0,00	
		Autres	685 692,90		685 692,90	212 098,58
	TOTAL	1 583 516,12	0,00	1 583 516,12	1 091 831,14	
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				0,00	0,00	
Disponibilités		966 617,45		966 617,45	1 443 716,47	
Charges constatées d'avance (3)		5 378,95		5 378,95	6 159,40	
TOTAL	971 996,40	0,00	971 996,40	1 449 875,87		
TOTAL II		2 558 682,46	0,00	2 558 682,46	2 544 710,68	
Frais d'émission d'emprunt (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion - Actif (V)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		2 899 161,23	153 056,43	2 746 104,80	2 748 331,28	
(1) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(2) et (3) Dont à plus d'un an (brut)						



Bilan
Association FEDERTEEP

Passif		Exercice 2022	Exercice 2021
Fonds propres	Sans droit de reprise	Fonds propres sans droit de reprise	
		Fonds propres statutaires	
		Fonds propres complémentaires	
		200 000,00	200 000,00
	Avec droit de reprise	Fonds propres avec droit de reprise	
		Fonds propres statutaires	
		Fonds propres complémentaires	
		0,00	174 401,62
		Ecart de réévaluation	
		0,00	0,00
Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	343 158,11	194 183,69	
	Report à nouveau		
	Excédent ou Déficit de l'exercice		
	2 827,51	-25 427,20	
	<i>Situation nette</i>		
	545 985,62	543 158,11	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	18 081,80	19 309,68	
	TOTAL I		
	564 067,42	562 467,79	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	TOTAL II		
	0,00	0,00	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	170 683,32	154 841,36	
	TOTAL III		
	170 683,32	154 841,36	
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Avances et acomptes reçus (3)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	1 071 030,21	1 095 537,34	
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
	151 791,50	145 012,89	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	0,00	0,00	
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
	660 661,09	637 035,00	
	TOTAL IV		
	2 011 354,06	2 031 022,13	
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		2 746 104,80	2 748 331,28
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		
	Dettes sauf (3) à plus d'un an		



Compte de résultat		Exercice 2022	Exercice 2021
Produits d'exploitation	Cotisations	170,00	180,00
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens <i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations <i>dont parrainages</i>	3 109 088,05	3 022 283,01
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	8 651 577,19	8 119 590,76
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 520,14	1 559,79	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
	Total des produits d'exploitation I	11 766 355,38	11 143 613,56
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	11 318 887,65	10 738 356,84
	Autres achats et charges externes		
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 472,66	10 024,00
	Salaires et traitements	287 062,15	280 649,78
	Charges sociales	121 302,81	127 121,88
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 593,57	23 339,69
	Dotations aux provisions	15 841,96	19 318,33
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation II	11 769 160,80	11 198 810,52
	Résultat d'exploitation (I-II)	-2 805,42	-55 196,96
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé	5 694,42	2 480,95
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	
	Total des produits financiers III	5 694,42	2 480,95
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilés	1 664,75	1 956,63
	Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières IV	1 664,75	1 956,63
	Résultat financier (III-IV)	4 029,67	524,32
	Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	1 224,25	-54 672,64
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	1 609,27	29 820,97
	Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels V	1 609,27	29 820,97
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	6,01	575,53
	Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Total des charges exceptionnelles VI	6,01	575,53
	Résultat exceptionnel (V-VI)	1 603,26	29 245,44
	Participation des salariés aux résultats (VII)		
	Impôts sur les bénéfices (VIII)		
	Total des produits (I+II+V+IX) XI	11 773 659,07	11 175 915,48
	Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII+X) XII	11 770 831,56	11 201 342,68
	Excédent ou Déficit (XI - XII)	2 827,51	-25 427,20
Evaluation des contributions volontaires	Contributions volontaires en nature		
	Bénévolat		
Charges volontaires en nature	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		

Association FEDERTEEP

**Annexe aux comptes annuels
De l'exercice clos le
31/12/2022**

Table des matières

1. Objet social.....	3
2. Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	3
2.1. Faits caractéristiques de l'exercice	3
2.2. Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	3
3. Principes et méthodes comptables	4
3.1. Principes généraux.....	4
3.2. Principes méthodes comptables.....	4
3.2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	4
3.2.2. Créances et dettes.....	4
4. Informations relatives aux postes du bilan	4
4.1. Actif immobilisé	4
4.1.1. Etat de l'actif immobilisé (brut)	4
4.1.1.1. Aménagement du cadre général-Développement de la colonne B.....	5
4.1.1.2. Aménagement du cadre général-Développement de la colonne C.....	5
4.1.2. Amortissements de l'Actif immobilisé	6
4.1.2.1. Modalités d'amortissements	6
4.2. Actif circulant.....	6
4.2.1. Créances.....	6
4.2.1.1. Clients et clients produits non facturés.....	7
4.2.2. Précisions sur d'autres créances.....	7
4.2.2.1. Autres créances.....	7
4.2.2.2. Charges constatées d'avances	7
4.3. Fonds propres	8
4.3.1. Tableau de variation des Fonds propres.....	8
4.3.2. Réserves, statutaires ou contractuelles, autres, pour projets de l'entité.....	8
4.4. Provision pour risques et charges.....	9
4.4.1. Provisions pour risques et charges	9
4.4.2. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires.....	9
4.5. Dettes	9
4.5.1. Fournisseurs et comptes rattachés.....	10
4.5.2. Dettes fiscales et sociales.....	10
4.5.3. Produits constatés d'avance.....	10
	1

5. Informations relatives au Compte de résultat.....	11
5.1. Prestations du compte de résultat.....	11
5.1.1.Cotisations.....	11
5.1.2.Prestations	11
5.1.3.Produits de tiers financeurs	11
5.1.4.Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges.....	12
5.2. Résultat Financier.....	12
5.3. Résultat exceptionnel.....	12
5.4. Résultat exercice	12
5.5. Contributions et charges des contributions, volontaires en nature	12
6. Informations relatives à l'effectif	12

1 Objet social

La Fédération Départementale pour le Transport des Elèves de l'Enseignement Public du Département du Tarn, FEDERTEEP, est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle a été créée le 09 octobre 1963. L'association a pour but d'organiser et de gérer l'ensemble des circuits de transport scolaire pour le compte de différente Autorité Organisatrice des Transports. Elle a signé des conventions avec la Région OCCITANIE, Gaillac-Graulhet Agglomération et le Département du Tarn. Les ressources proviennent des participations des familles, des communes et des subventions versées par les autorités avec lesquelles les conventions sont signées. L'équipe, soutenue par l'implication bénévole du conseil d'administration, est composée de 7 salariés et est complétée par une personne mise à disposition par la Région afin de réaliser ses missions.

2 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

2.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2022 a été pour la FEDERTEEP l'année du changement.

Changement en interne tout d'abord avec le départ à la retraite de Jérôme BARTHE, directeur émérite de l'association pendant 18 ans, le 31 août 2022. Ce départ était prévu et anticipé, Christophe BERTHIER qui officiait en qualité de Directeur Adjoint depuis 2018 a été nommé Directeur Administratif en remplacement de Jérôme BARTHE.

La FEDERTEEP avait préalablement renforcé son équipe avec l'embauche d'une nouvelle salariée, Mme Julie COMMUNIER le 01 avril, dont le rôle au sens large sera la coordination entre les services et le pilotage informatique.

Autre changement pour la FEDERTEEP et non des moindres : l'évolution du contexte international. Le conflit Russo-Ukrainien démarré en février et l'agitation mondiale des cours qui en a suivi ont eu une incidence directe sur les révisions de prix prévues contractuellement. Dès le mois de mars, le taux de révision est passé de 0.19% à 5.48% obligeant la FEDERTEEP à appliquer une révision intermédiaire avant la date anniversaire, conformément aux marchés en cours.

En septembre, notre révision de prix annuelle poursuit sa course folle : le taux passe de 5,48% à 10,02%.

Les délais de livraison des véhicules sont également lourdement allongés, de nombreux transporteurs n'ont aujourd'hui que de très faibles garanties sur les délais et éprouvent des difficultés à rajeunir leur parc.

Il a également fallu assurer le transport et l'adaptation parfois nécessaire des services pour les déplacés de guerre, dans un contexte inflationniste imposant une rigueur absolue sur les variations kilométriques.

2.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

3 Principes et méthodes comptables

3.1 Principes généraux

Les comptes annuels de notre entité de cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

3.2 Principes méthodes comptables

3.2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.2.2 Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

4 Informations relatives aux postes du bilan

4.1 Actif Immobilisé

4.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	19 896,62	0,00	1 904,88	17 991,74
Immobilisations corporelles	321 031,72	1 395,31	0,00	322 427,03
Immobilisations financières	60,00			60,00
Total	340 988,34	1 395,31	1 904,88	340 478,77

4.1.1.1 Aménagement du cadre général-Développement de la colonne B (augmentations)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total Immobilisations incorporelles			0,00		
Onduleur Eaton 5SC 1500i			685,31		
1 UC Dell optiplex 3090			710,00		
Total Immobilisations corporelles			1 395,31		
Immobilisations financières					
Total			0,00		

4.1.1.2 Aménagement du cadre général-Développement de la colonne C (diminutions)

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Licences 2012 serveur					648,48
Licences kaspersky					1 256,40
Total Immobilisations incorporelles					1 904,88
Total Immobilisations corporelles					0,00
Total Immobilisations financières					
Total					1 904,88

4.1.2 Amortissement de l'Actif immobilisé

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	19 896,62	0,00	1 904,88	17 991,74
Immobilisations corporelles	117 471,12	17 593,57	0,00	135 064,69
Immobilisations financières				
Total	137 367,74	17 593,57	1 904,88	153 056,43

4.1.2.1 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissement		
	Mode	Taux	Durée
Immobilisations incorporelles	linéaire	100%	1 an
Immobilisations corporelles			
Installations techniques	Linéaire	20%	5 ans
Bâtiment	Linéaire	5%	20 ans
Matériel de transport	Linéaire	25%	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	25%	4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10%	10 ans

4.2 Actif Circulant

4.2.1 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances clients et comptes rattachés	897 823.22	897 823.22	
Autres	685 692.90	685 692.90	
TOTAL	1 583 516.12	1 583 516.12	-

4.2.1.1 Clients et clients produits non facturés

Libellé	Montant
Commune sept-déc. 2022	798 399,29
Région complément prix 01/10 au 31/12/22	13 713,64
TVA 10%	81 211,29
Total	893 324,22

Clients : facture non réglée	4 499,00
------------------------------	----------

TOTAL	897 823,22
--------------	-------------------

4.2.2 Précisions sur d'autres créances

4.2.2.1 Autres créances

Libellé	Montant
TVA sur encaissement 20%	1 672,53
TVA sur encaissement 10%	72 313,03
TVA remboursement demandé	99 405,00
TCA Factures non parvenues 20%	1 921,15
TCA Factures non parvenues 10%	20 922,87
TCA Factures non parvenues 5,5%	23,77
Débiteurs divers	6 652,17
Produits à recevoir	482 782,38
Total	685 692,90

4.2.2.2 Charges constatées d'avances

Charges Constatées d'Avance	Montant
QPARK 3 places j jaures 01/2023	156.25
AMEN hébergement site 01/01/23-19/01/23	4.54
AMEN hébergement linux site 01/01/23-11/01/23	2.27
SNA Hotline reseau informatique 01/01 au 11/02/2023	386.63
SNA contrat maint STORMSHIELD 01/01 au 22/02/23	43.94
SNA contrat maint parefeu STORMSHIELD 01/01 au 22/02/23	65.34
SNA contrat maint serveur 01/01 au 07/06/23	355.56
SNA contrat support VEEAM 01/01/23-17/02/2024	433.36
Sage paye maint 01/01-13/10/23	1 801.56
Sage compta maint 01/01-17/11/23	1 346.91
TBS email certifies 01/01/23-18/04/2024	562.59
RF Paye 2023	220.00
TOTAL	5 378.95

4.3 Fonds propres

4.3.1 Tableau de variation des Fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	RECLASSEMENT	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	200 000,00					200 000,00
Fonds propres avec droit de reprise	174 401,62				174 401,62	
Ecarts de réévaluation						
Réserves	194 183,69	-25 427,20			174 401,62	343 158,11
Report à nouveau						
Excédent ou déficit de l'exercice	-25 427,20	25 427,20		2 827,51		2 827,51
Situation nette (sous-total)	543 158,11	0,00		2 827,51	0,00	345 985,62
Fonds propres consommables						
Subventions d'investissement	19 309,68			1 227,88		18 081,80
Provisions réglementées						
TOTAL	562 467,79			1 599,63		564 067,42

4.3.2 Réserves, statutaires ou contractuelles, autres, pour projets de l'entité

Les résultats antérieurs à l'exercice 2018 ont été portés en réserve de 194 183,69€.

A l'ouverture de l'exercice, les réserves de la Région s'élèvent à 136 838,36€. Pour cet exercice, il y a eu l'affectation du résultat 2021 déficitaire pour un montant de 4 015,24€. A la clôture de l'exercice, les réserves de la Région s'élèvent à 132 823,32€.

A l'ouverture de l'exercice, les réserves de Gaillac-Graulhet Agglomération s'élèvent à 39 999,54€. Pour cet exercice, il y a eu l'affectation du résultat 2021 déficitaire pour un montant de 20 963,40€. A la clôture de l'exercice, les réserves de Gaillac-Graulhet Agglomération s'élèvent à 19 036,14€.

A l'ouverture de l'exercice, les réserves du Département du Tarn s'élèvent à -2 436,28€. Pour cet exercice, il y a eu l'affectation du résultat 2021 déficitaire pour un montant de 448,56€. A la clôture de l'exercice, les réserves du Département du Tarn s'élèvent à -2 884,84€.

4.4 Provision pour risques et charges

4.4.1 Provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques							
Provisions pour charges	154 841,36		15 841,96				170 683,32
Total	154 841,36		15 841,96				170 683,32

4.4.2 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

La convention collective appliquée dans l'association, convention collective ECLAT (métiers de l'Education, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation au service des Territoires (IDCC 1518) prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière égale à ¼ de mois de salaire par année de présence pour tout salarié ayant 1 an d'ancienneté dans l'association. Cette indemnité est portée à 1/3 de mois pour la 11^{ème} année de présence, ainsi que les années suivantes.

Le montant des droits acquis, par des salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, pour indemnités de départ à la retraite à la date de la clôture de l'exercice, s'élève à 170 683,32 € charges sociales au taux de 42% incluses.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provision pour charges.

4.5 Dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :	127 871.26	23 699.27	104 171.99	0.00
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)	1 071 030.21	1 071 030.21		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 791.50	151 791.50		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	0.00	0.00		
Produits constatés d'avance	660 661.09	660 661.09		
TOTAL	2 011 354.06	1 907 182.07	104 171.99	0.00
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 565,64			

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

4.5.1 Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs	marché	795 443.31
Fournisseurs	fonctionnement	13 751.34
Fournisseurs FNP	marché	-3 733.53
Fournisseurs FNP	transports (Hors Dep.SNCF,...)	233 860.47
Fournisseurs FNP	fonctionnement (téléphone, edf, KPMG)	30 034.25
Fournisseurs FNP	immobilisation	1 674.37
TOTAL		1 071 030.21

4.5.2 Dettes fiscales et sociales

Libellé	Montant
Provision pour congés à payer	30 040.51
Sécurité sociale	14 574.00
Prévoyance TA Chorum	722.87
Caisse de retraite	4 035.69
RAFP	627.72
Mutuelle	286.25
autres organismes sociaux	4 640.00
DGFIP	832.00
charges sociales s/congés à payer	14 419.45
TVA collecté s/encaissement 10%	401.72
TCA factures à établir 10%	81 211.29
TOTAL	151 791.50

4.5.3 Produits constatés d'avance

Libellé	Montant
PREST°.FAM N+1 ESP JANV-JUIL 2023 REGION	1 166.67
PREST°.FAM N+1 ESP JANV-JUIL 2023 GGA	1 244.44
PREST°.FAM N+1 CHQ JANV-JUIL 2023 REGION	7 319.44
PREST°.FAM N+1 CHQ JANV-JUIL 2023 GGA	26 133.34
PREST°.FAM N+1 WEB JANV-JUIL 2023 REGION	10 555.55
PREST°.FAM N+1 WEB JANV-JUIL 2023 GGA	83 422.20
PREST°.FAM N+1 FACTURE JANV-JUIL 2023 REGION	41.67
PREST°.FAM N+1 FACTURE JANV-JUIL 2023 GGA	44.45
PREST°.ETUDIANT JANV-JUIL 2023 REGION	4 116.66
PREST°.N+1 COMPENSATION JANV-JUIL 2023 REGION	497 138.89
PREST°.N+1 COMPENSATION JANV-JUIL 2023 GGA	222.22
PREST°ASE 81 N+1 JANV-JUIL 2023 REGION	20 713.33
PREST°ASE 81 N+1 JANV-JUIL 2023 GGA	3 186.67
PREST° FAPRED N+1 JANV-JUIL 2023 GGA	44.45
PREST°.ORGANISME N+1 JANV-JUIL 2023	5 311.11
TOTAL	660 661,09

5 Informations relatives au compte de résultat

5.1 Prestations du compte de résultat

Tableau de répartition des produits d'exploitation	
Libellé	Montant
Cotisations	170.00
Prestations (encaissement élèves)	3 109 088.05
Subventions	8 651 577.19
Reprise sur provisions, transfert de charges	5 520.14
Total	11 766 355.38

5.1.1 Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées en produits lors de leur encaissement effectif.

5.1.2 Prestations

Prestations : 3 109 088,05€

Année N 2021-2022 (01/01-31/05/22)

- Encaissement Famille :	622 853,66€
- Encaissement FAPRED :	133,33€
- Encaissement ASE :	26 121,00€
- Encaissement A.S.E Hors 81 :	6 904,44€
- Encaissement MECS :	4 248,88€
- Encaissement Commune :	1 226 270,39€

Année N+1 2022-2023 (01/06-31/12/22)

- Encaissement famille :	405 539,90€
- Encaissement FAPRED :	28,28€
- Encaissement A.S.E :	15 209,09€
- Encaissement A.S.E Hors 81 :	0,00€
- Encaissement MECS :	3 379,79€
- Encaissement Commune :	798 399,29€

5.1.3 Produits de tiers financeurs

Subventions reçues : 8 651 577,19€

- Région :	6 364 312,84€
o Dont 4 cotisations FEDERTEEP :	40€
o Dont subvention fin exercice :	285 185,74€
- Agglomération Gaillac Graulhet :	2 274 425,01€
o Dont 2 cotisations FEDERTEEP :	20€
- Département :	10 339,34€
o Dont 2 cotisations FEDERTEEP :	20€
- Préfecture :	2 500,00€

- Actions « il est où le danger ? »

5.1.4 Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges

Transferts de charges :

Elles concernent le remboursement des indemnités journalières de sécurité sociale, encaissement chèque pour participation cadeau et maif remboursement honoraires avocats.

5.2 Résultat financier

Le résultat financier pour l'exercice 2022 s'élève à 4 029,67€/524,32 € l'exercice précédent. En 2022, les intérêts créditeurs ont été plus élevés.

5.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel pour l'exercice 2022 s'élève à 1 603,26€/29 245,44€ € l'exercice précédent.

5.4 Résultat exercice

Pour cet exercice, le Résultat 2022 est excédentaire de 2 827,51€. Il est détaillé de la façon suivante :

A.O.T	Montant
Région (1)	0 €
GGA	2 209.47 €
CD 81	618.04 €
Total	2 827.51 €

(1) Le résultat de la Région avant la demande de complément de subvention est déficitaire de – 285 185,74€.

5.5 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature

Dans le cadre de la délégation de compétence, le Département du Tam met à disposition un agent du département issu de la Direction des Systèmes d'Information afin d'assurer le suivi et l'administration du Progiciel dédié (PEGASE). Cette mise à disposition ne pourra dépasser 1/12^{ème} de son temps annuel

6 Informations relatives à l'effectif

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
- Directeur Administratif	1.00	-
- Service Administratif	1.00	
- Service Secrétariat	1.00	1.00
- Service Circuit	3.00	
- Service Comptabilité	1.00	
TOTAL FFDERTFFP	7.00	1.00



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 52
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51
Site internet : www.kpmg.fr

Association Federteep
**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur
les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Association Federteep
16, rue Fonvieille - 81000 Albi



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 52
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51
Site internet : www.kpmg.fr

Association Federteep

Siège social : 16, rue Fonvieille - 81000 Albi

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale de l'Association Federteep,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Subvention du Conseil Départemental du Tarn

- Entité contractante : Le Conseil Départemental du Tarn, dont 3 personnes ont siégé à votre Conseil d'administration au cours de l'exercice 2022.
- Personnes concernées :
 - Madame Redo Aline,
 - Madame Rouanet-Astruc Géraldine,
 - Monsieur Malaterre Guy.



- Nature et objet : Le Conseil Départemental dans le cadre de sa délégation de compétence a décidé d'octroyer une subvention à votre Association pour assurer l'organisation du transport scolaire des élèves handicapés dans le département du Tarn.

- Modalité :

Cette subvention a été comptabilisée en produits au cours de l'exercice 2022 pour un montant total de 10.339,34 €.

Subvention de la Région Occitanie

- Entité contractante : La Région Occitanie, dont 4 personnes ont siégé à votre Conseil d'administration au cours de l'exercice 2022.

- Personnes concernées :

- Madame Fita Claire,
- Madame Soliman Sandrine,
- Monsieur Garel Vincent,
- Monsieur Recoules Vincent.

- Nature et objet : La Région Occitanie dans le cadre de sa délégation de compétence a décidé d'octroyer une subvention à votre Association pour assurer l'organisation et la gestion du transport scolaire des élèves dans le Département du Tarn.

- Modalité :

Cette subvention a été comptabilisée en produits au cours de l'exercice 2022 pour un montant total de 6.364.312,84 €.

Subvention de la Communauté d'Agglomération de Gaillac-Graulhet

- Entité contractante : La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, dont 2 personnes ont siégé à votre Conseil d'administration au cours de l'exercice 2022.

- Personnes concernées :

- Monsieur Gourmanel Christophe,
- Monsieur Turlan Gilles.

- Nature et objet : La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet dans le cadre de sa délégation de compétence a décidé d'octroyer une subvention à votre Association pour assurer l'organisation et la gestion du transport scolaire des élèves dans leur agglomération.



Association Federteep
Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
24 avril 2023

- **Modalité :**

Cette subvention a été comptabilisée en produits au cours de l'exercice 2022 pour un montant total de 2.274.425,01 €.

Labège, le 24 avril 2023

KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Combes', written over a horizontal line.

Laurent Combes
Commissaire aux comptes



REGION OCCITANIE

EXERCICE 2022

Fin convention

CHARGES		PRODUITS	
Frais de transports scolaires			
Marchés	3 897 474.60 €	Participation des familles	38 119.69 €
Urbains Toulouse	9 389.41 €	Participation des communes	1 006 371.14 €
Divers	317.26 €	Participation CD81 social (Fapred+ASE)	34 087.66 €
Aides individuelles	7 883.50 €		
		Subvention AOT Région	2 579 136.17 €
Dépenses imprévues	0.00 €	Subvention AOT Région complément prix	473 487.11 €
		Divers	5 432.55 €
Sous total	3 915 064.77 €		
Frais de structure			
Achats	3 789.40 €		
Services extérieurs	25 624.65 €		
Autres services extérieurs	37 541.92 €		
Impôts et taxes	2 887.06 €		
Charges de personnel	144 548.51 €		
Charges financières	1 183.02 €		
Amortissements	5 995.01 €		
Sous total	221 569.57 €		
	4 136 634.32 €		4 136 634.32 €
Résultat	0.00 €		
	4 136 634.32 €		4 136 634.32 €

EXERCICE 2022

Nouvelle convention

CHARGES		PRODUITS	
Frais de transports scolaires			
Marchés	4 489 191.78 €	Participation des familles	17 809.07 €
Urbains Toulouse	1 332.00 €	Participation des communes	656 989.57 €
Divers	0.00 €	Participation CD81 social (Fapred+ASE)	16 561.01 €
Aides individuelles	0.00 €		
		Subvention AOT Région	3 785 394.83 €
Dépenses imprévues	0.00 €	Subvention AOT Région complément prix	316 361.11 €
		Divers	7 605.57 €
Sous total	4 490 523.78 €		
Frais de structure			
Achats	5 305.15 €		
Services extérieurs	35 874.51 €		
Autres services extérieurs	52 558.68 €		
Impôts et taxes	4 041.88 €		
Charges de personnel	202 367.91 €		
Charges financières	1 656.22 €		
Amortissements	8 393.01 €		
Sous total	310 197.38 €		
	4 800 721.16 €		4 800 721.16 €
Résultat	0.00 €		
	4 800 721.16 €		4 800 721.16 €



REGION OCCITANIE

PREVISIONNEL 2023

CHARGES		PRODUITS	
	Réalisé		Réalisé
Frais de transports scolaires			
Marchés	8 489 975.03 €	Participation des familles	0.00
Aides individuelles	20 620.00 €	Participation des communes	1 573 055.88
		Participation CD81 social (Fapred+ASE)	35 632.69
Dépenses imprévues	60 000.00 €	Subvention AOT Région	6 651 009.66
		Subvention AOT Région complément prix	815 885.14
Sous total	8 570 595.03 €		
Frais de structure			
Achats	8 765.55 €		
Services extérieurs	64 302.22 €		
Autres services extérieurs	94 132.97 €		
Impôts et taxes	7 583.22 €		
Charges de personnel	311 482.80 €		
Charges financières	2 658.20 €		
Amortissements	16 063.38 €		
Sous total	504 988.34 €		
	9 075 583.37 €		9 075 583.37 €



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC GRAULHET

EXERCICE 2022

CHARGES		PRODUITS	
	Réalisé		Réalisé
Frais de transports scolaire			
Marchés	2 283 031.44 €	Participation des familles	181 893.34 €
Lignes régulières LIO	425 980.00 €	Participation des communes	361 308.98 €
aide	3 275.00 €	Participation CD81 social (Fapred+ASE)	5 376.14 €
Sous total	2 712 286.44 €	Subvention (AOT) Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet	2 274 425.01 €
Frais de structure		CA Gaillac Graulhet complément prix	505.06 €
Achats	3 102.97 €	Divers	2 455.70 €
Services extérieurs	12 731.48 €		
Autres services extérieurs	18 373.16 €		
Impôts et taxes	1 434.42 €		
Charges de personnel	71 818.23 €		
Charges financières	1 029.47 €		
Amortissements	2 978.59 €		
Sous total	111 468.32 €		
	2 823 754.76 €		2 825 964.23 €
excédent	2 209.47 €		
	2 825 964.23 €		2 825 964.23 €

PREVISIONNEL 2023

CHARGES		PRODUITS	
Frais de transports scolaire			
Marchés	2 374 131.17 €	Participation des familles	178 472.06 €
Lignes régulières LIO	424 800.00 €	Participation des communes	356 944.12 €
aide	3 275.00 €		
Dépenses imprévues marché	30 000.00	Subvention (AOT) Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet	2 445 085.59 €
Sous total	2 832 206.17 €		
Frais de structure			
Achats	3 087.18 €		
Services extérieurs	44 680.12 €		
Autres services extérieurs	21 831.27 €		
Impôts et taxes	1 589.37 €		
Charges de personnel	65 283.80 €		
Charges financières	1 157.13 €		
Amortissements	10 666.73 €		
Sous total	148 295.60 €		
	2 980 501.77 €		2 980 501.77 €



LE DEPARTEMENT DU TARN EXERCICE 2022

CHARGES		PRODUITS	
	Réalisé		Réalisé
Frais de structure		Subvention CD 81	10 339.32 €
Achats	142.14 €		
Services extérieurs	970.09 €		
Autres services extérieurs	2 756.77 €		
Impôts et taxes	109.30 €		
Charges de personnel	5 472.27 €		
Charges financières	43.78 €		
Amortissements	226.93 €		
Sous total	9 721.28 €		
	9 721.28 €		10 339.32 €
excédent	618.04 €		
	10 339.32 €		10 339.32 €

PREVISIONNEL 2023

CHARGES		PRODUITS	
Frais de structure		Subvention CD 81	12 311.07 €
Achats	147.28 €		
Services extérieurs	3 577.66 €		
Autres services extérieurs	2 910.77 €		
Impôts et taxes	127.41 €		
Charges de personnel	5 233.40 €		
Charges financières	44.66 €		
Amortissements	269.89 €		
Sous total	12 311.07 €		
	12 311.07 €		12 311.07 €



PREVISIONNEL 2023

CHARGES		PRODUITS	
Frais de transports scolaire			178 472.06 €
Marchés scolaires	10 864 106.20€	Participation des familles	
Lignes régulières LIO	424 800.00€	Participation des communes	1 930 000.00 €
		Participation CD81 social (Fapred+ASE)	35 632.69 €
		Subvention CD 81	12 311.06 €
Aides individuelles		Subvention (AOT) Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet	2 445 085.59 €
		Subvention AOT Région	6 651 009.66 €
Dépenses imprévues		Subvention AOT Région complément prix	815 885.14 €
	Sous total		
			12 068 396.20 €
Frais de structure			
Achats	12 000.00€		
Services extérieurs	112 560.00€		
Autres services extérieurs	118 875.00€		
Impôts et taxes	9 300.00€		
Charges de personnel	382 000.00€		
Charges financières	3 860.00€		
Amortissements	27 000.00€		
	Sous total		
			12 068 396.20 €



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

3^{ème} RÉUNION de 2023 - Séance du Vendredi 16 juin 2023

- 3ème Réunion 2023 -

2/01. PRIME À L'EMBAUCHE

Président : M. Christophe RAMOND

Secrétaire: M. Laurent VANDENDRIESSCHE

Rapporteur : M. Didier HOULES

Présents : MMES AT, BELOU, BIBAL-DIOGO, BONNET, BRETAGNE, CLAVERIE, ESPINOSA, ESTRABAUD, GERAUD, JOSEPH, LHERM, MALROUX, PAILHE-FERNANDEZ, RABOU, REDO ET ROUANET-ASTRUC ; MM ALIBERT, BALARDY, BENOIT, BOUSQUET, CANTALOUBE, DONNEZ, FABRE , FRANQUES, HERIN, HOULES, JOULIE, MALATERRE, RAMOND, RUFFEL, VANDENDRIESSCHE, VIAELLE ET VIDAL.

Étaient excusés : MME BUGIS (POUVOIR À M. BOUSQUET), MME CABANIS (POUVOIR À M. HOULES), MME CORBIERE-FAUVEL (POUVOIR À M. HERIN), MME GELY (POUVOIR À M. CANTALOUBE), M. GLADE (POUVOIR À MME BELOU), MME LAPEYRE (POUVOIR À M. BALARDY), MME MASSOUTIE-GIRARDET (POUVOIR À MME PAILHE-FERNANDEZ), M. MOULIN (POUVOIR À MME CLAVERIE), MME OULD-AMER (POUVOIR À MME JOSEPH), M. SALVADOR (POUVOIR À MME LHERM), M. SERIEYS (POUVOIR À M. VIDAL), M. TESTAS (POUVOIR À MME ESPINOSA), M. TURLAN (POUVOIR À M. JOULIÉ).

Absents : AUCUN

Le Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active et réformant les politiques d'insertion,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation du Territoire de la République,

Vu le Plan de relance de la Collectivité voté le 7 mai 2020 et plus particulièrement sa mesure 1, Axe 1, Partie 3,

Vu la délibération du Conseil départemental du 27 janvier 2023 relative au pacte avec les entreprises pour l'emploi,

Vu le rapport de M. le Président,

Vu l'avis de la Commission Cohésion Sociale,

Après en avoir délibéré,

Considérant, d'une part, la nécessité de favoriser par tous moyens le retour à l'emploi des personnes en précarité et particulièrement celui des bénéficiaires du RSA, ayants droits, jeunes suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance des services du Département, les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé.

Considérant, d'autre part, que l'élargissement de la prime à l'embauche aux communes et intercommunalités constitue une incitation pour le recrutement de ces bénéficiaires.

– **DECIDE** de poursuivre la mise en œuvre d'une politique volontariste de retour à l'emploi organisée par l'intermédiaire de la prime à l'embauche.

– **APPROUVE** l'ouverture de ce dispositif aux communes et intercommunalités, à titre expérimental pour la réalisation d'un contrat d'à minima 6 mois consécutifs pour l'embauche d'un bénéficiaire RSA.

Résultat des votes :

– ont voté pour : 46

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération télétransmise en Préfecture le :

20 Juin 2023

Publiée le :

20 Juin 2023

N° AR :

081-228100012-20230616-lmc13ce0a328578-DE

Pour extrait conforme
Pour le Président,
Le Directeur général des services

Signé
Joël NEYEN

Certifié exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

3^{ème} RÉUNION de 2023 - Séance du Vendredi 16 juin 2023

- 3^{ème} Réunion 2023 -

**2/02. DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DOMICILE - ÉTABLISSEMENT
POUR PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES**

Président : M. Christophe RAMOND

Secrétaire: M. Laurent VANDENDRIESSCHE

Rapporteur : Mme Elisabeth CLAVERIE

Présents : MMES AT, BELOU, BIBAL-DIOGO, BONNET, BRETAGNE, CLAVERIE, ESPINOSA, ESTRABAUD, GERAUD, JOSEPH, LHERM, MALROUX, PAILHE-FERNANDEZ, RABOU, REDO ET ROUANET-ASTRUC ; MM ALIBERT, BALARDY, BENOIT, BOUSQUET, CANTALOUBE, DONNEZ, FABRE , FRANQUES, HERIN, HOULES, JOULIE, MALATERRE, RAMOND, RUFFEL, VANDENDRIESSCHE, VIAELLE ET VIDAL.

Étaient excusés : MME BUGIS (POUVOIR À M. BOUSQUET), MME CABANIS (POUVOIR À M. HOULES), MME CORBIERE-FAUVEL (POUVOIR À M. HERIN), MME GELY (POUVOIR À M. CANTALOUBE), M. GLADE (POUVOIR À MME BELOU), MME LAPEYRE (POUVOIR À M. BALARDY), MME MASSOUTIE-GIRARDET (POUVOIR À MME PAILHE-FERNANDEZ), M. MOULIN (POUVOIR À MME CLAVERIE), MME OULD-AMER (POUVOIR À MME JOSEPH), M. SALVADOR (POUVOIR À MME LHERM), M. SERIEYS (POUVOIR À M. VIDAL), M. TESTAS (POUVOIR À MME ESPINOSA), M. TURLAN (POUVOIR À M. JOULIÉ).

Absents : AUCUN

Le Conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment son article L. 3211-1,

Vu le Code de l'action sociale et des familles notamment ses articles L. 113-1-2, L. 231, L. 232, L. 312,

Vu la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA),

Vu la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV),

Vu le rapport de M. le Président,

Après avis de la commission cohésion sociale du 9 juin 2023,

Après en avoir délibéré,

Considérant la nécessité d'accompagner les personnes âgées en situation d'isolement dans la période de départ de leur domicile vers un EHPAD,

- **APPROUVE** la création du dispositif d'accompagnement domicile-établissement permettant :
- l'attribution d'un forfait d'une à six heures d'aide à domicile utilisable, sur avis du service en charge de l'évaluation médicosociale de la Maison Départementale de l'Autonomie, de la date de connaissance de l'admission en EHPAD et dans les 15 premiers jours consécutifs à l'entrée,
 - pour les bénéficiaires de l'APA en situation d'isolement et dont le plan d'aide à domicile mentionne que le Service d'aide à domicile (SAAD) et l'intervenant en emploi direct intervient sur des actes tels que la garde et l'assistance au repas.

Ce forfait sera payé sur la base du tarif horaire du Service d'aide à domicile (SAAD) qui intervient dans le cadre du plan APA ou de l'emploi direct. Aucune participation financière ne sera demandée aux bénéficiaires de l'APA à domicile.

– **DIT** que le dispositif d'accompagnement domicile-établissement sera mis en vigueur au 1^{er} juillet 2023,

– **PRÉCISE** que les sommes correspondantes seront engagées sur les crédits ouverts sur une ligne spécifique hors APA intitulée "Dispositif d'accompagnement domicile – établissement". Le Règlement Départemental d'Aide Sociale (RDAS) sera modifié en conséquence.

Résultat des votes :

- ont voté pour : 46

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération télétransmise en Préfecture le :
20 Juin 2023
Publiée le :
20 Juin 2023
N° AR :
081-228100012-20230616-lmc13c99a328499-DE

Pour extrait conforme
Pour le Président,
Le Directeur général des services

Signé
Joël NEYEN

Certifié exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

3^{ème} RÉUNION de 2023 - Séance du Vendredi 16 juin 2023

- 3ème Réunion 2023 -

3/01. PARTICIPATION AU DÉFICIT DE LA LIGNE AÉRODROME DE CASTRES-MAZAMET LIGNE AÉRIENNE CASTRES-MAZAMET/PARIS ORLY

Président : M. Christophe RAMOND

Secrétaire : M. Laurent VANDENDRIESSCHE

Rapporteur : M. Didier HOULES

Présents : MMES AT, BELOU, BIBAL-DIOGO, BONNET, BRETAGNE, CLAVERIE, ESPINOSA, ESTRABAUD, GERAUD, JOSEPH, LHERM, MALROUX, PAILHE-FERNANDEZ, RABOU, REDO ET ROUANET-ASTRUC ; MM ALIBERT, BALARDY, BENOIT, BOUSQUET, CANTALOUBE, DONNEZ, FABRE , FRANQUES, HERIN, HOULES, JOULIE, MALATERRE, RAMOND, RUFFEL, VANDENDRIESSCHE, VIAELLE ET VIDAL.

Étaient excusés : MME BUGIS (POUVOIR À M. BOUSQUET), MME CABANIS (POUVOIR À M. HOULES), MME CORBIERE-FAUVEL (POUVOIR À M. HERIN), MME GELY (POUVOIR À M. CANTALOUBE), M. GLADE (POUVOIR À MME BELOU), MME LAPEYRE (POUVOIR À M. BALARDY), MME MASSOUTIE-GIRARDET (POUVOIR À MME PAILHE-FERNANDEZ), M. MOULIN (POUVOIR À MME CLAVERIE), MME OULD-AMER (POUVOIR À MME JOSEPH), M. SALVADOR (POUVOIR À MME LHERM), M. SERIEYS (POUVOIR À M. VIDAL), M. TESTAS (POUVOIR À MME ESPINOSA), M. TURLAN (POUVOIR À M. JOULIÉ).

Absents : AUCUN

Le Conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.5721-1 et L.5721-2 relatifs à l'organisation et au fonctionnement des syndicats mixtes associant des collectivités territoriales, des groupements de collectivités territoriales et d'autres personnes de droit public,

Vu la loi n° 2015-991 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 12 mars 2021 approuvant la modification des statuts du Syndicat Mixte de l'Aéroport Régional de Castres-Mazamet (SMARCM),

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Après avis de la Commission des Finances et de l'Administration départementale,

Après en avoir délibéré,

Considérant :

- qu'à l'issue de l'appel d'offres lancé par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn fermier de l'Aéroport de Castres-Mazamet en vue du renouvellement de la compagnie aérienne exploitant la ligne commerciale régulière Castres-Mazamet/Paris-Orly pour la période du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2027, un projet de protocole d'accord est élaboré.

.../...

- que ce projet de protocole d'accord prévoit notamment une compensation financière demandée par la compagnie CHALAIR prise en charge par l'État ainsi que par les partenaires locaux (la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet, le Département du Tarn),
- qu'au terme de la procédure de consultation, l'offre de la compagnie a été retenue prévoyant une contribution financière de 13 960 444 € pour la période du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2026,
- que l'Etat a proposé de réduire la convention à trois ans en considérant l'entrée en service de l'autoroute A69 en 2025,
- que la participation de l'État a été fixée à 4 330 136 € pour la durée de la convention.
- qu'à cet effet le solde financier pour les partenaires locaux s'élève à 9 630 308 €.

– **APPROUVE**, compte tenu de l'importance que revêt cette liaison pour le développement économique du territoire, la participation du département du Tarn au déficit d'exploitation de cette ligne aérienne selon les modalités définies ci-dessous :

PARTENAIRES	CLÉ DE RÉPARTITION EN %	TOTAL SUBVENTION MAXIMUM POUR LA PÉRIODE DES TROIS ANS
Région	33,33 %	3 210 103 €
CACM	33,33 %	3 210 103 €
Conseil départemental	33,33 %	3 210 103 €

– **AUTORISE** M. le Président à signer sur ces bases le protocole pour le financement de la ligne aérienne Castres-Mazamet/Paris-Orly pour la période du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2026,

Résultat des votes :

- n'ont pas pris part au vote : 3 (Mme ESTRABAUD, MM. HOULÈS, BOUSQUET)
- ont voté pour : 43

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération télétransmise en Préfecture le :
20 Juin 2023
Publiée le :
20 Juin 2023
N° AR :
081-228100012-20230616-lmc13cf3a3285d2-DE

Pour extrait conforme
Pour le Président,
Le Directeur général des services

Signé
Joël NEYEN

Certifié exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.



EXTRAIT

DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

3^{ème} RÉUNION de 2023 - Séance du Vendredi 16 juin 2023

- 3ème Réunion 2023 -

3/02. SIGNATURE DU PACTE CONSTRUCTION BOIS OCCITANIE

Président : M. Christophe RAMOND

Secrétaire: M. Laurent VANDENDRIESSCHE

Rapporteur : M. Daniel VIALELLE

Présents : MMES AT, BIBAL-DIOGO, BONNET, BRETAGNE, BUGIS, CLAVERIE, ESTRABAUD, GERAUD, JOSEPH, LAPEYRE, LHERM, MALROUX, OULD-AMER, PAILHE-FERNANDEZ, RABOU, REDO ET ROUANET-ASTRUC ; MM. ALIBERT, BALARDY, BENOIT, BOUSQUET, CANTALOUBE, DONNEZ, FABRE , FRANQUES, HERIN, HOULES, JOULIE, MALATERRE, RAMOND, TURLAN, VANDENDRIESSCHE, VIALELLE ET VIDAL.

Étaient excusés : MME BELOU (POUVOIR À MME GERAUD), MME CABANIS (POUVOIR À M. HOULES), MME CORBIERE-FAUVEL (POUVOIR À M. HERIN), MME ESPINOSA (POUVOIR À MME BIBAL-DIOGO), MME GELY (POUVOIR À M. CANTALOUBE), M. GLADE (POUVOIR À M. TURLAN), MME MASSOUTIE-GIRARDET (POUVOIR À MME PAILHE-FERNANDEZ), M. MOULIN (POUVOIR À MME CLAVERIE), M. SALVADOR (POUVOIR À MME LHERM), M. RUFFEL (POUVOIR À MME BRETAGNE), M. SERIEYS (POUVOIR À M. VIDAL), M. TESTAS (POUVOIR À M. DONNEZ).

Absents : AUCUN

Le Conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment son article L.1111-4,

Vu le Code de l'environnement,

Vu la loi du 17 août 2015 n°2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

Vu le décret n°202-457 du 21 avril 2020 relatif aux budgets carbone nationaux et à la Stratégie Nationale Bas-Carbone,

Vu les délibérations de l'Assemblée départementale des :

- 21 mars 2013 approuvant les orientations du Schéma Directeur de l'Immobilier départemental,
- 29 mars 2018 approuvant le principe de la mise en œuvre et la programmation globale d'un Plan Pluriannuel d'Investissement dans les centres d'exploitation des routes du Tarn pour la période 2018-2027,
- 3 juillet 2020 approuvant le principe de la mise en œuvre d'un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement des Collèges 2020-2030,
- 30 septembre 2022 approuvant le lancement d'un Plan Climat du Département pour la période 2023-2035,
- 23 mars 2023 approuvant le principe de la mise en œuvre et la programmation globale d'un Plan Pluriannuel d'Investissement dans les Maisons du Département du Tarn pour la période 2023-2028.

Vu le Pacte Construction Bois proposé par l'Union Régionale des Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée,

Vu le rapport de M. le Président,

Après avis de la Commission cohésion territoriale et développement durable,

Après en avoir délibéré,

– **APPROUVE** le Pacte Construction Bois avec l'Union Régionale des Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée tel que figurant en annexe de la présente délibération.

– **AUTORISE** M. le Président à signer, au nom et pour le compte du Département, ledit Pacte.

Résultat des votes :

– ont voté pour : 46

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération télétransmise en Préfecture le :

20 Juin 2023

Publiée le :

20 Juin 2023

N° AR :

081-228100012-20230616-lmc13caba3284a7-DE

Pour extrait conforme

Pour le Président,

Le Directeur général des services

Signé

Joël NEYEN

Certifié exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

.../...

PACTE

CONSTRUCTION BOIS

Occitanie

LES ACTEURS PUBLICS S'ENGAGENT EN FAVEUR DE
L'UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION
ET LA RENOVATION DE BATIMENTS



Ce document a été réalisé dans le cadre du **Programme Régional de la Forêt et du Bois** (2019-2029)
ainsi que dans le cadre du **Contrat de Filière Forêt-Bois Régional** (2019-2021).

Photo de couverture : Ecole de Brissac (34). ©URCOFOR Occitanie



PREAMBULE // Cadre national et régional

L'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 est un cap fixé au niveau national à travers le Plan Climat et la Stratégie Nationale Bas Carbone de la France. Ces documents d'orientation positionnent la forêt et le bois comme des éléments clés dans la réduction des effets du changement climatique via le stockage du carbone atmosphérique. Cela implique une gestion durable de la forêt et une augmentation de la récolte de bois en faveur notamment de la construction et de la rénovation.

Le secteur du bâtiment a un rôle majeur à jouer. La loi ELAN de novembre 2018 et la future réglementation environnementale des bâtiments neufs accordent une importance grandissante aux indicateurs d'impact et de stockage carbone.

Au niveau régional, la volonté des élus et de l'ensemble des acteurs publics, est de concourir à ces enjeux. L'ensemble des documents de planification territoriale doivent respecter les stratégies et plans définis au niveau national.

Dans ce contexte, la situation de la région Occitanie est singulière tant en matière de ressource, que de structure de la filière forêt bois. L'Occitanie dispose de la deuxième plus grande superficie boisée de France avec plus de 2.6 millions d'hectares, soit 36% de son territoire. Paradoxalement, la filière forêt bois en Occitanie contribue au déficit commercial national ; ainsi en 2016, les données des douanes font ressortir un déficit commercial en région de 204 millions d'euros, soit 3,5 % du déficit national.

L'ensemble de ces enjeux, à la fois forestiers et d'utilisation du bois, sont regroupés dans le **Programme Régional de la Forêt et du Bois** (2019) ainsi que dans le **Contrat Régional de Filière Forêt-Bois** (2018). L'utilisation du bois en construction et rénovation est un des axes majeurs du développement de la filière qui contribuera, en plus des enjeux climatiques, aux enjeux sociaux (emplois) et économiques de nos territoires en valorisant les bois locaux des entreprises régionales.

C'est dans ce cadre que l'ensemble des acteurs de la filière a souhaité mettre en place un « Pacte Construction Bois » en faveur de la construction et la rénovation publiques en bois. La mobilisation des savoir-faire et l'utilisation de la ressource régionale sont les axes majeurs de ce pacte. Celui-ci doit permettre de développer l'utilisation du bois dans les bâtiments publics afin de donner une impulsion et dynamiser la filière d'Occitanie.

CONSTRUIRE EN BOIS LOCAL

Plusieurs intérêts

La filière forêt-bois a la particularité de transformer un matériau naturel et renouvelable, et de s'inscrire dans les trois piliers du développement durable :

- ▶ **Economique**, en développant des marchés tels que la construction, l'ameublement, l'emballage, l'énergie ou la chimie verte
- ▶ **Social**, en créant et pérennisant des emplois locaux et non délocalisables, notamment dans les territoires ruraux fragilisés
- ▶ **Environnemental**, en luttant contre le réchauffement climatique par le captage et stockage du CO₂ atmosphérique, en préservant l'écosystème forestier, et en participant à l'aménagement et à l'équilibre du territoire régional.

1. OBJECTIFS DU PACTE

Le « Pacte Construction Bois » cible prioritairement la maîtrise d'ouvrage publique et les bailleurs sociaux d'Occitanie, mais il permet également l'engagement d'acteurs privés impliqués dans la mise en oeuvre des politiques publiques.

Il concerne tous types de bâtiments, logements ou équipements, tels que les établissements éducatifs, les bureaux, les centres sportifs, les salles polyvalentes, les ouvrages d'art, les lieux culturels ou encore les équipements touristiques, etc. Il vise à la fois des projets de constructions neuves, de réhabilitation du bâti et d'extension-surélévation.

Il a pour objectifs :

► **D'augmenter la part de marché du bois dans la construction**

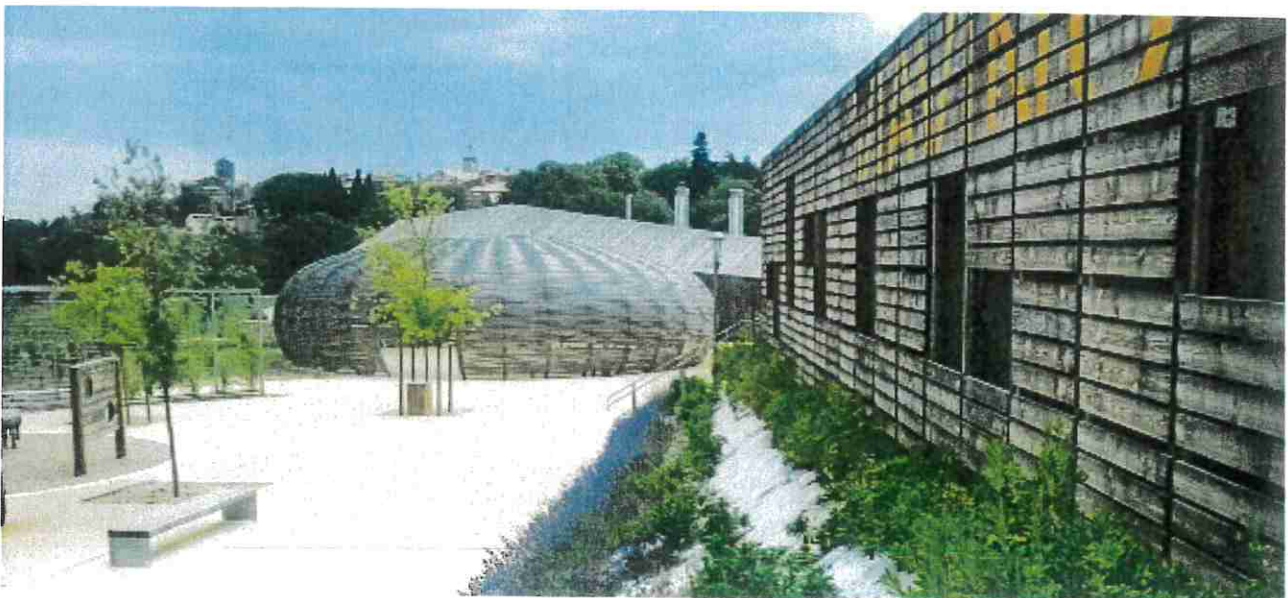
► **De dynamiser l'économie régionale via le recours au bois** dans l'acte de construire et ainsi valoriser, développer et pérenniser des savoir-faire régionaux

► De contribuer à mieux **valoriser et gérer une ressource forestière régionale abondante et diversifiée**

► **De susciter l'intérêt plus large de toute maîtrise d'ouvrage privée pour la construction bois** et biosourcée

► Plus globalement, de **concourir à l'atteinte des objectifs de réduction des impacts du changement climatique.**

Un bilan de l'action sera dressé en fin d'année 2021, date à laquelle le contrat de filière forêt-bois sera actualisé.



Domaine de Viavino - Commune de Saint Christol (34). ©URCOFOR Occitanie

2. ENGAGEMENTS DES SIGNATAIRES

En signant le présent pacte, le signataire participe, à son échelle, à la dynamique globale évoquée en préambule.

Pour cela, il s'engage à :

- 1** **Entreprendre la construction ou la rénovation d'au moins un bâtiment** dans lequel le bois jouera un rôle structurel (au-delà de la charpente) dans les 2 ans suivant la signature du présent document.
- 2** **Etudier la possibilité d'intégrer du bois, si possible régional**, dans l'ensemble des projets de construction ou de rénovation qu'il engage.
- 3** **Utiliser du bois issu de forêts gérées durablement**, certifiées PEFC ou FSC.
- 4** **Inciter d'autres maîtres d'ouvrages de son territoire**, par les divers moyens à sa disposition (planification, communication, réseau, financements...), à utiliser du bois dans les constructions, rénovations et aménagements.
- 5** **Communiquer largement** sur son engagement et sur ses réalisations.
- 6** **Désigner un référent au sein de sa structure** qui suivra les projets et fera remonter les données permettant de capitaliser les informations et d'assurer un suivi du Pacte Construction Bois - Occitanie (volume de bois mis en œuvre, essences, provenance...).
- 7** **Autoriser les partenaires du Pacte à utiliser ces éléments pour communiquer** sur la filière.

INITIATIVES COMPLEMENTAIRES

En complément des engagements du signataire, ce dernier est invité à mettre en œuvre un certain nombre d'autres actions s'inscrivant dans une démarche vertueuse en faveur des circuits de proximité, de l'économie locale et de la réduction de l'empreinte carbone. A titre d'exemples :

- ▶ Recourir à une marque de certification territoriale du bois s'il en existe une (par exemple Bois des Territoires du Massif Central™) ou, à défaut, exiger une traçabilité des bois mis en œuvre et prendre les dispositions pour s'assurer de leur provenance.

- ▶ Analyser les possibilités d'utilisation de bois local pour le mobilier, les menuiseries et les aménagements intérieurs et extérieurs.

- ▶ Fixer des objectifs élevés en matière de performances énergétiques globales des projets allant au-delà des exigences réglementaires en vigueur.

- ▶ Favoriser des solutions constructives faisant appel à des matériaux bio et géo-sourcés disponibles localement.

- ▶ S'inscrire dans la démarche « Bâtiments Durables Occitanie » .

- ▶ Considérer l'opportunité d'installer une chaufferie fonctionnant au bois ou d'un raccordement à un réseau de chaleur existant.

3. BENEFICES POUR LES SIGNATAIRES

En signant le présent pacte, le signataire s'inscrit dans une dynamique globale en faveur de la construction bois.

Dans cette logique, il bénéficie d'un certain nombre d'éléments :

- ▶ Une visibilité pour sa structure, engagée au niveau régional au côté des partenaires du Pacte

- ▶ Une visibilité renforcée par une large communication du réseau régional de la construction bois

- ▶ Un accompagnement spécifique à chaque étape (de l'idée à l'exploitation) pour lui permettre de réaliser des projets pertinents et optimisés aux niveaux technique et financier, et dont les performances sont pérennes

- ▶ Une relation privilégiée avec les partenaires financiers porteurs de la dynamique du développement de la construction bois en Occitanie

- ▶ Une analyse des retombées économiques, sociales et environnementales de son projet sur son territoire.

4. ACCOMPAGNEMENT ET DISPOSITIFS INCITATIFS

4.1. ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Plusieurs structures sont en mesure d'accompagner techniquement le signataire et de le conseiller tout au long du projet :

► **Collectivités forestières Occitanie :**

Les Collectivités forestières représentent et accompagnent les élus des communes ou leur groupement, dans leurs projets en lien avec la forêt et l'utilisation du bois.

04.11.75.85.17

occitanie@communesforestieres.org

www.collectivitesforestieres-occitanie.org

► **Fibois Occitanie :**

Fibois Occitanie regroupe l'ensemble des acteurs de la filière forêt bois en région.

04.67.56.38.19

contact@fiboisoccitanie.com

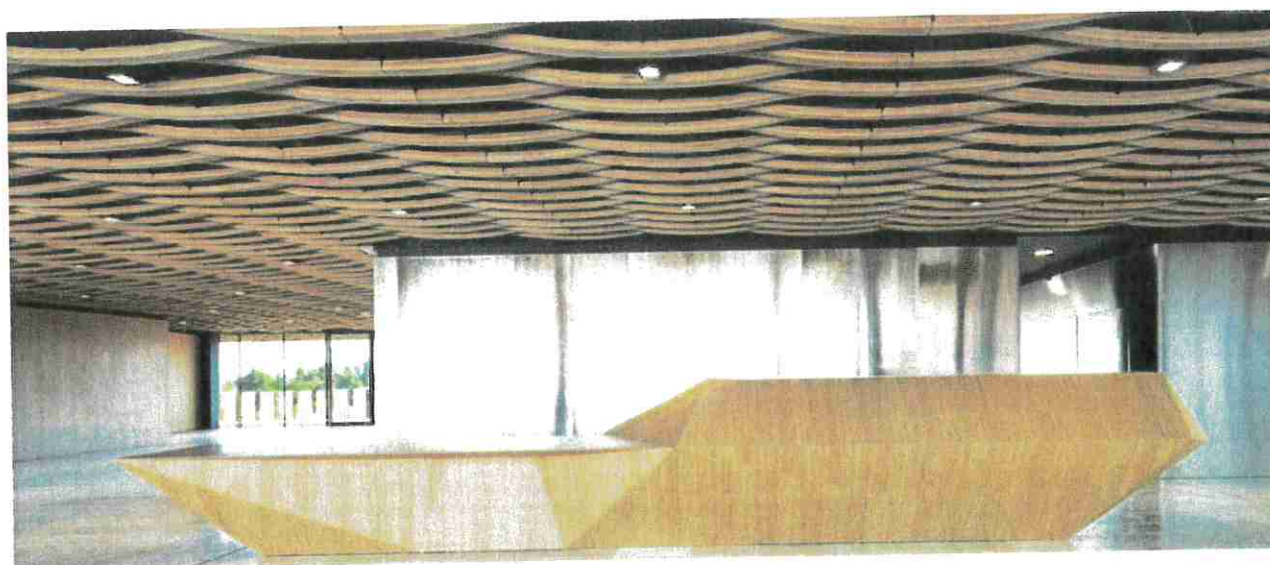
www.fibois-occitanie.com

Sur une approche plus globale du projet, **Envirobât Occitanie** appuie les maîtres d'ouvrage par une approche transversale de l'utilisation des matériaux et du bâtiment (contact@envirobat-oc.fr - www.envirobat-oc.fr).

Un réseau des prescripteurs bois construction existe en région.

Ces acteurs locaux sont en mesure également d'apporter leur soutien et leurs connaissances pour faire aboutir les projets dans les meilleures conditions.

Dans le cadre du développement de la construction bois, **un guide « Construire en bois local » a été mis en place** à destination des élus et des collectivités pour permettre au maître d'ouvrage de dérouler son projet de l'idée à l'exploitation (téléchargeable sur le site internet des Collectivités forestières Occitanie).



Siège de la Communauté de Communes des Deux Rives (82). ©Arthur Pequin

4.2. DISPOSITIFS FINANCIERS

L'Etat et la Région sont fortement mobilisés pour un développement de la Filière Forêt-Bois en Occitanie, au travers du Programme Régional Forêt Bois et du Contrat de Filière, dans lesquels le développement de la construction bois apparaît comme une action structurante.

En ce sens, le « Pacte Construction Bois - Occitanie » est une déclinaison opérationnelle d'une orientation stratégique visant à dynamiser la filière régionale en incitant les maîtres d'ouvrages à utiliser plus de bois dans leurs projets de construction, de rénovation et d'aménagement. C'est pourquoi, l'Etat et la Région, mais aussi plus largement les « acteurs publics » étudieront les solutions possibles d'accompagnement facilitant

l'action des signataires du pacte pour compléter un certain nombre de dispositifs déjà existants et auxquels ils peuvent d'ores et déjà avoir recours, dont :

- **Appel à Projets - Bâtiments Nowatt** en Occitanie visant à soutenir des projets de construction ou de rénovation dont les empreintes énergétique et carbone sont réduites tout au long du cycle de vie du bâtiment
- **Aides à la rénovation énergétique des bâtiments publics**
- **Appel à Projets – Economie circulaire dans le bâtiment et les travaux publics en Occitanie**

4.3. DISPOSITIFS INCITATIFS COMPLEMENTAIRES

► **Bonus de constructibilité** : Mis en place par la loi relative à la transition énergétique et à la croissance verte de 2015, le bonus de constructibilité a pour objectif d'inciter les maîtres d'ouvrage à construire des bâtiments exemplaires.

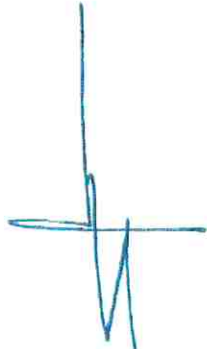
Ainsi, l'autorité compétente en matière d'urbanisme peut autoriser, via son document d'urbanisme, un dépassement des règles de constructibilité au maximum de 30% pour les bâtiments neufs ou extensions faisant preuve d'exemplarité énergétique ou environnementale ou étant à énergie positive.

Ce bonus permet d'améliorer l'équilibre économique de ces opérations et ainsi d'absorber en partie le

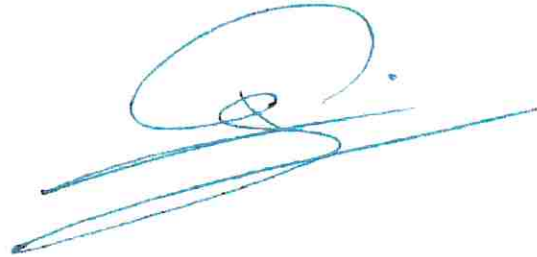
surcoût éventuel lié à l'effort d'exemplarité (Ref : L. 158.1 du code de l'urbanisme - Plus d'infos : <https://www.rt-batiment.fr/>).

► **Bâtiments publics exemplaires** : La loi relative à la transition énergétique et à la croissance verte de 2015 introduit une disposition incitative visant l'exemplarité de la maîtrise d'ouvrage publique : « toutes les nouvelles constructions sous maîtrise d'ouvrage de l'État, de ses établissements publics ou des collectivités territoriales font preuve d'exemplarité énergétique et environnementale et sont, chaque fois que possible, à énergie positive et à haute performance environnementale ».

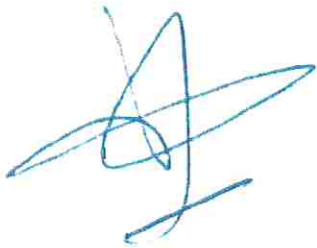
5. SIGNATAIRES DU PACTE



Nicolas HESSE
Pour le Préfet de la région Occitanie
et par délégation
le Secrétaire général pour les affaires régionales



Vincent LABARTHE
Vice-Président du Conseil Régional Occitanie




Frédéric GUILLOT,
Directeur régional délégué de l'ADEME



Francis CROS,
Président des Collectivités forestières Occitanie



Christophe GLEIZE,
Président de Fibois Occitanie



J. Valadier

Jean VALADIER,
Maire d'Argences en Aubrac

Mairie de Bagnères de Bigorre
de *Bigorre*




C. Cazabat

Claude CAZABAT


Claude CAZABAT,
Maire de Bagnères-de-Bigorre

J. B. Castex



Jean-Bernard CASTEX,
Maire de Blajan

MAIRIE DE CADARCET
(Ariège)




G. Jolibert

Germain JOLIBERT,
Maire de Cadarcet

Paul GRIFFE

19 SEP. 2019




P. Griffe


Paul GRIFFE,
Maire de Cuxac-Cabardès




Francis CROS
Mairie de La Salvetat sur Agout



Claire VOUGNY,
Maire de Labarthe-Rivière



Daniel SARRAUTE,
Maire de Malvezie




Serge PESCE,
Maire de Maraussan



J-P SALVATICO
Jean-Paul SALVATICO,
Maire de Martres de Rivière



Frédéric LAFFONT
Maire de Montferrier



Thierry CABROL,
Maire de Quirbajou

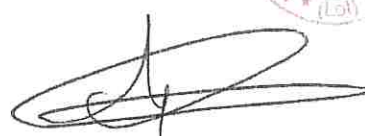

Le Maire,



Henri CHALVIDAN



Henri CHALVIDAN,
Maire de Robiac-Rochessadoule


Ghislain CHASSARY
Maire de Rousson


Bernard AURIOL,
Maire de Sauvian



Francis LABORIE,
Maire de Souceyrac-en-Quercy


Le Maire
M. Philippe CAMPS

Philippe CAMPS
Maire de Vingrau



Max ROUSTAN,
Président de la Communauté d'Agglomération
Alès Agglomération




Jean VALADIER,
1^{er} Vice-Président de la Communauté
de Communes Aubrac Carladez et Viadène



Mireille FIGEAC
Présidente de la Communauté de Communes
Cazals-Salviac



Olivier MARTIN,
Président de la Communauté de Communes
de Cèze-Cévennes

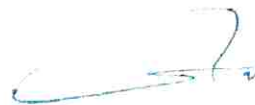
La Présidente,
Magali GASTO OUSTRIC



Magali GASTO OUSTRIC
Présidente de la Communauté de Communes
Cœur et Côteaux du Comminges



Henri COUDERC,
Président de la Communauté de Communes
Gorges Causses Cévennes





Thomas FROMENTIN,
Président de la Communauté d'Agglomération
Pays Foix-Varilhes

Le Président




Vincent LABARTHE


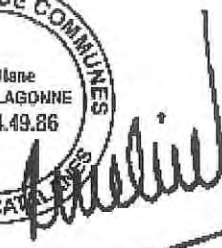
Vincent LABARTHE,
Président de la Communauté
de Communes du Grand-Figeac



Alain BARBE,
Président de la Communauté de Communes
du Grand Pic Saint-Loup




Francis SAVY,
Président de la Communauté de Communes
des Pyrénées Audoises




Jean-Louis DEMELIN,
Président de la Communauté de Communes
Pyrénées Catalanes



Hermeline MALHERBE,
Présidente du Département des
Pyrénées-Orientales



Henri COUDERC,
Président du Parc National des Cévennes



Catherine MARLAS,
Présidente du Parc Naturel Régional
des Causses du Quercy




Daniel VIAELLE,
Président du Parc Naturel Régional
du Haut-Languedoc

Le Président



Kamel CHIBLI

Kamel CHIBLI,
Président du Parc Naturel Régional
des Pyrénées Ariégeoises



S.I.R.P. du GOUTACH
Syndicat Intercommunal
de Regroupement Pédagogique
de Quissac
48, Place des Arènes
30260 QUISSAC

Jean-Luc ABRIEU,
Président du Syndicat Intercommunal de
Regroupement Pédagogique du Coutach



Jérôme MOURIES,
Président du Syndicat intercommunal
à vocation unique scolaire du Lumencon



Jean-Michel FABRE,
Président de l'Union Sociale pour l'Habitat
midi & pyrénées

Document rédigé et mis en page par



Union régionale des Collectivités forestières Occitanie
740, Avenue des Apothicaires
34090 MONTPELLIER
04 11 75 85 17

www.collectivitesforestieres-occitanie.org

Avec l'appui de



Région Occitanie



Préfecture de la Région Occitanie



ADEME



Fibois Occitanie



Envirobât Occitanie

Novembre 2021





EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

3^{ème} RÉUNION de 2023 - Séance du Vendredi 16 juin 2023

- 3ème Réunion 2023 -

3/03. CRÉATION D'UN RÈGLEMENT D'AIDE FINANCIÈRE "EAU AGRICOLE"

Président : M. Christophe RAMOND

Secrétaire: M. Laurent VANDENDRIESSCHE

Rapporteur : Mme Maryline LHERM

Présents : MMES AT, BIBAL-DIOGO, BONNET, BRETAGNE, BUGIS, CLAVERIE, ESTRABAUD, GERAUD, JOSEPH, LAPEYRE, LHERM, MALROUX, OULD-AMER, PAILHE-FERNANDEZ, RABOU, REDO ET ROUANET-ASTRUC ; MM. ALIBERT, BALARDY, BENOIT, BOUSQUET, CANTALOUBE, DONNEZ, FABRE , FRANQUES, HERIN, HOULES, JOULIE, MALATERRE, RAMOND, TURLAN, VANDENDRIESSCHE, VIAELLE ET VIDAL.

Étaient excusés : MME BELOU (POUVOIR À MME GERAUD), MME CABANIS (POUVOIR À M. HOULES), MME CORBIERE-FAUVEL (POUVOIR À M. HERIN), MME ESPINOSA (POUVOIR À MME BIBAL-DIOGO), MME GELY (POUVOIR À M. CANTALOUBE), M. GLADE (POUVOIR À M. TURLAN), MME MASSOUTIE-GIRARDET (POUVOIR À MME PAILHE-FERNANDEZ), M. MOULIN (POUVOIR À MME CLAVERIE), M. SALVADOR (POUVOIR À MME LHERM), M. RUFFEL (POUVOIR À MME BRETAGNE), M. SERIEYS (POUVOIR À M. VIDAL), M. TESTAS (POUVOIR À M. DONNEZ).

Absents : AUCUN

Le Conseil départemental,

Vu les lois :

- n° 2014-58 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014,
- n° 2015-991 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015,
- n° 2017-1838 du 30 décembre 2017 relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations,

Vu l’approbation, le 10 mars 2022, par le comité de bassin Adour-Garonne du Schéma Directeur d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) pour la période 2022-2027,

Vu sa délibération du 27 janvier 2023 relative à l’adoption du Livre Blanc sur l’Eau,

Vu sa délibération du 24 mars 2023 approuvant le Budget primitif et arrêtant les axes de la politique en matière d'environnement,

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis favorable de la Commission cohésion territoriale et développement durable,
Après en avoir délibéré,

– **APPROUVE** l'adoption du nouveau règlement "Eau Agricole" tel que figurant en annexe de la présente délibération.

Résultat des votes :

– ont voté pour : 46

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération télétransmise en Préfecture le :

20 Juin 2023

Publiée le :

20 Juin 2023

N° AR :

081-228100012-20230616-lmc13cdca3284be-DE

Pour extrait conforme
Pour le Président,
Le Directeur général des services

Signé
Joël NEYEN

Certifié exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

.../...

PROGRAMME EAU AGRICOLE

RÈGLEMENT

Du 16/06/2023

OBJET

Financement des études et des travaux concernant la réalisation d'ouvrages de stockage¹ à vocation d'irrigation ou d'abreuvement dans le but de sécuriser les cultures et l'alimentation du bétail.

BÉNÉFICIAIRES

Exploitations agricoles.

MODALITÉS ET CONDITIONS D'OCTROI DE L'AIDE DÉPARTEMENTALE

* Nature des projets

- Création d'ouvrage de stockage

Investissements d'irrigation comprenant la constitution d'une réserve en eau (retenue collinaire ou réserve en déblais) et les équipements de surface, permettant de sécuriser des cultures envisagées dans le cadre d'une diversification ou dans le cadre de cultures spécialisées qui exigent un recours à l'irrigation (production de semences, ail, légumes de plein champs, maraîchage, etc.) ou permettant d'assurer les récoltes fourragères nécessaires à l'alimentation du bétail,

Investissements d'ouvrages de récupération d'eau et de stockage destinés à l'abreuvement du bétail.

- Restauration des capacités de stockage

Travaux destinés à rétablir la capacité de stockage originelle d'ouvrages existants dans les cas suivants :

- Suite à l'accumulation de sédiments fins (vases, limons, etc.) au fil du temps. Dans ce cas, l'opération consiste en un curage de ces sédiments sans modifier les caractéristiques initiales du plan d'eau (volume utile, profondeur, surface) ;
- Par la réfection d'ouvrage ou d'équipements existants dont un ou plusieurs organes nécessitent une intervention pour rétablir la capacité de stockage originelle ou son volume utile (reprise de digue, mise en place d'un moine, pose de clapets, ...)

¹ retenues collinaires correspondent à des ouvrages uniquement implantés hors cours d'eau, ouvrages de stockages dédiés spécifiquement à l'abreuvement du bétail

* **Conditions d'éligibilité**

- Sont exclus de ce programme les projets de retenue collinaire d'une capacité supérieure à 35 000 m³, d'extension d'équipements existants sur l'exploitation, quel que soit son statut social et qu'ils aient ou non déjà bénéficié d'une aide financière départementale en matière de ressource en eau et de matériel d'irrigation. Toutefois dans le cas des exploitations exclusivement spécialisées en cultures maraîchères, les projets d'extension pourront être examinés.
- L'exploitant agricole s'engage à respecter les arrêtés fixant les prescriptions générales applicables aux opérations de création de plans d'eau ainsi qu'aux opérations d'entretien de cours d'eau et de canaux.
- Le dossier, établi par le demandeur, doit comporter l'avis de la Direction Départementale des Territoires du Tarn sur la faisabilité technique et réglementaire du projet.
- Si le territoire concerné par les travaux est inscrit dans le périmètre d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux (SAGE), le dossier devra respecter les dispositions de celui-ci et recueillir le cas échéant l'avis de la Commission Locale de l'Eau (CLE).

Taux de subvention sur coût HT

* **Etudes**² **80 %**

* **Travaux**²..... **30 %**

35 % en présence d'un jeune agriculteur

² Comprend la part financière liée aux missions d'accompagnement technique et administratif



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

3^{ème} RÉUNION de 2023 - Séance du Vendredi 16 juin 2023

- 3ème Réunion 2023 -

3/04. CONVENTIONS DE SOUTIEN D'ÉTIAGE ET DE SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE À PARTIR DU BARRAGE DES ST-PEYRES

Président : M. Christophe RAMOND

Secrétaire: M. Laurent VANDENDRIESSCHE

Rapporteur : M. Emmanuel JOULIE

Présents : MMES AT, BIBAL-DIOGO, BONNET, BRETAGNE, BUGIS, CLAVERIE, ESTRABAUD, GERAUD, JOSEPH, LAPEYRE, LHERM, MALROUX, OULD-AMER, PAILHE-FERNANDEZ, RABOU, REDO ET ROUANET-ASTRUC ; MM. ALIBERT, BALARDY, BENOIT, BOUSQUET, CANTALOUBE, DONNEZ, FABRE , FRANQUES, HERIN, HOULES, JOULIE, MALATERRE, RAMOND, TURLAN, VANDENDRIESSCHE, VIAELLE ET VIDAL.

Étaient excusés : MME BELOU (POUVOIR À MME GERAUD), MME CABANIS (POUVOIR À M. HOULES), MME CORBIERE-FAUVEL (POUVOIR À M. HERIN), MME ESPINOSA (POUVOIR À MME BIBAL-DIOGO), MME GELY (POUVOIR À M. CANTALOUBE), M. GLADE (POUVOIR À M. TURLAN), MME MASSOUTIE-GIRARDET (POUVOIR À MME PAILHE-FERNANDEZ), M. MOULIN (POUVOIR À MME CLAVERIE), M. SALVADOR (POUVOIR À MME LHERM), M. RUFFEL (POUVOIR À MME BRETAGNE), M. SERIEYS (POUVOIR À M. VIDAL), M. TESTAS (POUVOIR À M. DONNEZ).

Absents : AUCUN

Le Conseil départemental,
Vu la Directive Cadre européenne sur l'Eau,
Vu la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA),
Vu le protocole du Plan de Gestion des Etiages validé le 15 juin 2009,
Vu l'approbation le 10 mars 2022 par le comité de bassin Adour-Garonne du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) pour la période 2022-2027,
Vu sa délibération du 27 janvier 2023 relative à l'adoption du Livre Blanc sur l'Eau,
Vu sa délibération du 24 mars 2023 relative à l'adoption du Budget primitif 2023,
Vu le projet d'avenant à la convention de mobilisation du barrage hydroélectrique des Saint-Peyres,
Vu le projet de convention pour la sécurisation par soutien d'étiage de l'approvisionnement du Syndicat Mixte du Pas des Bêtes,
Vu le rapport de M. le Président,
Vu l'avis de la Commission Cohésion Territoriale et développement durable,
Après en avoir délibéré,

– **APPROUVE**, d'une part, l'avenant n° 1 au contrat de coopération pluriannuelle 2022-2024 en vue de la mobilisation des réserves d'EDF des St-Peyres et de la Raviège dans le cadre du plan de gestion d'étiage du Tarn et, d'autre part, la convention de mobilisation de la ressource en eau et d'occupation précaire et révocable du domaine public hydroélectrique d'EDF relative à l'alimentation en eau à partir d'un prélèvement réalisé sur la conduite forcée de la centrale du Vintrou tels qu'annexés à la présente délibération,

– **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ces deux conventions au nom et pour le compte du Département,

– **AUTORISE** Monsieur le Président à convenir des modalités de remboursement de la part variable des volumes mobilisés dans le cadre de la convention de déstockage à destination du Syndicat mixte du Pas des Bêtes susvisée avec ce dernier.

Résultat des votes :

- n'a pas pris part au vote : 4 (Mmes ESTRABAUD, PAILHE-FERNANDEZ, MM. HOULÈS, VIDAL)
- ont voté pour : 42

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération télétransmise en Préfecture le :

20 Juin 2023

Publiée le :

20 Juin 2023

N° AR :

081-228100012-20230616-lmc13cdfa32856c-DE

Pour extrait conforme

Pour le Président,

Le Directeur général des services

Signé

Joël NEYEN

Certifié exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

.../...

PLAN DE GESTION D'ETIAGE TARN
CONTRAT DE COOPERATION PLURIANNUELLE
2022 - 2024
EN VUE DE LA MOBILISATION DES RESERVES D'EDF
DES SAINT PEYRES ET DE LA RAVIEGE
AVENANT N°1
CONCLU LE XX XX 2023

Entre les soussignés :

D'une première part :

Le Maître d'ouvrage du soutien d'étiage

le Conseil Départemental du Tarn, agissant pour le compte des trois Départements de la Haute-Garonne, du Tarn, et de Tarn-et-Garonne.

Collectivité territoriale décentralisée domiciliée à ALBI (81) - Hôtel du Département, Lices George Pompidou,

Représenté par Monsieur Christophe RAMOND, agissant en qualité de Président du Conseil Départemental du Tarn

ci-après désigné « le Maître d'ouvrage »,

d'une deuxième part

le Conseil départemental de Tarn et Garonne,

Collectivité territoriale décentralisée domiciliée à MONTAUBAN (82) – Hôtel du Département, bd Hubert Gouze,

Représentée par Monsieur Michel WEILL, agissant en qualité de Président du Conseil départemental de Tarn et Garonne

d'une troisième part

le Conseil départemental de Haute-Garonne,

Collectivité territoriale décentralisée domiciliée à TOULOUSE (31) – Hôtel du Département, bd de la Marquette,

Représentée par Monsieur Sébastien VINCINI, agissant en qualité de Président du Conseil départemental de Haute-Garonne

d'une quatrième part :

Electricité de France, Société Anonyme au capital de 1 551 810 543 €, dont le siège social est situé au 22-30 avenue de Wagram – 75382 PARIS Cedex 08, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 552 081 317,

Représentée par Monsieur Franck DARTHOU, dûment habilité à cet effet en sa qualité de Directeur EDF Hydro Sud-Ouest,

faisant élection de domicile au 8 Rue Claude Marie Perroud, 31096 TOULOUSE

ci-après désignée « EDF »,

d'une cinquième part :

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne,

Etablissement Public Administratif,
ayant son siège social à Toulouse (31078) – 90, rue du Férétra,
Représentée par Monsieur Guillaume CHOISY, agissant en qualité de Directeur Général

ci-après désignée « l'Agence de l'Eau »,

et d'une sixième part :

L'Etat,

Représenté par Monsieur François-Xavier LAUCH, agissant en sa qualité de Préfet du Tarn,
Préfet coordonnateur du sous-bassin Tarn,
faisant élection de domicile à Albi (81013) – place de la Préfecture

ci-après désigné par « l'Etat »,

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Le sous bassin du Tarn est classé par le SDAGE Adour Garonne en axe déficitaire et constitue une priorité pour l'établissement d'un programme de gestion globale de la ressource en eau, visant à rétablir son équilibre hydrologique, en particulier en période d'étiage.

Cet objectif se traduit notamment dans les orientations du Plan de Gestion des Etiages (PGE) du Tarn, réalisé sous maîtrise d'Ouvrage du Département du Tarn, et approuvé par le Préfet du Tarn en février 2010, qui vise à restaurer l'équilibre entre les besoins et les ressources en eau en mettant en œuvre trois catégories de mesures : les économies d'eau, l'utilisation des réserves existantes, et la création de nouvelles réserves.

A ce titre, il est prévu la mise en place d'un contrat de coopération pluriannuelle entre le Maître d'Ouvrage de ce PGE et EDF, visant au soutien d'étiage de la rivière Tarn à partir des réserves EDF situées sur les axes hydrographiques de l'Arn, et de l'Agoût.

Les réserves mobilisées sur ces axes ont été concédées à EDF avec pour objet la production d'énergie électrique. Le volume sollicité cumulé à partir desdites réserves EDF est de 23 Mm³.

Selon les termes du Plan de Gestion des Etiages du Tarn, la définition fonctionnelle du soutien d'étiage à partir des retenues hydroélectriques du bassin du Tarn recouvre :

- L'irrigation pour l'agriculture,
- La salubrité et l'assainissement,
- L'alimentation en eau potable,
- Les autres usages préleveurs, notamment l'industrie,
- La préservation des milieux aquatiques.

Les déstockages nécessaires au soutien des étiages du Tarn à partir des réserves de l'Arn et de l'Agoût perturbent la gestion optimisée des réservoirs hydroélectriques EDF pour assurer l'équilibre production/consommation énergétique, et entraînent, à ce titre, un partage des charges d'exploitation des ouvrages sollicités.

Ceci exposé, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Le présent avenant a pour objet d'intégrer le retour d'expérience de l'étiage 2022 sur la disponibilité de la réserve en eau pour l'eau potable et d'arrêter les modalités financières de la coopération des Parties en vue du soutien d'étiage du sous-bassin du Tarn pour l'année 2023

ARTICLE 2 : DUREE DE LA CONVENTION

Le présent avenant est conclu pour la période 2023. Un nouvel avenant sera proposé pour la campagne 2024, dernière année de la présente convention, pour la mise à jour de l'indemnisation du concessionnaire EDF.

ARTICLE 3 : MODALITES TECHNIQUES DES LACHERS DE SOUTIEN D'ETIAGE A PARTIR DES RESERVES

Le gestionnaire de soutien d'étiage s'engage à adapter les ordres de lâchers de manière à garantir un volume suffisant dans la retenue des Saint Peyres pour sécuriser la production d'eau potable du Syndicat Mixte des Vallées de l'Arnette et du Thoré du 1^{er} juillet au 31 décembre de chaque année, sur la base de 150 l/s délivrés sur le barrage de la Capelle.

ARTICLE 4 : CONDITIONS D'INDEMNISATION D'EDF

Conformément à l'annexe 2 du contrat de coopération 2022-2023-2024, il est rappelé que la méthode du partage des charges prend en compte les charges de l'ensemble des ouvrages qui concourent au service de soutien d'étiage.

Il s'agit, pour ce qui est du périmètre géographique des ouvrages concernés, des réservoirs de tête qui renferment les stocks mobilisés, ainsi que les aménagements hydrauliques vecteurs des volumes de soutien d'étiage (canaux, conduites forcées,).

La nature des charges partageables, intègre :

- Le coût des achats, produits et charges opérationnels, qui correspondent à l'ensemble des dépenses d'exploitation et de maintenance,
- Les charges de personnel, main d'œuvre affectée à la maintenance courante de l'exploitation,
- Les impôts, taxes et autres redevances,
- Les autres charges d'exploitation relatives aux charges de structure, frais de siège imputés à EDF Hydro,
- Les dotations aux amortissements,
- Les charges financières associées au coût du capital tel que décrit dans les annexes au contrat. Elles comprennent le coût de l'emprunt et le coût des capitaux propres, ces deux composantes faisant l'objet d'un accompagnement financier spécifique précisé à l'article 5 du présent avenant.

Le tableau suivant illustre les coûts annuels maxi prévisionnels en cas de déstockage de la totalité des volumes qui s'élèvent à 613 902 € non assujettis à la TVA.

Ressource concernée	Volume disponible (m ³)	Part fixe	Parts variables		Coût total
			Coût unitaire		
Saints-Peyres	20 000 000		0,014 €/m ³	270 920 €	541 841 €
La Ravière	3 000 000		0,012 €/m ³	36 031 €	72 061 €
Totaux	23 000 000	306 951 €		306 951 €	613 902 €

ARTICLE 5 : MODALITES FINANCIERES

Au titre de l'année 2023, la clé de financement de ces dépenses (constituant les charges partagées, non assujettis à la TVA), est la suivante :

- AEAG : 50 % sur la base des charges partageables déduite des coûts des capitaux propres (1 805 €) soit 612 097 €.

- CD 81 : 50 % sur la même base que l'agence de l'eau (612 097 €),
Les 1 805 € restant, au titre de l'année 2023, seront pris en charge par le CD81.

Le Département du Tarn et l'Agence de l'eau Adour-Garonne établissent une convention financière conformément aux modalités prévues par le présent avenant et les délibérations du Conseil d'administration de l'Agence de l'eau.

Par ailleurs, le Département du Tarn et les Départements de Haute Garonne et de Tarn et Garonne conviennent par délibérations respectives, d'une participation financière des Départements de Haute Garonne et de Tarn et Garonne à hauteur des répartitions volumétriques préalablement établies (21% pour le Département de Haute Garonne, 43% pour le Département du Tarn, 36% pour le département de Tarn et Garonne), prenant en compte les dispositions financières de cet avenant.

Fait à ALBI, le 2023

Pour EDF HYDRO SUD-OUEST,

Pour l'ETAT,

**Le Directeur,
Franck DARTHOU**

**Le Préfet du TARN,
François-Xavier LAUCH**

Pour le CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TARN, Pour l'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE,

**Le Président,
Christophe RAMOND**

**Le Directeur général
Guillaume CHOISY**

Pour le CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TARN ET GARONNE, Pour le CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE,

**Le Président,
Michel WEILL**

**Le Président
Sébastien VINCINI**



AMENAGEMENT DU VINTROU

Convention de mobilisation de la ressource en eau et d'occupation précaire et révocable du domaine public hydroélectrique d'EDF relative à l'alimentation en eau à partir d'un prélèvement réalisé sur la conduite forcée de la Centrale du Vintrou

ENTRE :

ELECTRICITE DE FRANCE, Société Anonyme au capital de 2 000 466 841 €, ayant son siège à PARIS 8^{ème} – 22/30 avenue de Wagram, immatriculée au RCS PARIS sous le numéro 552 081 317, représentée par le Monsieur Christophe CORTIE dûment habilité à cet effet en sa qualité de Directeur EDF Hydro TARN-AGOUT, faisant élection de domicile à Albi (81), Zone Industrielle AlbiTech – Rue Gustave Eiffel,

Désignée ci-après par l'appellation « le concessionnaire »,

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TARN, représenté par Monsieur Christophe RAMOND en sa qualité de Président du Conseil Départemental dûment habilitée à cet effet par la délibération de la commission permanente en date du, faisant élection de domicile à l'Hôtel du Département, Lices Pompidou, Albi (81),

Désigné ci-après par le terme « le maître d'ouvrage »,

LE SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU PAS DES BETES, représenté par Monsieur Vincent COLOM en sa qualité de président, faisant élection de son domicile à la mairie de Lagarrigue (81),

Désigné ci-après par le terme « le bénéficiaire ».

Il est exposé et convenu ce qui suit :

EXPOSE DES MOTIFS

EDF exploite la chute hydroélectrique du Vintrou, en qualité de Concessionnaire, conformément au cahier des charges de la concession approuvé par décret en date du 25 janvier 1930.

Cet aménagement a été conçu et réalisé pour la satisfaction du service public incombant au Concessionnaire, c'est-à-dire la production d'énergie électrique. C'est dans le cadre de cette mission que sont également exploités les ouvrages de cette chute et, par conséquent, aucune obligation ou attribution n'incombe au concessionnaire en dehors de sa mission énergétique.

En raison des situations climatiques, du développement de ses besoins, le Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable du Pas des Bêtes (SMAEP) dispose d'un secours d'alimentation en eau brute par prélèvement sur la conduite forcée de la centrale hydroélectrique du Vintrou pour son réseau d'eau potable, par le biais d'une convention signée le 5 octobre 2018.



Cette dernière étant échue depuis le 31/12/2022, son renouvellement intervient désormais avec le Conseil Départemental du Tarn comme signataire et maître d'ouvrage des conditions économiques de mobilisation de la ressource en eau nécessaire, en qualité de maître d'ouvrage du Plan de Gestion des Etiages du Tarn.

Les parties se sont rapprochées pour convenir de la signature d'une nouvelle convention formalisant l'accord du concessionnaire et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie.

Sous réserve des conditions définies dans les articles qui suivent, de l'obtention par le bénéficiaire des autorisations nécessaires et du respect de la législation et de la réglementation en vigueur actuelles et futures, EDF accepte le prélèvement ci-dessus mentionné à partir de la conduite forcée de la centrale du Vintrou étant précisé que ce prélèvement est subordonné aux ressources hydrauliques disponibles.

Ces prélèvements constituent une perte d'actif pour EDF. La présente a pour objet de formaliser l'accord sur l'utilisation de ce captage et de fixer les dispositions administratives financières et techniques suivant lesquelles l'autorisation de prélèvement est délivrée.

Le présent titre a été attribué dans le respect de l'article L. 2122-1-2 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).

En effet, le concessionnaire ayant accordé une précédente autorisation de prélèvement d'eau brute sur la conduite forcée de la chute du Vintrou au profit du SIAEP, l'exception prévue à l'article L. 2122-1-2 du CG3P s'applique de plein droit. Les obligations de publicité et de mise en concurrence, prévue par l'ordonnance du 19/04/2017, ne sont donc pas applicables à la délivrance de la présente convention

Ensuite de quoi les parties ont convenu et réciproquement accepté ce qui suit :

ARTICLE 1. OBJET DE LA CONVENTION

a) Mobilisation de la ressource en eau

Le concessionnaire met à disposition du maître d'ouvrage dans les modalités juridiques, techniques et financières précisées en suivant un volume d'eau destiné à couvrir les besoins du SMAEP du Pas des Bêtes en fonction des besoins de ce dernier.

b) Occupation précaire et révocable du domaine public hydroélectrique d'EDF

Le concessionnaire autorise le bénéficiaire à occuper une parcelle de terrain située sur la commune Le Vintrou, faisant partie des dépendances immobilières concédées de la chute hydroélectrique du Vintrou dans le but exclusif de prélever sur la conduite forcée de l'eau brute pour l'alimentation de son réseau d'eau potable, à l'exclusion de toute autre utilisation.

La présente ne porte que sur l'objet ci-dessus strictement défini ; tout autre équipement ou toute autre activité ne pourrait être réalisé que par accord complémentaire des parties.

Les prélèvements d'un débit instantané de 70 l/s et d'un volume maximum de 500 000 m³ par an seront mis en œuvre pendant toute la période de validité de la présente convention, et après l'obtention des autorisations administratives nécessaires.

A titre indicatif, les volumes journaliers maximaux ne dépasseront pas 6 000 m³ par jour.

Le point de prélèvement étant situé à l'amont immédiat de la vanne de tête de l'usine du Vintrou, la continuité de distribution d'eau brute pourra être interrompue pour les cas suivants :



- Vidange de la retenue des Saint Peyres ou de la galerie d'amenée à l'usine du Vintrou pour nécessité d'exploitation ;
- Toute modification liée à l'exploitation des ouvrages du Concessionnaire ;

Toutes autres raisons liées à l'exploitation et à la sécurité des ouvrages du Concessionnaire

Toutefois, dans le cas d'opération programmée, le concessionnaire s'engage à en informer le maître d'ouvrage et le bénéficiaire un mois avant le début des opérations.

La présente convention n'est pas constitutive de droits réels sur les ouvrages ou terrains EDF au profit du maître d'ouvrage ou du bénéficiaire.

ARTICLE 2. DESIGNATION DES DEPENDANCES IMMOBILIERES OCCUPEES

Les installations du bénéficiaire sont implantées sur la parcelle cadastrale suivante appartenant au domaine concédé de la chute du Vintrou :

Commune	Lieudit	Section	Numéro	Observations
Le Vintrou	Les Gaugned	B	473	Tronçon de conduite forcée

Cette occupation est limitée à la partie de terrain supportant le tronçon de la conduite forcée concerné.

Pour plus de détails, les comparants déclarent s'en référer au plan joint à la présente convention (**Annexe 2**). Sur ce plan sont repérés, d'une part le domaine public hydroélectrique (conduite forcée), d'autre part, la zone occupée par le bénéficiaire ainsi que son installation.

Le bénéficiaire fera son affaire personnelle des autorisations de passage qu'il pourra être amené à obtenir sur des terrains appartenant à des tiers pour accéder au bien mis à disposition et à son installation.

Précision ici faite que le bénéficiaire sera toujours accompagné sur place par un agent du concessionnaire.

ARTICLE 3. LEGISLATION APPLICABLE

La parcelle dont l'occupation est consentie faisant partie du domaine public hydroélectrique, l'autorisation accordée ne saurait en aucun cas relever de la législation de droit commun. Elle constitue une convention d'occupation et de mise à disposition précaire et révocable d'une dépendance du domaine public et non un bail.

En aucun cas, pour quelque motif que ce soit ou pour quelque situation de fait qui se créerait, il ne saurait être admis une référence à la législation sur les baux commerciaux ou les baux ruraux ou ceux assimilés.

ARTICLE 4. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS DU BENEFICIAIRE



Les installations de la zone occupée par le bénéficiaire sont représentées sur l'annexe dénommée « Plan » et sont décrites dans l'annexe « Description de l'installation » qui est annexée à la présente convention.

ARTICLE 5. TRAVAUX ULTERIEURS

Préalablement à la réalisation de travaux d'entretien, de réparation ou de renouvellement sur ses installations, le bénéficiaire informera le maître d'ouvrage et le concessionnaire de la consistance et de la date des travaux projetés, ainsi que de leur durée prévue.

Hors cas d'urgence, le bénéficiaire portera cette information au maître d'ouvrage et au concessionnaire au plus tard 1 mois avant la réalisation des travaux.

Le concessionnaire pourra refuser la réalisation de ces travaux s'ils s'avéraient incompatibles avec les conditions d'exploitation de la concession, tout particulièrement en termes de sûreté vis-à-vis des tiers, de sécurité des personnels et de production hydroélectrique.

En cas de conséquences dommageables, l'accord tacite ou exprès du concessionnaire à propos de ces travaux ne saurait en aucun cas entraîner de sa part une quelconque reconnaissance de responsabilité, ni dégager la responsabilité du bénéficiaire réalisant ces travaux.

Le bénéficiaire et le concessionnaire s'engagent à coopérer et à échanger les informations requises pour permettre à chaque Partie d'établir ses programmes de travaux en minimisant les impacts pour chacun.

ARTICLE 6. PROPRIETE, FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS

Le bénéficiaire est propriétaire et responsable de l'ensemble des ouvrages et matériels nécessaires à l'alimentation en eau décrits dans le « Mémoire descriptif » annexé à la présente convention.

Le fonctionnement, la surveillance, l'entretien, le remplacement, et plus généralement tous travaux sur les installations permettant l'alimentation en eau sont à la charge exclusive du bénéficiaire, EDF étant déchargée de toute participation financière.

Le bénéficiaire s'engage à maintenir ses installations en parfait état d'entretien et à en effectuer régulièrement le contrôle afin de garantir leur intégrité. EDF pourra demander communication du rapport des visites réalisées et pourra imposer au bénéficiaire des travaux d'entretien s'il est constaté une défaillance de son engagement.

Pour toute intervention sur ses installations situées dans les emprises d'EDF, le bénéficiaire s'engage à avertir préalablement par écrit Monsieur le Chef du Groupement d'Usines de Brassac, et à respecter toute consigne qui pourrait lui être donnée.

Le bénéficiaire planifiera avec EDF les dates des visites et de l'entretien du matériel.

Il est précisé que l'accès au personnel du bénéficiaire ou diligenté par lui, est strictement réglementé, l'accès à tout autre ouvrage EDF restant interdit.

Pour l'application de la présente les interlocuteurs sont :

- Pour le Concessionnaire : Numéro d'exploitation BAOUS : 05.63.37.59.13
- Pour le Maître d'Ouvrage : Hôtel du Département : 05 63 48 68 41
- Pour le Bénéficiaire : Mairie de LAGARRIGUE : 05.63.35.50.41



ARTICLE 7. OBLIGATIONS DU MAITRE D'OUVRAGE

En qualité de maître d'ouvrage du Plan de Gestion des Etiages du sous bassin du Tarn, et d'ordonnateur des dispositifs contractualisés des procédures de réalimentation qui le concernent, le maître d'ouvrage de la convention finance le montant total de celle-ci, à savoir la part fixe ainsi que la part variable, au bénéfice d'EDF.

Sa responsabilité n'est en revanche engagée en aucune manière sur les modalités opérationnelles propres à la mise en œuvre et la réalisation de cette convention.

ARTICLE 8. OBLIGATIONS DU BENEFICIAIRE

a) Entretien et accès

Le bénéficiaire s'engage à utiliser ses installations, le terrain, mis à disposition et les abords immédiats raisonnablement, et à les entretenir en parfait état.

Le bénéficiaire s'engage à ne procéder à aucun acte pouvant nuire à l'exploitation de la centrale hydraulique du Vintrou et à maintenir en permanence l'accès aux ouvrages du concessionnaire

b) Mesures de prévention

Le bénéficiaire s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment en matière de prélèvement d'eau, de police, de protection de l'environnement, de salubrité et de sécurité des personnes ; d'une manière générale, il s'engage à faire connaître par tout moyen à sa convenance, les dangers qui peuvent résulter directement ou indirectement de ses activités ou de la présence et de l'exploitation des biens et ouvrages EDF.

Une analyse des risques et des mesures correctrices associées est réalisée dans le document « sécurité tiers » joint en annexe. Les dispositions contenues dans ce document font partie intégrante de la convention.

Toute intervention du bénéficiaire et des entreprises travaillant pour son compte dans les emprises de la concession sera soumise à l'autorisation préalable d'EDF et fera l'objet d'une analyse identifiant les risques interférents et les mesures de prévention mises ou à mettre en œuvre pour y palier.

Le bénéficiaire mettra en œuvre, à ses frais et sous sa responsabilité, et entretiendra les supports d'information liés à la sécurité de son activité. Cette mise en œuvre s'effectuera en concertation avec le concessionnaire.

Le bénéficiaire s'oblige à porter à la connaissance de ses préposés, membres, ou usagers, ainsi qu'au maître d'ouvrage, toute information liée à l'exploitation de l'aménagement du Vintrou que lui communiquera par écrit EDF.

Le bénéficiaire fera son affaire personnelle, hors de toute intervention et responsabilité d'EDF, des risques qui découlent de ces informations pour ses activités objets de la présente convention.

Le bénéficiaire informera ses mandataires et usagers, des dangers de tous type qu'ils sont susceptibles de provoquer par leur imprudence, négligence, inattention même si ces dangers résultent du seul exercice de l'activité et de la seule utilisation de l'équipement ici visé.



Le bénéficiaire devra informer Electricité de France de toute situation dangereuse connue de lui et susceptible de porter atteinte à son intégrité physique, à celle de ses ayants-droits ou d'une façon plus générale, des tiers.

c) Financement du soutien d'étiage

Le bénéficiaire remboursera le maître d'ouvrage du montant correspondant à la part variable des volumes réellement consommés pendant la période de soutien d'étiage, sur la base du bilan réalisé par le concessionnaire, tel que vu dans l'article 11.

ARTICLE 9. OBLIGATIONS DU CONCESSIONNAIRE

Le concessionnaire conserve la libre disposition des dépendances occupées conformément à l'article 2. Il s'efforcera cependant :

- de ne procéder, sans en avoir au préalable informé le bénéficiaire, à aucune modification du profil du terrain, des constructions, des plantations, ouvrages, ... de la chute ;
- de s'abstenir de tout acte étranger à l'exploitation de la chute de nature à nuire soit à l'activité du bénéficiaire soit au bon fonctionnement, à l'entretien et à la conservation des ouvrages du bénéficiaire ;
- de garantir au bénéficiaire ainsi qu'à ses ayants-droits le libre accès à ses installations.

ARTICLE 10. PRIORITE DES ACTIVITES DU CONCESSIONNAIRE

La chute hydroélectrique du Vintrou a pour objet la production d'énergie électrique et son exploitation ne saurait être gênée en quoi que ce soit du fait de la présente convention.

En conséquence, le bénéficiaire reconnaît que la présente autorisation d'occupation du domaine concédé est accordée à titre précaire et révocable, et qu'elle n'est constitutive d'aucun droit réel sur les ouvrages, constructions et installations réalisés par le bénéficiaire.

Le bénéficiaire reconnaît la prépondérance absolue des besoins d'EDF qui réglera librement le régime des eaux dans le cadre de ses obligations réglementaires et sa mission de service public.

Le concessionnaire pourra notamment faire varier le plan d'eau selon les impératifs qui sont les siens et mettre les ouvrages EDF « hors d'eau » pour toute raison liée à leur exploitation.

Le prélèvement est subordonné aux ressources hydrauliques disponibles et aux arbitrages de multi usages qui sont effectués dans le cadre des concertations encadrées par l'Etat.

Le bénéficiaire ne pourra exercer aucun recours, à quelque titre que ce soit, contre le concessionnaire ou contre l'Etat, au sujet de l'état et du fonctionnement des ouvrages EDF et en cas de non disponibilité de son alimentation.

Par ailleurs, les installations du bénéficiaire pourront être déplacées sur simple demande motivée du concessionnaire, soit par des raisons de sécurité, soit par des impératifs d'exploitation ou de travaux.

En aucune manière EDF ne saurait être appelé à garantir une quelconque efficacité en débit, volume ou qualité de l'eau captée à partir de ses ouvrages.

Il est rappelé qu'il s'agit d'eau brute et non potable en l'état, le bénéficiaire faisant son affaire des traitements nécessaires aux usages pour laquelle elle est destinée.



La présente convention ne devra en aucun cas être à l'origine de charges ou de contraintes nouvelles pour l'exploitation ou l'entretien des ouvrages EDF, ou engendrer des troubles ou désordres qui leur seraient préjudiciables.

Dans le cadre d'interventions programmées par le concessionnaire, celui-ci informera le bénéficiaire des plannings prévisionnels.

ARTICLE 11. EVALUATION DES PRELEVEMENTS D'EAU

Un compteur volumétrique est installé par le bénéficiaire à ses frais, à l'extérieur du local vanne de tête. Il sera relevé contradictoirement une fois par an, à fin octobre, et ces relevés seront transmis au maître d'ouvrage et utilisés comme base de facturation.

Par ailleurs, le bénéficiaire s'engage à ce que les volumes d'eau brute prélevés s'ajustent aux besoins réels d'alimentation en eau, notamment durant les périodes où le débit maximum prévu ne lui serait pas indispensable.

En cas de défaillance du compteur, les volumes effectivement prélevés seront évalués en fonction des heures de fonctionnement de l'installation.

Il sera vérifié par un organisme officiel tous les 5 ans aux frais du bénéficiaire qui adressera à EDF le certificat de contrôle.

ARTICLE 12. INDEMNITES

a) Indemnisation au partage des charges

Le soutien d'étiage constitue pour EDF une contrainte de service public. Elle est indemnisée via une participation du Maître d'Ouvrage au paiement d'une partie des charges d'exploitation de l'aménagement hydroélectrique concerné.

Cette méthode s'inspire de la méthode dite du « Partage des charges » validée par le Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Adour-Garonne le 13 février 2008 et mise en œuvre au titre des précédents contrats depuis l'année 2008, en complément de la méthode principale dite du « Préjudice énergétique » en vigueur de 2003 à 2019.

Le Maître d'Ouvrage s'engage à verser à EDF une indemnité annuelle calculée sur la base de la formule ci-dessous :

« $Y = AX + B$ » à partir du barème d'électricité applicable à la période des lâchers.

« X » est le volume utilisé en m^3 .

« A » représente le coût unitaire de ce volume fixé à 0,055 euros hors taxes / m^3

« B » représente la part fixe, calculée en fonction du volume maximum demandé en début d'année.



Volume (m3)	Part Fixe (€)	Part variable (€)		Cout total (€)
		cout unitaire (€/m3)		
500 000	13 750	0,0275	13 750	27 500
400 000	11 000	0,0275	11 000	22 000
300 000	8 250	0,0275	8 250	16 500

Ce prix sera mis à jour tous les deux ans pour intégrer l'évolution des charges de l'aménagement et prendra en compte l'inflation.

Le maître d'ouvrage précisera après consultation du bénéficiaire en début d'année le volume nécessaire afin de définir la part fixe de la convention.

Ce volume pourra être redéfini au mois de mai, en fonction de l'évolution des besoins du bénéficiaire, la part fixe sera alors réévaluée.

Le montant final sera estimé en fin d'année en fonction des données du compteur volumétrique dont il est question à l'article 10 ci-dessus.

Conformément à l'article 279 b du Code Général des Impôts, la TVA applicable est de **10 %**.

Le règlement de l'indemnité sera versé au concessionnaire sous 45 jours à émission de la facture.

Après une période de cinq ans à partir de la signature des présentes, le concessionnaire se réserve la faculté de demander la révision des bases de calcul de l'indemnité due pour les pertes de production hydraulique. En cas de désaccord, la présente convention sera résiliée de plein droit après un délai de six mois.

b) Indemnisation des prestations du Concessionnaire

Les frais d'établissement de la présente convention s'élèvent à 150,00 euros hors taxe, à payer par le bénéficiaire.

Ces montants seront versés sous 45 jours à émission de la facture par le concessionnaire.

c) Autres pertes

Les pertes de production hydroélectriques subies par le concessionnaire à l'occasion des dommages de toute nature causés aux ouvrages du concessionnaire par l'activité ou la présence des équipements du bénéficiaire, seront indemnisées par le bénéficiaire sur la demande du concessionnaire.

Il en sera de même en l'absence de tout dommage aux ouvrages hydroélectriques, en cas de gêne significative apportée au fonctionnement desdits ouvrages induisant une perte de production. Cette indemnité sera payée au vu des justifications apportées par le concessionnaire du préjudice subi.

De manière générale, dans le cas où la présence ou l'utilisation des installations rendrait plus onéreuse pour le concessionnaire la réalisation de travaux hydroélectriques ou plus coûteuse l'exploitation des ouvrages hydroélectriques, le supplément des coûts et frais sera supporté par le bénéficiaire et remboursé sur acceptation par lui d'un mémoire établi par le concessionnaire.



ARTICLE 13. CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC HYDROELECTRIQUE

Le concessionnaire, pourra à tout moment imposer au bénéficiaire l'obligation d'effectuer, aux frais de ce dernier, tous travaux d'entretien ou de réparation qui s'avèreraient nécessaires à la bonne conservation de l'immeuble mis à disposition dès lors que ces travaux seraient motivés par l'activité ou les équipements du bénéficiaire.

L'exécution de ces travaux, quels qu'en soient le coût et la durée, ne sera ni indemnisée, ni compensée par une diminution de l'indemnité mentionnée ci-dessus.

Le bénéficiaire signalera au concessionnaire, dès qu'il l'aura constaté, tout empiètement, toute occupation, usurpation et dégradation commis par des tiers connus ou inconnus et portant atteinte à l'aspect et à la conservation de l'immeuble mis à disposition. Il devra également veiller à la conservation des bornes existantes sur le terrain.

ARTICLE 14. ENGAGEMENTS POUR LA BIODIVERSITE

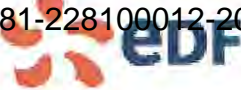
EDF est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de gestion durable et respectueuse de la biodiversité de son foncier. L'entreprise s'astreint à intégrer les enjeux spécifiques aux milieux naturels et aux espèces animales et végétales présentes et étend désormais cette prise en compte de la biodiversité aux bénéficiaires de conventions portant sur son foncier.

Ainsi, le bénéficiaire devra, au-delà des exigences légales et réglementaires auxquelles il est déjà tenu :

- s'informer sur les éventuelles zones protégées ou inventoriées, au titre du code de l'environnement, applicables au périmètre de la dépendance mise à disposition (exemples : zones Natura 2000/ ZNIEFF/ zones humides,)
- ne pas utiliser de produits chimiques (herbicides, pesticides, fongicides, fertilisants,...) pour l'entretien des parcelles, sauf traitement localisé conforme à un arrêté préfectoral de lutte contre certaines espèces invasives (types Ambroisie, Renouée du Japon, etc.) ;
- favoriser la réalisation des travaux susceptibles d'affecter la biodiversité (gyrobroyage, fauche, taille des haies...) en dehors des périodes de nidification ;
- favoriser l'emploi du végétal local et, en tout état de cause, ne pas planter d'espèces exotiques ;
- soumettre préalablement à EDF tout projet de construction ou plantation/végétalisation ;
- de façon générale, maintenir en bon état d'entretien, de propreté et d'esthétique les biens mis à disposition, les constructions et installations futures, ainsi que les abords, clôtures et portail d'accès.

En cas de constat par le concessionnaire du non-respect par le bénéficiaire de ses engagements et après une mise en demeure du bénéficiaire par le concessionnaire par lettre recommandée avec accusé de réception, restée sans suite, le concessionnaire pourra être amené à résilier la convention pour non-respect de ses obligations par le bénéficiaire dans les conditions prévues à l'article 20 de la convention.

Lorsque que la convention porte sur du foncier situé en zone Natura 2000, le bénéficiaire peut également s'engager dans le cadre d'une charte ou d'un contrat Natura 2000, et dans ce dernier



cas, bénéficiaire des contreparties financières associées (MAET ou aides non agricoles). EDF pourra accompagner le bénéficiaire dans cette démarche s'il le souhaite.

ARTICLE 15. RESPECT DES DROITS DES TIERS

Le bénéficiaire s'engage à exercer les droits qui lui sont conférés par la présente en respectant ceux qui sont ou seront accordés aux tiers.

L'occupation est ainsi consentie sous réserve des droits des tiers, parmi lesquels ceux des titulaires des droits de pêche et de chasse, ainsi que des bénéficiaires des règlements faits par les autorités municipales et préfectorales, des servitudes administratives et de celles résultant du code forestier.

Les droits des tiers étant dans tous les cas réservés, le bénéficiaire fera son affaire de tout litige susceptible de s'élever du chef d'une éventuelle coexistence entre les activités qui lui sont dévolues et celles qui lui seraient étrangères.

ARTICLE 16. CONDITIONS SUSPENSIVES

La présente convention est conclue sous la condition suspensive que le bénéficiaire obtienne toutes les autorisations éventuelles nécessaires pour l'exercice de son activité, délivrées par les administrations compétentes et respecte l'ensemble des obligations et formalités imposées par les différentes réglementations.

Toutefois, en cas de non obtention de l'autorisation préfectorale et par conséquent de caducité de la présente, aucune facturation au titre de l'occupation ne pourra être effectuée.

Par contre, les frais de dossier resteront dus et ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

ARTICLE 17. RESPONSABILITE

Le bénéficiaire s'engage expressément à n'exercer aucune action contre le concessionnaire, ses agents ou ses préposés, et à les garantir contre tout recours exercé contre eux à quelque titre que ce soit par des tiers, en cas de dommages de toute nature imputables aux installations mentionnées dans la présente convention et causés par leur utilisation.

Le bénéficiaire fera son affaire de toutes les demandes d'indemnités qui pourraient lui être présentées en raison des dommages et accidents mentionnés ci-dessus.

Le présent article ne s'applique pas en cas de faute lourde du concessionnaire.

ARTICLE 18. ASSURANCE

En application de la présente convention, le bénéficiaire s'engage à souscrire une assurance garantissant sa responsabilité en cas de dommages corporels, matériels ou immatériels que pourraient subir les tiers, le concessionnaire ou son personnel sur le périmètre de la zone mise à disposition par le concessionnaire (cf. plan annexé) ceci quels que soient l'état et le fonctionnement en toutes circonstances des biens mis à disposition.

Conformément aux principes de responsabilité définis dans la présente convention, cette assurance comportera une clause de non recours contre le concessionnaire et son personnel et les garantira



à la suite de toute action exercée directement à leur encontre en raison de dommages imputables aux installations mentionnées dans la présente et causés par leur utilisation.

Le bénéficiaire sera en mesure de fournir copie de son contrat d'assurance à jour ou une attestation d'assurance valide.

ARTICLE 19. ENTREE EN VIGUEUR

La présente convention entrera en vigueur, après signature par les parties, à la date d'approbation expresse par l'Autorité chargée du contrôle des concessions, La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement pour la région OCCITANIE, par délégation du Préfet du Département concerné.

ARTICLE 20. DUREE

La présente autorisation est conclue à titre personnel, précaire et révocable, et expire de plein droit à la date de l'acte délivrant la nouvelle concession. L'Etat aura la faculté de se substituer à l'actuel concessionnaire pour l'application de la présente convention, notamment à la date précitée.

ARTICLE 21. SUSPENSION OU RESILIATION

Le concessionnaire pourra **suspendre** unilatéralement l'exécution de la présente convention à tout moment et sans versement d'aucune indemnité au profit du bénéficiaire pour des raisons de sécurité, pour les motifs tirés de son exploitation ou des nécessités du Service Public dont il a la charge, motifs dont il sera seul juge. Le concessionnaire s'engage à respecter, sauf urgence, un délai de prévenance de 30 jours.

Le concessionnaire pourra **résilier** unilatéralement la présente convention pour des motifs d'intérêt général tels que ceux précisés à l'alinéa précédent, dont il sera seul juge, sans versement d'aucune indemnité.

En outre, le concessionnaire pourra également **résilier** la présente convention en cas de manquement du maître d'ouvrage ou du bénéficiaire aux stipulations des présentes, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet pendant une durée de 2 mois.

Le maître d'ouvrage ou le bénéficiaire pourront également dénoncer la présente convention unilatéralement, sans devoir en justifier les motifs, ni verser d'indemnité.

La présente convention pourra alors être résiliée par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception. Dans les hypothèses visées ci-dessus, la suspension ou la résiliation interviendront à compter de leur notification.

ARTICLE 22. AVENANT

La présente autorisation ne porte que sur l'objet ci-dessus strictement défini ; toute autre installation et/ou occupation ne pourrait être réalisée que par accord complémentaire des parties selon les mêmes formes.



ARTICLE 23. TRANSMISSIBILITE

La présente étant personnelle au maître d'ouvrage, il ne pourra céder à un tiers les droits qui lui sont consentis par la présente mise à disposition.

ARTICLE 24. FACULTE DE SUBSTITUTION DE L'ETAT

L'Etat aura la faculté de se substituer au concessionnaire pour l'application de la présente convention en cas de rachat, de déchéance ou d'expiration du titre administratif de la chute hydroélectrique du Vintrou.

ARTICLE 25. LITIGES

En cas de divergence entre le maître d'ouvrage, le bénéficiaire et le concessionnaire sur l'application et l'interprétation de la présente convention, le litige ne devra être porté devant la juridiction compétente du lieu de situation de la parcelle qu'après l'échec d'une tentative d'accord amiable constaté au plus tard dans un délai d'un an à partir de la naissance du litige.

A l'occasion de cette procédure, le maître d'ouvrage et le bénéficiaire ne pourront s'opposer à l'intervention de la DREAL ou du Préfet que le concessionnaire pourra solliciter.

Le recours à l'une quelconque de ces procédures ne devra en aucun cas empêcher la réparation effective du dommage jugée nécessaire par l'une ou l'autre des parties.

ARTICLE 26. IMPOTS, TAXES ET AUTRES REDEVANCES

Le maître d'ouvrage s'acquittera de tous impôts, taxes et redevances pouvant être dus à l'Etat ou toute autre collectivité territoriale du fait de l'exécution de la présente convention.

ARTICLE 27. PIECES JOINTES

Les pièces suivantes font partie intégrante de la présente convention :

- Annexe 1 : Document sécurité tiers
- Annexe 2 : Plan parcellaire
- Annexe 3 : Description de l'installation de prélèvement d'eau
- Annexe 4 : Délibération du Conseil Départemental 81

Fait en 3 exemplaires originaux

A le
EDF,

A le
Le bénéficiaire,



Pour le Préfet et par délégation
La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie
Pour le Directeur Régional et par délégation
La Cheffe de la Mission Concessions

A Toulouse

Le.....

Les informations vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé, elles sont nécessaires à la souscription et la gestion du présent contrat et sont destinées à EDF, ses mandataires et prestataires. Elles sont conservées pendant 99 ans]. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, en justifiant de votre identité, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de communication, de rectification, de portabilité, de limitation, d'opposition et de suppression sur ces données, en vous adressant à EDF DTEAM CCPFA, Département Expertise Foncier Industriel – 4 rue Claude Marie Perroud - 31100 Toulouse. Ces droits peuvent également être exercés auprès du Délégué à la protection des données d'EDF par courrier électronique à l'adresse « informatique-et-libertes@edf.fr ».